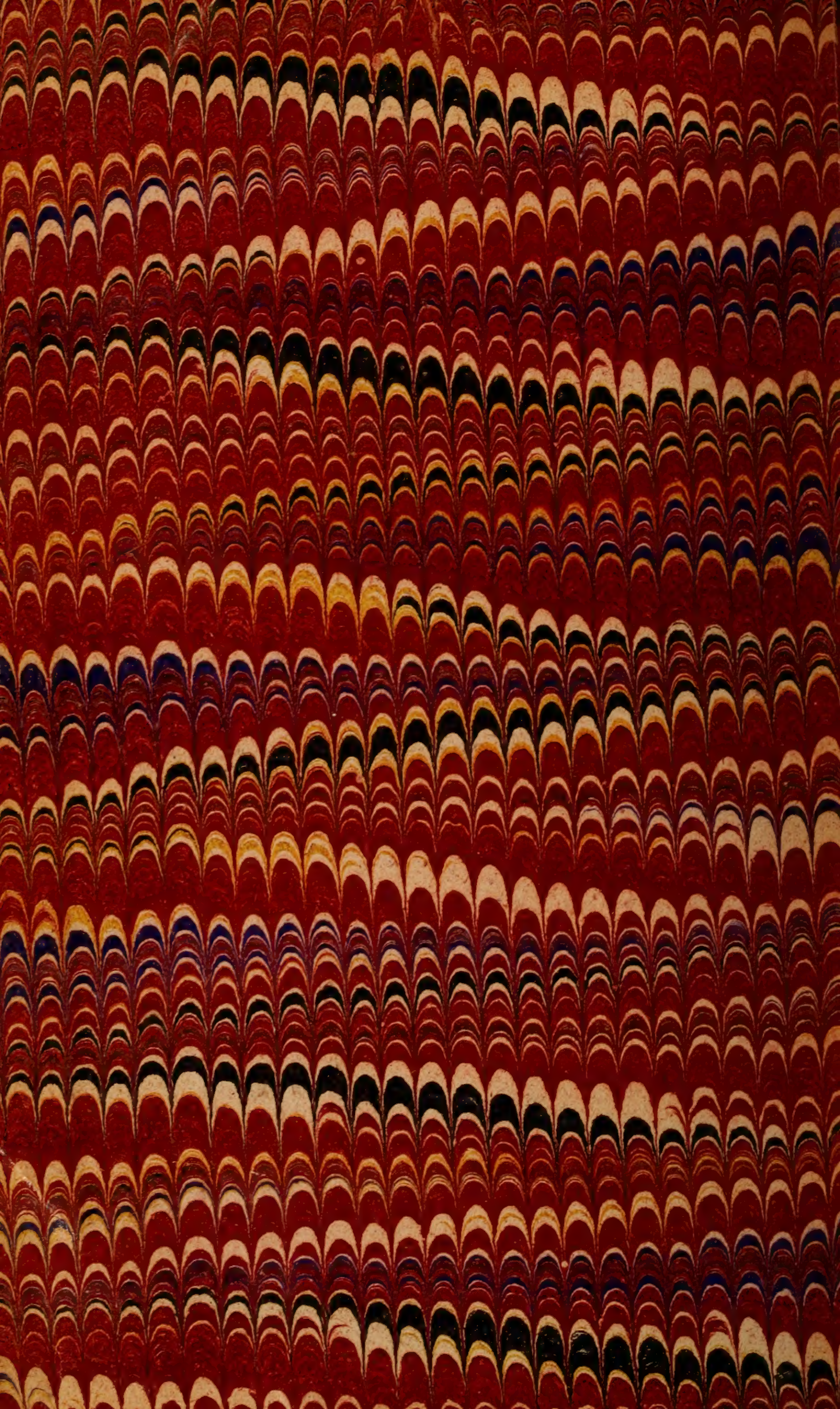






HISTOIRE

GÉNÉRALE

DE L'ÉGLISE

PARIS. — IMPRIMERIE Vve P. LAROUSSE ET Cie
49, RUE NOTRE-DAME-DES-CHAMPS, 49

HISTOIRE

GÉNÉRALE

DE L'ÉGLISE

DEPUIS LA CRÉATION JUSQU'A NOS JOURS

PAR

L'ABBÉ J.-E. DARRAS

Vicaire général de Nancy, ancien vicaire général d'Ajaccio

CHANOINE HONORAIRE DE QUIMPER ET DE TROYES

TOME CINQUIÈME

A.F. Simard



PARIS

LOUIS VIVÈS, LIBRAIRE-ÉDITEUR

13, RUE DELAMBRE, 13

1876

HISTOIRE

GÉNÉRALE

DE L'ÉGLISE

SECONDE PARTIE

PREMIÈRE ÉPOQUE.

DEPUIS JÉSUS-CHRIST JUSQU'A LA CONVERSION

DE CONSTANTIN LE GRAND (AN 1-312).

ÈRE ÉVANGÉLIQUE (1-33).

CHAPITRE VIII.

JÉRUSALEM.

SOMMAIRE.

§ I. DÉPART DE LA GALILÉE.

1. Les *frères* de Jésus et la fête des Tabernacles. — 2. Argumentation du rationalisme à propos des « frè. s obscurs » de Jésus. — 3. Réfutation. — 4. L'incrédulité de Nazareth et a divinité du Sauveur. Les descendants des *frères* de Jésus en présence de Domitien. — 5. Le divin : « Il faut » de la passion de Jésus-Christ. — 6. Les dix lépreux sur le territoire de Samarie. — 7. Authenticité du miracle.

§ II. LA FÊTE DES TABERNACLES.

Discours de Jésus dans le Temple. — 9. Logique du discours de Jésus. — 10. Caractère divin des paroles du Sauveur. — 11. Caractère prophétique.

§ III. L'AVEUGLE-NÉ.

§ IV. PARABOLES.

§ V. LA FÊTE DES ENCÉNIES.

§ I. Départ de la Galilée.

Les *frères* de Jésus et la fête des Tabernacles.

1. « Or, dit l'Évangéliste, la solennité nationale des Juifs, appelée fête des Tabernacles, était proche. Les frères de Jésus lui dirent : Quittez ce pays, et montez avec nous en Judée, afin que les disciples que vous y avez soient témoins des œuvres que vous accomplissez. Car celui qui veut être connu ne doit pas agir en secret. Puisque vous opérez des merveilles, manifestez-vous au monde. — Ses frères parlaient de la sorte, parce qu'ils ne croyaient point en lui. Jésus leur répondit : Mon heure n'est pas encore venue. Quant à vous, chaque jour vous est bon. Le monde n'a aucun sujet de vous haïr, mais il me poursuit de sa haine, parce que je rends de lui le témoignage que ses œuvres sont

cette solennité; pour moi, je n'y vais pas encore. Mon heure n'est pas venue. — Il resta donc en Galilée, attendant le départ de ses frères pour se mettre en chemin, et il évita de se mêler à la foule, recherchant le silence et le secret [1]. »

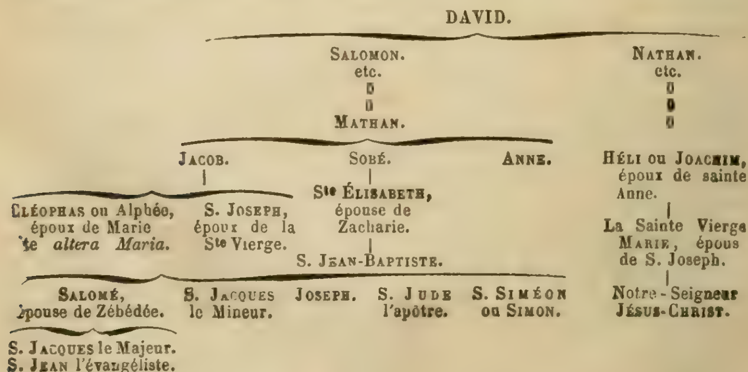
Argumentation du rationalisme à propos des *frères obscurs* de Jésus.

2. Tel est le passage de l'Évangile qui a inspiré au rationalisme moderne la théorie des « frères obscurs de Jésus, lesquels lui faisaient de l'opposition [2]. » En vérité l'opposition n'était pas fort redoutable de la part de ces hommes qui sollicitent le Sauveur de choisir, pour se manifester au monde, un théâtre plus vaste et plus brillant. Leur foi n'était sans doute point encore élevée à la perfection divine, dont les Apôtres eux-mêmes furent si longtemps à comprendre le caractère. Cependant, au point de vue purement humain, est-il un seul des plus illustres rationalistes dont l'amour-propre n'accueillerait avec empressement un pareil hommage? Si l'on venait lui dire : Il ne suffit pas à votre gloire de rayonner dans le cercle étroit de votre patrie : le monde entier vous réclame et vous attend; nous doutons qu'il se tînt fort offensé d'un tel langage et qu'il le prît pour une déclaration de guerre. L'opposition prétendue des « frères » du Sauveur est donc une opposition chimérique. Mais le rationalisme insiste. Le nom de « frères, » dit-il, est bien réellement l'expression employée par l'Évangile. Or, les « frères » de Jésus, désignés ici, ne pouvaient être ni Jacques le Majeur et Jean, fils de Zébédée, ni Jacques le Mineur et Jude ou Thaddée, fils de Cléophas, cousins-germains de Jésus, puisque tous les quatre faisaient partie du collége apostolique, et croyaient à leur Maître, tandis que les frères, dont il est question dans ce passage, « ne croyaient point en lui. » Donc Jésus-Christ eut réellement des frères. Il est impossible, faute de renseignements, de savoir s'ils provenaient du côté paternel ou maternel. Dans le premier cas, la virginité de Joseph, dans le second cas celle de Marie serait une invention apocryphe. Tout ce qu'il est permis d'affirmer légitimement, c'est l'existence de « frères obscurs » de Jésus, dont l'histoire ne nous a pas conservé le nom. Telle est, dans toute sa

[1] Joan., VII, 1-10. — [2] *Vie de Jésus*, pag. 24.

force, l'objection des modernes critiques; elle a le privilège de la nouveauté; jamais l'exégèse antique ne la rencontra sur son chemin. Malheureusement pour la jeune école rationaliste, cette fameuse objection suppose une ignorance absolue des premiers éléments de l'histoire évangélique. Notre siècle a repris, avec une ardeur et un zèle qui l'honorent, l'étude sérieuse et approfondie de toutes les généalogies si longtemps oubliées des Pharaons de l'Égypte, des Sargonides d'Assyrie, des Maharadjas de l'Inde, des Fils du ciel de l'empire chinois. Nous savons aujourd'hui le nom de tous les frères et de tous les cousins de Sésostris ou de Salmanasar, et, certes, nul ne rend plus que nous justice aux progrès accomplis en ce genre par la philologie moderne. Elle a rétabli des anneaux lumineux dans la chaîne des âges; l'avenir rendra justice à ses efforts. Mais plus nous avons le droit d'être fiers de ces glorieuses conquêtes, plus nous avons le devoir de maintenir les résultats positifs, obtenus par l'exégèse des siècles antérieurs, dans le champ de l'histoire évangélique. La science profane ne saurait à aucun titre faire oublier la science sacrée. Or, la lignée généalogique de Notre-Seigneur Jésus-Christ a été l'une des plus éclairées de toute l'histoire du monde [1]. Il y a seulement un siècle que sa notoriété

[1] Le tableau suivant résume, dit Cornelius a Lapide, tout l'enseignement des Pères et des Docteurs de l'Église, et fait comprendre la véritable relation des alliés ou *frères de Jésus* avec le Sauveur :



était universelle dans l'Europe catholique; nul écrivain n'aurait imaginé de parler des « frères obscurs de Jésus; » la naïveté sacrilége d'une pareille invention était alors impossible.

Réfutation

3. Voici pourquoi. On savait, à cette époque, que les cousins-germains du Sauveur, issus de Cléophas et de la sœur par alliance de la sainte Vierge, étaient au nombre de six. Quatre d'entre eux avaient été appelés à l'apostolat par le divin Maître; les deux autres, Joseph et Siméon ou Simon, ne figuraient encore ni parmi les Apôtres, ni parmi les disciples. Il est remarquable, en effet, que leur nom ne se trouve point dans la liste, d'ailleurs incomplète, des soixante-douze disciples, conservée par saint Épiphane et Eusèbe de Césarée. Voici cette liste : Étienne, Prochorus, Nicanor, Timon, Parmenas, Nicolas, Matthias, Marc, Luc, Justus, Barnabé, Apelles, Rufus, Niger, Sosthénès, Céphas [1], Aristion, Jean l'Ancien, Andronicus, Junias, Lucius de Cyrène, Barsabas, Silas et Manahem. Toute restreinte que soit cette nomenclature, il est évident que si les deux cousins germains du Sauveur, Joseph et Simon, eussent dès lors fait partie des soixante-douze disciples, ils auraient obtenu dans cette liste la première mention. Leur titre de parents de Jésus avait, dès les premiers siècles de l'Église, une telle importance qu'il leur est toujours attribué. Hégésippe, l'an 150 de notre ère, les désigne comme les fils de Cléophas, frère de saint Joseph [2]. Le texte même d'Hégésippe, inséré par Eusèbe de Césarée dans son *Histoire ecclésiastique*, est d'une authenticité incontestable. Hégésippe atteste que l'affinité de Simon avec le Sauveur fut une des raisons qui le firent choisir à l'unanimité pour succéder à saint Jacques son frère, sur le siége de Jérusalem. Il n'y a donc aucune obscurité dans le texte de l'Évangile. Quand saint Jean nous parle des « frères de Jésus qui ne croyaient pas encore en lui » et qui invitaient le Sauveur à les accompagner à Jérusalem, dans le pèlerinage entrepris en commun pour la fête nationale des Tabernacles, il emploie exactement la même expression que saint Matthieu, dans

[1] Ce disciple Céphas est différent de l'apôtre saint Pierre. — [2] Hegesipp. citat. ab Euseb., *Historia Eccles.*, *Patrol. græc.*, tom. XX, col. 245-427, 281, 283, 377-380.

une circonstance analague [1]. Toute l'antiquité chrétienne a su le nom de ces prétendus « frères obscurs, » comme nous le savons encore [2]. Ce qu'il y a de moins « obscur » en tout ceci, c'est la décadence des études exégétiques dans notre patrie.

ncrédulité : Nazareth la divinité : Sauveur. : descendants des frères de Jésus en présence de Domitien.

4. L incrédulité de Nazareth s'était modifiée, depuis le jour où les habitants de cette ville ingrate avaient voulu précipiter le Sauveur du haut de leurs rochers. De toutes parts les échos de la Galilée leur renvoyaient la nouvelle des prodiges de salut et de grâce opérés par un compatriote, dont l'éclat divin blessait le regard de leur jalousie. Devant ces témoignages positifs, en présence de faits nombreux, constants et avérés, le scepticisme absolu n'était plus possible. Mais dans son étroitesse basse et mesquine, l'envie locale ne désarme jamais. « Allez en Judée, disent les Nazaréens au Sauveur, afin que les disciples que vous avez dans ce pays soient témoins des œuvres que vous accomplissez. » Jésus accomplissait donc des œuvres dignes de fixer l'attention de la Judée. Ils l'avouent; mais alors pourquoi ne sont-ils pas eux-mêmes les premiers à en proclamer l'auguste caractère? « Puisque vous opérez des merveilles, ajoutent-ils, manifestez-vous au monde. » Dérisoires et perfides conseils de la haine! Ils affectent un hypocrite intérêt pour la gloire et la réputation du Sauveur; ils ont l'audace d'essayer sur le Verbe incarné la plus vulgaire des tentations, celle de l'amour-propre humain! Ils envoient Jésus à Jérusalem, comme un acteur sur un théâtre. Cependant ils savent que la vengeance des pharisiens et des docteurs de la Loi, que la tyrannie inquiète d'Hérode Antipas attendent leur victime; c'est là sans doute l'odieuse espérance qu'ils dissimulent sous le langage de la fraternité. A ces traits caractérisques, nous reconnaissons la nature déchue, dans sa laideur réelle et vraie. Voilà bien les allures tortueuses de la jalousie humaine, telles que chacun a pu les observer. Rien de tout cela ne ressemble aux colères artificielles ni aux

[1] Matth., XIII, 55, 56. Voir chapitre III de cette *Histoire*, nos 32, 34 et 35.

[2] Au témoignage d'Hégésippe on peut joindre ceux de Clément d'Alexandrie, Origène, Eusèbe de Césarée, saint Jérôme, Théodoret, Isidore de Séville, saint Augustin. (Cf. Bisping., *Erklärung des Evang. nach. Matthaüs*, XIII, 53.)

tempêtes imaginaires que le rationalisme moderne voudrait créer autour de Jésus. L'action évangélique se développe dans un milieu vivant, sans aucune exagération romanesque, sans réticence calculée. Ce sont des hommes, avec toutes leurs faiblesses, leurs passions, leurs intrigues et leurs sourdes rivalités, qui environnent l'Homme-Dieu. Mais voici le miracle. Cinquante ans plus tard, deux descendants de ces « frères » de Jésus vivaient encore. « Domitien les fit venir à Rome, dit Hégésippe, et les interrogea sur l'avénement du Christ. — Êtes-vous réellement de la race de David? leur dit-il. — Ils l'avouèrent. — En quoi consistent vos possessions et votre fortune? — Nous possédons environ la valeur de neuf mille deniers [1], répondirent-ils. Cette somme n'est pas en argent, mais en fonds de terre, d'une étendue de trente-neuf arpents [2]. Nous les cultivons nous-mêmes, et le produit nous sert à payer les impôts et à subvenir à notre existence. — En parlant ainsi, ils montraient leurs mains calleuses, sur lesquelles un labeur incessant avait marqué son empreinte. Enfin Domitien leur parla du Christ. — De quelle nature sera son royaume? demanda-t-il. En quels lieux doit-il commencer? — Cet empire n'est point l'empire de la terre ni de ce monde, répondirent-ils. C'est le règne angélique et céleste qui viendra à la consommation des siècles, quand le Christ apparaîtra dans sa gloire, pour juger les vivants et les morts, et rendre à chacun selon ses œuvres [3]. » — La glorieuse confession des fils répara l'incrédulité momentanée des pères. Nazareth adora le crucifié du Golgotha, dont elle avait répudié un instant la divine auréole.

Le divin *il faut* de la passion de Jésus-Christ.

5. En refusant de se rendre à Jérusalem, escorté de la multitude des Galiléens qui en faisaient alors le pèlerinage, Notre-Seigneur s'était réservé de partir « quand son heure serait venue. » Heure solennelle qui marqua le début de la grande période de Rédemp-

[1] En prenant le denier pour 16 as, et l'as romain pour une valeur de 5 centimes de notre monnaie, on arrive au chiffre de 7,200 fr., comme représentant la fortune de ces deux frères.

[2] L'arpent romain valait $1257^{m},53^{c}$. — [3] Hegesipp. citat. ab Eusebio, *Hist. Eccles.*, lib. III, cap. XX, *Patrol. græc.*, tom. XX, col. 252-253.

tion par la Croix! Il fallait que le Christ souffrît, qu'il mourût et qu'il ressuscitât. Ce divin : « Il faut, » parallèle à celui que Jésus prononçait, quelques jours auparavant, à propos du scandale, qui ne doit jamais disparaître entièrement de ce monde, se rattache à toute l'économie providentielle du salut. Dans la sphère étroite de nos vues humaines, nous avons peine à comprendre ces nécessités terribles. Comme Pierre, nous nous écrierions volontiers : « A Dieu ne plaise, Seigneur, qu'il vous arrive de souffrir et de mourir! Comme les Juifs au Golgotha, nous serions tentés de dire à Jésus Descendez de cette croix infâme; rompez les clous de vos pieds de vos mains, apparaissez en face de la cité coupable dans la majesté de votre gloire! Et pourtant si la Rédemption se fût ainsi accomplie à coups de tonnerre, si la splendeur du Thabor n'eût cessé d'environner la personne du Verbe incarné, la liberté humaine eût été supprimée, la coopération individuelle de la conscience dans l'œuvre du salut, ce privilége divin communiqué aux âmes par le sang rédempteur, eût été anéantie. Pour rester à jamais libre de croire ou de ne pas croire, d'adorer ou d'outrager son Sauveur, il fallait que l'homme poussât l'abus de sa liberté à cet excès du crime, dont l'horreur se résume tout entière en un seul mot : Déicide! Par une raison inverse, il fallait que Jésus-Christ se livrât lui-même, à l'heure qu'il aurait choisie, comme l'Isaac du Testament Nouveau, disposant son holocauste, portant le bois du sacrifice, mais, cette fois, arrêtant le bras des Anges, prêt à frapper les aveugles bourreaux.

Les dix lépreux sur le territoire de Samarie.

6. « Jésus se rendit donc à Jérusalem, après le départ de ses frères, dit l'Évangile, mais évitant les manifestations extérieures et comme en secret. En traversant la Samarie [1], un jour qu'il entrait dans un village, dix lépreux se rencontrèrent sur son chemin; et se tenant éloignés, ils élevèrent la voix en disant : Jésus, notre Maître, ayez pitié de nous! — Les ayant vus, il leur dit : Allez, et montrez-vous aux prêtres. — En y allant, leur lèpre disparut. —

[1] Encore aujourd'hui les caravanes suivent cette route de la Galilée à Jérusalem. Elle traverse Ginéa et Naplouse, l'antique Sichem, et demande trois ou quatre jours de marche.

L'un d'eux, se voyant guéri, revint à l'instant même, glorifiant Dieu à haute voix. Il se prosterna le visage contre terre aux pieds de Jésus et lui rendit grâces. Or cet homme était Samaritain. Jésus dit alors : Est-ce que tous les dix n'ont pas été guéris? Où sont donc les neuf autres? Aucun n'est revenu pour rendre gloire à Dieu, sinon cet étranger. — Levez-vous, ajouta-t-il, allez, votre foi vous a sauvé [1]. »

7. On rencontre encore, en Palestine, des lépreux, voyageant par bandes, et associant leur commune misère, pour échapper au supplice de l'isolement, non moins terrible que leur infirmité même [2]. La lèpre a survécu à tous les progrès modernes; elle échappe à l'art de nos médecins et déconcerte les efforts de la science. La guérison des dix lépreux de Samarie offre cette particularité caractéristique que le prodige s'opère à distance, quand le divin Maître ne peut, ni de la voix, ni du geste, ni du regard, agir sur les malheureux qui ont imploré son assistance. « Allez, leur a-t-il dit, et montrez-vous aux prêtres. » Telle est la parole qui devait sauver le genre humain, ce lépreux séculaire, auquel les prêtres de Jésus-Christ devaient annoncer la bonne nouvelle de l'Évangile. Quand les apôtres parcourront la terre, pour y prêcher le nom de Jésus, le divin Maître aura disparu dans les splendeurs de son Ascension glorieuse. Sa personne adorable ne sera plus visible à nos regards mortels. Il faudra pourtant, sous peine d'encourir l'éternelle damnation, « se montrer aux prêtres. » La docilité du monde, en dépit des passions révoltées et des préjugés hostiles, sera le miracle permanent de l'Église, de même que la docilité des dix lépreux constitue à elle seule un prodige manifeste. Ils ne sont

Authenticité du miracle.

[1] Luc, XVII, 11-19.

[2] « Le 30 avril 1862, arrivés à Naplouse, la Sichem biblique, nous établissons notre campement vers l'une des portes de la ville, au milieu d'un bouquet de sycomores et de lauriers-roses. Quelques instants après, une bande d'au moins trente lépreux venait faire le siége de nos tentes, demandant le *bachisch* à nos drogmans, avec menace de punir un refus par leur dangereux contact. Il nous fallut leur faire l'aumône, le fouet à la main, seul moyen de prévenir des accidents irréparables. » (Note extraite d'un *Journal de voyage en Orient,* communiquée par M. le prince E. de Bauffremont-Courtenay.)

pas encore guéris; leur chair est toujours dévorée par ces implacables ulcères qui pénètrent jusqu'à la moëlle des os; et cependant, sur la parole du Sauveur, ils n'hésitent pas. Sans délai, sans tergiversation, d'un concert unanime, ils prennent le chemin de Jérusalem, pour aller faire constater par les prêtres de Moïse une guérison qui n'est point encore réalisée, mais dont ils ne doutent pas un instant. Jésus leur a parlé, et cela suffit à leur foi. Que le rationalisme essaie d'appliquer ici ses théories de guérison par « la vue ou le contact d'une personne exquise. » Surtout qu'il dise comment, si Notre-Seigneur n'avait jamais opéré de miracles, les lépreux auraient pu croire soudain à l'efficacité d'une simple parole, dont le résultat n'était point encore apparent. Dix lépreux, à qui Notre-Seigneur ordonne d'aller se montrer aux prêtres de Jérusalem, y vont en toute confiance. Donc ils savaient, de science certaine, que Jésus-Christ opérait des prodiges. Leur foi commande la nôtre, et leur docilité, en cette circonstance, explique celle dont l'univers nous donnera bientôt le magnifique spectacle. En chemin, leur lèpre disparaît : ce phénomène les étonne si peu qu'un seul revient sur ses pas, pour rendre grâces au céleste médecin. Les autres continuent leur route; mais le Samaritain guéri oublie les fêtes de Jérusalem, et la joie qui l'attend dans une réhabilitation officielle, où sa famille, ses enfants, son vieux père, sa mère peut-être lui seront rendus. La reconnaissance l'emporte dans son cœur sur tous les autres sentiments. Il accourt à Jésus, se prosterne à ses pieds, en les couvrant de baisers et de larmes. L'Évangile nous offre, à chaque page, des exemples de cette prostration des hommes devant le Verbe incarné. Or il y a ici-bas une majesté visible, qui représente à nos yeux l'invisible majesté de Jésus-Christ. Le successeur de saint Pierre est le Vicaire de l'Homme-Dieu. Voilà pourquoi, nous nous prosternons à ses pieds, en les baisant avec amour. Idolâtrie! disent nos frères séparés. Il était donc idolâtre le Samaritain de l'Évangile! Magdeleine, la pécheresse, dont l'ardent amour mérita l'éloge du Sauveur, était donc idolâtre! Et ne voit-on pas que pour nous, lépreux purifiés dans le sang de l'Agneau, pécheurs graciés par l'ineffable miséricorde de Jésus-Christ, c'est une joie

bien plus encore qu'un droit ou un devoir, de nous prosterner devant son représentant sur la terre, d'offrir à son Vicaire ici-bas les hommages dont nous voudrions l'entourer lui-même, s'il nous était donné de le contempler de nos yeux et de le toucher de nos mains! Qu'on cesse donc de mesurer, à la taille des orgueils humains, les respects dont il convient d'environner et le Dieu de l'Eucharistie et son auguste représentant! Que de fois, devant les tabernacles où Jésus repose, ne nous est-il pas arrivé de gémir sur l'obstination lamentable avec laquelle le Jansénisme, ce frère puîné du Protestantisme, prétendait marchander au Fils de Dieu l'honneur que le lépreux de Samarie ou le démoniaque de Gadara lui rendaient, avec un bonheur indicible, sur les bords du lac de Tibériade, ou sur les chemins poudreux de Sichem! Croire à Jésus-Christ réellement et substantiellement présent dans l'Eucharistie, et refuser de fléchir le genou devant le tabernacle de ce Dieu caché, voilà un des phénomènes d'aberration que l'Enfer seul peut produire, et qui doit combler d'allégresse le cœur de Satan!

§ II. La fête des Tabernacles.

8. Les lépreux guéris portèrent sans doute à Jérusalem la nouvelle de la prochaine arrivée du Sauveur. Les Pharisiens n'avaient cessé de le représenter au peuple comme un violateur de la loi du sabbat. Le miracle opéré l'année précédente à la Piscine Probatique était, à leurs yeux, un crime de lèse-majesté divine. Ils affectaient de n'y voir qu'une sacrilége infraction à la loi du repos sabbatique, et ils trouvaient ainsi un prétexte plausible, pour soulever les haines populaires. Il est sans doute difficile d'apprécier leur véritable pensée, sur ce point. Cependant tout porte à croire qu'ils étaient eux-mêmes trop éclairés pour attacher réellement à ce fait une idée aussi absurde. L'étroitesse d'esprit et le formalisme superstitieux dans lesquels ils emprisonnaient la nation juive n'étaient, au service de ces ambitieux, que des moyens d'assurer leur propre domination. Ils aimaient à faire peser sur l'épaule d'autrui des fardeaux qu'ils n'eussent pas voulu toucher eux-mêmes du bout du

Discours de Jésus dans le Temple.

doigt. « Or, dit l'Évangile, les Juifs cherchaient Jésus, dans les jours de la solennité des Tabernacles [1], et ils se demandaient entre eux : Où est-il ? — Parmi la foule, il n'était question que de lui. Les uns disaient : Il est vraiment bon ! — D'autres répondaient : Non, c'est un séducteur, qui égare le peuple ! — Cependant nul n'osait s'exprimer ouvertement à son sujet, par crainte des Juifs. Or le quatrième jour de la solennité [2], Jésus monta au Temple, et il enseignait le peuple. Les Juifs étaient dans l'admiration de sa doctrine : Comment cet homme sait-il les Écritures, disaient-ils, lui qui ne les a jamais apprises ? — Jésus leur répondit en ces termes : Ma doctrine n'est pas de moi, mais de celui qui m'a envoyé. Si quelqu'un veut accomplir la volonté de Dieu, il reconnaîtra si mon enseignement vient de Dieu, ou s'il émane de moi-même. Celui qui parle de soi-même cherche sa propre gloire : mais celui qui cherche uniquement la gloire de celui qui l'a envoyé, celui-là parle au nom de la vérité, il n'y a point en lui d'injustice. Moïse ne vous a-t-il pas donné la Loi ? Et pourtant nul de vous ne l'accomplit. Pourquoi donc cherchez-vous l'occasion de me mettre à mort ? — La foule lui répondit en criant : Vous êtes possédé du démon ! Qui cherche à vous faire mourir ? — Jésus reprit : J'ai fait un prodige sous vos yeux, le jour du Sabbat, et vous êtes contraints de l'admirer. Or Moïse, qui vous a transmis le précepte de la circoncision donné avant lui à vos pères, vous a permis de pratiquer la circoncision le jour du Sabbat. Mais si vous pouvez circoncire un homme,

[1] On sait que cette fête durait huit jours, pendant lesquels le peuple juif habitait sous des tentes, en souvenir des quarante années passées sous la conduite de Moïse au désert. (Exod., XXIII, 16.)

[2] Nous rendons ainsi le texte de saint Jean : *Jam autem die festo mediante*, pour lui donner son véritable sens, que les traducteurs français ne font pas comprendre suffisamment par ces paroles : *Vers le milieu de la fête*. La solennité des Tabernacles durait huit jours, ce fut donc le quatrième jour que Notre-Seigneur parut à Jérusalem. Nous avons ici, dans l'expression employée par l'Évangéliste, un de ces caractères d'authenticité intrinsèque qu'il faut faire ressortir, par une interprétation plus large, où la lettre se trouve sacrifiée à l'esprit. Autrement, nos usages modernes, tout différents des coutumes hébraïques, prêteraient à une équivoque qui n'était ni dans le texte ni dans la pensée de l'historien sacré.

sans violer le repos sabbatique, pourquoi vous indigner de ce que j'ai guéri complétement un homme le jour du Sabbat? Ne jugez donc pas sur l'apparence, mais d'après la réelle équité. — En l'entendant parler ainsi, quelques habitants de Jérusalem disaient: N'est-ce pas là celui qu'on cherche à faire mourir? Le voilà pourtant qui enseigne en public, sans qu'on lui dise rien. Est-ce que les princes du peuple auraient reconnu qu'il est le Christ? Cependant nous savons d'où est cet homme, tandis que, le jour où le Christ paraîtra, nul ne saura d'où il vient. — Alors Jésus élevant la voix, au milieu du Temple, s'écria : Vous me connaissez! Vous savez d'où je viens! Mais je ne suis pas venu de moi-même; et celui qui m'a envoyé, celui qui est la vérité, vous ne le connaissez pas! Moi je le connais, parce que je procède de lui et qu'il m'a envoyé. — Alors ils cherchèrent à s'emparer de Jésus, mais nul ne porta sur lui les mains, parce que son heure n'était pas encore venue. Cependant, parmi la foule, un grand nombre crut en lui : Quand le Christ viendra, disaient-ils, fera-t-il plus de miracles que celui-ci [1]? »

Logique du discours de Jésus

9. Les rationalistes modernes sauraient-ils nous expliquer pourquoi la multitude des Hébreux réunis à Jérusalem pour la fête des Tabernacles concentrait ainsi toutes ses préoccupations sur le Fils de Marie. « Jésus, disent-ils, ne fit jamais de miracles. » Comment donc tout ce peuple cherchait-il Jésus absent, et se livrait-il aux plus ardentes discussions sur sa personne? Il ne manque pas en France de lettrés, de savants, de philosophes, dont le nom soit connu. Cependant il ne viendrait jamais à l'esprit d'un seul Français, dans une fête publique, d'agiter sérieusement la question de savoir si tel littérateur ou tel sophiste en renom a daigné honorer de sa présence la réunion populaire. Jésus-Christ avait donc, aux yeux des Juifs, une attitude et une personnalité mille fois supérieures à celles d'une célébrité vulgaire. Ou tous les Hébreux rassemblés sous les portiques du Temple étaient fous, ou le rationalisme moderne est convaincu lui-même de la plus monstrueuse aberration d'esprit. Le

[1] Joan., XII, 11-30.

dialogue qui se poursuit entre le divin Maître et ses interlocuteurs n'est pas moins significatif. La prétention de le faire composer, un siècle plus tard, en Italie ou en Grèce, par un apocryphe étranger aux mœurs et à la civilisation de Jérusalem, soulève des impossibilités manifestes en tout genre. « Comment, disent les Juifs, peut-il savoir les lettres, lui qui ne les a jamais apprises? » Cette exclamation, à Rome ou à Athènes, aurait eu un sens complétement différent de celui qu'elle exprimait sous les portiques du Temple. Les Lettres grecques et latines représentaient l'ensemble de la littérature poétique, oratoire, philosophique et historique, depuis Homère, Hésiode et Pindare, jusqu'à Platon, Aristote, Démosthène, Thucydide et Xénophon, dans l'Attique, depuis Ennius et Plaute jusqu'à Virgile, Tite-Live et Cicéron, à Rome. Mais à Jérusalem, cette expression, si élastique partout ailleurs, était circonscrite à un seul livre, à une seule littérature divine, renfermant la Loi et les Prophètes. Les *lettres* pour un Hébreu étaient l'Ancien Testament. Savoir les *lettres*, c'était posséder la science traditionnelle de la *Loi* telle que les diverses écoles l'enseignaient. Ainsi les Juifs ont le droit de s'étonner que Jésus, n'ayant fréquenté aucune école, ne s'étant attaché à aucun docteur, puisse enseigner, avec une autorité inconnue. Le divin Maître daigne répondre à leur objection, et il le fait avec une logique parfaitement conforme aux procédés de la dialectique la plus rigoureuse. On nous pardonnera cette remarque, véritablement indigne de la majesté de l'Evangile, mais puisque les sophistes modernes ont osé écrire ce blasphème : « L'argumentation de Jésus, jugée d'après les règles de la logique aristotélicienne, est très-faible[1] ; » l'exégèse catholique a le pénible devoir de se baisser pour ramasser de tels outrages, et en faire éclater la profonde ineptie. Si Notre-Seigneur eût répondu aux Juifs : Je n'ai appris les lettres dans aucune de vos écoles, cependant la méditation, l'étude particulière que j'en ai faite, l'inspiration divine me les ont révélées, et la preuve que je les connais c'est que vous m'entendez les enseigner : si tel eût été son langage, le

[1] *Vie de Jésus*, pag. 345.

rationalisme moderne se montrerait probablement satisfait. Il saisirait clairement la relation entre l'objection et la réponse, et il accorderait au Sauveur un diplôme de logicien selon les règles d'Aristote. Mais la première règle de toute dialectique est de comprendre exactement le sens d'une objection, et de la résoudre selon l'ordre d'idées qui la provoque. Or les Juifs s'étonnaient de voir Jésus enseigner la Loi divine, sans avoir reçu la tradition scolastique des docteurs et des scribes. Nul ne pouvait en Israël élever, comme chez nous, une chaire d'enseignement indépendant et libre. La constitution mosaïque divinement promulguée au Sinaï formait, avec les Prophètes et les livres du Canon sacré, un ensemble de dogmes et de révélation immuable, dont le dépôt était confié à un corps enseignant, au sein duquel se perpétuaient les traditions nationales. Toute doctrine qui se produisait en dehors de ces conditions inflexibles devait, pour obtenir droit de cité, présenter une garantie incontestable d'inspiration divine. La plupart des Prophètes anciens avaient eu à lutter contre le même obstacle, ils avaient opposé à la fin de non-recevoir que le peuple de Jérusalem adresse encore au divin Maître, la puissance des miracles et la réalisation de leurs prophéties, comme deux signes d'authenticité céleste.

10. Tel est le préjugé exclusivement local que Jésus-Christ avait à combattre. Il le fait avec une autorité souveraine, et en affirmant nettement son droit de législateur qui découle de sa divinité. « Ma doctrine, répond-il, est celle de Dieu lui-même qui m'a envoyé. » Que le rationalisme imagine une parole à la fois plus concise et plus expressive pour établir, d'un seul mot, l'infinie supériorité que Jésus voulait donner à son enseignement, en le présentant comme procédant, sans intermédiaire, de Dieu même. Le second caractère que le Sauveur invoque pour sa doctrine n'est pas moins surnaturel. « Quiconque, ajoute-t-il, voudra faire la volonté de Dieu reconnaîtra, par sa propre expérience, que ma doctrine est celle de Dieu. » Toute l'économie de la rédemption du monde est renfermée dans cette phrase, en apparence si simple. L'efficacité de la grâce et de l'enseignement apportés au genre humain par le Verbe incarné ne saurait agir seule et sans la coopération de la volonté

Caractère divin des paroles du Sauveur.

individuelle. L'homme s'est perdu en se faisant le collaborateur de Satan, il ne peut se sauver qu'en devenant le coopérateur de l'Homme-Dieu. L'expérience personnelle que Jésus demande aux Juifs, l'Église la demande encore, et l'exigera, d'une manière absolue, de chacune des âmes qui voudront profiter des miséricordieux trésors de la Rédemption. Libre aux esprits indociles et superbes de rejeter une condition qui révolte leur fierté ! Le Fils de Dieu, qui les a aimés jusqu'à mourir pour eux, a préféré répandre la dernière goutte de son sang, plutôt que de porter atteinte à ce libre arbitre dont ils font un si déplorable usage. Mais la parole de Jésus-Christ n'en reste pas moins d'une vérité d'application qui triomphe de toutes les hostilités et survit à tous les siècles. « Quiconque voudra se résoudre à accomplir sur soi-même la volonté de Dieu reconnaîtra la vérité de la doctrine de Jésus-Christ. » Demandez à tous les convertis de l'Évangile si cette lumière intérieure, plus éclatante que le soleil, si cette évidence de la foi, si cette effusion de chaleur et de vie divines leur ont jamais fait défaut. Merveilleuse puissance de la doctrine évangélique, dont l'expansion doit transformer l'individu dans le plus intime de sa personnalité, combattre toutes les mauvaises passions, porter le fer et le feu dans les plaies ignominieuses du cœur, et triompher de l'homme avec le concours de la volonté humaine ! Plus on y voudra réfléchir, plus on sentira que pour conquérir le monde entier, il a fallu de toute nécessité, que l'Évangile fût divin [1]. Jésus-Christ l'affirme

[1] Dans l'impossibilité de commenter chacune des paroles du Sauveur avec l'étendue qu'elle exigerait, nous sommes contraints d'omettre une foule de détails intéressants. Cependant nous ne pouvons passer sous silence cette réflexion de Cornelius a Lapide : « Quand Notre-Seigneur, dit-il, prononce cette parole : Celui qui parle de soi-même cherche sa propre gloire; mais celui qui recherche uniquement la gloire de celui dont il tient sa mission, celui-là est digne de foi, » il fait un véritable syllogisme, dont voici les trois propositions : Celui qui parle de soi-même cherche sa propre gloire. Or, moi Jésus, je ne recherche pas ma propre gloire, mais celle de mon Père, ainsi que tous mes actes et tous mes discours le proclament. Donc ce n'est pas moi qui parle, c'est mon Père dont je cherche à propager la gloire. L'illustre commentateur en s'exprimant ainsi, il y a trois siècles, avait-il prévu qu'un sophiste écrirait que « l'argumentation de Jésus, jugée d'après les règles de la logique aristotélicienne, est très-faible ? »

une seconde fois, avec une précision qui ne laisse place à aucun subterfuge. La loi de Moïse, aux yeux de tous les Juifs, était une loi divine. Le Sauveur la prend comme terme de comparaison avec sa propre loi. Moïse, leur dit-il, vous a donné la loi du repos sabbatique, tout en renouvelant le précepte de la circoncision imposé aux Patriarches [1]. Or la circoncision, cet acte de purification partielle, vous la pratiquez sans scrupule le jour du sabbat. Comment donc voulez-vous me mettre à mort, moi qui ai purifié et rendu sain le corps d'un paralytique, un jour de sabbat? Telle est l'argumentation de Notre-Seigneur au temple de Jérusalem. Pour la trouver « très faible, en la jugeant d'après les règles de la logique aristotélicienne, » il faut n'avoir compris ni Aristote ni l'Évangile. Le texte sacré a des profondeurs que le génie de saint Augustin et de Bossuet, après une vie entière de pieuses méditations, n'avait pas complétement explorées. L'Océan recèle ainsi, dans le secret de ses abîmes, des régions qui défient la sonde du nautonnier et l'œil de la science. La nouvelle critique, après une lecture superficielle et légère, n'a pas rougi de jeter l'insulte à l'infini divin de l'océan évangélique, où les horizons s'élargissent sous les pas de l'humanité, à mesure qu'on les parcourt, où les dimensions du Verbe Éternel se sont voilées sous la simplicité d'une humble parole humaine, comme l'azur d'une eau calme et limpide recouvre des abîmes sans fond.

Caractère prophétique

11. « Pourquoi cherchez-vous à me mettre à mort? » demande le divin Maître. Cette interrogation tombée des lèvres de Jésus irrite toutes ces consciences coupables. Qui donc avait appris au Sauveur le complot tramé contre sa vie? Jésus-Christ arrivait de la

[1] Le texte de la loi mosaïque relatif à la circoncision était celui-ci : « L'enfant sera circoncis le huitième jour après sa naissance. » (*Genes.*, XVII, 12; *Levit.*, XII, 3.) Lors donc que la naissance d'un fils d'Israël avait eu lieu un jour de sabbat, la circoncision lui était conférée au sabbat suivant, sans que la loi du repos sacré prévalût, en cette occurrence. Évidemment donc si l'on ne transgressait point le précepte sabbatique, par une opération aussi grave et aussi compliquée, la simple parole prononcée par le divin Maître, en guérissant le paralytique de Béthesda, ne pouvait constituer, même aux yeux du plus méticuleux des Juifs, une infraction à la loi du repos sabbatique.

Galilée ; les quatre premiers jours de la solennité des Tabernacles s'étaient écoulés sans qu'il fût présent. Toutefois, il ne se trompe pas sur les véritables intentions du Pharisaïsme à son égard. « Pourquoi cherchez-vous à me mettre à mort? » dit-il de cette voix souveraine, qui révèle toute vérité. — « Vous êtes possédé du démon! » reprend la multitude irritée, comme si elle disait : Une inspiration pareille ne peut venir que de l'esprit du mensonge. « Car enfin qui donc cherche à vous faire mourir? » La réponse à cette dénégation ne se fit pas attendre, et le Sauveur n'eut point à la prononcer lui-même. Un groupe de quelques habitants de Jérusalem, en passant sous les portiques, et en apercevant Jésus, dit alors : « N'est-ce pas là celui que les princes cherchent à mettre à mort? Le voilà qui parle en public, sans qu'on l'inquiète. Les princes du peuple auraient-ils reconnu qu'il est véritablement le Christ? Cependant nous savons d'où est celui-ci, tandis que le jour où le Christ fera son avénement, nul ne saura d'où il est. » Ces réflexions spontanément échangées entre d'obscurs habitants de Jérusalem, à la vue du Sauveur, nous font comprendre à la fois l'animosité du Sanhédrin et l'attitude perplexe de la foule, sollicitée d'un côté par les ennemis de Jésus, attirée, de l'autre, par la réputation extraordinaire et l'auréole surhumaine qui environnaient le divin Fils de Marie. Le nom du Christ, ce nom qui résume l'espérance de quarante siècles, et doit compléter la mission historique du peuple hébreu, sort de toutes les lèvres, aussitôt que Jésus paraît. Est-il le Messie, proclamé par Jacob mourant, promis par Moïse, chanté par David, signalé par Isaïe et tous les prophètes? Les princes d'Israël ont-ils enfin reconnu le Messie, tant désiré, sous les traits de Jésus de Nazareth? Mais en parlant du Christ, Isaïe a dit : « Nul ne saurait raconter sa génération [1]; » Michée s'est exprimé plus péremptoirement encore : « Il procédera, dit-il, de l'origine même, et des jours de l'éternité [2]. » La prophétie messianique de David n'était pas moins formelle : « Avec vous, disait-il, le principe de toutes choses, au jour de votre gloire, dans les splendeurs

[1] Isai., LIII, 8. — [2] Mich., V, 2.

des saints! Voici que je vous ai engendré de mon sein, avant l'aurore des âges! Vous êtes le Prêtre éternel, selon l'ordre de Melchisédech [1]. » Chacun de ces rayons lumineux, qu'il nous est aujourd'hui si facile de rattacher à l'immortelle couronne de Jésus-Christ, étaient pour les Juifs autant de problèmes à résoudre. Le Christ devait apparaître, au milieu des âges, comme la figure patriarcale de Melchisédech, dont nul ne connaissait le père. Or les Juifs croyaient connaître le père de Jésus; ils le nommaient Joseph. Nos modernes rationalistes en savent autant qu'eux sur ce point. La génération du Messie devait être inconnue aux mortels. Or les Juifs croyaient savoir positivement que Jésus était fils de Joseph et de Marie. L'origine du Messie devait remonter au delà des temps, et se perdre dans les splendeurs des saints. Or les Juifs croyaient pouvoir affirmer que Jésus sortait de l'humble maison d'un charpentier de Nazareth. Telle était cette situation pleine de doutes et d'incertitudes, et telle qu'il ne s'en vit jamais ailleurs qu'à Jérusalem. Voilà pourquoi Notre-Seigneur, élevant la voix, au milieu du Temple de son Père, répond par une affirmation directe de sa divinité : « Vous savez qui je suis! Vous savez d'où je viens! Mais je ne viens pas de moi-même. Celui qui m'a envoyé, et que vous ne connaissez pas, celui-là est la vérité! Moi je le connais, parce que je procède de lui, et c'est lui qui m'a envoyé. » Procéder de la vérité, c'est-à-dire de Jéhovah, c'était descendre de Dieu même. La foule ne se méprend point, comme les sophistes de nos jours, sur la portée de cette parole. Elle se soulève contre ce qu'elle croit un blasphème. Mais l'heure de Jésus n'est pas encore venue, et l'effort de tant de bras hostiles est paralysé par une puissance souveraine. Cependant un grand nombre de Juifs sont amenés à la foi : « Le Christ lui-même, disent-ils, pourrait-il faire plus de merveilles que n'en accomplit cet homme? » L'évidence des miracles, annoncés comme le signalement divin du Messie, tranche à leurs yeux toutes les difficultés, et produit la conviction dans leurs âmes.

12. « Or, continue le texte sacré, les pharisiens et les princes des Le Sanhédrin

[1] Psalm., CIX, 4, 5.

envoie des soldats pour s'emparer de Jésus.

prêtres, informés de ces rumeurs, envoyèrent des gardes pour se saisir de la personne de Jésus. Il dit à ces officiers : Je serai encore un peu de temps parmi vous, ensuite je retournerai à Celui qui m'a envoyé. Vous me chercherez alors, mais vous ne me trouverez plus, et vous ne pouvez venir où je suis. — Les Juifs l'entendant parler ainsi se disaient entre eux : Où ira-t-il donc, pour que nous ne puissions pas le trouver? Veut-il se rendre parmi les Hébreux dispersés dans les diverses contrées du monde? Se fera-t-il le docteur des Gentils? Que signifie cette parole : Vous me chercherez sans pouvoir me trouver, et vous ne pouvez venir où je suis[1]? » Les officiers des princes des prêtres et des pharisiens n'osèrent pas exécuter l'ordre qu'ils avaient reçu. En approchant du Sauveur ils le trouvèrent instruit de leur mission, comme s'il avait été présent au conciliabule qui venait de se réunir contre lui. Et cependant Jésus n'avait pas quitté les parvis du Temple; il n'avait pas interrompu sa prédication au peuple. La narration évangélique repose sur un *substratum* continu de miracles, dont les plus frappants sont parfois les moins aperçus. Le rationalisme ne semble pas même avoir soupçonné celui-ci. Il s'est débarrassé des prodiges de guérison par la fameuse théorie « du contact d'une personne exquise. » Mais il passe sous silence ce phénomène, assez remarquable pourtant, des gardes apostés par les princes des prêtres et les pharisiens, dont le bras déjà levé s'arrête soudain à la voix de Jésus. « Son heure n'était pas venue, » dit l'Évangéliste. Est-ce que cette argumentation aurait paru à nos sophistes conforme « aux règles de la logique aristotélicienne ? » Quoi donc ! Jésus était-il le maître du temps, le roi des heures et des siècles? l'Évangile l'affirme, et l'Église catholique le croit. Mais le rationalisme moderne prétend le contraire. Qu'il veuille donc nous expliquer comment Jésus lisait dans le plus intime des cœurs, et pénétrait, à distance, à travers les portes fermées du Sanhédrin, tous les conseils de fureur et de haine dirigés contre sa personne! Qu'il nous dise pourquoi les gardes s'arrêtent devant la majesté désarmée du Sauveur ! Enfin

[1] Joan., VII, 30, 31.

qu'il nous donne une raison naturelle de cette prédiction maintenant réalisée, du Sauveur aux Juifs : « Vous me chercherez et vous ne me trouverez plus. » Depuis dix-huit cents ans les fils de Jacob cherchent le Messie sur toutes les plages de l'univers. L'ont-ils trouvé ? Le trouveront-ils jamais, en dehors de Jésus de Nazareth, qu'ils ont crucifié ?

Les sources d'eau vive ouvertes par Jésus-Christ. L'eau de la piscine de Siloé.

13. « Au dernier jour de la fête des Tabernacles, qui en est le plus solennel, reprend l'Évangéliste, Jésus, debout sous les portiques du Temple, disait à haute voix : Si quelqu'un a soif, qu'il vienne à moi, et qu'il boive. Quiconque croit en moi, verra des sources d'eau vive, selon l'expression de l'Écriture, jaillir de son sein ! — Or, il voulait parler de l'Esprit que reçoivent ceux qui croient en lui. Car, à cette époque, l'Esprit-Saint n'était pas encore donné aux fidèles, parce que Jésus n'était point encore entré dans sa gloire [1]. » Le huitième jour de la solennité des Tabernacles, tous les Hébreux quittaient les tentes de feuillage, à l'ombre desquelles ils venaient de passer une semaine, en souvenir du séjour de leurs aïeux au désert sous les pavillons de Moïse. La multitude tout entière, réunie sous les portiques du Temple, assistait au sacrifice du matin ; ce jour-là nul autre qu'un Juif ne pouvait prendre part à la solennité, et le parvis des Gentils restait vide. Après l'immolation des victimes sur l'autel, un prêtre, désigné pour cet office, se rendait à la source de Siloë, où il puisait trois mesures d'eau vive, dans une coupe d'or. Précédé des lévites, il revenait au Temple par la porte de l'Eau, la même par laquelle Notre-Seigneur fit lui-même son entrée triomphale. Il était reçu au son des trompettes sacrées, et montait à l'autel. Aux deux angles étaient disposées deux coupes d'argent, l'une vide, l'autre remplie de vin. L'eau de la coupe d'or était transvasée dans la coupe vide, puis mêlée au vin de la troisième. Cependant le peuple, portant à la main des palmes, des branches de myrte et de figuier, défilait processionnellement autour de l'autel, en chantant les hymnes de délivrance. Quand l'*Alleluia*, qui terminait chacune des strophes

[1] Joan., VII, 37-39.

alternées par deux chœurs de musiciens, se faisait entendre, tous les rameaux étaient agités et élevés en l'air, avec des acclamations joyeuses. Après le défilé, le prêtre offrait une libation, sur l'autel du Seigneur, avec l'eau de Siloë mêlée de vin; et le peuple assemblé chantait d'une seule voix ces paroles du prophète Isaïe : « Vous puiserez avec allégresse aux sources du Sauveur [1]. » Telle était la cérémonie solennelle qui rappelait aux Juifs les sources miraculeuses ouvertes par Moïse au désert; les fontaines et les palmiers d'Élim; les tabernacles d'Israël et les pavillons de Jacob, salués jadis par le fils de Béor, enfin les grappes de raisin rapportées par les envoyés du grand Prophète, en témoignage de la fécondité de la Terre promise, où les enfants d'Abraham devaient échanger l'eau des torrents pour le vin qui réjouit le cœur de l'homme. L'époque de la fête des Tabernacles était celle où l'on venait de recueillir, sur les collines d'Engaddi et de Jéricho, le fruit de la vigne. La reconnaissance pour les bénédictions du Très-Haut se mêlait ainsi aux traditions séculaires de l'histoire nationale. Chacun des fils d'Abraham rapportait à sa demeure et conservait toute l'année les *Lulabim*, ou rameaux de la fête des Tabernacles. Telles furent les circonstances au milieu desquelles le divin Maître, faisant allusion à l'eau de Siloë offerte sur l'autel du Temple et aux paroles prophétiques d'Isaïe, s'écriait : « Quiconque croit en moi, verra des sources d'eau vive jaillir de son sein. » Les usages et les cérémonies hébraïques servent ici de commentaire à l'Évangile.

Le Sanhédrin et Nicodème.

14. « Parmi la foule qui avait entendu ses discours, continue saint Jean, les uns disaient : C'est vraiment un Prophète ! D'autres : C'est le Christ ! — Mais, reprenaient quelques autres, est-ce que le Christ doit venir de Galilée ? L'Écriture n'enseigne-t-elle pas que le Christ sortira de la race de David, et de la cité de Bethléem, où naquit David ? — Il s'éleva donc une discussion parmi le peuple à son sujet. Quelques-uns voulaient se saisir de sa personne; cependant aucun n'osa porter la main sur lui. Les gardes envoyés par les pontifes et les pharisiens revinrent donc à leurs maîtres : Pourquoi

[1] Isa., XII, 13.

l'amenez-vous point? demandèrent ceux-ci. — Les soldats rédirent : Jamais homme n'a parlé avec la puissance de cet mme! — Quoi! s'écrièrent les Pharisiens, vous aurait-il séduits ous-mêmes? Est-ce qu'un seul des princes d'Israël, ou des docteurs, croit en lui? Toute cette populace, qui l'admire, n'entend rien à la Loi; c'est une troupe de maudits! Or, Nicodème, celui qui était venu précédemment la nuit s'entretenir avec Jésus, assistait à cette réunion des pharisiens. Notre Loi, dit-il, permet-elle de condamner un homme, avant de l'avoir entendu lui-même, et de s'être enquis impartialement de sa conduite? — Les pharisiens indignés lui répondirent : Et vous aussi, êtes-vous devenu Galiléen? Étudiez les Écritures. Vous y verrez que le Prophète ne doit pas sortir de la Galilée. — Le conseil fut levé ensuite, et chacun retourna en sa demeure[1]. »

15. La préoccupation universelle des Juifs, celle du prochain avénement du Christ, et l'étude de tous les caractères messianiques indiqués par le Testament Ancien, se manifestent avec une remarquable énergie dans ce double dialogue du Sanhédrin et du peuple. La multitude, à qui les docteurs infligent le reproche d'ignorance, sait pourtant, à n'en pouvoir douter, que le Christ promis par les Prophètes doit venir de Bethléem. Le texte de Michée[2] a vulgarisé cette notion, qui a revêtu dans tous les esprits le caractère d'une certitude dogmatique. Les pharisiens, malgré leurs dédains affectés, n'ont pas à ce sujet une autre croyance. Ils renvoient Nicodème aux Écritures, pour se convaincre que le *Prophète* ne saurait venir de Galilée. Mais la discussion qui s'élève parmi la multitude a un aspect plus particulièrement intéressant, au point de vue de la critique moderne. Comment, disent les rationalistes, pouvait-on soulever l'objection de Bethléem, s'il eût été de notoriété publique que Jésus était né en cette ville? La polémique engagée par les Juifs sur ce terrain, prouve péremptoirement que le récit évangélique de la naissance à Bethléem est une interpolation apocryphe, inventée après coup pour les besoins de la cause.

Bethléem et Nazareth.

[1] Joan., VII, 40 ad ultim. — [2] Mich., V, 2.

— C'est là un des arguments les plus chers à l'école de nos sophistes. Nous l'avons déjà rencontré, à propos de la vocation de Nathanaël, nous le retrouverons à l'occasion du titre de la Croix, inscrit par Pilate. Il importe donc de le discuter ici et d'en faire ressortir, par le texte même de l'Évangile, l'incroyable inanité. La foule qui entourait Notre-Seigneur au Temple était composée de Juifs venus de tous les points du monde pour assister à la fête nationale. Elle se composait à la fois des habitants de Jérusalem, des Hébreux fixés sur le sol de la Palestine, des pèlerins d'origine juive, établis dans les autres contrées de l'univers, et compris sous la dénomination officielle de Juifs de la dispersion; enfin des prosélytes, c'est-à-dire des étrangers convertis à la foi mosaïque. Or, les détails particuliers de la naissance de Jésus-Christ à Bethléem ne pouvaient évidemment pas être connus de toute cette foule, de provenances et de patries si diverses. Nos rhéteurs font ici le même paralogisme qu'ils reprochent à juste titre aux historiens du siècle de Louis XIV, lesquels nous représentent la cour de Clovis sous les traits de celle de Versailles. Ils raisonnent comme si les Hébreux, assemblés sous les portiques du Temple pour la fête des Tabernacles, avaient pu, dès ce moment, lire l'Évangile de saint Matthieu et de saint Luc, et y apprendre que Jésus-Christ était né à Bethléem. Dans la réalité, l'épisode de Bethléem, aujourd'hui d'une notoriété universelle, n'était alors connu que d'un fort petit nombre de témoins. Un prophète, réunissant en sa personne les caractères messianiques de puissance surnaturelle et d'enseignement divin, surgissait tout à coup au sein du peuple juif. Toutefois il sortait de Nazareth en Galilée, après trente ans d'obscurité, dans les labeurs d'une condition où il avait gagné à la sueur de son front le pain de chaque jour. La Galilée, patrie de son adolescence, n'était pas le pays où il était né. Mais, à l'exception de ses proches, qui pouvait le savoir? Un quart de siècle s'était écoulé depuis la mort d'Hérode. L'époque de la naissance de Jésus-Christ dans le *Præsepium* de Bethléem n'eût pas même été remarquée par la nation, sans l'arrivée des Mages à Jérusalem. Le massacre des Innocents, qui la suivit de près, avait dû complétement faire perdre toutes les espé-

rances provoquées par cet incident extraordinaire. Vingt-cinq ans de silence sont quelque chose dans la vie d'un peuple; et lorsque le Sauveur, quittant l'atelier du charpentier Joseph, se manifesta sur les bords du Jourdain et du lac de Tibériade, à moins d'une révélation particulière, nul ne pouvait lire sur le front du divin artisan de Nazareth : Celui-ci est né à Bethléem! Pour bien comprendre l'absurdité de l'hypothèse rationaliste, il suffit donc de se placer avec elle sur le terrain qu'elle s'est choisi. Comment la multitude juive, qui avait vu s'écouler à Nazareth les vingt-cinq premières années de la vie de Jésus, aurait-elle pu, sans un miracle, donner à Jésus un autre nom que celui de Nazaréen? Comment, sous le silence et l'obscurité de cette vie cachée, la multitude juive aurait-elle pu, sans un miracle, deviner les réalités divines? Comment enfin, quand toute la Galilée parlait de son compatriote Jésus de Nazareth, la multitude juive aurait-elle pu, sans un phénomène d'incroyable perspicacité, savoir que Jésus n'était pas Galiléen? L'erreur des Juifs était, disons-le, très-naturelle d'une part, et vraiment providentielle de l'autre. Il fallait que le Christ fût mis à mort; les prophètes l'avaient annoncé. Mais, comme dit saint Paul, « jamais les Juifs n'eussent crucifié le Roi de gloire, » s'ils avaient tous clairement distingué l'auréole divine qui l'environnait. Le mélange de lumière et d'obscurité que nous signalons ici est le trait le plus caractéristique de l'œuvre de notre rédemption. Le méconnaître serait renverser toute l'économie du salut. Cependant pourquoi une discussion s'élève-t-elle parmi la multitude? S'il ne se fût pas trouvé, au Temple de Jérusalem, des témoins qui affirmaient la naissance de Jésus à Bethléem, la controverse eût été impossible. Nul n'aurait pu, au terme des prophéties messianiques, songer à attribuer au Sauveur le titre de Christ. Et pourtant le texte évangélique est formel. « Un grand nombre crurent en lui, » dit saint Jean. Par conséquent, un nombre considérable de témoins racontèrent que le Galiléen Jésus était né, sous l'empire de circonstances exceptionnelles, dans la cité de David. Ils rendirent compte de cette anomalie apparente entre le texte formel des prophéties et le titre de Nazaréen universellement attribué à Jésus. Ce

que Marie avait fait aux noces de Cana, en faveur de Nathanaël et des premiers disciples, se reproduisit sous les portiques du Temple, et l'unité merveilleuse de l'histoire évangélique éclate ainsi, à travers tous les sophismes et toutes les arguties sous lesquels on prétendait l'étouffer.

La montagne des Oliviers. La prière.

16. Le dernier jour de la fête des Tabernacles, le peuple qui avait passé la semaine sous des tentes de feuillage, rentrait, après le sacrifice du soir, dans l'intérieur des maisons. Le texte sacré fait allusion à cet usage national, en disant : « Chacun revint à sa demeure. » Mais le divin Maître, ainsi qu'il le disait lui-même, « n'avait pas où reposer sa tête. » Il sortit donc de Jérusalem et passa la nuit sur la montagne des Oliviers. Cette colline s'élevait à une demi-lieue de la ville sainte, au milieu de la plaine du Cédron, avec ses bois de citronniers, de grenadiers, de figuiers et de palmiers. Du sommet, la vue domine la cité de David et les campagnes d'Hébron. Là, sous un bouquet d'oliviers, était située la grotte de Gethsémani, à quelques pas du village de Betphagé. Tel était l'asile où Notre-Seigneur avait accoutumé de passer les nuits en prière. L'hospitalité que Bethléem avait refusée au Dieu de la crèche, était également déniée par l'orgueilleuse Jérusalem au Dieu du Calvaire. « Jésus se retira donc sur la montagne des Oliviers, » dit l'Évangéliste. — « Quand il eut terminé sa prière, un de ses disciples lui fit cette demande : Seigneur, apprenez-nous aussi à prier, de même que Jean l'a fait pour ses disciples. » Jésus leur rappela alors les paroles de l'oraison Dominicale, telle qu'il en avait précédemment donné la formule, dans le Sermon sur la montagne, et il ajouta : « L'un d'entre vous a un ami qui vient frapper à sa porte au milieu de la nuit, en criant : Mon ami, prêtez-moi sur-le-champ trois pains. Un hôte, qui m'est cher, arrive chez moi d'un long voyage, et je n'ai rien à lui servir. — De l'intérieur on lui répond : Ne m'importunez pas ainsi. La porte est fermée, mes enfants sont au lit avec moi ; je ne puis me lever en ce moment et vous donner ce que vous voulez. — Cependant si l'autre persiste à frapper, je vous dis qu'alors même que cet homme ne se lèverait point, par déférence pour un ami, il se lèvera du moins pour se soustraire à une impor-

tunité, et il donnera ce dont l'autre a besoin. Moi aussi je vous dis : Demandez, et l'on vous donnera; cherchez et vous trouverez; frappez, et l'on vous ouvrira. Quiconque demande reçoit; qui cherche trouve; qui frappe voit la porte s'ouvrir. Quand vous demandez du pain à votre père, vous donne-t-il un caillou? Quand vous lui demandez un poisson, vous donne-t-il un serpent, ou un scorpion pour un œuf? Si donc, tout méchants que vous êtes, vous savez donner de bonnes choses à vos enfants, combien plus votre Père céleste donnera-t-il son Esprit de bonté à ceux qui le lui demandent[1] ! »

Jugement de la femme adultère.

17. « Le lendemain, dès l'aurore, Jésus revint au Temple, où le peuple s'assembla autour de lui. S'étant donc assis, il enseignait la multitude. Alors les pharisiens lui amenèrent une femme convaincue d'adultère, et la présentant au milieu de l'assemblée, ils lui dirent : Maître, cette femme vient d'être surprise en adultère. Or, Moïse nous a ordonné dans sa Loi de punir un tel crime par le supplice de la lapidation. Quel est votre sentiment à cet égard? — Ils parlaient ainsi pour le tenter, espérant trouver dans ses paroles un prétexte d'accusation. Cependant Jésus s'inclinant, traçait du doigt des caractères, sur le pavé du Temple. Comme ils redoublaient leurs interrogations, il se releva et leur dit : Que celui d'entre vous qui est sans péché lui jette la première pierre! — Puis, se baissant de nouveau, il continuait à écrire. A cette réponse, ils se retirèrent l'un après l'autre, depuis les vieillards jusqu'aux plus jeunes, laissant Jésus seul avec cette femme. Se levant donc, Jésus lui dit : Femme, où sont vos accusateurs? Quelqu'un vous a-t-il condamnée ? — Personne, Seigneur, répondit-elle. — Alors Jésus dit : Je ne vous condamnerai pas non plus. Allez, et désormais ne péchez plus[2]. »

Le rigorisme humain en face de la miséricorde de Jésus-Christ.

18. Les trois pécheresses de l'Évangile, converties et réhabilitées par le divin Maître, sont la Samaritaine au bord du puits de Jacob, Magdeleine dans la maison du pharisien, et la femme adultère au Temple de Jérusalem. Singulière obstination de l'humanité dé-

[1] Luc, XI, 1-13. — [2] Joan., VIII, 1

gradée! Chacun de ces actes de miséricorde souveraine a été l'objet des plus âpres récriminations de l'hérésie. Il est visible que Satan s'est efforcé de déshériter le monde de l'espérance, en effaçant jusqu'à la dernière trace des absolutions prononcées par le Sauveur sur des fronts coupables. Les Catharins du xe siècle de l'Église, ces ancêtres du puritanisme moderne, prétendaient que la mémoire de la Samaritaine avait été calomniée, et qu'on avait toujours interprété à contre-sens la parole de Notre-Seigneur : « Vous avez eu cinq maris, et celui avec lequel vous vivez maintenant n'est pas le vôtre. » Le jansénisme poussait des cris d'horreur, en entendant appliquer à Marie-Magdeleine l'épithète de pécheresse. Enfin l'épisode de la femme adultère révoltait la délicatesse des hérétiques des premiers siècles à un tel point qu'ils crurent devoir le supprimer, dans les exemplaires de leurs Évangiles. « Ces hommes de peu de foi, ou plutôt ces ennemis de la foi véritable, dit saint Augustin, professent, avec les païens, un sentiment d'indignation souveraine contre cette histoire. Ils s'imaginent sans doute que l'indulgence du Sauveur aurait pour résultat d'encourager leurs épouses dans la voie du crime, par l'assurance de l'impunité. Ils ont donc fait disparaître ce récit de leurs *codex*. Comme si Jésus avait autorisé le désordre, quand il dit au contraire à cette femme : Allez, et ne péchez plus à l'avenir! Comme si le céleste Médecin avait dû s'abstenir de purifier une âme souillée, par déférence pour les insensés qui y trouveraient un sujet de scandale[1]! » La prétention de poser une limite à la bonté suprême, et de faire prévaloir l'exagération d'un rigorisme implacable sur les miséricordieuses condescendances de la grâce divine, est l'un des plus étranges contrastes qui aient pu se produire au sein de l'humanité! Quoi! du milieu de notre faiblesse et de notre infirmité natives, dans cet abîme d'ignominie

[1] *Sed hoc videlicet infidelium sensus abhorret (nempe reconciliari mulieri per pœnitentiam emendatæ), ita ut nonnulli modicæ fidei vel potius inimici veræ fidei, credo metuentes peccandi impunitatem dari mulieribus suis, illud quod de adulteræ indulgentiâ Dominus fecit, auferrent de codicibus suis : quasi permissionem peccandi tribuerit qui dixit : Jam deinceps noli peccare, aut ideo non debuerit mulier a medico Deo illius peccati remissione sanari, ne offensentur insani.* (S. Augustin., *De conjug. adulter.*, lib. II, *Patrol. lat.*, tom. IV, pag. 474.)

où s'agite une race déchue, parmi ces mystères de honte qui font monter la rougeur sur tous les visages et torturent en secret des consciences bourrelées, il s'est trouvé des hypocrites de vertu, de justice et de pudeur, assez audacieux pour dire au pardon de Jésus-Christ : Tu ne viendras pas jusqu'à moi! Tu insultes notre dignité! — Il en est ainsi pourtant; et toutes les inconséquences les plus monstrueuses se produisent au grand jour, dès qu'il s'agit de combattre la doctrine du salut, apportée au monde par le Verbe incarné.

19. Cependant, de toutes les pages de l'Évangile, aucune n'est marquée de caractères d'authenticité plus évidents que l'épisode de la femme adultère. La loi de Moïse punissait un crime de ce genre par la lapidation [1]. Les pharisiens et les docteurs de la loi, dont les désordres et l'immoralité étaient alors tellement scandaleux que le Talmud lui-même les flétrit avec une énergie qui défie toute traduction, avaient peu à peu laissé tomber en désuétude les rigueurs de la législation mosaïque à ce sujet. Mais, pour être inexécuté, le texte même de la loi n'en subsistait pas moins; il était lu dans toutes les synagogues. L'épreuve, à laquelle ils soumettent le Sauveur, leur offrait donc un prétexte merveilleusement imaginé pour établir toute une base d'accusation. Si Jésus-Christ répondait qu'il fallait lapider cette malheureuse, il compromettait, avec sa popularité, la réputation de condescendance, de douceur et de miséricorde dont il jouissait près de la foule. Il assumait tout l'odieux d'un jugement que la tolérance intéressée des pharisiens avait depuis longtemps fait bannir des mœurs sociales. S'il inclinait au contraire vers la clémence, s'il prononçait une parole d'absolution, il violait ouvertement la loi sainte. Les reproches analogues qui lui avaient été adressés, à propos des prescriptions sabbatiques, se trouvaient ainsi confirmés. Il se déclarait en révolte contre les institutions nationales, avouait hautement l'intention de les renverser, et devenait ainsi manifestement coupable de lèse-majesté divine. Ces calculs, si profondément hostiles, ne pouvaient avoir lieu que dans un milieu juif; à Rome ou à Athènes, ils n'eussent

Authenticité du récit évangélique.

[1] Levit., XX, 10; Deuter., XXII, 24.

pas obtenu la moindre chance de succès. Chaque détail du texte sacré porte ici l'empreinte exclusive de la civilisation hébraïque. C'était une règle absolue chez les Juifs de consulter les docteurs les plus fameux, dans les cas extraordinaires où l'application de la loi présentait des difficultés sérieuses. Il n'y avait donc rien d'insolite dans la démarche des scribes et des pharisiens, s'adressant à Jésus pour un fait aussi grave. Le peuple entier rendait hommage à la sagesse et à la prudence du Rabbi Galiléen. On s'étonnait, parmi le peuple, qu'il eût une connaissance si parfaite de la loi, quand il était de notoriété publique qu'il ne l'avait jamais étudiée. Enfin, par une coïncidence fort remarquable, le jour même où l'on amenait en sa présence la femme adultère, le lendemain de la clôture de la solennité des Tabernacles était précisément celui où la multitude célébrait la fête de la Loi. Tous les esprits devaient donc être disposés, par les préoccupations religieuses de ce jour, à s'exalter en faveur de la loi nationale, si, comme les pharisiens le supposaient, la sentence du divin Maître était une sentence d'absolution. Mais Jésus, sans répondre à l'interrogation captieuse des scribes, s'incline et trace du doigt des caractères, sur le pavé du Temple. Or, quand une femme ainsi accusée était conduite devant le prêtre, celui-ci prenait de la poussière du parvis, il écrivait, dans le livre des Malédictions, le crime qui lui était imputé. Mêlant ensuite la poussière dans l'eau d'une coupe, sur laquelle il prononçait l'anathème légal, il faisait boire ce breuvage à l'accusée. Telles étaient les formes prescrites par Moïse, pour cette sorte de jugement de Dieu. Si la femme était innocente, la potion maudite ne lui faisait aucun mal. Dans le cas contraire, on voyait cette malheureuse chanceler, s'évanouir, et expirer dans d'atroces convulsions. Voilà pourquoi Notre-Seigneur, imitant les cérémonies extérieures du jugement sacerdotal, dans ce qu'elles avaient d'immédiatement praticable, s'incline à terre, et écrit, du doigt, sur la poussière du parvis. Les pharisiens durent croire que Jésus traçait sur le pavé la formule de malédiction. Dans cette pensée, ils redoublent leurs instances pour obtenir la réponse qu'ils espèrent. Mais le Sauveur se redresse et leur dit : « Que celui de vous qui est sans péché lui

jette la première pierre! » Ainsi parle le Fils de Dieu, lisant dans le secret de ces consciences souillées; et le peuple, témoin du dérèglement et des infamies quotidiennes de ces hommes, suit du regard le trouble qu'une telle sentence occasionne parmi leur foule impure. Les accusateurs devaient, selon la loi juive, jeter la première pierre au coupable, condamné d'après leur témoignage. La réponse de Notre-Seigneur emprunte à cette disposition légale un caractère tout particulier d'énergie et de vérité terrible. Les Hébreux ne connaissaient pas l'institution moderne du bourreau. « Si un crime est commis en Israël, avait dit Moïse, on s'emparera du coupable, qui sera jugé en présence de l'assemblée; le peuple l'entraînera hors de la cité et le lapidera, mais les témoins qui auront vu et dénoncé le forfait jetteront la première pierre. Ainsi vous extirperez le mal du milieu d'entre vous. » Le jugement de la femme adultère porte donc, au plus haut degré, tous les caractères d'authenticité intrinsèque. Partout ailleurs qu'à Jérusalem, il eût été d'une impossibilité absolue.

« Je suis la lumière du monde. »

20. « Une autre fois, continue l'Évangéliste, Jésus s'adressa encore au peuple. Je suis, dit-il, la lumière du monde. Celui qui me suit ne marche point dans les ténèbres; il possédera la lumière de la vie. — Les pharisiens l'interrompirent alors : C'est vous, lui dirent-ils, qui vous rendez à vous-même ce témoignage, par conséquent ce témoignage ne saurait être vrai. — Jésus leur répondit : Quoique je me rende à moi-même témoignage, ma parole est cependant l'expression de la vérité; car je sais d'où je viens et où je vais, tandis que vous ne le savez pas. Vous jugez selon la chair; pour moi telle n'est pas la base de mes jugements. Quand je juge, mon jugement est véritable, parce que je ne suis pas seul : le Père qui m'a envoyé est avec moi. Or il est écrit, dans votre loi, que la déposition de deux témoins établit la vérité. Les deux témoins sont ici. Moi-même je me rends témoignage, et le Père, qui m'a envoyé, le confirme. — Où est votre Père? demandèrent-ils. — Vous ne connaissez ni moi, ni mon Père, répondit Jésus. Si vous me connaissiez, vous connaîtriez aussi mon Père. — Or quand Jésus par-

lait ainsi, il était dans le parvis du Trésor, et nul ne porta la main sur lui, parce que son heure n'était pas encore venue [1]. »

Le rationalisme moderne ne semble pas avoir compris un mot à ces dialogues évangéliques, échangés dans le Temple de Jérusalem entre le Sauveur et les pharisiens ses ennemis. « Ces discours roides et gauches, dit-il, dont le ton est si souvent faux et inégal, ne seraient pas soufferts par un homme de goût [2]. » En vérité, on a osé écrire cette affirmation, sans craindre que le génie de saint Augustin, de saint Thomas ou de Bossuet vînt renvoyer cette ignoble injure à la face de qui l'a lancée, en révélant tout ce que le « goût » d'un homme du XIXe siècle, capable de signer un pareil blasphème, suppose de radicale ignorance ou d'intrépide mauvaise foi! Rhéteur, vous trouvez une attitude « roide et gauche » à cette affirmation du Verbe incarné : « Je suis la lumière du monde. Qui me suivra ne marchera plus dans les ténèbres; mais il possédera la lumière de la vie! » Quel est pourtant, à l'heure présente, le soleil du monde intellectuel et moral, dont le rayon a offusqué votre regard au point de vous contraindre à la lutte impie dont vous assumez la scandaleuse responsabilité? La lumière de Jésus-Christ est partout en ce moment; vous l'avez rencontrée dans l'histoire du passé, dans le développement de notre civilisation actuelle, dans les lois, les mœurs, les traditions et les gloires au milieu desquelles vous vivez. Vous ne pouvez faire un pas sans la trouver sur votre chemin; et la meilleure preuve que cette lumière est vivante et souveraine, c'est que vous l'avez attaquée avec tant de violence. Nul ne songerait à s'acharner contre la cendre d'un mort. Dites-nous donc comment l'affirmation de Jésus-Christ, au Temple de Jérusalem, a pu se vérifier avec une si miraculeuse exactitude? Pourquoi Jésus-Christ est-il en réalité aujourd'hui la lumière du

[1] Joan., VIII, 12-20. *Le Gazophylacium* ou Trésor du Temple était, d'après Josèphe (*De Bell. jud.*, V, 5, 3), adossé au Parvis des Femmes. Le Talmud dit qu'on y avait placé des troncs destinés à recevoir les offrandes volontaires, et la contribution annuelle du didrachme, pour les besoins de l'édifice sacré et la subsistance des pauvres.

[2] *Vie de Jésus*, Introd., pag. XXIII, XXIV.

monde? Les pharisiens et les scribes ne virent dans cette prophétie solennelle qu'une exagération de vaniteuse personnalité. Mais enfin les pharisiens et les scribes n'avaient pas sous les yeux un passé de dix-huit siècles, illuminé par le rayon du Christ Rédempteur. Ils ne pouvaient percer le voile de l'avenir, et contempler les prodiges de vérité, de vie et de splendeur divine, répandus sur l'univers par le Verbe incarné. Voilà pourquoi Jésus pria pour eux, car ils ne « savaient ce qu'ils faisaient. » Ce secret méconnu par eux est aujourd'hui aussi manifeste, aussi public, aussi notoire que l'évidence même. La lumière de Jésus-Christ est partout. Il suffit d'énoncer le fait pour le constater. Et vous trouvez que c'est là « une attitude roide et gauche! » Et vous trouvez que cela ne « saurait être souffert par un homme de goût! » Vous remplissez vos deux mains de fumée pour obscurcir cette lumière immortelle qui vous blesse. Commencez donc par nous donner une explication satisfaisante de l'étonnant accord de l'histoire avec la parole de Jésus-Christ au Temple de Jérusalem. Le Sauveur a dit, quelques mois avant d'expirer sur un bois infâme : « Je suis la lumière du monde; » et aujourd'hui tout le monde civilisé proclame que Jésus-Christ est sa lumière. Si le hasard a fait la prophétie, et s'il l'a réalisée, votre hasard est aussi puissant que Dieu même, et le surnaturel que vous niez vous enveloppe, même à travers le réseau de votre terminologie sceptique.

Explication de cette parole par S. Augustin

21. La parole de Jésus-Christ aux Juifs équivalait à une solennelle affirmation de sa propre divinité. Impossible de s'y méprendre. « Les disciples de Manès, dit saint Augustin, ont essayé cependant une explication qui touche à la folie. Ils prétendent que le Christ est le soleil visible, dont la lumière brille à nos yeux mortels, et éclaire ce monde terrestre. Non, le Christ n'est pas le soleil, il est le Dieu qui a fait le soleil. Il est l'éternelle lumière par qui fut créée la lumière. Aimons cette splendeur incréée, qui a donné l'être à toutes les créatures; appliquons toute notre intelligence à la comprendre; ayons soif d'elle; pour qu'un jour il nous soit donné de venir à elle et d'avoir ainsi la vie. Par elle le flambeau du soleil a été allumé. La lumière qui a créé le soleil a voulu, par amour pour

nous, habiter cette terre, à la lumière du soleil son ouvrage. N'outragez donc point, sous le nuage de la chair dont il s'est revêtu, le divin soleil des âmes. Il s'enveloppe de ce nuage, non pour disparaître entièrement, mais pour tempérer son éclat. Lumière éternelle, lumière de sagesse et de science, il dit aux hommes, sous le voile charnel dont il s'est entouré : « Je suis la lumière du monde[1] ! » Sera-ce humilier nos modernes rationalistes de les renvoyer à l'école du grand évêque d'Hippone? Quoi qu'il en soit, ils ont encore besoin d'apprendre le sens réel de l'objection des pharisiens. « Vous vous rendez à vous-même témoignage, disaient les scribes, donc votre témoignage est nul. » C'est là une de ces argumentations fondées sur la loi juive, dont nos sophistes seraient tentés de méconnaître la logique. Toute déposition, pour avoir un caractère officiel, devait, d'après l'institution de Moïse, être appuyée au moins par deux témoignages. Tel est le sens réel de l'objection pharisaïque; et le divin Maître entre au cœur de la question, en invoquant la déclaration conforme, faite par son Père, au temps de Jean-Baptiste, sur les bords du Jourdain. — Où donc est votre Père? demandent les scribes. — Et Jésus renouvelle l'affirmation de sa divinité en répliquant : « Si vous me connaissiez, vous connaîtriez aussi mon Père. » Après cela nous laisserons le rationalisme moderne appliquer à l'argumentation de Jésus les règles de la « logique aristotélicienne! »

« Je suis avant qu'Abraham fût. »

22. « Jésus, reprend le texte sacré, leur dit encore : Je m'en vais, et vous me chercherez, mais vous mourrez dans votre péché. Là où je vais, vous ne pouvez venir vous-mêmes. — Quoi donc ! disaient les Juifs, voudrait-il se donner lui-même la mort? Est-ce pour cela qu'il dit : Vous ne sauriez venir où je vais! — Il reprit alors : Vous êtes d'en bas, et moi je suis d'en haut. Vous êtes de ce monde, et moi je ne suis pas de ce monde. Voilà pourquoi je vous ai dit : Vous mourrez dans votre iniquité; en effet, si vous ne croyez pas en moi, vous mourrez dans votre péché. — Qui êtes-vous donc ? s'écrièrent-ils. — Jésus répondit : Je suis le principe, moi qui vous

[1] Cf. Cornel. a Lapide, tom. XVI, pag. 435.

parle. J'ai beaucoup à reprendre et à condamner en vous. Cependant ma sentence n'est pas la mienne seule, elle est celle du Père qui m'a envoyé et qui est la vérité même. Ce que j'ai entendu de lui, je le manifeste au monde. — Or, ils ne comprirent pas qu'il désignait ainsi Dieu son Père; et Jésus continua : Lorsque vous aurez élevé en haut le Fils de l'homme, vous saurez qui je suis; vous reconnaîtrez que je ne fais rien de moi-même, et que je parle comme le Père m'a enseigné. Celui qui m'a envoyé est avec moi; il ne m'a pas laissé seul, et j'exécute tout ce qu'il a ordonné. — En l'entendant s'exprimer de la sorte, un grand nombre de Juifs crurent en lui. Il leur dit alors : Si vous restez fidèles à ma parole, vous serez vraiment mes disciples; vous connaîtrez la vérité, et la vérité vous rendra libres. — Nous sommes enfants d'Abraham, reprirent les Juifs. Jamais nous n'avons été les esclaves de personne. Comment donc nous dites-vous : Vous recouvrerez la liberté? — Jésus répondit : En vérité, en vérité, je vous le dis : Quiconque commet le péché, devient l'esclave du péché. Or, l'esclave ne demeure pas toujours dans la maison, tandis que le fils y est établi d'une manière stable. Si donc le Fils vous délivre, vous jouirez réellement de la liberté. Je sais que vous êtes les enfants d'Abraham; cependant vous cherchez à me mettre à mort, parce que ma parole n'a point d'accès sur vous. Ce que j'ai vu au sein de mon Père, je le dis; et ce que vous avez vu près de votre père vous le faites. — Notre père est Abraham, s'écrièrent les Juifs. — Jésus reprit : Si vous étiez les fils d'Abraham, vous feriez les œuvres d'Abraham. Or, vous voulez en ce moment me faire mourir, moi qui vous dis la vérité, telle que je l'ai entendue au sein de Dieu lui-même. Abraham n'agissait point ainsi. Vous faites donc les œuvres de votre véritable père, et ce père ne se nomme point Abraham. — Ils répondirent : Non, nous ne sommes pas des enfants d'adultère. Nous n'avons qu'un seul père, qui est Dieu! — Si Dieu était votre père, continue Jésus, vous n'auriez pour moi que de l'amour, car je procède de Dieu, et je viens de lui. En effet, je ne suis pas venu de moi-même; c'est Dieu qui m'a envoyé. Pourquoi repoussez-vous ma parole? Pourquoi ne pouvez-vous en avoir l'in-

telligence? Parce que vous procédez du démon votre père, et que vous n'agissez que d'après la volonté paternelle. Or, le démon est homicide dès l'origine; il n'a pu se maintenir dans la vérité; car la vérité n'est point en lui. En affirmant le mensonge, il est dans son domaine, puisque le mensonge est son essence et qu'il est le père du mensonge. Voilà pourquoi vous ne me croyez point lorsque je vous dis la vérité. Qui d'entre vous me pourrait convaincre de péché? Si je vous dis la vérité, pourquoi refuser de me croire? Quiconque est de Dieu, entend la parole de Dieu. Donc vous ne m'entendez point, parce que vous n'êtes pas de Dieu. — Les Juifs irrités l'interrompirent: N'avons-nous pas raison, disaient-ils, de vous traiter de Samaritain et de possédé du démon? — Jésus répondit: Je ne suis point possédé du démon; j'honore mon Père, et vous, vous me déshonorez. Ma gloire personnelle je ne la recherche pas. Un autre en prendra le soin et fera justice. En vérité, en vérité, je vous le dis: Si quelqu'un garde ma parole, il échappera à la mort pour l'éternité. — Enfin, s'écrièrent les Juifs, nous voyons maintenant que vous êtes un véritable possédé. Abraham est mort, ainsi que tous les prophètes, et vous osez dire: Celui qui gardera ma parole vivra éternellement! Êtes-vous plus grand qu'Abraham notre père, qui est mort? Êtes-vous plus grand que tous les Prophètes? Ils sont morts aussi! Qui donc prétendez-vous être? — Si je voulais me glorifier moi-même, répondit Jésus, ma gloire ne serait rien. Mais c'est mon Père qui me glorifie. Vous l'appelez votre Dieu, et cependant vous ne le connaissez pas. Pour moi, je le connais. Si j'affirmais le contraire, je serais, comme vous, un menteur. Je le connais donc et je garde sa parole. Abraham votre ancêtre a tressailli dans l'espérance de voir la lumière de mon jour: il l'a vue et a été comblé de joie. — Vous n'avez pas encore cinquante ans, dirent-ils, et vous avez vu Abraham! — En vérité, en vérité, je vous le dis, reprit Jésus, je suis avant qu'Abraham fût. — Alors ils prirent des pierres pour le lapider. Mais Jésus se cacha, et sortit du Temple [1]. »

[1] Joan., VIII, ad ultim.

23. Où donc, demandaient les critiques du siècle dernier, se trouvait-il, sous les portiques du Temple, une provision de pierres, suffisante pour armer les bras de la multitude? Le rationalisme actuel n'oserait renouveler cette objection surannée. Chacun sait aujourd'hui que la construction des parvis, commencée par Hérode l'Iduméen, se prolongea plusieurs années encore après la Passion de Notre-Seigneur. L'incident raconté ici par l'Évangile est donc une des mille preuves d'authenticité intrinsèque, qui éclatent sous chaque parole du texte sacré. Les pierres, entassées dans les cours du Temple, étaient en si grand nombre, qu'après le complet achèvement des travaux, on employa l'excédant à paver les rues de Jérusalem. Mais si la vérité historique de l'Évangile se dégage, avec une merveilleuse clarté, de toutes les investigations dont elle a été l'objet, le caractère divin de Jésus-Christ ne s'y manifeste pas avec moins de splendeur. Les sophistes modernes demandent qu'on mesure les discours du divin Maître aux règles de la logique aristotélicienne. Ils insistent pour qu'on leur signale dans l'Évangile un enseignement théologique quelconque, un seul passage qui ressemble à un dogme. Rien n'est plus facile que de les satisfaire. « Je m'en vais, dit Jésus aux Juifs; vous me chercherez et ne me trouverez plus; mais vous mourrez dans votre péché. Là où je vais, vous ne pouvez venir. » Évidemment on peut suivre un être humain partout où il va; évidemment encore il n'est aucun homme, dont la poursuite intéresse le salut de l'humanité au point que le quitter un instant c'est se vouer à la mort dans le péché, c'est-à-dire à la mort éternelle. Par conséquent Jésus établit ici solennellement, comme un dogme absolu, la nécessité de croire à sa divinité, de s'attacher à elle et de la suivre, pour obtenir la vie. Mais ce n'est là qu'un des aspects de cette parole, pleine de profondeur et de lumière. Elle renferme une double prophétie, dont la réalisation, devenue pour nous manifeste, devait alors sembler de toute impossibilité aux Juifs. Comment croire qu'un jour ils chercheraient ardemment, sans le pouvoir trouver, celui que, dans leur aveuglement, ils voulaient mettre à mort? Cependant, depuis dix-huit siècles, les Juifs cherchent le Christ, ils attendent son

Miracle de profondeur divine du discours de Jésus

apparition; ils implorent son avénement fortuné, sans le trouver jamais. D'un autre côté, Jésus prédit solennellement sa propre mort; mais il la prédit en Dieu. « Je m'en vais, » dit-il; comme s'il tenait, en sa main souveraine, la clef des portes de la vie, l'ouvrant et la fermant à sa volonté. Il ne dit pas : Bientôt vous me ferez expirer dans les plus cruels supplices. L'animosité des pharisiens et des scribes rendait assez probable une telle éventualité. Mais il déclare qu'il s'achemine lui-même, comme il lui plaît, à l'heure qu'il a marquée, pour ce voyage suprême. Cette majesté de langage étonne tellement ses interlocuteurs, qu'ils lui supposent une intention de suicide. « Voudrait-il se donner la mort? » disent-ils. Ne nous révoltons pas trop contre cette absurde interprétation des Juifs. Elle a été recueillie, en ces derniers temps, par un rhéteur sacrilége, qui s'est imaginé avoir fait une découverte, et qui a écrit de sang-froid ce blasphème : « On est tenté de croire que Jésus, voyant dans sa mort un moyen de fonder son royaume, conçut de propos délibéré le dessein de se faire tuer. » Telle est la logique de l'Évangéliste du rationalisme!

La vérité et la liberté.

24. Si la dialectique aristotélicienne avait disparu du monde, ce ne serait point à l'école de pareils sophistes qu'il faudrait la redemander! Le discours de Notre-Seigneur au Temple de Jerusalem se développe avec l'unité de doctrine et la solennité d'enseignement qui convenaient au Dieu caché, résolu de sauver le monde par la foi et les œuvres individuelles. « Je suis le principe, dit Jésus. Je descends du ciel, et vous êtes de la terre, voilà pourquoi vous ne pouvez goûter ma parole; et ainsi vous mourrez dans l'impénitence. » Les rationalistes modernes comprennent-ils ce qu'est le principe? Ils seraient tentés de redire au divin Maître l'interrogation : « Qu'est-ce que la vérité? » — « Depuis le jour où l'homme s'est distingué de l'animal, » ces noms de principe et de vérité, vides de sens, mais gros de terreurs, passent sur les consciences humaines comme des fantômes. Il serait si commode de supprimer le principe, qui est Dieu, et la vérité qui est la racine de tous les devoirs! Ne saurait-on briser ce vieux joug qui pèse sur les âmes, et affranchir enfin le monde, en proclamant qu'il n'y a ni passé, ni avenir,

que l'être moral est une chimère, et que l'unique loi se nomme : Licence? Tel est le programme de la religion naturelle. Le rationalisme ne croit pas au miracle. Eh bien, après beaucoup d'autres, que ses théories ont fait passer sous nos yeux, à son insu, en voici un nouveau, plus évident que la lumière même du jour. Tous les instincts cupides et bas, toutes les tendances perverses et corrompues, toutes les passions du cœur humain sont intéressées, au premier chef, à faire adopter un symbole qui signifie en politique : Plus d'autorité; en religion : Plus de Dieu; en pratique : Plus de lois, de tribunaux, ni de juges; en morale : Plus de devoirs; en conscience : Plus de frein. Faire, d'un trait de plume, table rase de l'autel et du prêtre, du souverain et du gendarme, de toutes les institutions, de toutes les lois, de tout ce qui gêne l'épanouissement des forces brutales, et de tout ce qui retient l'humanité sur la pente du crime, c'est là un des chefs-d'œuvre de la puissance de Satan. Or nous avons entendu naguère proclamer, au nom de la science, une pareille charte, entourée de tous les honneurs officiels, acclamée par tous les échos, et portée par toutes les ailes de la renommée. Comment se fait-il qu'elle n'ait pas conquis un seul adepte sérieux? Comment est-elle restée stérile? Comment une religion si douce, une morale si légère, un code si complaisant n'ont-ils pu élever un seul autel, convertir une seule âme, ni fonder un seul tribunal? Insensés! Il y a, en vous, et au-dessus de vous, une logique plus puissante que toutes vos déraisons. Le jour du triomphe de vos doctrines serait celui où l'humanité se coucherait dans la mort. La liberté, ce nom divin, usurpé malheureusement au bénéfice de tant d'utopies, a été définie par Jésus-Christ, au Temple de Jérusalem, lorsqu'il a dit : « La vérité vous rendra libres. » Vérité, Liberté, tels sont les deux termes inséparablement joints, dont l'union résoudra tous les problèmes devant lesquels les sociétés chancellent comme un homme ivre. En dehors de ce programme du Sauveur, qui est venu briser l'esclavage des passions, la vérité disparaît sous le sophisme, et la liberté glisse dans le désordre et le sang.

§ III. L'Aveugle-né.

Récit évangélique de la guérison de l'aveugle-né.

25. « Jésus, dit l'Évangéliste, rencontra sur le chemin un homme aveugle de naissance. Maître, demandèrent les disciples, qui donc a péché, de cet homme ou de ses parents, pour qu'il soit né aveugle? — Jésus répondit : Ni cet homme, ni ses parents n'ont péché ; mais les œuvres de Dieu se manifesteront en lui. Il me faut faire les œuvres de Celui qui m'a envoyé, pendant que le jour luit encore. La nuit vient, pendant laquelle nul ne peut agir. Pendant que je suis dans le monde, je suis la lumière du monde. — En parlant ainsi, il cracha à terre, et de sa salive délaya du limon, dont il enduisit les yeux de l'aveugle. Il lui dit ensuite : Allez, et lavez-vous dans la piscine de Siloë. — L'aveugle y alla donc, se lava, et revint voyant clair. Ses voisins et tous ceux qui l'avaient vu précédemment demander l'aumône, car il était mendiant, disaient : N'est-ce pas là cet aveugle qui mendiait, assis sur le bord du chemin? — C'est bien lui, disaient les uns. — Non, reprenaient les autres, c'est quelqu'un qui lui ressemble. — Mais l'aveugle répondait : C'est moi-même. — Comment donc vos yeux ont-ils été ouverts? lui demandaient-ils. — Il répondit : Cet homme qu'on appelle Jésus a fait de la boue, dont il m'a oint les yeux; et il m'a dit : Allez vous laver à la piscine de Siloë. J'y suis allé, je m'y suis lavé et je vois. — Ils lui demandèrent encore : Où est-il? — Et il reprit : Je ne sais pas. — Ils amenèrent cet homme naguère aveugle aux pharisiens. Or c'était un jour de sabbat que Jésus avait ainsi détrempé du limon, et ouvert les yeux de l'aveugle. Les pharisiens l'interrogèrent donc sur la manière dont il avait été guéri. Il m'a enduit les yeux de boue, répondit-il; je me suis lavé et je vois. — Quelques-uns d'entre eux dirent alors : Cet homme ne saurait être envoyé de Dieu, puisqu'il n'observe point le jour du sabbat. — D'autres répondaient : Comment un pécheur pourrait-il opérer de tels prodiges? — Il y eut discussion entre eux à ce sujet. S'adressant donc de nouveau à l'aveugle : Que dites-vous, vous-même, lui demandèrent-ils, de celui qui vous a ouvert les yeux? — C'est un

prophète, répondit-il. — Cependant les Juifs ne voulaient pas croire que cet homme eût été aveugle; ils firent donc comparaître ses parents; et les interrogeant ils leur dirent : Est-ce là votre fils, que vous prétendiez aveugle de naissance? Comment donc voit-il maintenant? — Les parents répondirent : C'est bien là notre fils, et très-certainement il est né aveugle. Comment voit-il maintenant, nous ne le savons. Qui lui a ouvert les yeux, nous ne le savons pas davantage. Interrogez-le lui-même. Il est en âge de pouvoir parler de ce qui le regarde. — Or les parents répondirent de la sorte, parce qu'ils redoutaient la colère des Juifs, qui avaient déjà résolu d'exclure de la synagogue quiconque confesserait que Jésus était le Christ. C'est pour cela que les parents dirent : Il est assez âgé pour que vous puissiez l'interroger lui-même. — Une seconde fois donc les pharisiens firent appeler l'aveugle guéri, et lui dirent : Rendez gloire à Dieu. L'homme dont vous nous parlez est un pécheur. — Il leur répondit : J'ignore s'il est pécheur. Je ne sais qu'une chose : j'étais aveugle, et maintenant je vois. — Que vous a-t-il fait? reprirent-ils. Comment vous a-t-il ouvert les yeux? — Il répondit : Je vous l'ai dit déjà et vous l'avez entendu. Pourquoi voulez-vous me le faire répéter? Est-ce que vous avez l'intention de vous faire ses disciples? — Prononçant alors sur lui l'anathème, ils dirent : Soyez vous-même son disciple. Pour nous, notre unique maître est Moïse. Nous savons que Dieu a parlé à Moïse : quant à celui-ci nous ne savons d'où il est ! — Il est bien étonnant que vous ne sachiez d'où il est, répondit-il, et que cependant il m'ait ouvert les yeux. Nous savons que Dieu n'exauce point les pécheurs, tandis qu'il entend la voix de celui qui l'honore et fait sa volonté. Il est inouï qu'un homme ait le pouvoir de rendre la vue à un aveugle-né. Si celui-ci n'était pas de Dieu, il n'opérerait point de tels prodiges. — Les pharisiens lui répondirent : Vous êtes un fils du péché et vous osez nous faire des leçons! — Ensuite ils le bannirent de la synagogue. Jésus l'apprit, et ayant rencontré cet homme, il lui dit : Croyez-vous au Fils de Dieu? — Qui est-il, Seigneur, répondit-il, pour que je croie en lui? — Jésus lui dit : Vous l'avez vu, et c'est lui qui vous adresse en ce moment la parole. — Il s'écria :

Je crois, Seigneur! — Et se prosternant, il l'adora. Jésus reprit : Je suis venu en ce monde pour le jugement du monde, afin d'ouvrir les yeux de qui ne voit pas, et d'aveugler ceux qui voient. — Quelques pharisiens, mêlés à la foule qui le suivait, entendirent cette sentence et lui demandèrent : Sommes-nous donc des aveugles? — Si vous étiez aveugles, répondit-il, votre conduite ne serait point criminelle. Mais parce que vous dites : Nous voyons ; le péché demeure en vous [1]. »

Le chapitre des miracles dans l'Evangile du rationalisme.

26. On ne lira pas sans intérêt, à la suite de cette page évangélique, les essais d'explication, hasardés par le rationalisme aux abois. « La différence des temps a changé, dit-il, en quelque chose de très-blessant pour nous ce qui fit la puissance du grand fondateur, et si jamais le culte de Jésus s'affaiblit dans l'humanité, ce sera justement à cause des actes qui ont fait croire en lui. La critique n'éprouve devant ces sorte de phénomènes historiques aucun embarras. Un thaumaturge de nos jours, à moins d'une naïveté extrême, comme cela a lieu chez certaines stigmatisées de l'Allemagne, est odieux; car il fait des miracles sans y croire; il est un charlatan. Mais prenons un François d'Assise, la question est déjà toute changée; le cycle miraculeux de la naissance de l'ordre de saint François, loin de nous choquer, nous cause un véritable plaisir. Les fondateurs du christianisme vivaient dans un état de poétique ignorance, au moins aussi complet que sainte Claire et les *tres socii*. Ils trouvaient tout simple que leur Maître eût des entrevues avec Moïse et Élie; qu'il commandât aux éléments; qu'il guérît les malades. Telle est la faiblesse de l'esprit humain que les meilleures causes ne sont gagnées d'ordinaire que par de mauvaises raisons. Qui sait si la célébrité de Jésus, comme exorciste, ne se répandit pas presque à son insu? Les personnes qui résident en Orient sont parfois surprises de se trouver, au bout de quelque temps, en possession d'une grande renommée de médecin, de sorcier, de découvreur de trésors, sans qu'elles puissent se rendre bien compte des faits qui ont donné lieu à ces bizarres imaginations.

[1] Joan., IX, integr.

Beaucoup de circonstances semblent indiquer que Jésus ne fut thaumaturge que tard et à contre-cœur; souvent il n'exécute ses miracles qu'après s'être fait prier, avec une sorte de mauvaise humeur, et en reprochant à ceux qui les lui demandent la grossièreté de leur esprit. Il est donc permis de croire qu'on lui imposa sa réputation de thaumaturge; qu'il n'y résista pas beaucoup, mais qu'il ne fit rien non plus pour y aider, et qu'en tout cas il sentait la vanité de l'opinion à cet égard. Il est impossible, parmi les récits miraculeux dont les Évangiles renferment la fatigante énumération, de distinguer les miracles qui ont été prêtés à Jésus par l'opinion, de ceux où il a consenti à jouer un rôle actif. Il est impossible surtout de savoir si les circonstances choquantes d'efforts, de frémissements et autres traits sentant la jonglerie, sont bien historiques, ou s'ils sont le fruit de la croyance des rédacteurs, fortement préoccupés de théurgie, et vivant, sous ce rapport, dans un monde analogue à celui des spirites de nos jours. Toutefois ce serait manquer à la bonne méthode historique d'écouter trop ici nos répugnances, et, pour nous soustraire aux objections qu'on pourrait être tenté d'élever contre le caractère de Jésus, de supprimer des faits qui, aux yeux de ses contemporains, furent placés sur le premier plan. Il serait commode de dire que ce sont là des additions de disciples bien inférieurs à leur Maître, qui, ne pouvant concevoir sa vraie grandeur, ont cherché à le relever par des prestiges indignes de lui. Mais les quatre narrateurs de la vie de Jésus sont unanimes pour vanter ses miracles; l'un d'eux, Marc, interprète de l'apôtre Pierre, insiste tellement sur ce point que, si l'on traçait le caractère du Christ uniquement d'après son Évangile, on se le représenterait comme un exorciste en possession de charmes d'une rare efficacité, comme un sorcier très-puissant, qui fait peur et dont on aime à se débarrasser. Nous admettons donc, sans hésiter, que des actes, qui seraient maintenant considérés comme des traits d'illusion ou de folie, ont tenu une grande place dans la vie de Jésus. Faut-il sacrifier à ce côté ingrat le côté sublime d'une telle vie? Gardons-nous-en. Le problème d'ailleurs se pose de la même manière pour tous les saints et les fondateurs religieux. Presque jusqu'à nos jours,

les hommes qui ont le plus fait pour le bien de leurs semblables, (l'excellent Vincent-de-Paul lui-même!) ont été, qu'ils l'aient voulu ou non, thaumaturges [1]. »

Caractères intrinsèques d'authenticité du récit évangélique.

27. Telle est l'attitude du rationalisme en face des miracles évangéliques. « Il n'éprouve, dit-il, aucun embarras. » Cette affirmation préliminaire ressemble au brevet de courage que se décerne à soi-même un poltron devant l'ennemi. On se défie toujours d'une bravoure qui sent le besoin de s'attester elle-même. A ce point de vue, rien n'est moins habile que la précaution oratoire du moderne rhéteur. Il lui fallait se montrer fort, sans se préoccuper de le paraître d'avance. Or le chapitre de la *Vie de Jésus,* intitulé : *Miracles*, d'où nous avons extrait les passages qu'on vient de lire, est certainement le moins osé et le moins brave de l'œuvre tout entière. On nous permettra d'invoquer à notre tour les règles de la logique aristotélicienne. Le rationalisme ne saurait s'en plaindre, et d'ailleurs, qu'il le veuille ou non, la maxime chrétienne : « On emploiera pour vous la mesure dont vous vous serez servi pour les autres, » a prévalu dans nos civilisations modernes. Essayons donc d'appliquer la théorie nouvelle du miracle au récit évangélique de la guérison de l'aveugle-né. En passant sur le chemin, le divin Maître rencontre ce malheureux. Nul ne sollicite en sa faveur l'intervention toute-puissante du Verbe incarné. L'infirme lui-même n'élève pas la voix; il se contente d'exposer aux regards des passants le spectacle de sa misère, et il se tait. — « Rabbi, demandent les disciples, qui donc a péché, de cet homme ou de ses parents, pour qu'il soit né aveugle? » Une pareille question ferait sans doute éclore un sourire, sur les lèvres de nos sophistes. Mais il y avait à Jérusalem deux opinions sur la préexistence des âmes. L'historien Josèphe [2] nous les a conservées. Les docteurs pharisiens admettaient la métempsycose pythagoricienne. Ils croyaient qu'une vie antérieure, capable de mérite ou de démérite, avait été le partage des êtres humains actuellement existants. C'était en ce sens qu'Hérode Antipas pouvait craindre que l'âme de Jean-Baptiste ne fût passée

[1] *Vie de Jésus*, pag. 257-258, 265-267. — [2] Joseph., *De Bell. judaic.*, lib. II, cap. VIII.

en la personne de Jésus de Nazareth, après le crime de Machéronta. La seconde opinion consistait à dire qu'au jour de la création, toutes les âmes avaient simultanément reçu l'être. En attendant qu'elles vinssent habiter un corps, elles restaient, dit le Talmud, sous le trône de la gloire céleste. L'interrogation des disciples est donc en conformité parfaite avec les préjugés locaux et le milieu contemporain. Ou l'âme de l'aveugle-né, préexistante au corps, avait pu contracter, dans une vie précédente, des souillures qu'elle expiait maintenant; et, en ce cas, l'infirme eût été coupable. Ou bien, la faute, au lieu d'être personnelle, devait être imputée aux parents de ce malheureux, d'après l'interprétation également pharisaïque du texte de l'Écriture ; « Je suis Jéhovah, ton Dieu, le Fort, le Jaloux, visitant l'iniquité des pères dans leurs fils, jusqu'à la troisième et à la quatrième génération de mes ennemis[1]. » Ainsi la question posée par les disciples ne s'élève pas au-dessus du niveau des préoccupations vulgaires. Elle est l'expression spontanée et vraie des mœurs du temps. Libre à nos esprits forts de la prendre en pitié, et pourtant que savent-ils de la question de l'âme ? Mais impossible de méconnaître son caractère d'évidente authenticité. « Ni les péchés de cet homme, ni ceux de ses parents, répond Jésus, ne sont cause de son infirmité. Il en est ainsi pour que les œuvres de Dieu soient manifestées en lui. Je suis la lumière du monde. » Et le Sauveur le prouve, en rendant la vue à l'aveugle-né. « Il ne se fait point prier ; » on ne saurait trouver sur son visage la moindre apparence de « mauvaise humeur ; » il ne « reproche » à aucun de ses interlocuteurs « la grossièreté de son esprit. » Mais il faut avouer qu'il fait intervenir, dans l'action inattendue et libre de sa volonté souveraine, « une circonstante choquante. » De la salive de sa bouche, il délaie à terre un peu de limon, qu'il applique sur les paupières de l'aveugle. Ni le spiritisme, ni la médecine scientifique, ni « les charmes d'une rare efficacité du sorcier le plus puissant » n'ont jamais rien eu d'analogue à cette boue détrempée, qui va rendre la vue à un aveugle. Et quelle délicate organisation pourrait

[1] Exod., xx, 5.

supporter l'idée d'un remède aussi révoltant, imaginé comme à plaisir en contradiction avec le but qu'on se propose? Si l'on voulait aveugler un homme clairvoyant, on pourrait user à coup sûr d'un procédé semblable. Mais le doigt qui a pétri l'argile dont l'homme fut formé est précisément celui qui délaie un peu de limon pour l'aveugle de Jérusalem. La main qui a transformé la boue primitive en cette admirable structure de notre corps, a seule le secret de changer en un organe parfaitement constitué le limon qu'elle applique sur des yeux éteints. Quoi donc! Jésus-Christ serait-il le Dieu créateur? Est-ce là réellement la logique de l'Évangile?

Le rationalisme et la logique aristotélicienne.

28. Oui certes! et cette conclusion ressort invinciblement de chacune des expressions du Livre sacré. Vous dites : « Jésus n'a pas fait de miracles » et vous ajoutez que cependant « tous ses historiens sont unanimes pour vanter ses miracles. » Vous dites « qu'on serait tenté, par respect pour le caractère de Jésus, de supprimer des faits qui, aux yeux de ses contemporains, furent placés au premier plan, » et vous ajoutez « que des actes maintenant considérés comme des traits d'illusion ou de folie ont tenu une grande place dans la vie de Jésus. » Vous affirmez enfin que « la critique n'éprouve, devant ces sortes de phénomènes historiques, aucun embarras, » et vous ajoutez que « Marc, » le plus autorisé à vos yeux des historiens de Jésus, « le représente comme un sorcier très-puissant qui fait peur, et dont on aime à se débarrasser. » Allez donc, si vous le pouvez, appliquer ces contradictions flagrantes à l'inflexible mesure de la « logique aristotélicienne. » Quand le oui et le non, l'affirmation et la négation, l'être et le non-être seront reconnus comme des termes identiques par le genre humain, alors peut-être vous aurez trouvé la seule logique qui puisse justifier votre théorie. En attendant, vous êtes condamné à redire sans cesse, avec une assurance désespérée : « La critique n'éprouve, en présence de ces sortes de phénomènes historiques, aucun embarras! »

La logique de l'aveugle-né.

29. Les pharisiens furent moins heureux : et leur conduite vis-à-vis de l'aveugle-né accuse le plus terrible des embarras. Cracher

à terre et porter du bout du doigt un peu de limon détrempé sur la paupière d'un aveugle, était-ce un travail défendu par la loi du repos sabbatique? Il fallait une foi robuste pour le croire. Et cependant les pharisiens sont forcés de se retrancher derrière cette misérable argutie. N'eût-il pas été plus commode pour eux de nier le miracle lui-même et de trancher au vif la difficulté? Mais comment persuader à un aveugle-né, qui voit pour la première fois la lumière du jour, qu'il se trompe sur une réalité aussi intimement personnelle? Que répondre à un père, à une mère qui vous disent : « C'est bien là notre fils. Il est né aveugle, et maintenant il voit? » Si les docteurs juifs eussent été plus versés dans la médecine scientifique, ils auraient été frappés d'une circonstance que nous ne pouvons omettre. Lorsque la chirurgie moderne pratique avec succès l'opération d'une cataracte, on se garde bien d'exposer immédiatement l'organe de l'œil aux rayons lumineux. Une imprudence de ce genre amènerait une cécité plus terrible que la première. Ce n'est qu'avec le temps, et par une gradation savamment calculée, que la transition entre les ténèbres et la lumière peut avoir lieu sans danger. Mais aucune précaution de ce genre n'est mise en usage, pour l'aveugle de Jérusalem. Il va se laver les yeux à la piscine de Siloë, et il revient guéri. L'éclatante lumière du ciel de l'Orient, perçue pour la première fois, ne fatigue ni ne blesse son regard inaccoutumé. « C'est bien moi, » dit ce mendiant aux voisins qu'il rencontre, dont il connaissait la voix amie, et dont il distingue maintenant le visage et les traits. La lumière extérieure, qui l'inonde de ses effluves caressants, ne fait rien perdre à son âme des splendeurs internes. La dialectique de l'aveugle-né doit faire envie à nos rationalistes. « Quoi! dit-il, vous ne savez pas de qui procède celui qui m'a guéri? Mais dès qu'il agit de la sorte, il est clair qu'il procède de Dieu. » Que la Synagogue bannisse ce logicien importun ; qu'elle prononce sur lui l'anathème légal; qu'elle le renvoie ignominieusement parmi le troupeau des Gentils, à qui le judaïsme jetait l'épithète de chiens, tout cela ne fait qu'attester plus solennellement le miracle. Ici les commissions officielles n'ont pas fait défaut; les témoins ont été entendus; les interrogatoires du San-

hédrin ont été renouvelés avec toute l'insistance et la solennité désirables. La science légale s'est affirmée, à Jérusalem, avec le ton ironique et tranchant qui la caractérise toujours ; l'instruction a été habilement mêlée de demandes captieuses, d'intimidation calculée, de professions de foi énergiques. Qu'eût fait de plus un tribunal présidé par le moins « embarrassé » de nos rationalistes actuels ?

§ IV. Paraboles.

Parabole du bon Pasteur.

30. Malgré l'excommunication de l'aveugle-né, malgré la haine toujours croissante des pharisiens, Jésus continue à enseigner dans le Temple. Les pierres, dont toutes les mains s'étaient armées, quelques jours auparavant, contre le Fils de Dieu, restent maintenant entassées sous les portiques, et les scribes sont impuissants à déchaîner sur cette tête auguste un de ces orages populaires qu'ils commandent à leur gré. L'Évangéliste ne dit pas un mot du contraste si manifeste entre les tempêtes de la veille et le calme du lendemain. Sans le miracle de la piscine de Siloë, un tel revirement dans les esprits serait inexplicable. Le divin Maître était donc dans la maison de son père ; il voyait entrer, par la porte Probatique, les brebis et les agneaux destinés aux sacrifices, et il dit aux Juifs : « En vérité, en vérité, je vous le dis : Quiconque n'entre point par la porte dans la bergerie, mais s'y introduit par une autre voie, celui-là est un voleur et un meurtrier. Au contraire, celui qui entre par la porte est le pasteur du troupeau. Le portier lui ouvre, les brebis entendent sa voix ; il les appelle par leur nom et les fait sortir pour les conduire aux pâturages. Quand il les mène ainsi, il marche devant elles, et les brebis le suivent, parce qu'elles entendent sa voix. Mais elles ne suivent pas l'étranger, elles le fuient au contraire, parce qu'elles ne connaissent point sa voix. — Telle fut la parabole que Jésus leur proposa, mais ils n'en comprirent point le sens. Il reprit donc : En vérité, en vérité, je vous le dis : Je suis la porte du bercail. Tous ceux qui vinrent avant moi étaient des voleurs et des meurtriers, les brebis ne les ont point écoutés.

Moi, je suis la porte. Celui qui entrera par moi, sera sauvé : il entrera et sortira pour trouver les vrais pâturages. Le voleur ne vient que pour dérober, massacrer et détruire. Moi, je suis venu pour que les ouailles aient la vie, et la vie surabondante. Je suis le bon Pasteur. Le bon Pasteur donne sa vie pour ses brebis. Mais le mercenaire, celui qui n'est point le pasteur et à qui les brebis n'appartiennent pas en propre, dès qu'il aperçoit le loup, abandonne le troupeau et s'enfuit. Le loup s'empare des brebis et les disperse. Or le mercenaire prend la fuite, parce qu'il est mercenaire, et qu'il n'a nul intérêt personnel à s'inquiéter du troupeau. Pour moi, je suis le bon Pasteur, je connais mes brebis et elles me connaissent, de même que mon Père me connaît et que je le connais lui-même. Je donne ma vie pour mes brebis. J'ai encore d'autres brebis qui ne sont point de ce bercail; il me faut les amener, elles entendront ma voix, et il n'y aura qu'un bercail et qu'un pasteur. C'est pour cela que mon Père m'aime, et que je donne ma vie, afin de la reprendre ensuite. Nul ne me la ravit : je la donne moi-même; j'ai la puissance de la sacrifier ainsi, comme j'ai celle de la reprendre. Telle est la mission que j'ai reçue de mon Père. — Sur ces paroles de Jésus, il s'éleva encore une discussion parmi les Juifs. Un grand nombre d'entre eux disaient : C'est un possédé! c'est un fou! Comment pouvez-vous l'écouter? — D'autres au contraire : Ce ne sont point là les discours d'un possédé. Est-ce qu'un démoniaque aurait le pouvoir d'ouvrir les yeux des aveugles[1] ? »

31. L'image du bon Pasteur est celle qu'on retrouve le plus fréquemment dans les peintures des Catacombes[2]. Le troupeau persécuté des ouailles du Christ aimait à contempler les traits du divin Pasteur. Il est donc incontestable que les premiers fidèles, réunis à Rome sous la conduite de Pierre et de ses successeurs, entendaient la parabole évangélique dans le sens que le catholicisme lui donne encore aujourd'hui. Que nos frères séparés consentent à étudier, dans sa simplicité et son admirable énergie, la parole du

Un seul bercail, un seul Pasteur

[1] Joan., x, 1-21. — [2] Fu dessa ai primi fedeli tanto cara e famigliare che ad ogni passo la si vede espressa ne' cubicoli cimiteriali. (Mozzoni, *Tavole della storia della Chiesa universale*. Secol. 1°, pag. 11.)

Sauveur : « Il n'y aura qu'un bercail et qu'un pasteur. Je suis ce Pasteur, toujours visible, toujours agissant, dont les brebis ne cesseront jamais d'entendre la voix. » L'allégorie employée par Notre-Seigneur en cette circonstance, était depuis longtemps familière aux Juifs, que l'Écriture désigne sous le nom de : « Brebis choisies du bercail de Jéhovah. » Les pasteurs dirigeant le troupeau étaient les docteurs de la loi, les scribes et les pharisiens. Ils venaient d'exclure de leur sein l'aveugle miraculeusement guéri. La même excommunication menaçait quiconque, à l'avenir, confesserait comme lui la divinité du Sauveur. Voilà pourquoi Jésus dit au peuple : « Je suis la véritable porte du bercail. Je suis le bon Pasteur. » Tous les détails de la parabole sont empruntés aux usages et aux mœurs de l'Orient. Les troupeaux, qui formaient la principale richesse agricole de la Palestine, avaient sans cesse à craindre les incursions des bandes arabes et l'attaque des bêtes fauves. Le brigandage des tribus nomades n'était pas moins redoutable que la dent des hôtes sauvages du désert. Voilà pourquoi les bergers de chaque contrée réunissaient le soir leurs différents troupeaux dans un immense parc entouré de haies, de palissades ou même de murs en pierres sèches. Un portier gardait l'entrée de ce bercail commun, et ne laissait accéder que les pasteurs. Quiconque pénétrait par une autre voie, c'est-à-dire escaladait la clôture pour échapper à la surveillance du portier, était donc, comme le dit Jésus, un meurtrier et un ravisseur. Au matin, les bergers venaient reprendre leurs brebis, pour les conduire au pâturage. Chaque troupeau, reconnaissant alors la voix de son pasteur, se groupait autour de lui, sans se méprendre ni s'attacher à une direction étrangère. « Les brebis ne suivent pas un autre pasteur, dit Notre-Seigneur, elles s'en écartent parce qu'elles ne connaissent point sa voix. Mais elles suivent les pas de leur berger. » A ce point de la parabole, l'allégorie est complète; et le Sauveur en fait l'application immédiate. Les scribes et les pharisiens sont les ravisseurs et les brigands du troupeau des âmes. « Je suis, ajoute-t-il, la porte du bercail. Quiconque entre par moi sera sauvé ; il entrera, comme les troupeaux entrent le soir, pour se reposer en

paix; il sortira, comme les troupeaux sortent le matin, pour se rendre aux pâturages. Car je suis venu pour que mes ouailles aient la vie, et une vie surabondante. » Cependant le Fils de Dieu n'a point encore épuisé les divines instructions dont cette gracieuse image des mœurs pastorales lui fournit le texte. Les pasteurs se divisaient, en Judée, comme chez nous, en deux classes : aux uns le troupeau appartenait en propre; les autres étaient des serviteurs aux gages d'un maître. Jésus continue donc : « Je suis le bon Pasteur, le propriétaire véritable du troupeau. Un mercenaire fuit à l'approche du loup ravisseur; mais le bon Pasteur donne sa vie pour ses brebis. » Enfin les immenses troupeaux qui paissaient dans les campagnes de la Palestine, étaient répartis entre un grand nombre de pasteurs et de bercails différents. Mais Jésus, le souverain Pasteur des hommes, va appeler sous sa houlette et réunir toutes les générations d'âmes dans le monde entier. « Il n'y aura plus qu'un seul bercail et qu'un seul pasteur. » L'unité de gouvernement, dans l'unité de l'Église, embrassant l'universalité des lieux et de la durée, telle est l'immense perspective que la parole du Sauveur ouvre sous les yeux des Juifs. On ne sait ce qu'il faut admirer le plus, ou de la majesté de la prophétie, ou de la grandeur de l'institution, ou de la simplicité de l'image. La parole humaine se transforme sur les lèvres du Verbe incarné, et projette des éclats de lumière spirituelle sur les horizons les plus lointains, comme le limon se transformait naguère, sous le doigt divin, pour ouvrir les yeux de l'aveugle-né. Mais les clartés du Verbe fait chair se voilent tout à coup sous le nuage de la mort. « Je vais donner ma vie, pour la reprendre ensuite, ajoute Notre-Seigneur; ou plutôt, selon l'énergie du texte original, je vais déposer mon âme. Nul ne saurait me la ravir. Je la déposerai de moi-même ; car j'ai la puissance de la quitter, comme j'ai la puissance de la reprendre.» Solennelle affirmation de la Divinité, qui s'atteste elle-même, dans le calme et la sérénité d'une force inébranlable. Jamais, objectent nos modernes rationalistes, Jésus ne prédit clairement sa future résurrection. « L'unique prophétie de ce genre qu'on ait songé à lui » attribuer après coup, repose sur un jeu de mots : « Détruisez ce

» temple, avait-il dit, et je le rebâtirai en trois jours. » — Ainsi parlent ces rhéteurs. Mais quand le Sauveur dit aux Juifs : « Je vais déposer mon âme, pour la reprendre ensuite, » il n'y a dans son langage ni équivoque, ni interprétation forcée, ni jeu de mots détournés du sens obvie par une exégèse posthume. Quand sur le chemin de Césarée il avait dit aux Apôtres : « Il faut que le Fils de l'homme se rende à Jérusalem, pour y souffrir les plus cruels tourments, subir la condamnation des anciens, des grands prêtres et des scribes, être mis à mort et ressusciter le troisième jour ; » quand, après la transfiguration sur le Thabor, il avait ajouté : « Gardez le silence sur cet événement, jusqu'à ce que le Fils de l'homme soit ressuscité d'entre les morts, » y a-t-il dans ces discours l'ombre d'une amphibologie, l'apparence d'une contradiction ou d'une équivoque ? « O gloire ! ô puissance du Crucifié ! dit Bossuet. Quel autre voyons-nous qui s'endorme si précisément quand il veut, comme Jésus est mort quand il lui a plu ? Quel homme, méditant un voyage, marque si certainement l'heure de son départ que Jésus a marqué l'heure de son trépas ? » Le Fils de Dieu va donner sa vie pour les hommes, et son Père « l'aime pour cela. » Il semble que l'éternel amour, sans limites et sans mesure, qu'au sein de la Trinité le Père a pour le Verbe, se soit dilaté encore, quand le Verbe a consenti à mourir pour nous. « Car le Père a tellement aimé le monde, qu'il a donné pour lui son Fils unique ! »

Parabole du bon Samaritain.

32. « Or, un docteur de la loi, continue l'Évangile, prenant la parole du milieu de la foule, dit à Jésus pour le tenter : Rabbi, que dois-je faire pour obtenir la vie éternelle ? — Qu'y a-t-il d'écrit dans la loi ? répondit Jésus. Qu'y lisez-vous ? Le docteur reprit : La loi s'exprime ainsi : Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur, de toute votre âme, de toutes vos forces et de toute votre volonté ; et vous aimerez votre prochain comme vous-même [1]. — Vous avez bien répondu, dit Jésus. Faites cela, et vous vivrez. — Mais cet homme, voulant faire parade de sa justice,

[1] Deuter., VI, 5.

demanda : Qui donc est mon prochain? — Jésus, prenant la parole, dit : Un voyageur descendait de Jérusalem à Jéricho. Il tomba entre les mains d'une troupe de brigands qui le dépouillèrent, et, l'ayant couvert de blessures, le laissèrent à demi mort sur le chemin. Il arriva qu'un prêtre, suivant la même route, vit ce malheureux et passa outre. Un lévite, survenant à son tour, agit de même. Or, un Samaritain, qui voyageait dans cette direction, aperçut le blessé et fut ému de compassion. Il s'approcha, pansa ses plaies après les avoir lavées d'huile et de vin. Le plaçant alors sur sa monture, il le conduisit à un caravansérail [1], où il prit soin de lui. Le lendemain, en partant, il remit deux deniers au pré-

[1] Nous prenons la liberté de substituer cette expression au terme consacré « d'hôtellerie » qui se rencontre dans toutes les traductions françaises. Le mot latin de l'Évangile est *stabulum*, en grec Πανδοχεῖον (station des caravanes). Si le lecteur veut bien se rappeler tous les détails dans lesquels il nous a été nécessaire d'entrer, à propos de l'étable de Bethléem, il comprendra la raison de ce changement. Le texte de l'Évangile, en passant dans toutes nos langues modernes, a subi des interprétations accommodées au génie de chaque langue. La parabole du bon Samaritain est connue dans le dernier de nos hameaux. L'expression « hôtellerie » n'éveille chez nous aucune autre idée que celle d'un établissement d'hospitalité, tenu par des particuliers, qui hébergent, moyennant rétribution. Le *stabulum*, ou caravansérail évangélique, est complétement étranger à cette institution toute moderne. A la porte de chaque ville, se trouvait, comme nous l'avons dit, un abri pour les hommes et les animaux. L'hospitalité qu'on y recevait pour une nuit était gratuite, mais ne comprenait exactement que le couvert. Les voyageurs devaient pourvoir eux-mêmes à leur subsistance et à celle de leurs bêtes de somme. Voilà pourquoi le bon Samaritain, arrivé dans le caravansérail, prend lui-même soin du blessé. La plus modeste de nos hôtelleries actuelles lui eût offert au moins le concours d'une servante d'auberge. Sur le chemin de Jérusalem à Jéricho, il n'y avait, à l'époque évangélique, rien de semblable. Un préposé, entretenu aux frais de la ville, habitait cependant le caravansérail, pour donner aux voyageurs les instructions nécessaires, et les mettre en rapport avec les habitants, pour se procurer, à leurs risques et périls, les provisions dont ils pouvaient avoir besoin. Ce système primitif de l'hospitalité orientale se retrouve, de nos jours encore, dans quelques contrées de l'Espagne. C'est ainsi que le lendemain de son arrivée, prêt à reprendre sa route, le bon Samaritain quitte l'abri hospitalier, sans rien payer pour son séjour personnel; mais il remet au préposé du caravansérail deux deniers pour l'engager à prendre soin du blessé, et lui promet de lui tenir compte au retour de l'excédant de dépenses qui pourrait se produire ultérieurement.

posé, en disant : Prenez soin de cet homme, et tout ce que vous dépenserez en plus je vous le rendrai à mon retour. — Jésus demanda alors au docteur : Lequel de ces trois, le prêtre, le lévite ou le Samaritain, vous semble avoir été le prochain du blessé? — Ce fut le miséricordieux Samaritain, répondit le Docteur. — Allez donc, dit Jésus, et faites de même[1]. »

Création évangélique de l'idée et du terme de « Prochain. »

33. Pour saisir le véritable sens de la parabole, il faut avoir une notion exacte du terme de « prochain, » chez les Juifs. L'idée qu'il exprime est aujourd'hui d'une notoriété universelle, dans les civilisations issues du christianisme. Nous avons appris du Verbe incarné que tous les hommes sont nos proches et nos frères, par la commune origine, par la vocation à la même patrie et la participation au même sang rédempteur. Cette effusion de l'esprit de fraternité dans le monde est parmi nous un fait tellement familier, que nous ne songeons même plus à en remercier son divin Auteur. Il semble impossible qu'une pareille doctrine n'ait pas été celle de toutes les époques et de tous les pays. Elle était cependant inconnue à l'antiquité. Ni l'idée ni le mot n'existent dans les langues dites classiques. Le *Proximus* de Cicéron, le Πλησίος des Grecs signifiaient uniquement les liens de la parenté. On avait admiré, comme un sublime effort de la philosophie spéculative, le mot fameux d'un auteur romain : « Je suis homme, rien de ce qui touche à l'humanité ne m'est étranger. » Mais l'axiome demeurait à l'état d'abstraction purement théorique. La réalité était l'esclavage, érigé en principe social ; et la dédaigneuse épithète de *Barbare*, donnée par un citoyen de l'*Agora* ou du *Forum* à tout ce qui n'était ni Grec ni Romain. Chez les Juifs, cet exclusivisme n'était ni moins accusé ni moins choquant. Il avait revêtu les formes rigoristes de la secte pharisienne. Voici comment raisonnaient sur ce point les docteurs de la loi. Moïse avait écrit au Lévitique ces paroles légales : « Vous aimerez votre frère. » Le mot hébreu *Rea* se peut entendre dans le sens général de frère, ou dans celui plus restreint d'ami. C'était cette dernière interprétation qui avait pré-

[1] Luc., x, 25-37.

valu dans la Synagogue. Il nous est ordonné d'aimer nos amis, disaient les rabbins; donc, par une raison inverse, il nous est prescrit de haïr nos ennemis. En conséquence, le nom de *Gentils*, indistinctement donné par les Juifs à toutes les races étrangères, exprimait dans leur bouche un sentiment de mépris identique à celui que renfermait le mot de Barbare chez les Romains et les Grecs. En dehors de la descendance d'Abraham, un Hébreu professait pour le reste du genre humain une invincible horreur. En outre, il y avait, de Juif à Juif, une distinction sophistique, dont le pharisien de l'Évangile nous donne la clef. Un vrai serviteur de Jéhovah ne considérait comme *Rea*, ou prochain, qu'un homme au moins aussi juste que lui-même. La mesure de l'affection fraternelle d'un pharisien, établie ainsi sur la base de l'égoïsme, se trouvait en fait ne s'appliquer jamais à personne. Tel est le sens réel du dialogue qui s'établit entre le divin Maître et le docteur de la loi. Cet hypocrite débute par professer qu'il aime Jéhovah « de tout son cœur, de toute son âme, de toutes ses forces et de tout son esprit. » Qui donc sera le prochain d'un adorateur si fidèle, d'un si parfait disciple de Moïse, d'un si vertueux enfant d'Abraham? Évidemment, en adressant cette demande à Jésus, le docteur de la loi « faisait parade de sa justice, » comme dit l'Évangile ; mais il formulait en même temps une interrogation captieuse. Si le Sauveur répondait que tous les Juifs étaient le prochain d'un tel juste, il fournissait un prétexte plausible de renouveler contre lui l'accusation de flatter les pécheurs, dans une pensée vulgaire de popularité. S'il répondait que le prochain d'un juste ne pouvait être qu'un autre juste d'un mérite égal, il perdait sa réputation de bienveillance et de charité miséricordieuse, qui lui attirait les bénédictions de la foule.

La *Montée du sang* sur la route de Jérusalem à Jéricho.

34. Le Verbe incarné renverse en se jouant cet échafaudage de perfidie étroite et vindicative. Dans le désert qui séparait Jérusalem de Jéricho, environ à quatre lieues de cette dernière ville, se trouvait un passage tristement fameux par les sinistres dont il était le théâtre. On le nommait *Adommim* ou « Montée du sang. » Les rochers qui l'entouraient offraient une retraite inexpugnable aux

bandes de brigands, qui fondaient sur les voyageurs isolés et renouvelaient chaque jour leurs attentats impunis. Les Romains élevèrent plus tard en ce lieu une forteresse, où un poste de soldat veillait à la sécurité publique. C'est là que le Sauveur transporte l'imagination de ses auditeurs, dans la parabole du bon Samaritain. Le choix d'un fils de Samarie, exerçant la miséricorde sur un Juif blessé, n'est pas moins significatif. Entre un enfant d'Abraham et un païen, il y avait encore une possibilité de contact. Le Temple de Jérusalem recevait les offrandes des Gentils, mais il repoussait absolument celle d'un Samaritain. Tel est le prochain que Jésus donne à ce docteur de la loi, si orgueilleux de sa vertu, si profondément retranché dans ses haines de secte et dans ses antipathies nationales. Dès qu'un Samaritain pouvait être le prochain d'un Juif, et réciproquement, toutes les barrières de séparation entre les races étaient brisées. La charité universelle, ce mot et cette idée si inconnus alors, rapprochait toutes les distances, réunissait toutes les âmes, et fondait sur la terre le règne de l'amour des hommes en Dieu. « Allez et faites de même, » dit Jésus au pharisien. Parcourez le monde, vous n'y trouverez que des frères. Dans la communauté des misères d'ici-bas, apportez l'effusion d'une miséricorde universelle. Le genre humain était vraiment ce blessé de Jéricho, abandonné sur le chemin des siècles, couvert de plaies par la violence de Satan. Jésus venait panser ses blessures, avec l'huile de sa grâce et le vin fortifiant de son sang rédempteur. Et pourtant Jésus n'était aux yeux des Juifs qu'un Samaritain, un excommunié, un maudit. Combien de fois n'avaient-ils pas répété au Fils de l'homme les injurieuses dénominations de Samaritain et de démoniaque ! Voilà pourquoi sans doute le divin Maître voulut se représenter lui-même sous les traits du bon Samaritain.

L'héritage entre deux frères. Paraboles des serviteurs vigilants, et le dispensateur infidèle.

35. « Or, quelqu'un d'entre la foule, reprend le texte sacré, dit à Jésus : Maître, ordonnez à mon frère de partager avec moi son héritage. — Homme, répondit Jésus, qui m'a constitué, entre vous, pour être votre arbitre ou faire vos partages? Et s'adressant au peuple, il dit : Voyez à vous mettre en garde contre tout senti-

ment d'avarice. Car la vie ne dépend, en aucune sorte, de l'abondance des biens que l'homme possède. — Il leur proposa alors cette parabole : Un riche vit un jour ses campagnes chargées de fruits : et il s'entretenait dans son espérance, se disant à lui-même : Que vais-je faire? Je n'ai pas un emplacement assez vaste pour contenir une récolte si abondante! — Voici ce que je ferai, ajouta-t-il. Je vais abattre mes greniers et en construire de plus grands. J'y entasserai tous les produits de mes champs et tout ce que je possède. Ensuite je dirai à mon âme : Ame, tu as en réserve des biens suffisants à plusieurs années, repose-toi, bois, mange, et jouis du plaisir des festins! — Or Dieu dit à cet homme : Insensé, cette nuit on va te redemander ton âme! A qui appartiendra tout ce que tu as amassé? Telle est l'image de l'avare, qui thésaurise pour soi et n'est pas riche selon Dieu. — Aussi, continua-t-il, en s'adressant à ses disciples : Je vous le dis : N'ayez nul souci de la vie matérielle, ne vous préoccupez ni de votre nourriture ni de vos vêtements. La vie est plus que la nourriture, et le corps plus que le vêtement. Considérez les corneilles des campagnes : elles ne sèment ni ne moissonnent; elles n'ont ni granges ni celliers. Cependant Dieu leur donne leur pâture. Or combien ne leur êtes-vous pas supérieurs? Est-il un seul d'entre vous qui puisse, avec tous ses soins, ajouter seulement une coudée à sa taille? Si donc votre sollicitude est impuissante pour les moindres choses, pourquoi vous inquiéter des autres? Comment croissent les lys des vallées? Ils ne travaillent ni ne filent. Cependant Salomon, dans toute sa gloire, ne fut pas vêtu comme l'un d'eux. Mais puisque Dieu décore ainsi une plante qui sera coupée demain et jetée au four, combien plus ne fera-t-il point pour vous, hommes de peu de foi? Ne vous mettez donc pas en peine de ce que vous aurez à manger ou à boire, et ne vous perdez point en calculs superflus. Tels sont les vains soucis des nations de la terre. Pour vous, votre Père sait que vous avez besoin de toutes ces choses. Cherchez donc d'abord le royaume de Dieu et sa justice, et tout le reste vous sera donné par surcroît. Ne craignez pas, petit troupeau; car il a plu à votre Père de vous donner un royaume. Allez donc, vendez ce que vous avez

et distribuez-le en aumônes. Faites-vous des bourses que le temps ne consume point; amassez des trésors impérissables pour le Ciel, là où les voleurs ne sauraient avoir d'accès, ni les vers exercer leur ravage. Car où est votre trésor, là aussi sera votre cœur. Portez la ceinture à vos reins et tenez en main la lampe allumée. Vous êtes semblables à ces hommes qui attendent le moment où leur maître revient de la cérémonie nuptiale, afin de lui ouvrir la porte aussitôt qu'il sera revenu et qu'il aura frappé. Bienheureux les serviteurs que le maître trouvera éveillés! En vérité je vous le dis, le maître se ceindra lui-même, les fera asseoir à sa table, et passant de l'un à l'autre, les servira de sa main. Qu'il soit revenu à la seconde ou à la troisième veille, il n'importe. Heureux seront les serviteurs vigilants! — Si le père de famille savait l'heure à laquelle le voleur doit venir, il veillerait de même et ne laisserait point envahir sa maison. Soyez donc prêts et veillez vous-mêmes, car le Fils de l'homme viendra à l'heure où vous n'y songerez pas. — Seigneur, demanda Pierre, est-ce à nous seulement ou à tous en général que s'adresse cette parabole? — Jésus répondit : A quelle marque pensez-vous qu'on reconnaîtra un dispensateur fidèle et sûr, établi par le maître pour avoir la direction des esclaves, et distribuer à chacun, au temps prescrit, sa mesure de froment? Heureux le serviteur que le maître, au retour, trouvera occupé à ses fonctions! Je vous le dis, en vérité, le maître lui confiera l'administration de tous ses biens. Mais si l'infidèle dispensateur se dit : Mon maître sera longtemps sans revenir! s'il commence à frapper serviteurs et servantes, à manger, à boire, à s'enivrer, le maître reviendra au moment où nul ne l'attendait. Il fera mettre à part l'insolent dispensateur, et le jugera avec les autres esclaves infidèles. Ceux qui auront reçu directement les instructions du maître, et ne les auront pas remplies, seront flagellés plus rigoureusement. Les autres, à qui le maître n'avait pas transmis directement ses ordres, et dont la conduite aura été répréhensible, seront punis, mais avec moins de sévérité. Car on exige beaucoup de celui à qui on a beaucoup donné; on redemande davantage à qui on a plus confié. Pour moi je suis venu jeter le feu

sur la terre. Quelle est donc ma volonté sinon de le voir allumé partout? Je dois être baptisé d'un baptême de sang, et quelles ne sont pas mes angoisses jusqu'à ce qu'il soit accompli ! Pensez-vous que je sois venu apporter la paix sur la terre? Non, je vous l'affirme, mais la division. Désormais, sur une famille de cinq membres, trois seront d'un côté, deux de l'autre : division du père contre le fils, du fils contre son père, de la mère contre sa fille, de la fille contre la mère, de la belle-mère contre la bru et de celle-ci contre la belle-mère [1]. »

Le royaume donné par Dieu à l'Église.

36. Nous n'avons pas voulu couper par des réflexions importunes cette page évangélique. Il faudrait en relever chaque parole, si l'on voulait noter tous les traits de mœurs locales, qui en attestent l'authenticité. La loi d'hérédité, chez le peuple juif, était éminemment protectrice de la famille. Les propriétés foncières, comme on dirait de nos jours, n'étaient presque jamais partagées; elles étaient dévolues à l'aîné, qui avait droit en outre à la moitié des biens meubles. La civilisation hébraïque, dont la force exceptionnelle et la persistance vraiment phénoménale étonnent nos jurisconsultes modernes, dut beaucoup à ce principe éminemment conservateur. Peu importe que nous ayons, sur ce point, des idées diamétralement opposées! Nous n'avons pas le droit de refaire le passé à notre taille. Au reste, un bras de mer sépare ici les deux plus puissantes nations de notre Europe, et s'il fallait juger les deux systèmes contradictoires par leurs résultats, l'avantage social serait-il de notre côté ? Quoi qu'il en soit, Jésus éconduit l'Israélite qui voulait le prendre pour juge, et l'Église catholique, héritière de l'autorité de son divin Époux, laisse aux législations civiles toute latitude à cet égard. Les biens, que le Verbe incarné apporte au monde, ne sont pas de cette nature. Le Sauveur est venu distribuer aux hommes l'héritage des cieux, il les laisse se disputer à leur fantaisie les héritages de la terre. Insensés, qui songent à agrandir leurs demeures, la nuit même où Dieu va redemander leur âme ! Cependant le Verbe fait chair n'entend point exclure son Église du

[1] Luc, XII, 13-53. ; Matth., XXIV, 42-46.

domaine des choses d'ici-bas. Il y a longtemps que le sophisme exploite ce préjugé, et qu'au nom de Jésus lui-même, il aspire à dépouiller la divine Épouse du Christ. Le Sauveur a réfuté d'avance ces doctrines mensongères. « Ne craignez pas, petit troupeau, dit-il, car il a plu à votre Père de vous donner un royaume. » Que n'a-t-on pas fait, depuis dix-huit siècles, pour arracher à l'Église son royaume? que n'a-t-on pas dit, pour reléguer le prêtre dans le confessionnal, l'évêque dans la sacristie et le Pape aux catacombes? « Ne craignez pas, petit troupeau, car il a plu à votre Père de vous donner un royaume. Cherchez d'abord le règne de Dieu et sa justice, et tout le reste vous sera donné par surcroît. » Jamais prophétie ne s'est plus manifestement réalisée, et jamais, en dépit de toutes les convoitises humaines, ne s'est plus solennellement maintenue. Il faut le redire à notre siècle, comme on le disait au temps de Frédéric II, ou d'Henri IV d'Allemagne. L'expérience s'est faite sur la plus large échelle qu'aucune commission scientifique puisse imaginer. Chaque tyrannie vulgaire a voulu découronner l'Église, la spolier, et remplacer le sceptre qu'elle porte à la main par un bâton de mendiant. Plus d'une fois des prétentions de ce genre ont trouvé pour complice la plus haute des puissances de ce monde, le génie. Une telle situation vaut la peine d'être sérieusement examinée. L'Église est toujours le *pusillus grex,* dont parlait le Sauveur. La force matérielle lui manque; le plus mince des hommes d'État peut se donner la joie d'insulter à cette faiblesse, et de la fouler aux pieds. Mais voilà le miracle. L'Église détrônée, vaincue, en apparence anéantie, se relève toujours, le diadème au front, et le sceptre à la main. Heureuse quand il lui est donné de bénir la tombe de son persécuteur repentant! La solidarité divine entre le gouvernement du ciel et celui de l'Église est un fait attesté par le témoignage le moins contestable, celui de l'histoire. L'Église de Jésus-Christ est aujourd'hui le plus ancien des royaumes de l'Europe. Elle préexiste à tous les autres, comme elle a survécu à ceux qui sont tombés. A moins de nier l'évidence, on ne saurait le méconnaître. Elle a sur les autres l'immense avantage de croire, d'une foi divine, à sa propre immortalité. Pourquoi donc

tout ce qui veut vivre, tout ce qui aspire à la durée ne comprend-il pas l'absolue nécessité de s'appuyer sur la seule force qui ne passera jamais?

37. Cependant la royauté de l'Église est la seule qui ne connaisse ni repos, ni trève, ni transaction avec les passions conjurées. Les autres pouvoirs vivent de compromis : mais Jésus a fondé son édifice immortel sur le principe opposé. « Pensez-vous, dit-il, que je sois venu apporter la paix sur la terre? Non, je vous l'affirme, mais la séparation. » Étrange procédé de gouvernement! Cependant l'Eglise est debout. Qu'on veuille donc enfin y réfléchir, et, ne fût-ce qu'au point de vue de l'intérêt politique, qu'on accorde à ce phénomène sans exemple l'honneur d'une attention moins superficielle. L'Évangile a inauguré dans le monde une lutte, qui commence au cœur de chaque individu, se prolonge dans chaque famille, et éclate au sein de toutes les sociétés. Lutte immortelle de la vérité contre le mensonge, de la vertu contre le crime, du dévouement et du sacrifice contre la mollesse et la sensualité, de l'ordre contre le désordre, du devoir contre la licence, de l'esprit contre la chair, de Dieu contre Satan! L'histoire, depuis Jésus-Christ, n'est que le champ clos de ce grand duel. Qui pourrait dénombrer tous les ennemis, dont l'épée, le génie, ou la plume se sont usés sur l'armure invincible de l'Église? Voilà pourquoi Notre-Seigneur disait à ses Apôtres : « Portez la ceinture à vos reins. » La tunique orientale, large et flottante, avait besoin d'être relevée à la taille et serrée dans une ceinture, pour se prêter à l'activité d'un ministère vigilant et laborieux. Telle sera, jusqu'à la fin des âges, l'attitude de l'Église. Pierre, qui doit en être le chef visible, veut connaître, au juste, l'étendue de la responsabilité qui lui incombera. Est-ce lui seulement, et les Apôtres, qui devront veiller et combattre? Le divin Maître lui répond par une autre allégorie, empruntée à l'économie domestique de ce temps. Les riches propriétaires établis en Judée, depuis l'invasion romaine, employaient de nombreux esclaves à la culture de leurs champs. Ces exploitations rurales, véritables colonies serviles, étaient surveillées par un préposé, qui dirigeait les travaux et distribuait, chaque

Détails de mœurs locales.

mois [1], au nom du maître, la provision de blé correspondante aux besoins des diverses familles. Ce préposé n'était lui-même qu'un esclave ; s'il faisait preuve de zèle et d'une véritable capacité, il pouvait devenir intendant général, et, ce jour-là, il voyait briser ses chaînes; l'affranchissement lui rendait la liberté. Telle est l'allusion renfermée dans la parole du Sauveur : « Heureux cet esclave, que le maître trouvera ainsi fidèle à ses devoirs! En vérité je vous le dis, le maître lui confiera l'administration de tous ses biens. » Mais, le plus souvent, ces esclaves ne profitaient de leur élévation que pour se livrer à l'instinct brutal et aux appétits grossiers, que la servitude développe dans les âmes. Ils faisaient peser leur autorité sur leurs compagnons d'esclavage. « Le maître ne reviendra de longtemps! disaient-ils. Et ils accablaient de coups serviteurs et servantes; passant les jours à manger, boire et s'enivrer. » Cependant le maître revenait enfin. Juge suprême, sur sa terre, ayant droit de vie ou de mort sur tous ses esclaves, il réservait, pour le préposé infidèle, les rigueurs les plus dures de l'*ergastulum* et les plus nombreuses distributions de coups de fouet; ce qui ne l'empêchait pas de punir les délits des autres esclaves, mais avec moins de sévérité, car, dit Notre-Seigneur : « On exige beaucoup de celui à qui l'on a beaucoup donné, on demande davantage de celui à qui on a plus confié. » Donc la responsabilité, dans le gouvernement de l'Église, se proportionne à la grandeur des fonctions. Le maître qu'on sert, est Dieu; nul ne saurait tromper son regard, surprendre sa vigilance, ni égarer sa justice. Voilà pourquoi les tentatives d'influence, ou de corruption humaine, échoueront toujours devant les successeurs de Pierre, à qui il fut dit : « Que servirait à l'homme de gagner l'univers, s'il perd son âme? » Le Maître viendra à l'heure la moins prévue. Il jugera le serviteur coupable, et lui infligera des supplices d'autant plus grands que l'administration dont il avait la charge était plus éminente.

[1] L'expression latine *Mensura,* dérivée de *Mensis* « mois, » se rattache étymologiquement à ces distributions mensuelles de vivres, faites aux esclaves. Le *Demensum*, mesure légale, équivalant à cinq boisseaux, représentait la quantité de blé mensuellement fournie à chaque esclave.

§ V. La fête des Encénies.

38. « Or, continue l'Évangéliste, on célébrait la fête des Encénies Récit évangélique.
à Jérusalem. L'hiver était venu, et Jésus se promenait dans le Temple, sous le portique de Salomon. Les Juifs donc l'entourèrent et lui dirent : Jusques à quand tiendrez-vous notre esprit dans l'incertitude? Si vous êtes le Christ, dites-le-nous ouvertement. — Jésus leur répondit : Je vous parle, et vous ne croyez point. Les œuvres que je fais, au nom de mon Père, suffisent à rendre témoignage de moi. Mais vous ne croyez point, parce que vous n'êtes pas de mes brebis. Mes brebis écoutent ma voix, je les connais et elles me suivent. Je leur donne la vie éternelle; elles ne périront jamais, et nul ne les ravira de ma main. Mon Père qui me les a données est plus grand que tout; nul ne saurait rien arracher à la main de mon Père. Or le Père et moi nous sommes un. — Alors les Juifs prirent des pierres pour le lapider. Jésus reprit : J'ai accompli sous vos yeux, par la vertu de mon Père, un grand nombre de bonnes œuvres. Pour laquelle, en particulier, me lapidez-vous? — Non, s'écrièrent-ils. Ce n'est pour aucune de vos bonnes œuvres que nous voulons vous lapider. C'est à cause de votre blasphème. C'est parce qu'un homme, tel que vous l'êtes, se proclame Dieu. — Jésus leur répondit : Ne trouve-t-on pas, dans votre loi, cette parole : « J'ai dit : Vous êtes des Dieux [1]? » Si donc l'Écriture est un monument inviolable, et si elle appelle dieux ceux à qui la parole du Seigneur a été adressée, comment osez-vous accuser de blasphème celui que le Père a sanctifié, et envoyé dans le monde, parce qu'il vous dit : Je suis le Fils de Dieu? Si je ne fais point les œuvres de mon Père, ne me croyez pas; mais si je les fais, alors même que vous voudriez rejeter mon témoignage, croyez mes œuvres, et reconnaissez que le Père est en moi, et moi dans le Père. — Après ce discours, ils cherchaient à le mettre à mort, mais il s'échappa de leurs mains, et sortant de Jérusalem, il se dirigea vers les frontières de la Judée, pour gagner l'autre rive du Jourdain [2]. »

[1] Psalm., LXXXI, 6. — [2] Joan., X, 22-39; Matth., XIX.

Nom et origine de la fête des Encénies.

39. Le récit évangélique est étroitement lié aux détails les plus intimes de l'histoire juive. Le Testament Ancien constitue une sorte de commentaire perpétuel, qui illustre le Testament Nouveau. Cette connexion, entre le passé d'Israël et les faits de l'époque messianique, est l'une des preuves les plus manifestes de l'authenticité de l'Évangile. Voilà pourquoi il est absolument indispensable aujourd'hui de reprendre l'étude trop négligée de l'histoire biblique. La génération actuelle, en France, ne connaît l'Ancien Testament que par des manuels, appelés « classiques, » et qui, en réalité, sont des résumés de résumés. On dirait que la révélation divine a fait peur à notre siècle; on l'a réduite en doses infinitésimales, comme ces poisons énergiques qu'une science récente a trouvé le secret de résoudre en granules presque impondérables. La vérité s'efface, dans les intelligences, au moyen de ces dilutions systématiques. On a fait disparaître de la sorte les preuves les plus directement appréciables de l'authenticité des Évangiles. Qu'on demande à l'un des milliers de jeunes littérateurs à brevet, qui sortent chaque année de nos écoles, ce qu'était, à Jérusalem, la fête des Encénies. Aucun n'en saura même le nom. Heureux s'il ne songe pas à se glorifier de son ignorance, et s'il n'accueille pas, avec un sourire de mépris, un terme aussi évidemment légendaire que celui d'Encénies! Il est temps de sortir enfin les âmes, rachetées par le sang de Jésus-Christ, de cette pédagogie étroite et incomplète. Quand une époque se montre si orgueilleuse de sa propre science, il ne lui est pas permis de demeurer aussi profondément étrangère à la seule science indispensable, celle du salut. La solennité des Encénies rappelait aux Juifs une date mémorable de leur existence religieuse et nationale. La persécution d'Antiochus-Épiphane avait banni Jéhovah de son Temple. Le culte mosaïque avait cessé dans la ville sainte, et l'on sacrifiait à Jupiter et à Vénus, sur l'autel du Dieu vivant. Les prêtres égorgés, les Hébreux fidèles réduits en esclavage, le nom même de la loi interdit comme un cri de rébellion; tous les massacres, toutes les violences, toutes les atrocités avaient rempli la Judée de terreur et de larmes. Au milieu de la défection, ou du découragement général, un héros s'était levé sur

les rochers de Modéïn. Avec une poignée de braves, Judas Machabée osa arborer le drapeau proscrit de Jéhovah. Sans alliés, sans espérance humaine, sans autre appui, sur la terre, que son grand cœur et une épée mise au service d'une cause sainte, il lutta contre la puissance triomphante d'un monarque qui régnait sur les trois quarts de l'Asie. Or trois ans, jour pour jour, après que le premier sacrifice idolâtrique avait été offert à Jupiter Olympien sur l'autel des holocaustes, le vingt-cinquième du mois de *Casleu* (27 novembre), Judas Machabée, vainqueur du tyran de sa patrie, effaçait les traces des profanations impies dont le Temple avait été le théâtre. Tous les Juifs fidèles remplissaient les parvis. Au chant des hymnes saints, aux sons harmonieux du kinnor, de la lyre et des cymbales, l'autel nouveau fut consacré. L'holocauste et les sacrifices furent accomplis, selon le cérémonial mosaïque. La foule prosternée adorait le Seigneur; les cantiques d'allégresse et de reconnaissance s'élevaient jusqu'au ciel [1]. Les fêtes se prolongèrent durant huit jours, et cette rénovation si soudaine et si inespérée emprunta à la langue même que les Syriens hellénistes avaient importée en Palestine son nom significatif d'*Encénies* (Ἐγκαίνια « Renouvellement, » en hébreu : *Hanucca*). L'ennemi n'avait pas eu le temps d'user, en l'honneur des idoles, toute la provision d'huile, tenue en réserve pour les usages du Temple. Cette circonstance avait redoublé les transports de la joie nationale. Pendant les huit jours de la fête, l'illumination de l'édifice sacré fut permanente. La ville entière voulut s'associer à cette démonstration pieuse, et des lampes allumées brûlèrent nuit et jour aux façades de toutes les maisons. De là, le nom de *Fête des Lumières*, donné aussi à la solennité des *Encénies*. Judas Machabée et ses frères, réunis en assemblée nationale, avec les descendants d'Aaron, ordonnèrent qu'à l'avenir Israël célébrerait, pendant huit jours, cet anniversaire sacré. Telle était cette Dédicace du Temple de

[1] Mach., IV, 36 ad ultimum. Nous avons reproduit, pour l'origine de la fête des Encénies et la description du portique de Salomon, les détails précédemment donnés par nous dans l'*Histoire générale de l'Église*, tom. III, pag. 664-666, et tom. IV, pag. 147, 148.

Jérusalem, image de la Dédicace des Églises chrétiennes, célébrée aujourd'hui dans tout l'univers.

Le portique de Salomon.

40. Chaque mot de l'Évangile est un trait d'authenticité. « On était en hiver, » dit le texte saint. En effet, la saison des pluies commence, pour la Palestine, vers le milieu de novembre [1]. « Jésus se promenait sous le portique de Salomon. » Voici, d'après l'historien Josèphe, la description des parvis, élevés par Hérode autour du Temple de Jérusalem. C'est un témoin oculaire, un prêtre juif, qui nous retrace les magnificences d'un monument qui fut le berceau de son enfance, l'asile respecté de sa jeunesse, et dont le souvenir, survivant aux désastres de la ruine, arrachait des larmes à sa vieillesse. « Les portiques du Temple, dit-il, furent l'ouvrage le plus étonnant dont les hommes aient jamais entendu parler. Les portes extérieures, ouvrant sur les parvis, formaient de grands et magnifiques arcs de triomphe, auxquels étaient suspendues des tentures de soie, décorées de fleurs brodées en pourpre, et de colonnes figurées dans le tissu. Au-dessus des corniches courait une vigne d'or massif, dont les grappes pendantes émerveillaient le spectateur, plus encore par leur admirable travail que par la richesse de la matière. Tout le périmètre de l'enceinte sacrée était entouré d'un mur de pierre de taille, soutenant, sur la face orientale, un double portique, aussi long que le mur lui-même, et faisant

[1] Les Juifs, dit le docteur Sepp, partageaient l'année en six saisons ; « la moisson » (avril et mai) ; « l'été » époque des grandes chaleurs (juin, juillet et août) ; « les semailles » (septembre, octobre) ; « l'hiver » ou les mois des pluies depuis le 15 *Casleu* (novembre) jusqu'au 15 *Sebeth* (janvier) ; enfin « la saison des froids secs » (février et mars). (Sepp, *Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, tom. II, pag. 191.) Voici du reste le tableau des mois hébraïques, de l'année sainte :

1 Nisan ou Abib,	30 jours	= Mars.		7 Tisri.......	30 jours	= Septembre
2 Ijar.........	29 id.	= Avril.		8 Markesvan...	29 id.	= Octobre.
3 Sivan........	30 id.	= Mai.		9 Casleu......	30 id.	= Novembre.
4 Tammus......	29 id.	= Juin.		10 Tebeth.....	29 id.	= Décembre.
5 Ab...........	30 id.	= Juillet.		11 Sebeth......	30 id.	= Janvier.
6 Elul.........	29 id.	= Août.		12 Adar.......	29 id.	= Février.

Tous les trois ans, l'année avait treize mois. Le mois supplémentaire était de treize jours, et s'appelait *Vé-Adar*, ou second Adar.

face à la porte d'entrée du Temple proprement dit, dans l'axe de laquelle rayonnaient tous les parvis extérieurs. Le côté sud-est servait d'appui au portique de Salomon, qui était triple, et s'étendait dans toute la largeur de la vallée du Tyropéon. Le mur de quatre cents coudées de hauteur (216 mètres), qui soutenait ce portique, avait été construit par Salomon. Voilà pourquoi le nom de ce prince fut conservé au nouvel édifice, bâti par Hérode. De ce point, la vue plongeait dans un véritable précipice. A cette hauteur naturelle, déjà si considérable, Hérode ajouta l'effrayante surélévation du parvis, en sorte que, si, de la plate-forme supérieure, on cherchait à mesurer du regard la profondeur totale, la tête était prise de vertige[1]. Quatre colonnades parallèles régnaient d'un bout à l'autre du portique de Salomon. Le diamètre de chaque colonne était tel qu'il fallait trois hommes pour les embrasser; leur hauteur était de vingt-sept pieds, et leur fût, couronné de chapiteaux corinthiens, portait vers la base une double spirale. Elles étaient au nombre de cent soixante-deux. En raison même du parallélisme des colonnes, disposées quatre par quatre, le portique était triple; les deux arcades latérales étaient de proportions semblables, et avaient chacune trente pieds de large, un stade[2] de long, et plus de cinquante pieds de haut. L'avenue centrale avait le double, en hauteur et en largeur, de sorte qu'elle dominait complétement les deux autres. Le faîte était orné de sculptures sur bois, en haut relief, et de dessins variés. Celui de la travée du milieu était fortement relevé, les murs supérieurs étant coupés par l'architrave et divisés par des colonnes engagées; le tout d'une architecture si merveilleuse, que ceux qui n'ont pas vu cet édifice ne peuvent croire ce qu'on en rapporte; tandis que ceux qui l'ont vu

[1] C'est le faîte du portique de Salomon que l'Évangile nomme le *Pinnaculum Templi,* sur lequel Satan transporta le divin Maître, en lui proposant de se précipiter sans crainte parce qu'il est écrit : « Jéhovah a donné à ses anges l'ordre de vous soutenir sur leurs ailes. »

[2] Le stade olympique dont Josèphe parle ici représentait dans notre système métrique actuel 184^{m}, 95^{c}. La coudée hébraïque valait 20 pouces ou 0,540 millimètres de nos mesures actuelles.

trouvent toutes les descriptions au-dessous de la réalité. Le sol était entièrement pavé en mosaïques [1]. »

Harmonie du récit évangélique avec les mœurs et les lois juives.

41. Nous comprenons maintenant pourquoi le portique de Salomon, à l'exposition sud-est du Temple, était fréquenté de préférence par les Juifs dans la saison d'hiver. Les moindres particularités du texte saint s'adaptent ainsi merveilleusement dans le cadre de l'histoire. L'impossibilité absolue d'une supposition apocryphe de l'Évangile ressort manifestement de la perpétuelle harmonie d'ensemble et de détails, entre le récit de l'écrivain sacré et les réalités contemporaines de la civilisation hébraïque. L'attitude de plus en plus embarrassée des Juifs, en face de la personnalité auguste du divin Maître, n'est pas moins significative. D'après la théorie du rationalisme moderne, Jésus n'a fait aucun miracle. Ainsi, l'éclatante guérison de l'aveugle-né n'avait point alors ému l'opinion des habitants de Jérusalem. Les pharisiens et les princes des prêtres n'avaient eu aucun prétexte de manifester leurs craintes et leurs antipathies vis-à-vis du Sauveur. Comment donc les Juifs se pressent-ils sous le portique de Salomon, entourant Jésus et disant : « Jusques à quand tiendrez-vous notre esprit dans l'incertitude? Si vous êtes le Christ, dites-le-nous sans détour! » Le Christ que les Juifs attendaient devait faire des miracles. Les prophètes l'avaient ainsi annoncé. « Jéhovah, votre Dieu, viendra lui-même, avait dit Isaïe, et il vous apportera le salut. Alors les yeux des aveugles seront ouverts; l'oreille des sourds entendra; le boiteux bondira comme le cerf agile; la langue des muets sera déliée. Les hommes rachetés par Dieu se convertiront [2]. » Tel était le signalement prophétique du Messie. Tout le monde le savait à Jérusalem. Si donc Jésus n'eût fait aucun miracle; s'il n'eût point ouvert les yeux de l'aveugle-né; s'il n'eût point opéré un seul des prodiges de miséricorde dont l'Évangile contient le récit, nul n'aurait songé à voir en lui le Christ tant désiré. Cependant les Prophètes eux-mêmes avaient été thaumaturges. Le signe du miracle n'était pas le seul auquel on dût reconnaître le Messie. La descrip-

[1] Joseph., *Antiq. judaic.*, lib. XV, cap. XIV. — [2] Isaï., XXXV, 4, 6, 10.

tion des splendeurs de la royauté du Fils de David, si éloquemment tracée à l'avance par les écrivains inspirés, s'accordait fort peu alors avec l'humilité du Fils de l'homme, qui n'avait point où reposer sa tête. Les Juifs hésitaient donc. « Jusques à quand, disent-ils, prolongerez-vous notre anxiété et nos incertitudes? Si vous êtes réellement le Christ, déclarez-le ouvertement! » Jésus répond à cette demande catégorique, avec une majesté souveraine. Il affirme, pour la vingtième fois, sa divinité. Mais les Juifs voulaient bien d'un Christ, fils de David; ils ne voulaient pas d'un Christ, Fils de Dieu. Encore aujourd'hui les enfants de Jacob répètent, comme une accusation d'idolâtrie dirigée contre les chrétiens, la parole de Moïse : « Écoute, Israël. Jéhovah, notre Dieu, le Seigneur est un[1]. » Le mystère de l'unité divine, dans les splendeurs fécondes de la Trinité, demeure fermé à leurs regards, comme il l'était à ceux de leurs ancêtres. « Quoi! vous êtes un homme, et vous osez vous proclamer Dieu! » s'écrient-ils, et toutes les mains s'arment de pierres pour lapider le blasphémateur. Or, le seul lieu du monde où l'apothéose fût alors regardée comme un crime était Jérusalem. Rome, Athènes, Alexandrie, toutes les cités de l'Orient et de l'Occident, depuis Antioche jusqu'à la Lugdunum des Gaules, étaient peuplées d'autels érigés en l'honneur du dieu Tibère. César, assassiné par son propre fils, était dieu; Auguste était dieu, Livie était déesse; faites donc composer l'Évangile par un auteur étranger aux lois et aux mœurs juives! Imaginez, pour les récits évangéliques, un autre théâtre que celui de la Judée; d'autres acteurs que les fils d'Abraham; un autre milieu que la civilisation mosaïque!

[1] Deuteron., VI, 4.

CHAPITRE IX.

DERNIERS MOIS DE MINISTÈRE PUBLIC.

SOMMAIRE.

§ I. VOYAGE DE JÉSUS DANS LA PÉRÉE.

1. Marthe et Marie. L'action et la contemplation. — 2. La femme courbée depuis dix-huit ans. — 3. Le repas chez un chef des pharisiens. L'hydropique. Le banquet des pauvres. Parabole du souper offert par le père de famille. — 4. Exposition du miracle opéré sur l'hydropique. — 5. Les premières places au festin. — 6. La charité chrétienne. — 7. Du nombre des élus. — 8. Paraboles de la tour et du roi qui entreprend une guerre. — 9. Sens des deux paraboles. — 10. Le bon pasteur. La drachme perdue. — 11. Parabole de l'enfant prodigue. — 12. Explication de la parabole. — 13. Parabole de l'intendant infidèle. — 14. Le rationalisme et la parabole évangélique. — 15. L'Évangile substitué à la loi et aux prophètes. — 16. Question des pharisiens sur le divorce. — 17. Miraculeuse puissance de la doctrine de Jésus. — 18. Jésus et les petits enfants. — 19. Un jeune homme, noble et riche, aux pieds de Jésus. — 20. Les trois conseils évangéliques. — 21. La demande ambitieuse des fils de Zébédée et de leur mère. — 22. Interrogation des pharisiens relative à l'avénement du royaume de Dieu. — 23. Première interprétation de la réponse du Sauveur. — 24. Seconde interprétation. — 25. La pauvre veuve et le mauvais juge. Le pharisien et le publicain. — 26. Parabole des vignerons et du père de famille. — 27. Détails de mœurs locales. — 28. Parabole du mauvais riche et du pauvre Lazare. — 29. Application historique de la parabole.

§ II. RÉSURRECTION DE LAZARE.

30. Maladie et mort de Lazare à Béthanie. Message de ses deux sœurs à Jésus. — 31. Lugubre comédie inventée par Woolston et reproduite par le rationalisme actuel. — 32. Impossibilités matérielles. — 33. Impossibilités morales. — 34. Arrivée de Jésus à Béthanie. Les deux sœurs de Lazare. — 35. Les funérailles et le deuil chez les Juifs. — 36. L'hypothèse rationaliste et les réalités évangéliques. — 37. Résurrection de Lazare. *Jam fœtet.* — 38. Monuments et traditions.

§ III. EXCOMMUNICATION. RETRAITE A ÉPHREM.

§ IV. RETOUR A JÉRUSALEM.

§ I. Voyage de Jésus dans la Pérée.

Marthe et Marie. L'action et la contemplation.

1. Jésus abandonna la ville ingrate; il voulait montrer à ses Apôtres le chemin qu'ils devaient suivre un jour eux-mêmes, et la multitude des nations appelée à prendre, dans le royaume de Dieu, la place répudiée par les enfants d'Abraham. « Or, il arriva, dit l'Évangile, qu'en poursuivant sa route, il entra dans un village; et une femme, appelée Marthe, le reçut en sa maison. Elle avait une sœur du nom de Marie, laquelle vint s'asseoir aux pieds du Seigneur, écoutant sa parole. Cependant Marthe s'empressait aux soins multipliés du service. Elle s'arrêta soudain, et se tenant debout devant Jésus : Seigneur, dit-elle, ne prenez-vous pas garde que ma sœur me laisse servir seule? Dites-lui donc de me venir en aide. — Mais le Seigneur lui répondit : Marthe, Marthe, vous êtes inquiète et vous vous préoccupez de mille soins! Or, une seule chose est nécessaire. Marie a choisi la part excellente qui ne lui sera point enlevée [1]. » Il est permis de croire que le village hospitalier, dont saint Luc n'a point inscrit le nom, était celui de Béthanie, à quinze stades, ou environ deux milles romains [2] de Jérusa-

[1] Luc, x, 38-42. Nous ne savons pourquoi les traductions françaises de l'Évangile portent unanimement : « Marie a choisi la *meilleure* part. » Le comparatif ne se trouve ni dans le texte grec : Μαρία δὲ τὴν ἀγαθὴν μερίδα ἐξελέξατο; ni dans le latin de la Vulgate : *Maria optimam partem elegit.*

[2] Le mille Romain équivalait à 1481^{m}, 75^{c}.

lem, sur le versant oriental du mont des Oliviers. La route qui conduisait de la ville sainte à Jéricho le traversait dans toute sa longueur. Peut-être Marie avait-elle accompagné le divin Maître dans le voyage. On se rappelle, à ce sujet, les paroles de l'Évangile, que nous avons déjà reproduites : « Lorsque Jésus parcourait les cités et les bourgades, prêchant et évangelisant le royaume de Dieu, en compagnie des douze, quelques femmes qu'il avait guéries de leurs infirmités, et dont il avait chassé l'esprit du mal, le suivaient : entre autres Marie, surnommée Magdeleine, délivrée de sept démons; Jeanne, épouse de Chusaï, intendant d'Hérode, Suzanne et plusieurs autres qui le servaient et pourvoyaient à ses besoins par leurs richesses [1]. » Marthe n'apparaît point dans cette énumération. Elle gardait le foyer domestique de son frère Lazare, et eut ainsi l'honneur d'ouvrir sa maison à l'hôte divin, qui daigna s'y reposer un jour. Quoi qu'il en soit, Marthe et Marie représentent les deux types de la vie nouvelle que le Sauveur apporte au monde. Les âmes chrétiennes auront à choisir entre deux voies, dont la charité est également le but et le sommet : l'action, c'est-à-dire le ministère extérieur de l'amour de Dieu et du prochain, avec ses labeurs, ses fatigues, son dévouement sans mesure et sans bornes; la contemplation, c'est-à-dire l'élévation d'une âme humaine se rapprochant chaque jour davantage du foyer divin de l'amour, se faisant en quelque sorte l'intermédiaire des torrents de grâce qui s'échappent du cœur de Jésus, et se plaçant entre le monde divin et le monde terrestre, comme l'idéal de la plus haute perfection de l'un, et l'intercesseur le plus puissant près de l'autre. Le silence de Marie-Magdeleine assise auprès de Jésus, a quelque chose du silence de Marie, mere de Jésus, « qui conservait, en les méditant dans son cœur, toutes les paroles de son Fils. » Quel essor ces nobles exemples n'ont-ils pas fait prendre aux âmes, depuis dix-neuf siècles? Quelle divine prophétie dans la réponse du Sauveur : « Marthe! Marthe! vous êtes inquiète; vous vous agitez de mille soins. Or, une seule chose est nécessaire.

[1] Luc, VIII, 1-3. Cf. chapitre VI de cette *Histoire*, n° 34.

Marie a choisi la part excellente, qui ne lui sera point enlevée! » Combien de tentatives, cependant, pour arracher Marie et les âmes qui lui ressemblent à la contemplation de Jésus; à la méditation solitaire de la vérité; à la retraite des cloîtres; à la vie silencieuse d'un amour sans partage, et d'une prière qui ne cesse ni jour ni nuit! Chose étrange! ce sont les siècles et les pays qui auraient le plus besoin du secours d'en haut qui comprennent le moins la nécessité d'une pareille intercession près de Dieu. La manifestation extérieure, le mouvement actif et visible de la charité chrétienne gardent leurs attraits, même aux époques les plus troublées; mais la notion de la charité dans sa forme excellente, l'attitude de Moïse en prière sur la montagne durant le combat, ou de Marie-Magdeleine assise aux pieds du Sauveur, le sacrifice de l'individualité à sa plus haute puissance, la continuation par les âmes privilégiées de l'immolation du Golgotha, ne sont plus comprises des multitudes. Comme si l'œuvre de notre rédemption eût été complète par les œuvres de miséricorde extérieure du divin Maître! Comme si, dans l'agonie sur la croix, Jésus n'avait pas conquis plus d'âmes qu'en rendant la vue aux aveugles ou la santé aux malades! La faiblesse de nos conceptions humaines, ou les revirements de l'opinion, pas plus que la violence des passions déchaînées, ou la convoitise des instincts cupides, ne changeront rien à la divine constitution donnée par Jésus-Christ à son royaume. A l'heure présente, l'action et la contemplation, Marthe et Marie, sont encore l'une assise, l'autre empressée et laborieuse, autour du divin Maître. Elles sont sœurs, et, dans l'union de l'amour, elles travaillent et prient pour le salut du monde.

La femme courbée depuis dix-huit ans.

2. « Comme Jésus, reprend l'Évangile, enseignait le peuple dans une synagogue, un jour de sabbat, il se trouva une femme qui avait un esprit d'infirmité depuis dix-huit ans; elle était courbée de telle sorte qu'il lui était impossible de regarder en haut; Jésus la voyant, l'appela et lui dit : Femme, vous êtes délivrée de votre infirmité. — Il lui imposa les mains, et aussitôt, redevenue droite, elle se releva, et glorifiait le Seigneur. Or, le chef de la synagogue, indigné que Jésus guérît des malades un jour de sabbat,

dit au peuple : Il y a six jours où le travail est permis. Venez donc ces jours là vous faire guérir; mais ne venez point pendant le sabbat! — Le Seigneur prenant alors la parole : Hypocrites! dit-il. Est-il un seul d'entre vous qui ne délie de la crèche son bœuf ou son âne, le jour du sabbat, pour le conduire à la fontaine et l'abreuver? Et cette fille d'Abraham, enchaînée par Satan depuis dix-huit années, il ne fallait pas la délivrer un jour de sabbat! — Quand il eut ainsi parlé, tous ses adversaires devinrent rouges de confusion, et le peuple entier se réjouissait des actions glorieuses opérées par lui[1]. » Le masque de comédie dont le pharisaïsme affectait de se couvrir le visage, pour revendiquer les prérogatives de la loi sabbatique, ne tient pas un instant devant la logique souveraine de Jésus. Depuis dix-huit siècles, la race d'Abraham, courbée sous les terreurs de la loi sinaïtique, exagérées par la tradition ambitieuse des scribes et des docteurs, était impuissante à relever la tête, et à contempler dans les hauteurs célestes la miséricorde du Dieu de Moïse et des patriarches. Un Juif détachait sans scrupule, le jour du sabbat, le bœuf et l'âne de l'étable, pour les conduire à l'abreuvoir. Et Jésus, redressant, par une simple imposition des mains, la malheureuse femme, pliée en deux par une infirmité de dix-huit ans, se rendait coupable d'une infraction irrémissible! Pour le bœuf ou l'âne, les deux animaux qui faisaient la richesse d'un Hébreu, la pénible opération de les sortir de la crèche et de les conduire par le licou jusqu'à la fontaine publique ne con tituait pas un délit contre une loi que l'intérêt savait rendre élastibue. Mais, d'un mot et d'un geste, guérir une fille d'Abraham était un crime! Dix-huit ans d'infirmité, chez une femme, ne valaient pas une heure de soif endurée par un animal sans raison! Telle était la folie du rigorisme pharisien. L'heure était venue où l'humanité, courbée à terre sous le joug de Satan, et n'osant plus lever les yeux au ciel, allait répondre à l'appel de Jésus : « Femme, vous êtes délivrée de votre infirmité! » Que d'âmes perdues dans la fange du vice se sont redressées, à cette parole souveraine! L'œuvre

[1] Luc, XIII, 10-17.

du salut des âmes est par excellence l'œuvre du sabbat. Voilà pourquoi le Rédempteur choisissait de préférence, pour ses guérisons miraculeuses, ce jour privilégié. Depuis que Dieu s'est reposé, après le prodige de la création, il semble que sa toute-puissance se soit concentrée tout entière dans le travail de la rédemption. L'*Archisynagogus* renverse toute l'économie providentielle, en disant : « Vous avez les six jours de la semaine, où le travail est permis, et où vous pouvez vous faire guérir ! » — C'est précisément le septième jour qui est le jour de Dieu et celui de la guérison des âmes. Nous n'insistons pas sur le sens plus direct de l'exclamation du chef de la synagogue. Le rationalisme ferait bien cependant de la méditer. Comment, si Jésus ne faisait pas de miracles, pouvait-on adresser au peuple une semblable injonction ? Chaque parole de l'Evangile suppose ainsi, dans la vie du Sauveur, une véritable effusion de prodiges, dont l'écrivain sacré n'a raconté que les principaux, et ceux qui offraient un caractère particulier de permanence, dans le monde régénéré par Jésus-Christ.

Le repas chez un chef des pharisiens. Guérison de l'hydropique. Le banquet des pauvres. Parabole du souper offert par le père de famille.

3. « Un jour de sabbat, continue saint Luc, Jésus entra dans la maison d'un chef des pharisiens, pour y manger le pain, et tous les regards étaient fixés sur lui pour l'observer. Or il y avait devant lui un hydropique. Jésus s'adressant aux pharisiens et aux docteurs de la loi, leur fit cette interrogation : Est-il permis de guérir le jour du sabbat ? — Tous gardèrent le silence. S'approchant alors de l'infirme, il le prit par la main, le guérit et le renvoya. Ensuite il leur dit : Qui de vous, si son âne ou son bœuf tombe en un puits, le jour du sabbat, hésite à l'en retirer [1] ? — Or ils ne pouvaient rien lui répondre. Voyant aussi combien les convives mettaient d'empressement à choisir les premières places, il leur dit cette parabole : Quand vous serez invités à un festin, ou à des noces, n'allez pas vous étendre sur le lit d'honneur [2], de peur qu'il ne se trouve un

[1] On creusait, pour les irrigations rurales, des puits dont le bord était à fleur de terre. L'accident auquel le divin Maître fait allusion en plusieurs passages de l'Évangile, était ainsi beaucoup plus fréquent qu'il ne saurait l'être dans notre climat et avec nos habitudes actuelles.

[2] Nous prenons la liberté de paraphraser ainsi le *Discumbas* de la Vulgate.

invité plus considérable que vous, et que l'hôte ne vienne vous dire : Donnez-lui cette place, et qu'alors vous n'ayez pas la confusion de descendre au dernier rang. Lors donc que vous serez convié, prenez la dernière place, afin que l'hôte, en arrivant, vous dise : Ami, montez plus haut. Ainsi vous serez honoré en présence de tous les convives[1]. Car tout homme qui s'exalte sera humilié, et qui s'humilie sera élevé. — S'adressant alors au pharisien qui l'avait invité, Jésus lui dit : Quand vous donnerez un dîner ou un souper, ne conviez point les riches vos amis, vos frères, vos alliés ou vos voisins, qui vous inviteraient à leur tour, et vous rendraient ce qu'ils auront reçu de vous. Mais appelez à votre festin les pauvres, les estropiés, les boiteux, les aveugles. Vous serez heureux de ce qu'ils n'auront rien à vous rendre, car il vous sera rendu à la résurrection des justes. — En entendant cette parole, un des convives s'écria : Heureux celui qui mangera le pain dans le royaume de Dieu! — Jésus lui dit : Un homme prépara un grand souper et invita de nombreux convives. A l'heure du repas, il envoya un serviteur dire aux conviés de venir, parce que tout était prêt. Chacun s'excusa. Le premier dit : Je viens d'acheter une campagne, il me faut partir pour la visiter; agréez mes excuses. Un autre dit : J'ai

Les traductions françaises laissent trop ignorer l'usage du *triclinium* généralement admis en Judée, à l'époque évangélique. Avec un tel système, un grand nombre de faits deviennent inintelligibles pour le vulgaire; par exemple : la scène du parfum répandu en arrière sur les pieds du Sauveur, sans que Jésus ait aperçu Magdeleine; tandis que le pharisien, placé en face, suit tous les mouvements de l'illustre pénitente, semble inexplicable au lecteur habitué à croire qu'on s'asseyait, au festin des Juifs, de la même manière qu'aux nôtres. On a trop longtemps laissé de côté, parmi nous, les détails de ce genre. Très-certainement cette négligence n'a pas peu contribué au facile succès de l'Évangile du rationalisme. Il importe plus que jamais de reprendre, dans les catéchismes et les homélies, ces explications simples et familières du texte sacré, au point de vue de la vérité locale. Nos pères savaient tout cela; il faut le réapprendre à nos enfants. Le texte original est d'ailleurs aussi explicite que la Vulgate : Μὴ κατακλιθῇς εις τὴν πρωτοκλισίαν.

[1] Notre-Seigneur fait allusion ici à cette maxime du livre des Proverbes : *Ne gloriosus appareas coram rege, et in loco magnorum ne steteris. Melius est enim ut dicatur tibi : Ascende huc, quam ut humilieris coram principe.* (Proverb., XXV, 6.)

fait l'acquisition de cinq attelages de bœufs. Je vais en faire l'essai, agréez mes excuses. Un troisième dit : Je viens de me marier, il m'est impossible de vous suivre. Au retour le serviteur transmit ces réponses au maître. Le père de famille irrité dit au serviteur : Courez aussitôt dans les places et les rues de la ville; amenez ici les mendiants, les estropiés, les aveugles et les boiteux que vous rencontrerez. — Le serviteur exécuta cet ordre, et il revint dire au maître : Seigneur, j'ai fait ce que vous m'avez commandé, cependant il reste encore des places vides. — Sortez de la ville, répondit le maître, allez dans les sentiers, le long des haies, et contraignez d'entrer, afin que ma maison soit remplie. Car je vous le dis, aucun de ceux qui avaient été précédemment conviés, ne prendra part à mon banquet[1]. »

Exposition du miracle opéré sur l'hydropique.

4. L'hydropique, introduit dans la salle du festin, l'avait été, vraisemblablement, par un calcul d'hypocrisie pharisaïque. Que ferait Jésus en présence de cet infirme? Oserait-il le guérir, un jour de sabbat? Les convives se gardent bien de solliciter, pour le malade, une pareille faveur. Le miracle est, à leurs yeux, un travail qu'ils interdiraient à Dieu lui-même, en vertu du précepte sabbatique, posé par Jéhovah. L'argumentation du rationalisme moderne est exactement identique. Le Créateur a donné à son œuvre des lois, que les nouveaux sophistes prétendent, désormais et pour toujours, supérieures à la volonté créatrice. En sorte que l'essence divine, en créant le monde, aurait produit une œuvre plus haute que l'ouvrier, un résultat plus puissant que la cause, un effet plus grand que le principe. L'inanité de ce paralogisme, dans l'ordre purement naturel où se placent les rationalistes, n'est pas moins évidente que dans l'ordre de la révélation mosaïque, où les pharisiens se cantonnaient. Quoi qu'il en soit, le divin Maître semble aller au-devant des objections de ses ennemis. « Est-il permis de guérir, le jour du sabbat? » Cette question, nette et précise, avait été précédemment tranchée par les docteurs de la loi, dans le sens négatif le plus absolu. Cependant aucun des convives

[1] Luc, XIV, 1-24.

n'ose, en cette circonstance, formuler une telle réponse. En présence d'un infirme, qu'un mot tombé des lèvres de Jésus peut rendre à la santé, nul ne voudrait assumer la responsabilité d'une interdiction si cruelle. Tous se renferment donc dans le silence. Certes, si Jésus-Christ n'avait jamais fait de miracles, l'attitude des pharisiens eût été bien différente. Avec quelle unanimité ils eussent jeté au Sauveur le défi d'opérer la plus simple guérison, le moindre prodige, non-seulement un jour de sabbat, mais à n'importe quel autre jour de la semaine ou de l'année! Le silence des pharisiens, en ce moment, et leur système habituel d'attaque, concentré dans la rigoriste interprétation de la loi sabbatique, sont autant de preuves péremptoires, qui établissent l'universelle notoriété des miracles accomplis par Jésus. Autrement la négation fût sortie de leur bouche, avec une assurance invincible. Non, eussent-ils dit à un imposteur vulgaire, vous ne faites point de miracles! Jamais vous n'en avez opéré un seul. Guérissez donc cet hydropique qui est là sous vos yeux! Telle eût été nécessairement la disposition des esprits, dans l'hypothèse rationaliste. Le surnaturel forme ainsi le fond de l'Évangile. « Il a sauvé les autres, s'écriaient les Juifs au Golgotha. Ne peut-il se sauver lui-même[1]? »

Les premières places au festin.

5. Le Sauveur ne se montre pas seulement thaumaturge, dans l'épisode du banquet chez le pharisien. Il vient guérir dans l'humanité des maladies plus invétérées et plus dangereuses que celles du corps. Les infirmités morales, auxquelles le monde est en proie, appellent un médecin suprême. L'orgueil pharisaïque, se disputant les premières places à un repas, est l'une des manifestations les plus spontanées de cet esprit d'individualisme étroit et d'égoïsme odieux qui dominait alors le monde. On lit, dans le Talmud, qu'un jour le prince asmonéen, Alexandre Jannée, donnant un festin, dans son palais de Jérusalem, à des ambassadeurs persans, le rabbin Siméon-Ben-Shetah, qui était au nombre des invités, vint prendre place entre le roi et la reine. Sa présomptueuse démarche excita

[1] Matth., XXVII, 42.

un mouvement de surprise; le rabbin se justifia, par une parole plus orgueilleuse encore. « Il est écrit, dit-il : Exalte la sagesse et elle t'exaltera; elle déposera sur ton front une couronne[1]. » La supériorité que s'arrogeaient ces docteurs sur les autres Hébreux, la nationalité juive tout entière la revendiquait sur les races étrangères. Le banquet de la vie, auquel le Père de famille céleste avait convié l'humanité, était donc envahi par ces affamés de gloire et des vanités terrestres. Tel est le sens profond de la parabole évangélique. L'humilité, vertu inconnue au monde antique, va devenir la base des sociétés chrétiennes. Un homme humble, avant Jésus-Christ, aurait passé pour un lâche. Le Verbe incarné renverse, d'un mot, l'échafaudage de quarante siècles d'orgueil satanique. « Quiconque s'élève sera humilié, et qui s'humilie sera élevé. » Aujourd'hui cette parole a tellement pris possession du monde moral, que les orgueils humains sont forcés de se dissimuler avec autant de soin qu'ils en prenaient alors pour étaler leurs prétentions, et que les ambitieux les plus ardents sont contraints de se faire les hypocrites de l'humilité.

6. Malgré la décadence du véritable esprit de la loi mosaïque, au sein du peuple hébreu, la civilisation juive conservait encore de précieux vestiges de sa divine origine. Ainsi il était d'usage, dans presque tous les festins d apparat, d'avoir une table pour les pauvres. Quand Judas Iscariote se plaindra de la profusion avec laquelle Marie-Magdeleine versait sur les pieds du divin Maître un parfum précieux, il aura soin d'ajouter qu'on aurait mieux employé cet argent improductif à nourrir les pauvres. Les traditions d'hospitalité, remontant aux patriarches, avaient survécu à toutes les révolutions. Tobie, captif sur les rivages de Babylone, appelait à sa table ses frères indigents. Peut-être l'hydropique que Jésus venait de guérir était-il un des pauvres convives, admis, ce jour-là, dans la maison du pharisien. En Judée, les travaux de l'agriculture et de la vie pastorale étaient à peu près les deux seuls moyens d'existence. Dès lors, pour la classe moyenne, une infirmité chronique amenait

La charité chrétienne.

[1] Proverb., IV, 8, 9.

infailliblement l'indigence. Voilà pourquoi on retrouve si fréquemment dans l'Évangile cette énumération, « des pauvres, des estropiés, des aveugles et des boiteux. » Le divin Maître emprunte aux coutumes et aux mœurs nationales deux paraboles admirables. Dans l'une, il résout, par le principe nouveau de la charité, la question du paupérisme, ce problème qui a déconcerté tous les législateurs humains, et qui ébranle aujourd'hui les sociétés incroyantes. Sans compromettre le droit imprescriptible et inviolable de la propriété, il ouvre à l'indigence des trésors inépuisables. « Heureux serez-vous d'avoir donné à qui ne peut vous rendre ; parce que Dieu lui-même se chargera de leur dette, et vous en tiendra compte à la résurrection des justes ! » Tel est le contrat que Jésus-Christ propose à la cupidité, à l'avarice, à la richesse égoïste et sans entrailles. Engagement essentiellement volontaire, dont le contrôle ne s'exercera point en ce monde, dont le juge sera Dieu seul, dont la pénalité est renvoyée au-delà des limites de cette vie. Mais qui donc était ce législateur, pour stipuler ainsi, dans des conditions qui dépassent la puissance humaine ? Le rationalisme moderne ferait sagement d'étudier avec attention cette parole évangélique. Jésus-Christ assume la responsabilité d'acquitter au centuple toutes les dettes de reconnaissance, contractées par le paupérisme insolvable. Et cette promesse a changé la face du monde. S'il est, de nos jours, un phénomène qui frappe tous les regards, c'est assurément celui de la charité chrétienne, libre, spontanée, persévérante, multipliant les dévouements en proportion des misères, maintenant les sacrifices au niveau des souffrances, et s'honorant de secourir, en la personne des pauvres, les représentants dont Jésus-Christ lui-même s'est fait la caution. Certes, pour exercer une pareille influence, pour dominer ainsi l'intérêt, et faire croître la charité, sur une terre que la soif de l'or avait desséchée, il fallait être plus qu'un sage, plus qu'un philosophe, plus qu'un génie ; il fallait être Dieu. Aussi, dans la seconde parabole, c'est la charité de Dieu même que Jésus offre comme le modèle et le type souverain de la charité humaine. Dieu est le véritable Père de famille, qui a préparé, dès le seuil de l'Éden, le banquet auquel il invite toutes les nations. Le peuple

juif fut d'abord convié. Mais quand l'heure est venue, ce convive privilégié dédaigne un tel honneur. Il est absorbé par l'amour du lucre, par les préoccupations de la cupidité, par les jouissances sensuelles. Alors les prédicateurs de l'Évangile sortiront de l'enceinte du judaïsme, ils franchiront le mur de séparation, élevé par les scribes, ils parcourront l'univers et « forceront » les âmes à venir s'asseoir au banquet divin. « Contraignez-les d'entrer, » dit le Père de famille, *Compelle intrare*. Douce et salutaire contrainte, mais efficace et énergique, dont saint Paul dira plus tard : « Notre prédication de l'Évangile parmi vous ne fut pas seulement l'œuvre de la parole, mais celle de la puissance, dans l'Esprit-Saint, et dans la plénitude d'une force invincible [1]. »

Du nombre des élus.

7. « Or, dit l'Évangéliste, Jésus parcourait les cités et les campagnes, enseignant les multitudes. Quelqu'un lui demanda : Seigneur, n'y aura-t-il qu'un petit nombre d'hommes qui soient sauvés? — Il leur dit alors : Efforcez-vous d'entrer par la porte étroite, car, je vous le dis, beaucoup chercheront à pénétrer et ne le pourront pas. Lorsque le père de famille aura fermé la porte derrière lui, vous resterez dehors, et, heurtant à la porte, vous direz : Seigneur, ouvrez-nous. Mais il vous répondra : Je ne sais d'où vous êtes. Vous vous écrierez encore : Nous avons mangé et bu en votre présence. Vous avez enseigné dans nos places publiques! Il vous dira de nouveau : Je ne sais d'où vous êtes. Retirez-vous de moi, vous tous, artisans d'iniquité! Là seront les pleurs et les grincements de dents, alors que vous verrez Abraham, Isaac et Jacob, avec tous les prophètes, dans le royaume de Dieu, et que vous en serez expulsés. Les convives viendront de l'Orient et de l'Occident, de l'Aquilon et du Midi; ils prendront place au festin du royaume des cieux, et ainsi les derniers seront les premiers, et ceux qui furent les premiers seront les derniers [2]. » Terrible sentence prononcée contre l'obstination juive! Son accomplissement, visible dès ce monde, est un des faits les mieux constatés de l'histoire. Chaque page de l'Évangile est ainsi ou un miracle de prophétie, ou un miracle de puissance, ou un miracle de révélation divine.

[1] I *Thessalon.*, I, 5. — [2] Luc, XII, 22-30.

Parabole de la tour, et du roi qui entreprend une guerre.

8. « Comme une grande foule de peuple marchait à la suite de Jésus, il se retourna vers eux, et leur dit : Si quelqu'un vient à moi et me préfère [1] son père, sa mère, sa femme, ses enfants, ses frères, ses sœurs et jusqu'à sa propre vie, celui-là ne peut être mon disciple. Qui ne porte point sa croix, et ne me suit, ne peut être mon disciple. Qui de vous, songeant à élever une tour dans sa vigne [2],

[1] L'expression grecque Μίσει, très-littéralement rendue par le verbe *oderit* de la Vulgate, signifie haïr. Aussi toutes les traductions françaises s'expriment ainsi : « Si quelqu'un vient à moi et ne hait son père et sa mère, sa femme et ses fils, ses frères et ses sœurs, et jusqu'à son âme même, il ne peut être mon disciple. » La fidélité littérale de cette version est une réelle inexactitude, quant au sens. Tous les interprètes d'ailleurs ont soin de l'indiquer, dans la note qu'ils ont coutume de joindre à ce passage. C'est qu'en effet, dans le style hébraïque, l'expression correspondante à notre mot de haine n'a pas le sens absolu qu'elle emporte dans notre langue. Comme le dit excellemment M. l'abbé Glaire, *haïr* signifie très-souvent, dans l'idiome biblique, *aimer moins*. C'est ainsi qu'on lit dans l'Écriture : *Jacob dilexi, Esau autem odio habui* (Malach., I, 2, 3; Rom., IX, 13). Les Psaumes nous offrent de nombreux exemples de cette locution, familière au génie de la langue juive. S'il pouvait rester un doute sur ce point, dans quelques esprits toujours disposés à croire que les commentateurs inventent des systèmes d'interprétation pour les besoins de la cause, il suffirait de relire, dans l'Évangile de saint Matthieu, la même parole de Notre-Seigneur, ainsi rendue : « Celui qui aime son père ou sa mère plus que moi n'est pas digne de moi; celui qui aime son fils ou sa fille plus que moi n'est pas digne de moi. » (Matth., X, 37. Cf. dans cette *Histoire :* chap. VI, nº 18.) L'équivoque est donc impossible, pour quiconque a la moindre notion du style hébraïque et du texte comparé des Évangiles. Cela n'empêche pas un lettré rationaliste d'écrire : « Les exigences de Jésus n'avaient plus de bornes; méprisant les saines limites de la nature de l'homme, il voulait qu'on n'existât que pour lui, qu'on n'aimât que lui seul. Si quelqu'un vient à moi, disait-il, et ne hait pas son père, sa mère, sa femme, ses enfants, ses frères, ses sœurs et même sa propre vie, il ne peut être mon disciple. On dirait que, dans ces moments de guerre contre les besoins les plus légitimes du cœur, il avait oublié le plaisir de vivre, d'aimer, de voir, de sentir. » *Vie de Jésus*, pag. 312, 313.

Luc, XIV, 25 ad ultim. Les Juifs bâtissaient des tours dans leurs vignes, afin de les défendre contre l'ennemi. Le sol, naturellement pierreux, des coteaux de la Palestine, fournissait les matériaux en abondance. C'était donc surtout la main d'œuvre, qui rendait ces sortes de constructions dispendieuses. Pour se faire une idée précise de l'exploitation agricole, telle qu'on la pratiquait chez les Juifs, il convient de se reporter à la parabole de la vigne par le prophète Isaïe. « Je chanterai à mon bien-aimé, dit-il, le chant de mon aïeul à sa vigne de prédilection. Sur le versant d'une colline grasse et fertile, à l'ombre protectrice d'une plantation d'oliviers, mon bien-aimé a

ne s'assied d'abord, pour supputer la dépense nécessaire, et se rendre compte s'il y pourra faire face? De peur qu'après avoir jeté les fondations, il se trouve dans l'impossibilité de poursuivre, et qu'en le voyant tous ne disent avec ironie : Cet homme a commencé à bâtir; et il n'a pu achever! Ou quel roi, se disposant à engager une guerre contre un autre roi, ne s'assied d'abord, et ne se demande s'il pourra, avec dix mille hommes, se porter au devant d'un ennemi qui en a vingt mille à sa suite? Sinon, pendant que l'ennemi est encore éloigné, il lui envoie une ambassade, avec des paroles de paix. Sachez-le donc, celui d'entre vous qui ne renonce pas à tout ce qu'il possède ne peut être mon disciple. C'est une bonne chose que le sel. Mais s'il venait à perdre sa saveur, comment la lui rendre? Inutile et pour la terre et pour l'engrais, on le jetterait sur le chemin. Que celui-là entende qui a des oreilles pour entendre! »

9. Telles sont les conditions rigoureuses de l'apostolat, formulées par le Sauveur. Elles soulèvent l'indignation des rationalistes. « Quelque chose de plus qu'humain et d'étrange, disent-ils, se mêlait alors aux paroles de Jésus; c'était comme un feu dévorant la vie à sa racine, et réduisant tout à un affreux désert. Le sentiment âpre et triste de dégoût pour le monde, d'abnégation outrée qui caractérise la perfection chrétienne, eut pour fondateur, non le fin

Sens des deux paraboles.

planté sa vigne. Il l'entoura d'une haie vive, débarrassa le sol des pierres qui le desséchaient; il fit choix d'un plant exquis; il bâtit au milieu une tour pour la défendre, et un pressoir pour en exprimer la douce liqueur. Il attendit ensuite qu'elle lui fournît sa grappe féconde, et elle ne lui donna que des baies sauvages. Maintenant donc, habitants de Jérusalem, enfants de Juda, soyez juges entre moi et ma vigne! Qu'ai-je dû faire pour elle que je n'aie point fait? Pouvais-je attendre, au lieu de la grappe parfumée, un fruit irritant et amer? Voici le sort que je réserve à cette vigne ingrate. J'arracherai la haie vive qui la protége, et les passants viendront la piller; je détruirai la tour qui la défend, et elle sera foulée aux pieds. Ma vigne deviendra un champ désert; nulle main au printemps ne taillera les ceps, ne labourera le sol aride; les ronces et les épines l'envahiront, et je commanderai au nuage de passer sur elle, sans y verser la pluie bienfaisante. » (Is., V, 1-6. Cf. *Hist. génér. de l'Église*, tom. III, pag. 10.) Tel est le genre de construction, d'un usage universel chez les Juifs, auquel Notre-Seigneur fait allusion, dans ce passage de l'Évangile.

et joyeux moraliste des premiers jours, mais le géant sombre qu'une sorte de pressentiment grandiose jetait de plus en plus hors de l'humanité [1]. » La distinction, signalée par la critique, entre la doctrine des premiers jours du ministère de Jésus-Christ et celle des derniers, est ici tellement accusée que nous avons le devoir de la relever avec énergie. Cette distinction n'existe pas, et il faut vraiment avoir spéculé sur la légèreté de notre siècle pour l'affirmer ainsi. Dès la seconde année de sa prédication publique, aussitôt que Notre-Seigneur eut groupé autour de sa personne divine le collége des douze apôtres, il leur dit : « Qui aime son père ou sa mère plus que moi, n'est pas digne de moi. Qui aime son fils ou sa fille plus que moi n'est pas digne de moi. Quiconque ne prend pas sa croix pour me suivre n'est pas digne de moi [2]. » Ainsi parlait le Sauveur, sur la montagne de Galilée, aux apôtres réunis pour recevoir l'investiture du ministère évangélique. Y a-t-il, dans cet enseignement, l'ombre d'une différence avec le langage tenu par le divin Maître, dans les derniers mois de sa prédication? Que signifie donc la sacrilége antithèse entre « le fin et joyeux moraliste des premiers jours, et le géant sombre des derniers? » Sur quoi repose-t-elle? Car enfin s'il n'est pas permis, même à un romancier, de diffamer sans preuves une mémoire qui a laissé des représentants et des vengeurs sur la terre, que dire de l'outrecuidante prétention d'un historien qui substitue sa fantaisie calomniatrice aux textes les plus précis, et prodigue gratuitement l'injure à un nom devant lequel trois cent millions d'hommes fléchissent le genou? Rhéteurs! vous ne comprenez pas que Jésus ait clairement posé ses conditions aux apôtres, chargés d'édifier la tour immortelle de l'Église, que ni vos ancêtres ni vos successeurs, dans l'interminable généalogie du sophisme, n'ont réussi et ne réussiront jamais à renverser! Vous ne comprenez pas que Jésus ait nettement défini le caractère de la lutte qui allait s'engager, à l'heure solennelle où ses soldats, sans autres armes que leur foi, sans autre puissance que celle de la parole et de l'Esprit saint, entreprendront, contre

[1] *Vie de Jésus*, pag. 312.
[2] Matth., x, 37. Cf. chap. vi de cette *Histoire*, n° 18.

le Prince du monde, une guerre, où chaque victoire s'achètera par le martyre! Il est vrai que de telles prévisions dépassaient la portée d'un génie humain. Pour jeter sur l'avenir un regard si pénétrant, il fallait être Dieu. Mais c'est un Dieu qui parle, et c'est en Dieu qu'il saisit dans sa main les consciences et les cœurs. Toutes les affections légitimes, celle même qui est la plus enracinée et la plus indestructible dans l'être humain, l'amour de sa propre vie, doivent se subordonner, pour le disciple de Jésus-Christ, à l'amour divin, centre nouveau des âmes, foyer surnaturel de toute existence. Concevoir la pensée d'un pareil déplacement du pôle moral de l'humanité dépasse déjà la portée d'une intelligence humaine; la réaliser, comme Jésus-Christ l'a fait, est une œuvre éminemment divine. Il y a dix-huit siècles que des générations entières meurent pour Jésus, vivent de Jésus, et lui sacrifient tous les intérêts, toutes les affections, toutes les jouissances terrestres, tout, sans restriction! Il faut qu'il en soit ainsi. En dépit des passions, des sophismes et des haines conjurées, cette vie se maintient et se renouvelle sans cesse dans le monde. L'amour de Jésus-Christ est le sel divin, qui empêche la corruption générale de la terre. « Que celui-là entende qui a des oreilles pour entendre! »

10. « Or il y avait, continue l'Évangile, des publicains et des pécheurs qui s'approchaient de Jésus pour l'écouter. Les pharisiens et les scribes murmuraient, en disant : Voyez comme il accueille les pécheurs, et mange avec eux! — Jésus leur adressa alors cette parabole : Si quelqu'un d'entre vous, ayant cent brebis, vient à en perdre une, ne laisse-t-il pas les quatre-vingt-dix neuf autres dans le désert, pour aller à la recherche de celle qu'il a perdue, jusqu'à ce qu'il la retrouve? Et quand il l'a retrouvée, il la charge sur ses épaules, il appelle ses amis et ses voisins, en disant : Réjouissez-vous avec moi, parce que j'ai retrouvé la brebis que j'avais perdue. Ainsi, je vous le dis, il y aura plus de joie au ciel, pour un pécheur repentant, que pour quatre-vingt-dix-neuf justes qui n'ont pas besoin de pénitence. — Ou bien encore, quelle est la femme qui, ayant dix drachmes, et venant à en perdre une, n'allume sa lampe, ne balaie toute la maison, et ne cherche avec soin jusqu'à ce qu'elle

Le bon Pasteur. La drachme perdue.

l'ait retrouvée? Quand elle la retrouve enfin, elle dit à ses amies et à ses voisines : Félicitez-moi, j'ai retrouvé la drachme que j'avais perdue. Telle sera, je vous le dis, la joie des anges de Dieu, pour un pécheur qui fait pénitence [1]. »

Les pharisiens, véritables puritains du judaïsme, affectaient de fuir le contact des publicains, ces agents du fisc de Rome, que les devoirs de leur profession mettaient en relations quotidiennes avec les Gentils. Sous le prétexte d'un respect scrupuleux pour les moindres observances relatives aux impuretés légales, se cachait, en réalité, un calcul d'ambition politique, facile à discerner. La domination étrangère froissait profondément l'instinct national. Les pharisiens s'assuraient donc le bénéfice de la popularité, en refusant de communiquer avec les agents d'un pouvoir odieux. D'un autre côté, en colorant leur abstention d'un motif religieux, ils désarmaient les gouverneurs romains. On sait, en effet, que le principe de la domination universelle, appliqué par la Rome antique, laissait toute liberté aux vaincus de conserver leur religion, leurs lois, et même leur administration intérieure. Ce fut précisément cette large politique, si opposée au système étroit des conquérants modernes, qui rendit possible, dans de longs siècles, la concentration du monde sous une seule main. Quoi qu'il en soit, les pharisiens pouvaient, sans être inquiétés par les gouverneurs romains, refuser de donner la main à un agent du fisc, et l'exclure de leur table. Pourvu que l'impôt fût payé, Rome se montrait tolérante. Mais quand Jésus traitait publiquement, avec une charité divine, ces excommuniés du rigorisme pharisaïque, quand on le voyait entouré de pécheurs, c'est à dire, d'une foule de gens qui ne prenaient nul souci des ablutions du poignet, ou de la main, ni des autres traditions imposées par les docteurs et les scribes, les murmures et la haine des ambitieux sectaires devaient redoubler contre lui. Le Verbe incarné, descendu sur la terre, à la recherche des brebis errantes de l'humanité, nous apprend le prix d'une âme. Il se représente lui-même, sous les traits du bon Pasteur qui charge

[1] Luc, XV, 1-10. L'évaluation en monnaie actuelle de la drachme a été donnée plus haut, chap. VII, n° 36.

sur ses épaules la brebis égarée, pour la rapporter au bercail. Comme si cette touchante image ne suffisait point encore à peindre la soif des âmes dont il est dévoré, il emploie une autre allégorie non moins significative. Une pauvre Juive avait dix drachmes, c'était le fruit du labeur de toute la famille. La somme était destinée peut-être à payer l'impôt annuel. Une des pièces de monnaie s'égare. Comment satisfaire aux exigences du fisc? L'humble maison sera envahie demain par des soldats! La femme consternée balaie tous les coins de sa demeure. Elle retrouve la drachme perdue, et sa joie est égale à son anxiété passée. Or l'âme égarée représente le prix des labeurs, des souffrances et de la mort de l'Homme-Dieu. « Aussi, je vous le dis, il y aura grande joie, parmi les anges de Dieu, pour l'âme d'un pécheur qui fait pénitence! »

Parabole de l'enfant prodigue.

11. « Jésus ajouta : Un homme avait deux fils; le plus jeune dit à son père : Mon père, donnez-moi la part d'héritage qui doit m'échoir; et le père leur fit le partage de ses biens. Peu de jours après, le plus jeune des deux fils, ayant réuni tout ce qu'il possédait, partit pour une région étrangère et lointaine; il y dissipa son bien dans la débauche. Quand il eut tout consommé, une grande famine survint dans la contrée, et il commença à sentir le besoin. S'en allant donc, il se mit au service d'un habitant de ce pays, qui l'envoya garder les pourceaux dans ses champs. Là, il eût souhaité pouvoir se rassasier des caroubes[1] que dévoraient les pourceaux,

[1] Le terme grec Κερατία reproduit très-exactement l'expression syriaque *Carruba*, qui est véritablement celle de l'Évangile. Nous la rétablissons donc dans notre traduction. Le sens vague et indéfini du *Siliqua* de la Vulgate s'est prêté, dans notre langue, à des interprétations qui enlèvent au texte un de ses caractères de vérité locale. « Ceux qui croient, dit le P. Pezron, que les *siliques* étaient des cosses de légumes, comme de pois et de fèves, se trompent. C'étaient les gousses d'un arbre appelé *caroubier*, dont on nourrissait les porcs, dans l'Ionie et la Syrie. La version syriaque de l'Évangile porte en effet le mot *Carruba*, fidèlement traduit en grec par Κερατία. » Le caroubier (*ceratonia siliqua*), disent les botanistes modernes, est un arbre à feuille persistante, de la famille des légumineuses, tribu des césalpiniées. Il croît en Orient et dans le midi de l'Europe, surtout dans le voisinage de la Méditerranée. Sa hauteur est de huit à dix mètres, son aspect offre quelque analogie avec celui de nos pommiers. Ses feuilles, coriaces et luisantes, sont

mais nul ne lui en donnait. Rentrant alors en lui-même, il dit : Combien d'ouvriers, au gage de mon père, ont du pain en abondance! Et moi je meurs ici de faim. Je me lèverai et j'irai à mon père; je lui dirai : Père, j'ai péché contre le ciel et contre vous : je ne suis plus digne d'être appelé votre fils, faites-moi l'un de vos mercenaires! — S'étant donc levé, il retourna chez son père. Comme il était encore loin, son père le vit, et ses entrailles furent émues : il accourut, se jeta à son cou, et le couvrit de baisers. Le fils lui dit : Père, j'ai péché contre le ciel et contre vous; je ne suis plus digne d'être appelé votre fils! Mais le père s'adressant à ses serviteurs : Apportez, leur dit-il, la robe d'honneur qu'il portait autrefois, et l'en revêtez. Mettez-lui un anneau au doigt et des sandales aux pieds. Allez au pâturage, amenez le veau gras, tuez-le, et nous célébrerons le festin de réjouissance! Car mon fils était mort et le voilà ressuscité, il était perdu et je l'ai retrouvé! Ils commencèrent donc les fêtes. Or le fils aîné était aux champs. A son retour, comme il approchait de la maison, il entendit le concert des instruments joyeux, qui accompagnaient les danses; et, appelant un des serviteurs, il lui demanda ce qui se passait. Votre frère est revenu, répondit le serviteur, et votre père a fait tuer le veau gras, pour se réjouir de son heureux retour. Le fils aîné laissa éclater toute son indignation, et refusa d'entrer. Son père sortit donc, et l'en priait. Mais répondant à son père, il lui dit : Depuis tant d'années je vous ai servi, sans manquer à un seul de vos commandements, et jamais vous ne m'avez donné même un chevreau pour le manger avec mes amis! Et cet autre, après avoir dévoré son bien en débauches, est à peine revenu que vous tuez pour lui le veau gras! Mon fils, répondit le père, vous êtes sans cesse avec moi. Tout ce que j'ai est à vous. Mais il fallait célébrer

d'un vert bleuâtre; les fleurs, disposées en grappes, ont la couleur d'un pourpre foncé; le fruit est une gousse longue de plus de vingt centimètres il renferme une pulpe rougeâtre et sucrée, dont on extrait maintenant une assez bonne eau-de-vie, et un sirop astringent. En Espagne et en Italie, on donne cette pulpe encore verte aux bêtes de somme et aux autres bestiaux, qu'elle engraisse rapidement.

un festin, et nous réjouir, parce que votre frère était mort et il est ressuscité; il était perdu et il est retrouvé[1]! »

12. Cette fois, la miséricorde de Dieu pour l'âme pécheresse se révèle sous les traits de l'amour le plus tendre et le plus ardent qui soit sur la terre, l'amour paternel. Les fils aînés du judaïsme, les orgueilleux pharisiens, s'indignent de voir des publicains et des prévaricateurs devenus l'objet des complaisances de Jésus. Comme le frère aîné de la parabole, ils refusent de suivre le Verbe fait chair, et d'entrer avec lui dans la maison du festin, ouverte à l'enfant prodigue. Quel langage que celui du Sauveur! Le Dieu du Sinaï, dont les fils d'Israël craignaient d'entendre la parole et de contempler la majesté, est un Père qui souffre, sans se plaindre, l'ingratitude et l'abandon de ses enfants. Il les voit s'éloigner de sa tendresse, abandonner le foyer où il les réchauffait sur son cœur, la table où il les nourrissait de son pain. Sa bouche ne profère pas une menace. Il partage avec eux les trésors de sagesse, de vérité et de science divine que ces insensés, riches de ses dons, ne possédant d'autres trésors que ceux qu'ils tiennent de sa munificence, vont dissiper dans les régions étrangères du vice et du mensonge. Le Père les voit; il souffre et se tait. Cependant, sur les plages désolées où ces prodigues consument en folles débauches les richesses de l'intelligence et du cœur, il règne une famine éternelle. Semblables à ces animaux immondes, dont les troupeaux couvraient les collines des Géraséniens[2], et que les caroubiers des bords du lac de Tibériade engraissaient pour les marchés de la Phénicie et du haut Orient, les passions sont insatiables. Elles creusent dans les âmes des gouffres de voracité sans fond. Un jour, les prodigues affamés, disputant aux pourceaux leur pâture, songeront aux joies sans mélange du foyer paternel, aux délices du banquet divin. De leur ancienne splendeur, de la félicité perdue, il ne reste plus qu'un amer souvenir. La robe d'innocence a laissé ses lambeaux à toutes les épines du chemin. L'anneau de la sainte et noble alliance avec le ciel a depuis longtemps disparu.

Explication de la parabole

[1] Luc, XV, 11 ad ultim. — [2] Cf. chap. VII de cette *Histoire,* § 1.

Les pieds meurtris, ensanglantés à toutes les pierres de la route. ne sont plus protégés par la chaussure que la tendresse maternelle avait préparée elle-même. Le dénûment du prodigue, tel que le dépeint la parabole, était, à l'époque évangélique, celui des esclaves. L'esclave ne portait point de sandales, il marchait pieds nus. La tunique flottante, cette «robe première» dont parle l'Évangile, était exclusivement réservée aux hommes libres. L'esclave portait un vêtement étroit et court, serré autour des reins par une ceinture. Enfin l'anneau était la marque distinctive de la noblesse. On sait que tous les chevaliers romains le portaient alors. Mais son usage remontait, en Palestine, jusqu'à l'époque patriarcale. Chacun de ces détails, en harmonie parfaite avec les mœurs du temps, renferme un symbolisme divin. Cependant l'esclave des passions, le prodigue affamé rentre en lui-même. Il se lève, dans sa misère et sa nudité; il reprend la route de la patrie; il veut se jeter aux genoux de son père, et lui dire en pleurant : J'ai péché ! A mesure qu'il approche, la pensée de son ingratitude, la confusion, la crainte se partagent son âme. Trouvera-t-il le courage d'aborder ce père, ce juge si cruellement offensé? Le père l'a prévenu. C'est le père qui accourt au devant du fils ingrat, le serre sur son cœur, le présente aux serviteurs fidèles, lui fait rendre, et la tunique d'honneur, et l'anneau de l'alliance, et la chaussure des hommes libres. C'est le Père qui ordonne le banquet des joies célestes, où le pécheur repentant mange le pain de la vie et boit le sang de la rédemption. Ineffable mystère des tendresses de Dieu pour l'homme, qui dépasseront à jamais la mesure de toutes nos iniquités et de toutes nos ingratitudes! L'amour divin, descendu du ciel sur la terre, et remontant de la terre au ciel, voilà tout l'Évangile !

Parabole de l'intendant infidèle.

13. « Jésus disait encore à ses disciples : Un homme riche avait un intendant qu'on accusa près de lui de dissiper ses biens. L'ayant mandé, il lui dit : Qu'est-ce que j'apprends à votre sujet? Rendez compte de votre administration, car désormais vous ne pourrez plus la conserver. L'intendant se dit alors : Que ferai-je, puisque mon maître me retire la gestion? Travailler la terre, je n'en ai pas la force; mendier, j'en rougirais! Je sais ce que j'ai à faire pour

trouver, après que j'aurai perdu mon emploi, des gens qui me reçoivent dans leur maison. Ayant donc appelé chacun des débiteurs de son maître, il demanda au premier : Combien devez-vous à mon maître? Cent baths [1] d'huile, répondit cet homme. — Voici votre obligation, dit l'intendant. Asseyez-vous et écrivez-en cinquante. — Et vous, dit-il à un autre, combien devez-vous? — Cent cori [2] de froment, répondit-il. — Voici votre obligation, asseyez-vous et inscrivez-en quatre-vingts. — Or le maître reconnut que l'intendant infidèle avait agi avec habileté. Car la génération des enfants du siècle est plus habile que les enfants de lumière. Pour moi, je vous dis : Faites-vous des amis avec le Mammon [3] de l'iniquité, afin qu'à l'heure où vous viendrez à manquer, ils vous reçoivent dans les tabernacles éternels [4]. »

[1] Nous conservons scrupuleusement, dans notre traduction, le terme même de l'original grec : Ἑκατὸν βάτους ἐλαίου. Le *bath*, mesure hébraïque des liquides, d'une valeur qu'on fait varier de vingt-sept à trente-huit litres, selon qu'on lui donne pour base le *métrète* attique, ou la mesure syriaque, était d'un usage universel chez les Juifs. A notre avis, on doit respecter ces noms étrangers, même dans les traductions en langue vulgaire. Autrement un sophiste, qui lira l'Évangile dans une version de Lemaistre de Sacy, se croira en droit d'affirmer que Jésus-Christ ne savait pas l'hébreu. Cent *baths* d'huile représentaient soit 2,700, soit 3,800 litres.

[2] Le *chomer* (*Levit.*, XXVII, 16), également appelé *cor* (Ezech., XLV, 11-14) et, dans le texte original de saint Luc : Ἑκατὸν κόρους σίτου, était la mesure hébraïque des solides. Il valait dix *baths*, soit approximativement 27 décalitres, en prenant la capacité du *bath* sur le pied de 27 litres; ou 38 décalitres, en donnant au *bath* la valeur de 38 litres. Cent *cori* de froment représentaient ainsi, dans la première hypothèse, 270 hectolitres, et, dans la seconde, 380. L'énormité de cette dette, par rapport à celle du premier débiteur, fait immédiatement comprendre pourquoi l'intendant infidèle n'abaisse l'obligation que dans une proportion plus faible. D'une part, le débiteur y gagnait déjà démesurément, et, de l'autre, le maître qui devait certainement compter sur une forte rentrée, de la part de ce fermier, remarquerait moins promptement le déficit, réduit seulement de cent à quatre-vingts.

[3] Le terme de *Mammon*, conservé dans le *Mammona* de la Vulgate, est encore une expression exclusivement hébraïque. *Matmon*, ou, par une élision familière aux idiomes chaldéens, *Mammon*, signifie « caché. » On se rappelle ce que nous avons eu précédemment l'occasion de dire, au sujet du soin avec lequel les Juifs enfouissaient leurs trésors, pour les mettre à l'abri des éventualités d'une invasion ou des exigences du fisc.

[4] Luc, XVI, 1-10. *Cum defeceritis,* sous-entendu *e vitâ;* en grec : ὅταν ἐκλίπητε,

Le rationalisme et la parabole évangélique.

14. « Quelquefois, disent nos rationalistes, Jésus-Christ, plus versé dans les choses du ciel que dans celles de la terre, enseignait une économie politique étrangement singulière. Dans une parabole bizarre, un intendant est loué pour s'être fait des amis parmi les pauvres, aux dépens de son maître, afin que les pauvres à leur tour l'introduisent dans le royaume du ciel. Les pauvres, en effet, devant être les dispensateurs de ce royaume, n'y recevront que ceux qui leur auront donné. Un homme avisé songeant à l'avenir doit donc chercher à les gagner [1]. » Il n'y a de « singulier et de bizarre » ici que la méprise volontaire de nos lettrés. Comment osent-ils transformer en un plan d'économie politique, enseigné *ex professo* par le Sauveur, et offert comme un type de moralité chrétienne, la conduite de cet intendant, dont Jésus prend soin de flétrir par trois fois l'action coupable? C'est un intendant « infidèle, » qui « a dissipé les biens confiés à sa garde. » C'est « un enfant du siècle, » c'est-à-dire, selon la force de cette locution tout hébraïque, un homme d'iniquité, de désordres et de rapines, dont l'active mais odieuse habileté est mise en opposition avec la simplicité des « enfants de lumière. » Le maître n'approuve pas l'injustice du procédé de ce prévaricateur, il en reconnaît seulement l'astucieuse finesse. Le sens de la parabole est donc celui-ci : Nous sommes tous les intendants, les administrateurs des biens que Dieu nous a confiés. Talents, pouvoirs, richesses, tout ce dont les hommes disposent ici-bas, n'est qu'une ferme, dont le propriétaire souverain est Dieu. Que d'infidèles administrateurs dans ce monde? Combien grand est le nombre de ceux qui dissipent les trésors d'intelligence, d'activité, de vertu, de richesses proprement dites, déposés entre leurs mains! Le capital social donné par Dieu ne se transforme-t-il pas, dans une proportion effrayante, en un *Mammon* d'iniquité? Et pourtant l'heure approche où le juge suprême, le propriétaire divin, dira à chacun de ces infidèles dépositaires

sous-entendu τὸν βίον, « à l'heure de la mort. » Nous avons maintenu la traduction française, parce que l'expression : « Venir à manquer, » conserve encore chez nous le sens de « mourir. »

[1] *Vie de Jésus*, pag. 174.

« Rendez compte de votre administration ! » Or, les calculs personnels de l'intendant prévaricateur de l'Évangile, cette industrie coupable qui vole le maître au profit de l'administrateur, est-il un seul des intendants de Dieu qui ait songé à les appliquer au bénéfice de son âme ? Tous « les enfants du siècle, » absorbés dans une charge dont ils ignorent la responsabilité, uniquement préoccupés de jouir, sans nul souci du compte à rendre, laissent arriver la dernière heure, celle de l'éternité, qui les surprend au milieu de leur course ; et le capital, ignominieusement dépensé sur la terre, est perdu à la fois pour les intérêts de ce monde et pour ceux du ciel. Voilà le plan d'économie divine que Jésus-Christ expose à ses disciples. La « politique » d'ici-bas n'y joue d'autre rôle que celui de servir comme terme de comparaison. L'habileté coupable des « enfants du siècle » sert de repoussoir à la nonchalance des « fils de lumière. » Le Sauveur emprunte son allégorie à un ordre de faits que la civilisation mixte de la Judée avait rendus familiers à tous ses auditeurs. L'infidélité des agents que les grands propriétaires romains employaient alors pour l'administration de leurs domaines, était proverbiale. Le procédé de l'intendant infidèle, qui se fait chasser d'une maison pour être accueilli, à titre de reconnaissance, dans une autre, était de notoriété publique en ce temps. Il n'y eut donc ni « singularité, ni bizarrerie, » de la part du divin Maître, à en tirer cette admirable parabole, qui révèle une connaissance aussi profonde des « choses de la terre » que « des choses du ciel. » Et pour mieux établir encore la culpabilité des malversations de l'économe dont il parle, Jésus ajoute : « Celui qui est fidèle dans les petites choses, le sera aussi dans les grandes ; celui qui est injuste dans les petites le sera aussi dans les grandes. Si donc vous n'avez pas été fidèles pour le *Mammon* de l'iniquité, qui voudra vous confier l'administration des véritables richesses? Si vous avez été infidèles dans la gestion du bien d'autrui, qui voudra vous donner la gestion d'un bien qui serait à vous [1]? » L'humanité, dans sa condition présente, est une mineure sous la tutelle de Dieu. La parole

[1] Luc., XVI, 10-12.

de Jésus élargit les horizons de la vie future, et nous révèle, dans l'avenir, des responsabilités d'honneur et de gloire proportionnées à la fidélité rigoureuse dont nous aurons fourni la mesure ici-bas. « Il y a dans la maison de mon père, dit-il ailleurs, plusieurs étages [1]. » Nous comprendrons un jour tout le sens de cette révélation, dont les termes dépassent la portée de notre mortalité. Parmi les milliers de globes lumineux que le regard de la science poursuit dans les routes de l'éther, il y a peut-être une échelle hiérarchique, dont chaque degré est occupé par des intelligences bienheureuses. Circonscrit dans les bornes étroites de la matière, l'esprit de l'homme ne fait qu'épeler le livre des mondes. Le Verbe incarné nous apprend que les épreuves de cette vie sont l'apprentissage des grandes responsabilités de la vie immortelle. C'est là tout ce que pouvait supporter notre intelligence bornée; parce que le poids infini de gloire qui nous attend aux cieux, écraserait en ce moment notre faiblesse. Il nous suffit de pratiquer maintenant cet autre précepte du Sauveur : « Nul ne peut servir deux maîtres; car, ou il haïra l'un et aimera l'autre, ou il s'attachera à l'un et méprisera l'autre. Vous ne pouvez à la fois servir Dieu et Mammon [2]. »

L'Évangile substitué à la loi et aux prophètes.

15. Le détachement évangélique était ainsi substitué à la vie matérielle et aux jouissances de ce monde, dont les pharisiens s'étaient fait une sorte de paradis terrestre, à l'ombre de la loi mosaïque, interprétée par un sensualisme grossier. « Ils étaient avares, continue l'Évangile; et, en entendant ces paroles, ils se moquèrent de Jésus. Alors il leur dit : Pour vous, vous affectez d'être justes devant les hommes, mais Dieu lit dans le fond de vos cœurs. Or ce qui paraît grand aux regards des hommes, est une abomination à ses yeux. La loi et les prophètes ont subsisté jusqu'à Jean-Baptiste. Dès lors, le royaume de Dieu a commencé, et tous sont appelés à se faire violence pour y entrer. Le ciel et la terre passeront, mais un seul iôta ne sera point effacé de la loi divine [3]. » Impossible d'imaginer une affirmation plus nette et plus précise du caractère

[1] Joan., XIV, 2. — [2] Luc, XVI, 13, 14. — [3] Luc, XVI, 14-17.

surnaturel et divin de l'Évangile. La loi mosaïque, dans la suite des âges, en était la préparation; les prophètes annonçaient son avénement; Jean-Baptiste en a été le précurseur. La fleur du Testament Ancien c'est le Messie, le Christ, qui donne à la loi sa perfection, aux prophéties leur accomplissement, aux espérances du monde leur réalisation. Les pharisiens ne se méprennent pas sur la portée de cette doctrine. Ils voient clairement toutes les conséquences qui vont en sortir. Jésus-Christ s'érige en législateur souverain, et proclame son droit imprescriptible de compléter la loi mosaïque, et de la transformer en un code universel, qui sera la règle de toutes les générations humaines. Pour mieux le constater, et peut-être dans l'espérance de soulever l'indignation populaire contre le Sauveur, ils lui proposent une question qui divisait depuis quarante ans leurs écoles, et à laquelle le récent divorce d'Hérode-Antipas donnait une dangereuse actualité. Les disciples de Schammaï prétendaient que l'autorisation du divorce, accordée par Moïse, devait être exclusivement restreinte au cas d'adultère. Les disciples d'Hillel donnaient à cette faculté une extension générale et absolue. La controverse roulait sur ce texte du Deutéronome : « Si un homme a pris une femme qui ne trouve point grâce devant ses yeux, à raison de quelque défaut grave, qu'il lui donne un libelle de répudiation[1]. » La gravité du défaut allégué n'étant point définie par la loi, les deux écoles interprétaient à leur fantaisie la clause restrictive, et la solution du problème demeurait impossible. La haine des pharisiens, en choisissant une question de cette nature, semblait donc parfaitement inspirée. Jésus-Christ annonçait son pouvoir de législateur suprême. Il devait dès lors résoudre toutes les difficultés légales. Mais s'il se prononçait en faveur de la doctrine rigoriste de Schammaï, il encourait toutes les colères officielles des partisans d'Hérode-Antipas, et perdait, aux yeux de la multitude, le prestige que lui valaient sa miséricorde et son indulgence tant vantées. Au contraire, s'il adoptait ouvertement les principes relâchés d'Hillel, c'était un corrupteur de la morale publique,

[1] Deuteron., XXIV, 1.

un ambitieux vulgaire, qui caressait les instincts dégradés et pervers du cœur humain, et sacrifiait la vérité, la justice et la loi à son désir de popularité.

Qcestion des pharisiens sur le divorce.

16. « Les pharisiens donc s'approchèrent de lui pour le tenter. Est-il permis à l'homme de répudier sa femme, pour quelque cause que ce soit? demandèrent-ils. — Jésus leur répondit : Que vous a prescrit Moïse à ce sujet? — Moïse, dirent-ils, nous a permis d'écrire le libelle de répudiation, et de renvoyer la femme[1]. — Jésus reprit : N'avez-vous pas lu qu'au jour où Dieu créa le genre humain, il fit l'homme et la femme et qu'il dit : L'homme quittera son père et sa mère, il s'attachera à son épouse, et ils seront deux dans une seule chair? Ainsi ils ne sont plus deux, mais une seule chair[2]. Donc ce que Dieu a uni, que l'homme ne le sépare point. — Mais alors, dirent les pharisiens, pourquoi Moïse nous a-t-il autorisés à donner le libelle de répudiation, et à renvoyer une épouse? — Il leur répondit : C'est à cause de la dureté de votre cœur que Moïse vous a permis de répudier votre femme, mais il n'en fut point ainsi à l'origine. Pour moi, je vous dis, quiconque renvoie sa femme et en épouse une autre, se rend coupable d'adultère[3]; celui qui épouse

[1] Les Pharisiens prennent grand soin d'éluder la difficulté réelle. Ils suppriment à dessein, dans leur réponse, la clause : *Ob aliquam fœditatem*, insérée au texte de la loi, et sur laquelle portait tout le débat entre les disciples de Schammaï et ceux d'Hillel. Cf. Deuteron., XXIV, 1.

[2] Genes., I, 27, II, 24.

[3] Nous reproduisons ici la parole de Notre-Seigneur, telle que l'a écrite saint Luc : *Omnis qui dimittit uxorem suam et alteram ducit mœchatur*. (Luc, XVI, 18.) Elle exprime clairement la pensée du divin Maître. Un hébraïsme, qui se trouve dans la même parole, formulée par saint Matthieu, a donné lieu à l'interprétation erronée du protestantisme et du schisme grec. Voici le texte de saint Matthieu : « Quiconque renvoie sa femme pour une autre cause que celle de l'adultère, et en épouse une autre, commet un adultère; et celui qui épouse une femme répudiée commet un adultère. » (Matth., XIX, 9.) Les protestants et les schismatiques grecs ont conclu, de cette parole, entendue dans le sens des traductions, et isolée de son contexte, à la permission, donnée par Jésus-Christ, de contracter une alliance nouvelle, après qu'une première a été rompue par l'adultère de la femme. Or, la seule permission que donne le Sauveur, en ce cas, est de renvoyer la femme coupable, mais non d'en épouser une autre, puisqu'il ajoute immédiatement, et en termes absolus : « Quiconque épouse une femme répudiée,

une femme répudiée se rend coupable d'adultère. — Or quand il fut rentré à la maison, les disciples l'interrogèrent sur le même sujet. Il leur dit encore : Quiconque renverra sa femme et en épousera une autre, sera coupable d'adultère. Celui qui épouse une femme répudiée par son mari est adultère ; et la femme, qui, abandonnant son mari, en épouse un autre, est adultère. — Les disciples lui dirent alors : Si telle est la situation de l'homme vis-à-vis de la femme qu'il épouse, il n'est pas avantageux de se marier. — Jésus répondit : Tous ne sauraient comprendre cette parole, mais seulement ceux à qui il a été donné. Il y a des eunuques, nés de la sorte dès le sein de leur mère ; d'autres le sont devenus par le fait des hommes ; d'autres enfin le sont de leur propre volonté, pour le

commet un adultère. » Évidemment donc la réponse du Sauveur, telle que la donne saint Matthieu, répond à deux pensées très-distinctes renfermées dans la question des pharisiens : Jésus déclare 1° que la séparation n'est permise que dans le cas unique de l'adultère ; 2° que la séparation, même en ce cas, n'entraîne point la faculté de contracter une autre alliance. Si la réponse du Sauveur avait eu un autre sens, elle n'aurait nullement choqué les disciples; elle n'aurait point provoqué, de leur part, cette plainte qu'ils expriment un peu plus loin : « S'il en est ainsi, disaient-ils naïvement, si telle est la situation d'un homme qui épouse une femme, il n'est pas avantageux de se marier ! » Jamais les disciples n'auraient manifesté un pareil étonnement, si leur maître avait dit : « Il est permis d'épouser une autre femme, après la séparation pour cause d'adultère. » Cette réponse eût été exactement conforme à la doctrine de Schammaï, qui n'étonnait personne, et que tous les plus fidèles Hébreux se faisaient gloire d'observer. Enfin cette réponse n'eût rien changé à la loi mosaïque, et au *libellus repudii*, temporairement accordé *ad duritiam cordis*. A moins donc de vouloir à son gré travestir l'Évangile, on ne saurait méconnaître la loi d'indissolubilité du lien conjugal, même après la séparation, posée expressément par Jésus-Christ. L'enseignement de saint Paul n'en est que l'écho fidèle : *Præcipio, non ego, sed Dominus, quod si discesserit, manere innuptam.* (I Cor., VII, 11.) Le concile de Trente a donc résumé sur ce point toute la doctrine du divin Maître, recueillie par la tradition catholique : « Si quelqu'un dit que l'Église est dans l'erreur lorsqu'elle a enseigné et enseigne encore, selon la doctrine de l'Évangile et des apôtres, que le mariage ne peut pas être dissous pour cause d'adultère, qu'il soit anathème ! » (Concil. Trid., Sess. XXIV, Can. VII.) L'Église conserve donc la clause de séparation telle que le Sauveur l'avait établie, mais elle proclame, même en ce cas, l'indissolubilité du lien conjugal. Les législations humaines qui voudront aller en deçà ou au delà de cette limite, seront toujours défectueuses. L'indissolubilité du mariage est la pierre angulaire des familles et des sociétés.

royaume des cieux. Que celui-là comprenne qui sait comprendre[1] ! »

Miraculeuse puissance de la doctrine de Jésus.

17. La réponse à l'interrogation captieuse des pharisiens trompe toutes leurs espérances. Elle sert de thème au divin Maître, pour établir les sociétés chrétiennes sur la double base du mariage indissoluble, auquel le plus grand nombre est appelé, et du célibat religieux, partage des âmes d'élite, à qui cette vocation est donnée d'en haut. Chose remarquable! Les philosophes, les sages, les grands législateurs ont besoin de méditations solitaires, de recueillement, d'étude et de silence pour élaborer leurs doctrines, leurs théories ou leurs constitutions. Le génie humain se préoccupe, avant tout, de rassembler ses idées, de les coordonner dans une suite logique, de les exposer avec méthode, comme les anneaux étroitement soudés d'une chaîne continue. Interrompez le travail, changez le cours de la pensée, coupez le fil délicat qui rattache les détails à l'ensemble, et toute l'œuvre est rompue. Jésus procède différemment, et c'est là, si l'on veut un instant y réfléchir, une preuve saisissante de sa divinité. Les plus sublimes institutions jaillissent de ses lèvres, comme au hasard de la conversation, ou de la controverse. Les principes sur lesquels reposera tout l'ordre moral, éclatent, comme par accident, sans que le Maître paraisse provoquer l'occasion de les mettre en évidence. C'est que les hommes ont seulement des étincelles de vérité, qu'ils amassent et couvent avec effort, tandis que Jésus était le foyer de toute vérité : les hommes ont des reflets de lumière, et Jésus était la lumière même, qui illumine tout homme venant en ce monde. L'indissolubilité absolue du lien conjugal ! Qui donc y songeait à l'époque où Notre-Seigneur vint la décréter, de son autorité souveraine? Le judaïsme l'ignorait; Rome, depuis longtemps façonnée à la servitude, se fût soulevée contre le César qui eût osé porter une pareille loi. Mais les Césars n'y songeaient guère. L'étonnement, voisin de l'indignation, que les disciples eux-mêmes ne peuvent s'empêcher de manifester, nous donne la mesure exacte de ce qu'était alors le monde. Leur langage a eu de longs échos à travers les siècles.

[1] Matth., XIX, 3-12; Marc, X, 2-12; Luc, XVI, 18.

Toutes les passions ont protesté comme eux, et pourtant l'indissolubilité du lien conjugal est aujourd'hui admise, en droit, sinon respectée, en fait, par toutes les nations civilisées. C'est que le mariage n'est pas établi uniquement pour l'individu, mais principalement pour l'espèce, pour la conservation physique et morale du genre humain. Le mariage d'un seul avec une seule a affranchi la femme de l'esclavage, auquel la condamnaient, et la condamnent encore, les caprices ignominieux des nations païennes. Il a constitué et maintient la famille, le droit de l'enfance, le respect filial, l'honneur de l'héritage et du foyer. Le sensualisme idolâtre méconnaissait toutes ces choses. La volupté brutale était pour lui l'unique loi de la vie. Tibère, à la lueur des lampes parfumées qui éclairaient ses orgies nocturnes, dans l'île de Caprée, aurait-il cru possible la prochaine explosion d'une doctrine qui ferait éclore des milliers d'hommes chastes, de vierges immaculées et d'époux fidèles? Ce miracle du monde moral est partout aujourd'hui sous nos yeux. Qui l'a opéré?

18. « Cependant, continue l'Évangile, on présenta à Jésus de petits enfants, que le peuple lui amenait de toutes parts, pour qu'il leur imposât les mains, les touchât et priât sur eux. Les disciples voulaient repousser cette foule, mais le Seigneur réprouva leur conduite. Laissez venir à moi les petits enfants, dit-il, ne les écartez point, car le royaume de Dieu est fait pour ceux qui leur ressemblent. Quiconque n'aura point reçu, comme un enfant, l'Évangile du royaume de Dieu, celui-là n'y entrera point. — Il embrassa donc ces petits enfants, leur imposa les mains et les bénit[1]. » Ne venait-il pas, en effet, de créer, par la fécondité de sa parole divine, une double paternité, dans l'ordre de la nature et dans l'ordre de la grâce, pour les petits enfants jusque-là si délaissés? Combien de fois, en rencontrant, au sein de nos sociétés si profondément troublées par l'égoïsme et la sensualité, les humbles vierges de Jésus-Christ, qui se font les mères de ceux qui n'ont pas de mères; en voyant les modestes instituteurs de l'enfance, qui se font les pères

Jésus et les pet enfants.

[1] Matth., XIX, 13-15; Marc, X, 13-16; Luc, XVIII, 15-17.

de toute une génération de jeunes âmes; combien de fois n'avons-nous pas redit la parole du divin Maître : « Laissez venir à moi les petits enfants ! » Quel prodige permanent de sacrifices sans gloire, de travaux obscurs, de dévouements inconnus, accomplis sous l'influence du conseil évangélique de la virginité chrétienne! En dépit du rationalisme, notre civilisation, dont nos lettrés se montrent si fiers, vit des bienfaits de l'Évangile, du pain que lui distribue chaque jour le Sauveur. Si Jésus fermait sa main sur tant d'ingrats qui le maudissent, le monde mourrait de faim.

Un jeune homme noble et riche aux pieds de Jésus.

19. « Jésus continua sa route, dit l'Évangile, et voilà qu'un jeune homme, noble et riche, s'approcha, et, fléchissant le genou, lui dit : Bon Maître, que dois-je faire pour obtenir la vie éternelle ? — Pourquoi m'appelez-vous bon? demanda Jésus. Dieu seul est bon. Si vous voulez obtenir la vie, observez les commandements. — Quels sont-ils? dit le jeune homme. — Vous les connaissez, répondit Jésus : Tu ne tueras point; tu ne commettras point l'adultère; tu ne déroberas point le bien d'autrui; tu ne rendras point de faux témoignage; honore ton père et ta mère; aime ton prochain comme toi-même. — Seigneur, reprit celui-ci, j'ai observé tous ces commandements, depuis mon adolescence. Que me manque-t-il encore? — En entendant cette parole, Jésus le regarda d'un œil de complaisance, et lui dit : Il vous manque encore une chose. Si vous voulez être parfait, allez, vendez tous vos biens, donnez-en le prix aux pauvres; vous aurez ainsi un trésor dans le ciel. Venez alors et suivez-moi. — A ces mots, le jeune homme, désolé de cette réponse, s'éloigna plein de tristesse, car il avait des possessions considérables. Jésus le voyant ainsi affligé, se retourna vers ses disciples, et leur dit : Combien difficilement ceux qui possèdent des trésors entreront dans le royaume de Dieu ! — Les disciples, muets d'étonnement, ne répondirent pas, et il ajouta : Encore une fois, mes petits enfants, je vous le dis, combien il est difficile à ceux qui mettent leur confiance dans leurs trésors d'entrer dans le royaume de Dieu ! Un câble passera plus facilement par le chas d'une aiguille, qu'un riche n'entrera dans le royaume de Dieu. — Cette parole redoubla l'étonnement des disciples. Ils se disaient entre eux : Qui

donc pourra être sauvé? — Jésus fixant sur eux son regard, leur dit : Cela est impossible de la part de l'homme, mais non de la part de Dieu ; car tout ce qui est impossible aux hommes est possible à Dieu. — Pierre, prenant la parole, lui dit : Voici que nous avons tout quitté pour vous suivre; quel sera donc notre sort? — Jésus leur répondit : En vérité, je vous le dis, parce que vous m'avez suivi, quand viendra le jour de la régénération, et que le Fils de l'homme siégera sur le tribunal de sa majesté, vous serez vous-mêmes assis sur douze trônes, pour juger les douze tribus d'Israël. Quiconque aura quitté, pour moi et pour l'Évangile, sa maison, ou son père, ou sa mère, ou sa femme, ou ses fils, ou ses champs, recevra, même en ce temps présent, malgré les persécutions, le centuple en maisons, en frères et sœurs, en mères, en fils et en champs; et, dans le siècle futur, il recevra la vie éternelle [1]. »

Les trois conseils évangéliques.

20. Voilà, dans la bouche du divin Maître, le complément de l'institution des trois vœux de chasteté, de pauvreté et d'obéissance, qui couronnent l'édifice de la perfection évangélique, et forment le sommet des sociétés chrétiennes. On ne saurait méconnaître le caractère essentiellement libre, volontaire, et spécialement privilégié, de ces trois institutions qui ont changé la face du monde. Le célibat ecclésiastique et religieux, armé de son dévouement, fort de ses propres sacrifices, apparaît, dans l'Évangile, entouré d'une lumineuse auréole. « Il en est, dit Jésus, qui renoncent au mariage, pour le royaume des cieux. » Les apôtres l'avaient déjà fait, puisqu'en leur nom Pierre, le chef du collége apostolique, reprend : « Nous autres, nous avons tout quitté pour vous suivre. » Et le divin Maître, dans l'énumération détaillée de chacun des renoncements accomplis pour sa gloire, mentionne formellement celui-là : « Quiconque abandonne sa femme, pour l'Évangile et pour moi. » Voilà donc le célibat, ce vœu sublime de chasteté, institué divinement par le Sauveur. Ne craignez pas que l'économie du monde soit bouleversée par ce principe, ou que le genre humain soit menacé de dépopulation. « Tous ne comprennent pas cette

[1] Matth., XIX, 15-30; Marc, X, 16-31; Luc, XVIII, 18-30.

parole, dit Jésus; mais seulement ceux à qui ce privilége a été donné d'en haut. » Que n'a-t-on pas essayé, au nom des passions révoltées, des convoitises ignominieuses, contre une telle institution? Elle est debout cependant; elle subsiste, en dépit de toutes les haines extérieures, et ce qui est incontestablement plus miraculeux, elle domine, radieuse, les faiblesses et la corruption natives des hommes qui la perpétuent. Le flambeau divin de la virginité chrétienne s'est transmis jusqu'à nous; il traversera les siècles, lumière angélique, toujours portée dans des vases d'argile, et triomphant toujours des défaillances de la chair, des luttes contre la nature et le monde. Que le rationalisme nous explique comment cette immense révolution morale, dont la persévérance est un fait constant et visible, n'a coûté à Jésus-Christ qu'une seule parole! Tout effet doit être en proportion avec sa cause. Or il est manifeste que l'effet dépasse ici toute la puissance humaine. Cependant une simple parole l'a produit. Donc cette parole n'était pas celle d'un homme. Mais le rationalisme s'est créé, à son usage, une interprétation de l'Évangile tellement en dehors de l'Évangile lui-même, qu'il nous faut insister sur chaque parole du texte sacré, pour en rétablir le véritable sens. Par exemple nos lettrés ont écrit, en ces derniers temps, une affirmation comme celle-ci : « Le pur *ébionisme*, c'est-à-dire la doctrine que les pauvres (*ebionim*) seuls seront sauvés, fut la doctrine de Jésus. On entrevoit sans peine que ce goût exagéré de pauvreté ne pouvait être durable. C'était là un de ces éléments d'utopie, comme il s'en mêle toujours aux grandes fondations et dont le temps fait justice. Transporté dans le large milieu de la société humaine, le christianisme devait un jour très-facilement consentir à posséder des riches dans son sein [1]. » Telle est la nouvelle exégèse. Or il y avait des riches qui suivaient le Sauveur, dans le cours de ses prédications. Marie-Magdeleine était riche. Lazare, l'ami que Jésus ressuscitera bientôt, était riche. Joanna, la femme de Chusaï, l'intendant d'Hérode-Antipas, était riche; Joseph d'Arimathie était riche. Le divin Maître avait-il ordonné à

[1] *Vie de Jésus*, pag. 179-182.

Lazare de vendre la maison de Béthanie, et d'en distribuer le prix aux pauvres? Avait-il ordonné à Joseph d'Arimathie d'aliéner le sépulcre de ses pères, sur le flanc de la colline du Golgotha, où le corps de l'Homme-Dieu devait recevoir une hospitalité de trois jours? Avait-il ordonné à Magdeleine de vendre les parfums qu'elle répandait aux pieds du Verbe incarné, pour les distribuer aux pauvres? Avait-il ordonné aux saintes femmes, qui subvenaient à ses propres besoins, et qui achetèrent cent livres d'aromates précieux pour sa sépulture, de vendre leurs biens et de se défaire de leurs trésors? Quelle était donc la véritable doctrine du Sauveur, par rapport à la richesse? La voici. Un jeune Israélite, appartenant à une famille princière, *princeps,* possédant des biens considérables, vient à lui, et s'agenouille à ses pieds, en l'appelant : « Bon Maître ! » Il fléchit le genou. C'est l'Évangile qui nous l'apprend. Le protestantisme serait tenté d'accuser ce jeune homme d'idolâtrie. « Que dois-je faire pour obtenir la vie éternelle? » demande l'adolescent. — « Vous savez la loi, » répond le Sauveur; et il énumère tous les articles du Décalogue. Voilà donc ce qu'il faut pratiquer pour obtenir la vie éternelle. Mais le jeune homme se croit appelé à une vocation plus haute. Il aspire à la perfection. « J'ai accompli tout cela, dès mon adolescence, dit-il, que me manque-t-il encore? — Si vous voulez être parfait, reprend Jésus, vendez tous vos biens, donnez-en le prix aux pauvres, venez alors et suivez-moi. » Il ne s'agit donc plus ici de la vie commune et des simples observances de la loi, suffisant rigoureusement pour obtenir la vie éternelle. La distinction est nettement exprimée : « Si vous voulez être parfait, » une seule chose vous manque, le vœu de pauvreté et d'obéissance absolue, « allez, vendez tous vos biens; venez alors et suivez-moi. » Le rationalisme s'étonne de voir une théologie toute faite sortir ainsi de chaque parole de l'Évangile. Les livres écrits par les hommes ne présentent jamais cette rigoureuse application de la formule à la pratique. Il y règne une certaine élasticité entre la théorie et l'action, parce que la parole humaine est un verbe mort, qui n'a point d'efficacité en soi, et qui a besoin de ressusciter dans chaque intelligence, de se transformer, en quelque sorte, par l'assi-

milation individuelle. La parole du Verbe incarné ne connaît point ces défaillances, ni cette infirmité d'origine. Le jour où Jésus-Christ annonçait au monde la merveille de la virginité volontaire, de la pauvreté parfaite et de l'obéissance absolue, ces trois idées passaient à l'état de forces sociales; elles devenaient vivantes, actives et fécondes. Les apôtres les embrassaient, comme la loi de perfection suprême, et, après dix-huit cents ans de révolutions, de bouleversements politiques, de vicissitudes de tout genre, ces trois institutions sont aussi vigoureuses qu'au premier jour. Si Jésus-Christ n'est pas Dieu, qu'on nous dise comment sa parole a pu avoir cette puissance créatrice. « Les œuvres, comme il le répétait lui-même, rendent témoignage à l'ouvrier. »

La demande ambitieuse des fils de Zébédée et de leur mère.

21. « Or, continue l'Évangile, Jacques et Jean, fils de Zébédée, ayant leur mère avec eux, s'approchèrent de Jésus. Leur mère se prosterna à ses pieds, en l'adorant. Cependant ses fils dirent au Seigneur : Maître, nous voudrions que quelle que soit la requête que nous allons vous adresser, vous nous promettiez de l'accueillir. — Que demandez-vous? dit Jésus. — Leur mère répondit : Ordonnez que mes deux fils soient assis, l'un à votre droite, l'autre à votre gauche, dans votre royaume. — Il répondit en ces termes : Vous ne savez pas ce que vous demandez. Pouvez-vous boire le calice réservé à mes lèvres, ou être baptisés de mon baptême? — Nous le pouvons, dirent-ils. — En effet, reprit Jésus, vous boirez à mon calice, vous serez baptisés de mon baptême. Mais je ne puis vous placer à ma droite ou à ma gauche. Ce privilége appartient à ceux que les décrets de mon Père ont désignés. — Or, les dix apôtres, qui avaient entendu Jacques et Jean, s'indignaient contre eux. Jésus leur adressa à tous la parole : Vous savez, dit-il, que les princes et les rois de ce monde imposent leur domination, et que les grands de la terre font ostentation de leur pouvoir. Il n'en sera point ainsi parmi vous. Que celui qui voudra être le plus grand soit votre ministre à tous. Que celui qui voudra être le premier, parmi vous, soit le serviteur des autres [1]. Car le Fils de l'homme est venu,

[1] Matth., XX, 20-26; Marc, X, 35-45. « Dans le grand conseil de Jérusalem,

non pour être servi, mais pour servir, et donner sa vie pour la rédemption de plusieurs. »

Le programme de l'autorité chrétienne, dans ce monde, et de la vie éternelle, dans l'autre, est tout entier renfermé dans cette page de l'Évangile. La première place, au ciel et sur la terre, dans le royaume de Jésus-Christ, ne sera donnée ni à la chair ni au sang. Les deux fils de Zébédée, Jacques et Jean, étaient les cousins-germains du Sauveur. Leur mère, Salomé, était la belle-sœur de la sainte Vierge; on comprend donc, jusqu'à un certain point, l'ambition maternelle qui détermine l'épouse de Zébédée à cette démarche. Combien de sollicitations de cette nature, dans l'histoire de l'Église? Les hommes ne comprendront-ils pas enfin la réponse de Jésus-Christ : « La première place appartient à ceux à qui elle est réservée, dans les décrets de mon Père? » Certes, le divin Maître avait, pour saint Jean, un amour de prédilection, dont le fondement était plus élevé que celui d'une relation de parenté humaine. Le disciple vierge, à qui la Vierge Marie fut donnée pour mère, l'Aigle du collége apostolique, dont le regard plongea dans les profondeurs de la Trinité sainte, pouvait à juste titre faire l'orgueil de sa mère. Cependant les apôtres s'indignent d'une requête, où la personnalité avait une si grande part. L'Esprit-Saint, qui dirige l'Église, ne permet pas à la chair et au sang, à l'ambition et à la vanité, de s'introduire subrepticement dans la hiérarchie sacrée. Malheur à ceux qui entreraient par cette porte! Malheur au troupeau qui tomberait aux mains de tels mercenaires! Ceux que Jésus appelle véritablement sont ceux qui n'ont jamais sollicité cet honneur formidable. Ainsi, Pierre n'avait rien demandé; il fut choisi. La vocation divine est indépendante du rang, des influences ou des richesses de ce monde. Quand elle se manifeste en faveur d'un élu, elle remplit

les deux principaux membres, après le *Nasi*, ou prince du Sanhédrin, s'appelaient, l'un le *Père* ou l'*Ancien*, et l'autre le *Sage*; ils siégeaient à droite et à gauche du prince. C'étaient ces deux places que Salomé voulait obtenir pour ses fils, à côté du Christ, dans le royaume qu'il allait bientôt fonder, ou dans le Sanhédrin céleste. » (Dr Sepp, *La Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, tom. II, pag. 210.)

son âme d'épouvante. Loin de chercher la responsabilité du gouvernement des âmes, il la fuit; loin d'aspirer à la gloire humaine, il tremble devant les jugements de Dieu. Le successeur de saint Pierre porte le titre de « Serviteur des serviteurs. » Car « le plus grand, dans le royaume de Jésus-Christ, est, en réalité, le ministre et le serviteur de tous les autres. »

Interrogation des pharisiens relative au royaume de Dieu.

22. « Les Pharisiens demandèrent alors à Jésus : Quand viendra le royaume de Dieu? — Il leur répondit : L'avénement du royaume de Dieu ne se produit point avec un éclat qui attire les regards. On ne dira point de lui : Il vient d'apparaître ici ou là. Car le royaume de Dieu est en ce moment au milieu de vous. — S'adressant ensuite aux disciples, il ajouta : Viendra le temps où vous désirerez voir se lever le jour du Fils de l'homme et vous ne le verrez point. Ils vous diront : Il est ici! Il est là! N'y allez point, et ne suivez pas ces vaines indications. De même que l'éclair brille au ciel, et illumine l'horizon d'une extrémité à l'autre, ainsi paraîtra le Fils de l'homme, au jour de sa gloire. Mais auparavant il lui faut souffrir une passion douloureuse, il faut qu'il soit réprouvé par cette génération [1]. Ce qui eut lieu, à l'époque de Noë, se renouvellera à l'avénement du Fils de l'homme. Aux jours qui précédèrent le déluge, les hommes buvaient et mangeaient; ils contractaient des alliances, ils mariaient leurs enfants. Cela fut ainsi, jusqu'au moment où Noë entra dans l'arche. Le déluge survint à l'improviste, et les engloutit tous. Tel sera l'avénement du Fils de l'homme. Même chose advint au temps de Loth. On mangeait, on buvait; les uns achetaient ou vendaient; les autres construisaient des édifices ou faisaient des plantations. Mais le jour où Loth quitta Sodome, la pluie de soufre et de feu tomba du ciel, et fit périr tous les habitants. Ainsi il en sera au jour de la manifestation du Fils de l'homme. A cette heure-là, si un homme est sur la terrasse de sa maison, qu'il ne descende point pour emporter ses meubles. Que celui qui sera dans les champs ne retourne pas en arrière. Souvenez-vous de la femme de Loth. Quiconque cherchera à sauver sa vie la perdra; qui l'aura

[1] Luc, XVII, 20 ad ultim.; Matth., XXIV, 37-42.

sacrifiée la sauvera. Je vous le dis : En cette grande nuit, deux seront couchés dans le même lit; l'un sera pris, l'autre laissé. Deux femmes moudront ensemble leur grain; l'une sera prise, l'autre laissée; deux seront aux champs, l'un sera pris, l'autre laissé. — Les disciples lui firent alors cette demande : En quel lieu ces choses se passeront-elles, Seigneur? — Il leur répondit : Partout où sera le corps, les aigles s'assembleront [1]. »

Première interprétation de la réponse du Sauveur.

23. Dans la pensée des pharisiens, et selon les préjugés populaires en Judée, le règne de Dieu, inauguré par le Messie, devait être un cinquième empire succédant à ceux des Babyloniens, des Perses, des Grecs et des Romains, ayant Jérusalem pour capitale, un fils de David pour roi, et le monde entier pour tributaire. Quand les fils de Zébédée font demander au Sauveur les premières places dans son royaume, ils n'avaient pas encore eux-mêmes d'autres idées que celles de leurs compatriotes. Ce que Daniel, ministre de Nabuchodonosor, ou Mardochée, ministre de l'Assuérus [2] de l'Écriture, avaient été à Babylone, Jacques et Jean prétendaient l'être dans le nouvel empire. Voilà pourquoi les pharisiens adressent au Sauveur cette question : « A quelle époque viendra le royaume de Dieu ? » Puisque Jésus proclamait hautement son titre de Messie, il devait savoir le moment précis où l'attente d'Israël serait réalisée. L'interrogation pharisaïque, dans son apparente simplicité, cachait ainsi une arrière-pensée hostile, et un sous-entendu captieux. Si la réponse était évasive et indéterminée, il serait facile d'en conclure que Jésus ignorait le terme fixé par les décrets providentiels pour la délivrance du monde, et que son titre de Messie était une imposture. Au contraire, s'il assignait un temps limité, s'il indiquait une date, les événements contemporains se chargeraient eux-mêmes de lui infliger un démenti solennel. La puissance de Rome était alors si formidable qu'il était impossible à la prévision humaine d'en marquer la chute. La réponse de Jésus renverse

[1] Luc, XVII, 20-37 ; Matth., XXIV, 37-42.

[2] L'identité de l'Assuérus de nos Livres saints avec le Xerxès de l'histoire profane a été de nos jours péremptoirement établie par notre illustre assyriologue M. J. Oppert. (Cf. *Hist. générale de l'Église*, tom. III, pag. 491.)

tout cet échafaudage de ruses et de haines. « L'avénement du royaume de Dieu, dit-il, s'accomplit sans éclat extérieur. Il est en ce moment au milieu de vous. » Par cette calme et solennelle déclaration, Jésus affirmait nettement sa divinité; car enfin la seule apparition royale qui se fût produite alors, au milieu de la Judée, était celle de Jésus lui-même. Si donc le royaume de Dieu est, par ce fait seul, établi sous les yeux des pharisiens, c'est que le roi divin promis à la descendance d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, n'est autre que Jésus. Cependant quelle différence radicale entre le sceptre qu'il revendique et celui que les Juifs voudraient lui voir en main « Il faut auparavant que le Fils de l'homme souffre une passion douloureuse, et qu'il soit réprouvé par la génération présente. » Jamais le Sauveur ne sépare l'idée de sa royauté de celle de ses ignominies. Le contraste entre le nom de « Fils de Dieu » et celui de « Fils de l'homme, » se retrouve en action dans tout le cours de son ministère public. « Il faut que le bon Pasteur donne sa vie pour ses brebis, » et de peur que la perspective de ses humiliations futures, de ses souffrances et de sa mort ne fasse oublier sa divinité, il transporte ses auditeurs au jour du jugement final, du dernier avénement dans la gloire, alors que la sentence prononcée par le Fils de l'homme fixera à jamais, pour la vie ou la mort éternelles, les générations humaines réunies. Le spectacle saisissant de ces grandes assises, dont l'heure reste inconnue, et dont la soudaineté surprendra les mortels, provoque, de la part des disciples, un sentiment de curiosité. « Où sera le théâtre de ce jugement suprême? » demandent-ils. Encore une question qui prouve les préoccupations d'un matérialisme grossier. Le divin Maître répond par un proverbe juif, dont l'application, en cette circonstance, détruit toutes les idées mesquines et étroites que les Hébreux se formaient au sujet de la résurrection des morts. « Partout où sera le corps, les aigles s'assembleront; » c'est-à-dire, partout où seront les coupables, là viendra aussi le Souverain Juge, avec le cortége des anges et des saints.

Seconde interprétation. 24. Dans un autre sens, « le royaume de Dieu, c'est le règne de sa loi. Or la loi de Dieu doit régner dans chaque homme indivi-

duellement et dans la société en général : dans chaque homme pour régler son amour et ses actes; dans la société, pour que, constituée selon l'ordre véritable, elle soit ce que Dieu a voulu, une famille de frères, sous sa direction paternelle; et que, marchant ainsi dans les voies d'une justice toujours plus parfaite, d'une charité toujours plus vive, l'humanité atteigne sa fin. En ce qui touche l'individu, le royaume de Dieu ne vient point « de manière à frapper les regards; » il est « au-dedans de chacun, » puisqu'il n'est que la soumission intérieure à la loi, la pureté du cœur, la droiture de la volonté, d'où naissent, par la fidélité aux devoirs, toutes ces saintes et obscures vertus que personne ne remarque, et sans lesquelles pourtant le monde, livré au mal seul, périrait. Mais à l'égard de la société, l'établissement du royaume de Dieu, le règne du Fils de l'homme devait s'opérer au milieu de commotions violentes. Elles ébranlent, elles renversent tout, à l'heure où les hommes s'y attendent le moins. La veille ils achetaient et vendaient, ils plantaient et ils bâtissaient, et voilà que soudain la terre tremble, le ciel est en feu, les chemins se couvrent de gens qui fuient; partout l'inondation, partout l'incendie, comme aux jours de Loth et de Noé. Jésus annonce ces choses aux disciples, pour qu'ils ne soient point surpris quand elles arriveront. Et que leur recommande-t-il? De sortir au plus vite, de sortir sans rien emporter de la maison qui croule, du champ qui va être dévasté. Ce champ, cette maison, c'est la vieille société condamnée à mourir, ce qui n'a plus en soi le souffle qui anime, ce qui doit disparaître à jamais. N'en emportez rien; que feriez-vous de ces restes du passé? Quel en serait l'usage dans l'ordre nouveau près de naître? A quoi seraient-ils bons? Est-ce dans les tombes que la vie germe? est-ce des lambeaux de cadavres que les jeunes êtres sont formés? Entrez, sans regarder en arrière, dans le monde des vivants, et laissez les morts ensevelir leurs morts[1]. »

25. « Veillez donc et priez, disait le Sauveur. Et il ajouta cette parabole, pour faire comprendre à ses disciples qu'il faut prier *La pauvre veuve et le mauvais juge.*

[1] Lamennais, *Les Évangiles*, 3e édit., pag. 255, 256.

Le pharisien et le publicain.

toujours et ne se lasser jamais : Dans une cité vivait un juge qui n'avait pas la crainte de Dieu, et traitait les hommes sans aucun égard. Or une veuve de la même ville revenait souvent à son tribunal, en disant : Faites-moi justice de mon adversaire. Et le juge, pendant longtemps, refusait de l'écouter. Mais enfin il se dit un jour à lui-même : Je n'ai ni crainte de Dieu, ni souci des hommes; cependant, comme cette veuve m'importune, je vais lui rendre justice, pour qu'elle ne m'accable plus de ses instances continuelles. — Vous entendez, continua le Seigneur, cette parole du juge d'iniquité : et vous croyez que Dieu ne rendra point justice à ses élus, dont la voix suppliante monte vers lui nuit et jour! Vous croyez qu'il sera pour eux inexorable! Moi, je vous dis qu'il leur fera justice. Cependant, quand viendra le Fils de l'homme, pensez-vous qu'il trouve de la foi sur la terre? — Il dit ensuite cette autre parabole, l'adressant à quelques-uns qui se confiaient en leur propre justice, et méprisaient les autres : Deux hommes, un pharisien et un publicain, montèrent au Temple pour prier. Le pharisien, debout, priait ainsi en lui-même : O Dieu! je vous rends grâce de ce que je ne suis point semblable aux autres hommes, voleurs, injustes et adultères, comme l'est ce publicain. Je jeûne deux fois la semaine; et je donne la dîme de tout ce que je possède. — Le publicain, se tenant éloigné, n'osait lever les yeux au ciel, il se frappait la poitrine en disant : O Dieu, ayez pitié de moi, misérable pécheur! — Je vous le dis, celui-ci retourna justifié en sa demeure, et non pas l'autre, parce que quiconque s'exalte sera humilié, et quiconque s'humilie sera exalté [1]. » La persévérance de la prière, dans l'humilité du cœur, telles sont donc les deux grandes lois de la vie chrétienne. L'abîme de nos misères sollicite la miséricorde infinie du Dieu qui pardonne aux humbles et foudroie nos orgueils révoltés.

Parabole des vignerons et du père de famille.

26. La parabole suivante nous donne, en quelque sorte, la mesure de l'incommensurable tendresse de Dieu, qui dépasse toutes les proportions relatives dont notre intelligence peut se faire l'idée,

[1] Luc, XVIII, 1-14.

et qui s'harmonise avec la justice infinie, à des hauteurs que le regard mortel ne saurait atteindre. « Le royaume des cieux, dit Notre-Seigneur, est semblable à un Père de famille qui sortit à la première heure du jour [1], afin de louer des ouvriers pour sa vigne. Convention faite avec eux du prix d'un denier pour la journée, il les envoya à sa vigne. Vers la troisième heure, le père de famille étant sorti de nouveau, vit sur la place d'autres ouvriers inoccupés. Il leur dit : Allez, vous aussi, à ma vigne, et je vous paierai le prix qui sera convenable. Ils y allèrent. Étant sorti vers la sixième et la neuvième heure, le père de famille fit la même chose. Enfin, vers la onzième heure, il en trouva encore d'autres : Pourquoi, leur dit-il, restez-vous ici tout le jour sans rien faire? — Parce que personne ne nous a loués, répondirent-ils. — Il leur dit : Allez, vous aussi, à ma vigne. Or, le soir étant venu, le père de famille dit à son intendant : Appelez les ouvriers, et payez-les, en commençant par les derniers venus, jusqu'aux premiers. Ceux donc qui étaient arrivés à la onzième heure s'approchèrent, et l'on donna un denier à chacun d'eux. Les premiers s'attendaient à recevoir davantage, mais quand leur tour fut venu, on leur remit également un denier. En le recevant, ils murmuraient contre le père de famille. Quoi! lui disaient-ils, ces derniers n'ont travaillé qu'une heure, et vous les traitez comme nous, qui avons porté le poids de la chaleur et du jour! Mais s'adressant à l'un d'eux le maître répondit : Mon ami, je ne vous fais point d'injustice. N'êtes-vous pas convenu avec moi du prix d'un denier pour la journée? Prenez ce qui vous appartient et retirez-vous. Il me plaît de donner au dernier venu autant qu'à vous-même. Ne suis-je pas libre de faire ce que je veux de mon bien? et faut-il que votre œil soit mauvais [2]

[1] La *première heure* du jour chez les Juifs correspondait, dans notre division actuelle du temps, à six heures du matin. La *troisième heure* représentait ce que nous appelons neuf heures du matin ; la *sixième heure*, midi ; la *neuvième*, trois heures de l'après-midi; la *onzième*, cinq heures du soir.

[2] L'*œil mauvais* est une locution hébraïque qui signifie l'œil envieux, la jalousie. On la retrouve quelquefois avec ce sens dans les auteurs grecs et latins. L'*œil bon* marque au contraire la générosité, et, comme nous dirions de nos jours, la libéralité.

parce que je suis bon? — C'est ainsi que les derniers seront les premiers, et les premiers les derniers; car il y a beaucoup d'appelés, mais peu d'élus [1]. »

Détails de mœurs locales.

27. La parabole prend sur le fait et dessine, avec une admirable netteté, les habitudes sociales des Juifs. Comme au temps du vieux Tobie, les ouvriers inoccupés, les serviteurs disponibles se tenaient sur la place publique, ou à la porte de la cité, offrant leurs bras à qui en avait besoin, attendant que le vigneron, le laboureur, le propriétaire de troupeaux vînt les employer aux travaux de la vie agricole ou pastorale. Le prix de la journée entière, ou de la fraction de jour, était débattu à l'amiable et fixé d'avance. Chaque soir le salaire était fidèlement distribué à ces ouvriers libres, qu'il était parfois nécessaire d'adjoindre, comme supplément, aux serviteurs ou aux esclaves à poste fixe, pour les travaux d'urgence. Le précepte mosaïque était formel à ce sujet : « Tu ne dénieras point son salaire à ton frère ou à l'étranger indigent, qui habite ton sol et l'enceinte de tes murs; le jour même, avant le coucher du soleil, tu lui paieras le prix de son travail, parce qu'il l'attend pour se nourrir; tu agiras ainsi de peur que le cri de sa détresse ne s'élève contre toi vers le Seigneur, et ne provoque la vengeance de ton péché [2]. » Le prix d'une journée de travail commençant à six heures du matin et finissant à six heures du soir était, à l'époque évangélique, d'un denier, ou de seize as romains, représentant environ 0,80 de notre monnaie actuelle. Il faut tenir compte ici de deux éléments qui modifient le résultat de la comparaison qu'on voudrait établir entre l'exiguité d'une telle rémunération et le prix actuel de la main-d'œuvre parmi nous. D'une part, les denrées de première nécessité étaient proportionnellement moins chères. C'est l'abondance des valeurs d'or et d'argent, dans un pays, qui élève le taux de toutes les marchandises. D'un autre côté, il s'agit ici d'un travail des champs, partout moins rétribué que celui d'une industrie proprement dite, supposant un apprentissage préparatoire, et s'exerçant d'ordinaire au sein des villes, où tout ce qui

[1] Matth., XX, 1-16. — [2] Deuteron., XXIV, 14-15; Levit

tient à la vie matérielle exige des dépenses plus considérables. Il n'y a pas longtemps encore qu'en France, dans nos provinces vinicoles, les bandes de travailleurs qui couvrent les coteaux, à l'époque des vendanges, recevaient, pour prix de la journée, un salaire inférieur à celui des vignerons de l'Évangile. Telle est donc l'explication littérale de la parabole. C'est une scène familière de la vie des champs, que Notre-Seigneur expose, dans sa simplicité réelle et vivante. C'est une page qui ne pouvait être écrite par un apocryphe grec ni romain. Mais, au-dessus de l'authenticité, pour ainsi dire flagrante, du texte saint, quelle profondeur de révélation divine! Le père de famille, c'est Dieu; la vigne, l'Église; les ouvriers sont les hommes, qui se tiennent, avant la vocation divine, sur la place publique du monde, dans l'oisiveté spirituelle. L'intendant du Père de famille, c'est Jésus-Christ lui-même ; et le denier, la vie éternelle. A toutes les heures de l'histoire humaine, depuis Adam jusqu'à Noë, de Noë jusqu'au temps d'Abraham, d'Abraham à Moïse, de Moïse à Jésus-Christ, de Jésus-Christ jusqu'à nous, Dieu n'a cessé d'envoyer des ouvriers à sa vigne. Tout le travail social de l'humanité s'est accompli sous cette action providentielle. La même loi s'applique aux individualités; les unes sont appelées dès l'aube de la vie; d'autres à l'époque de l'adolescence, ou de la maturité ; d'autres encore au déclin du jour, aux dernières limites de la vieillesse, aux portes de la mort. A tous l'intendant du père de famille donne pour salaire le même denier de la vie éternelle, parce que Dieu est bon, d'une bonté excellente et infinie, que les ingratitudes, les rébellions et la paresse des hommes ne sauraient vaincre. Mais la miséricorde de Dieu laisse subsister tout entière l'infinie justice; et voilà l'alliance dont notre œil contemplera le mystère, dans les splendeurs de la radieuse éternité. Après la parabole de la miséricorde, écoutez celle de la justice.

28. « Il était un homme riche, vêtu de byssus et de pourpre, qui donnait chaque jour de splendides festins. A sa porte, gisait un mendiant, couvert d'ulcères, nommé Lazare. Il eût souhaité pouvoir se nourrir des miettes tombées de la table du riche; mais nul ne les lui donnait, et les chiens seuls venaient lécher ses plaies. Or

Parabole du mauvais riche et du pauvre Lazare.

il arriva que le pauvre mourut, et fut porté par les anges dans le sein d'Abraham. Le riche mourut aussi, et fut enseveli dans l'enfer. Levant les yeux, du fond de l'abîme [1], il vit de loin Abraham, et Lazare dans son sein [2]. Jetant un cri : Abraham, mon père, dit-il, ayez pitié de moi ! Envoyez Lazare ; qu'il trempe le bout du doigt dans l'eau et qu'il touche ma langue, pour la rafraîchir ; car je suis torturé dans cette flamme. — Mon fils, répondit Abraham, souvenez-vous que vous avez reçu les biens, durant votre vie, et Lazare les maux. Il est consolé maintenant, et vous êtes dans les tortures. De plus, entre vous et nous s'étend pour jamais un abîme infranchissable, en sorte que, qui voudrait passer d'ici à vous, ou venir ici, du lieu où vous êtes, ne le pourrait faire. — Le riche dit alors : Père, je vous supplie d'envoyer du moins Lazare dans la maison de mon père, près des cinq frères que j'ai encore, pour leur apprendre la vérité par son témoignage, et les empêcher de tomber à leur tour dans ce lieu de tourments. — Ils ont Moïse et les prophètes, dit Abraham; qu'ils les écoutent ! — Non, répondit-il, Abraham, notre père ! Mais si quelqu'un d'entre les morts allait à eux, ils feraient pénitence. — S'ils n'écoutent ni Moïse, ni les prophètes, lui dit Abraham, ils ne croiraient pas davantage, même si quelqu'un ressuscitait d'entre les morts [3]. »

Application historique de la parabole.

29. Le nom de Lazare est, en hébreu, le même que celui d'Éliézer, le serviteur d'Abraham, envoyé jadis en Mésopotamie pour y demander la main de Rébecca, la future épouse d'Isaac. Ce nom était également celui du frère de Marthe et de Marie-Magdeleine,

[1] Nous traduisons ces paroles d'après le texte grec : Καὶ ἐν τῷ ᾅδῃ ἐπάρας τοὺς ὀφθαλμοὺς.

[2] Le « sein d'Abraham » est une expression figurée, dont il importe de faire connaître le véritable sens. La béatitude éternelle est plusieurs fois assimilée par le divin Maître à un festin céleste. « Or, dit un récent exégète, dans les festins juifs, où les convives étaient étendus sur des divans, et appuyés sur le coude gauche, la seconde place était à la droite de celui qui présidait; le convive qui occupait cette place était comme *couché sur son sein.* » Telle est donc la signification du mot évangélique. Nous aurons l'occasion de noter le même fait, à la dernière cène, où le disciple bien-aimé reposa sur le cœur de Jésus.

[3] Luc, XVI, 19-31.

que le Sauveur allait ressusciter d'entre les morts. L'heure approchait où l'obstination pharisaïque, mise en présence d'une résurrection, devait persister dans l'incrédulité. La parabole du pauvre Lazare et du riche impitoyable offre, avec l'histoire de Lazare ressuscité, des rapports qu'il est impossible de méconnaître, et qui ont été depuis longtemps signalés par saint Cyrille, saint Ambroise et saint Chrysostôme. Nous verrons qu'après le miracle éclatant de Béthanie, le grand prêtre Caïphe prononça, contre le ressuscité, l'excommunication solennelle. Dans les mœurs juives c'était le réduire à la condition misérable du mendiant, couché à la porte, et sollicitant, sans les pouvoir obtenir, les miettes tombées de la table inhospitalière. Les chiens seuls oseront caresser le proscrit, et lécher ses plaies. L'épithète injurieuse de « chiens, » nous l'avons déjà dit à propos de la Chananéenne, était infligée par le pharisaïsme à quiconque vivait hors de la loi juive. La conduite du riche inexorable, vis-à-vis du Lazare de la parabole, est donc exactement celle de Caïphe, vis-à-vis du frère de Marthe et Marie. Lazare ressuscité sera exclu de la société judaïque; aucun de ses compatriotes n'osera l'approcher, les chiens seuls auront ce courage. Ce n'est pas tout; les cinq frères du mauvais riche sont demeurés sur la terre, et le damné implore pour eux la faveur d'un avertissement extraordinaire, qui les préserve du même supplice. Or Caïphe avait cinq beaux-frères, fils du grand prêtre Anne. L'historien Josèphe nous a transmis leurs noms : Éléazar, Jonathan, Théophile, Mathias et Ananus. Tous persistèrent dans les errements paternels. Les liens de famille étaient si étroits, dans cette maison sacerdotale, qu'on avait vu le grand pontife Anne faire passer sa dignité suprême, une première fois, à son fils aîné Éléazar, et, une seconde, à son gendre Caïphe. Si l'on songe aux sacrifices d'argent que la cupidité des gouverneurs romains imposait, pour chaque nouvelle investiture, on comprendra l'énergie du sentiment qui unissait entre eux tous les membres de cette race, et faisait prédominer leur ambition sur l'intérêt pécuniaire. Voilà pourquoi, chez le damné de la parabole, l'amour fraternel survit, au milieu même des haines infernales. Quoi qu'il en soit, ce côté historique de l'allégorie du

mauvais riche restera toujours de beaucoup inférieur à la révélation qui s'en échappe. Deux mondes éternels, séparés par un abîme infranchissable, sont en présence. De l'un à l'autre le passage est impossible. Le grand chaos, *magnum chaos,* a été posé entre eux par la puissance divine. Nul ne saurait plus passer par ce chemin. L'éternité des joies célestes est parallèle à l'éternité des tortures dans les flammes. La délicatesse de nos rationalistes humains, l'exagération de notre moderne sensiblerie ne changeront rien à cette immuable loi de l'éternité. On a dit qu'il ne convenait plus de parler de l'enfer en ce siècle de progrès, où les mœurs s'adoucissent, et où les rigueurs sont proscrites, comme les vestiges d'une barbarie surannée. On l'a dit, au nom de la philanthropie, au nom de la civilisation, au nom même de la charité évangélique; car on n'a pas rougi de travestir ainsi l'Évangile de Jésus-Christ. Qu'on le sache donc! Ce ne sont ni les prêtres, ni les moines, ni les conciles, ni les papes, ni les inquisiteurs, ni ce qu'on est convenu d'appeler l'ignorance du moyen âge, qui ont inventé, comme un épouvantail, le dogme de l'éternité des peines. Il est écrit, en caractères ineffaçables, dans l'Évangile de Jésus-Christ. Oserais-je le dire! on ne concevrait pas l'excès de la bonté de Dieu, telle que la parabole des vignerons et du père de famille nous la représente, sans le corollaire de la justice absolue dont la parabole du mauvais riche nous peint l'image. Chacun des attributs divins est immense et infini. L'alliance, en Dieu, de la justice et de la miséricorde éternelles ne saurait s'exprimer que par les deux éternités du ciel et de l'enfer.

§ II. Résurrection de Lazare.

Maladie et mort de Lazare à Béthanie; message de ses deux sœurs à Jésus.

30. Depuis la fête des Encénies, et le départ de Jérusalem, Notre-Seigneur n'avait pas quitté la rive orientale du Jourdain, et la province de Pérée. « Là, dit l'Évangile, au lieu même où Jean avait baptisé, il séjourna durant cet intervalle, et une multitude de peuple venait à lui. Il guérissait les malades et enseignait, selon sa coutume. Cependant la foule disait : Jean-Baptiste n'a fait aucun

miracle ; mais tout ce qu'il a annoncé de celui-ci était la vérité. — Et un grand nombre crurent en Jésus[1]. »

« Or Lazare était malade à Béthanie, la bourgade habitée par les deux sœurs, Marie et Marthe[2]. Marie était celle qui oignit le Sei-

[1] Matth., XIX, 1, 2 ; Marc, X, 1 ; Joan., X, 40-42.

[2] Il y avait, sur la rive orientale du Jourdain, une localité d'un nom identique, dont saint Jean avait déjà parlé, à propos du baptême de Notre-Seigneur. *Hæc in Bethania facta sunt trans Jordanem, ubi Joannes erat baptizans.* (Joan., I, 28.) C'est donc pour prévenir la confusion entre la Béthanie de Pérée et la bourgade du même nom, à quinze stades de Jérusalem, que l'Évangéliste ajoute la désignation formelle de « bourgade de Marie et Marthe. » Cette observation a été faite par la plupart des commentateurs; elle est d'une justesse incontestable, mais elle semble avoir échappé à M. de Saulcy, dont la science biblique, le talent et l'érudition sont d'ailleurs au-dessus de tout éloge. « Il n'y a jamais eu, dit-il, de Béthanie au delà du Jourdain. Il y a longtemps que Suidas a fait une correction sur le texte de saint Jean, ainsi gâté par quelques copistes. Le lieu dont parle saint Jérôme, et où baptisait le précurseur du Christ, est *Bethabara*, qu'on a pris pour *Bethania*. Il serait important de faire cette correction, du moins par une note, aux éditions latines de l'Évangéliste saint Jean. Les éditions grecques, notamment l'Elzévir de 1658 d'Amsterdam, portent Βηθαϐαρᾶ. Il est vrai que la faute avait été commise par des exemplaires grecs que la Vulgate n'a fait que traduire. » La faute relevée par Suidas, vers le Xe siècle de l'ère chrétienne, n'est rien moins que prouvée; et cet incident va nous fournir une nouvelle preuve de la sagesse de l'Église catholique, qui maintient le texte de l'Évangile dans son intégrité, sans permettre au zèle même le plus bienveillant des érudits, chaque époque, d'y introduire le moindre changement. Depuis que M. de Saulcy écrivait ces lignes, la découverte du manuscrit sinaïtique de l'Évangile, est venu confirmer l'exactitude de la version de saint Jérôme. On y lit en effet la double mention d'une Béthanie au delà du Jourdain, et de l'autre Béthanie, séjour de Marie et de Marthe. Très-certainement donc à l'époque évangélique, il y avait deux localités de ce nom. S'il s'agissait d'une faute de copiste, ayant écrit *Bethabara* pour *Bethania* (Joan., I, 28), comme il n'y avait qu'une seule *Bethabara* en Palestine, il eût été inutile de faire suivre ce nom de la désignation spéciale « au delà du Jourdain. » Et de même, comme dans l'hypothèse il n'y aurait eu qu'une seule Béthanie, l'Évangéliste n'aurait pas eu besoin, en parlant de cette localité (Joan., XI, 1), de la spécifier plus particulièrement. Si l'on prend la peine d'étudier les autres mentions géographiques données par les Évangélistes, on restera convaincu de la vérité de cette remarque. (Cf. Tischendorf, *Novum Testamentum Sinaïticum*, in-4°, Lipsiæ, 1863. Fol. 48, col. 3, lignes 39 et 40; fol. 55, col. 1, lignes 19-21.) L'ancienne *Bethara* ou *Bethbara* du livre des Juges (VII, 24) portait donc à l'époque évangélique le nom de *Bethania*. Voilà tout ce qu'il est permis de onclure de cet incident, et le texte de saint Jean n'a besoin, ni dans l'original grec, ni dans la Vulgate, d'aucune « correction. »

gneur d'une huile parfumée, lui essuyant les pieds de ses cheveux. Lazare, alors malade, était son frère. Les deux sœurs envoyèrent dire à Jésus : Seigneur, celui que vous aimez est malade! — En entendant cette parole, Jésus leur dit : Cette maladie n'est point à la mort, mais pour la gloire de Dieu, afin que le Fils de Dieu soit glorifié par elle. — Or, Jésus aimait Marthe et sa sœur Marie, et Lazare leur frère. Après la nouvelle de la maladie de celui-ci, il demeura encore deux jours de l'autre côté du Jourdain. Ensuite il dit à ses disciples : Retournons en Judée. — Les disciples lui répondirent : Maître, il y a quelques semaines les Juifs voulaient vous lapider, et vous retournez dans leur pays! — Le jour n'a-t-il pas douze heures? reprit Jésus. Qui marche durant le jour ne heurte point contre l'obstacle, parce qu'il se dirige à la lumière. Mais s'il marche la nuit, il se heurte, parce qu'il est sans lumière. — Et Jésus ajouta : Notre ami Lazare dort : je vais le réveiller. — Les disciples lui dirent : Seigneur, s'il dort, il guérira. — Or, Jésus avait voulu parler de la mort de Lazare, mais eux avaient compris qu'il s'agissait de l'assoupissement du sommeil. Jésus leur dit alors clairement : Lazare est mort; et je me réjouis, à cause de vous, d'avoir été absent, afin que vous croyiez. Allons le trouver. — En cet instant, Thomas, appelé Didyme, dit aux autres disciples : Et nous aussi, allons, et mourons avec lui[1]! »

Lugubre comédie inventée par Woolston et reproduite par le rationalisme actuel.

31. Le rationalisme antichrétien de toutes les époques a concentré, de préférence, ses efforts hostiles sur le fait évangélique de la résurrection de Lazare. On sait comment une récente exégèse a dénaturé ce récit. Mais ce dont on n'a pas semblé se douter, c'est que le moderne critique a reproduit, sans avoir le moindre mérite d'invention, la théorie formulée, en 1729, par le sceptique anglais Woolston, et pillée depuis par Strauss, avec non moins de discrétion dans le plagiat. Chose étrange! L'impuissance des adversaires de l'Évangile est telle qu'un siècle suffit à faire oublier leurs blasphèmes les plus retentissants. Les derniers venus sur la route de l'incrédulité peuvent ramasser à terre les sophismes rouillés qui dorment à côté des vaincus. L'arme a changé de mains, et paraît

[1] Joan., XI, 1-16.

toujours nouvelle. « Il se passa à Béthanie, disait Woolston, une scène de frauduleuse comédie, dont Lazare et ses deux sœurs se partagèrent les rôles, pour grandir la popularité du Christ [1]. » — « Nous pensons, disent aujourd'hui nos lettrés, qu'il se passa à Béthanie quelque chose qui fut regardé comme une résurrection. La famille de Lazare put être amenée, presque sans s'en douter, à l'acte important qu'on désirait. Peut-être l'ardent désir de fermer la bouche à ceux qui niaient outrageusement la mission divine de leur ami entraîna-t-il ces personnes passionnées au-delà de toutes les bornes [2]. » — « Un seul Évangéliste, disait Woolston, a parlé de la résurrection de Lazare. Jean ne l'insère dans son récit qu'après la mort de tous les témoins qui auraient pu s'inscrire en faux contre une telle imagination. L'artifice est évident [3]. » — « A la distance où nous sommes, répète la jeune critique, et en présence d'un seul texte offrant des traces évidentes d'artifices de composition, il est impossible de décider si, dans le cas présent, tout est fiction, ou si un fait réel arrivé à Béthanie servit de base aux bruits répandus [4]. » Le parallélisme entre les deux langages est, « dans le cas présent, un fait très-réel, » et pourrait, sans la moindre apparence de miracle, être « regardé comme une résurrection. »

Impossibilités matérielles.

32. Toutefois, il est fort peu intéressant de connaître le véritable auteur de l'exégèse qu'on a prétendu rajeunir, mais il importe d'en démontrer nettement l'absurdité. Le divin Maître était depuis deux mois

[1] *Woolston hanc ressuscitationem nihil aliud fuisse comminiscitur, quam fraudulentam comœdiam a Lazaro ac hujus sororibus Mariâ et Marthâ ex condicto adornatam, ut sic Christo specialem favorem exhiberent, aut eidem eximiam æstimationem et auctoritatem conciliarent tanquam liro thaumaturgo, qui hominem jam quatuor diebus mortuum ad vitam revocasset.* (Veith, *Scriptura Sacra contra incredulos propugnata*, 1760, pars VII, sectio III, quæstio XXI, nº 85.)

[2] *Vie de Jésus*, pag. 360, 361.

[3] *Instat Woolston, ac quæstionem movet cur Matthæus, Marcus et Lucas de miraculo ressuscitati a morte Lazari altum sileant. Numquid hic fraus latet, dum tacentibus prioribus Evangelistis de resurrectione Lazari, solus Joannes, et in extremâ senectute suâ et post mortem eorum qui hujus resurrectionis testes esse potuerunt, eamdem publicavit?* (Veith, *ibid.*, nº 86.) On trouvera le savant ouvrage de Veith, qui renferme la réponse à toutes les objections présentées comme nouvelles par nos sophistes, dans le *Cours complet d'Écriture sainte*, tom. IV.

[4] *Vie de Jésus*, pag. 360.

sur l'autre rive du Jourdain, séparé de Béthanie par une distance de douze heures de marche, quand Lazare tombe malade. Marthe et Marie n'avaient pas quitté leur frère. L'une et l'autre continuent à lui prodiguer les soins de leur tendresse. Cependant le mal fait des progrès; toutes deux ont le même désir, c'est d'en informer Jésus. Mais pourquoi cet empressement? Jésus avait donc le pouvoir de guérir, puisqu'une famille désolée l'appelle si instamment près d'un malade qui lui est cher. Les deux sœurs lui envoient dire : « Seigneur, celui que vous aimez est malade. » Le message n'a rien de mystérieux; il est d'un laconisme qui ne laisse aucune ressource à l'imagination des rationalistes. Comment introduire, sous une formule aussi simple, tout un plan de comédie à jouer de concert? Jésus, d'ailleurs, reçoit cet avis en plein air, au milieu de la multitude dont il est environné. Il ne se retire point à l'écart, pour entretenir isolément l'envoyé. L'immense foule qui l'entoure sans cesse, les apôtres et les disciples qui ne le quittent jamais, sont présents. Le message est entendu par des milliers de témoins; la réponse faite par le divin Maître n'est ni moins instantanée ni moins publique. « Cette maladie n'est point à la mort, dit-il, mais pour la gloire de Dieu, afin que le Fils de Dieu soit glorifié par elle. » La prophétie contenue dans ces paroles renverse toute la thèse du rationalisme. Si, par impossible, la combinaison antérieurement élaborée d'un stratagème eût existé entre la famille de Béthanie et Jésus, ni le message, ni la réponse n'eussent été conçus en ces termes. Si l'on eût préparé d'avance la scène du tombeau de Lazare, l'envoyé serait venu dire à Jésus : Celui que vous aimez est mort! — Et, en tout état de cause, en admettant même que, pour ménager les transitions, on eût commencé par avertir seulement de la maladie, pour préparer au dénoûment tragique, un imposteur se fût bien gardé de répondre : « Cette maladie n'est point à la mort. » Dans l'hypothèse d'une scène concertée, Jésus savait d'avance que la maladie devait se terminer par la mort. Il se serait donc bien gardé de répondre officiellement : « Cette maladie n'est pas à la mort. » Ces invraisemblances morales sont frappantes; les impossibilités matérielles ne le sont pas moins. Béthanie était à quinze

stades seulement, c'est-à-dire à une lieue de Jérusalem. Lazare et ses sœurs, dans leur condition de fortune, avaient de nombreuses relations dans cette capitale. Imaginez donc un théâtre plus mal choisi pour la scène qui se prépare! Si l'on médite une imposture, d'un genre aussi extraordinaire que celle-là, l'idée viendra-t-elle à l'intelligence la plus bornée de se placer à la porte d'une grande ville, où chaque jour amène une foule de curieux, d'oisifs, d'indifférents, dont un seul regard indiscret peut tout compromettre? Que de précautions de tout genre, que d'artifices et de dissimulation n'exigerait pas la mise en scène de la comédie supposée par nos lettrés! « Les amis de Jésus, disent-ils, désiraient un grand miracle qui frappât vivement l'incrédulité hiérosolymite. La résurrection d'un homme connu à Jérusalem dut paraître ce qu'il y avait de plus convaincant [1]. » Mais il eût fallu du moins que Jésus fût à Béthanie. Or, depuis deux mois Jésus avait franchi le Jourdain, et le messager qu'on lui dépêche ignorait vraisemblablement dans quelle région de la Pérée il le retrouverait. Étrange manière de se concerter que d'être séparé et par le temps et par l'espace! La Judée n'avait pas nos moyens de communication actuels. La vapeur et le télégraphe y étaient inconnus. Douze heures de marche étaient en ce pays un véritable voyage; et Jésus, qui ne se servit jamais « d'une mule à l'œil noir [2], » mais qui parcourait à pied toutes les provinces de la Palestine, était aussi loin de Marthe et de Marie, en cette circonstance, que Paris est aujourd'hui éloigné de Londres. Ce n'est pas tout. Si l'on trouvait à prix d'or, un scélérat qui voulût consentir à se faire enfermer dans une bière, et à se laisser ensevelir vivant, pour la plus grande gloire d'un charlatan de bas étage, on pourrait tout au plus obtenir qu'il se prêtât quelques heures à cette plaisanterie funèbre. Mais essayez de le garder quatre jours enveloppé de son linceul, et par conséquent dans l'impossibilité de se nourrir, sous la pierre d'un tombeau! Ses cris de rage auraient éveillé tous les échos d'alentour, avant que le dernier acte de votre comédie fût achevé. Or ce que le plus misérable de ces êtres dé

[1] *Vie de Jésus*, pag. 359. — [2] *Ibid.*, pag. 190.

gradés, qui pullulent dans les bas-fonds de nos civilisations modernes, ne ferait pas, chez nous, vous croyez que Lazare, un des plus riches habitants de Béthanie, un des hommes les plus connus de Jérusalem, l'eût fait, de gaîté de cœur, et comme en se jouant! Chez nous, le linceul mortuaire est un tissu fort élastique, qui n'intercepte pas l'air respirable, et qui permettrait, au besoin, certains mouvements du corps indispensables à la vie. Mais chez les Juifs, la tête du mort était hermétiquement emprisonnée dans un suaire. Des bandelettes étroitement serrées liaient tous les membres, paralysaient tous les mouvements, et réduisaient le corps à l'état d'une momie. Quand même Lazare, encore vivant, se fût laissé garrotter de telle sorte, il serait certainement mort une heure après; et cependant, dans votre hypothèse, Lazare aurait volontairement accepté, pendant quatre jours, cet horrible supplice, et il y aurait survécu! Pour quiconque a le sens commun, il est clair que si Lazare avait pu concevoir l'idée d'une telle imposture, il eût attendu, pour la commencer, que son libérateur fût à l'entrée de Béthanie, prêt à le sortir d'une position aussi risquée.

Impossibilités morales. 33. Cependant Jésus reste deux jours au delà du Jourdain, après la réception du message. Les rationalistes ont-ils songé à la signification de ces deux jours, perdus en pure perte, dans une circonstance aussi grave, par l'imposteur prétendu? Quoi! le comparse de Béthanie, qui joue un rôle si dangereux, va rester deux jours dans son tombeau! Le spéculateur au bénéfice de qui la scène est préparée ne craint pas que, pendant deux jours, la patience du comédien en second ne se lasse; qu'un accident, une rencontre fortuite, une indiscrétion subalterne, ne viennent déjouer toutes les combinaisons et éventer le secret! Deux jours s'écoulent dans la Pérée. Le matin du troisième, Jésus dit à ses disciples : « Retournons en Judée. » — A cette parole l'effroi les envahit. « Seigneur, s'écrient-ils, les Juifs vous cherchaient naguère pour vous lapider, et vous allez retourner en leur pays! » Qu'on rapproche cette exclamation de l'hypothèse rationaliste : « *Les amis de Jésus* désiraient un grand miracle, etc.! » Ces amis de Jésus, qui désiraient un grand miracle, ne sont guère pressés de voir leurs vœux accom-

plis! Ils devraient compter les heures, les minutes, et hâter le départ; au contraire, ils s'opposent de tout leur pouvoir à la démarche concertée. Cependant chaque seconde de retard pouvait entraîner les conséquences les plus désastreuses. Il fallait encore une journée de marche pour arriver à Béthanie. On ne pourrait délivrer le faux mort de sa prison sépulcrale que le lendemain. Les apôtres n'y songent pas; ils supplient leur Maître de renoncer à ce voyage. Vainement Jésus les rassure, avec cette majesté divine qu'il nous faut considérer ici. « Le jour n'a-t-il pas douze heures? dit-il. Or celui qui marche durant le jour ne heurte point contre l'obstacle, parce qu'il voit la lumière du monde. » Voir le jour du Messie s'appelait chez les Juifs, voir la lumière du monde. Le Sauveur emploie cette locution, pour calmer les inquiétudes des apôtres. Nul ne saurait prolonger ni raccourcir les heures du jour. De même il n'est pas au pouvoir des hommes d'abréger ou d'étendre la carrière du Messie, soleil divin du monde. « Notre ami Lazare dort, ajoute-t-il, je vais le réveiller. » Tous les idiomes de l'antiquité avaient une formule euphémique, pour déguiser le nom redouté de la mort. Les Romains disaient : « Il a vécu; » les Arabes : « Il est parti; » les Hébreux : « Il dort. » Les Apôtres connaissaient parfaitement cette expression familière, mais, dans leur effroi, ils aiment à se faire illusion et ils répondent par le proverbe juif : « Puisqu'il dort, il est sauvé! » Le sommeil, encore aujourd'hui, est un symptôme favorable dans la plupart des maladies. « Lazare dort, » inutile donc d'aller le trouver; il guérira, sans qu'il soit besoin de nous exposer à la fureur des Juifs. Alors Jésus dissipe leur erreur. « Lazare est mort, dit-il; cet événement, survenu pendant mon absence, confirmera votre foi. » Qui donc avait appris à Jésus que Lazare était mort? Aucun messager n'était survenu, depuis deux jours, pour lui en apporter la nouvelle. Cependant les disciples ne songent point à s'étonner de cette perspicacité de leur Maître, pas plus qu'ils ne s'émerveillaient de l'entendre, à douze lieues de distance, dire d'un malade : « Il dort! » Quoi qu'on fasse, l'Évangile est un tissu de miracles.

34. « Jésus vint donc à Béthanie, continue saint Jean, et, lors- Arrivée

de Jésus à Béthanie. Les deux sœurs de Lazare.

qu'il arriva, Lazare était depuis quatre jours dans le tombeau. Or Béthanie était[1] située à environ quinze stades de Jérusalem. Un grand nombre de Juifs habitant cette ville étaient donc venus près de Marthe et de Marie, pour les consoler de la mort de leur frère. Marthe ayant appris que Jésus venait, alla au-devant de lui; et Marie demeura assise à la maison. Marthe dit à Jésus : Seigneur, si vous eussiez été ici, mon frère ne serait pas mort! Cependant, maintenant encore, je sais que tout ce que vous demanderez à Dieu, Dieu vous l'accordera. — Jésus répondit : Votre frère ressuscitera. — Je le sais, dit Marthe. Il ressuscitera à la résurrection du dernier jour. — Jésus reprit : Je suis la résurrection et la vie; celui qui croit en moi, fût-il mort, vivra; et quiconque vit, et croit en moi, ne mourra point pour l'éternité. Le croyez-vous? — Oui, Seigneur, dit-elle; je crois que vous êtes le Christ, fils du Dieu vivant, qui êtes venu en ce monde. — Après avoir ainsi parlé, elle retourna à sa demeure, et prévint, à voix basse, sa sœur Marie, en disant : Le Maître est arrivé; il vous demande. — Aussitôt Marie se leva et vint à lui. Car Jésus n'était point encore entré dans le bourg; il était resté au lieu même où Marthe l'avait rencontré. Les Juifs qui se trouvaient dans la maison avec Marie, et qui lui offraient leurs consolations, la voyant se lever en hâte et sortir, la suivaient, en disant : Elle se rend au sépulcre pour y pleurer. — Marie s'étant donc approchée de Jésus, se prosterna à ses pieds, et dit : Seigneur, si vous aviez été ici, mon frère ne serait pas mort! — En voyant ses larmes et celles des Juifs qui l'avaient suivie, Jésus frémit en son esprit, et se troubla lui-même. — Où l'avez-vous mis? dit-il. — Ils répondirent : Seigneur, venez et voyez! — Et Jésus pleura. Les Juifs se dirent entre eux : Voyez combien il l'aimait! — Quelques-uns ajoutaient : Lui qui a ouvert les yeux d'un aveugle-né, ne pouvait-il empêcher Lazare de mourir[2]? »

[1] *Erat autem Bethania* (Joan., XI, 18). « L'Évangéliste emploie le verbe au temps passé. C'est qu'en effet la bourgade de Béthanie fut détruite par une émeute, vingt ans à peu près avant l'époque où saint Jean écrivait son Évangile, et avant la ruine totale de la Judée. » (Sepp, *La Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, tom. II, pag. 212.)

[2] Joan., XI, 17-37.

Les funérailles et le deuil chez les Juifs.

35. On a pu remarquer précédemment que les Juifs ne conservaient pas, comme nous, une ou deux journées, les restes d'un défunt dans la maison mortuaire [1]. Aussitôt que le corps était porté au tombeau, ce qui avait lieu ordinairement dans les trois heures qui suivaient la mort, on enlevait tous les siéges et lits, pour éviter les impuretés légales que le contact de ces objets aurait pu occasionner. Au retour de la cérémonie funèbre, les membres de la famille, la tête couverte d'un voile, et les pieds nus, s'asseyaient à terre; les parents, les amis, les voisins formaient cercle autour d'eux, et répondaient à leurs plaintes par des paroles de consolation. Pendant les trois premiers jours, on allait au tombeau, visiter le corps. « Les Juifs, dit Sepp, croyaient que durant trois jours l'âme voltigeait autour de sa dépouille mortelle, afin d'y rentrer; mais qu'elle l'abandonnait définitivement, quand les traces de décomposition commençaient à se manifester [2]. » Cette croyance légendaire n'était autre chose, selon la remarque du docteur Iahn, que la traduction, en langage populaire, de l'admirable législation de Moïse relative aux funérailles. Pour prévenir les horribles conséquences des inhumations précipitées, tout en sauvegardant l'intérêt général de la santé publique, dans un climat où les émanations putrides sont si dangereuses, le cadavre ne pouvait séjourner en un lieu habité. Mais le tombeau de famille, où on le transportait immédiatement après le trépas, devait être visité, durant les trois premiers jours; et la pierre n'en était définitivement scellée qu'après constatation de la mort, par les deux signes les moins équivoques, la décomposition cadavéreuse et son odeur fétide. A la fin du troisième jour, on fermait donc, pour ne plus l'ouvrir, l'entrée du monument funèbre. Mais le deuil de famille se prolongeait encore quatre jours, durant lesquels on venait prier et pleurer à la porte du tombeau. Tous ces détails, empruntés à la civilisation juive, nous font entrer dans l'intelligence de chaque mot du récit évangélique. Le troisième jour après la mort de Lazare avait vu s'accomplir, pour les deux sœurs, cette séparation dernière qui achève de briser tous les liens, en

[1] Voir tom. I de cette *Histoire*, pag. 451.
[2] Sepp. *La Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, tom. II, pag. 214.

arrachant à la tendresse des survivants la dépouille d'une personne chérie. Marie-Magdeleine et Marthe sont assises à terre, dans la maison de Béthanie, continuant le grand deuil qui ne doit finir qu'au septième jour. Un cercle d'amis, venus de Jérusalem, les entoure. Sous leurs longs voiles, elles laissent couler leurs larmes en silence. L'unique consolation qu'elles avaient tant espérée, la présence de Jésus, leur avait fait défaut. Combien de fois elles avaient dû se dire, et pendant l'agonie de leur frère, et depuis sa mort, et dans leurs visites au tombeau encore ouvert : « Si le Seigneur était ici, Lazare vivrait ! » Or le divin Maître, averti par un message, n'était pas venu.

L'hypothèse rationaliste et les réalités du récit évangélique.

36. Telles sont les réalités historiques à travers le tissu desquelles le rationalisme voudrait introduire sa fiction d'une comédie jouée par les deux sœurs. L'impossibilité d'une combinaison de ce genre éclate ici, avec une évidence manifeste. Marie et Marthe n'ont pas un instant de solitude pour se concerter. L'amitié juive avait conservé les habitudes de l'époque patriarcale. Elle entourait la douleur des parents, comme au temps de Job, dont les trois amis viennent partager l'affliction, et restent assis, sur la terre nue, sept jours et sept nuits, sans interrompre sa plainte. Voilà donc ces deux femmes voilées, qui n'ont plus de sandales aux pieds, qui passent la journée, assises à terre, dans la maison, et dont chaque visite au tombeau de leur frère s'accomplit au milieu d'un cortége de parents et d'amis. Que le rationalisme nous dise par quel don mystérieux d'invisibilité elles pourront se soustraire à tant de regards pour porter à Lazare les aliments dont il a besoin dans sa prison sépulcrale? Après chaque visite publique faite au tombeau, durant les trois premiers jours, la pierre du monument était remise en place. Or cette pierre, de faibles femmes ne pouvaient la soulever. Lorsqu'elles se rendront plus tard au tombeau de Notre-Seigneur Jésus-Christ, elles se préoccuperont de cette circonstance : « Qui nous écartera la pierre de l'entrée du monument? diront-elles. » Mais elles n'avaient point à s'en inquiéter, dans leurs visites au sepulcre de leur frère, parce que les hommes qui les accompagnaient se chargeaient de ce soin; à l'arrivée, ils soulevaient la

pierre et la détournaient; au départ, ils la remettaient en place. Cependant comment Lazare, enveloppé de bandelettes, pouvait-il vivre privé d'air, dans ce ténébreux cachot? Supposerez-vous qu'un affidé revenait plus tard ouvrir la porte sépulcrale? Mais les tombeaux, chez les Juifs, étaient placés sur le bord du chemin. Les passants ne manquaient pas, sur la route de Jérusalem à Jéricho, l'une des plus fréquentées de la Palestine; ils auraient facilement remarqué cette manœuvre; et l'affidé lui-même, qui pouvait répondre de sa discrétion? Ce n'est pas tout. Dans l'hypothèse d'une scène d'imposture ainsi préparée, la conduite des prétendus acteurs devient inexplicable. Jésus arrive aux portes de Béthanie; il apprend que Lazare est depuis quatre jours dans le tombeau; il doit donc avoir hâte d'abréger le supplice volontaire de son complice. Chaque moment est précieux en pareil cas; le moindre retard peut faire avorter tout le complot. Cependant, au lieu d'entrer dans le village, de se diriger vers la maison des deux sœurs, de se faire conduire sans délai au lieu de la sépulture, le divin Maître s'arrête à quelque distance du bourg. Et ce n'est pas seulement l'Évangile qui nous l'apprend; on montre encore aujourd'hui, sur une hauteur voisine de Béthanie, la pierre sur laquelle Notre-Seigneur était assis, lorsque Marthe vint à sa rencontre [1]. Un imposteur n'aurait guère songé à s'asseoir en pareille occurrence. Mais peut-être Jésus mandait-il les deux sœurs pour qu'elles vinssent immédiatement le trouver, avec les personnes crédules, choisies à l'avance comme témoins du futur miracle. Non. Marthe seule est avertie de l'arrivée de Jésus. Seule elle se porte au-devant lui; et sa première parole renverse tout l'échafaudage de l'invention rationaliste : « Seigneur. dit-elle, si vous eussiez été ici, mon frère ne serait pas mort! » Une comédienne aurait dit, en fondant en larmes : Seigneur, venez donc enfin ressusciter mon frère! Marthe est si peu dans l'esprit de son rôle prétendu qu'elle ne comprend même pas le sens de la

[1] On l'appelle *pierre du Colloque,* ou *de sainte Marthe.* Tout près de là, il y a une citerne aussi nommée *citerne de sainte Marthe.* On croit que la maison des deux sœurs était dans le voisinage. (Mgr Mislin, *Les Saints Lieux,* tom. II, pag. 485, 486.)

réponse faite par Jésus. « Votre frère ressuscitera, dit-il; » et Marthe, loin de profiter de cette ouverture pour laisser éclater son espérance, réplique : « Je sais qu'il ressuscitera, à la résurrection générale du dernier jour. » Étranges acteurs qui disent le contraire de leur scène étudiée! Il faut que Jésus opère d'avance, sur eux-mêmes, le miracle de conversion qu'il va produire sur tout un peuple. Marthe, qui devrait savoir le secret de cette comédie, refuse de croire au dénoûment, que, dans l'hypothèse, elle aurait préparé. Jésus lui affirme donc itérativement sa propre puissance : « Je suis, dit-il, la résurrection et la vie. Celui qui croit en moi, fût-il mort, vivra; le croyez-vous? » Alors Marthe s'écrie : « Oui, Seigneur, je crois que vous êtes le Christ, fils du Dieu vivant, descendu sur la terre. » Marthe croit au Fils de Dieu, mais elle ne croit pas encore à la résurrection prochaine de son frère. Nous le verrons bientôt. Cependant elle retourne à la maison prévenir Marie-Magdeleine sa sœur. Voilà donc que tous les acteurs de la scène concertée vont être réunis. Que de temps perdu en démarches inutiles! Marthe est arrivée seule; elle retourne à la maison chercher sa sœur; et il lui faudra revenir encore avec elle, auprès de Jésus, pour aller tous ensemble au sépulcre. Et vous croyez que si Lazare eût été enfermé vivant dans le tombeau par les deux sœurs, au lieu de ce calme et de cette attitude désolée mais tranquille, vous ne trouveriez pas tous les signes de la plus fiévreuse impatience, de l'empressement le plus inquiet? Enfin Marthe parle à sa sœur, mais au lieu de piquer la curiosité de l'assemblée, réunie dans la maison mortuaire et d'appeler des témoins sur le théâtre où le dénoûment va éclater, Marthe prévient Marie « à voix basse, *silentio,* que le Maître est arrivé et la demande. » Marie va peut-être réparer l'oubli de sa sœur, et dire quelques mots significatifs aux assistants. Non. Elle se lève précipitamment et sort sans proférer une parole. « Elle se rend au tombeau pour y pleurer, » se disent les Juifs, et ils la suivent. Qu'on cherche la trace d'une mise en scène quelconque, dans ce divin récit de l'Évangile, on ne l'y trouvera jamais. Marie aux pieds de Jésus éclate en sanglots, et les amis qui l'ont accompagnée ne peuvent retenir leurs larmes, en

présence de cette nouvelle effusion de douleur : « Seigneur, dit-elle, si vous aviez été ici, mon frère ne serait pas mort ! — Jésus pleura. — Voyez combien il l'aimait! disent les Juifs. Ne pouvait-il donc l'empêcher de mourir, lui qui a ouvert les yeux de l'aveugle-né ! » Cependant le divin Maître se fait conduire au tombeau.

37. « Frémissant en esprit, continue l'Évangile, Jésus vint au sépulcre. C'était une grotte, et une pierre était placée dessus. Otez la pierre, dit-il. — Marthe, la sœur du mort, s'écria : Seigneur, il sent déjà, car il est là depuis quatre jours! — Ne vous ai-je pas dit, reprit Jésus, que si vous croyiez, vous verriez la gloire de Dieu? — Ils ôtèrent donc la pierre : alors Jésus levant les yeux au ciel, dit : Père, je vous rends grâces de ce que vous m'avez écouté. Je sais, moi, que vous m'écoutez toujours; mais je parle ainsi pour ce peuple qui m'entoure, afin qu'ils croient que vous m'avez envoyé. — Quand il eut dit ces paroles, il cria d'une voix forte : Lazare, sortez! — Et aussitôt celui qui avait été mort sortit, les pieds et les mains liés de bandelettes, et le visage enveloppé d'un suaire. Débarrassez-le de ses liens, dit Jésus, et laissez-le aller[1]. »

Nous avons à peine le courage de poursuivre plus longtemps l'examen de la théorie sacrilége du rationalisme. La pierre du tombeau était définitivement fermée. Quand Jésus demande qu'on l'écarte pour lui, ainsi qu'il s'était pratiqué durant les trois premiers jours de la sépulture, Marthe, uniquement préoccupée du lamentable spectacle de la décomposition du cadavre, s'écrie : « Seigneur, il sent déjà! » Ce *Jam fœtet* de l'Évangile a épouvanté le moderne critique. Ce détail ne se laisse pas soupçonner dans son récit. Écoutons le nouvel exégète : « Il semble, dit-il, que Lazare était malade, et que ce fut même sur un message des sœurs alarmées que Jésus quitta la Pérée. La joie de son arrivée put ramener Lazare à la vie. Peut-être Lazare, pâle encore de sa maladie, se fit-il entourer de bandelettes comme un mort, et enfermer dans son tombeau de famille. Ces tombeaux étaient de grandes chambres taillées dans le roc, où l'on pénétrait par une ouverture

[1] Joan., XI, 38-45.

carrée que fermait une dalle énorme. Marthe et Marie vinrent au devant de Jésus, et, sans le laisser entrer dans Béthanie, le conduisirent à la grotte. L'émotion qu'éprouva Jésus près du tombeau de son ami, qu'il croyait mort, put être prise par les assistants pour ce trouble, ce frémissement qui accompagnaient les miracles; l'opinion populaire voulant que la vertu divine fût dans l'homme comme un principe épileptique et convulsif. Jésus désira voir encore une fois celui qu'il avait aimé, et, la pierre ayant été écartée, Lazare sortit avec ses bandelettes et la tête entourée d'un suaire. Cette apparition dut naturellement être regardée par tout le monde comme une résurrection[1]. » Qu'est devenu, dans cette narration étranglée et pleine d'embarras, le *Jam fœtet* de l'Évangéliste? Moins vous l'avez mis, plus nous voulons le voir. Est-ce que cette circonstance blessait votre délicatesse? Avez-vous craint la susceptibilité d'un siècle trop impressionnable pour supporter de pareils récits! Il a fallu pourtant, dans votre hypothèse, remplir le tombeau où Lazare eût été enfermé quatre jours, d'une odeur tellement fétide que Marthe, dans l'intérêt des assistants et par un sentiment de respectueuse tendresse pour le mort lui-même, s'oppose au déplacement de la pierre sépulcrale. Comprenez-vous la possibilité de vivre quatre jours dans une atmosphère aussi infecte? Jusqu'à ce que le *Jam fœtet*, devant lequel votre plume et votre imagination ont reculé, trouve une explication satisfaisante, vous n'avez rien fait contre le texte évangélique. Du reste, les autres points touchés par le rationalisme ne sont pas mieux éclaircis. Que dire, par exemple, de « l'opinion populaire voulant que la vertu divine fût, dans l'homme, comme un principe épileptique et convulsif? » Les affections du système nerveux sont assez fréquentes chez nous, pour que toutes « les commissions de physiciens et de chimistes » puissent les étudier. Nous n'avons pas encore entendu dire que l'épilepsie ait fait le moindre miracle. Où trouver d'ailleurs l'apparence d'une « convulsion » dans l'attitude de Jésus-Christ au tombeau de Lazare? Le divin Maître « pleura. »

[1] *Vie de Jésus*, pag. 361, 362.

L'Évangéliste en fait la remarque, car Jésus, qu'on ne vit jamais rire [1], pleura deux fois seulement. Une première fois, il pleura la mort individuelle d'un homme qu'il allait ressusciter; une seconde fois, il pleura devant l'aveuglement d'un peuple et d'une cité qui couraient à la mort. N'avoir pas ri une seule fois, et avoir pleuré deux fois seulement en trente-trois ans de vie, cela paraît à nos rationalistes le symptôme évident d'une constitution tellement nerveuse, et d'un organisme tellement affaibli qu'ils y reconnaissent tous les signes caractéristiques de « l'épilepsie! » La déraison le dispute ici au sacrilége. Jésus « frémit en esprit et se troubla lui-même, » dit l'Évangéliste. Cette circonstance était tellement en dehors de l'attitude calme et souveraine de Jésus, que son historien la relève avec étonnement. « Il se troubla *lui-même!* » Tant il avait habitué les disciples à le voir posséder son âme dans la majesté immuable qui convient à Dieu! A la vue de Marie-Magdeleine éclatant en sanglots, et des Juifs qui ne peuvent retenir leurs larmes, « Jésus pleura. » Dans la mort de Lazare, il pleurait dit saint Augustin, les désastres de la mort, fille de l'enfer et du péché, dont il venait ruiner l'empire. « Il pleura, » mais les Juifs s'en étonnent; tant était haute l'idée qu'ils avaient tous de la supériorité morale et de la puissance surhumaine de Jésus! « Voyez combien il l'aimait! disent-ils. Ne pouvait-il, lui qui a ouvert les yeux d'un aveugle-né, empêcher Lazare de mourir? » Chaque mot de l'Évangéliste est un trait de lumière divine. Quoi! Jésus, dans la pensée de ces Juifs, aurait pu, s'il l'eût voulu, empêcher Lazare de mourir! Connaissez-vous un homme dont on proclame ainsi le miraculeux pouvoir? « Lazare, ajoutent nos lettrés, sortit avec ses bandelettes, et la tête entourée d'un suaire. Cette apparition dut naturellement être regardée comme une résurrection. » Certes, quand toutes les commissions de chimistes, de physiciens et de philologues de nos modernes académies eussent été là, elles auraient de même crié au miracle. Le rhéteur ne semble pas

[1] Cette observation aura sans doute échappé au moderne rationalisme, qui nous dit : « La vie de Jésus était une fête perpétuelle. » (*Vie de Jésus*, pag. 189.)

se douter de ce qu'étaient ces fameuses bandelettes « avec lesquelles Lazare sortit naturellement du tombeau. » Le « naturel » de l'apparition est un mot d'une exquise naïveté. Les bandelettes qui jouent, dans la récente exégèse, un rôle si complaisant, ne se prêtaient nullement à la supercherie. Une bande de toile, large de deux doigts, était roulée autour du corps, enveloppant les plis du suaire qui recouvrait entièrement le visage, serrant les bras sur la poitrine et pressant les pieds l'un contre l'autre, en sorte que le cadavre était exactement dans la position où nous retrouvons les momies d'Égypte. Qu'on essaie donc, avec tous les moyens d'électricité et de galvanisme dont nous disposons aujourd'hui, de faire se dresser de lui-même, non pas un cadavre, mais un homme vivant, dont le corps serait ainsi garrotté de la tête aux pieds. Voilà pourtant ce qu'un rationaliste trouve fort « naturel! »

Monuments et traditions.

38. C'est trop insister sur de misérables sophismes. Les monuments, qui forment une garde solennelle autour du texte évangélique, suffisent à faire justice de telles puérilités. La bourgade de Béthanie, détruite vingt ans après cet événement, a fait place à un village qui existe encore, et qui porte le nom arabe d'*El-Azarieh*, bourg de Lazare. On y montre le tombeau qui rendit, à la voix du Fils de Dieu, un mort à la lumière. « C'est, dit Mgr Mislin, une cavité taillée dans le roc, et revêtue en partie de maçonnerie. On y descend par six degrés; il était recouvert par une pierre placée horizontalement, et qui en fermait l'entrée; ce qui s'accorde parfaitement avec les paroles de l'Évangile : C'était une grotte, et une pierre était placée dessus. *Erat autem spelunca, et lapis superpositus erat ei*. Quoiqu'il diffère de la forme affectée par le saint sépulcre, il ressemble pourtant à d'autres tombeaux de la même époque, qu'on trouve encore aujourd'hui, et où l'on ne mettait pas les morts dans des niches séparées, mais dans une grotte unique, qui pouvait renfermer plusieurs corps. Avant d'arriver au sépulcre proprement dit, on descend par un escalier de vingt-quatre marches dans un souterrain qui sert de vestibule [1]. » Qu'on nous dise, s'il n'y

[1] Mgr Mislin, *Les Saints Lieux*, tom. II, pag. 483, 484.

a point eu de résurrection à Béthanie, pourquoi cette localité, détruite par les Romains, et ayant survécu à cette première ruine, a changé son nom historique pour s'appeler : « Village de Lazare. » Pourquoi, si l'Évangile n'est qu'une légende, la tradition a-t-elle si soigneusement conservé le souvenir de Lazare; pourquoi surtout le tombeau lui-même conserve-t-il en ce moment, après tant de siècles de révolutions, la forme exacte et précise que lui donne l'historien sacré? Les apocryphes, les écrivains légendaires peuvent inventer des récits, mais ils ne sauraient créer ni les monuments, ni les traditions locales.

§ III. Excommunication. — Retraite à Éphrem.

Sentence de mort portée par le Sanhédrin contre Jésus.

39. « Or, continue l'Évangéliste, un grand nombre d'entre les Juifs qui étaient venus près de Marie et de Marthe, et qui avaient vu le miracle opéré par Jésus, crurent en lui. Cependant quelques-uns d'entre eux allèrent trouver les pharisiens, et leur dirent ce qu'avait fait Jésus. Les pontifes et les pharisiens réunirent le Conseil. Que faire? disaient-ils. Voilà cet homme qui opère une multitude de prodiges! Si nous le laissons agir ainsi, tous croiront en lui; et les Romains viendront détruire notre ville et notre nation. — L'un d'eux, nommé Caïphe, qui était le grand prêtre de cette année, leur répondit : Vous êtes sans intelligence, et ne comprenez pas qu'il est expédient qu'un seul homme meure pour le peuple, plutôt que de voir périr la nation entière. — Or, cette parole de Caïphe lui fut inspirée. Comme il était le grand prêtre de cette année, il prophétisa [1] que Jésus devait mourir pour la nation, et non-seulement pour la nation juive en particulier, mais afin de rassembler, sous sa direction unique, les enfants de Dieu, dispersés dans tout le monde. A partir de ce jour, ils songèrent donc à le mettre à mort. C'est pourquoi Jésus ne se montrait plus en public parmi les Juifs; mais il se retira dans la contrée voisine du désert, en la ville d'Éphrem, et il y demeurait avec ses disciples. Or, la

[1] Sans le savoir.

Pâque des Juifs était proche. Un grand nombre des habitants de la contrée montèrent à Jérusalem, avant la Pâque, pour y accomplir les purifications préparatoires. Les Juifs cherchaient Jésus parmi cette foule. Ils se disaient les uns les autres, dans le Temple : Que vous en semble? Ne viendra-t-il pas ici pour la solennité? — Or les pontifes et les pharisiens avaient publié l'ordre à quiconque saurait où était Jésus, de le dénoncer, pour qu'ils pussent s'emparer de sa personne[1]. »

La royauté de Jésus.

40. Les membres du Sanhédrin, sous la présidence de Caïphe, constatent la réalité du miracle opéré à Béthanie, et du pouvoir thaumaturgique dont le Sauveur donnait à chaque instant des preuves nouvelles. « Voilà, disent-ils, que cet homme opère une multitude de prodiges! Tous vont croire en lui! » Cette dernière parole, dans la bouche des docteurs pharisiens, a une signification précise qu'il faut comprendre. Il importerait fort peu aujourd'hui, dans nos civilisations modernes, que l'opinion publique, prenant parti pour tel ou tel docteur, se prononçât, par exemple, en faveur de l'homœopathie contre l'allopathie; pour la doctrine des générations régulières contre celle des générations spontanées. S'il se produisait chez nous un système complet d'astronomie, partant d'une base diamétralement contraire à celui de Galilée et ayant la prétention d'expliquer tous les phénomènes célestes, quand même, par engouement irréfléchi, par amour de la nouveauté, la foule se déclarerait unanimement pour la théorie nouvelle, la politique des hommes d'état s'en préoccuperait fort peu. Elle laisserait aux savants, directement intéressés dans la question, le soin de défendre leurs préjugés de corps, leurs précédents officiels et leur amour-propre engagé. Telle n'était pas l'attitude du Sanhédrin. « Si nous laissons faire Jésus, disent les hommes d'état de Jérusalem, tous croiront en lui, et les Romains viendront détruire notre ville et notre nationalité. » Pour que la foi à Jésus pût leur faire craindre de telles conséquences politiques, il fallait que cette foi fût bien différente de l'adhésion qu'on pourrait donner, de nos jours, à des

[1] Joan., XI, 45 ad ultim.

abstractions du domaine de la philosophie ou de la science. En effet, « croire à Jésus » signifiait pour les Juifs, croire que Jésus était le Messie, le Christ roi, héritier du sceptre de Juda et du trône de David, fondateur d'un empire universel dont la durée n'aurait pas de fin. C'est à partir de la résurrection de Lazare que le titre de Roi des Juifs, appliqué à Jésus, se trouve sur toutes les lèvres, et s'échappe de toutes les poitrines. Mais une royauté, ainsi acclamée par le peuple, devait porter ombrage à la puissance romaine, qui avait réduit la Judée en province. La main des Césars ne s'ouvrait pas facilement pour lâcher sa proie. Au point de vue étroit des politiques du grand Conseil de Jérusalem, l'appréhension était donc parfaitement naturelle. Les idées matérielles et grossières qu'ils se formaient de la royauté et de l'empire du Messie les aveuglent. S'ils eussent vu le divin Maître entouré d'une armée aguerrie et nombreuse, étendant déjà son sceptre sur l'Orient, partout vainqueur des formidables légions romaines dont la marche ébranlait la terre, conquérant glorieux et couronné, amenant au Temple de Jérusalem les tribus de l'univers soumis, leurs cris de mort se fussent changés en acclamations triomphales. Mais le Fils de l'homme, qui venait de ressusciter Lazare, n'avait pas une pierre pour reposer sa tête. Douze pêcheurs de Galilée étaient ses apôtres; au lieu de combattre, et de vaincre les puissances de ce monde, il prêchait la guerre contre les passions, la victoire sur soi-même, le mépris des richesses, l'amour des humiliations et l'avénement du royaume de Dieu dans les âmes. Sans doute rien de tout cela ne méritait la mort; l'innocence d'une pareille doctrine était évidente; mais le danger politique de la royauté que le peuple décernait à Jésus ne l'était pas moins. Voilà pourquoi le grand prêtre Caïphe, prophète sans le savoir, organe inconscient du dernier oracle de Jéhovah rendu par un successeur d'Aaron, formule la décision en ces termes : « Vous ne songez pas qu'il est expédient qu'un seul homme meure pour le peuple plutôt que de voir périr la nation entière ! » Caïphe ne se doutait pas qu'il proclamait, au Sanhédrin, le décret porté dans les conseils éternels pour la rédemption du monde.

L'excommunication chez les Juifs.

41. « Les pontifes et les pharisiens publièrent donc l'ordre à quiconque saurait où se trouvait Jésus, de le dénoncer, pour qu'on pût s'emparer de sa personne. » Les traditions rabbiniques du Talmud apportent à ce texte de l'Évangile une confirmation d'autant plus éclatante qu'elle est celle d'une haine invétérée. Elles rapportent que le fils de Marie fut excommunié solennellement par les quatre cents trompettes, c'est-à-dire par les chefs des quatre cents synagogues de la Palestine; qu'il fut dénoncé publiquement quarante jours avant sa mort, et condamné au supplice de la croix, comme magicien et séducteur du peuple. L'Église judaïque avait trois sortes de censures : l'exclusion temporaire qui frappait les coupables d'un interdit de trente jours, pendant lesquels le condamné ne pouvait approcher, même des membres de sa famille, qu'à une distance de quatre coudées; la malédiction, ou bannissement à perpétuité de la société juive; enfin l'excommunication majeure, emportant la peine de mort pour le coupable, et pour ceux qui lui donneraient asile, ou embrasseraient son parti. Cette dernière était proclamée au son des trompettes. Telle fut la pénalité suprême que le Sanhédrin décerna contre Jésus. Le divin Maître se retira donc « sur la limite du désert, dans une cité nommée Éphrem, où il séjourna avec ses disciples. » Éphrem ou Éphraïm était une petite ville de l'ancien royaume de Samarie, non loin de Béthel, à huit lieues environ au nord de Jérusalem. Le village arabe du nom d'*El-Taybieh* s'élève aujourd'hui sur son emplacement. On comprend facilement que cette localité habitée en grande partie par des Samaritains, ennemis déclarés des Juifs, put offrir un asile au divin excommunié. D'ailleurs Éphrem était située à la lisière des solitudes arides et montagneuses, qui s'étendent depuis Béthaven et Scythopolis jusqu'à la mer Morte. Cette région, désignée par l'Évangéliste sous le nom de « Désert, » avait, aux temps anciens, servi de retraite au prophète Élie. La jeunesse de saint Jean-Baptiste s'y était écoulée dans les austérités du jeûne et les délices de la prière. Le Fils de Dieu, méconnu des hommes qu'il venait racheter, banni d'un monde auquel il apportait la lumière et la vie, voulut passer au milieu de ces rochers sauvages, les der-

niers jours d'une vie dont lui seul devait choisir le terme. Ni la fureur de ses ennemis, ni la sentence de mort prononcée par le Sanhédrin, ni l'ordre de dénonciation proclamé dans les synagogues ne pouvaient hâter, d'une minute, l'heure solennelle de la rédemption par la croix. Les habitants de Jérusalem voient affluer, à l'approche de la solennité pascale, les caravanes de pèlerins venant du côté d'Éphrem. Ils espèrent que Jésus se sera joint à quelqu'une d'entre elles. Mais le Sauveur viendra ostensiblement, au jour qu'il a fixé : car « c'est lui qui donnera de lui-même sa vie, et nul n'a le pouvoir de la lui ravir contre son gré. »

La loi de purification avant la Pâque.

42. L'Évangéliste note ici un détail, qui tient à toute la civilisation judaïque, et offre un des caractères d'authenticité intrinsèque dont nous avons déjà vu tant d'exemples. « Un grand nombre de Juifs, dit-il, montaient à Jérusalem, avant les jours de la fête, pour se sanctifier. » L'immolation et la manducation de l'agneau pascal, à Jérusalem, exigeaient une purification préalable; on s'y préparait, non par la sanctification spirituelle, que l'Église catholique prescrit à ses enfants pour le banquet divin de la Pâque véritable, mais par des ablutions et des sacrifices rituels. Aucun Israélite atteint d'une impureté légale, ne pouvait prendre part à la fête. Ainsi, le contact d'un mort devait être purifié, pendant sept jours, par l'aspersion de l'eau mêlée aux cendres d'une vache rousse, offerte en holocauste. Celui qui portait à ses souliers de la poussière des pays habités par les païens devait subir une purification spéciale. Il en était de même d'un Hébreu sorti récemment de prison, ou relevé, par le Sanhédrin, d'une sentence d'excommunication. Enfin tous les Juifs indistinctement, devaient, durant les sept jours précédents, se couper les cheveux et laver leurs habits. Les prescriptions symboliques de la loi de Moïse se sont transformées au sein de l'Église de Jésus-Christ, dans la réalité du véritable Agneau pascal, et de la purification spirituelle des âmes, qui précède la Pâque eucharistique.

§ IV. Retour à Jérusalem.

La ville inhospitalière.

43. « Or, dit l'Évangile, les jours où il devait être enlevé de ce monde approchant, Jésus prit la résolution de se rendre à Jérusalem. Il envoya donc en avant quelques-uns de ses disciples, qui entrèrent dans une ville des Samaritains, pour lui préparer un logement. Mais les habitants refusèrent de lui donner l'hospitalité, parce qu'il annonçait l'intention d'aller à Jérusalem. Ce que voyant, les disciples Jacques et Jean lui dirent : Seigneur, voulez-vous que nous commandions au feu du ciel de descendre sur ces hommes, et de les consumer? — Jésus, se retournant, les reprit en ces termes : Vous ne savez pas de quel esprit vous êtes. Le Fils de l'homme n'est pas venu perdre les âmes, mais les sauver. — Ils se dirigèrent donc vers une autre bourgade [1]. » La haine des Samaritains contre Jérusalem éclate ici dans toute sa violence. On refuse à Jésus l'hospitalité, uniquement parce qu'il se dirige vers cette ville abhorrée. Les sentiments d'indignation des deux apôtres se traduisent en un langage qui doit singulièrement étonner nos modernes rationalistes. Quelle proposition étrange que celle de Jacques et de Jean! Concevrait-on, s'ils n'eussent été précédemment témoins des prodiges opérés par leur maître, qu'ils pussent raisonnablement lui adresser une telle parole? Cependant le bon Pasteur, qui allait donner sa vie pour ses brebis, les rappelle au véritable esprit de leur vocation. « Je ne suis pas venu perdre les âmes, mais les sauver. » La mansuétude du divin Maître absout la cité inhospitalière; et Jésus, au lieu de prendre sa route par le territoire Samaritain, change de direction, et se rend à Jérusalem par la route de Jéricho, c'est-à-dire qu'il affronte ostensiblement le danger créé pour lui par le récent décret du Sanhédrin. Sur le chemin qu'il parcourt, tous les Juifs pourront légalement le mettre à mort, lui et ses disciples.

Jésus prédit pour la troisième fois

44. « Ils continuèrent donc, dit l'Évangéliste, le chemin qui monte à Jérusalem, et Jésus les précédait; ils le suivaient pleins

[1] Luc, IX, 49-56.

d'admiration et d'effroi. Prenant en particulier les douze, il leur annonça ce qui devait lui arriver. Voici que nous montons à Jérusalem, dit-il, et tout ce que les prophètes ont écrit du Fils de l'homme va s'accomplir. Il sera livré aux princes des prêtres, aux scribes et aux anciens, qui le condamneront à mort et le remettront aux mains des gentils. Il sera bafoué, flagellé et couvert de crachats. Après qu'ils l'auront battu de verges, ils le mettront à mort; mais, le troisième jour, il ressuscitera. — Or les douze ne comprenaient rien à ce discours, qui demeurait pour eux un mystère caché, dont ils n'avaient point l'intelligence[1]. » C'était la troisième fois que le Sauveur du monde révélait aussi explicitement aux apôtres le mystère de sa passion, de sa mort et de sa résurrection. Cependant, malgré la netteté d'un pareil langage, malgré la gravité des circonstances dans lesquelles ils se trouvaient, les apôtres, de plus en plus persuadés de la divinité de leur Maître, refusent de croire à la possibilité de tant d'humiliations et d'ignominieux supplices. Qu'on veuille le remarquer, ce sont eux-mêmes qui nous avouent l'obstination de leur incrédulité sur ce point. Ils confessent que personnellement ils sont pleins de crainte : *Sequentes timebant.* L'animosité des Juifs les consterne pour eux-mêmes. Mais, quant à ce qui regarde Jésus-Christ, non-seulement ils n'imaginent pas d'avoir la moindre appréhension, mais ils ne comprennent pas même la prophétie simple, claire et détaillée qu'il leur adresse. Quelle idée les apôtres avaient-ils donc de Jésus? Évidemment s'ils n'avaient pas eu la foi la plus ferme, la plus inébranlable à sa divinité, ils n'eussent que trop compris sa prédiction. sa mort et sa résurrection

45. Cependant la foule des pèlerins, qui se dirigeait vers Jérusalem, les rejoignit bientôt, et entoura le Sauveur. « Ce fut ainsi, reprend l'Évangéliste, qu'ils arrivèrent à Jéricho. Y étant entré, Jésus traversait la ville. Et voilà qu'un homme appelé Zachée, chef des publicains, et fort riche, cherchait à voir Jésus, désirant le connaître; mais il ne pouvait y parvenir, à cause de la foule; car Zachée.

[1] Matth., XX, 17-19; Marc, X, 32-37; Luc, XVIII, 31-34.

Zachée était petit de taille. Courant donc en avant, il monta sur un sycomore, à l'endroit où Jésus devait passer. Arrivé en ce lieu, Jésus leva les yeux, et, l'ayant vu, lui dit : Zachée, descendez promptement, car il faut qu'aujourd'hui je séjourne dans votre maison. — Zachée se hâta de descendre, et le reçut avec joie. Ce que voyant, tous murmuraient, en disant : Il a demandé l'hospitalité à un homme pécheur! — Mais Zachée, debout devant Jésus, lui dit : Seigneur, voici que je donne aux pauvres la moitié de mes biens, et si j'ai fait tort à quelqu'un, en quoi que ce soit, je lui rends le quadruple. — Jésus lui répondit : Le salut a visité aujourd'hui cette demeure, parce que cet homme, lui aussi, est un enfant d'Abraham. Car le Fils de l'homme est venu chercher et sauver ce qui avait péri [1]. »

« Le chef des publicains, » *Princeps publicanorum*, c'est-à-dire le préposé aux douanes et à la perception des tributs, des taxes et des péages de Jéricho, pour le fisc de César, était aux yeux des Juifs un excommunié, un gentil, dont le simple attouchement faisait contracter la tache d'impureté légale. Tel est le sens des murmures de la foule. Jésus ne craint pas, en se rendant à Jérusalem pour la fête de Pâque, d'encourir publiquement cette souillure, que ses compatriotes évitaient avec tant de soin. Eux qui se purifiaient par des ablutions multipliées, uniquement parce que leurs sandales avaient conservé la poussière des régions idolâtres traversées durant le pèlerinage, ne peuvent concevoir que Jésus puisse aller à Jérusalem manger l'agneau pascal, après qu'il aura communiqué en chemin avec un « homme pécheur. » On trouve dans le dénombrement de Zorobabel, au retour de la captivité de Babylone, une famille juive du nom de *Zachaï*, déjà très importante alors, puisque les membres de cette maison s'élevaient au nombre de sept cent soixante [2]. Le Talmud a également conservé le souvenir de cette antique famille [3]. Il y a donc tout lieu de croire que le Zachée de l'Évangile était d'origine hébraïque. Mais

[1] Luc, XIX, 1-10. — [2] I Esdr., II, 9; II Esdr., VII, 14. — [3] Sepp, *La Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, tom. II, pag. 228.

en acceptant la fonction décriée d'agent du fisc, il avait encouru la déchéance, d'après la réglementation du rigorisme pharisaïque; dès lors, un Juif se serait cru déshonoré, s'il eût entretenu avec lui d'autres relations que les rapports officiels. Voilà pourquoi Jésus réhabilite le publicain, en disant : « Cet homme est, lui aussi, un enfant d'Abraham. » Le Sauveur n'avait jamais rencontré Zachée, et cependant il le connaît, sans que nul le lui nomme; il l'appelle par son nom, sur le sycomore où le publicain est monté pour exhausser sa petite taille. L'humanité avait de même cherché, sur les sycomores des religions antiques, à se relever jusqu'à Dieu, sans pouvoir atteindre les hauteurs célestes. Il fallait que le Verbe incarné s'abaissât lui-même et vînt dire à l'orgueil humain : « Zachée, descendez promptement, car il me faut aujourd'hui demeurer dans votre maison ! » Recevoir Jésus, c'est recevoir, avec la grâce de conversion, la force de faire le bien. L'humble Zachée s'élève en un instant, par la foi, à l'héroïsme de la vertu. La tradition judaïque avait fixé à un cinquième du revenu annuel la somme des aumônes d'un Hébreu fidèle. Nul n'était tenu de faire plus. Le publicain s'offre à distribuer aux pauvres la moitié de ses biens, et à rendre le quadruple à ceux qu'il aurait pu léser. Certes, si, la veille, Zachée était un « pécheur, » comme le lui reprochait la foule, il est maintenant un modèle de charité, d'abnégation et de foi!

Parabole des dix mines d'argent.

46. « Jésus, dit l'Évangéliste, ajouta ensuite cette parabole, au sujet du voyage qu'il faisait en ce moment à Jérusalem, et que le peuple considérait comme la manifestation immédiate du royaume de Dieu. Un homme de noble race, dit-il, partit pour une région lointaine, afin d'y recevoir la couronne royale, et revenir ensuite. Ayant appelé dix de ses serviteurs, il leur remit à chacun une mine[1] d'argent, avec cette recommandation : Faites valoir cette somme, jusqu'à ce que je revienne. — Or, les concitoyens de ce prétendant le détestaient; ils envoyèrent, après son départ, une

[1] La mine hébraïque, selon Josèphe, valait soixante sicles, environ 180 fr. de notre monnaie.

ambassade chargée de dire : Nous ne voulons pas que cet homme règne sur nous ! — Cependant il prit possession de son royaume, et, faisant appeler les serviteurs auxquels il avait confié de l'argent, il voulut savoir le profit que chacun en avait tiré. Le premier vint, et dit : Seigneur, votre mine en a produit dix autres. — Fort bien, répondit-il, bon serviteur ! Parce que tu as été fidèle en une chose de peu d'importance, tu auras le gouvernement de dix cités. — Un autre vint et dit : Seigneur, votre mine en a produit cinq autres : — Et toi aussi, répondit-il, je te donne l'administration de cinq villes. — Il en vint un qui dit : Seigneur, voilà votre mine que j'ai gardée en tremblant dans ce sac de toile ; car je sais que vous êtes un maître dur, qui exigez ce que vous n'avez pas déposé, et moissonnez ce que vous n'avez pas semé. — Le prince répondit : Je te juge sur ta propre parole, méchant serviteur. Tu savais que je suis un maître sévère, exigeant ce que je n'ai pas déposé, moissonnant ce que je n'ai pas semé. Pourquoi donc n'avoir point placé mon argent à la banque, afin qu'à mon retour je retirasse la somme avec les intérêts ? — Il dit ensuite aux assistants : Otez-lui cette mine, et donnez-la à celui qui en a déjà dix ! — Mais, Seigneur, s'écrièrent-ils, il en a déjà dix autres, à lui tout seul ! — Et le maître reprit : Je vous dis qu'on donnera à celui qui a déjà, et il sera dans l'abondance ; et à celui qui n'a pas on ôtera même le peu qu'il possède. Amenez-moi maintenant ces ennemis de ma puissance, qui ne voulaient pas m'avoir pour roi, et mettez-les à mort sous mes yeux [1]. »

La parabole et l'histoire Juive.

47. « Que Jésus n'eût aucune connaissance de l'état général du monde, écrivait naguère un lettré, c'est ce qui résulte de chaque trait de ses discours les plus authentiques. Il semble ignorer l'état nouveau de société qu'inaugurait son siècle. Il n'eut aucune idée précise de la puissance romaine, le nom de « César » seul parvint jusqu'à lui [2]. » Cela est correct comme une leçon de professeur à un écolier de vingtième ordre ; le cynisme bourgeois du sacrilége affecte ici l'allure du pédantisme gourmé dans sa proverbiale igno-

[1] Luc, XIX, 11-27. — [2] *Vie de Jésus*, pag. 38.

rance. Qu'on nous pardonne, pour cette fois, l'explosion d'un sentiment que nous avons pu jusqu'ici comprimer, dans une certaine mesure. Mais s'il est permis à un rhéteur d'outrager ainsi le Dieu des chrétiens, et le plus grand homme de l'histoire pour les rationalistes eux-mêmes, l'indignation doit être permise à un chrétien qui adore Jésus comme Dieu, et qui le trouve, comme homme, supérieur à tout ce que l'humanité peut concevoir. Et maintenant. dirons-nous au sophiste, il vous est arrivé sans doute de lire la parabole des dix mines d'argent. L'avez-vous comprise? Quelle invraisemblance dans le thème évangélique! Un prétendant part pour recevoir une couronne dans une région étrangère, et ce sont les habitants mêmes du pays qu'il abandonne qui envoient après lui une ambassade chargée de dire : « Nous ne voulons pas que cet homme règne sur nous! » Le nouvel empereur du Mexique part en ce moment pour ses États lointains; comment imaginer que la Germanie alarmée le fasse suivre, dans sa future capitale, d'une députation qui dirait : L'Allemagne ne veut pas que l'archiduc Maximilien monte aujourd'hui sur le trône de Vienne? Une pareille conception politique n'entrerait pas dans le cerveau d'un aliéné. Telle est pourtant, disent les rationalistes, la donnée de la parabole. Ce sont bien réellement les compatriotes du prétendant de l'Évangile qui protestent contre lui. Ils devraient au contraire s'estimer trop heureux d'être débarrassés de son odieuse présence. Leur démarche est inexplicable. Et pourtant c'est dans leur propre pays que le prétendant couronné revient exercer sa tyrannie : les malheureux qui se sont permis de combattre ses desseins ambitieux sont mis à mort. Où trouver en tout ceci l'apparence d'une notion quelconque de politique? Évidemment donc « Jésus n'avait aucune connaissance de l'état général du monde; et son argumentation, jugée d'après la logique aristotélicienne, était très-faible. » Or, cette parabole invraisemblable, incohérente, inintelligible, c'est l'histoire vraie, précise et lumineuse des relations politiques de la Judée avec la puissance romaine, au temps de Notre-Seigneur Jésus-Christ. « L'homme de noble race qui part pour une région lointaine, afin d'y recevoir l'investiture royale, » avait, pour tous

les auditeurs de la parabole, un nom parfaitement connu. Sa tyrannie, imposée d'abord, et brisée ensuite par la puissance de César, était pour les Juifs un des événements les plus considérables de leur histoire contemporaine. La perte de leur indépendance nationale, l'extinction de la monarchie hiérosolymite, et la réduction de la Palestine en province romaine, en avaient été le résultat. Il s'agit donc ici d'Archélaüs, fils d'Hérode l'Iduméen, qui avait dû s'embarquer à Joppé et se rendre en Italie, pour solliciter de l'empereur Auguste la confirmation du testament paternel et l'investiture du royaume de Judée [1]. Nous avons raconté plus haut cet épisode. Les circonstances étaient critiques. Le massacre de trois mille Hébreux sous les portiques du Temple, ordonné par Archélaüs, avait soulevé un cri d'indignation dans toute la Palestine. Partout le peuple était en armes. Avant son départ, Archélaüs avait confié ses terres, ses biens mobiliers, et les trésors de son père à quelques amis et serviteurs fidèles, parmi lesquels Josèphe nomme l'officier Philippe, qui, pendant l'absence du prince, défendit, au péril de sa vie, les sommes qui lui avaient été remises, contre la rapacité de Sabinus, gouverneur de Syrie [2]. Ces détails historiques sont le commentaire vivant des paroles de l'Évangile ; « Ayant appelé dix de ses serviteurs, il leur remit à chacun une mine, en disant : Faites-les valoir jusqu'à mon retour. » Cependant une députation de cinquante Juifs avait suivi Archélaüs à Rome. Elle s'adjoignit les huit mille Hébreux fixés alors dans la capitale du monde, et tous ensemble, se prosternant aux pieds d'Auguste, le supplièrent de les débarrasser pour jamais de la dynastie d'Hérode. « Hérode, dirent-ils, ne fut pas un roi, mais un monstre. Si une bête féroce pouvait régner sur des hommes, elle serait moins cruelle. Nous avions espéré d'Archélaüs, son fils, une conduite sage et modérée. Il a répondu à notre attente par le massacre de trois mille Hébreux, dans l'enceinte du Temple de Jérusalem [3]. »

[1] Voir tom. I de cette *Histoire*, 274-279. — [2] Joseph., *Antiq. jud.*, lib. XVII, cap. XI.

[3] Joseph., *Antiq. jud.*, lib. XVII, cap XII. Cf. tom. I de cette *Histoire*, pag. 275-285. Sepp, *Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, tom. II, pag. 231.

Tel est le discours que l'historien Josèphe met dans la bouche des ambassadeurs juifs. La parabole le résume en une formule plus concise et non moins énergique : « Nous ne voulons pas que cet homme règne sur nous ! » On sait que la politique impériale, sans égard pour la protestation de tout un peuple, conféra au prétendant le titre d'ethnarque de la Judée. Archélaüs revint donc, en maître irrité, dans un pays que l'investiture accordée par César livrait à sa tyrannie. Il gorgea de richesses et d'honneurs toutes ses créatures, faisant peser sur le parti de l'opposition le poids de son ressentiment et de ses vengeances, jusqu'à ce que l'exagération même de ses cruautés amenât sa propre ruine et celle de la nationalité hébraïque. Aussi, dans la parabole, le Sauveur lui fait dire : « Tu savais que je suis un maître implacable, qui prends ce que je n'ai pas déposé, et qui moissonne ce que je n'ai pas semé ! »

Application de la parabole

48. Voilà comment « Jésus n'eut aucune connaissance de l'état général du monde, ni aucune idée précise de la puissance romaine ! » L'application de la parabole à la royauté du Sauveur est manifeste. Le Fils de Dieu descendait du ciel, pour venir chercher, dans cette région lointaine et terrestre, une investiture royale. Il allait à Jérusalem entendre les cris de réprobation d'une foule aveugle. « Nous ne voulons pas, diront les Juifs, que cet homme règne sur nous ! » Son trône sera une croix ; son diadème une couronne d'épines ; son avénement la mort. Et pourtant il reviendra un jour, dans l'appareil de la majesté souveraine, et il demandera un compte sévère à ceux qui auront reçu le dépôt de ses enseignements, de sa doctrine et de sa lumière. La mine d'argent de la parabole évangélique, c'est le don de la foi, confié par le divin Maître à la responsabilité de chaque conscience. Il faut que le dépôt sacré fructifie dans nos mains. Malheur au mandataire négligent et infidèle qui aura enfoui son trésor, pendant l'absence du Roi ! Au retour, le Juge suprême l'accablera de sa colère, de même qu'il vengera sur ses ennemis leur opposition séditieuse. Au *Nolumus hunc regnare super nos*, répondra la sentence qui livrera les maudits à l'éternel empire de Satan.

Bartimée, l'aveugle de Jéricho.

49. « Quand Jésus et ses disciples, escortés d'une multitude immense, sortaient de Jéricho, dit l'Évangéliste, un aveugle, mendiant, nommé Bartimée (fils de Timée), était assis sur le bord de la route. Entendant le bruit de la foule, il demanda ce que c'était. On lui dit : C'est Jésus de Nazareth qui passe. — Aussitôt il se mit à crier : Jésus, Fils de David, ayez pitié de moi ! — Ceux qui marchaient en avant du cortége le menaçaient pour le faire taire. Mais il redoublait ses exclamations, et répétait plus fort : Fils de David, ayez pitié de moi ! — Jésus s'arrêtant alors commanda qu'on lui amenât l'aveugle. On appela donc l'aveugle, en disant : Ayez confiance, levez-vous, il vous appelle ! — A ces mots, rejetant son manteau, il se leva, et, bondissant de joie, vint à Jésus. Quand il se fut approché, le Seigneur lui dit : Que voulez-vous que je vous fasse ? — Seigneur, que je voie ! s'écria-t-il. — Et Jésus lui dit : Voyez. Votre foi vous a sauvé. — A l'instant l'aveugle vit, il se mit à la suite de Jésus dans le chemin, rendant gloire à Dieu, et le peuple, témoin du miracle, chantait les louanges du Tout-Puissant[1]. » Nos lettrés se flattent d'avoir impartialement résumé ce fait évangélique, dans les trois lignes suivantes : « Au sortir de la ville, le mendiant Bartimée lui fit beaucoup de plaisir, en l'appelant obstinément « Fils de David, » quoiqu'on lui enjoignît de se taire[2] ! »

Le festin de Béthanie. Marie-Magdeleine et le vase d'albâtre.

50. Ce fut au milieu de ces ovations triomphales, et en semant les miracles sur ses pas, que le divin Maître poursuivit son chemin vers Jérusalem. L'excommunication du Sanhédrin restait impuissante devant l'enthousiasme populaire, et les précautions que les disciples voulaient prendre d'abord contre des manifestations compromettantes, telles que les clameurs du mendiant Bartimée, devenaient inutiles. Tous durent croire qu'on marchait à un trône. Jésus seul savait qu'il allait au Golgotha. « Six jours avant la Pâque[3], reprend l'Évangéliste, Jésus arriva à Béthanie, où il avait ressuscité Lazare d'entre les morts. Pendant le temps qu'il y séjourna, on lui

[1] Matth. xx, 29-34; Marc, x, 46, 52; Luc, xviii, 35-43. — [2] *Vie de Jésus*, pag. 358.

[3] C'est-à-dire le vendredi septième jour du mois de Nisan, ou 8 avril.

prépara un souper dans la maison de Simon le lépreux, et Marthe servait. Lazare était l'un des convives. Pendant le repas, Marie, tenant à la main un vase d'albâtre plein d'un parfum précieux d'huile de nard [1], s'approcha du triclinium où Jésus était accoudé, brisa l'albâtre et répandit le parfum sur sa tête. Elle oignit de même ses pieds qu'elle essuyait avec ses cheveux, et la maison fut remplie de l'odeur parfumée. Quelques disciples s'indignèrent de cette profusion, et Judas Iscariote, l'un des douze, qui devait trahir son maître, dit : A quoi bon cette prodigalité ? On aurait pu vendre ce parfum plus de trois cents deniers, qu'on eût distribués aux pauvres. — Or il parlait ainsi, non qu'il s'intéressât aux pauvres, mais parce que, chargé de porter la bourse, il volait l'argent qu'on y déposait. Jésus connaissant ces murmures, leur dit : Pourquoi blâmez-vous cette femme? L'action qu'elle vient de faire envers moi est une bonne œuvre. Car vous aurez toujours des pauvres parmi vous, et, quand vous le voudrez, vous pourrez leur faire l'aumône. Mais, moi, vous ne m'aurez pas toujours. En répandant sur moi ce parfum, elle a prévenu le jour où il faudra oindre mon corps pour la sépulture. En vérité, je vous le dis, partout, dans le monde entier, où sera prêché cet Évangile, on racontera l'action de cette femme pour honorer sa mémoire [2]. »

51. Il y a, dans le récit du festin de Béthanie, des sous-entendus tels que l'étude du texte sacré nous en a déjà fournis en si grand nombre et qui sont autant de preuves intrinsèques d'authenticité. La *Cœna*, c'est-à-dire le repas du soir, est offerte, avec grande

Preuves d'authenticité intrinsèque.

[1] L'Évangile de saint Jean nomme ce parfum : *Unguentum nardi pistici*, Νάρδου πιστικῆς « huile de nard véritable, » et saint Marc l'appelle : *Unguentum nardi spicati* « huile de nard d'épi. » Le premier nom regarde l'essence et la base du parfum, et l'autre concerne sa qualité. La plante dont on le composait était le *nardus indica*, le nard des Indes. Or, cette plante, outre ses feuilles, portait des épis, qui sont nommés *nardi spicæ*, épis de nard, et dont on tirait l'huile la plus exquise. Quand le nard d'épi était pur et véritable, on le nommait *nardum pisticum*, c'est-à-dire *sincerum*, pur et véritable, comme Pline l'appelle, pour le distinguer du nard contrefait, où l'on mêlait du nard celtique, ou quelque autre espèce moins estimée. (Pezron, *Hist. Evangel.*, tom. II, pag. 174.)

[2] Matth., XXVI, 6-13; Marc, XIV 3-9; Jean, XII, 1-8.

pompe, au divin voyageur. Jésus arrivait à Béthanie le sixième jour avant la Pâque, c'est-à-dire le septième du mois de Nisan (8 avril), qui tombait cette année un vendredi. Or le repas du vendredi soir, d'après la coutume juive, qui comptait les journées d'un coucher de soleil à l'autre, était appelé la Cène du sabbat, et il était toujours plus solennel que les autres. Huit jours après, le fiel et le vinaigre du Golgotha étaient les seuls aliments offerts au Fils de l'homme. La petite cité veut, en cette occasion, fêter dignement l'arrivée du Sauveur. L'Évangéliste le fait suffisamment comprendre, en indiquant que le festin fut l'œuvre des habitants : *Fecerunt autem ei cœnam ibi.* Mais pourquoi cet empressement universel? Si, comme le prétendent les rationalistes, la résurrection de Lazare n'eût été qu'une comédie de famille, habilement jouée par Marthe et Marie, il est évident qu'on en eût soupçonné quelque chose dans cette bourgade. Il y avait à Béthanie, comme dans chacun de nos villages, des esprits clairvoyants et rebelles à la séduction, qui eussent deviné la fraude. Dès lors, on aurait laissé à la famille qui se vantait d'avoir été l'objet du pseudo-miracle, l'honneur fort équivoque d'offrir l'hospitalité au prétendu thaumaturge. Au contraire, c'est la bourgade de Béthanie qui ménage une ovation au Sauveur : *Fecerunt autem ei cœnam ibi.* On choisit la maison la plus considérable de la localité, celle de Simon le lépreux. Qu'était-ce que ce lépreux? Si l'on se souvient des rigoureuses prescriptions de la loi mosaïque, au sujet de la lèpre, on ne sera pas tenté de croire que Simon fût alors en proie à cette horrible maladie. Il avait donc été lépreux, mais ne l'était plus ; et, selon la tradition de tous les Pères, il devait sa guérison à la toute-puissance de Jésus. Lazare, le ressuscité, est l'un des convives. Marthe sa sœur veut elle-même servir, et Marie brise sur la tête du Sauveur un vase d'albâtre, plein d'un parfum de nard, d'une valeur de plus de trois cents deniers [1]. S'il n'y a pas eu de résurrection à Béthanie, si Jésus n'a jamais guéri de lépreux, ni accompli un seul miracle, tout cela est inintelligible. Cependant le texte de l'Évangile porte, à chaque ligne, un témoignage irré-

[1] 240 fr. de notre monnaie actuelle.

cusable de véracité. Supposez qu'aujourd'hui l'on veuille, parmi nous, offrir un festin à un hôte distingué; qui donc songerait à lui verser sur la tête, au milieu du repas, une liqueur parfumée? Or, chez les Juifs, c'était un usage, dans les banquets solennels, d'oindre de la sorte la tête du Rabbi qui présidait. Marie-Magdeleine célèbre l'arrivée du divin Maître, comme la fête la plus joyeuse. L'action spontanée de Magdeleine s'explique donc par les mœurs locales. Mais pourquoi briser le vase d'albâtre, au lieu de l'ouvrir simplement, pour en répandre le contenu? L'albâtre chez les anciens, comme chez nous, était une matière précieuse, qu'on ne prodiguait pas inutilement. La ville de Tyr en avait alors le monopole. C'était là qu'on le taillait, dit Pline le naturaliste, et qu'on en façonnait des vases qui avaient la propriété de conserver admirablement les parfums[1]. Cependant Marie-Magdeleine brise le vase précieux : *Fracto alabastro.* Or c'était aussi la coutume juive, dans les festins d'apparat, de briser un vase de prix; action symbolique qui devait rappeler aux convives la fragilité humaine et la courte durée des joies de la vie[2]. En cette circonstance, la coupe brisée à Béthanie avait une signification que Jésus lui-même précise encore davantage. Pendant que Judas, le voleur et le traître, murmure de cette prodigalité, le Sauveur appelle l'attention des auditeurs sur sa mort prochaine. Il annonce que Marie ne pourra lui rendre d'autres devoirs de sépulture que cet embaumement anticipé; et il ajoute que le monde ne perdra jamais la mémoire de cet acte de tendresse respectueuse et dévouée. Double prophétie dont la première s'accomplissait à huit jours d'intervalle, et dont la seconde se vérifie encore sous nos yeux, et n'a cessé de se réaliser, dans une durée de dix-huit siècles. L'Église catholique célèbre la piété de Magdeleine; elle la perpétue dans son sein, et ne cesse de répandre les parfums précieux aux pieds du Dieu de l'Eucharistie.

52. Le lendemain, jour de sabbat, Jésus demeura à Béthanie. « Une multitude de Juifs, sachant qu'il était là, dit l Évangile, s'y Excommunication de Lazare par le Sanhédrin.

[1] *Lapidem alabastriten vocant, quem cavant ad vasa unguentaria, quoniam optime servare incorrupta dicitur.* (Plin., *Histor. natur.*, lib. XXXVI, cap. VIII.)

[2] Sepp, *La Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, tom. I, pag. 459.

rendirent, non-seulement pour lui, mais afin de voir Lazare, qu'il avait ressuscité d'entre les morts. Les princes des prêtres prirent alors la résolution de tuer aussi Lazare, parce que beaucoup de Juifs se séparaient d'eux, à cause de lui, et croyaient en Jésus [1]. » Telle fut la sentence d'excommunication prononcée par le Sanhédrin contre Lazare. Le Talmud raconte, dit le docteur Sepp, que le lendemain de l'arrivée de Jésus à Béthanie, le bruit s'en étant répandu à Jérusalem, le grand Conseil envoya deux de ses membres, Ananie et Azarias, dans le but de lui tendre quelque piége. Ces deux émissaires seraient venus jusqu'à Nobé, ville sacerdotale, située à l'ouest, et très-rapprochée de Béthanie, où vraisemblablement ils n'osèrent s'aventurer, au milieu d'une population qui acclamait le Sauveur. Or il est remarquable que l'antique bourgade de Nobé, sur l'emplacement de laquelle il reste quelques misérables cabanes, porte encore aujourd'hui, chez les Arabes, le nom de *Ville de Jésus*, sans qu'on trouve rien dans l'Évangile qui puisse nous éclairer sur l'origine de cette appellation [2].

Entrée triomphale de Jésus à Jérusalem.

53. « Le jour suivant [3], dit l'Évangéliste, comme Jésus et ses disciples approchaient de Jérusalem, ils arrivèrent près de Bethphagé, sur la montagne des Oliviers. Jésus envoya en avant deux de ses disciples et leur dit : Allez au village qui est en face de vous. A l'entrée, vous trouverez un jeune âne, sur lequel personne n'est encore monté, attaché près de sa mère. Déliez-le et amenez-le-moi. Si quelqu'un vous demande : Pourquoi le déliez-vous? répondez : Le Maître en a besoin; et on vous laissera emmener sans difficulté les deux animaux. — Or tout ceci arriva pour que la parole du prophète fût accomplie : « Dites à la fille de Sion : Voici votre roi qui vient à vous, plein de douceur, monté sur un ânon suivi de sa mère [4]. » Les deux disciples exécutèrent l'ordre de Jésus. Ils trouvèrent l'ânon attaché avec sa mère, devant la porte de Bethphagé, à l'embranchement de deux chemins. Comme ils le déliaient, ceux à qui il appartenait, leur dirent : Que faites-vous? Pourquoi déliez-

[1] Joan., XII, 9-11. — [2] Sepp, *La Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, tom. II, pag. 237. — [3] C'est-à-dire le lendemain du sabbat, correspondant exactement à notre dimanche des Rameaux. — [4] Isa., LXII, 11; Zach., IX, 9.

vous cet âne? — Le Maître en a besoin, répondirent-ils, ainsi que Jésus le leur avait prescrit. — Et on les laissa faire. Ils emmenèrent donc l'âne suivi de sa mère; on le recouvrit de vêtements, et Jésus le monta [1]. Cependant la multitude, venue à Jérusalem pour la fête de Pâque, ayant appris que Jésus arrivait, sortit de la ville, des branches de palmier à la main, et vint à sa rencontre, en criant : *Hosanna* au fils de David! Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur! — La foule étendait ses vêtements sur la route, on coupait aux arbres des rameaux de verdure, qu'on jetait sur son passage. A la descente du mont des Oliviers, les disciples, d'une seule voix, glorifiaient Dieu pour toutes les merveilles dont ils avaient été témoins. Ils disaient : Béni le roi qui vient au nom du Seigneur! Paix au ciel, et gloire dans les hauteurs du firmament! — La foule, tant celle qui précédait que celle qui suivait, répétait ces acclamations en disant : *Hosanna* au fils de David! Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur! Béni soit l'avénement du règne de David, notre père! *Hosanna* [2] au plus haut des cieux! — Quelques phari-

[1] C'est la seule fois que le Fils de l'homme, « qui n'avait pas où reposer sa tête, » ait voulu se servir d'une monture. Cela n'empêche pas nos rationalistes de dire : « Jésus parcourait la Galilée au milieu d'une fête perpétuelle. Il se servait d'une mule, monture en Orient si bonne et si sûre, et dont le grand œil noir, ombragé de longs cils, a beaucoup de douceur. » (*Vie de Jésus*, pag. 189-190.)

[2] Le mot *Hosanna* est composé de *Hosia* (Salut) et de *Na*, abréviation d'*Anna* (Je vous prie). Les Juifs en ont fait, par leurs acclamations assez ordinaires, une sorte d'interjection nationale, signifiant : *Salut, paix et gloire!* Le septième jour de la fête des Tabernacles s'appelle, dans leur calendrier, *Hosanna rabba*, c'est-à-dire le *grand Hosanna*. (Pezron, *Histoire Évangélique*, tom. II, pag. 191.) — Les rameaux de feuillage, ou *lulabim*, qui furent portés à la main par les Juifs, dans cette ovation triomphale, furent de palmes : *Ramos palmarum*. Quant aux branchages, coupés sur les arbres et étendus le long de la route, ils durent être de diverses espèces. La montagne, dite des Oliviers, offrit naturellement des rameaux d'oliviers à l'enthousiasme de la foule. Le torrent du Cédron, qu'il fallut traverser, est bordé par des saules; enfin le myrte et le citronnier s'étageaient sur les flancs de la montagne de Sion. Il est donc probable que chacun de ces arbres fournit son contingent au triomphe du fils de David. — La coutume d'étendre des vêtements, sur le chemin où doit passer un personnage considérable, s'est maintenue jusqu'à nos jours en Orient. « En 1834, le consul anglais de Damas, M. Farran, passant par Bethléem, vit arriver à sa rencontre des centaines d'hommes et de

siens, mêlés à la foule, dirent alors à Jésus : Rabbi, faites taire vos disciples! — Si ceux-ci se taisaient, répondit-il, en vérité, je vous le dis, les rochers eux-mêmes pousseraient des acclamations! — Cependant, quand il approcha de Jérusalem, en voyant la cité, il pleura sur elle. Jérusalem, Jérusalem, dit-il, toi qui tues les prophètes, et lapides ceux qui te sont envoyés, que de fois j'ai voulu rassembler tes enfants, comme la poule réunit ses poussins sous son aile, et tu ne l'as pas voulu [1]! Si, du moins, en ce jour fait pour toi, tu connaissais enfin ce qui peut te donner la paix! Mais, en ce moment, ces choses sont cachées à tes yeux. Des jours viendront où tes ennemis entoureront ton enceinte d'un mur de circonvallation; ils t'enfermeront, et te serreront de toutes parts! Ils te coucheront à terre, toi et les fils que tu nourris dans ton sein; ils ne laisseront pas en toi pierre sur pierre, parce que tu n'auras point connu le temps où tu fus visitée [2]! — Après avoir ainsi parlé, il continua sa route. Quand il entra à Jérusalem, toute la cité était en mouvement. Qu'est-ce que cela? disait-on. — Et le peuple s'écriait : C'est le prophète Galiléen, Jésus de Nazareth! — Ce fut ainsi que le Seigneur fit son entrée au Temple. En arrivant il chassa les vendeurs et les acheteurs, renversant les tables de change et les siéges des marchands de colombes. Il ne souffrait pas que nul transportât un vase dans le Temple, et il disait : « N'est-il pas écrit : Ma maison s'appellera la maison de la prière! Et vous en faites une caverne de voleurs! » — Cependant les aveugles, les boiteux, qui se trouvaient sous les portiques, lui furent amenés, et il les guérit. Les princes des prêtres et les scribes cherchaient le moyen de le perdre, mais ils craignaient de l'attaquer, parce que la foule lui témoignait son admiration. Témoins donc des merveilles qu'il opérait, et entendant les petits enfants eux-mêmes crier dans le

femmes, qui, tout à coup, comme par une inspiration subite, étendirent leurs habits à terre, devant son cheval, le suppliant d'intercéder pour eux auprès du vice-roi d'Égypte, dont ils avaient encouru la colère en se révoltant contre lui. » (Sepp, *La Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, tom. II, pag. 240-241.)

[1] Matth., XXIII, 37. — [2] Matth., XXI, 1-9; Marc, XI, 1-9; Luc, XIX, 29-44; Joan., XII, 12-19.

Temple : *Hosanna* au fils de David! ils lui dirent : Entendez-vous ces acclamations? — Oui, répondit-il. Mais n'avez-vous pas lu ces paroles de l'Écriture : « La bouche des enfants à la mamelle a célébré vos louanges, ô Seigneur [1]? » Si ces enfants se taisaient, les pierres elles-mêmes prendraient une voix. — Or, le soir étant venu, Jésus sortit de la ville [2]. »

[1] Psalm., VIII, 3. — [2] Matth., XXI, 10-15; Marc, XI, 11; Luc, XIX, 45-47.

CHAPITRE X.

LA SEMAINE SAINTE.

SOMMAIRE.

§ I. LUNDI SAINT.

1. Situation des esprits à Jérusalem. — 2. Retour de Jésus au Temple. Des étrangers demandent à lui parler. — 3. Quels étaient ces étrangers ? — 4. Réponse d'Eusèbe à cette question. — 5. Le récit d'Eusèbe est rejeté comme apocryphe par la critique moderne. — 6. Découverte d'un monument qui confirme l'authenticité du récit d'Eusèbe. — 7. Texte de l'*Histoire d'Arménie*, par Moïse de Corène. La tradition victorieuse des arguments de la critique moderne.

§ II. MARDI SAINT.

8. Le figuier maudit sur le chemin de Béthanie. Objections du rationalisme. — 9. La saison des figues. — 10. Sens de la parabole en action du figuier maudit. — 11. Source du pouvoir de Jésus. Parabole des deux fils. — 12. Parabole des vignerons et du père de famille. — 13. Parabole du festin nuptial. — 14. « Rendez à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu. » — 15. Inintelligence de l'exégèse rationaliste. — 16. Les sadducéens et la résurrection des morts. — 17. Le plus grand commandement. — 18. Dernier anathème contre les scribes et les pharisiens. Le tronc des offrandes. La pauvre veuve. — 19. Prophétie de la ruine de Jérusalem. — 20. Authenticité de la prophétie évangélique. — 21. La fin du monde. — 22. Parabole des dix vierges. — 23. Le jugement dernier.

§ III. MERCREDI SAINT.

24. Le figuier, maudit la veille, est complétement desséché. — 25. Le conciliabule du Sanhédrin. Judas Iscariote vend son Maître.

§ IV. JEUDI SAINT.

26. Préparation de la dernière Pâque. La *Parasceve*. Le Cénacle. Jésus lave les pieds des apôtres. — 27. La Cène pascale selon le rituel judaïque. — 28. Institution de l'Eucharistie. — 29. Jésus révèle aux apôtres la trahison de

Judas et désigne le traître à saint Pierre et à saint Jean. — 30. Confirmation de la primauté donnée à saint Pierre. — 31. Prédiction de la chute de saint Pierre. Promesse d'envoyer l'Esprit-Saint aux apôtres. — 32. Sortie du Cénacle. La vigne véritable. Derniers enseignements. Acte de foi des apôtres. — 33. Le torrent du Cédron. Prière de Jésus.

§ I. Lundi Saint.

1. L'entrée triomphale de Notre-Seigneur à Jérusalem avait tranché nettement les positions. Le Sanhédrin et le peuple se trouvaient maintenant divisés. La sentence d'excommunication d'un côté, l'ovation populaire de l'autre ; la mort dans la pensée du Grand Conseil, la royauté de David, dans les acclamations de la foule, tels étaient les deux éléments contradictoires qui résumaient l'état des esprits. L'Évangéliste représente clairement la situation par ces paroles : « Les témoins qui avaient entendu le Seigneur appeler Lazare du tombeau, et qui avaient vu le mort ressusciter, attestaient la vérité du miracle. C'est pour cela que la multitude, informée du prodige, était venue au-devant de Jésus. Mais les pharisiens se disaient entre eux : Vous voyez que nous ne gagnons rien ! Voilà que tout le monde court à lui [1] ! » La résurrection de Lazare avait donc été, pour la multitude, la dernière et solennelle démonstration de la divinité de Jésus. Après ce prodige éclatant, irrésistible, toutes les hésitations précédentes ont disparu. Jésus est le Messie, l'héritier du trône de David, le véritable roi d'Israël ! Cependant Lazare n'était pas le seul que le divin Maître eût ressuscité d'entre les morts. La fille de Jaïr [2], le fils de la veuve de Naïm [3], rendus à la vie par une parole du Sauveur, avaient depuis longtemps appris à la Judée entière la puissance divine de Jésus. Mais les circonstances des deux résurrections précédentes, le lieu où elles s'étaient accomplies, les personnes qui en avaient été l'objet ne présentaient ni la même notoriété, ni le même caractère solennel. La fille de l'officier de Capharnaüm, était encore sur le

[1] Joan., XII, 17-19. — [2] Voir chapitre V de cette *Histoire*, § VII, nos 48, 49. — [3] Chapitre VI, § V, nos 25-27.

lit mortuaire où elle venait de rendre le dernier soupir, quand la voix toute-puissante de Jésus la ranima. Le fils de la veuve de Naïm n'avait pas encore pris possession de son tombeau, « de la maison de son éternité, » comme disaient les Juifs, quand il se leva du cercueil sur l'ordre de Notre-Seigneur. Or les Hébreux croyaient, avons-nous dit, que l'âme voltigeait pendant trois jours autour de sa dépouille mortelle, afin d'y rentrer, et qu'elle l'abandonnait définitivement quand les signes de décomposition commençaient à se manifester sur le cadavre. La constatation officielle de la mort demandait donc trois jours; voilà pourquoi le monument funèbre n'était clos sans retour qu'après ce laps de temps. Ce fut, sans doute pour la même raison, que le Sauveur du monde voulut ressusciter lui-même le troisième jour après sa mort. Très-certainement les conditions dans lesquelles s'était accomplie la résurrection de Lazare rehaussèrent, aux yeux des Juifs, l'éclat du prodige. Le théâtre de l'événement, sa date, la personne sur laquelle il s'opérait, tout ici défiait la critique la plus ombrageuse. Jérusalem, à l'approche des fêtes de Pâque, était encombrée d'une multitude accourue de tous les points de l'univers. Béthanie était aux portes de Jérusalem, et Lazare lui-même était connu de la capitale entière. La maladie, la mort, la sépulture et la résurrection de Lazare n'avaient pu rester ignorées. Une immense publicité entourait ces faits. Les princes des prêtres eux-mêmes ne cherchent point à les révoquer en doute. Ils se plaignent seulement de voir le peuple courir à Jésus. Ils excommunient Lazare et voudraient le mettre à mort, pour se débarrasser d'un témoin vivant, dont la seule présence en dit plus, sur la divinité de Jésus, que tous les raisonnements et les discours. Pendant la nuit, ils délibèrent sur les moyens d'accomplir leur œuvre de haine et de vengeance. Cependant Jésus se retire, selon sa coutume, sur la montagne des Oliviers, priant pour le monde, qu'il allait racheter de son sang.

Retour de Jésus au Temple. Des

2. Le lendemain (lundi) il revint au Temple. « Or, dit l'Évangéliste, parmi la foule réunie sous les portiques, se trouvaient quelques

[1] *Erat autem diebus docens in Templo, noctibus vero exiens morabatur in monte qui vocatur Oliveti.* (Luc, XXI, 37.)

étrangers demandent à lui parler.

Gentils, venus pour adorer Dieu, dans la solennité pascale. Ils s'approchèrent de Philippe, qui était de Bethsaïda en Galilée, et ils le priaient, en disant : Seigneur, nous voudrions voir Jésus. — Philippe en avertit André, puis André et Philippe le dirent à Jésus. Mais Jésus leur répondit : L'heure est venue où le Fils de l'homme doit être glorifié. En vérité, en vérité, je vous le dis, si le grain de froment tombant à terre, ne meurt d'abord, il ne fructifie point : mais s'il meurt, il produit du grain en abondance. Qui aime sa vie la perdra ; et qui la sacrifie en ce monde la garde pour l'éternité. Si quelqu'un me veut servir, qu'il me suive. Là où je suis, là sera aussi mon serviteur. Si quelqu'un se fait mon serviteur, il sera honoré par mon Père. En ce moment, mon âme est agitée[1]. Et que dirai-je ? Père, sauvez-moi de cette heure ? Mais c'est pour cela que je suis venu en cette heure. Père, glorifiez votre nom ! — Alors une voix du ciel se fit entendre ; elle disait : Je l'ai glorifié, et je le glorifierai encore ! — La foule qui était là et qui entendit la voix, disait : C'est un coup de tonnerre ! — D'autres : Un ange lui a parlé ! — Mais Jésus reprit : Ce n'est point pour moi, mais pour vous, que la voix s'est fait entendre. Maintenant commence la crise du monde ; le prince de ce monde va être jeté dehors. Pour moi, quand je serai élevé de terre, j'attirerai tout à moi. — Il révélait par cette parole, le genre de mort qu'il devait subir. Le peuple lui répondit : Nous avons appris par l'Écriture que le Christ demeurera éternellement[2]. Comment donc dites-vous : Il faut que le Fils de l'homme soit élevé de terre ? Quel est ce Fils de l'homme dont vous parlez ? — Jésus leur dit : La lumière est encore, pour un peu de temps, au milieu de vous. Marchez donc, pendant que vous avez la lumière, de peur que les ténèbres ne vous enveloppent. Qui marche dans les ténèbres ne sait où il va. Pendant que vous avez la lumière, confiez-vous à elle, afin que vous soyez des enfants de lu-

[1] L'expression grecque : Ἡ ψυχή μου τετάρακται, est la même que celle de la phrase précédente : Ὁ φιλῶν τὴν ψυχὴν αὐτοῦ, ἀπολέσει αὐτήν. « Qui aime son *âme* (sa vie) la perdra. » Nous croyons donc que le sens est celui-ci : « En ce moment, ma vie est menacée. » Toutefois nous conservons la traduction reçue. — [2] Is., XL, 8.

mière. — Or, malgré les miracles opérés sous leurs yeux, les Juifs ne croyaient point en lui. Ainsi s'accomplissait la parole du prophète Isaïe : « Seigneur, qui donc a voulu croire à votre enseignement ? qui donc a reconnu la puissance de votre bras [1] ? » C'est pourquoi ils ne pouvaient croire, et leur obstination réalisait cette autre prédiction d'Isaïe : « Le Seigneur les a frappés d'aveuglement, il a endurci leur cœur, de peur qu'ils ne voient de leurs yeux, que leur cœur ne s'ouvre à l'intelligence et qu'ils n'obtiennent le salut par le repentir [2] ! » Telle avait été la prophétie d'Isaïe, alors qu'il avait contemplé par avance la gloire du Christ, et qu'il en avait prédit l'avénement. Cependant, même parmi les princes du peuple, un grand nombre crurent à Jésus, sans oser toutefois en faire publiquement l'aveu, de peur d'être exclus de la Synagogue par les pharisiens. Ils préférèrent ainsi leurs intérêts humains à la gloire de Dieu. Jésus donc élevant la voix, s'écria : Celui qui croit en moi, ne croit pas seulement en moi, mais en Celui qui m'a envoyé : qui me voit, voit Celui qui m'a envoyé. Moi, la lumière, je suis venu en ce monde, afin que quiconque croit en moi ne demeure point dans les ténèbres. Si quelqu'un entend ma parole et ne la garde point, je ne le juge pas, car je ne suis pas venu juger le monde, mais le sauver. Celui qui me méprise et ne reçoit pas ma parole, celui-là a un juge qui le condamnera ; ma parole même le jugera au dernier jour. En effet ce n'est pas de moi-même que je parle. Le Père qui m'a envoyé m'a donné l'ordre de parler, et m'a prescrit en même temps ce que je dois dire. Or je sais que son commandement est la vie éternelle. Donc, tout ce que je dis, je le dis tel que mon Père me l'a ordonné [3]. — Après avoir ainsi parlé, comme le soir était venu, il les quitta, et, sortant de la ville, se retira à Béthanie avec les douze [4]. »

Quels étaient ces étrangers?

3. La solennité nationale de la Pâque attirait, on le sait, une multitude de Juifs, dispersés sur toute la surface de l'Empire romain. Un grand nombre d'étrangers devaient naturellement se

[1] Is., LIII, 1. — [2] Is., VI, 10. — [3] Joan., XII, 20 ad ultim. — [4] Matth., XXI, 17; Marc, IX, 19.

transporter à Jérusalem, en cette circonstance, soit dans une intention pieuse (car la religion romaine était cosmopolite et ne faisait aucun scrupule d'adorer les dieux des nations étrangères), soit pour des intérêts de commerce, ou même par le simple attrait de la curiosité, et uniquement pour voir le Temple, l'une des sept merveilles du monde, dans l'éclat et la splendeur inaccoutumés que lui donnaient la réunion de tant de fidèles et les pompes de la fête pascale. Mais l'Évangile nous révèle ici un fait significatif. Parmi les « Gentils » ou « Hellènes, » ainsi que les nomme saint Jean, venus cette année à Jérusalem, quelques-uns ont encore un autre but : « Ils veulent voir Jésus. » La réputation du Sauveur avait donc franchi les limites de la Judée. Le bruit de ses miracles s'était répandu, ainsi que l'attestent expressément saint Matthieu [1] et saint Marc [2], dans la Phénicie, la Syrie et les provinces arabes. Mais pourquoi, puisque le divin Maître est en ce moment dans le Temple, ces étrangers ont-ils besoin de recourir à l'intervention de Philippe, l'un des Apôtres ? Ce détail, noté en passant par l'écrivain sacré, est encore une preuve d'authenticité intrinsèque. Les « étrangers » ne pouvaient franchir l'enceinte du parvis, appelé de leur nom « parvis des Gentils [3]. » Or, Notre-Seigneur enseignait alors la multitude dans le « parvis des Juifs, » dont l'accès était interdit aux étrangers. Les « Hellènes » s'adressent donc à l'apôtre Philippe, pour obtenir la faveur de « voir Jésus. » Cette expression d'*Hellènes*, dans la langue juive, s'appliquait depuis l'empire d'Alexandre le Grand, et surtout depuis le règne d'Antiochus Epiphane, non-seulement aux Grecs proprement dits, mais à l'universalité des nations orientales soumises à l'influence de la civilisation grecque. « Quel fut, dit le docteur Sepp, l'objet précis de l'entrevue, que ces étrangers désiraient obtenir du Sauveur ? L'Évangéliste ne nous l'indique point ; mais deux documents d'une importance capitale,

[1] Matth., IV, 24. *Et abiit opinio ejus in totam Syriam.* — [2] Marc, III, 8. *Et ab Idumæa et trans Jordanem, et qui circa Tyrum et Sydonem, multitudo magna audientes quæ faciebat, venerunt ad eum.* — [3] Cf. *Hist. génér. de l'Église*, tom. II, pag. 466, et tom. IV, pag. 149.

suppléent en partie à ce silence[1]. » Nous allons les reproduire dans leur intégrité.

Réponse d'Eusèbe à cette question.

4. Eusèbe de Césarée, dans son *Histoire ecclésiastique*, s'exprimait ainsi, en l'an 315 de l'ère chrétienne : « La divinité de notre Seigneur et Sauveur Jésus-Christ, se manifestant par des œuvres si prodigieuses, attirait, des contrées étrangères et des plus éloignées de la Palestine, une multitude innombrable de malades et d'infirmes, qui espéraient obtenir de lui la guérison. Le roi Agbar, qui gouvernait alors, et non sans gloire, les nations situées au delà de l'Euphrate, était atteint d'une maladie, déclarée incurable par la médecine humaine. En apprenant les étonnants miracles opérés par Jésus, dont le nom était alors sur toutes les lèvres, et dont la puissance était unanimement attestée, il lui adressa, par son secrétaire, des lettres où il le suppliait de venir à Edesse et de le guérir. Mais Jésus ne se rendit pas à cette invitation. Cependant, il ne dédaigna point de lui répondre par une lettre, dans laquelle il lui promettait de lui envoyer un de ses disciples, qui lui rendrait la santé à lui-même, et qui apporterait le salut à tout son entourage. La réalisation de la promesse ne se fit pas longtemps attendre. En effet, après la résurrection du Christ et son ascension au ciel, Thomas, l'un des douze apôtres, obéissant à une inspiration divine, envoya Thadée, l'un des soixante-douze disciples, à Edesse, pour y prêcher l'Évangile. Nous en avons la preuve solennelle dans les archives de cette ville, où régnait alors Agbar. Les actes publics, renfermant l'histoire antique d'Edesse et le récit du règne d'Agbar, se sont conservés jusqu'à nos jours. Nous les avons parcourus, et il nous a semblé important de transcrire ici les deux lettres, telles que nous les avons tirées de ces archives, en les traduisant fidèlement du syriaque :

« Exemplaire de la lettre écrite par Agbar à Jésus, et envoyée à Jérusalem par Ananias, le courrier.

» Agbar, toparque d'Édesse, à Jésus, le Sauveur excellent, ap-

[1] Sepp, *Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, tom. II, pag. 250.

paru dans la région de Jérusalem, salut. J'ai entendu parler de vous et des cures excellentes que vous opérez, sans remèdes ni plantes médicinales. On dit que vous rendez la vue aux aveugles, l'usage des jambes aux boiteux ; que vous purifiez de la lèpre ; que vous chassez les démons et les esprits impurs ; que vous guérissez les infirmes des maladies les plus invétérées, et qu'enfin vous ressuscitez les morts. En apprenant de vous toutes ces merveilles, je me suis persuadé ou que vous étiez Dieu même descendu du ciel, ou certainement le Fils de Dieu. C'est pourquoi j'ai voulu vous écrire, pour que vous daigniez nous visiter, et me guérir de la maladie dont je souffre. J'apprends en effet que les Juifs vous persécutent, et forment contre vous des trames hostiles. Or la cité où je règne est petite, mais elle est bien ornée ; elle suffira pour nous deux.

» Telle est cette lettre écrite par Agbar, à une époque où l rayon de lumière divine ne l'éclairait encore que faiblement. Voici maintenant la réponse que Jésus lui renvoya, par le même secrétaire. Elle est courte, mais pleine de force et d'efficacité.

» Réponse de Jésus à Agbar le toparque, apportée par Ananias, le courrier.

« Agbar, vous êtes heureux d'avoir cru en moi, sans m'avoir vu! Car il a été écrit de moi : « Ceux qui me verront ne croiront point en moi, afin que ceux qui ne me verront pas aient la foi, et recouvrent la vie éternelle [1]. » Vous m'écrivez pour que j'aille à vous. Mais il me faut accomplir ici toutes les choses pour lesquelles j'ai été envoyé ; et, après qu'elles seront accomplies, je dois retourner à Celui qui m'a envoyé. Quand je serai remonté près de Lui, alors je vous enverrai un de mes disciples, afin qu'il vous guérisse de votre maladie et qu'il ouvre pour vous, et pour ceux qui vous entourent, le chemin de la vie [2]. »

Le récit d'Eusèbe est rejeté comme apocryphe par la critique moderne.

5. Ce passage d'Eusèbe de Césarée, cité avec éloge par saint Jérôme, et connu par toute la tradition, avait été accepté comme authentique pendant plus de mille ans. La critique du XVII[e] siècle

[1] Isai, VI, 9-10. — [2] Euseb. Cæsariens. *Histor. eccl.*, lib. I, cap. XIII; *Patrol. græc.*, tom. XX, col. 120-123.

le rejeta, avec tant d'autres, parmi les récits légendaires et les productions apocryphes. Qu'était cet *Abgar* ou *Agbar?* demandait-on. « Il régna, non sans gloire, sur l'Arménie, » dit Eusèbe, et cependant son nom ne se retrouve nulle part. Quelle autorité que celle d'Ananias, le *cursor* royal? Agbar n'est pas même un nom arménien, c'est un nom arabe. Et d'ailleurs que d'invraisemblances dans ce récit! Comment supposer qu'un pareil message n'eût pas laissé de traces dans l'Évangile? Cependant aucun des historiens sacrés n'en dit un mot. Enfin, ajoutaient les critiques, on sait que Jésus n'a jamais écrit autre chose que les caractères tracés du bout du doigt, sur le pavé du Temple, dans le jugement de la femme adultère. Et voilà qu'Eusèbe ose dire : « Jésus ne dédaigna point de répondre une lettre écrite à Agbar! » Ce dernier argument paraissait surtout péremptoire ; il s'appuie sur la tradition immémoriale de l'Église catholique, et par conséquent d'une vérité absolue, savoir que Jésus n'a pas laissé, sur la terre, un seul monument écrit. Cependant si Eusèbe, en pleine paix, sous le règne de Constantin le Grand, a pu tromper un des siècles les plus éclairés de l'histoire, en parlant des archives d'Édesse qu'il avait vues, et dans lesquelles il avait traduit, sur les originaux eux-mêmes, du syriaque en grec, deux actes d'une pareille valeur; s'il a pu inventer tout ce récit, et léguer une telle fable à la postérité, quel sera le témoignage historique dont l'authenticité pourra jamais être garantie? Eusèbe de Césarée, l'un des prélats les plus célèbres de son temps, l'historien partout ailleurs le plus précis et le plus véridique, se sera donc sciemment et volontairement déshonoré, par une imposture qui n'avait pas même d'objet; car enfin la croix triomphante venait de monter au Capitole. Il n'était nullement besoin de consolider, par un mensonge officiel, public et si dangereux, une religion qui venait de conquérir le successeur des Césars. Telles seraient pourtant les circonstances au milieu desquelles l'historien aurait dit : J'ai retrouvé, dans les archives d'Edesse, deux documents écrits en syriaque. Chacun peut y consulter, s'il lui plaît, les originaux qui y sont restés. En voici la traduction littérale, faite par moi avec la plus scrupuleuse fidélité! Une pareille

invention attribuée à Eusèbe était absurde. Cependant la critique maintint obstinément sa dénégation, et, à l'heure qu'il est, il nous faut bien le dire, l'opinion publique en France est faite sur ce point. Le lecteur s'est peut-être déjà demandé : Est-ce sérieusement qu'on nous parle des lettres apocryphes du fabuleux Agbar ?

Découverte d'un monument qui confirme l'authenticité du récit d'Eusèbe.

6. Toutefois, il s'est produit dans l'intervalle un document inattendu, parfaitement authentique, et qui justifie la tradition de l'Eglise, tout en donnant invinciblement raison à Eusèbe de Césarée contre ses détracteurs. Nous voulons parler du texte syriaque de l'*Histoire d'Arménie*, écrite par Moïse de Chorène (370-450). Publié pour la première fois, à Londres, en 1736, avec une traduction latine et des notes, par Whiston, ce texte a été reproduit, en 1841, à Venise, avec une traduction française, par Le Vaillant de Florival. Chose étrange! La France tout entière semble encore aujourd'hui ignorer son existence, tant l'erreur accréditée et officielle aime à organiser la conspiration du silence autour des monuments qui pourraient troubler sa quiétude et renverser ses thèses de parti pris! Moïse de Chorène, archevêque de Pakrevan, composait en syriaque son *Histoire d'Arménie*, à l'époque même où Eusèbe de Césarée réunissait tous les documents officiels sur la vie du Sauveur, qu'il traduisait en grec, et insérait dans son *Histoire ecclésiastique*. Moïse de Chorène s'était fait l'historien de sa nation, pendant qu'Eusèbe devenait celui de l'Église universelle. Les deux auteurs n'ont rien de commun, ni dans leur but, ni dans leur objet. Aussi différents de patrie que de langage, l'un écrit les annales de son pays dans l'idiome national, l'autre rassemble les éléments d'une histoire des origines chrétiennes, dans l'idiome scientifique de son temps. La fortune des deux ouvrages fut en raison directe de leur importance réciproque. L'*Histoire ecclésiastique* d'Eusèbe conquit de prime abord son rang parmi les monuments immortels; toutes les générations chrétiennes l'ont connue et étudiée. L'*Histoire d'Arménie*, par Moïse de Chorène [1], s'éclipsa au milieu des

[1] « Moses Chorenensis, *Historiæ Armeniacæ*, libri III, armeniace ediderunt, latine verterunt, notis illustrarunt Gulielmus et Georgius Gul. Whistoni filii. Londini, Whiston, 1736, in-4°. » Tel est le titre exact de l'édition *prin-*

désastres de l'Orient, elle fut complétement oubliée jusqu'en 1736. Dès lors sa réapparition, presque inaperçue en France, n'a cessé de préoccuper le monde savant, en Italie, en Angleterre et en Allemagne.

Texte de l'*Histoire d'Arménie*, par Moïse de Chorène. La tradition victorieuse des arguments de la critique moderne.

7. Or toutes les inconnues laissées dans l'ombre par le texte d'Eusèbe sont éclaircies par l'auteur arménien, qui consacre sept chapitres de son histoire au règne d'Agbar. Le nom syriaque de ce prince était *Avagaïr*, que les Grecs et les Latins, dit Moïse de Corène, pour éviter la difficulté de prononciation, transformèrent en celui d'Agbar ou Abgar. Célèbre dans tout l'Orient par sa clémence, sa modération, sa justice, et les longues prospérités de son règne, Avagaïr, fils d'Arsamès, roi d'Arménie, monta sur le trône à l'époque où le Sauveur naissait à Bethléem. A cette date, l'Arménie devint tributaire des Romains. « César-Auguste venait d'ordonner le recensement de l'univers. En conséquence de cet édit, les procurateurs romains furent envoyés en Arménie. Ils apportaient avec eux des effigies de César-Auguste, et les placèrent dans tous les temples [1]. » Avagaïr reconnut la suzeraineté de Rome, mais il conserva son indépendance vis-à-vis des prétentions d'Hérode l'Iduméen, et, plus tard, d'Hérode le Tétrarque, auxquels il fit la guerre avec succès. Son armée, jointe à celle d'Arétas, infligea au meurtrier de saint Jean-Baptiste la sanglante défaite de Machéronta. Dans une expédition en Perse, il rétablit sur le trône de ce pays le roi Artasès, auquel ses frères voulaient ravir l'héritage paternel. Cette intervention grandit son influence. Hérode Antipas, Pilate lui-même, en qualité de gouverneur de Judée, incriminèrent

ceps, devenue aujourd'hui fort rare. Nous faisons des vœux pour que cet important ouvrage puisse trouver place dans la *Patrologie*, publiée par l'illustre éditeur catholique, M. l'abbé Migne.

[1] On peut joindre ce témoignage de l'historien d'Arménie à ceux que nous avons cités précédemment, pour établir la réalité du *dénombrement de l'Empire*, à l'époque de la naissance de Jésus-Christ (tome I de cette *Histoire*, pag. 165-189). Voici la traduction latine littérale du texte syriaque : *Imperaverat enim Cæsar Augustus, ut in Lucæ Evangelio narratur, per universum orbem censum institui; eâque de re romani procuratores in Armeniam missi sunt qui Cæsaris Augusti effigiem attulerunt et in omnibus fanis collocarunt.* (Moses Chorenens., *Hist. Arm.*, lib. II, cap. XXV.)

la conduite d'Avagaïr. Leurs accusations, portées à la cour de Tibère, présentaient le roi d'Arménie comme un ambitieux prêt à secouer le joug impérial, et appuyant, dans les états voisins, une politique hostile aux intérêts de Rome. « En ce temps, dit Moïse de Corène, le tribun de César, Marinus, gouvernait la Phénicie, la Palestine, la Syrie et la Mésopotamie[1]. Avagaïr députa près de lui deux de ses officiers, Marihab, gouverneur d'Alznia[2], et Samsagram, prince de l'Apahunie[3], auxquels il adjoignit son fidèle Ananus. Ils devaient exposer au proconsul les véritables motifs de l'expédition de Perse, et lui remettre une copie du traité conclu entre Artasès et ses frères. Les ambassadeurs rencontrèrent Marinus à Éleuthéropolis ; ils en obtinrent l'accueil le plus favorable. Le proconsul fit répondre à Avagaïr de se tranquilliser au sujet des accusations transmises à César, l'assurant qu'elles n'auraient aucune suite fâcheuse, pourvu qu'il se montrât fidèle à payer le tribut précédemment fixé. En revenant, les trois députés passèrent par Jérusalem. Ils voulurent voir le Christ, dont la renommée publiait en ce moment les miracles. Ils furent eux-mêmes témoins des prodiges qu'il opérait, et, de retour dans leur patrie, les racontèrent à Avagaïr. Ce prince, en les entendant, laissa éclater son admiration : « Cela dépasse la puissance humaine ! s'écria-t-il. Un Dieu peut seul ressusciter les morts ! » Cependant le roi était atteint d'une infirmité qu'il avait contractée, sept années auparavant, dans son expédition en Perse, et qui résistait à tous les efforts des médecins. Il écrivit donc à Jésus, pour le supplier de venir à Edesse et de lui rendre la santé. Voici le texte de cette missive :

« Lettre d'Avagaïr au Christ Sauveur.

« Avagaïr, fils d'Arsamès, prince d'Arménie, à Jésus, le Sauveur bienfaisant, apparu au pays de Jérusalem. J'ai entendu parler de vous, et des guérisons opérées par vos mains. On dit que vous rendez la vue aux aveugles ; que vous faites marcher les boiteux ;

[1] Tacite (*Histor.*, lib. VI, cap. x) nous apprend, en effet, qu'à cette époque, Ælius Lamia, ayant été nommé proconsul de Syrie, ne put se rendre dans cette province, et que l'on envoya à sa place Julius Marinus. — [2] Province d'Arménite. — [3] Item.

que vous purifiez de la lèpre; que vous guérissez ceux qui souffrent de maladies invétérées, et même que vous ressuscitez les morts. En apprenant toutes ces merveilles, j'ai compris ou que vous êtes Dieu descendu du ciel, ou le Fils de Dieu. C'est pourquoi je vous écris, vous suppliant de venir près de moi et de me guérir de l'infirmité dont je suis atteint. Je sais aussi que les Juifs frémissent de rage contre vous, et qu'ils songent à vous persécuter. Or, j'ai une cité, petite il est vrai, mais agréable; elle nous suffira à tous deux. »

» Ceux qui devaient remettre cette lettre à Jésus le rencontrèrent à Jérusalem. L'Évangile a mentionné le fait en ces termes : « Quelques Gentils, parmi ceux qui étaient montés au Temple pour adorer, le jour de la Pâque, s'approchèrent de Philippe de Bethsaïda en Galilée, et ils le priaient en disant : Seigneur, nous voudrions voir Jésus. — Philippe alla le dire à André, et tous deux en avertirent Jésus [1]. » Or, le Sauveur, à cette époque, et dans les circonstances où il se trouvait, refusa de se rendre à l'invitation du roi, mais il daigna lui répondre, en ces termes :

« Réponse à la lettre d'Avagaïr à Jésus, écrite par Thomas, l'Apôtre, sur l'ordre du Sauveur.

» Celui-là est bienheureux qui croit en moi, quoiqu'il ne me voie point. Car il a été écrit de moi : « Ceux qui me voient ne croiront pas en moi, et ceux qui ne me verront pas croiront et vivront. » Vous m'avez écrit pour que j'aille à vous. Il me faut accomplir ici toutes les choses pour lesquelles j'ai été envoyé à Jérusalem. Quand je les aurai consommées, je monterai vers Celui qui m'a envoyé, et, après que je serai monté à lui, je vous enverrai l'un de mes disciples, qui vous guérira de votre infirmité, et vous donnera la vie, à vous et à ceux qui sont avec vous [2]. »

» Ananus, le *cursor* d'Avagaïr, apporta cette lettre, avec l'image du Sauveur, qui existe aujourd'hui à Édesse. Les deux lettres sont aussi conservées dans les archives publiques de cette ville [3]. »

[1] Joan., XII, 20-22. — [2] Moses Chorenensis, *Histor. Armeniac.*, lib. II, cap. XXIX, pag. 132. — [3] Id., *ibid.*, pag. 139, 140.

Nous avons reproduit, sans tenir compte du double emploi, le texte des deux lettres cité par Moïse de Chorène. Il est complétement identique avec celui d'Eusèbe. Les deux écrivains ne se sont pas copiés. Les différences que présente leur récit le prouvent surabondamment. Mais quelle confirmation puissante, pour l'historien grec, dans la découverte du manuscrit de l'auteur syriaque! Agbar, cet inconnu, presque fabuleux, au nom évidemment arabe, disait l'ancienne critique, est maintenant, sous son véritable nom d'Avagaïr, l'un des souverains les plus illustres d'Arménie. L'Évangile a positivement fait allusion aux relations de ce prince avec le Sauveur [1]. Enfin, la tradition, attestant que Jésus n'a jamais rien écrit, se trouve admirablement confirmée par le texte de Moïse de Chorène. Précédemment les défenseurs d'Eusèbe répondaient à l'objection des adversaires par une conjecture fort plausible. Ils disaient : Rien dans la réponse à Agbar, reproduite par l'évêque de Césarée, ne prouve qu'il soit question d'une lettre autographe. Il est parfaitement admissible qu'un des apôtres, sous la dictée du Sauveur, ait écrit ce message. Telle était leur argumentation; mais elle avait le tort de reposer sur une base entièrement hypothétique. On opposait théorie à théorie, et la controverse paraissait interminable. Le monument syriaque a tranché la difficulté. Ce n'est point le Sauveur lui-même qui a tracé les caractères de la lettre à Agbar; ils ont été écrits, sous sa dictée, « par l'apôtre Thomas. » Voilà comment chaque découverte, dans le domaine de l'histoire, de l'archéologie et des littératures antiques, vient redresser les erreurs d'un autre âge, corroborer la tradition de l'Église, et illuminer, d'un rayon d'authenticité saisissante, chaque mot de l'Évangile!

[1] Outre le passage de saint Jean, cité par Moïse de Chorène comme se rapportant au fait du message d'Agbar, saint Matthieu et saint Marc nous apprennent que la réputation de Jésus s'était répandue dans toute la Syrie : *Et abiit opinio ejus in totam Syriam, et obtulerunt ei omnes male habentes.* (Matth., IV, 24.) *Et ab Idumæâ et trans Jordanem, et qui circa Tyrum et Sidonem multitudo magna, audientes quæ faciebat, venerunt ad eum.* (Marc, III, 8.)

§ II. Mardi saint.

Le figuier maudit sur le chemin de Béthanie. Objections du rationalisme.

8. « Le lendemain matin (mardi), étant sorti de Béthanie avec ses disciples, Jésus revint à la Ville sainte. Pendant le voyage, il eut faim. Ayant aperçu de loin un figuier, planté sur le bord de la route, et couvert de feuilles, il s'approcha pour y trouver quelque fruit. Mais il ne s'y rencontra que des feuilles; car ce n'était pas la saison des figues. S'adressant donc à l'arbre stérile, il prononça ces paroles : Que jamais un seul fruit ne naisse sur ta tige! — A l'instant le figuier commença à se dessécher. Or, les disciples avaient entendu cette parole [1]. »

L'historien sacré laisse soupçonner, plutôt qu'il ne l'exprime, l'étonnement des disciples, en cette circonstance. Le lendemain, en retrouvant desséché jusqu'à la racine le figuier maudit, ils interrogeront leur maître. Jusque-là ils gardent un silence respectueux, que les rationalistes modernes n'ont garde d'imiter. Voici ce qu'ils ont osé écrire : « Parfois on eût dit que la raison de Jésus se troublait. Sa douceur naturelle semblait l'avoir abandonné ; il était quelquefois rude et bizarre. Les disciples ne le comprenaient plus, et éprouvaient devant lui une espèce de sentiment de crainte. Sa mauvaise humeur contre toute résistance l'entraînait jusqu'à des actes inexplicables et en apparence absurdes [2]! » La critique nouvelle se croit suffisamment autorisée à formuler, au nom de la science, ces généralités blasphématoires, et ne prend pas autrement la peine de les justifier. Il est donc évident, pour elle, que chercher des fruits sur un figuier, quand on n'était point à la saison des figues, constituait « un acte absurde; » et que la « mauvaise humeur de Jésus contre toute résistance l'entraînait à des bizarreries inexplicables. » Mais, puisque le figuier maudit se dessécha sur la parole de Jésus, puisque les disciples furent témoins de ce

[1] Matth., XXI, 18-19; Marc, XI, 12-14.

[2] *Vie de Jésus*, pag. 318, 319. L'auteur justifie son assertion par la note suivante : « Marc, XI, 12-14. » La citation indiquée nous renvoie précisément à l'épisode du figuier maudit.

phénomène, nous ne sommes plus seulement en présence d'un « acte absurde, ou d'un emportement causé par la mauvaise humeur. » Chaque jour, il arrive à un caractère irritable et violent de proférer une malédiction contre un objet inanimé, l'arbre d'un jardin, le buisson d'épines d'un sentier, ou la branche incommode qui gêne le passage. L'arbre, le buisson, le rameau importun ne s'en portent pas plus mal : il n'y a de perdu que les paroles vaines, arrachées par la colère au « passant de mauvaise humeur. » Le vent les emporte, et nul ne les remarque. Sur le chemin de Béthanie à Jérusalem, le Sauveur éprouve le sentiment de la faim. Il aperçoit de loin un figuier. Il s'en approche avec calme; sa démarche ne trahit aucune précipitation; il n'y trouve que des feuilles. Sans frapper d'un bâton l'arbre stérile, sans proférer aucune plainte, il dit : « Que jamais un seul fruit ne naisse sur ta tige ! » et à l'instant le figuier se dessèche. Voilà un miracle du premier ordre. Il ne s'agit point d'une guérison « opérée par une douce parole sur une organisation nerveuse et troublée, ni sur une imagination crédule. » Le système nerveux d'un arbre, la crédulité naïve d'un figuier ne s'ébranleront jamais, « à la vue d'un homme d'élite, ou d'une nature exquise. » C'est donc le miracle qui domine souverainement, dans ce récit évangélique. Le rationalisme a pu se flatter de le faire disparaître, et de donner le change aux lecteurs, en se rejetant sur l'apparence d'un « acte absurde et inexplicable. » Mais admettons un instant son hypothèse. Supposons que la conduite de Jésus eût été alors aussi déraisonnable qu'il le voudrait; accordons-lui l'étrange « bizarrerie, » la « rudesse » repoussante d'une « mauvaise humeur qui s'irrite contre tous les obstacles. » Évidemment, ce sont là les passions, les violences, les entraînements d'un homme. Comment donc les apôtres, les disciples, témoins oculaires de ces prétendues extravagances, se sont-ils laissés égorger pour affirmer que cet homme « rude et bizarre, cet exalté » dont la raison se troublait et dont la mauvaise humeur touchait au délire, était Dieu? Plus vous abaissez le caractère de Jésus vivant, plus vous grandissez le miracle de la foi à Jésus ressuscité. Il n'est pas besoin d'être philologue, académicien, ni savant, pour distinguer un acte

de folie d'une action raisonnable. Si Jésus n'eût été qu'un fou, ses disciples seraient demeurés à Tibériade ou à Capharnaüm, pêcheurs de poissons, et ne fussent jamais devenus pêcheurs d'hommes.

La saison des figues.

9. Il y a donc, dans la malédiction du figuier, sur le chemin de Béthanie, un fait d'un caractère éminemment surnaturel, un prodige manifeste, sur lequel il nous faut d'autant plus insister que le rationalisme semble plus disposé à le méconnaître. « Sorti le matin de Béthanie, avec ses disciples, dit le texte sacré, Jésus revint à la Ville sainte, et durant le trajet il eut faim. » La distance de Béthanie à Jérusalem n'était que d'environ quatre kilomètres. Avec nos habitudes actuelles, on s'expliquerait difficilement qu'un voyageur, ayant pris le repas du matin, avant de se mettre en route, pût éprouver, en un si court intervalle, le sentiment de la faim. Ces détails sembleront, peut-être, indifférents, et d'une recherche trop minutieuse à certains esprits. Pour nous, nous déclarons qu'en ce siècle, où l'ignorance des mœurs juives et de la civilisation biblique est universelle, le seul moyen de faire toucher du doigt l'absurdité des attaques dirigées contre nos Livres saints est précisément d'en éclaircir chaque détail, et d'en faire jaillir, comme d'une source intarissable, des flots de lumière et d'authenticité. Or, jamais un Hébreu ne mangeait avant l'heure de la prière, ou le sacrifice du matin. Voilà pourquoi Jésus, sorti de Béthanie, dans l'intention d'arriver à Jérusalem pour l'heure du sacrifice, éprouva le sentiment de la faim. Le Dieu, dans sa personne sacrée, n'avait pas absorbé l'homme, pas plus que l'homme n'avait fait disparaître le Dieu. Le premier repas des Juifs avait lieu vers la quatrième heure, ou dix heures du matin. Aussi nous entendrons l'apôtre saint Pierre dire aux Juifs, le jour de la Pentecôte : « Ces gens ne sont point ivres, comme vous le supposez, car il n'est encore que la troisième heure du jour [1]. » Une pareille argumentation serait absolument sans valeur à Paris, à Londres ou à Berlin. Mais à Jérusalem, qui ne connaissait pas, heureusement pour elle, ce qu'on nomme les pro-

[1] *Act. Apost.*, II, 15.

grès de la civilisation moderne, on ne mangeait ni ne buvait avant la quatrième heure du jour. Donc « Jésus eut faim. » Cependant il est incompréhensible, dit-on, qu'ayant faim, il cherche des fruits sur un figuier, quand « ce n'était point la saison des figues. » A coup sûr, l'idée ne viendrait à personne de chercher des fruits sur un pommier de Normandie, au mois de mars, quand cet arbre commence à se couvrir de fleurs printanières. Mais le figuier de l'Orient, en général, et celui de la Judée, en particulier, ne ressemblent nullement à nos pommiers de Normandie. L'hiver moins rigoureux de ces climats permet aux figues d'automne de mûrir sur l'arbre, et on les recueille au printemps. Le figuier cultivé chez nous présenterait exactement le même phénomène, si le froid ne s'opposait au développement des fruits tardifs. Quiconque a vu un arbuste de ce genre, débarrassé au printemps de la gaîne protectrice sous laquelle nous sommes forcés de l'abriter contre la gelée, a pu remarquer les fruits verts attachés à ses rameaux. C'était ce fruit tardif, amené à la maturité par le soleil de la Palestine, que Jésus cherchait sur le figuier du chemin de Béthanie. L'Évangéliste en fait expressément la remarque; il désigne clairement la nature du fruit que demandait le Sauveur, en disant qu'on n'était pas encore « à la saison des figues, » c'est-à-dire au mois d'août, époque où a lieu la grande récolte de ces fruits, que les pays chauds nous expédient, après une dessiccation qui permet de les transporter au loin, et d'en faire un objet de commerce fort lucratif. Ainsi, au lieu d'une contradiction ou d'une absurdité, la remarque de l'historien sacré est un nouveau trait de vérité locale et d'incontestable authenticité.

Sens de la parabole en action du figuier maudit.

10. Et maintenant, sur ce terrain des réalités évangéliques, où le rationalisme a prétendu asseoir son ironique exégèse, nous dirons aux sophistes : Quand Jésus dessèche d'un mot un arbre plein de vie, est-ce sérieusement que vous nous parlez d'un acte d'emportement absurde et inexplicable? Ce qu'il y a de vraiment inexplicable ici, c'est votre langage. Le figuier fut desséché. Donc vous êtes en face d'une intervention divine. Prenez garde que l'absurdité que vous osez faire remonter à Dieu ne retombe, comme la

foudre, sur vos têtes! Trois ans il était venu, le Dieu Sauveur, chercher du fruit au figuier d'Israël. Les anges, protecteurs de Jérusalem, avaient dit, comme le vigneron de la parabole : « Maître, laissez debout, cette année encore, le figuier stérile. Je creuserai la terre au pied; j'entourerai d'engrais ses racines. Peut-être enfin portera-t-il du fruit! » Le Maître avait attendu. Depuis dix-huit siècles, il attendait en vain. Au premier âge de la nation juive, Moïse était apparu, pour guider le peuple choisi dans la véritable terre promise. Au second âge, les prophètes avaient rappelé les promesses et les menaces du Tout-Puissant. Au troisième âge, le Fils de Dieu vient lui-même; il épuise toutes les sollicitudes et les ineffables inventions d'une tendresse maternelle. Il a faim du salut de ces âmes, que le pharisaïsme stérile dispute à son amour. L'heure de la justice inexorable a sonné. Le figuier maudit se dessécha sans retour; le judaïsme sera frappé de même, avec cette différence toutefois que, sur l'arbre mort, Jésus attendra jusqu'à la fin, sans se lasser jamais, les conversions individuelles. Telle est l'adorable miséricorde de ce Dieu, dans le gouvernement des nations et des âmes. Le bras de la justice ne frappe qu'à l'heure suprême. Le figuier reste stérile, durant des années, durant des siècles. Jésus attend. Jusqu'au dernier moment, le Sauveur prévient le Juge; il faut que le pécheur ait lassé la miséricorde éternelle, avant de tomber sous l'éternelle justice!

Source du pouvoir de Jésus. Parabole des deux fils.

11. « Étant arrivé à Jérusalem, continue l'écrivain sacré, Jésus entra au Temple, et, se promenant sous les portiques, il enseignait et évangélisait le peuple. Les princes des prêtres, les scribes et les anciens, se réunissant, lui demandèrent : Dites-nous par quelle puissance vous agissez de la sorte. Qui vous a donné le pouvoir d'en user ainsi? — Jésus leur répondit : Je vous poserai, moi aussi, une question. Si vous y répondez, je vous dirai en vertu de quelle puissance j'agis. D'où procédait le baptême de Jean? Du ciel ou des hommes? Répondez-moi. — Or ceux-ci, refléchissant entre eux disaient : Si nous répondons que le baptême de Jean venait du ciel, il nous dira : Pourquoi donc n'y avez-vous pas cru? Si, au contraire, nous répondons qu'il venait des hommes, le peuple entier nous

lapidera, car tous sont convaincus que Jean était réellement un prophète. Ils répondirent donc à Jésus en ces termes : Nous ne savons d'où procédait le baptême de Jean. — Et Jésus reprit : Je ne vous dirai pas non plus par quelle autorité j'agis moi-même. — Il leur adressa alors cette parabole : Que vous semble de ce fait? Un homme avait deux fils, et s'adressant au premier : Mon fils, lui dit-il, va travailler aujourd'hui à ma vigne. — Je ne veux pas, répondit le jeune homme; mais ensuite, se repentant, il y alla. Le père, s'adressant à son autre fils, lui donna le même ordre. J'y vais, Seigneur, répondit celui-ci. — Cependant il n'y alla point. Lequel des deux a fait la volonté de son père? — Tous répondirent : Le premier. — Jésus reprit alors : En vérité, je vous le dis, les publicains et les pécheresses vous précéderont dans le royaume de Dieu. Car Jean est venu à vous dans la voie de la justice, et vous n'avez pas cru en lui : mais les publicains et les pécheresses ont cru en lui; et vous, à ce spectacle, vous ne vous êtes point repentis, pour entrer dans la foi [1]. »

12. « Écoutez cette autre parabole : Un père de famille planta une vigne, l'entoura d'une haie, y creusa un pressoir, et y bâtit une tour; puis, l'ayant louée à des colons, il partit pour un pays lointain. Or, le temps de la récolte approchant, il envoya aux colons un serviteur, pour recevoir le fruit de sa vigne. Mais se saisissant de l'envoyé, les vignerons l'accablèrent de coups, et le renvoyèrent les mains vides. Le père de famille leur envoya un autre serviteur, qu'ils chassèrent à coups de pierres. Le maître de la vigne se dit alors : Que ferai-je? Je vais leur envoyer mon fils bien-aimé. Peut-être qu'en le voyant ils le respecteront. Mais les vignerons, à la vue du fils, se dirent entre eux : Celui-ci est l'héritier. Venez, tuons-le, et nous aurons son héritage! Ils le saisirent donc, le chassèrent de la vigne et le mirent à mort. Comment le maître de la vigne, à son retour, traitera-t-il ces colons? — Les Juifs répondirent : Il enverra au supplice ces infâmes, et il louera sa vigne à d'autres colons, qui lui en rendront les fruits, au temps de la

Parabole des vignerons et du père de famille.

[1] Matth., XXI, 23-32; Marc, XI, 27-33; Luc, XX, 1-8.

récolte. — Oui! reprit Jésus, le Maître viendra, il les fera périr, et confiera sa vigne à d'autres mains! — Les Juifs, épouvantés du ton avec lequel il prononçait cette sentence, s'écrièrent : A Dieu ne plaise! — Mais Jésus, fixant sur eux son regard, leur dit : N'avez-vous pas lu la parole de l'Écriture : « La pierre que les constructeurs ont rejetée est devenue le sommet de l'angle; c'est là l'œuvre du Seigneur, merveille qui s'est accomplie sous nos yeux [1]? » Voilà pourquoi je vous dis que le royaume de Dieu sera ôté du milieu de vous, et transféré à un peuple qui en produira les fruits. Quiconque tombera sur cette pierre s'y brisera, et celui sur lequel elle tombera sera écrasé. — Les princes des prêtres, les pharisiens et les scribes comprirent que cette parabole était dirigée contre eux. Dès cette heure, ils cherchaient à mettre la main sur Jésus, mais ils étaient retenus par la crainte de la multitude, qui le considérait comme un prophète [2]. »

Ce que les ennemis du Sauveur comprirent au point de vue de leur amour-propre personnel, nous le contemplons aujourd'hui, dans le rayonnement de l'histoire, et dans les réalités du présent. La transformation du monde par l'Évangile; l'édifice de l'humanité nouvelle reposant sur la pierre angulaire rejetée par les architectes du passé; la ruine du judaïsme infidèle; l'immortalité de l'Église, ce rocher qui brise depuis dix-huit siècles, toutes les mains hostiles; le royaume de Dieu transféré à la multitude des nations, ce sont là des faits accomplis! Avec quelle majesté calme et souveraine, Jésus, entouré des princes des prêtres et des scribes, qui vont le crucifier dans trois jours, n'annonce-t-il pas ces grandes choses? « Manifestement donc, dit un écrivain célèbre, Jésus-Christ a l'intuition du globe et de l'histoire, et de l'obstacle et de la lutte. Il voit ce qui est, et dit ce qui doit être, avec une certitude immédiate et une divine sérénité. Jamais roi n'a vu son empire, ni chef d'armée son terrain de bataille, ni laboureur son champ, comme Jésus voit le globe, et sur le globe la lutte des forces. Il est parfaitement assuré de ce qu'il veut, de ce qu'il peut et de ce qu'il fera.

[1] *Psalm.*, CXVII, 22-24. — [2] Matth., XXI, 33-46; Marc, XII, 1-12; Luc, XX, 9-19.

Il le voit; il le dit; il le fait. Si l'on comprenait seulement ce qu'implique cette déclaration; que le point de l'histoire où il parle est le moment de la grande crise du monde! C'est la plus claire des prophéties du plus divin des faits. Ce qu'aujourd'hui, après deux mille ans, nous reconnaissons tous comme étant la grande crise de l'histoire, le point précis où cesse l'antiquité et où commence le monde nouveau, ce point du temps est celui-là même où Jésus prononçait ces paroles : « Maintenant est la crise de ce monde[1]. »

Parabole du festin nuptial.

13. En étendant à l'univers entier le bienfait de la vocation divine, la miséricorde du Sauveur réserve les droits de la justice éternelle. « Le royaume des cieux, reprit Jésus, est semblable à un roi, qui voulut célébrer les noces de son fils. Il envoya des serviteurs appeler ceux qui avaient été conviés, mais ceux-ci refusèrent de venir. De nouveau il envoya d'autres serviteurs, avec cet ordre : Dites aux invités : Voici que le repas est préparé; on a tué les bœufs et les animaux engraissés, tout est prêt; venez aux noces. Or les invités n'en tinrent compte; ils s'en allèrent, l'un à sa ferme, l'autre à son négoce. D'autres se saisirent des serviteurs, les accablèrent d'outrages et les mirent à mort. A cette nouvelle, le roi laissa éclater sa colère; il envoya ses soldats, fit égorger les meurtriers et livra leur ville aux flammes. Puis il dit à ses serviteurs : Le festin est prêt, mais ceux qui y furent conviés n'en étaient pas dignes. Allez donc à l'issue des chemins, et tous ceux que vous rencontrerez invitez-les aux noces. Les serviteurs, se dispersant sur toutes les routes, rassemblèrent tous ceux qu'ils trouvèrent, bons ou mauvais; et la salle du festin fut remplie. Le roi entra pour voir les convives, et aperçut parmi eux un homme qui n'avait pas la robe nuptiale. Il lui dit : Mon ami, comment êtes-vous entré ici, sans avoir la robe nuptiale? Et cet homme resta muet. Alors le roi dit aux serviteurs : Liez-lui les mains et les pieds, et jetez-le dans les ténèbres extérieures! Là seront les pleurs et le grincement des dents; car beaucoup sont appelés, mais peu sont élus[2]. »

De nos jours, une salle de festin, dans laquelle on ferait entrer

[1] A. Gratry, *Les Sophistes,* in-8°, pag. 342; Joan., XII, 31.

[2] Matth., XXII, 1-14.

sur-le-champ des pauvres, des mendiants, des inconnus, rassemblés à la hâte, et tels qu'ils se seraient trouvés sur le chemin, présenterait plus d'un convive qui n'aurait pas la robe nuptiale. Encore ici la parabole évangélique fait allusion à des mœurs qui ne sont plus les nôtres. Les rois d'Orient, dit le docteur Allioli, avaient coutume d'envoyer à ceux qu'ils invitaient à leur table, des habits, de fête, avec lesquels ils devaient paraître en leur présence [1]. Les serviteurs, en introduisant les convives au festin parabolique, avaient eu soin d'offrir à chacun d'eux la tunique d'honneur, ou « robe nuptiale. » Le malheureux qui avait négligé de s'en revêtir, avait donc insulté volontairement la noble hospitalité qui lui était offerte. Voilà pourquoi le roi le fait « jeter dans les ténèbres extérieures. » Nous avons eu déjà l'occasion de remarquer que le festin nuptial, en Judée, avait lieu, pendant la nuit, à lueur des lampes allumées [2]. « Les ténèbres extérieures » de la parabole se rapportent donc à la brusque transition qui fait passer le convive, ainsi expulsé, des lumineuses clartés de la salle du festin, dans la sombre nuit qui règne au dehors. Mais, sous le sens littéral de cette page évangélique, quelle révélation formidable ! Le roi des cieux envoie ses Apôtres sur toutes les places du monde, pour convier les hommes à son banquet divin. A la fin des siècles, il passera la revue des invités. En ce jour, le dernier des jours mortels, il n'y aura plus de lumière que dans la salle de l'éternel festin. « Les ténébres extérieures, » l'enfer, avec son horreur et son irrémédiable désespoir, attendent les infortunés qui n'auront point revêtu « la robe nuptiale ! »

Rendez à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu.

14. « Les pharisiens, dit l'Évangile, quittant Jésus, se concertèrent pour trouver un moyen de le surprendre dans ses paroles. Comme ils ne cherchaient que l'occasion de le perdre, ils lui envoyèrent des personnes apostées [3], qui devaient contrefaire les

[1] Allioli, *Nouveau Commentaire sur les divines Écritures*, édit. Vivès, tom. VIII, pag. 150. — [2] Tome I de cette *Hist.*, pag. 362-365. Allioli, loc. citat.

[3] « Qui ne sera surpris, dit M. Dupin, de retrouver ici l'odieux emploi des *agents provocateurs ?* Flétris dans les temps modernes, c'est les flétrir encore davantage que d'en rattacher l'origine au procès du Christ. On peut juger,

justes, pour le trouver en défaut dans ses réponses, afin de le livrer au Sanhédrin et au tribunal du gouverneur. Ils choisirent donc quelques pharisiens, leurs disciples, avec des Hérodiens. Ceux-ci adressèrent à Jésus cette demande : Maître, nous savons que vous aimez la vérité. Vous enseignez la justice sans faire acception de personne. Vous ne regardez point au visage de l'homme, mais vous enseignez la voie de Dieu, selon l'équité. Dites-nous donc votre avis à ce sujet : Est-il permis, oui ou non, de payer le tribut à César ? — Mais Jésus connaissant leur malice et leur ruse perfide, répondit : Hypocrites, pourquoi me tentez-vous? Montrez-moi la pièce de monnaie exigée pour le cens. — Ceux-ci lui présentèrent un denier. De qui est cette image et cette inscription ? demanda Jésus. — De César, répondirent-ils. — Rendez donc à César ce qui est à César, dit-il, et à Dieu ce qui est à Dieu. — Dans l'impossibilité où ils se trouvèrent d'incriminer cette parole devant le peuple, ils gardèrent le silence ; et, confondus par cette réponse, ils se retirèrent [1]. »

Inintelligence de l'exégèse rationaliste.

15. Le rôle des traîtres, apostés par le Sanhédrin, mérite de fixer l'attention. «Ils devaient, dit l'Évangile, contrefaire les *Justes.* » Ce mot a, dans la circonstance, une signification toute particulière. Depuis le recensement de la Judée, sous Auguste, tous les Hébreux devaient payer l'impôt de la capitation, ou, selon l'expression romaine, le « cens. » Mais rien n'était plus odieux à la nation que ce tribut. La loi mosaïque, si fortement empreinte dans tous les cœurs, avait inscrit, comme un principe fondamental, ce texte de la liberté d'Israël : « Vous n'aurez qu'un seul roi, Jéhovah ! » Aussi les révoltes contre César furent fréquentes. On en compte jusqu'à dix dans l'intervalle de trente années. Toujours étouffées dans le sang de leurs auteurs, les émeutes se reproduisaient sans cesse. Ceux qui y prenaient part s'appelaient *Zélotes*, « Zélés de la loi, » ou « Justes. » La conscience populaire était avec eux. Les

par le texte même de l'Évangile, si je n'ai pas employé le mot propre, en qualifiant d'*agents provocateurs* les émissaires que les Princes des prêtres dépêchèrent autour de Jésus. » (Dupin, *Jésus devant Caïphe et Pilate*, § 1.)

[1] Matth., XXII, 15-22; Marc, XII, 12-17; Luc, XX, 20-26.

pharisiens, les scribes, les grands prêtres les encourageaient en secret, tout en se maintenant, vis-à-vis des gouverneurs romains, dans une attitude de respectueuse et officielle soumission. Un tel état des esprits nous fait très-bien comprendre l'astucieuse tactique du Sanhédrin. Il ne s'agit plus ici d'incriminer Jésus à propos de doctrines théologiques. Le titre de « Fils de Dieu » qu'il a pris ostensiblement, et qui soulevait toutes les colères du pharisaïsme, ne saurait plus former la base d'une accusation capitale. Le peuple qui voyait Jésus agir en Dieu, l'acclamait comme le Christ. Le gouverneur romain, habitué à toutes les apothéoses, n'était guère disposé à punir de mort une divinité nouvelle. A tout prix, il fallait transporter la question sur le terrain de la politique, et faire de Jésus un criminel de lèse-majesté césarienne. Si l'on arrachait de ses lèvres une déclaration contre la légitimité du tribut payé à Tibère, Pilate, le gouverneur romain, enverrait au supplice le séditieux docteur. Si Jésus proclamait au contraire le droit de César et la légitimité du cens, il outrageait le sentiment national, et perdait, aux yeux des multitudes, tout le prestige de son caractère de Messie; il livrait sa patrie à l'étranger, au lieu de relever le trône et l'étendard de David. Les émissaires du Sanhédrin, chargés de poser cette dangereuse question, ne furent pas choisis avec moins d'habileté. Ils devaient se faire passer pour « Zélotes » ou « Justes; » mais ils étaient accompagnés d'un certain nombre « d'Hérodiens. » Hérode-Antipas, tétrarque de Galilée, venait d'arriver à Jérusalem pour y assister à la solennité pascale. Ce prince tenait sa couronne de César. Les officiers de sa suite, désignés sous le nom « d'Hérodiens, » ne manqueraient pas de déférer au gouverneur romain la réponse du Sauveur, si elle était contraire à la légitimité du cens. Pareillement, les faux « Zélotes » ou « Justes » se chargeraient de soulever le peuple contre Jésus, s'il commandait de payer l'impôt. Telle fut l'arme à deux tranchants que les princes des prêtres remirent aux mains de leurs espions. « Est-il permis, oui ou non, de payer le tribut à César? » L'affirmative doit soulever contre le rabbi galiléen toutes les fureurs de la multitude. La négative entraînera une sentence de mort, pro-

noncée par le représentant de César. Un mot suffit au divin Maître pour rompre tous les artifices de cette trame merveilleusement ourdie. En face d'un danger si pressant, pas l'ombre d'une hésitation, d'une inquiétude, du trouble le plus léger! « Montrez-moi la pièce de monnaie exigée pour le cens. » Un lettré, à propos de cette demande du Sauveur, fait une observation qu'il a dû croire profonde. « Établir en principe, dit-il, que le signe, pour reconnaître le pouvoir légitime, est de regarder la monnaie, c'était favoriser toutes les tyrannies [1]. » Essayons de faire ressortir ce qu'il y a d'incroyable naïveté dans cette interprétation rationaliste. Supposons qu'aujourd'hui la taxe de la capitation, ou, comme on dirait en langue fiscale, la cote personnelle de chaque Français fût de 1 fr. Si la scène évangélique se passait à Paris, et que Jésus demandât à voir une monnaie de cette valeur, il se pourrait qu'on lui offrît une pièce à l'effigie d'un monarque étranger, d'un souverain déchu, ou de quelque république enterrée. Le raisonnement que le divin Maître veut baser sur le *Numisma censûs* n'aurait donc chez nous sa précision qu'à la condition de rencontrer par hasard une monnaie frappée à l'effigie du souverain actuel; et comme l'inconstance politique multiplie, malheureusement pour notre pays, les changements de gouvernement, l'effigie de la monnaie ne signifie rien, la valeur intrinsèque du métal est tout. A l'époque évangélique, il n'en était pas ainsi à Jérusalem. Le fisc romain n'acceptait, en paiement de l'impôt, que la monnaie romaine; tandis que les Juifs ne se servaient, pour leurs transactions privées et pour la taxe du Temple, que de leur monnaie nationale. Voilà pourquoi nous retrouvons, à chaque page de l'Évangile, la mention des changeurs, qui spéculaient à la fois et sur le fisc romain et sur le préjugé patriotique des Hébreux. Le signe de la déchéance, la marque de la servitude juive, était donc réellement alors l'effigie de César, qui imposait aux fils de Jacob et sa monnaie et le cens. Aussi, ce sont bien et cette image et ce nom détestés que le divin Maître trouve sur le denier qu'on lui présente.

[1] *Vie de Jésus*, pag. 122.

Si on lui eût offert une drachme juive, qui avait la même valeur, ce n'eût point été le *Numisma census* exigé par le fisc. Et maintenant, que devient la ridicule affirmation du lettré rationaliste? Où trouver le prétendu « principe, établi par Jésus, que le signe, pour reconnaître la légitimité du pouvoir, est de regarder la monnaie? » Jésus constate, en présence des espions du pharisaïsme, un fait accompli, qui avait pour les Hébreux une signification immense. Il leur montre, sur la monnaie dont ils sont obligés de se servir, l'image et le nom d'un roi étranger; c'était la réalisation flagrante de l'antique prophétie : « Alors que le sceptre sera tombé des mains de Juda, le Désiré des nations, l'Envoyé céleste fera son avénement. » Et pour définir le caractère du royaume spirituel que lui, le Christ, le Messie, vient fonder ici-bas, il prononce cette parole : « Rendez à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu. » L'Envoyé des collines éternelles, le Désiré des nations, le Dieu fait homme ne vient pas ébranler les trônes de la terre, ni lever le drapeau de l'émeute ; il vient sauver les âmes et apprendre à tous les peuples le respect pour les pouvoirs, comme à tous les pouvoirs et à tous les peuples la soumission à Dieu. Les passions politiques les plus contradictoires se sont tour à tour emparées de ce mot divin, pour le plier dans le sens de leurs exagérations ou de leurs caprices. Malgré tant d'impuissants efforts, il conserve son inaltérable majesté ; il est l'asile et la sauvegarde des consciences, le fondement de toutes les sociétés humaines : « Rendez à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu ! »

Les sadducéens et la résurrection des morts.

16. « Ce jour-là, continue l'Évangile, quelques sadducéens, de ceux qui rejettent le dogme de la résurrection, s'approchèrent de Jésus, et l'interrogèrent en ces termes : Maître, Moïse a inscrit ce précepte dans sa loi : « Si un Israélite marié vient à mourir, sans laisser d'enfants, le frère du mort épousera la veuve, pour relever la race de son frère [1]. » Or, il s'est trouvé parmi nous une famille composée de sept frères. L'aîné prit une femme, et mourut sans enfants. Le second épousa la veuve, et mourut aussi sans postérité.

[1] *Deuteron.*, XXV, 5.

Le troisième prit la veuve, et successivement tous les sept, qui moururent sans enfants. La femme mourut la dernière. Au jour de la résurrection, duquel d'entre les sept frères sera-t-elle l'épouse ? — Jésus leur répondit : Vous êtes dans l'erreur, parce que vous ne comprenez ni le texte des Écritures, ni la puissance de Dieu. Les fils de ce siècle se marient ; mais, quand ils ressusciteront d'entre les morts, ils ne contracteront plus d'alliance, ils ne prendront point d'épouses. Comme les anges, et ne pouvant plus mourir, ils seront les fils de Dieu. Quant au dogme de la résurrection, il est clairement enseigné par Moïse. Près du buisson ardent, le Seigneur lui dit : « Je suis le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac, le Dieu de Jacob [1]. » Or le Seigneur ne saurait être le Dieu des morts. Il est le Dieu des vivants, et tous vivent devant lui. Vous êtes donc dans une profonde erreur. — Quelques scribes, en l'entendant parler ainsi, lui dirent : Maître, vous avez bien répondu ! — Et la foule admirait sa doctrine [2]. »

Les sadducéens formaient, depuis l'an 270 avant Jésus-Christ, une secte qui lutta avec succès, sous les rois Asmonéens, contre la politique du pharisaïsme. A l'époque évangélique, ce dernier était prédominant. Moins influents et moins nombreux, les sadducéens voyaient, avec dépit, la popularité de leurs rivaux. La démarche qu'ils font près de Jésus n'est point une manœuvre perfide. Ils espèrent que le divin Maître, poursuivi par la haine pharisaïque, inclinera vers leur propre doctrine, et profitera de cette ouverture pour se créer, dans des circonstances aussi graves, un corps d'auxiliaires et de défenseurs. Les sadducéens, véritables épicuriens du judaïsme, étaient les disciples d'un rabbi fameux, nommé Sadoc. Ils niaient l'existence des esprits et l'immortalité de l'âme, ouvrant ainsi la porte aux plus dégradantes théories. Suivant eux l'âme humaine mourait avec le corps ; la conscience était ainsi débarrassée des terreurs de l'autre vie ; les récompenses ou les peines après la mort, le dogme de la résurrection étaient des chimères,

[1] *Exod.*, III, 6, 15, 16. — [2] Matth., XXII, 23-33 ; Marc, XII, 18-27 ; Luc, XX, 27-39.

dont on ne rencontrait, disaient-ils, nulle trace dans les écrits de Moïse[1]. Aussi le Pentateuque était le seul livre de l'Écriture dont ils admissent l'inspiration ; ils rejetaient tous les autres. Le passage du Deutéronome, qu'ils invoquent à l'appui de leur matérialisme grossier, leur paraissait décisif. Le divin Maître reconnaît leur bonne foi. Il ne leur dit pas, comme aux pharisiens : « Hypocrites, pourquoi me tentez-vous ? » Mais il leur répond, à deux reprises, avec une douceur miséricordieuse : « Vous vous trompez. Vous êtes dans une profonde erreur. » C'est par le texte même de Moïse qu'il réfute leur étrange doctrine. « Dieu n'est pas le Dieu des morts. Il n'est pas digne de lui, dit Bossuet, de ne faire, comme les hommes, qu'accompagner ses amis jusqu'au tombeau, sans leur laisser au delà aucune espérance ; et ce lui serait une honte de se dire avec tant de force le Dieu d'Abraham, s'il n'avait fondé dans le ciel une éternelle cité, où Abraham et ses enfants pussent vivre heureux. » Jésus leur révèle l'état glorieux des corps ressuscités pour la vie éternelle. Aucune des grossières jouissances, ou des infirmités de notre condition mortelle, ne saurait les atteindre. « Pareils à des anges, ils seront les Fils de Dieu. » L'existence des anges, l'immortalité des âmes, la résurrection des morts, ce dogme capital du christianisme[2], comme l'appelle saint Augustin, se trouvent ainsi clairement définis par le divin Maître. Abraham, Isaac et Jacob, les patriarches de l'ancienne loi, vivent devant Dieu. Leur vie, dans la félicité sans mesure et sans terme, ne leur fait point oublier les descendants qu'ils ont laissés sur la terre. Jéhovah, sur le point de sceller son alliance avec le peuple hébreu, s'appelle, dans ce sens, « le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob. » L'intercession des saints est donc encore un dogme évangélique. Et quand un chrétien les implore, du fond de cette vallée de larmes, que fait-il sinon répéter l'exclamation de la parabole : « Père Abraham, ayez pitié de moi[3] ?

Le plus grand commandement.

17. « Or les pharisiens, continue l'Évangile, apprenant que Jésus avait réduit les sadducéens au silence, se concertèrent de nouveau.

[1] Cf. *Hist. génér. de l'Église*, tom. III, pag. 604-605.

[2] *Resurrectio mortuorum præcipua fides Christianorum.* (S. August., Sermo 150, n° 2.) — [3] Luc, XVI, 19.

Et l'un d'entre eux, docteur de la loi, s'approcha pour le tenter. Maître, lui demanda-t-il, quel est le plus grand commandement de toute la loi? — Jésus lui répondit : Le premier de tous les commandements est celui-ci : Écoute, Israël; le Seigneur, ton Dieu, est un. Tu aimeras le Seigneur, ton Dieu, de tout ton cœur, de toute ton âme, de toute ton intelligence et de toute ta force. Voilà le suprême et le premier commandement. Le second ressemble à celui-ci : Tu aimeras ton prochain comme toi-même. Il n'y a pas de plus grand commandement que ceux-là. Sur ces deux préceptes repose l'ensemble de la loi et les prophètes. — Le scribe dit alors : Maître, vous avez parlé selon la justice et la vérité. Dieu est un; il n'y en a pas d'autre que lui. L'aimer de tout son cœur, de toute son intelligence, de toute son âme et de toute sa force; aimer aussi le prochain comme soi-même, cela est plus grand que tous les holocaustes et les sacrifices! — Jésus, voyant la sagesse de sa réponse, lui dit : Vous n'êtes pas loin du royaume de Dieu! — Cependant nul n'osait plus l'interroger. Jésus s'adressa donc aux pharisiens réunis, et leur demanda : Que pensez-vous du Christ? De qui doit-il être fils? — De David, répondirent-ils. — Comment, reprit Jésus, les docteurs de la loi peuvent-ils dire que le Christ doit être fils de David, lorsque David lui-même, inspiré par l'Esprit-Saint, parle ainsi du Christ, au livre des Psaumes : « Le Seigneur a dit à mon Seigneur : Asseyez-vous à ma droite, jusqu'à ce que je réduise vos ennemis à vous servir de marchepied[1]? » Si David nomme le Christ son Seigneur, comment le Christ peut-il être le fils de David? — Et nul ne pouvait lui répondre un seul mot. On n'osa plus dès lors lui adresser une question, mais la foule l'entendait avec bonheur[2]. »

La dernière épreuve des pharisiens pour « tenter » Jésus, après qu'ils l'ont entendu repousser les avances d'une secte rivale, offre le même caractère de fourberie et de malignité, qui signalait leurs interrogations précédentes. Le premier et le plus grand enseignement de la révélation, aux yeux de tous les Juifs, était celui-ci :

[1] Psalm. CIX, 1. — [2] Matth., XXII, 34 ad ultim.; Marc, XII, 28-35; Luc, XX, 40-44.

« Écoute, Israël ; Jéhovah, ton Dieu, est un. » Cette parole était inscrite sur les phylactères que les Hébreux portaient dans les synagogues, au front et à la main gauche [1] ; on n'eût pas trouvé un seul enfant de Jacob qui l'ignorât. Or, le dogme sacré universel, immuable, de l'unité divine, Jésus ne le violait-il pas, en affirmant sa propre divinité? Si le Sauveur acceptait le principe suprême, posé par la révélation mosaïque, il devait renoncer à se dire Dieu. S'il le rejetait, toute la foule lapiderait le sacrilége. Voilà pourquoi le scribe, étonné de la réponse affirmative qui lui est adressée, insiste avec tant de complaisance, pour en faire l'éloge aux yeux du peuple. Si Jéhovah, le Dieu d'Israël, est un, Jésus ne saurait être Dieu. Le Sauveur ne laisse pas aux pharisiens le temps de triompher de ce qu'ils croient une contradiction. « Vous n'êtes pas loin du royaume de Dieu, » répond-il; comme s'il eût dit à ce docteur de la loi : Un seul point vous sépare de la vérité évangélique. Vous n'admettez pas, dans l'unité de l'essence divine, la distinction des personnes. Vous n'admettez pas que le Christ soit Dieu. Écoutez

[1] Moïse (*Exod.*, XIII, 9 ; *Deuteron.*, VI, 8, XI, 18) avait dit : « Tu attacheras ces paroles (le résumé de la Loi), comme un mémorial, à ta main ; tu les porteras entre tes deux yeux. » Pour exécuter ce précepte, selon toute la rigueur des termes, les Juifs, dans leurs synagogues, portaient à la main gauche et sur le front, des bandelettes de parchemin sur lesquelles étaient reproduits intégralement les trois passages de la Loi, si formellement recommandés à leur attention par le législateur lui-même. Le premier, relatif à la solennité nationale de la Pâque et à la consécration de tous les premiers-nés au Seigneur, contenait seize versets du chapitre XIII de l'*Exode*, depuis le 3e jusqu'au 19e. Le second renfermait les six versets du chapitre VI du *Deutéronome*, depuis le 4e jusqu'au 10e. C'était précisément le texte si cher aux Juifs : « Écoute, Israël, Jéhovah ton Dieu est un. Tu aimeras le Seigneur, ton Dieu, etc. » Enfin le troisième comprenait toutes les bénédictions attachées à la fidèle observance de la Loi, et renfermait les dix versets du chapitre XI du *Deutéronome*, depuis le 13e jusqu'au 22e. Les bandes de parchemin, ainsi écrites, étaient collées sur une lanière de cuir noir, aux extrémités de laquelle on fixait deux cordons de soie, servant à attacher le phylactère (Φυλακτήριον, *Conservatorium legis*) au front et à la main gauche. Encore aujourd'hui, les Juifs portent ces phylactères, ou *Tephillin*, et les regardent comme des préservatifs contre l'action des esprits impurs. C'est pourtant en présence d'un peuple aussi traditionnel, qui porte, depuis quatre mille ans, les paroles de Moïse écrites autour de son poignet, que le rationalisme a prétendu nier l'authenticité des livres de Moïse !

donc la parole inspirée de David. — Il commente alors le magnifique Psaume CIX, où le roi-prophète décrit la génération éternelle du Christ. « Jéhovah a dit à mon Seigneur : Asseyez-vous à ma droite, jusqu'à ce que j'aie réduit vos ennemis à vous servir de marchepied. Avec toi est le principe, au jour de ta puissance créatrice, dans les splendeurs des saints ! Je t'ai engendré de mon sein, avant l'aurore des âges, avant la naissance de l'Étoile du matin ! » C'est par cette affirmation solennelle de sa divinité, prédite par David, que Jésus ferme la bouche à ces docteurs hypocrites.

Dernie anathème contre les scribes et les pharisiens. Le tronc des offrandes. La pauvre veuve.

18. « Il dit alors à la foule et aux disciples : Les scribes et les pharisiens se sont assis sur la chaire de Moïse. Observez donc et pratiquez tout ce qu'ils vous enseignent; mais ne suivez pas leurs exemples; car ils enseignent la loi et ne l'exécutent pas. Ils lient des fardeaux pesants et les attachent sur l'épaule des hommes, quand eux-mêmes ne voudraient pas les soulever du bout du doigt. Ils font chacune de leurs œuvres pour être vus des hommes. Ils dévorent l'héritage des veuves, tout en récitant d'interminables prières. Ils affectent de se promener avec des robes traînantes; ils élargissent leurs phylactères [1], et multiplient les franges de leur manteau [2]. Ils recherchent les salutations publiques sur leur pas-

[1] Les pharisiens et les scribes ne se contentaient pas des trois citations officielles dont nous avons parlé dans la note précédente. Ils élargissaient les phylactères, et y écrivaient d'autres textes de la Loi, pour faire parade d'une fidélité exagérée.

[2] Voici le texte de la loi mosaïque, relatif aux franges que les Israélites devaient porter à leurs manteaux : « Parle aux enfants d'Israël et dis-leur qu'ils mettent, au bord de leur manteau, des franges entrelacées d'un réseau couleur d'hyacinthe. » (*Numer.*, XV, 38.) Le manteau de Notre-Seigneur avait une bordure de ce genre. « Si je touche seulement la frange de son manteau, disait l'hémorrhoïsse de l'Évangile, je serai guérie. » Les Pharisiens avaient introduit la coutume d'attacher à cette frange des *Zizith* ou *Cédilim*, petites bandes de parchemin sur lesquelles étaient tracés quelques versets de la Loi. Ils prétendaient se conformer par là au sens du législateur, qui avait expliqué en ces termes le symbolisme des franges et des réseaux couleur d'hyacinthe : « Cet ornement rappellera aux fils d'Israël qu'ils sont enchaînés à la loi de Jéhovah, et qu'ils ne doivent point laisser égarer leurs pensées ni leurs regards aux pompes des cultes étrangers. » (*Numer.*, XV, 39.)

sage. Ils aiment les siéges d'honneur dans les synagogues, les premières places dans les festins, et le titre de Rabbi dont on les décore. Pour vous, n'ambitionnez pas d'être appelé Rabbi, car vous n'avez qu'un seul Maître, le Christ, et vous êtes tous frères. N'appelez personne ici-bas votre père, car vous n'avez qu'un seul Père qui est aux cieux. Que le plus grand parmi vous soit votre serviteur. — Ayant ainsi parlé, Jésus s'assit vis-à-vis du *Gazophylacium* [1] et il observait la manière dont le peuple y versait ses offrandes. Or plusieurs riches déposaient de grosses pièces d'argent. Il vit alors une pauvre veuve qui mit seulement deux petites pièces de cuivre, de la valeur d'un quart d'as. S'adressant à ses disciples, il dit : En vérité je vous l'affirme, cette pauvre veuve a plus versé dans le *Gazophylacium* que tous ceux qui l'ont précédée; car ceux-ci ont contribué de leur abondance, mais elle vient de donner tout ce qu'elle possède, et l'unique ressource qui lui restait. — Après avoir ainsi parlé, il sortit du Temple [2]. »

Prophétie de la ruine de Jérusalem.

19. Jésus ne devait plus franchir l'enceinte des Parvis sacrés. Son ministère public avait commencé par une visite au Temple; une dernière visite au Temple le terminait. C'est pour cela, sans doute, que les rationalistes disent aujourd'hui : « Jésus aimait peu le Temple [3]! » Telle est la formule qui résume pour eux, avec une rigoureuse fidélité, tout le récit évangélique, et quand le Sauveur fait un éloge si touchant de la pauvre veuve qui dépose l'obole de son indigence dans le *Gazophylacium*, les rationalistes s'écrient, toujours avec le même bonheur d'interprétation : « Les pratiques des dévots l'avaient pour mortel ennemi [4]! » Pendant que le divin Maître descendait, pour la dernière fois, les degrés de la montagne sainte, « ses disciples lui montraient, continue l'Évangile, la magnificence des constructions. Que de pierres précieuses! quelle richesse

[1] Les troncs placés dans les parvis du Temple pour recevoir les offrandes, étaient au nombre de treize, et avaient chacun sa destination particulière. Le *Gazophylacium*, dont il est ici question, était vraisemblablement destiné à recevoir les offrandes volontaires pour les sacrifices publics de la Pâque.
[2] Matth., XXIII, 1-12; Marc, XII, 38-44; Luc, XX, 45 ad ultim., XXI, 1-4.
[3] *Vie de Jésus*, pag. 214. — [4] Ibid., pag. 224.

d'ornements! disaient-ils. — Maître, reprit l'un d'entre eux, voyez quels blocs énormes et quelle architecture! — Jésus leur répondit en ces termes : Vous admirez ces constructions superbes et tous ces bâtiments. En vérité, je vous le dis, les jours viendront où il n'y restera pas une seule pierre qui ne soit renversée! — Puis, étant arrivé sur la montagne des Oliviers, il s'assit en face du Temple. Pierre, Jacques, Jean et André l'interrogèrent à l'écart : Maître, lui demandèrent-ils, dites-nous quand cette ruine arrivera, et quels en seront les signes précurseurs? — Jésus répondit : Vous entendrez le bruit des combattants, le tumulte des séditions, le fracas des armes. Ne vous troublez point alors. Il faut d'abord que toutes ces choses arrivent, mais ce ne sera pas encore la fin. On verra se lever nation contre nation, et royaume contre royaume; des tremblements de terre, la peste, la famine, partout la terreur et de sinistres présages! Tout cela marquera le début des douleurs. Auparavant, ils jetteront sur vous leurs mains, et vous persécuteront, vous traînant dans leurs prisons et leurs synagogues. Ils vous traduiront à leurs tribunaux; vous serez flagellés; on vous fera comparaître devant les gouverneurs et les rois, en haine de mon nom, et parce que vous me rendrez témoignage. Retenez ceci dans vos cœurs. Alors qu'ils vous traîneront devant les tribunaux, ne vous préoccupez point de ce que vous aurez à répondre. Vous parlerez selon qu'il vous sera inspiré sur-le-champ; car je vous donnerai moi-même une éloquence et une sagesse auxquelles tous vos adversaires ne pourront ni résister, ni opposer de contradiction. Ce ne sera point vous qui parlerez, mais l'Esprit-Saint. Cependant, le frère trahira son frère, et le père son fils; les fils s'élèveront contre leurs parents et les mettront à mort. Pères, frères, parents, amis, tous vous trahiront, vous accableront d'outrages et vous livreront au supplice. Vous serez pour tous un objet de haine, à cause de mon nom. En ces jours beaucoup failliront; la trahison et la haine seront réciproques. Des faux prophètes s'élèveront, séduisant les multitudes, et dans cette effusion d'iniquité, la charité d'un grand nombre sera refroidie. Cependant, pas un cheveu de votre tête ne sera perdu; et celui qui persévérera jusqu'à la fin sera sauvé. Vous

posséderez donc vos âmes dans la patience; et lorsque vous aurez vu Jérusalem investie par une armée, sachez que sa ruine est proche. Quand « l'abomination de la désolation, » prédite par le prophète Daniel [1], aura envahi le Lieu saint (que celui qui lit comprenne), alors que ceux qui seront en Judée s'enfuient dans les montagnes; que les habitants quittent ce pays, et que ceux des régions étrangères ne cherchent point à y entrer! Car ces jours seront ceux de la vengeance, et toutes les paroles des prophètes seront accomplies. Malheur aux femmes déjà mères, et à celles qui seront sur le point d'enfanter, en ces jours! Priez pour que votre fuite n'arrive point en hiver, ni un jour de sabbat! Les horreurs de ces jours seront telles qu'il n'y en eut et n'y en aura jamais de semblables. Terrible sera la détresse de cette terre, et la vengeance contre ce peuple! Ils tomberont sous le tranchant du glaive; ils seront emmenés captifs parmi les nations; Jérusalem sera écrasée sous le talon des Gentils, jusqu'à ce que l'ère des nations soit révolue. Si le Seigneur n'avait abrégé ces jours, nul n'aurait survécu au désastre; mais Dieu les a abrégés en faveur de ses élus [2]. »

Authenticité de la prophétie évangélique.

20. Le miracle de la prophétie éclate, avec le bruit de la foudre et la lueur de l'éclair, dans ce discours évangélique. Josèphe décrira plus tard les soulèvements de la Palestine, de la Syrie, de l'Orient tout entier, à l'approche des armées de Vespasien et de Titus. Il décrira les horreurs de la peste, de la famine, et les tremblements de terre qui engloutiront des cités de trente mille âmes. Il notera les voix sinistres qui, pendant sept années, redisaient : « Malheur au Temple! Malheur à Jérusalem! » Il racontera les scènes de carnage dont le Lieu saint sera le théâtre, quand les cadavres des Juifs, massacrés par les « Zélotes, » rempliront le sanctuaire de Jéhovah. « L'abomination de la désolation » sera telle, « que si les Romains eussent différé de punir tant d'horreurs, Jérusalem aurait dû périr par un déluge nouveau, ou par une pluie de feu, comme Sodome et Gomorrhe. » Ce sont les paroles mêmes de Josèphe. Il

[1] Dan., IX, 27. — [2] Matth., XXIV, 1-22; Marc, XI, 1-20; Luc, XXI, 5-24.

ne nous laissera ignorer aucun détail de ce siége fameux. Le mur de circonvallation, prédit par le Sauveur, sera élevé par les soldats romains, avec une énergie et une persévérance incroyables. On verra de malheureuses mères égorger leur enfant à la mamelle, le faire rôtir, et dévorer le fruit de leurs entrailles! Au jour où le vainqueur entrera dans la ville, onze cent mille Juifs seront passés au fil de l'épée. On promènera le soc de la charrue sur les décombres fumants de Jérusalem. Les fils de Jacob seront dispersés parmi les nations, et la Cité sainte sera foulée aux pieds par les Gentils. Vainement le rationalisme voudrait déchirer, du livre de l'Évangile, cette page prophétique. « On l'a, dit-il, ajoutée après coup [1]. » Voilà pourquoi, sans doute, Eusèbe raconte, « qu'à l'approche de Titus et de ses légions, tous les chrétiens habitant la Palestine, guidés par l'oracle divin, abandonnèrent en masse ce pays, et se réfugièrent au delà du Jourdain, dans les montagnes de Galaad [2]. » Il y a, d'ailleurs, dans cette prophétie, des traits qu'une main apocryphe était impuissante à ajouter. Qui donc aurait pu écrire, après la ruine de Jérusalem par Titus, que les Juifs ne reconstitueraient jamais leur nationalité sur le sol de leur patrie; qu'ils resteraient dispersés parmi tous les peuples; et que la cité de David « serait écrasée sous le talon [3] des races étrangères jusqu'à ce que l'ère des nations soit révolue [4]? » Il en est ainsi pourtant. Le talon des fils de Mahomet écrase aujourd'hui Jérusalem; cent autres vainqueurs ont précédé les tyrans actuels, et leur succéderont peut-être. Jamais les Juifs ne sont rentrés ni ne rentreront en maîtres sur la terre de leurs aïeux!

21. La ruine de Jérusalem et du Temple, l'extinction de la nationalité juive, si clairement prédites par le Sauveur, étaient en con- La fin du monde.

[1] *Vie de Jésus*, Introd., pag. XVII et XXXIX. — [2] Euseb., *Hist. eccles.*, lib. III, cap. V; *Patrol. græc.*, tom. XX, col. 222. — [3] C'est la traduction littérale du *calcabitur* de la Vulgate.

[4] C'est-à-dire « jusqu'à la fin du monde. » Ainsi, d'après la prophétie divine de Jésus-Christ, les Juifs ne rentreront jamais dans la possession de leur ville et de leur temple. « Nous affirmons en toute assurance, disait Origène, qu'ils ne seront jamais rétablis : » *Confidenter dicimus eos nunquam esse restituendos.* (Orig., *contra Celsum.*)

tradiction formelle avec l'idée que les apôtres eux-mêmes se formaient alors de l'empire du Messie. Dans la pensée du peuple hébreu, la Cité sainte et le Temple de Jéhovah devaient durer autant que le monde, et devenir le centre du royaume immortel fondé par le Christ, fils de David. Chaque nationalité a rêvé pour elle-même la perpétuité de la durée. Malgré l'inconstance et la mobilité des choses humaines, ce préjugé est aussi vivant chez nous qu'il put l'être jadis à Thèbes, à Ninive ou à Carthage. Mais chez les Juifs, il n'était pas seulement un sentiment d'orgueil patriotique, il constituait une religion véritable. Aussi, Pierre et les trois apôtres ne comprennent plus comment le royaume du Christ pourra jamais s'établir, dès que Jésus leur annonce la prochaine ruine du Temple, de la ville de David et de la nationalité hébraïque. « Seigneur, demandent-ils, quel sera donc le signe précurseur de votre avénement et de la consommation du siècle? — Jésus leur répondit : Prenez garde que nul ne vous séduise. Plusieurs se présenteront en mon nom, et diront : Je suis le Christ! Car il s'élèvera de faux christs et de faux prophètes, qui égareront les multitudes. Ils feront des miracles et des prodiges si étonnants, que les élus eux-mêmes, s'il était possible, en seraient ébranlés. Ne les suivez point, mais soyez en garde, vous rappelant que, d'avance, je vous ai annoncé toutes ces choses. Si donc ils vous disent : « Le Christ est au désert! » N'y allez point. « Le voilà qui vient d'entrer dans cette maison! » N'en croyez rien. Comme l'éclair déchire la nue à l'Orient, et apparaît soudain à l'Occident, ainsi il en sera de l'avénement du Fils de l'homme. Auparavant, il y aura des signes dans le soleil, la lune et les étoiles, et, sur la terre, une angoisse terrible des nations, comme un fracas de mer grondante et de flots agités. Les hommes sècheront de frayeur, dans l'attente de la catastrophe qui menacera tout l'univers. Aussitôt après les horreurs de ces jours, le soleil sera obscurci, la lune ne versera plus sa clarté, les étoiles du firmament seront défaillantes, et les puissances des cieux s'ébranleront. Alors apparaîtra l'étendard du Fils de l'homme, dans la nue, et toutes les tribus de la terre pleureront. Elles verront le Fils de l'homme venir sur les nuées du ciel, avec une grande

puissance et une grande majesté. Il enverra ses anges; au son de la trompette et avec un cri formidable, ils assembleront les élus, des quatre vents, du sommet des cieux jusqu'à leurs dernières profondeurs. Or, quand les signes précurseurs se manifesteront, regardez en haut et levez la tête, parce que votre rédemption sera proche. — Ensuite, il leur fit cette comparaison : Voyez le figuier et les autres arbres, dit-il. Quand ses bourgeons se développent, que les feuilles commencent à éclore, et qu'on voit poindre le fruit, vous dites : La saison d'été va venir. De même, quand vous verrez advenir toutes ces choses, reconnaissez que le Christ est à vos portes, et que le royaume de Dieu s'avance. En vérité, je vous le dis, cette génération [1] ne passera point avant que toutes ces choses soient accomplies. Le ciel et la terre passeront, mais mes paroles ne passeront pas [2]. »

22. « Or, de ce jour et de cette heure, nul n'est informé, ni les anges dans le ciel, ni le Fils [3], mais le Père seul. Soyez donc sur vos gardes, veillez et priez, car vous ne savez quand viendra ce temps. Soyez attentifs; ne laissez point vos cœurs s'appesantir par l'excès des viandes et du vin, ni par les soucis de la vie, de peur que ce jour ne fonde sur vous à l'improviste. Car il tombera, comme un filet, sur tous ceux qui habiteront la terre. Encore une fois veillez, priant toujours. Rendez-vous dignes d'échapper à ces dé- Parabole des vierges.

[1] La race juive, qui ne doit se convertir, et, par conséquent, cesser d'être une race à part, qu'à la fin des temps et à la veille du jugement dernier, suivant la parole de saint Paul dans l'Épître aux Romains: « Je ne veux pas que vous ignoriez ce mystère qu'une portion d'Israël a été frappée d'aveuglement jusqu'à ce que la plénitude des Gentils soit entrée dans le bercail, et qu'ainsi tout Israël soit sauvé. » (*Rom.*, XI, 25, 26.)

[2] Matth., XXIV, 23-35; Marc, XIII, 21-31; Luc, XXI, 25-33.

[3] Le Fils de l'homme, en tant qu'homme, ne sait point, pour la révéler aux mortels, cette heure terrible. Comme Fils de Dieu, il la connaît, dans le secret inviolable où la Divinité veut la maintenir. C'est la pensée de saint Grégoire le Grand : *In naturâ quidem humanitatis novit diem et horam, non ex naturâ humanitatis novit; ideo scientiam, quam ex natura humana non habuit, in quâ cum angelis creatura fuit, hanc se cum angelis habere denegavit.* (Gregor., lib. VIII; *Epist.*, col. 42.) Cela ne décourage point les esprits inquiets et téméraires, qui, de siècle en siècle, se donnent la mission de prédire l'époque de la fin du monde et du jugement dernier.

sastres de l'avenir, et de comparaître sans crainte devant le Fils de l'homme. Il en sera de lui comme d'un père de famille, qui, sur le point d'entreprendre un lointain voyage, confie sa maison à ses serviteurs, et prescrit au portier la vigilance. Vous ignorez quand le maître reviendra, le soir, au milieu de la nuit, au chant du coq, ou le matin; veillez donc, afin qu'à son arrivée inattendue il ne vous trouve point endormis. Ce que je dis à vous, je le dis à tous : Veillez! Car le royaume des cieux sera semblable aux dix vierges, qui, les lampes à la main, vont au-devant de l'époux et de l'épouse [1]. Cinq d'entre elles étaient sages, et cinq étaient folles. Celles-ci ne prirent point, outre leurs lampes, une provision d'huile dans des vases séparés. Les sages au contraire eurent cette précaution. Or, l'époux ayant tardé à venir, toutes se laissèrent gagner par le sommeil, et s'endormirent profondément. Au milieu de la nuit, le cri se fit entendre : Voici l'époux qui vient! Allez à sa rencontre! Toutes les vierges se levèrent alors, et disposèrent leurs lampes. Les folles dirent aux sages : Donnez-nous de votre huile, parce que nos lampes s'éteignent. Allez plutôt vous pourvoir près des marchands, répondirent les sages, de peur que notre provision ne soit insuffisante pour vous et pour nous. Or, pendant qu'elles allèrent en acheter, l'époux arriva; celles qui étaient prêtes entrèrent avec lui dans la salle du festin, et la porte fut fermée. Les autres vierges revinrent enfin, disant : Seigneur, Seigneur, ouvrez-nous! Mais l'époux leur répondit : En vérité, je ne vous connais point. Veillez donc, puisque vous ne savez ni le jour ni l'heure [2]. »

Jugement dernier.

23. « Quand le Fils de l'homme, escorté de tous ses anges, viendra dans sa gloire, il prendra place sur le trône de sa majesté. Devant lui seront rassemblées toutes les nations; il séparera les uns d'avec les autres, comme le pasteur sépare les brebis d'avec les boucs. Il placera les brebis à sa droite, les boucs à sa gauche. Roi suprême, il dira à ceux qui seront à sa droite : Venez les bénis de mon Père, entrez en possession du royaume préparé pour vous,

[1] Voir, pour l'intelligence de cette parabole, les détails relatifs aux cérémonies du mariage chez les Juifs, tome IV de cette *Histoire*, pag. 414.

[2] Matth., XXIV, 36-39; XXV, 1-13; Marc, XIII, 32-37; Luc, XXI, 34-36.

dès l'origine du monde! Car j'ai eu faim et vous m'avez donné à manger; j'ai eu soif et vous m'avez donné à boire; j'étais voyageur, et vous m'avez recueilli; nu, et vous m'avez habillé; malade, et vous m'avez visité; en prison, et vous êtes venus à moi! Les justes lui diront alors : Seigneur, à quelle époque nous êtes-vous donc apparu, souffrant la faim, pour que nous vous ayons nourri; souffrant la soif, pour que nous vous ayons donné à boire; voyageur, pour que nous vous ayons recueilli; nu, pour que nous vous ayons habillé; malade, ou captif, pour que nous vous ayons visité? Et le roi répondra : En vérité, je vous le dis, chaque fois que vous avez traité de la sorte le plus petit d'entre mes frères, c'est à moi que vous avez rendu cet office. Puis il dira à ceux qui seront à gauche : Loin de moi, maudits! Allez au feu éternel, qui fut préparé pour le diable et pour ses anges. Car j'ai eu faim, et vous ne m'avez pas donné à manger; j'ai eu soif, et vous ne m'avez pas donné à boire; j'étais voyageur, et vous ne m'avez pas recueilli; nu, et vous ne m'avez pas habillé; malade et captif, et vous ne m'avez pas visité! Eux aussi, ils lui demanderont : Seigneur, quand donc nous avons-vous vu souffrant ou la faim ou la soif, voyageur, nu, malade ou captif, sans vous secourir? Mais il leur répondra : En vérité, je vous le dis, chaque fois que vous avez refusé votre assistance à l'un de ces plus petits, c'est à moi que vous l'avez refusée! Et ils s'en iront au supplice éternel, et les justes entreront dans l'éternelle vie [1]. »

Le livre de l'Évangile qui s'ouvre avant l'aurore des temps, dans les splendeurs de la génération du Verbe, se clôt, par delà tous les temps, dans l'éternité du supplice ou dans l'éternité du triomphe.

§ III. Mercredi saint.

Le figuier, maudit la veille, est complétement desséché.

24. Jésus ne rentra point à Jérusalem en ce jour. Il le passa sur la montagne des Oliviers. « Les disciples, dit l'Évangile, en retrouvant le figuier, maudit la veille, desséché jusqu'à la racine, étaient dans l'étonnement, et disaient entre eux : Comme il est devenu

[1] Matth., XXV, 31-46.

sec! — Pierre, se rappelant la parole de Jésus, lui dit : Maître, voilà le figuier que vous avez maudit; il est desséché! — Jésus prit la parole, et leur répondit en ces termes : Ayez foi en Dieu! En vérité, je vous le dis, si vous aviez la foi, sans incertitude ni hésitation, non-seulement vous auriez la puissance d'agir comme je l'ai fait sur ce figuier; mais vous diriez à cette montagne : Enlève-toi, va te jeter à la mer! et elle irait. Quiconque croit, sans hésitation, que tout ce qu'il a dit doit se faire, celui-là verra sa parole accomplie. C'est pourquoi, je vous le dis, quoi que ce soit que vous me demandiez, dans la prière, croyez que vous l'obtiendrez, et cela sera fait. Mais lorsque vous vous disposerez à prier, pardonnez d'abord à quiconque vous aura offensé, afin que votre Père, qui est aux cieux, vous remette aussi vos péchés. Car si vous ne pardonnez d'abord, votre Père céleste ne vous pardonnera pas lui-même vos offenses[1]. »

Tel est le langage de Jésus, deux jours avant sa mort. Il apprend à Pierre, le futur chef de l'Église et le gardien de la foi, la puissance infinie du trésor dont il aura entre les mains le dépôt sacré.

Le conciliabule du Sanhédrin. Judas Iscariote vend son maître.

25. « Cependant, continue l'Évangile, le jour solennel des Azymes, appelé la Pâque, était proche. Lors donc que Jésus eut terminé ces enseignements, il dit à ses disciples : Vous savez que la Pâque aura lieu dans deux jours, et que le Fils de l'homme sera livré pour être mis en croix. — En effet les princes des prêtres et les scribes cherchaient comment ils pourraient le faire mourir. Le conseil des Anciens fut réuni dans l'*atrium* du prince des prêtres, appelé Caïphe, et tous se concertaient pour s'emparer de lui par ruse, et le tuer; mais ils craignaient le peuple et disaient : Que ce ne soit point pendant la fête, de peur de soulever la multitude! — Or, Satan entra dans le cœur de Judas, celui qu'on surnommait Iscariote, l'un des douze. Il vint trouver les grands prêtres, leur offrant de livrer Jésus. Il s'entendit avec eux et avec les magistrats du Temple, sur la manière dont il le livrerait. Que voulez-vous me donner, leur dit-il, et je le mettrai entre vos mains? — A cette

[1] Matth., XXI, 20-23; Marc, XI, 19-26.

parole, ils furent pleins de joie, et convinrent de lui donner plus tard une somme, lui remettant d'abord trente deniers d'argent. Judas accepta l'engagement, et il cherchait une occasion favorable pour livrer son Maître à l'insu du peuple [1]. »

La haine du Sanhédrin ne cherche plus même à garder les formes de la justice. C'est par dol, *dolo;* c'est par la corruption, à l'insu du peuple, et, dès lors, contrairement à tous les principes de la législation mosaïque ; c'est par la trahison, la vénalité, dans l'ombre d'un conciliabule, où la terreur et le remords prématuré planent, comme des visions vengeresses, que se conclut le marché déicide. Un trait essentiellement juif, et qui n'a pas été suffisamment remarqué, c'est qu'on promet au traître une somme d'argent, une somme indéterminée, mais en rapport avec le service qu'il va rendre, et avec la joie que sa proposition excite dans l'assemblée : *Promiserunt ei pecuniam se daturos* [2]. Cependant on ne lui compte, à l'avance, que trente pièces d'argent : *Constituerunt ei triginta argenteos* [3], environ cinquante francs de notre monnaie. C'était à peine le prix d'un esclave hors d'âge. Jadis les frères de Joseph avaient touché la même somme. La haine n'empêchait pas les vieillards du Sanhédrin de calculer leurs intérêts ; ils spéculaient sur la cupidité du traître, et, à un double point de vue, ils crurent l'affaire bonne pour eux !

§ IV. Jeudi saint.

Préparation de la dernière Pâque. La *Parasceve.* Le Cénacle. Jésus lave les pieds des apôtres.

26. « Or, continue l'Évangile, le premier jour des Azymes, où la loi ordonne de tuer l'agneau pascal, était venu. Jésus dit à Pierre et à Jean : Allez nous préparer le festin de la Pâque. — Où voulez-vous que soient faits les préparatifs ? répondirent-ils. — Et il leur dit : Rendez-vous à la ville. En y entrant, vous rencontrerez un homme, portant une urne pleine d'eau. Suivez-le jusqu'à la maison où il entrera. Quelle que soit cette maison, dites au père de famille : Le Maître vous mande ces paroles : Mon temps est proche ;

[1] Matth., XXVI, 1-5, 14-16 ; Marc, XIV, 1-2, 10-11 ; Luc, XXII, 1-6.
[2] Marc, XIV, 11. — [3] Matth., XXVI, 11.

je vais célébrer chez vous la Pâque avec mes disciples. Où est la salle du festin ? Alors il vous montrera un grand cénacle, orné de tapis. C'est là que vous préparerez la Pâque. — Les disciples allèrent donc, vinrent à la ville, trouvèrent toutes choses comme il leur avait dit, et préparèrent l'agneau pascal. Or, le soir étant arrivé, Jésus s'y rendit avec les douze [1]. Sachant que l'heure était venue où il devait passer de ce monde à son Père, comme il avait aimé les siens qui étaient en ce monde, il les aima jusqu'à la fin. Quand la Cène pascale fut prête, lui, aux mains duquel le Père a tout remis, sorti de Dieu et sur le point de retourner à Dieu, quitta la table, déposa son manteau, se ceignit d'un linge, versa de l'eau dans un bassin, et commença à laver les pieds des disciples, les essuyant du linge qu'il portait à la ceinture. Il vint ainsi à Simon Pierre, qui s'écria : Seigneur, jamais vous ne me laverez les pieds ! — Jésus lui répondit : Si je ne te purifie, tu n'auras point de part avec moi. — Pierre reprit : Seigneur, non-seulement mes pieds, mais les mains et la tête ! — Celui qui est déjà purifié, dit Jésus, n'a besoin que de se laver les pieds, pour être entièrement pur. Or vous êtes purs, mais non pas tous ! — Il connaissait celui qui devait le livrer ; c'est pourquoi il dit : Vous n'êtes pas tous purs. — Après donc qu'il leur eut lavé les pieds, il se mit à table et leur dit : Comprenez-vous ce que je viens de faire ? Vous m'appelez Maître et Seigneur, et vous dites bien, car je le suis. Si donc Moi, le Seigneur, le Maître, je vous ai lavé les pieds, vous devez agir de même entre vous. Car je vous ai donné l'exemple, afin que vous fassiez comme j'ai fait à votre égard. En vérité, en vérité, je vous le dis, le serviteur n'est pas plus grand que le maître, ni l'apôtre plus grand que celui qui l'a envoyé. Si vous savez ces choses et les pratiquez, vous serez heureux [2] ! »

La Cène pascale, chez les Juifs, commençait au lever des étoiles, le quatorzième jour du mois de nisan, en souvenir du dernier repas pris sur la terre de la captivité, par les enfants de Jacob, dans la nuit où l'ange du Seigneur « passa » (*Phase*, *Pascha*, « Passage »)

[1] Matth., XXVI, 17-19 ; Marc, XIV, 12-16 ; Luc, XXII, 7-13. — [2] Joan., XIII, 1-17.

sur les maisons des Égyptiens, depuis le palais du Pharaon jusqu'à la chaumière de l'esclave, frappant de mort tous les premiers-nés. Le jour qui la précédait portait le nom de *Parasceve*, « Préparation » ou de *Premier jour des Azymes*, parce qu'on devait préparer l'agneau pascal et les pains sans levain (*Azymes*), dont la manducation était seule permise durant la solennité. Le quatorzième du mois de nisan tombait cette année un vendredi, et, d'après la manière hébraïque de compter les jours, d'un coucher de soleil à l'autre, c'était le vendredi soir que les Juifs devaient manger la victime sainte. Mais le divin Maître « savait qu'il allait quitter ce monde pour retourner à son Père. » Le vendredi soir, quand le peuple déicide s'assoiera au banquet national, le grand sacrifice sera consommé; l'agneau de Dieu aura été mis à mort, pour effacer les péchés du monde. Voilà pourquoi Notre-Seigneur anticipe d'un jour la célébration de la Pâque. Pierre et Jean disent de sa part à l'hôte qui doit prêter sa demeure : « Mon temps est proche; je vais célébrer chez vous la Pâque avec mes disciples. » Pierre et Jean, la Foi et l'Amour, le Moïse et l'Aaron du Testament Nouveau, vont mettre fin, par une immolation suprême, aux sacrifices figuratifs du Testament Ancien. Une dernière fois, la loi mosaïque va donner l'hospitalité au Verbe fait chair. Toutes les demeures de Jérusalem étaient à la disposition des pèlerins, pendant les jours de la solennité pascale. Le banquet commémoratif devait être pris en commun par chaque famille, ou par chaque groupe de parents et d'amis, au nombre d'au moins dix personnes, et dans l'intérieur d'une maison. Chaque groupe pouvait s'établir partout où il y avait de la place; les habitants de la ville fournissaient la salle du festin. L'hôte ne pouvait recevoir, en dédommagement, que la peau de l'agneau pascal. Le rationalisme moderne, dans son ignorance des coutumes juives, suppose ici fort inutilement tout un système de supercherie, employé par Jésus pour agir sur l'imagination des apôtres. Cette manière évangélique de préparer un logement serait impraticable chez nous. Mais à Jérusalem, et dans la circonstance, elle n'avait rien d'extraordinaire : c'est encore là un des traits d'authenticité du livre divin. Ce qu'il faut admirer ici, c'est l'amour

d'un Dieu, qui s'abaisse jusqu'à laver les pieds des hommes qu'il vient sauver. Chez les Juifs, c'étaient les esclaves qui lavaient les pieds des convives; mais « Jésus veut prendre la forme d'un esclave! » Dans son étonnement Pierre, le chef futur de l'Église, refuse un tel honneur. « Seigneur, s'écrie-t-il, jamais je ne souffrirai que vous me laviez les pieds! » Il ne sait pas encore quelle pureté immaculée exige la manducation de l'Agneau eucharistique. Il ne sait pas que Dieu doit d'abord purifier le cœur où Dieu doit descendre. Jésus le lui apprend; et il ajoute : « Je vous ai donné l'exemple, afin que vous fassiez aux autres ce que j'ai fait pour vous! » Depuis cette heure, les ministres de Jésus-Christ lavent les pieds de tous les pécheurs, avant de les admettre au banquet de l'Agneau.

La Cène pascale selon le rituel judaïque.

27. « Jésus s'étant mis à table, continue l'Évangile, les douze y prirent place avec lui. Il leur dit alors : J'ai désiré d'un immense désir manger cette Pâque avec vous, avant ma passion! Car, je vous le dis, je ne la mangerai plus, jusqu'à ce qu'elle soit accomplie dans le royaume de Dieu. — Prenant alors la coupe, il rendit grâces et dit : Prenez et partagez entre vous; car, je vous le dis, je ne boirai plus de ce fruit de la vigne, jusqu'au jour où je le boirai avec vous, sous une forme nouvelle, dans le royaume de mon Père[1]. »

La première Pâque, sur la terre d'Égypte, avait été célébrée debout, les reins ceints et le bâton à la main. Mais en posant le pied sur la Terre promise, Israël avait cessé d'être voyageur. Dès lors, ce fut assis qu'il mangea le festin royal de la Pâque, et, quand l'usage du *triclinium* ou des divans se fut introduit, on s'en servit pour cette circonstance. Telle fut donc l'attitude de Notre-Seigneur en cette nuit solennelle. Étendu sur un *triclinium*, le bras gauche sur un coussin, il avait à sa droite saint Jean, le disciple bien-aimé, et à sa gauche saint Pierre[2]. Les douze Apôtres étaient en

[1] Luc, XXII, 14-18.

[2] « Pierre et Jean étaient donc également près du Sauveur. Le premier toutefois avait la place d'honneur, comme toujours. Car, en ce cas, la première place, chez les Hébreux, était à gauche, c'est-à-dire à la tête de l'hôte

demi-cercle autour de lui. L'autre côté de la table, ou l'hémicycle, restait libre pour ceux qui servaient.

Lorsque les Juifs mangeaient la Pâque, le maître de la maison se levait, prenait de la main droite une coupe pleine de vin rouge, souvenir du sang égyptien versé au jour de la délivrance, et prononçait la bénédiction en ces termes : « Ceci est le signe de notre liberté, et le mémorial de la sortie d'Égypte. Béni soit le Seigneur, qui a créé le fruit de la vigne! » Puis, il buvait du vin contenu dans la coupe, et la passait ensuite aux autres convives. Ce premier acte du festin pascal s'appelait, chez les Juifs, *Eulogie :* « Bénédiction; » de même que l'Agneau sacramentel portait le nom d'*Eucharistie :* « Action de grâces; » nous retrouverons ces deux expressions dans la langue de l'Église. Quand le divin Maître « prenant la coupe, et rendant grâces, » la donne aux apôtres, il accomplit le rite officiel de l'Eulogie [1]. Mais il ne porte point les lèvres au breuvage mosaïque, et, changeant la formule ordinaire, il annonce la fin de l'ancienne loi et l'avénement de la nouvelle : « En vérité, je vous le dis, je ne boirai plus de ce fruit de la vigne, jusqu'au jour où je le boirai avec vous, sous une forme nouvelle, dans le royaume de Dieu. » Après l'eulogie de la coupe, le président du festin pascal prenait, suivant le précepte de la loi, les lai-

qui occupait le milieu de la table. Jean, toutefois, était mieux placé pour parler au divin Maître. Les peintres ont abusé de l'expression de l'apôtre saint Jean, quand il dit « qu'il reposait sur la poitrine de Jésus; » locution orientale pour désigner qu'il était couché près de la poitrine du Sauveur. Les peintres donc placent le disciple de l'amour sur le sein de Notre-Seigneur, en sorte que Jésus n'aurait pu ni respirer, ni se remuer, tandis qu'il est certain que le Christ et ses Apôtres étaient tous couchés de la même manière, et que la main droite restait toujours libre. » Sepp, *Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, tom. II, pag. 349.)

[1] Nous rappelons ici pour mémoire, et afin de mieux constater l'inintelligence ou la mauvaise foi du rationalisme, les odieuses paroles qu'on a déjà lues : « Les repas étaient devenus, pour la communauté naissante, pour la troupe joyeuse et vagabonde, un des moments les plus doux. Quand Jésus fut mort, la forme sous laquelle il apparaissait au pieux souvenir de ses disciples était celle d'un banquet mystique. Il est probable que c'était là une des habitudes de sa vie, et qu'à ce moment il était particulièrement aimable et attendri. » (*Vie de Jésus*, pag. 167, 302-303.)

tues sauvages, qu'il trempait dans du vinaigre, et les tenant élevées de la main droite, il disait : « Nous mangeons ces herbes amères en souvenir de l'amertume dont l'Égypte remplit la vie des Israélites, nos aïeux ! » Il mangeait alors gros comme une olive, dit le Talmud, de cet âpre aliment, et tous les convives l'imitaient. On apportait ensuite une nouvelle coupe de vin, deux pains azymes et l'agneau pascal. Le président du repas prenait l'un des pains de la main droite [1], et disait : « Nous mangeons ce pain sans levain, en souvenir de ce que nos pères en Égypte, au jour de leur délivrance, n'eurent pas le temps de laisser fermenter la pâte. Louons donc Jéhovah, Dieu d'Israël! Dites *Alleluia!* Esclaves, bénissez le Seigneur! » Les assistants récitaient alors le psaume : *In exitu Israel de Ægypto.* Le président partageait le second pain en autant de morceaux qu'il y avait de convives, et le bénissait en disant : « Tel fut le pain de misère qu'ont mangé nos aïeux en Égypte. Que celui qui a faim vienne et mange; que l'indigent s'approche et fasse la Pâque! Béni soit Jéhovah qui produit le pain de la terre! » Les convives répondaient : « *Amen.* » Le président prenait chaque morceau, l'enveloppait de laitues sauvages, et le trempait dans un ragoût spécial, nommé *Charoseth*, sorte de pudding composé d'amandes cuites dans le vin, avec des figues, des noix, du jus de citron et des olives. « Béni soit, disait-il, Jéhovah, Dieu de nos pères, qui nous a sanctifiés par ses préceptes, et nous a commandé de manger le pain azyme avec des herbes amères! » Chaque convive prenait alors un de ces morceaux, ou le recevait directement de la main du chef de famille, qui servait ensuite l'agneau pascal. Avant de le partager, il prononçait la formule de l'Eucharistie judaïque, en ces termes : « Soyez béni, Jéhovah, Dieu de nos pères, parce que vous nous avez sanctifiés par votre loi, et nous avez ordonné de manger l'agneau pascal. Ceci est la Pâque que nous mangeons, en souvenir de ce que l'Ange exterminateur passa, sans les frapper, devant les maisons de nos aïeux, sur la terre d'Égypte! »

[1] Ce fut ce pain, symbole de la délivrance, sur lequel Jésus prononça les paroles eucharistiques : « Ceci est mon corps. »

Après la manducation de l'agneau pascal, le chef de famille offrait aux convives une troisième coupe de vin, puis on récitait l'hymne de l'action de grâces, composée des Psaumes CXV et CXVIII [1]. Tous ces détails du cérémonial juif forment au récit évangélique un cadre d'authenticité qui nous dispensera de plus amples commentaires. Au vin de la délivrance et au pain de l'amertume, Jésus va substituer « le pain des Anges, et le vin qui fait germer les vierges. »

28. « Comme ils commençaient le repas, dit le texte sacré, Jésus prit le pain, rendit grâces, le bénit, le rompit, et le donna à ses disciples : Prenez, dit-il, et mangez. Ceci est mon corps, qui est donné pour vous. Faites cela en mémoire de moi. — Semblablement, après le repas, il prit le calice, rendit grâces et le leur donna en disant : Prenez et buvez-en tous. Ceci est mon sang, le sang du Testament nouveau, qui, pour vous et pour plusieurs, sera répandu pour la rémission des péchés [2]. » Institution de l'Eucharistie.

Ceci est mon corps. Ceci est mon sang : non point la figure, l'image, le mémorial, le signe; mais la réalité vraie du « corps qui est donné pour vous, du sang qui sera versé » jusqu'à la dernière goutte. Le passage du Seigneur en Égypte était figuré par l'agneau pascal. Le passage de Jésus-Christ, Fils de Dieu, sur la terre, est éternisé dans le pain qui devient son corps, dans le vin qui devient son sang. Le Testament nouveau commence par ce legs immortel. De l'ancienne Pâque, du sang de l'agneau qui préserva les maisons d'Israël en Égypte, du pain de l'indigence, du vin des captifs, il ne reste plus qu'un souvenir. Le sacrifice universel est établi; tous devront manger la chair adorable et le sang divin, qui sont offerts « pour la rémission des péchés. » Le sacerdoce nouveau est constitué à côté du nouveau sacrifice : « Faites ceci en mémoire de moi ; » et le Testament de l'amour de Dieu pour le monde est scellé dans l'institution de l'Eucharistie chrétienne !

[1] *Credidi propter quod locutus sum.* (Psalm., CXV.) *Beati immaculati in via* (Psalm., CXVIII. Voir pour tous les détails de la cène Pascale : Pezron, *Hist. évangél.*, tom. II, pag. 229-240; Sepp, *Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, t. II, pag. 348-360.) — [2] Matth., XXVI, 26-28; Marc, XIV, 22-24; Luc, XXII, 19-20.

Jésus révèle aux apôtres la trahison de Judas et désigne le traître à saint Pierre et à saint Jean.

29. « En ce moment, continue l'Évangile, Jésus manifesta l'émotion de son cœur, et dit : Je connais ceux que j'ai choisis; mais il faut que la parole de l'Écriture s'accomplisse : « L'homme qui mange mon pain lèvera contre moi le talon [1]. » Voici en effet que la main du traître est à cette table. En vérité, je vous le dis, l'un de vous, l'un des douze, qui porte avec moi la main à ce plat [2], me doit trahir. Quant au Fils de l'homme, il s'en va, selon qu'il a été écrit de lui. Mais, malheur à celui par qui le Fils de l'homme sera livré ! Il eût été heureux pour celui-là de ne point naître ! — Les Apôtres furent consternés. Chacun se mit à dire : Est-ce moi, Seigneur? — Et ils cherchaient entre eux qui ce pouvait être. Or, le disciple que Jésus aimait était couché à table, près de la poitrine de Jésus. Simon Pierre lui fit signe de demander qui ce serait. Le disciple, se penchant donc sur le cœur de Jésus, lui dit à voix basse : Seigneur, qui est-ce ? — Jésus répondit : C'est celui à qui je vais donner le morceau de pain trempé [3].— Or Judas, le traître, demandait en ce moment : Est-ce moi, Rabbi ?—Jésus répondit, de manière à n'être entendu que de Jean : Tu l'as dit ! — Puis, prenant un morceau de pain trempé, il le donna à Judas Iscariote, fils de Simon. Avec cette bouchée amère, Satan entra en lui. Jésus lui dit à haute voix : Ce que tu as à faire, fais-le promptement. —Les autres convives ne surent point ce que signifiait cette parole. Quelques-uns pensaient que, comme Judas était chargé de la bourse, Jésus voulait lui dire : Achète promptement ce qui nous est nécessaire pour le temps de la fête [4]; ou bien : Vois à t'occu-

[1] *Psalm.*, XL, 10.

[2] Cette parole fut prononcée au moment où chaque convive portait la main au plat pour prendre le morceau de pain trempé dans le *Charoseth*.

[3] Toutes les mains s'étaient retirées du plat sacramentel, quand Jésus avait annoncé la trahison de l'un des douze. Voilà pourquoi le divin Maître dut en faire lui-même la distribution.

[4] On sait que les Juifs n'achetaient et ne vendaient jamais rien le jour du sabbat, ni les jours de fête. Chacun avait donc le soin de s'approvisionner à l'avance de toutes les choses nécessaires à la vie. « La veille de la Pâque, dit le Dr Sepp, les boutiques des marchands restaient ouvertes toute la nuit. Quant aux pauvres, ils demandaient aux pèlerins et aux étrangers compatissants quelque aumône, afin de subvenir pour eux aux frais du sacrifice pascal. »

per des pauvres. — Judas, prenant donc le morceau de pain, sortit aussitôt. Il était nuit[1]. »

30. « Après le départ de Judas, Jésus dit : Maintenant le Fils de l'homme a été glorifié et Dieu l'a été en lui. Si Dieu a été glorifié en lui, à son tour il fera éclater sa gloire. Bientôt il manifestera la gloire du Fils de l'homme[2]. » — Les Apôtres comprirent cette parole dans le sens de l'avénement immédiat du règne de Jésus-Christ. « Qui sera le plus grand, sous la royauté nouvelle? se demandaient-ils entre eux. » — Jésus va leur répondre, et, tout en confirmant une seconde fois la nomination précédemment faite[3], du chef futur de l'Église, il leur rappelle les conditions de l'autorité chrétienne. « Les rois des nations, dit-il, les traitent avec empire ; ceux qui ont l'autorité se font donner des titres flatteurs. Qu'il n'en soit point ainsi parmi vous. Que celui qui est le plus grand devienne comme le moindre; et celui qui gouverne comme celui qui sert. En effet, quel est le plus grand, de celui qui préside au festin, ou du serviteur? N'est-ce pas le président du festin? Or, moi qui préside à cette table, au milieu de vous, je me suis fait votre serviteur. Pour vous, qui êtes demeurés avec moi dans mes épreuves, je vous prépare, comme mon Père l'a fait pour moi-même, un royaume, afin que vous mangiez et buviez à la table de ma royauté, et qu'assis sur des trônes, vous jugiez les douze tribus d'Israël. — Puis, s'adressant à Pierre, le Seigneur lui dit : Simon, Simon! Voici que Satan a obtenu le pouvoir de vous cribler tous, comme on crible le froment. Mais j'ai prié pour toi, afin que ta foi ne défaille point. Un jour donc, quand tu seras relevé, affermis tes frères. » — Telle est l'institution de la chaire de saint Pierre, gardienne d'une foi indéfectible, au-dessus des siéges de l'épiscopat, du haut desquels les successeurs des apôtres jugent toutes les nations du monde. « Mes petits enfants, continua Jésus, je n'ai plus que quelques instants à demeurer avec vous! Vous me chercherez, et, comme je l'ai dit aux Juifs, « Je vais là où vous ne pouvez venir. » Je vous

Confirmation de la primauté donnée à St Pierre.

[1] Matth., XXVI, 21-25; Marc, XIV, 18-21; Luc, XXII, 21-23; Joan., XIII, 21-30. — [2] Joan., XIII, 31, 32. — [3] Cf. chap. VII de cette *Histoire*, nos 25 et 26.

donne un commandement nouveau. Aimez-vous les uns les autres! Comme je vous ai aimés moi-même, aimez-vous. A ce signe de votre charité mutuelle, tous reconnaîtront que vous êtes mes disciples [1]. »

Prédiction de la chute de St Pierre. Promesse d'envoyer l'Esprit-Saint aux apôtres.

31. « Simon Pierre lui dit : Seigneur, où allez-vous donc? — Jésus répondit : Je vais où tu ne peux en ce moment me suivre; mais tu me suivras plus tard [2]. — Pourquoi, dit Pierre, ne puis-je vous suivre dès maintenant? — Alors Jésus leur dit : Cette nuit même, je serai, pour vous tous, un sujet de scandale et de chute car il est écrit : « Je frapperai le Pasteur, et les brebis du troupeau seront dispersées [3]. » Mais, après ma résurrection, je vous précéderai en Galilée. — Pierre s'écria : Quand même tous se scandaliseraient de vous, moi jamais! Je donnerai mon sang pour vous! Seigneur, je suis prêt à marcher, avec vous, à la prison et à la mort! — Jésus lui répondit : Tu verserais ton sang pour moi? Pierre, en vérité, en vérité, je te le dis : Cette nuit même, avant le second chant du coq, tu m'auras renié trois fois! — Mais Pierre redoublait ses serments, et disait : Quand il me faudrait mourir avec vous, je ne vous renierai jamais! — Tous les disciples tinrent le même langage. Jésus leur dit : A l'époque où je vous ai envoyés sans bourse, ni sac de voyage, ni double chaussure, avez-vous manqué de quoi que ce soit? — De rien, répondirent-ils. — Jésus dit alors : L'heure est venue où celui qui a un sac de voyage, doit se munir aussi d'une bourse : et celui qui n'en a point fera bien de vendre jusqu'à sa tunique elle-même, pour acheter une épée. Je vous parle ainsi, parce que la prophétie écrite de moi, va s'accomplir : « Il a été mis au rang des scélérats [4]. » J'approche de ma fin. — Les apôtres comprirent alors qu'une lutte terrible était sur le point de s'engager. « Seigneur, s'écrièrent-ils, voici deux glaives! — C'est assez, répondit-il [5]. » — Les deux glaives du pouvoir spirituel et du pouvoir temporel ont en effet suffi, dans la main de

[1] Luc, XXII, 24-32; Joan., XIII, 33-35. — [2] Comme son divin Maître, saint Pierre devait mourir par le supplice de la croix. — [3] Zachar., XIII, 7. — [4] Isa., LIII, 12. — [5] Matth., XXVI, 31-35; Marc, XIV, 27-31; Luc, XXII, 33-38; Joan., XIII, 36-38.

l'Église, à la conquête du monde. Mais ils ne devaient être employés, ni l'un ni l'autre, à la façon des conquérants humains. Jésus réprime la belliqueuse ardeur des apôtres. « Que votre cœur ne se trouble point, dit-il. Vous croyez en Dieu, croyez aussi en moi. Dans la maison de mon Père, il y a plusieurs étages. Je vais vous y préparer une place. Ensuite je reviendrai, et je vous prendrai avec moi, afin que là où je suis, vous soyez aussi vous-mêmes. Or vous savez où je vais, et vous connaissez la voie à prendre. — Thomas lui dit : Seigneur, nous ne savons pas où vous allez; comment donc pouvons-nous connaître la voie à suivre? — Jésus lui répondit : Je suis la voie, la vérité et la vie. Nul ne vient au Père que par moi. Si vous m'eussiez bien connu, vous auriez aussi connu mon Père; vous l'avez vu déjà, et vous le connaîtrez bientôt. — Seigneur, demanda Philippe, faites-nous voir le Père, et cela nous suffit! — Depuis si longtemps je suis avec vous, répondit Jésus, et vous ne me connaissez pas encore! Philippe, celui qui me voit, voit aussi le Père. Comment donc peux-tu dire : Montrez-nous le Père? Ne croyez-vous donc pas que je suis dans le Père, et que le Père est en moi? Le Père, demeurant en moi, fait les œuvres dont vous avez été témoins. Croyez aux œuvres que vous avez vues. En vérité, en vérité, je vous le dis, quiconque croit en moi accomplira toutes les œuvres que je fais, et de plus grandes encore; parce que, retourné à mon Père, je ferai tout ce que vous demanderez en mon nom. Vous m'aimez, gardez donc mes commandements. Pour moi, je prierai le Père, et il vous enverra l'autre *Paraclet*[1] (Consolateur), qui demeurera à jamais avec vous, l'Esprit de vérité que le monde ne peut recevoir, parce qu'il ne le voit et ne le connaît point. Mais vous le connaîtrez, car il demeurera avec vous, il sera en vous. Je ne vous laisserai point orphelins, je reviendrai à vous. Encore un peu de temps et le monde ne me verra plus, mais vous me verrez; vous vivrez de ma propre vie, et, ce jour-là, vous connaîtrez que je suis dans le Père, vous en moi, et moi en vous! — Seigneur,

[1] *Alium Paraclitum.* Voilà la troisième personne de la Trinité divine, qui doit, avec le Père et le Fils, achever l'œuvre de la Rédemption du monde.

demanda Thadée surnommé Jude, que signifie cette parole que vous vous manifesterez à nous, mais non au monde? » — Les apôtres attendaient toujours le règne du Christ, dans la splendeur et la gloire d'une manifestation toute-puissante, qui courberait le monde sous le sceptre de Jésus. Tel est le sens de l'interrogation de Thadée. Mais le monde doit rester libre d'accepter ou de refuser le bienfait de la rédemption; de suivre le Sauveur, ou de le crucifier. Voilà pourquoi le divin Maître répond : « Quiconque m'aime, gardera ma parole; et mon Père l'aimera, et nous viendrons à lui, et nous ferons en lui notre demeure. Mais celui qui ne m'aime point, ne peut garder ma parole. Je vous dis ces choses, en ce moment où j'habite encore visiblement parmi vous. Mais l'Esprit-Saint, le Paraclet, que le Père enverra en mon nom, vous enseignera toutes choses, et vous donnera l'intelligence de chacune de mes paroles. Je vous laisse la paix; je vous donne ma paix; non point celle que le monde peut offrir. Que votre cœur soit donc sans trouble, ni effroi. Je m'en vais, mais je reviendrai à vous. Si vous m'aimiez, vous seriez dans la joie de ce que le Fils de l'homme retourne à son Père, car le Père est plus grand que lui [1]. Désormais je ne pourrai plus guère vous entretenir; le prince de ce monde approche. Il n'a aucune puissance sur moi, mais il faut que le monde sache que j'aime le Père, et que tous les ordres qu'il m'a donnés je les exécute. Levez-vous, sortons d'ici [2]. »

Sortie du Cénacle. La vigne véritable. Derniers enseignements. Acte de foi des apôtres.

32. « Ayant donc récité l'hymne pascal [3], ils quittèrent le Cénacle, se dirigeant vers la montagne des Oliviers [4]. » Chemin faisant, ils traversaient les coteaux, couverts de vignes, et le divin Maître continua à leur parler en ces termes : « Je suis la véritable vigne, et mon Père est le vigneron. Tout rameau qui ne portera point de

[1] Comme Dieu, Jésus est égal au Père; il l'indique clairement et à plusieurs reprises : « Le Père et moi nous sommes un. » — « Tout ce qui est au Père est à moi; tout ce que j'ai est au Père, etc. » Mais, comme Fils de l'homme, à ce titre spécial, Jésus est moins grand que le Père. Tel est ici le sens de la parole évangélique.

[2] Joan., XIV, 1 ad ultim. — [3] Ainsi que nous l'avons vu plus haut, l'hymne d'action de grâce, après la Pâque, se composait des psaumes CXV et CXVIII. — [4] Matth., XXVI, 26; Marc, XIV, 30.

fruit en moi, il le retranchera, et celui qui porte déjà du fruit, il l'émondera, pour le rendre plus fertile. Vous qui avez recueilli mes enseignements, vous êtes déjà purs. Demeurez en moi, et moi en vous. Comme la branche ne saurait produire son fruit d'elle-même, et sans rester attachée au cep, de même vous ne le sauriez non plus, si vous ne demeurez en moi. Je suis la vigne, vous êtes les branches. Celui qui demeure en moi, et moi en lui (car sans moi vous ne pouvez rien), est une branche fertile. Mais celui qui se détache de moi sera coupé, comme le sarment; il sèchera et on le ramassera pour le jeter au feu. Comme mon Père m'a aimé, ainsi je vous aime. Demeurez dans mon amour. Tel est mon précepte. Aimez-vous les uns les autres, comme je vous ai aimés! Nul ne peut donner une plus grande preuve de tendresse que de mourir pour ses amis. Or, vous êtes mes amis, si vous gardez mes commandements. Désormais je ne vous nommerai plus serviteurs; un serviteur ne sait pas ce que fait le maître. Je vous ai donc donné le titre d'amis, parce que je vous ai enseigné tout ce que j'ai appris du Père. Ce n'est pas vous qui m'avez choisi; mais je vous ai moi-même élus et constitués, pour que vous alliez et rapportiez du fruit, et que votre fruit demeure. Le monde vous poursuivra de sa haine; il m'a détesté moi le premier. Si vous étiez du monde, le monde aimerait en vous son bien propre. Mais vous n'êtes pas de ce monde; mon élection vous en a fait sortir; voilà pourquoi le monde vous hait. Conservez la mémoire de la parole que je prononce en ce moment : Le serviteur n'est pas au-dessus du maître. Ils m'ont persécuté; ils vous persécuteront aussi. Cependant on a gardé ma parole, on gardera aussi la vôtre. L'heure vient où quiconque vous tuera croira honorer Dieu [1]. Et maintenant je vais

[1] Quelle majesté, dans cette histoire prophétique de l'Église! Le rationalisme moderne écrit, à propos de ces passages, des phrases telles que celles-ci : « Entraîné par l'effrayante progression de son enthousiasme, commandé par les nécessités d'une prétention de plus en plus exaltée, Jésus n'était plus libre, il appartenait à son rôle! » (*Vie de Jésus*, pag. 318.) « Jean met dans la bouche de Jésus des discours raides et gauches, dont le ton, si souvent faux et inégal, ne serait pas souffert par un homme de goût! » (Ibid., *Introd.*, pag. XXIII, XXIV.)

à Celui qui m'a envoyé. Nul de vous ne songe plus à me demander où je vais. Mais ce mot de séparation remplit vos cœurs de tristesse. Cependant, je vous le dis, en vérité : Il vous est utile que je m'en aille, autrement l'Esprit Consolateur ne viendrait point à vous. Quand je serai parti, je vous l'enverrai. C'est lui qui forcera le monde à reconnaître ces trois grandes vérités : Le péché, la justice, et le jugement. J'aurais encore beaucoup à vous dire, mais vous ne pourriez maintenant porter le poids de mes paroles. Quand l'Esprit de vérité sera venu, il vous enseignera toute vérité [1]. Encore une fois, je vous le dis : Vous pleurerez, vous serez dans la désolation, et le monde se réjouira! Vous serez dans la tristesse, mais votre tristesse se changera en joie. La femme qui enfante est en proie aux étreintes de la douleur; mais, quand elle a donné le jour à un fils, elle oublie la souffrance; elle est tout entière au bonheur d'avoir mis un homme au monde. Vous aussi, vous êtes en ce moment dans la douleur; mais vous me reverrez, et votre cœur tressaillera d'une joie que nul ne vous pourra plus ravir. En vérité, en vérité, je vous le dis : Tout ce que vous demanderez au Père, en mon nom, il vous l'accordera. Jusqu'ici vous n'avez rien demandé, en mon nom : demandez et vous recevrez; rien ne manquera à votre joie. Naguère je vous disais ces choses en paraboles. L'heure est venue où je vous parle ouvertement du Père. Le jour où vous le prierez, en mon nom, je n'aurai point à intercéder moi-même près de lui. Le Père en effet vous aime; parce que vous m'avez aimé; parce que vous avez cru que je suis sorti du Père. Issu de son sein, je suis venu en ce monde; maintenant je quitte ce monde, et je retourne au Père. — Les disciples lui dirent : Non, ce n'est plus en paraboles mystérieuses que vous nous parlez. Nous comprenons que vous savez tout, et nous croyons que vous êtes sorti de Dieu! — Jésus répondit : Avez-vous en effet cette foi? Le moment approche où vous allez prendre la fuite, chacun de son côté, et me laisser seul. Seul! non; car mon Père est avec moi. Souvenez-vous de ma parole, pour que vous conserviez la paix en moi.

[1] Qu'est devenue, dans le protestantisme, l'action incessante du Saint-Esprit, qui doit compléter l'enseignement de Jésus?

Vous subirez l'oppression dans le monde; mais ayez confiance, j'ai vaincu le monde [1]. »

33. En parlant ainsi, Jésus était arrivé sur le bord du Cédron. Ce torrent, qui avait vu passer l'infortune de David; dont les eaux fougueuses avaient baigné les victimes offertes à Moloch; dont le rivage avait été teint du sang d'Isaïe le prophète, nous apparaît ici comme la limite des deux mondes. L'antique loi n'ira pas plus loin. Le monde nouveau, l'Église catholique, va naître. Le Sauveur, dans ce discours, qui dut faire couler tant de larmes, a résumé tous les dogmes, toute l'histoire, tous les combats, tous les triomphes de l'Église. « Jésus, continue l'écrivain sacré, leva les yeux au ciel, et dit : Père, l'heure est venue; glorifiez votre Fils, afin que votre Fils manifeste votre gloire! Vous lui avez donné la puissance sur toute chair, afin qu'à tous il donne la vie éternelle. Or, la vie éternelle c'est vous connaître, vous le seul Dieu véritable, et connaître Jésus-Christ, que vous avez envoyé. J'ai manifesté votre gloire à la terre; j'ai consommé l'œuvre que vous m'aviez commise. Maintenant donc, ô Père, faites éclater sur moi la splendeur dont je rayonnais dans votre sein, avant l'aurore du monde! J'ai appris votre nom aux hommes, que vous m'avez donnés, du milieu du monde; ils étaient vôtres, et vous me les avez confiés. Ils ont gardé votre parole. Ils savent maintenant que de vous découle tout ce que je tiens de votre libéralité. Les enseignements que j'ai puisés dans votre sein, je les leur ai transmis; ils les ont reçus; ils reconnaissent que je suis vraiment sorti de vous; ils croient que vous m'avez envoyé. C'est pour eux que je vous adresse ma prière; je ne prie point pour le monde, mais pour ceux que vous m'avez donnés; parce qu'ils sont vôtres. Or, tout ce que vous avez est à moi, et tout ce que j'ai est à vous. Père, j'ai été glorifié en eux! Bientôt je ne serai plus dans ce monde; mais ils y resteront, et moi je vais à vous. Père saint, pour l'honneur de votre nom, conservez ceux que vous m'avez donnés! Qu'ils soient un, comme nous sommes un! Tant que je fus avec eux, je les ai conservés en votre

Le torrent du Cédron. Prière de Jésus.

[1] Joan., XV et XVI integr.

nom. J'ai gardé le dépôt que j'ai reçu de vous; aucun d'eux ne s'est égaré, hormis le fils de perdition, en qui s'accomplit la malédiction formulée par l'Écriture. Sur le point d'aller à vous, je tiens ce langage, en ce monde que je vais quitter, afin de leur laisser au fond du cœur la plénitude de ma joie. Je leur ai appris votre parole, et le monde les a eus en horreur; parce que, pas plus que moi, ils ne sont de ce monde. Je ne vous demande point de les retirer du monde, mais de les préserver du mal. Sanctifiez-les dans la vérité. Votre parole est vérité. De même que vous m'avez envoyé en ce monde, ainsi je les envoie. Ce n'est pas pour eux seulement que je vous implore, mais pour ceux qui, sur leur parole, doivent croire en moi. Qu'ils soient un! De même que vous, ô Père, vous êtes en moi, et moi en vous, qu'ils soient eux-mêmes un en nous. Ainsi le monde croira que vous m'avez envoyé. Moi en eux, vous en moi, pour qu'ils soient consommés dans l'unité! Ainsi le monde reconnaîtra que vous les avez aimés, comme vous m'aimez moi-même. Père, je veux que, partout où je suis, ceux que vous m'avez donnés soient avec moi; qu'ils contemplent la splendeur dont vous m'avez entouré; car, avant que le monde fût, vous m'aimiez! Père de l'éternelle justice, le monde ne vous a pas connu; mais moi je vous connais, et ceux-ci savent que vous m'avez envoyé! Je leur ai appris, et je leur apprendrai votre nom; afin que l'amour que vous me portez se repose sur eux, et que moi-même je sois en eux [1]! » Ayant ainsi parlé, en un langage que le Verbe incarné pouvait seul tenir, et qui suffira, jusqu'à la fin des âges, à la félicité de notre terre, « Jésus traversa avec ses disciples le torrent du Cédron [2]. »

[1] Joan., XVII integr. — [2] Joan., XVIII, 1.

CHAPITRE XI.

PASSION.

SOMMAIRE.

§ I. LA SUEUR DE SANG.

1. L'agonie et la sueur de sang. — 2. Divinité de Jésus. — 3. Un mot de Bossuet sur l'agonie du Sauveur.

§ II. LE BAISER DE JUDAS ISCARIOTE.

4. Judas au jardin de Gethsémani. — 5. Essai de réhabilitation de Judas et du Sanhédrin par le rationalisme. — 6. Réfutation. — 7. Rôle de Judas Iscariote dans l'arrestation de Jésus.

§ III. ANNE ET CAÏPHE.

8. Arrestation de Jésus. Le jeune disciple. — 9. Jésus chez Anne. Première réunion des prêtres et des anciens chez Caïphe. — 10. La sentence de Caïphe et le rationalisme moderne. — 11. La triple négation de saint Pierre.

§ IV. PONCE-PILATE.

12. Seconde assemblée du Sanhédrin chez Caïphe. Jésus est conduit au prétoire de Pilate. — 13. Suicide de Judas Iscariote. — 14. La foule devant le prétoire de Pilate. — 15. Premier interrogatoire de Jésus par Ponce-Pilate. — 16. Jésus devant Hérode. — 17. Barrabas. — 18. Claudia Procula, femme de Ponce-Pilate. Flagellation. *Ecce homo*. — 19. Dernier interrogatoire de Jésus par Ponce-Pilate. — 20. Pilate se lave les mains et prononce l'arrêt de mort.

§ V. VIA CRUCIS.

21. Premières stations de la voie douloureuse.

§ VI. LA CROIX DU GOLGOTHA.

22. Le crucifiement. — 23. Les sept paroles de Jésus en croix. La mort. — 24. Prodiges arrivés à la mort de Jésus. — 25. Confirmation du récit évangélique par l'histoire profane.

§ VII. LA SÉPULTURE.

26. Le *Crurifragium*. La plaie du cœur de Jésus. — 27. La sépulture par Joseph d'Arimathie et Nicodème. — 28. Le sceau des pontifes sur le tombeau de Jésus.

§ I. La sueur de sang.

L'agonie et la sueur de sang.

1. « Selon sa coutume, dit l'Évangile, Jésus se rendait sur la montagne des Olliviers. Les onze le suivaient. Il vint à la villa, nommée Gethsémani [1]. Là, se trouvait un jardin, parfaitement connu de Judas, le traître, parce que le Seigneur s'y retirait d'ordinaire avec les disciples. Jésus y entra et dit aux apôtres : Asseyez-vous ici, pendant que j'irai prier à l'écart. Restez vous-mêmes en prière, pour ne point entrer en tentation. — Prenant alors avec lui Pierre, Jacques et Jean, il commença à leur manifester des sentiments d'effroi, de dégoût, de tristesse et d'angoisses. Mon âme, leur dit-il, est triste jusqu'à la mort ! demeurez ici et veillez avec moi. — S'étant ensuite éloigné, environ à la distance d'un jet de pierre, il se mit à genoux et priait, en disant : Père, si vous le voulez, éloignez de moi ce calice. Cependant, que votre volonté soit faite, et non la mienne ! — Or, un Ange du ciel lui apparut, le fortifiant. Et Jésus se prosternant la face contre terre, tomba dans une véritable agonie, insistant dans sa prière pour voir, s'il était possible, s'éloigner de lui cette heure. *Abba*. Père ! disait-il, s'il se peut, écartez ce calice de mes lèvres ! Tout vous est

[1] *Gethsémani*, « Pressoir d'Olives. » Au pied du mont, dit des Oliviers, la désignation d'une localité ainsi désignée était toute naturelle. On sait que les pressoirs des anciens, creusés dans le sol, et enduits d'une couche de ciment ou de bitume, étaient placés soit dans la vigne, soit dans le champ d'oliviers, dont les grappes et les fruits, pressés avec le pied, ou écrasés avec un fouloir à main, laissaient couler le liquide dans le réservoir artificiellement disposé. Ces habitudes locales nous font comprendre les expressions bibliques : *Quis est iste qui venit de Edom, tinctis vestibus de Bosra? Torcular calcavi solus* (Is., LXIII, 1, 3). *Fodit in ea torcular* (Matth., XXI, 33). Mais par quel symbolisme divin, Jésus-Christ, le fruit du Testament Ancien, choisit pour son agonie et sa sueur de sang le *Gethsémani* du mont des Oliviers ! Il se place lui-même sous le pressoir; et chaque goutte de sang représente la Rédemption du monde !

possible. Otez cette coupe d'amertume. Et pourtant, qu'il soit fait non comme je veux, mais comme vous voulez ! — En ce moment, il fut couvert d'une sueur pareille à des gouttes de sang, qui coulaient sur le sol. S'étant levé, après sa prière, il vint aux disciples, et les trouva endormis. Dans leur accablement, le sommeil les avait gagnés. Quoi! vous dormiez! dit-il. Levez-vous, priez, de peur de succomber à la tentation. L'esprit est vaillant, mais la chair est faible ! — Et s'adressant à Pierre, il lui dit : Simon, tu dors! Ainsi tu n'as pu veiller une heure avec moi! — Il s'éloigna une seconde fois, et recommençant sa prière, il disait la même parole : Mon Père, si ce calice ne peut s'éloigner, s'il me faut le boire, que votre volonté soit faite! — Puis il revint aux disciples, qu'il trouva de nouveau plongés dans le sommeil; car leurs yeux étaient appesantis, et ils ne savaient que lui répondre. Les laissant donc, il s'éloigna encore, et pria pour la troisième fois dans les mêmes termes. Alors il revint aux apôtres et leur dit : Dormez maintenant, et reposez en paix ! Il suffit. L'heure est venue. Le Fils de l'homme va être livré aux mains des pécheurs[1]! »

2. Tertullien, Origène, saint Epiphane, les premiers apologistes du dogme chrétien, invoquaient cette page de l'Évangile, pour convaincre les disciples de Marcion que Jésus-Christ était réellement un homme, et que la divinité, dans sa personne auguste, n'avait point absorbé l'élément humain. L'apologétique actuelle doit retourner la thèse, et prouver à nos modernes sophistes que l'agonie du Sauveur, à Gethsémani, est celle d'un Dieu. Une sueur de sang! Combien de fois n'a-t-on pas déclaré ce phénomène complétement impossible, au nom de la science physiologique? Mais aujourd'hui des exemples nombreux, saisissants, authentiques, sont venus prouver qu'en certains cas de frayeur extrême, d'angoisses terribles et d'imminent danger, le cœur, en se contractant, pousse avec violence le sang jusque dans les artères capillaires, d'où il transsude par les pores, et se forme sur la peau en gouttelettes, pareilles à celles d'une transpiration ordinaire. Le rationa-

Divinité de Jésus

[1] Matth., XXVI, 36-46; Marc, XIV, 32-42; Luc, XXII, 39-46; Joan., XVIII, 1.

lisme ne nie donc plus, comme une impossibilité physique, la sueur de sang du Fils de l'homme. Mais il s'arrête devant cette suprême manifestation « d'effroi, de dégoût, de tristesse et d'angoisses. » Il s'écrie : Est-ce là un Dieu? Un Dieu qui craint ; un Dieu qui tremble; un Dieu qui se débat dans l'agonie d'une faiblesse inénarrable, en face de la mort! Tout n'est-il pas humain, dans les frayeurs, le trouble et l'amertume de la grotte des Oliviers? — Vraiment, il faut répondre à ces arguties! Au lieu de nous prosterner le front dans la poussière arrosée par le sang rédempteur; au lieu de pleurer le poids des péchés et des fautes de l'humaine nature, sous le pressoir desquels gémissait la victime innocente, il nous faut prouver à ce siècle incrédule que le Jésus du Gethsémani est Dieu! Eh bien oui, c'est jusqu'à cet excès d'amour que l'Homme-Dieu a porté sa tendresse pour nous! Tout d'abord, et d'un premier coup d'œil, comment ne voit-on pas que la souffrance ici porte éminemment le caractère de la divinité? L'agonie, chez les mortels, n'est pas, et ne saurait jamais être un phénomène volontairement produit, dont on se fixe l'heure à soi-même. Quand elle arrivera, pour chacun de nous, après la lutte d'une longue et douloureuse maladie, nous la subirons; elle s'imposera comme l'avant-courrière de la mort, sans nous laisser ni la faculté de la retarder, ni la force de la vaincre. Mais Jésus choisit spontanément l'heure de son agonie. Il l'appelle à lui, plein de santé, de jeunesse et de vigueur. Il veut la boire, comme un calice dont chaque goutte empoisonnera ses lèvres. Nous autres, nous redoutons d'avance cette heure formidable; mais, quand elle est venue, notre faiblesse est telle que nous n'en avons plus conscience. Jésus-Christ, le Dieu fait homme, mesure jusqu'au fond toutes les douleurs de l'humanité. Il sort du cénacle, et, en pleine vie, il sonde les mystérieux épouvantements de la mort. Qu'elle est terrible, cette fille du péché, enfantée sous l'arbre du Paradis terrestre, et luttant avec l'Adam nouveau, dans le jardin de Gethsémani! Jésus la verra de plus près sur la croix; mais, comme il est Dieu, il mourra dans toute sa force, en poussant « un grand cri. » De même, parce qu'il est Dieu, il choisit l'heure de son agonie; il l'avance à son gré; il l'in-

terrompt trois fois pour venir à ses apôtres. Son sang s est écoulé, dans une transsudation qui mouille la terre ; et ses membres n'ont rien perdu de leur élasticité, de leur souplesse et de leur énergie. Rationalistes, vous trouvez cela tout naturel ? Quelle capacité de foi ne suppose pas votre incrédulité ! Si le miracle est quelque part visible, manifeste et palpable, à coup sûr, c'est dans la grotte de Gethsémani. Les apôtres, malgré tant de prédictions, croient si peu au danger « qu'ils dorment. » Jésus-Christ seul veille et prie dans l'attente du traître. L'Homme-Dieu qui sait tout, qui révèle tout, et qui lit à travers les ténèbres de la nuit, comme dans les replis les plus cachés du cœur, suit tous les mouvements de la troupe envoyée à sa recherche ; il voit venir Judas le traître ; il compte chacun de ses pas sur la route, et il attend ! Mais, si Jésus était un homme, faible, timide et lâche, comme vous osez le croire, est-ce qu'il attendrait ? Sur douze de ses défenseurs, un l'a trahi ouvertement ; les onze autres dorment, et Jésus ne fuit pas ! Qui le retient donc ? L'obscurité le protége. Ses ennemis ont été obligés d'allumer des lanternes et des flambeaux. Cette circonstance se prête, on ne peut mieux, à une évasion. Sous l'ombre des oliviers, qui couvrent la montagne, il se dérobera facilement à toutes les investigations. A l'autre versant, commence le « désert de Jéricho. » Dans cette solitude nul ne pourra l'atteindre. Le lendemain sera la veille de la Pâque. Les Juifs, occupés à l'immolation de l'agneau mystique, ne pourront continuer leur poursuite. Pendant les huit jours de la fête, le fugitif aura tout le temps de gagner la Galilée, de traverser le lac de Tibériade, et d'aller, s'il lui plaît, demander au roi d'Édesse l'asile qu'il lui offrait naguère. Et pourtant Jésus ne fuit pas ! Durant une heure, il prie ; il sue le sang ; il souffre l'agonie, mais il ne fuit pas ! Où est l'homme, en tout cela ? Croyez-vous par hasard que, depuis dix-neuf siècles, pendant lesquels Jésus n'a cessé d'être adoré comme Dieu, on n'ait pas réfléchi à chacune de ces circonstances ? Avant de se prosterner devant le Fils de l'homme, Tertullien était idolâtre, Épiphane était juif, Augustin était disciple de Manès. Ils se connaissaient en hommes, ces grands génies ; et comme nous, dans l'agonisant de Gethsémani, ils ont adoré leur Dieu !

Un mot de Bossuet sur l'agonie du Sauveur.

3. « Qu'elle a été, cette agonie, dit Bossuet, différente infiniment de celle que nous voyons dans les autres hommes! Là une âme qui fait effort pour n'être point séparée du corps, en est arrachée par violence; et ici l'âme prête à en sortir y est retenue par autorité. L'âme combat dans les moribonds, pour ne point quitter cette chair qu'elle aime : la mort ayant déjà gagné les extrémités, la vie se retire au dedans; poussée de toutes parts, elle se retranche enfin dans le cœur; et là elle se soutient, elle se défend, elle lutte contre la mort, qui la chasse enfin par un dernier coup. Et voici qu'au contraire, dans notre Sauveur, l'harmonie du corps étant troublée, tout l'ordre déconcerté, toute la vigueur relâchée jusqu'à perdre des fleuves de sang, l'âme est arrêtée par un ordre exprès et par une force supérieure! Vivez donc, ô pauvre Jésus! vivez pour d'autres tourments qui vous attendent! Réservez quelque chose aux Juifs qui s'avancent, et au traître Judas qui marche à leur tête! C'est assez d'avoir montré aux pécheurs que le péché suffisait tout seul, pour vous donner le coup de la mort[1]. »

§ II. Le baiser de Judas Iscariote.

Judas au jardin de Gethsémani.

4. « Comme Jésus parlait encore, reprend l'Évangile, Judas Iscariote parut. Il s'était fait accompagner d'une cohorte. Les princes des prêtres et les pharisiens lui avaient donné leurs satellites. A l'instigation des scribes et des anciens, une foule nombreuse, armée d'épées et de bâtons, portant à la main des lanternes et des torches, s'était jointe au cortége. Le traître leur avait donné ce mot d'ordre : Celui que j'embrasserai sera Jésus. Assurez-vous de sa personne, et prenez vos précautions pour l'emmener. — Judas marchait donc en avant de cette escorte. Il s'approcha de Jésus, et l'embrassa, en disant : Salut, Rabbi! — Mon ami, répondit Jésus, qu'êtes-vous venu faire? Judas, vous trahissez le Fils de l'homme par un baiser! — Or le Seigneur n'ignorait rien de

[1] Bossuet, IIIe sermon pour le vendredi saint, *sur la Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ.*

ce qui allait se passer. Il s'avança vers les satellites : Qui cherchez-vous? leur dit-il. — Ceux-ci répondirent : Jésus de Nazareth. — C'est moi, dit Jésus. — Aussitôt qu'il eut prononcé cette parole, la foule recula, et tous tombèrent la face contre terre. Une seconde fois, il leur demanda : Qui cherchez-vous? — Ils répondirent encore : Jésus de Nazareth. — C'est moi; je vous l'ai déjà dit, reprit-il. Et montrant les Apôtres, il ajouta : Puisque c'est moi que vous cherchez, laissez ceux-ci se retirer en liberté. — Ainsi il accomplissait sa propre parole : « Père, de tous ceux que vous m'avez donnés, je n'en ai perdu aucun [1]. » Alors les satellites approchèrent, portèrent la main sur Jésus et le saisirent. Cependant les Apôtres qui l'entouraient lui dirent : Seigneur, si nous frappions ces hommes de notre glaive? — Simon Pierre, sans attendre la réponse, étendit la main et tira son épée du fourreau. Il en frappa un valet du grand prêtre, et lui coupa l'oreille droite. Ce valet se nommait Malchus (*Malek,* « Roi »). — Arrêtez! dit Jésus aux Apôtres. — Puis s'adressant à Pierre : Remets, lui dit-il, ton épée dans le fourreau. Car quiconque prendra le glaive périra par le glaive. Ne me faut-il pas boire le calice que le Père m'a réservé? Crois-tu que je ne pourrais en ce moment prier mon Père; et il enverrait, pour me défendre, plus de douze légions d'anges? Mais alors comment s'accompliraient les Écritures, qui ont prédit tout ce qui va se passer? — Ensuite il dit à cette foule, parmi laquelle étaient des princes des prêtres, des officiers du Temple et des anciens : Vous êtes venus me prendre, avec des épées et des bâtons, comme si vous étiez à la poursuite d'un voleur! Chaque jour, vous m'avez vu assis dans le Temple, enseignant le peuple, et vous ne m'avez point arrêté. Mais cette heure est la vôtre; elle inaugure la puissance des ténèbres; tout s'est passé de la sorte pour que chaque parole des Prophètes fût accomplie [2]. »

5. La narration évangélique laisse dans l'ombre, avec une miséricorde ineffable, toutes les démarches de l'Iscariote, depuis sa — Essai de réhabilitation de Judas et

[1] Joan., XVII, 12. Cf. chapitre précédent, n° 33. — [2] Matth., XXVI, 47-49; Marc, XIV, 43-49; Luc, XXII, 47-53; Joan., XVIII, 3-11.

du Sanhédrin par le rationalisme. sortie du Cénacle, à neuf heures du soir, jusqu'à son arrivée au jardin des Oliviers, vers le milieu de la nuit. Le voile d'une charité silencieuse s'étend sur le traître, et couvre tous les détails de la trahison. La main qui a écrit l'Évangile se montre ainsi fidèle au Dieu qui laissa tomber une sentence de pardon sur les bourreaux. Nos modernes lettrés ne soupçonnent même pas les délicatesses divines du texte sacré. Dans tout cela, une seule chose les frappe; c'est « la haine particulière que Jean témoigne contre Judas, et le zèle avec lequel les anciens amis du traître sèment dans le monde le bruit de son infamie[1]. » Telles sont les hauteurs où s'élève l'intelligence du rationalisme contemporain! C'est avec le même bonheur de compréhension historique qu'il résume la scène de l'arrestation du Sauveur en ces termes : « Un grand sentiment d'ordre et de police conservatrice présida à toutes les mesures. Il s'agissait d'éviter une esclandre. Comme la fête de Pâques, qui commençait cette année le vendredi soir, était un moment d'encombrement et d'exaltation, on résolut de devancer ces jours-là. Jésus était populaire; on craignait une émeute. L'arrestation fut donc fixée au jeudi. On résolut aussi de ne pas s'emparer de lui dans le Temple, où il venait tous les jours, mais d'épier ses habitudes, pour le saisir dans quelque endroit secret. Les agents des prêtres sondèrent les disciples, espérant obtenir des renseignements utiles, de leur faiblesse ou de leur simplicité. Ils trouvèrent ce qu'ils cherchaient dans Judas de Kérioth. Ce malheureux, par des motifs impossibles à expliquer, trahit son maître, donna toutes les indications nécessaires, et se chargea même (quoiqu'un tel excès de noirceur soit à peine croyable) de conduire la brigade qui devait opérer l'arrestation. Le souvenir d'horreur que la sottise ou la méchanceté de cet homme laissa dans la tradition chrétienne, a dû introduire ici quelque exagération[2]. Judas, par un travers ordinaire dans les fonctions actives, en sera venu à mettre les intérêts de la caisse au-dessus de l'œuvre même à laquelle elle était destinée. L'administrateur aura tué l'apôtre. Nous croyons donc que les malédic-

[1] *Vie de Jésus*, pag. 381 et 438. — [2] *Ibid.*, pag. 380.

tions dont on le charge ont quelque chose d'injuste[1]. La marche que les prêtres avaient résolu de suivre était très-conforme au droit établi. Le guet-apens judiciaire faisait partie essentielle, chez les Juifs, de l'instruction criminelle[2]. »

6. On nous pardonnera cette longue citation. Mais, parmi les crachats qui couvriront bientôt la face adorable du divin Maître, dans le prétoire de Caïphe, la pieuse Véronique ne fit pas de choix. Elle les essuya tous ; parce que le Sauveur les avait tous subis. Celui-ci, le crachat de la dernière heure, et tous ceux qui le suivront, jusqu'à la consommation des siècles, étaient compris d'avance dans le baiser de Judas. Quoi ! Jésus « ce géant sombre, qui méprisait les saines limites de la nature[3], comme disent nos rationalistes, et dont la hauteur extrême repoussait tout attendrissement personnel[4], » était, dans l'habitude de la vie, un maître qui se laissait embrasser par ses disciples ! Judas, le traître, s'applaudit de trouver, à si peu de frais, un signal qui sera compris par la populace. Il paraît que les Rabbi d'Israël ne se prêtaient pas plus, de leur temps, à cette touchante familiarité, que ne le ferait aujourd'hui un professeur d'hébreu au collége de France ! Mais Jésus n'était ni de la génération des scribes, ni de la race des docteurs officiels. Il était l'amour divin, incarné pour le salut du monde. O Jésus, victime sacrée, une grande mesure de police conservatrice présida, en effet, à l'arrestation que vous avez daigné subir ! Ce fut le décret éternel de la conservation du genre humain, rendu dans les conseils de l'auguste Trinité. Mais les princes des prêtres qui ordonnèrent l'arrestation du Fils de l'homme, violaient la loi de Moïse et toutes les lois connues. Nulle part la justice humaine, qui a conscience d'elle-même, n'exécute ses arrêts dans l'ombre de la nuit. Jamais, et chez les Juifs moins qu'ailleurs, une justice quelconque ne pouvait déléguer son mandat à un vil dénonciateur. Judas Iscariote était-il, à aucun titre, un officier public ? Enfin qu'est-ce que cette tourbe, armée de bâtons et d'épées, peut avoir

Réfutation.

[1] *Vie de Jésus*, pag. 381, 382. — [2] *Ibid.*, pag. 393. — [3] *Ibid.*, pag. 310-312. — [4] *Ibid.*, pag. 422.

de commun avec la justice ! C'est en un siècle où le formalisme déborde qu'on a osé écrire : « Un grand sentiment d'ordre et de police conservatrice présida à toutes les mesures de l'arrestation ! » O Dieu, pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils disent ! Leur ignorance ne plaide-t-elle pas suffisamment pour eux, quand ils ajoutent ces paroles : « Comme la fête de Pâque, qui commençait cette année le vendredi soir, était un moment d'encombrement et d'exaltation, on résolut de devancer ces jours-là. Jésus était populaire, on craignait une émeute. L'arrestation fut donc fixée au jeudi ? » Depuis que l'Évangile est lu et médité, c'est-à-dire depuis dix-huit cents ans, il n'a rien été imaginé, sur ce grave sujet, d'aussi complétement dénué de sens. La réflexion de nos lettrés serait tout au plus acceptable, s'il s'agissait d'une fête aux environs de Paris, à Nanterre ou à Saint-Cloud. « Le moment d'encombrement et d'exaltation » (s'il y en a) ne commence en effet, dans ces localités, que le jour même de la fête. La veille ou l'avant-veille, la foule ne gêne en rien la police de ces paisibles villages ; l'on peut y procéder, sans compromettre la tranquillité publique, à une arrestation légale. Mais « l'encombrement, » à Jérusalem, était aussi grand la veille de la Pâque que le jour même. Les pèlerins, nous l'avons vu, arrivaient durant la semaine précédente, pour avoir le temps d'accomplir sur leur personne les purifications préliminaires. Accourue de toutes les synagogues du monde, leur foule était immense. Or, la veille de la Pâque, le jour de la Préparation, *Parasceve*, cette multitude innombrable, qui avait pu jusque-là camper en dehors de la Ville sainte, était obligée, dès le matin, d'immoler l'agneau, dans l'intérieur des murs, après avoir employé toute la nuit à acheter, dans les boutiques ouvertes des marchands, les objets nécessaires à la vie pendant le grand et inviolable repos qui allait suivre. Dès lors, ce fut au moment précis où le plus grand « encombrement » et la plus grande « exaltation » régnaient à Jérusalem, qu'eut lieu l'arrestation du Sauveur. Voilà les miracles de science exégétique dont le rationalisme français ne craint pas d'offrir à l'Europe l'incroyable exhibition ! Il y a longtemps, pour l'honneur de la science véritable, que

tous les interprètes ont signalé l'inconséquence du Sanhédrin, dans les mesures dont nos lettrés admirent si naïvement aujourd'hui « le grand sentiment d'ordre et de police conservatrice ! » Les princes des prêtres, dans un précédent conciliabule, « cherchaient les moyens de s'emparer de Jésus, par dol, et de le tuer [1]. » La délibération n'aboutissait qu'à constater leur lâcheté et leur impuissance. Ils craignaient la foule, et ils disaient : « Que ce ne soit point pendant la solennité [2], de peur d'un soulèvement parmi le peuple ! » Dans leur effroi, loin de chercher à « devancer » l'arrestation, ils songeaient à la reculer, après la semaine pascale, quand les caravanes des pèlerins commenceraient à s'éloigner de Jérusalem. « Mais, dit Cornélius à Lapide, résumant d'un seul mot l'enseignement des Pères et l'exégèse de tous les siècles, le Conseil de Dieu avait décrété que le Christ mourrait pendant la Pâque, pour que le type divin, la victime auguste dont l'agneau pascal était la figure, fût immolé au jour de la véritable délivrance du monde, dont la Pâque et la délivrance d'Israël étaient les symboles [3]. » Le Testament Nouveau se fondait dans le sang du Testament Ancien. L'histoire entière se concentrait autour de la croix rédemptrice.

Rôle de Judas Iscariote dans l'arrestation de Jésus

7. Ainsi la police conservatrice du Sanhédrin n'eut pas même l'ignoble courage de fixer elle-même le jour où sa haine serait satisfaite. Elle voulait le retarder, il fut avancé ; elle craignait « l'en-

[1] *Ut Jesum dolo tenerent et occiderent.* (Matth., XXVI, 5.) « Dans la langue latine, dit M. Dupin, langue parfaitement bien faite pour tout ce qui exprime les termes de droit, jamais *occidere*, non plus que *interficere*, n'ont été employés pour exprimer l'action de juger *à mort*, mais seulement pour signifier *le meurtre ou l'assassinat*. Ce *dol*, à l'aide duquel on devait s'emparer de Jésus, ne fut autre chose que le pacte des prêtres juifs avec Judas. » (Dupin, *Jésus devant Caïphe et Pilate, ou procès de Jésus-Christ*, chap. III, § 11 : *Corruption et trahison de Judas.*)

[2] Μὴ ἐν τῇ ἑορτῇ. La fête pascale durait huit jours. Voilà pourquoi les prêtres juifs se servent de l'expression générale de « solennité. » Nos lettrés devraient savoir assez de grec pour ne pas confondre une semaine tout entière avec un jour en particulier.

[3] Cornelius a Lapide, *Comment. in Script. sacr.*, édit. Vivès, tom. XV, pag. 544.

combrement et l'exaltation » de la solennité pascale; elle fut obligée de les subir. Dès que Judas apparaît, c'est lui qui s'empare du premier rôle; la terreur du grand Conseil s'abrite sous le manteau du traître. Judas a entendu le Sauveur dire aux Juifs : « Je m'en vais, et vous ne pourrez me suivre. Encore un peu de temps et vous ne me verrez plus. » Il était là, quand Jésus donnait à Pierre et à Jean l'ordre d'anticiper l'heure de la préparation de la Cène, « parce que son temps était proche. » Il avait recueilli cette autre exclamation significative : « J'ai désiré, d'un désir immense, célébrer avec vous cette dernière Pâque! En vérité, je vous le dis, je ne la partagerai plus avec vous que dans le royaume de Dieu. » Judas eut peur que sa victime lui échappât, et qu'aussitôt après le festin du Cénacle, Jésus quittât définitivement Jérusalem. Dès lors, le complot ourdi par le traître serait déjoué. Voilà pourquoi, l'heure du crime fut avancée. L'Iscariote se hâta de courir aux princes des prêtres, aux pharisiens, qui lui avaient promis le prix du sang. Ce qu'il leur dit, dans cette dernière entrevue, l'Évangile le passe sous silence; mais il nous est facile de le conjecturer. Jésus vient de célébrer la Pâque. Depuis deux jours, il n'était pas rentré à Jérusalem. Sans doute il va s'éloigner encore, avec ses apôtres, aussitôt qu'il aura accompli le rite solennel de la loi. Où le retrouver, où le saisir, après son départ? Qu'on profite donc de cette circonstance suprême. Qu'on se hâte, sinon l'occasion sera perdue pour jamais! Tel dut être le langage de Judas. Aussitôt quelques soldats romains, mis à la disposition du grand prêtre par le gouverneur Pilate, pour maintenir l'ordre, au milieu de tant d'étrangers, sont requis. On leur adjoint les valets des pontifes, les satellites du grand Conseil, et cette horde innommée, qui se tient, dans toutes les grandes agglomérations, aux gages de quiconque veut la soudoyer. Quelle sera, le lendemain, l'attitude du véritable peuple de Jérusalem, en présence de cet attentat? nul ne saurait le prévoir. Mais on n'a plus le loisir de s'en préoccuper. La victime va échapper à ses bourreaux; le temps presse. Qu'on se précipite à sa recherche! Les scribes et les anciens auront toute la nuit pour concerter le moyen d'assurer leur vengeance, travailler

l'opinion populaire, et au besoin rejeter sur Pilate la responsabilité du fait accompli. Mais il faut saisir le fugitif! On allume des torches et des lanternes; on s'arme de bâtons, d'épées, de tout ce qui tombe sous la main; et cette foule ignoble court, sur les pas d'un traître, à la poursuite du Dieu qui l'attend. Voilà « les grands sentiments d'ordre et de police conservatrice, » que salue l'admiration rétrospective de nos lettrés! Voilà ce que l'exécration des siècles a flétri, sous le nom de « baiser de Judas! »

§ III. Anne et Caïphe.

Arrestation de Jésus. Le jeune disciple.

8. « La cohorte, le tribun qui la commandait, et les satellites juifs, continue l'Évangile, saisirent Jésus, et le garrottèrent. Les disciples, l'abandonnant tous, prirent la fuite. Cependant un jeune homme, couvert d'une simple tunique, s'était mêlé au cortége, et suivait Jésus. Les soldats voulurent l'arrêter; mais, laissant sa tunique entre leurs mains, le jeune homme s'enfuit nu, et leur échappa [1]. »

« Éveillé peut-être par le passage de la foule, dit le docteur Sepp, ce jeune disciple, en apprenant le but de l'expédition nocturne, avait quitté la natte où il dormait, se couvrant à la hâte du vêtement qui protégeait son sommeil, et que les Arabes appellent encore aujourd'hui *heik*. Comme saint Marc est le seul évangéliste qui raconte cette circonstance, les Pères de l'Église en ont conclu que c'est lui-même dont il est ici question. La mère de Marc avait en effet dans ce faubourg de Jérusalem, une maison où elle demeurait avec son fils, et où les apôtres et les disciples se réunirent après la mort du Sauveur [2]. » Quoi qu'il en soit, la tentative des soldats, pour s'emparer de ce jeune homme, prouve que l'arrestation des apôtres leur avait été commandée par les prêtres. Les évangélistes ne prennent pas même le soin de mentionner cette circonstance atténuante. Sous la dictée de Pierre, saint Marc écrit:

[1] Matth., XXVI, 56; Marc, XIV, 50-52; Joan., XVIII, 12. — [2] Sepp, *Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, tom. II, pag. 388.

« Tous les disciples, l'abandonnant alors, prirent la fuite. » Il a souci d'amoindrir aux yeux de l'univers, par un mot d'explication, cet acte de lâcheté. Le rationalisme connaît-il beaucoup d'exemples d'un tel sentiment d'impersonnalité, parmi les écrivains?

Jésus chez Anne. Première réunion des prêtres et des anciens chez Caïphe.

9. « Jésus, garrotté par les soldats, continue le texte sacré, fut amené d'abord dans la maison d'Anne, car Anne était le beau-père de Caïphe, grand prêtre de cette année. Anne donna l'ordre de le conduire chez son gendre, où tous les prêtres, les scribes et les anciens étaient réunis. Or, Pierre et Jean[1] suivaient de loin leur Maître. Jean était connu dans la maison du pontife. Il put donc entrer, avec Jésus, dans l'*Atrium*. Mais Pierre fut contraint de rester dehors, près de la porte. Jean dit un mot à la portière, qui fit entrer Simon, dans la cour du grand prêtre. On y avait allumé du feu, car il faisait froid. Pierre prit place au milieu des satellites, assis en cercle autour du foyer; il se chauffait en attendant la fin. Cependant le grand prêtre Caïphe procédait à l'interrogatoire de Jésus. Il le questionnait sur ses disciples et sur sa doctrine. Jésus lui répondit : J'ai parlé publiquement au monde; j'ai constamment enseigné dans les synagogues et dans le Temple, en présence de tous les Juifs; jamais je n'ai prononcé une seule parole d'enseignement occulte. Pourquoi m'adressez-vous ces questions? Demandez quels étaient mes discours, à ceux qui les ont entendus. Ceux-là savent ce que j'ai dit. — Quand il eut ainsi parlé, l'un des valets donna un soufflet à Jésus, en s'écriant : Est-ce ainsi que tu réponds au grand prêtre? — Jésus reprit : Si j'ai mal parlé, prouvez-le. Si j'ai bien parlé, pourquoi me frappez-vous? — Or, les princes des prêtres et tous les membres du Conseil cherchaient à provoquer un faux témoignage contre lui, pour le condamner à mort. Mais ils n'en trouvaient point qui fût concordant, malgré le grand nombre de faux témoins qu'ils produisirent. Les dépositions mensongères se contredisaient. Enfin, deux nouveaux accusateurs se succédèrent devant le tribunal. Le premier déposa en ces termes : Nous l'avons entendu dire : Je puis renverser le Temple de Dieu, et le reconstruire en

[1] Joan., XVII, 15.

trois jours. — Le second parla ainsi : Nous l'avons entendu dire : Je renverserai ce Temple, bâti par la main des hommes, et, en trois jours, j'en élèverai un autre, qui ne sera point l'œuvre d'une main d'homme. — Ces deux témoignages ne s'accordaient pas entre eux. Le grand prêtre, se levant alors au milieu de l'assemblée, dit à Jésus : Ne répondras-tu rien à ces accusations ? — Mais Jésus gardait le silence, et ne proféra pas une parole. Le grand prêtre lui adressa une nouvelle interrogation : Au nom du Dieu vivant, dit-il, je t'adjure ! Dis-nous si tu es le Christ, Fils de Dieu ! — Vous l'avez dit, je le suis, répondit Jésus. — Et il ajouta : Je vous le déclare : Un jour vous verrez le Fils de l'homme, assis à la droite du Dieu tout-puissant, descendre sur les nuées du ciel. — A ces mots, le grand prêtre déchira ses vêtements : Il a blasphémé ! s'écria-t-il. Qu'avons-nous encore besoin de témoins ? Vous venez d'entendre le blasphème sortir de sa bouche ! Que vous en semble ? — Tous les juges répondirent : Il a mérité la mort ! — En ce moment, les valets se ruèrent sur Jésus, lui crachant au visage : ils l'insultaient, en le frappant. Ils lui mettaient un bandeau sur les yeux, et, le souffletant, ils disaient : Christ, prophétise ; devine qui t'a frappé ! — Ils multiplièrent ainsi les blasphèmes et les outrages, au gré de leur férocité [1]. »

10. « Voilà le grand sentiment d'ordre et de police conservatrice, qui présida à toutes les mesures ! » On cherche en vain l'ombre d'une justice quelconque, dans cet appareil hypocrite de tribunal. Toutes les prescriptions du code juif, et toutes les notions de la jurisprudence générale y sont outrageusement violées. Pourquoi cette première halte de la Voie Douloureuse, dans la maison d'Anne ? De quel droit, ce beau-père du grand prêtre, qui avait payé les Romains pour transmettre à son gendre Caïphe la pourpre d'Aaron, se fait-il amener l'auguste victime ? Le texte de l'Évangile, dans sa divine simplicité, en dit plus que tous les commentaires : « Ils l'emmenèrent chez Anne, *car* Anne était le beau-père de Caïphe. » Singulier motif pour faire comparaître devant lui un

La sentence de Caïphe et le rationalisme moderne.

[1] Matth., XXVI, 59-68 ; Marc, XIV, 53-65.

accusé! La loi mosaïque n'était plus qu'une affaire de famille, et le procès de Jésus commence par une dérision. Mais il fallait donner le temps aux scribes de rassembler leurs faux témoins, dans le palais du grand prêtre. La maison d'Anne était située sur la montagne de Sion, à l'entrée de la cité, à un mille de la grotte de Gethsémani. Pour y arriver, Notre-Seigneur avait dû descendre la vallée de Josaphat; traverser le Cédron[1], vis-à-vis le tombeau d'Absalom; monter la colline du Temple, et pénétrer dans la ville par la porte Sterquiline. Quatre jours s'étaient écoulés, depuis son entrée triomphale. A peine les palmes, dont on avait jonché la route, avaient-elles eu le temps de se flétrir! A l'*hosanna* du peuple, avaient succédé les cris de mort d'une horde infâme. Cependant, c'était toujours un roi, qui rentrait à Jérusalem Les chaînes, dont on avait chargé ses mains, ne sauraient étouffer sa puissance. Quel rayon de majesté divine éclate soudain, en face du tribunal de Caïphe! « Je suis le Christ, Fils du Dieu vivant. Vous me verrez un jour, assis à la droite de Jéhovah, descendre sur les nuées du ciel! » Voilà le coup de tonnerre qui sillonne les ténèbres de cette horrible nuit, et retentit dans la conscience des juges iniques. Un lettré écrivait naguère : « Jésus n'eut jamais l'idée de se présenter aux Juifs comme Dieu. Sa mauvaise humeur contre le Temple, qu'il avait toujours détesté, lui inspira un mot imprudent, qui figura parmi les considérants de son arrêt de mort[2]. » Le lettré, qui tient ce langage, a-t-il réellement lu l'Évangile? Le « mot imprudent contre le Temple » ne figura point « dans les considérants de l'arrêt de mort. » Jésus avait dit aux Juifs : « Dé-

[1] « Une tradition locale rapporte que notre Sauveur, en traversant le Cédron, tomba sur une pierre, qui conserva l'empreinte de ses genoux. » (Mgr Mislin, *Les Saints Lieux*, tom. II, pag. 199.) L'impression de ces vestiges est peu distincte aujourd'hui. Mais le lieu même de la chute s'est conservé dans le souvenir des habitants, qui le montrent encore aux pèlerins. Cette circonstance traditionnelle rappelle encore à la mémoire la prophétie de David : *De torrente in viâ bibet, propterea exaltabit caput.* — Une église, appartenant aux Arméniens, occupe aujourd'hui l'emplacement de la maison d'Anne.

[2] Joan., XI, 18.

truisez ce Temple, et je le rebâtirai en trois jours. Or, ajoute l'Évangéliste, il entendait parler du Temple de son corps [1]. » Les faux témoins cherchent à dénaturer cette parole. L'un la travestit en ces termes : « Je renverserai le Temple. » Or, Jésus n'avait point prononcé cette affirmation menaçante; il avait dit hypothétiquement : « Détruisez ce Temple. » Le second témoin vient ensuite, et sa déposition établit nettement que le Sauveur parlait d'un tout autre Temple que de celui de Jérusalem, puisqu'il avait dit : « J'en rebâtirai un autre qui ne sera point l'œuvre d'une main d'homme. » Cette double déposition, mensongère et contradictoire, fut écartée. L'Évangile le dit en termes formels : *Non erat conveniens testimonium illorum.* Caïphe en proclame un instant après la nullité : *Quid adhuc egemus testibus?* Où donc le rationalisme moderne a-t-il trouvé des monuments inconnus, attestant que « le mot imprudent, contre le Temple, figura parmi les considérants de l'arrêt de mort? » Ce qui est, dans l'Évangile, aussi éclatant que la lumière du soleil, c'est la déclaration solennelle de Jésus : « Je suis le Christ, Fils du Dieu vivant. » Le Sauveur a gardé le silence, tant qu'il s'est agi d'accusations calomnieuses, ou de dépositions contradictoires, placées sur les lèvres vénales des faux témoins. Dans cet accusé, qui se tait, nos rhéteurs ne voient qu'un homme! Un homme, devant ce tribunal d'iniquité, aurait protesté contre un jugement aussi illégal. Il aurait invoqué les textes mosaïques, qui défendaient d'instruire un procès criminel la nuit; qui interdisaient absolument toutes les séances de ce genre, pendant la durée de la solennité pascale; il aurait récusé surtout, comme juge, ce Caïphe, qui s'était précédemment constitué son accusateur. Quand un témoin lui reproche d'avoir conspiré, pour détruire le Temple, Jésus se tait. Mais sait-on bien la valeur d'une telle accusation, chez le peuple juif? Le Temple de Jéhovah, c'était la nationalité hébraïque tout entière, la loi divine et humaine, résumées en un monument que tous les fils d'Abraham croyaient immortel! Pour

[1] Cette remarque, fort judicieuse, est de M. Dupin : *Procès de Jésus-Christ*, édit. in-32, pag. 54, 55.

le défendre contre les légions romaines, ce Temple impérissable, onze cent mille Juifs se firent massacrer. S'il eût été prouvé que Jésus avait songé seulement à détruire le Temple, témoins, juges, satellites et valets, l'eussent égorgé à l'instant même! Cependant, Jésus garde le silence. D'un seul mot, il pouvait dissiper l'équivoque et rétablir le véritable sens des paroles qu'on incriminait faussement. Ce mot ne tombe pas de ses lèvres. Quand il ouvrira la bouche, ce sera pour affirmer sa divinité, qu'il n'a cessé de proclamer, pendant les trois années de son ministère public. Il faut que le Sanhédrin sache le nom de sa victime : « Je suis le Christ Fils du Dieu vivant. Vous me verrez un jour, assis à la droite du Tout-Puissant, descendre sur les nuées du ciel. » Caïphe peut maintenant déchirer sa robe de grand prêtre. Elle ne sera jamais recousue! Le sacerdoce d'Aaron s'en est allé en lambeaux, avec elle. C'est un Dieu, que les scribes ont jugé; c'est comme Dieu qu'ils l'ont condamné; l'unique « considérant qui figure dans l'arrêt de mort, » c'est le titre de Dieu, que Jésus s'attribue hautement. Après cette manifestation de la divinité, le Fils de l'homme se livre aux outrages de la horde qui l'entoure. Il en est encore ainsi, et le divin Maître ne cesse de tendre la joue à qui veut le souffleter, ou lui cracher au visage! A ce signe on reconnaît toujours l'Homme-Dieu!

La triple négation de St Pierre.

11. « Pierre était demeuré assis dans l'*atrium*, dit l'Évangéliste, parmi les valets et les satellites, qui se chauffaient autour du brasier ardent. La servante du grand prêtre qui l'avait fait entrer, le considérant, à la lumière du foyer qui se réflétait sur son visage, s'écria : Cet homme était avec Jésus! — Et s'adressant à Pierre : N'es-tu pas, lui dit-elle, un des disciples du Galiléen? — Non! répondit l'apôtre, devant tous ces témoins. Je ne le connais pas! Femme, je ne sais ce que vous voulez dire! — Pierre se rapprocha alors du vestibule, et en ce moment le coq chanta. Une autre servante le reconnut, et dit aux valets : Cet homme était réellement avec Jésus de Nazareth! — Pierre étant donc revenu près du foyer, et se tenant debout, ils lui dirent : N'es-tu pas un de ses disciples? — Pierre le nia, une seconde fois; il en fit le serment, et dit : Non,

je ne connais pas cet homme! — Environ une heure après, un des valets du grand prêtre, parent de celui dont Pierre avait coupé l'oreille à Gethsémani, le reconnut à son tour. Très-certainement, s'écria-t-il, celui-ci était avec Jésus! D'ailleurs il est Galiléen. — Et s'adressant à Pierre, il lui dit : Ne t'ai-je pas vu au jardin des Oliviers avec lui? — Je ne sais ce que tu veux dire, répondit Pierre. — Sans aucun doute, reprirent les assistants, tu es l'un de ses disciples! Tu es de Galilée; ton langage te trahit! — Alors, avec des imprécations et des anathèmes, il jura encore : Je ne connais pas celui dont vous me parlez! — Aussitôt le coq chanta pour la seconde fois, et le Seigneur, se retournant, jeta un regard sur Pierre. Celui-ci se rappela la parole dite au Cénacle : « Avant le second chant du coq, tu me renonceras trois fois. » Il sortit de l'atrium, et pleura amèrement[1]. »

C'est Marc, le disciple de saint Pierre, qui enregistre avec le plus de détails les circonstances de cette triple négation. Les autres évangélistes indiquent brièvement le fait. Mais la main que le prince des apôtres guide, insiste sur la chute, en note tous les incidents, en inscrit chaque phase. Quand il s'est agi des prérogatives de souveraineté, données à Pierre; quand il était question des actes de dévouement, des élans d'amour, dont Pierre, durant trois années, avait toujours pris l'initiative, au milieu du collége apostolique, le récit de saint Marc s'arrêtait brusquement. Mais ici, c'est Pierre qui s'accuse, par la bouche de son disciple. Les pleurs, qu'il commença à verser en cette nuit, ne tarirent jamais. La tradition nous apprend qu'ils creusèrent, sur son visage, un sillon toujours humide. Rome le vit ainsi, sur la chaise curule du sénateur Pudens; et quand on lui demandait pourquoi ses yeux étaient changés en une fontaine de larmes, il répondait par l'histoire de sa chute. Pierre pleure toujours dans l'Église; mais il n'en est pas moins le chef suprême de l'Église. Il nous fallait, dit saint Chrysostome, un chef qui sût, par l'expérience d'une chute personnelle,

[1] Matth., XXVI, 69 ad ultim.; Marc, XIV, 66 ad ultim.; Luc, XXII, 54-62; Joan., XVIII, 25-27.

tempérer, dans la miséricorde et la patience, la rigueur de ses justes arrêts. La voix d'une servante fit tomber le premier des papes; le tonnerre des batailles, ni la menace des conquérants, n'ont pu réussir à ébranler un seul de ses successeurs! Telle fut la divine puissance du regard fixé sur Pierre, alors que les valets de Caïphe, las de frapper leur victime, conduisirent Jésus dans le cachot du palais pontifical, pour être libres de se reposer eux-mêmes jusqu'au matin.

§ IV. Ponce-Pilate.

Seconde assemblée du Sanhédrin chez Caïphe. Jésus est conduit au prétoire de Pilate.

12. Une sentence capitale ne pouvait être rendue la nuit. La loi juive s'y opposait. Cependant la haine du Sanhédrin ne s'était point arrêtée devant cet obstacle. Clandestinement et dans l'ombre, la peine de mort venait d'être prononcée contre Jésus. Caïphe et ses scribes auraient voulu profiter des dernières heures de la nuit, pour consommer leur forfait; mais, libres de juger et de condamner, ils n'avaient plus le pouvoir juridique de faire tomber une seule tête. Rome, dominatrice du monde par le glaive, s'était partout réservé le droit souverain du glaive. Il fallait donc faire ratifier par le préteur romain, Pilate, la condamnation de Jésus. Or, d'après le droit romain, aucun jugement ne pouvait être rendu, avant le lever de l'aurore. « Dès qu'il fut jour, continue l'Évangéliste, tous les princes des prêtres, avec les anciens du peuple, les scribes et le Sanhédrin, s'assemblèrent, pour livrer Jésus à la mort [1]. Toutefois un des anciens, le décurion Joseph d'Arimathie, homme juste et irréprochable qui vivait dans l'attente du royaume de Dieu, refusa son concours à leurs délibérations et à leurs démarches [2]. Jésus fut ramené dans la salle du conseil. Les juges lui dirent : Si tu es le

[1] « L'assemblée précédente, qui s'était tenue vers minuit dans la maison de Caïphe, n'était composée que du Collége des prêtres, c'est-à-dire du Conseil des vingt-trois. Maintenant le Sanhédrin, ou grand Conseil des soixante-douze, composé des trois états en Israël, va confirmer la première sentence, pour lui donner plus de poids au tribunal de Pilate. » (Sepp, *La Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, tom. II, pag. 400.)

[2] Luc, XXIII, 50-51.

Christ, déclare-le nous. — Jésus répondit : Si je vous le déclare, vous ne me croirez pas. Si je discutais avec vous, vous ne me répondriez point, et vous ne me remettriez pas en liberté. Désormais le Fils de l'homme ira s'asseoir à la droite du Dieu Tout-Puissant. — Tu es donc le Fils de Dieu? demandèrent-ils d'une voix unanime — Vous l'avez dit, reprit Jésus. Je le suis. — A ces mots, ils s'écrièrent : Qu'est-il besoin d'autre témoignage? Nous entendons ses blasphèmes! Il est digne de mort [1]! » Dans cette ratification sommaire de la sentence précédente, plus de témoins, plus de formes juridiques. La haine et la vengeance apparaissent seules. La loi juive interdisait de condamner un homme, même sur son propre aveu, s'il n'y avait pas d'autres témoins du crime. Les réunions légales du grand Conseil ne pouvaient avoir lieu qu'après le sacrifice du matin, vers huit ou neuf heures, afin que tout le peuple pût assister à l'instruction du procès, connaître l'accusation, et apprécier la justice de la sentence. Enfin, aucune condamnation à la peine capitale ne pouvait être prononcée que le troisième jour après le jugement [2]. Mais le Sanhédrin « s'est réuni, dit l'Évangile,

[1] Marc, XV, 42; Luc, XXIII, 51.

[2] M. Dupin a fort bien résumé les règles fondamentales et la pratique de la jurisprudence criminelle chez les Juifs. « Au jour du jugement, dit-il, les huissiers faisaient comparaître la personne accusée. Aux pieds des Anciens étaient assis les hommes qui, sous le nom d'auditeurs ou de candidats, suivaient avec régularité les séances du Conseil. Les pièces du procès étant lues, les témoins étaient successivement appelés. Le président adressait à chacun cette exhortation : « Ce ne sont point des conjectures, ou ce que le bruit public t'a appris, que nous te demandons. Songe qu'une grande responsabilité pèse sur toi. Si tu faisais condamner injustement l'accusé, son sang, même le sang de toute sa postérité, dont tu aurais privé la terre, retomberait sur toi. Dieu t'en demanderait compte, comme à Caïn du sang d'Abel. Parle ! » La déclaration seule d'un individu contre lui-même, la déclaration d'un prophète, quelque renommé qu'il fût, ne déterminait point la condamnation. « Nul ne peut se porter préjudice à soi-même, disent les Docteurs. Si quelqu'un s'accuse en justice, on ne doit pas le croire, à moins que le fait ne soit attesté par deux autres témoins. La mort infligée à Hacan, du temps de Josué, fut une exception occasionnée par la nature des circonstances ; car notre loi ne condamne jamais sur le simple aveu de l'accusé, ni sur le dire d'un seul prophète. » Après l'examen des preuves, les juges qui croyaient à l'innocence exposaient leurs motifs; ceux qui croyaient l'accusé

pour livrer Jésus à mort. » Ce ne sont point des juges, ce sont des bourreaux qui prononcent l'arrêt. Leur considérant est toujours le même. Jésus, garrotté comme un criminel vulgaire, le visage meurtri par les soufflets et les crachats d'une tourbe infâme, s'est proclamé le Christ, Fils du Dieu vivant. A la première page de l'Évangile, on a lu ces paroles : « Le Verbe s'est fait chair. » Depuis la crèche de Bethléem jusqu'à la sentence de mort, toute la vie de Jésus n'a été que le commentaire affirmatif de cette divine révélation : « Je suis le Christ, Fils du Dieu vivant! »

Suicide de Judas Iscariote.

13. « La multitude, continue l'historien sacré, se précipita sur Jésus. On le chargea de chaînes, et, de la maison de Caïphe, on le

coupable parlaient ensuite, avec la plus grande modération. L'un des auditeurs ou candidats, chargé, soit directement, soit d'office, de la défense, prenait place sur une estrade, et haranguait les juges et le peuple. Dès que l'accusé voulait parler lui-même, on lui prêtait l'attention la plus soutenue. Les débats finis, on faisait éloigner les assistants et deux scribes transcrivaient les votes : l'un, ceux qui étaient favorables, l'autre, ceux qui condamnaient. Si la majorité des suffrages acquittait, on rendait l'accusé libre sur-le-champ. S'il fallait punir, les juges différaient jusqu'au surlendemain le prononcé de la sentence. Dans la matinée du troisième jour, ils revenaient sur le siége de la justice. On prenait de nouveau les suffrages. Ceux qui avaient absous, la première fois, ne pouvaient plus voter pour la condamnation; mais, au contraire, celui qui avait condamné la première fois pouvait absoudre dans cette nouvelle séance. Si la majorité condamnait, deux magistrats accompagnaient aussitôt le condamné au supplice. Les Anciens ne descendaient pas de leurs siéges; ils plaçaient à l'entrée du tribunal un prévôt, tenant un petit drapeau à la main. Un second prévôt à cheval suivait le condamné, et tournait sans cesse les yeux vers le point de départ. Sur ces entrefaites, si quelqu'un venait annoncer aux Anciens de nouvelles preuves favorables, le premier prévôt agitait son drapeau, et l'autre, dès qu'il l'avait aperçu, ramenait le condamné. Sur le parcours du cortége, un héraut criait le nom du condamné, celui des témoins, le motif de la condamnation, et ajoutait : « Si quelqu'un a des renseignements à donner en sa faveur, qu'il se hâte! » C'est en vertu de ce principe que Daniel fit rebrousser le cortége qui conduisait Suzanne au supplice. Si aucun incident de ce genre ne se produisait, on pressait une dernière fois le condamné de confesser son crime. On lui faisait avaler un breuvage stupéfiant, pour lui rendre moins terribles les approches de la mort, et la sentence recevait son exécution. » (Dupin, *Procès de Jésus*, pag. 15-22.) Si nous avons le droit d'admirer une telle législation, on ne saurait nous refuser celui de constater qu'elle fut indignement violée, à l'égard du divin condamné, Jésus-Christ.

traîna en tumulte au gouverneur Ponce-Pilate [1]. Or, c'était le matin; et les Juifs ne voulurent point pénétrer dans le prétoire, de peur de contracter l'impureté légale, qui les aurait mis dans l'impossibilité de manger la Pâque. Ils se tenaient donc à la porte du tribunal. En ce moment, Judas, le traître, voyant que Jésus était condamné, s'abandonna au désespoir. Il rapporta aux princes des prêtres les trente pièces d'argent qu'il en avait reçues. J'ai péché, leur dit-il, en livrant le sang du juste! — Que nous importe? répondirent ceux-ci. C'est ton affaire! — Judas jeta les trente pièces d'argent dans le Temple; il s'en alla, et se pendit. Dans les angoisses de l'agonie, son corps s'ouvrit par le milieu, et ses entrailles se répandirent sur le sol [2]. Les trente pièces d'argent furent recueillies par les prêtres, qui se dirent : Il ne nous est pas permis de déposer cette monnaie dans le « Corban [3] » (*Gazophylacium* ou « Trésor sacré »), parce que c'est le prix du sang. — Après en avoir délibéré, ils l'employèrent à l'achat d'un terrain, appartenant à un potier, pour en faire le lieu de sépulture des pèlerins. Voilà pourquoi ce lieu s'appelle encore aujourd'hui *Haceldama* [4], « le champ du sang. » Ainsi fut accomplie la parole du Prophète : « Ils ont recueilli les trente pièces d'argent, prix de celui qui fut marchandé et taxé par les fils d Israël. Ils les ont échangées contre le champ d'un potier. Telle est la révélation que m'a faite Jého-

[1] Pilate habitait le palais situé à l'angle nord-ouest de la grande enceinte extérieure du Temple, près de la tour Antonia. Le lieu où il rendait la justice, le prétoire, était vers la partie orientale du palais. C'est la première station du Chemin de la Croix. Le palais de Pilate avait été converti en église, par la piété des fidèles; aujourd'hui il appartient tout entier aux musulmans : on y trouve une caserne, des écuries et des ruines.

[1] *Act.*, I, 18.

[3] *Corban,* en hébreu, signifie : *don.* Nous avons eu l'occasion de remarquer ailleurs que ce mot était devenu sacramentel, pour exprimer un don fait au Seigneur. Le scrupule des Princes des prêtres est un nouveau trait d'hypocrisie, digne de leur pharisaïsme.

[4] *Haceldama* « le champ du sang » est situé au sud de Jérusalem, à la jonction des trois vallées, sur la hauteur. On y trouve une argile blanchâtre, propre à la poterie, dont on se sert encore aujourd'hui. Toute cette éminence est couverte de sépulcres antiques. (Mgr Mislin, *Les Lieux Saints,* tom. II, pag. 206-504.)

vah[1]. » Le scrupule des Juifs, qui viennent de condamner un innocent, et qui n'osent pas entrer dans le prétoire de Pilate, de peur d'y contracter une impureté légale, est un trait de mœurs pharisaïques, qu'il suffit de noter. Le désespoir et le suicide de Judas Iscariote, si nettement racontés par l'Évangéliste, nous rappellent d'autres scrupules, dont la conscience de nos lettrés s'est prise naguère. Sympathiques à ce comptable malheureux, les rationalistes modernes ne sauraient admettre une aussi triste fin. « Peut-être, disent-ils, retiré dans son champ de Hakeldama, Judas mena-t-il une vie douce et obscure, pendant que ses anciens amis conquéraient le monde, et y semaient le bruit de son infamie[2]. » Il est évident qu'après avoir eu le courage de vendre son Maître, et à plus forte raison son Dieu, pour trente pièces d'argent, on a le droit d'attendre une mort douce et paisible, comme un rentier retiré à la campagne! Toutefois cette idyllique hypothèse ne rassure pas complétement nos lettrés, sur le compte de l'infortuné Iscariote. « Peut-être aussi, disent-ils, l'épouvantable haine, qui pesait sur sa tête, aboutit-elle à des actes violents, où l'on vit le doigt du ciel[3]. » Une accusation d'assassinat, jetée à la face du siècle apostolique, qui n'eut que des martyrs! Sophiste, quand vous avez suspendu ce point d'interrogation sur tant d'illustres mémoires, permettez-nous d'espérer que vous ne vous êtes pas compris vous-même!

La foule devant le prétoire de Pilate.

14. « Cependant, continue l'Évangile, la foule s'agitait tumultueusement à la porte du prétoire. Pilate sortit donc : Quelle accusation produisez-vous contre cet homme? demanda-t-il. — Ils répondirent : Si ce n'était point un malfaiteur, nous ne vous l'aurions pas amené! — Chargez-vous-en vous-mêmes, dit Pilate, et jugez-le selon votre loi. — Mais, répondirent-ils, nous n'avons plus

[1] Zachar., XI, 12; Matth., XXVII, 1-10; Marc, XV, 1; Luc, XXIII, 1; Joan., XVIII, 28.

[2] *Vie de Jésus*, pag. 438.

[3] *Vie de Jésus*, pag. 438. Nous consignons, à notre grand regret, cette parole déplorable. Le rationalisme futur pourra se montrer plus instruit, plus sérieux, plus logique surtout; mais il lui sera à jamais impossible de pousser plus loin la mauvaise foi.

le pouvoir de mettre personne à mort! — Ainsi devait s'accomplir la parole de Jésus, qui avait annoncé qu'il mourrait de la main des gentils. Ils commencèrent alors à l'accuser devant Pilate : Nous l'avons trouvé qui pervertissait le peuple, dirent-ils. Il défend de payer le tribut à César; il se proclame le Christ-roi [1] ! »

Ponce-Pilate, créature de Séjan, tenait de ce favori de Tibère le gouvernement de la province *présidiale* de Judée. On appelait ainsi les provinces qui relevaient directement de l'empereur, pour les distinguer des provinces *sénatoriales*, dont les titulaires étaient nommés par le sénat. Ce détail d'administration romaine nous fait comprendre l'exactitude juridique du titre de *Præses*, donné par l'Évangile à Ponce-Pilate. Quoique simple préteur, Pilate avait droit de vie ou de mort, dans sa province présidiale. Ce droit du glaive, confié par Tibère, pouvait blesser la main qui le portait. Suivant les circonstances, il était parfois aussi dangereux de l'employer que de le laisser dormir. Les Juifs, toujours rebelles à la domination de l'étranger, avaient déjà donné à Pilate plus d'un exemple de leur obstination. Le gouverneur romain les méprisait, tout ensemble, et les craignait. En présence de cette foule séditieuse, il songe à se débarrasser du jugement qu'on évoque à son tribunal. Il soupçonne qu'il s'agit d'une affaire essentiellement juive, où les passions nationales seules sont en jeu. Voilà pourquoi il répond : « Chargez-vous-en vous-mêmes. Jugez cet homme selon votre loi! » Mais la responsabilité qu'il leur retourne, les princes des prêtres n'en veulent pas, et ils en donnent eux-mêmes la raison. « Nous n'avons plus le pouvoir de mettre personne à mort. » C'est donc bien la peine de mort qu'ils demandaient contre Jésus. Le Sanhédrin pouvait cependant prononcer la peine de mort, dans les affaires purement ecclésiastiques. Un arrêt de ce genre était toujours ratifié. Pilate leur reconnaît ici ce droit, qu'ils exercèrent longtemps encore. Le martyre de saint Étienne nous en fournira la preuve. Mais, dans ce cas, le supplice était celui de la lapidation. La sentence devait être sanctionnée et exécutée par le peuple

[1] Joann., XVIII, 29-32; Luc, XXIII, 2.

lui-même. Or, le jugement préalable, en vertu duquel le divin accusé était déféré à Pilate, avait été rendu dans l'ombre, à huis clos, sans que le peuple y eût pris part. La valetaille, déchaînée par les prêtres et les scribes, n'était pas le peuple. La grande octave de la solennité sainte était commencée. Pendant huit jours, toute exécution capitale, par les mains des Hébreux, devenait impossible. Il fallait donc, à tout prix, que Pilate et les soldats romains se fissent bourreaux. Voilà pourquoi les prêtres s'écrient : « Nous vous amenons un séditieux, qui défend de payer le tribut à César ! » Or, deux jours auparavant, Jésus avait formulé cette doctrine solennelle : « Rendez à César ce qui est à César. » Mais qu'importait un nouveau mensonge à ces parjures? Défendre de payer le tribut à César quand César s'appelle Tibère, c'est un crime qu'il suffit d'énoncer pour vouer un innocent à la mort. « Il se dit le Christ-roi ! » ajoutent-ils. Afficher une prétention à la royauté dont Tibère a le monopole ; soulever le peuple contre Tibère et défendre de lui payer l'impôt : voilà trois accusations capitales, avec lesquelles Pilate ne saurait transiger, sans jouer lui-même sa tête. Il n'est donc plus question, dans la bouche des Juifs, du « blasphémateur qui s'est dit le Fils de Dieu. » L'accusation de lèse-majesté divine est oubliée ; on la transforme en accusation de lèse-majesté césarienne, et Pilate, qui eût dédaigné la première, est forcé de prendre la seconde au sérieux.

Premier interrogatoire de Jésus par Ponce-Pilate.

15. « Pilate rentra donc dans le prétoire, continue l'Évangile, et fit comparaître Jésus. Le Seigneur se tint debout devant le gouverneur, qui l'interrogea en ces termes : Tu es le roi des Juifs? — Est-ce de vous-même que vous me donnez ce titre, répondit Jésus, ou d'autres vous l'ont-ils appris de moi? — Est-ce que je suis Juif, moi? reprit Pilate. Tes compatriotes et les pontifes te traduisent devant moi. Qu'as-tu fait? — Jésus répondit : Mon royaume n'est pas de ce monde. Si mon royaume était de ce monde, mes serviteurs combattraient, les armes à la main pour ne pas me laisser tomber aux mains des Juifs. Mais, quant à présent[1], mon royaume

[1] *Nunc autem regnum meum non est hinc.* Les ennemis de la royauté de

n'est point d'ici-bas — Donc, tu es roi? demanda Pilate. — Vous le dites : Je suis roi, reprit Jésus. Je suis né, et venu dans le monde, uniquement pour proclamer la vérité. Quiconque est du parti de la vérité entend ma voix. — La vérité! dit Pilate, qu'est-ce? — Et sans attendre la réponse, il sortit du prétoire, et dit aux princes des prêtres et à la foule : Je ne trouve rien de criminel en cet homme! — Alors les anciens et les prêtres recommencèrent à multiplier les accusations. Jésus garda le silence. Pilate lui dit : N'entends-tu pas les témoignages qu'ils accumulent contre toi! N'as-tu rien à répondre? — Mais Jésus n'ouvrit plus la bouche, et le gouverneur en était dans l'étonnement. — Cependant les Juifs redoublaient leurs vociférations : Il a soulevé le peuple dans toute la Judée, disaient-ils, depuis la Galilée, où il a commencé ses prédications, jusqu'ici! — En entendant prononcer le mot de Galilée, Pilate demanda si cet homme était Galiléen. Il en eut bientôt acquis l'assurance. Comme Galiléen, l'accusé relevait de la juridiction d'Hérode. Pilate renvoya donc Jésus au tétrarque, qui était à Jérusalem depuis quelques jours [1]. »

On accédait au prétoire par un escalier en marbre blanc de vingt-huit marches, c'est la *Scala Santa*, qui fut plus tard transportée à Rome par Constantin le Grand. Notre-Seigneur l'a montée trois fois pendant sa passion [2]. Toutes les générations chrétiennes l'ont ensuite gravie à genoux. Quand Pilate « sortit pour parler aux Juifs, » comme dit l'Évangile, il se tint au haut de cet escalier. Ainsi, le scrupule des princes des prêtres fut respecté; ils conservèrent intacte la pureté légale, qui ne les empêchait pas de se souiller « du sang du Juste! »

l'Église ont soin, en citant ce texte, de supprimer le *Nunc* « Maintenant, » qui gêne leurs théories.

[1] Joan., XVIII, 33-38; Matth., 11-14; Marc, XV, 2-5; Luc, XXIII, 27.

[2] « Une première fois pour son interrogatoire, la seconde en revenant de chez Hérode, et la troisième après la flagellation. Cet escalier, arrosé du sang de Jésus-Christ, est conservé dans une chapelle, près de la basilique de Saint-Jean-de-Latran. Il a été tellement usé par les genoux des fidèles qu'on a été obligé de le revêtir en tables épaisses de bois de noyer, et on les a déjà renouvelées plusieurs fois. » (Mgr Mislin, *Les Saints Lieux*. tom. II, pag. 207.)

Les soldats romains escortèrent seuls le divin Maître, quand il dut gravir l'escalier prétorien, et comparaître au tribunal du gouverneur. L'interrogatoire eut la forme ironique et brève que la justice de Rome affectait vis-à-vis de l'univers vaincu. « Est-ce que je suis Juif, moi, demande Pilate, pour croire à la royauté d'un Christ? Qu'as-tu fait? » — « Tu es donc roi? » Et quand, à ce Romain, rendant la justice au nom de Tibère, Jésus parle d'un « royaume qui n'est pas de ce monde, » d'un sceptre « qui n'est pas actuellement d'ici-bas, » Pilate hausse les épaules. Rome ne connaîtra que plus tard cette double royauté, spirituelle et temporelle, qui lui assurera l'empire immortel de la vérité. Mais, en ce moment, Pilate, le représentant de la philosophie de Rome païenne, fait d'un seul mot sa profession de foi : « La vérité! qu'est-ce? » — « Il ne demande point de réponse, dit un auteur illustre, il était assuré qu'il n'y en avait point[1]. » Il a cherché, dans l'accusé, des crimes; il n'y rencontre que des idées, dont l'expression, les tendances et la portée réelles lui échappent, mais dont l'innocence est incontestable. Il revient dire aux Juifs : « Je n'ai rien trouvé de criminel dans cet homme. » Juge compétent, il casse l'arrêt de mort prononcé par le Sanhédrin. Si Pilate avait maintenu, comme c'était son devoir, l'inviolabilité de cette sentence d'absolution; s'il eût résisté aux clameurs de la foule déicide, son nom n'aurait pas été voué à une éternelle infamie. Mais il n'a pas le courage de la justice; il se laisse intimider par les vociférations des Juifs. Peut-être même, la vie d'un innocent compte-t-elle si peu pour ce Romain, qu'il ne veut pas se donner la peine de la défendre. Une victime de plus, qu'est-ce que cela, sous le règne de Tibère? Quoi qu'il en soit, Jésus de Nazareth relève de la juridiction d'Hérode le Tétrarque. Pilate renvoie le sujet à son prince naturel[2].

16. « Hérode, dit l'historien sacré, fut ravi de cette occasion de

[1] L. Veuillot, *La Vie de Notre-Seigneur Jesus-Christ*, pag. 432. — [2] Le palais d'Hérode n'était qu'à une petite distance du prétoire, sur la colline d'Acra. Le lieu où Notre-Seigneur comparut devant le tétrarque avait été converti en une église; mais elle est aujourd'hui en ruines, ainsi que le reste du palais.

voir Jésus, car, depuis longtemps, il désirait l'entretenir. Il avait beaucoup entendu parler de lui, et il espérait le voir opérer quelque miracle. Il l'interrogea donc avec une grande abondance de paroles. Mais Jésus ne lui fit pas une seule réponse. Les princes des prêtres et les scribes (qui n'avaient plus à craindre, dans le palais d'un prince juif, de contracter la souillure légale), se tenaient debout, entourant le trône d'Hérode, et multipliant leurs invectives. Le roi et ses courtisans insultèrent l'accusé silencieux. Hérode lui fit, par dérision, jeter sur les épaules un manteau blanc (comme on en mettait aux fous), et le renvoya à Pilate. A partir de ce jour, le gouverneur et le roi, jusque-là ennemis, se réconcilièrent [1]. »

Le meurtrier de Jean-Baptiste avait craint autrefois que sa victime, ressuscitée d'entre les morts, n'eût pris la forme de Jésus de Nazareth. Ses terreurs se dissipent devant une figure qui ne ressemble en rien à celle du prisonnier de Machéronta. Le silence du divin accusé provoque la raillerie du prince et de ses courtisans. Est-ce que l'innocence qui se tait, devant les puissances de ce monde, n'est pas toujours suspecte de rébellion ou de folie?

17. Jésus fut donc ramené au prétoire. « Pilate, reprend l'Évangile, dit aux princes des prêtres, aux anciens et au peuple réunis : Vous m'avez déjà présenté cet homme comme un conspirateur et un séditieux. Je l'ai interrogé devant vous, et je ne le trouve nullement coupable des crimes que vous lui imputez; Hérode non plus; car je vous ai renvoyés à ce prince, qui n'a intenté contre lui aucune action capitale. Je vais donc le faire punir, et je le mettrai en liberté [2]. » Le punir, pourquoi? puisqu'il est innocent. Voilà la justice sommaire de Pilate! Et pourtant nous sommes forcé d'ajouter que l'expédient inique du gouverneur romain était en réalité un acte de clémence, si on le compare à la haine obstinée des prêtres. Tous les châtiments qu'on pourrait infliger à Jésus ne satisferaient point leur rage; ils veulent sa mort. La proposition de Pilate ne fut donc pas agréée. « Or, continue l'Évangile, les Barabbas.

[1] Luc, XXIII, 5-12. — [2] Luc, XXIII, 13-17.

gouverneurs romains étaient dans l'usage, à la solennité pascale, de faire grâce de la vie à un prisonnier que l'assemblée des Juifs désignait. Cette année-là, y avait, dans la geôle romaine, un malfaiteur fameux, nommé Barabbas, coupable de vol, de sédition et d'assassinat. Pilate dit au peuple : Encore une fois, je ne trouve rien de criminel, dans l'homme que vous avez traduit à mon tribunal. Mais, vous avez le privilége de faire mettre en liberté un détenu à l'occasion de la fête de Pâque. Voulez-vous que je fasse élargir le roi des Juifs? Entre Barabbas et Jésus, surnommé le Christ, qui choisissez-vous? — C'était au peuple que Pilate faisait cette nouvelle proposition; il ne l'eût point adressée aux prêtres, dont il connaissait la haine personnelle contre Jésus. Pendant que le gouverneur était encore assis sur son tribunal, sa femme lui avait envoyé dire : Ne vous compromettez pas vis-à-vis de ce juste. Aujourd'hui même j'ai été étrangement tourmentée en songe, à cause de lui! — Pilate espérait que le peuple serait plus miséricordieux que les prêtres. Mais ceux-ci, de concert avec les anciens et les scribes, excitèrent la foule à demander la liberté de Barabbas et le supplice de Jésus. Lors donc que Pilate revint dire : Lequel des deux voulez-vous sauver? le peuple d'une voix unanime s'écria : Débarrassez-nous de celui-ci! Rendez-nous Barabbas! — Que voulez-vous donc que je fasse du roi des Juifs, appelé Christ? — Tous s'écrièrent : Crucifiez-le! crucifiez-le! — Une troisième fois Pilate leur dit : Mais quel mal a-t-il fait? Je ne trouve rien en lui qui mérite la mort! — Sans l'écouter, ils redoublaient leurs cris : Crucifiez-le! crucifiez-le! et leurs voix devenaient de plus en plus menaçantes. — Pilate dit enfin : Je vais le faire flageller, et je le relâcherai ensuite [1]. »

Claudia Procula, femme de Pilate. Flagellation. *Ecce homo.*

18. D'après le témoignage de la tradition, la femme de Pilate s'appelait Claudia Procula. Il est probable qu'elle était une affranchie de la famille *Claudia*, dont l'empereur Tibère était lui-même issu. Elle avait accompagné son époux en Judée [2]. On sait l'importance

[1] Matth., XXVII, 15-23; Marc, XV, 6-14; Luc, XXIII, 17-23; Joan., XVIII, 39-40.
[2] L'empereur Auguste avait confirmé l'ancienne loi *Oppia*, qui défendait

que les anciens accordaient aux songes. L'oneirocritie avait fait le tour du monde païen. Du palais des Pharaons, elle passa à ceux de Ninive, de Babylone et de Persépolis; elle régna sur la Grèce et domina les Romains, maîtres de l'univers. Calpurnia, effrayée par un songe, avait inutilement supplié Jules César de ne point se rendre au sénat, le jour où le héros devait y être assassiné. Claudia Procula, sans plus de succès, voulut épargner à Pilate la flétrissure qu'il allait attacher à son nom. Le gouverneur essaya pourtant de disputer la vie de l'auguste victime à la fureur de ses ennemis. Il comptait que la vue du sang innocent, répandu à grands flots sous le fouet des soldats, attendrirait les Juifs. Cette cruelle concession devait être plus funeste à l'accusé qu'une sentence capitale. Au lieu d'un supplice, Jésus en subira deux. La flagellation était une torture équivalente à la mort, qu'elle déterminait souvent. Le patient, à demi courbé, les deux mains passées dans un anneau de fer scellé à une colonne, était dépouillé de ses vêtements jusqu'à la ceinture. Quatre soldats le frappaient, sans compter les coups, avec des lanières de cuir armées de petites boules de plomb et d'ongles de fer. « Pilate, dit l'Évangéliste, donna l'ordre de flageller Jésus. Les soldats l'entraînèrent hors du prétoire [1], et, après l'exécution, le ramenèrent dans le vestibule. Là, toute la cohorte était réunie. Ils l'affublèrent d'un lambeau d'écarlate, lui

aux gouverneurs d'emmener leur femme dans les provinces dont ils avaient le commandement. Cette mesure fut rapportée sous Tibère. Un sénatus-consulte accorda formellement cette autorisation aux gouverneurs, mais en les rendant personnellement responsables des désordres et des troubles, que la présence de leur femme pourrait occasionner. (Cf. Sepp, *La Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, tom. II, pag. 417-419.)

[1] « On avait coutume de flageller les malfaiteurs hors de l'enceinte du palais. Le lieu de la flagellation est du côte opposé à celui où stationnait la foule, devant l'escalier du prétoire. Une petite église, restaurée, en 1838, par la munificence du duc Maximilien de Bavière, marque cet emplacement. — Il existe deux colonnes dites « de la flagellation : » l'une à Jérusalem, dans l'église du Saint-Sépulcre, et l'autre à Rome dans la basilique de Sainte-Praxède. On croit communément que la première est celle du prétoire, et la seconde celle de la maison de Caïphe. » Mgr Mislin, *Les Saints Lieux*, tom. II, pag. 211-214.

mirent sur la tête une couronne d'épines entrelacées [1], et un roseau [2] dans la main droite. S'approchant ensuite, ils fléchissaient le genou devant lui, se prosternant par dérision, et disaient : Salut, roi des Juifs! — Ils le souffletaient alors, le frappaient à la tête du roseau qu'ils avaient placé dans sa main enchaînée, et le couvraient de crachats [3]. » Ce fut donc sous le fouet d'un soldat romain que le sang du Rédempteur commença à couler dans la Passion. Ce fut un soldat romain qui couronna d'épines le roi des Juifs et du monde. Par combien de larmes d'amour la Rome chrétienne n'a-t-elle pas racheté ces forfaits de la Rome de Tibère! Cependant Pilate vint reprendre le divin flagellé, et sortit avec lui du palais. Du haut d'une arcade qui traversait la rue et dominait toute la foule, ils apparurent ensemble. « Jésus, dit l'Évangéliste, avait la couronne d'épines sur la tête, et un lambeau d'écarlate sur les épaules. Voici que je vous le ramène, dit Pilate. Encore une fois, sachez que je ne trouve en lui aucun crime. — Puis le montrant du doigt, il ajouta : Voilà l'homme! —A cette vue, les prêtres et les valets des pontifes recommencèrent à crier : Crucifiez-le! crucifiez-le [4]! » Le peuple attendri se taisait. La divine victime,

[1] On sait que la couronne d'épines, transportée par l'impératrice sainte Hélène à Constantinople, achetée, en 1239, à Baudoin II, par saint Louis, et déposée jusqu'à la Révolution française dans la Sainte-Chapelle, construite pour recevoir ce pieux trésor, est aujourd'hui conservée à Notre-Dame de Paris, où chaque année, le vendredi saint, elle est exposée à la vénération des fidèles.

[2] Le roseau, que l'on mit à la main du Sauveur, n'était point une de ces fragiles graminées qui croissent dans nos étangs, mais qu'on ne connaît point en Palestine. C'était un *arundo donax*, de la famille des bambous, dont la tige, plus grosse que le pouce, atteint ordinairement une hauteur d'environ deux mètres. (Cf. Sepp, *La Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, tom. III, pag. 4.)

[3] Matth., XXVII, 26-30; Marc, XV, 16-19; Joan., XIX, 1-3. L'église du Saint-Sépulcre à Jérusalem conserve, dans la chapelle dite de l'*Impropère* (*Improperiorum*), un tronçon de la colonne de marbre gris, qui se trouvait au prétoire, et au pied de laquelle Notre-Seigneur était assis, quand il fut abreuvé d'outrages par les soldats de Pilate.

[4] Joan., XIX, 4-6. « A une centaine de pas du prétoire, en suivant la Voie douloureuse, dit Mgr Mislin, on remarque une galerie couverte, ayant une double fenêtre, et passant au-dessus de la rue. Ce fut du haut de cette arcade

ruisselante de sang, avait pour un instant désarmé, par le spectacle de ses souffrances, la férocité de la foule. Mais la haine des gens du Temple était implacable, et le peuple va bientôt imiter leur fureur. « Pilate leur dit : Prenez-le vous-mêmes et crucifiez-le ! Pour moi je ne trouve aucun crime en lui. — Nous avons notre loi, répondirent-ils, et d'après cette loi, il doit mourir, parce qu'il se prétend Fils de Dieu ! — En entendant cette parole, les appréhensions de Pilate redoublèrent [1]. »

Dernier interrogatoire de Jésus par Ponce-Pilate.

19. Tant que les Juifs n'avaient articulé contre Jésus que des griefs politiques, évidemment imaginaires, Pilate s'en était médiocrement soucié. Un coup d'œil avait suffi au Romain pour se convaincre que le sceptre de Tibère ne pouvait être sérieusement menacé par un tel compétiteur. « Voilà l'homme ! » dit le gouverneur, en montrant la victime épuisée, couverte de sang et de plaies. Oui, c'était l'homme tel que le péché l'a fait ! Mais le préteur ne songe point aux mystères de grâce et d'amour divin, que recèle son ironique interjection. Il espère désarmer, par le spectacle de tant de douleurs, la haine des Juifs. Un moment il crut avoir réussi ; la foule, jusque-là si acharnée, garde le silence. Les prêtres seuls et leurs valets : *Pontifices et ministri*, vocifèrent de nouveau des cris de mort. Pilate leur répond : « Prenez-le vous-mêmes, crucifiez-le. » Il savait bien, tout en leur accordant cette permission, qu'ils ne voudraient point en profiter pendant la solennité pascale déjà commencée. Quoi qu'il en soit, cette concession est un second pas dans la voie d'iniquité, où le gouverneur s'engage honteusement. La fureur des Juifs, rallumée par les excitations des prêtres, lui arrachera bientôt un arrêt de mort. « Nous avons notre loi, disent-ils, et, d'après cette loi, il doit mourir, parce qu'il s'est fait Fils de Dieu ! » Sous cette parole, Pilate aperçoit des émeutes, des

que Pilate montra Jésus au peuple, en disant : « Voilà l'homme ! » La galerie est habitée aujourd'hui par je ne sais quel derviche musulman. Les chrétiens ne peuvent y avoir accès ; mais on comprend sans peine l'émotion avec laquelle ils se prosternent au-dessous, et comme ils se représentent vivement cette scène déchirante de la Passion. » (*Les Saints Lieux*, tom. II, pag. 213.)

[1] Joan., XIX, 7, 8.

rébellions, et de nouvelles guerres, pareilles à celles que, depuis trente ans, les passions religieuses n'avaient cessé de soulever en Palestine. « Ses terreurs redoublent, » dit l'Évangile : *Pilatus magis timuit.* Il n'est plus qu'un instrument aveugle, dans la main des grands prêtres. Leur accusation de lèse-majesté césarienne n'a pas produit le résultat qu'ils en attendaient. C'est maintenant au nom de leur loi, dont Rome a garanti l'inviolabilité ; c'est par la perspective d'un soulèvement national, qu'ils vont triompher du dernier obstacle. Cependant Pilate veut interroger encore une fois l'accusé. « Il rentra au prétoire, continue l'Évangéliste, et dit à Jésus : D'où es-tu ? — Mais Jésus ne lui fit point de réponse. Tu refuses de me parler? reprit Pilate. Ne sais-tu pas que j'ai le pouvoir de te mettre en croix, ou de te renvoyer libre? — Jésus lui dit alors : Vous n'auriez sur moi aucun pouvoir, s'il ne vous eût été donné d'en haut. C'est là ce qui aggrave le péché de celui qui m'a livré entre vos mains. — Pilate cherchait toujours à le mettre en liberté ; mais les Juifs poussaient de nouvelles clameurs, disant : Si vous l'élargissez, vous n'êtes pas l'ami de César. Quiconque se fait roi est l'ennemi de César [1] ! »

[...]ate se lave [...]es mains [...]prononce [...]'arrêt [...]e mort.

20. Une menace de dénonciation à la cour de Tibère, après la menace d'un soulèvement national, devait effrayer Pilate. La perfidie des prêtres suit, dans la manifestation populaire qu'elle dirige, une gradation savamment calculée. Pilate sait qu'un soupçon d'infidélité, transmis à Tibère par le dernier des espions, peut lui coûter la vie. Il n'est pas homme à courir un tel danger, pour sauver un innocent. « Il fit donc sortir Jésus du prétoire, continue l'Évangile, et vint s'asseoir sur son tribunal, au lieu appelé en grec *Lithostrotos*, et en hébreu *Gabbatha* [2]. Or on approchait de la sixième

[1] Joan., XIX, 9-12.

[2] Les Romains avaient importé, dans les villes soumises à leur sceptre quelques-unes de leurs habitudes militaires. On sait que César, au milieu de son camp, faisait paver en mosaïque le lieu où il plaçait son tribunal. Les gouverneurs imitèrent ce luxe, dans les cités où ils régnaient. Le *Lithostrotos* (lieu pavé de pierres), en hébreu *Gabbatha* (lieu élevé), était le *Xystum*, d'où Pilate prononçait, du haut d'un tribunal, les sentences de mort. Cette place

heure [1] du jour, en cette *Parasceve* (préparation) de la Pâque. Pilate dit aux Juifs : Voici votre roi! — A mort! à mort! s'écrièrent-ils. Crucifiez-le! — Je crucifierais votre roi? répondit Pilate. — Nous n'avons pas d'autre roi que César, dirent les pontifes. — Pilate voyant qu'il ne gagnait rien et que le tumulte allait croissant, se fit apporter de l'eau, et se lavant les mains devant le peuple, il dit : Je suis innocent du sang de ce juste. Vous en répondrez! — Tout le peuple cria : Que son sang retombe sur nous et sur nos enfants! — Enfin pour satisfaire la multitude, le gouverneur fit délivrer Barabbas, et leur remit Jésus pour le crucifier [2]. »

« Lave tes mains, Pilate, elles sont teintes du sang innocent! Tu l'as octroyé par faiblesse; tu n'es pas moins coupable que si tu l'avais sacrifié par méchanceté! Les générations ont redit jusqu'à nous : Le juste a souffert sous Ponce-Pilate : *Passus est sub Pontio Pilato* [3]. »

§ V. Via crucis.

Premières stations de la Voie douloureuse.

21. La sentence était portée par l'autorité romaine, ce furent des soldats romains qui l'exécutèrent. « Prenant Jésus, dit l'Évangéliste, ils l'outragèrent encore, et après ces nouvelles insultes, ils lui arra-

était située au nord-ouest de la citadelle et du Temple, devant l'ancien palais Antonia, résidence du gouverneur.

[1] Près de midi.

[2] Joan., XIX, 13-16; Matth., XXVII, 24-26; Marc, XV, 15; Luc, XXIII, 24-25.

[3] Dupin, *Procès de Jésus*, pag. 108. Voici, d'après une antique tradition, quelle aurait été la formule de l'arrêt de mort prononcé par Pilate : *Jesum Nazarenum, seductorem gentis, contemptorem Cæsaris, et falsum Messiam, ut majorum suæ gentis testimonio probatum est, ducite ad communis supplicii locum, et cum ludibriis regiæ majestatis in medio duorum latronum cruci affigite. I, lictor, expedi cruces.* Le nom de Pilate a été enregistré par Tacite presque dans les mêmes termes où il figure au *Credo*. L'historien romain a écrit : *Tiberio imperitante, per procuratorem Poncium Pilatum Christus supplicio affectus erat.* (Tacit., *Annal.*, lib. XV, cap. XLIV.) On sait que, deux ans après la mort du Sauveur, Pilate fut destitué par Vitellius, alors gouverneur général de Syrie, et envoyé à Rome pour se justifier devant l'empereur de plusieurs actes de cruauté qu'il avait commis. Exilé par Caligula à Vienne, dans les Gaules, il se tua de désespoir. Selon une légende helvétique, il se serait noyé près du mont Pilate, dans le canton de Lucerne.

chèrent le lambeau d'écarlate dont ils l'avaient affublé, lui remirent ses vêtements, et chargeant la croix sur ses épaules, le conduisirent au Calvaire, appelé en hébreu Golgotha [1]. » Ici commence le *Chemin de la croix,* dont tous les pas ont été et ne cesseront d'être arrosés de larmes, par la piété chrétienne. La première station se fait au tribunal de Pilate, quand le préteur se lave les mains, croyant effacer la tache du sang divin, qui flétrira à jamais sa mémoire. Du prétoire au Calvaire, on compte environ treize cent vingt pas. Jésus, traîné par ses bourreaux, escorté par les soldats, et suivi de la populace juive, passa d'abord sous l'arcade où il avait été montré à la foule, après la flagellation. La rue, longue d'environ deux cents pas, est en pente, et descend jusqu'à la rencontre de la route d'Éphraïm, maintenant route de Damas. « Sur la gauche, en descendant, dit Mgr Mislin, on trouve le lieu où la sainte Vierge, qui s'était tenue aux abords du prétoire, durant cette cruelle matinée, et qui voulait encore une fois apercevoir son divin Fils, se plaça sur son passage, et s'évanouit en rencontrant son regard. » L'Évangile n'a point noté ce trait de la douleur maternelle. Le glaive, prédit par Siméon, frappait le cœur de Marie; mais on dirait que l'humble Vierge a voulu cacher ses souffrances, avec le même soin qu'elle a voilé ses joies et ses grandeurs. Cependant tous les Pères nous ont conservé cette tradition, et l'Église catholique l'a enregistrée. Au bas de cette rue, fléchissant sous le poids de son cruel fardeau, Jésus tomba, pour la première fois. Une colonne en marbre rouge, à moitié enfoncée en terre, marque ce lieu à la dévotion des pèlerins de Jérusalem. « Les soldats qui le conduisaient, reprend l'Évangile, rencontrèrent en ce lieu un Cyrénéen, nommé Simon, qui revenait de sa maison des champs. Simon était le père d'Alexander et de Rufus [2]. Les soldats le requirent, au nom de la loi romaine, lui mirent la croix sur les épaules, et le forcèrent

[1] *Golgotha,* expression chaldaïque, formée de l'hébreu *Golgoth,* signifie *Crâne.* Le mot *Calvaire* en est donc la traduction exacte.

[2] Alexander et Rufus devinrent tous deux chrétiens. Rufus était à Ro quand saint Marc y écrivit son Évangile. (Rom., XVI, 13.)

à la porter derrière Jésus [1]. » Nous avons déjà dit que la réquisition du magistrat, ou de l'officier romain, n'admettait ni délai, ni excuse. Cet Africain, né en Lybie, et fixé à Jérusalem, était vraisemblablement le *prosélyte* ou « converti » du judaïsme, que nous retrouvons, dans les Actes des apôtres, sous le nom de Simon le Noir, à côté de Lucius de Cyrène [2]. Les trois parties du monde connu des anciens, l'Europe, l'Asie et l'Afrique ; les trois grandes races de l'humanité devaient être représentées, dans le divin sacrifice qui réconcilia le ciel avec la terre. Avant d'arriver à la porte d'Ephraïm, le cortége monta, à droite, une rue assez rapide. Ce fut là que le divin Maître, épuisé par la fatigue, la souffrance, et la perte du sang qui coulait de ses blessures, tomba pour la seconde fois. « Or, reprend l'Évangéliste, il était suivi d'une grande multitude de peuple, et de femmes qui le pleuraient, avec des lamentations [3]. » L'une d'entre elles eut le courage de fendre les rangs pressés des soldats. Un mouchoir à la main, elle essuya le sang, la sueur, les crachats, qui couvraient la face adorable du Sauveur; et l'empreinte de la figure divine demeura imprimée, en traits sanglants, sur le linge de la pieuse Véronique [4]. « Jésus, se tournant alors vers le groupe des femmes, leur dit : Filles de Jérusalem, ne pleurez pas sur moi, mais pleurez sur vous-mêmes et sur vos enfants ! Car viendront des jours où l'on dira : Heureuses les stériles? Heureuses les entrailles qui n'ont point enfanté, et les mamelles qui n'ont point allaité ! Alors on criera aux montagnes : Tombez sur nous ! et aux collines : Écrasez-nous ! Car si l'on traite ainsi le bois vert, que sera-ce du bois sec [5]? » — Au haut de la rue,

[1] Matth., XXVII, 31 ; Marc, XV, 20, 21 ; Luc, XXIII, 26. D'après la loi romaine, les condamnés au supplice de la croix devaient eux-mêmes la porter, quand ce gibet n'était pas établi, à poste fixe, sur le lieu de l'exécution ; c'est pour cela qu'on les appelait *cruciferi* « porte-croix, » ou *furciferi* « porte-gibet. »

[2] *Act.*, XIII, 1. — [3] Luc, XXIII, 27.

[4] La face de Notre-Seigneur, empreinte sur un linge, est gardée à Saint-Pierre de Rome, sous le nom de *Volto Santo*. Il en existe plusieurs copies. Voir au sujet de la véritable image : *Acta Sanctorum*, Maii, tom. VII, pag. 356 et les *Notes* de Chastelain sur le *Martyrol. rom.*, pag. 201. (Mgr Mislin, *Les Saints Lieux*, tom. II, pag. 218.)

[5] Luc., XXIII, 28-31

se trouvait la *Porte judiciaire*. C'est là que finissait la ville, au temps de Notre-Seigneur [1]. Une troisième chute marqua le dernier pas de Jésus sur le sol de l'ingrate cité. Il voulut tomber trois fois lui-même, comme Pierre, le chef de son Église, pour expier nos chutes multipliées, et nous apprendre à nous relever toujours, et à porter courageusement notre croix. Au delà de la porte judiciaire, s'ouvrait le champ des exécutions capitales, connu sous le nom de Golgotha.

§ VI. La croix du Golgotha.

Le crucifiement.

22. « On avait amené avec Jésus, reprend l'Évangéliste, deux voleurs, qui devaient être crucifiés en même temps que lui. Arrivé au lieu nommé Golgotha, ou Calvaire, on lui présenta une potion de vin, mêlé avec de la myrrhe et du fiel, mais quand il y eut porté les lèvres, il refusa de boire. Or il était la sixième heure (midi). Les soldats l'attachèrent à la croix [2]; les deux larrons furent crucifiés, l'un à sa droite, l'autre à sa gauche. La croix de Jésus fut placée au milieu. Ainsi était accomplie la parole de l'Écriture : « Il a été mis au rang des scélérats [3]. » Or Jésus disait : Père, pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font! — Pilate avait rédigé l'inscription qui devait être attachée au haut de la croix. Les soldats fixèrent ce *Titre*, énonçant la cause du supplice, au-dessus de la tête de Jésus. Il portait ces mots, écrits en

[1] Cet espace est maintenant renfermé dans la ville, et couvert de maisons; c'est pourquoi les pèlerins ne peuvent suivre le reste de la Voie douloureuse. La partie la plus élevée du Calvaire, et les lieux adjacents, sont tous compris dans l'église du Saint-Sépulcre.

[2] On conserve à Rome, au monastère de Sainte-Croix de Jérusalem, avec le bois de la croix, un des clous qui servirent à y attacher le divin Maître. La tige du clou est formée d'un morceau de fer carré à vives arêtes. Sa longueur primitive a dû être de 15 centimètres, mais la pointe, de trois centimètres environ, en a été cassée; la brisure a dû être produite par un violent coup de marteau, car elle est nette et sans mâchure. L'épaisseur du clou, à sa partie supérieure, est de 1 centimètre, sur chaque face. La tête est une calotte ronde et évidée, avec un rebord aplati, de 11 centimètres de circonférence. On conserve deux autres de ces clous, dans la cathédrale de Notre-Dame de Paris.

[3] Isai., LIII, 12.

hébreu, en grec et en latin : *Jésus de Nazareth, roi des Juifs.* Comme le lieu du crucifiement était proche de la ville, un grand nombre de Juifs lurent l'inscription. Les Pontifes vinrent trouver Pilate, et lui dirent : Il ne fallait point écrire : *Roi des Juifs ;* mais : *Soi-disant roi des Juifs.* — Ce que j'ai écrit est écrit, répondit Pilate [1]. — Cependant les soldats, après avoir crucifié Jésus, firent quatre lots de ses vêtements, un pour chacun d'eux, et se les partagèrent, en tirant au sort. Mais ils réservèrent sa tunique. C'était une tunique sans couture, d'un seul tissu depuis le haut jusqu'en bas. Ne la partageons point, dirent-ils entre eux ; que le sort décide à qui elle appartiendra. — Par là fut accomplie la parole de l'Écriture : « Ils se sont partagé mes vêtements, et ont jeté au sort ma tunique [2]. » Ainsi firent les soldats, et s'étant assis, ils le gardaient.

[1] Dans les exécutions capitales, on inscrivait toujours sur une planche le nom du criminel, et le crime pour lequel il était condamné. Cet usage du droit romain s'était perpétué chez nous dans le pilori. La tablette de l'inscription s'appelait *Titre*, ou bien *Tabula dealbata*, parce que les sentences de condamnation, de même que les lois, étaient inscrites sur une tablette blanche. Il était ordonné aux Juifs d'ensevelir avec le supplicié les instruments de sa mort. *Lapis quo quis lapidatur, lignum in quo suspenditur, gladius quo decollatur, et sudarium quo strangulatur, simul cum eo vel prope eum sepelitur.* (Sanhédr., fol. 45, 2.) Cette prescription du Talmud nous fait comprendre comment l'impératrice Hélène retrouva le bois de la vraie Croix, les clous et le *Titre*, enfouis sur le Calvaire. Les Juifs qui n'avaient pu enterrer le corps de l'auguste victime avaient, suivant leur usage, enterré les instruments de son supplice. Le titre de la croix est aujourd'hui conservé à Rome, dans la basilique de Sainte-Croix de Jérusalem. L'inscription hébraïque est presque entièrement effacée. Le P. Drach a pu cependant en rétablir, ainsi qu'il suit, les caractères : *Yeschuah Notsri Melek Yehudaya. Jesus Nazarenus, Rex Judæorum.* La forme grossière de l'inscription, en grec et en latin, fait soupçonner avec raison que le titre entier, dans les trois langues, a été tracé par la même main, probablement par un Juif, attaché au proconsulat. Considérant l'hébreu comme le texte principal, et le grec et le latin comme traductions, il a écrit ces deux dernières langues de droite à gauche, afin que, sous chaque mot hébreu, se trouvât sa double interprétation. Quoi qu'il en soit, le Dieu qui allait mourir devait rendre immortelles les trois langues qui annonçaient sa mort à l'univers.

[2] *Psalm.*, XXI, 19. *Tunica D. N. J. C., quæ eidem in Passione sublata est, et a militibus qui eum custodiebant est sortita, inventa est, prodente Simone, filio Jacobi, qui per duas hebdomadas multis cruciatibus affectus, tandem profitetur ipsam tunicam in civitate Zafad (Joppe), procul a Hierosolyma, in arca marmorea positam

Or les Juifs, en passant, lançaient à Jésus leurs blasphèmes. Ils secouaient la tête, en criant : Vah! Toi qui détruis le Temple de Dieu, et le rebâtis en trois jours, sauve-toi donc toi-même! Si tu es le Fils de Dieu, descends de la croix! — Le peuple s'attroupait, pour le considérer, et le tournait en dérision. Les princes des prêtres, les scribes et les anciens vinrent aussi l'outrager. Il a sauvé les autres, disaient-ils, et il ne peut se sauver lui-même! S'il est le roi d'Israël, le Christ élu de Dieu, qu'il descende en ce moment de la croix. Nous le verrons et nous croirons en lui. C'est en Dieu qu'il s'est confié; que Dieu le délivre, s'il lui plaît! Ne disait-il pas : Je suis le Fils de Dieu? — Les soldats, à leur tour, l'insultaient. Ils approchaient de ses lèvres une éponge trempée de vinaigre, et lui disaient : Roi des Juifs, sauve-toi donc [1] ! »

La myrrhe, offerte par les Mages à Bethléem, se retrouve dans les cruels présents du Golgotha. Les soldats romains ne veulent point déchirer la tunique sans couture de l'Homme-Dieu! Ils ne savaient pas alors, ces quatre prétoriens de Tibère, se partageant, au pied d'une croix, la dépouille d'un supplicié juif, que des mains plus puissantes essaieraient en vain, pendant toute la durée des siècles de déchirer la robe immaculée de Jésus-Christ! Le judaïsme, insultant à la croix qui a sauvé le monde, complète ce tableau du déicide. La lâcheté de l'outrage dépasse, s'il est possible, la frénésie des clameurs qui retentissaient naguère au prétoire : « Que son sang retombe sur nous et sur nos enfants! » Chaque année, le jour du vendredi saint, l'Église catholique met sur les lèvres de ses ministres cette prière : « Dieu tout-puissant et éternel, dont la miséricorde ne repousse même pas la perfidie du judaïsme, exau-

esse. (Le Quien, *Oriens Christianus*, tom. III, pag. 243.) L'habillement, chez les Hébreux, était composé de plusieurs pièces; ils portaient un manteau : *simla;* une tunique extérieure : *chetoneth;* une tunique intérieure : *sadin*. On vénère aujourd'hui, à Trèves et à Argenteuil, une robe et une tunique, qui sont probablement le *sadin* et la *chetoneth*. (Mgr Mislin, *Les Saints Lieux*, tom. II, 257. — Cf. Marx, *Histoire de la robe de Jésus-Christ, conservée dans la cathédrale de Trèves;* et Guérin : *La sainte Tunique, Recherches sur cette relique et sur le pèlerinage d'Argenteuil*.)

[1] Matth., XXVII, 33-43; Marc, XV, 22-32; Luc, XXIII, 32-38; Joan., XIX, 17, 25

cez les prières que nous vous adressons, pour ce peuple aveuglé. Qu'il reconnaisse la lumière de votre vérité, le Christ ! et que ses ténèbres soient enfin dissipées [1] ! »

Les sept paroles de Jésus en croix. La mort.

23. « Or, continue l'Évangile, un des larrons, crucifiés avec Jésus, l'insultait en disant : Si tu es le Christ, sauve-toi, et nous aussi ! — Mais l'autre lui adressa ce reproche : Ne crains-tu pas Dieu non plus, toi qui partages le même supplice ! Pour nous, du moins, c'est justice ; nous sommes traités comme nous le méritons ! Mais celui-ci n'a rien fait de mal ! — Et s'adressant à Jésus : Seigneur, dit-il, souvenez-vous de moi, quand vous serez dans votre royaume ! — Jésus lui répondit : En vérité, je te le dis, aujourd'hui même tu seras avec moi au Paradis [2] ! » La foi de ce voleur conquiert le ciel. Qui dira jamais ce qu'il y eut de souveraineté divine dans le Sauveur crucifié, pour que le bon larron y découvrît un roi partant à la conquête d'un empire immortel ? La seconde parole de Jésus en croix ouvre le ciel à un voleur ; la première avait sollicité le pardon céleste pour les bourreaux. La troisième va donner pour mère à tous les hommes la reine du ciel. « Au pied de la croix, dit l'Évangile, se tenaient debout la mère de Jésus, avec Marie femme de Cléophas, Marie-Magdeleine, et Jean, le disciple que Jésus aimait. Jésus, les regardant, dit à sa mère : Femme, voilà votre fils ; et au disciple : Voilà votre mère. — A dater de cette heure, le disciple prit Marie pour sa mère [3]. » L'humanité a fait de même. L'Ève du Paradis terrestre, au pied de l'arbre du bien et du mal, avait cueilli la mort pour tous ses enfants. Au pied de l'arbre de la croix, où Jésus ouvre le Paradis céleste au repentir, Marie devient la mère du salut, le refuge et l'espoir des pécheurs ! « Cependant, dit le texte sacré, les ténèbres couvrirent toute la terre, jusqu'à la neuvième heure (trois heures du soir), et le soleil s'obscurcit. Vers la neuvième heure, Jésus poussa un grand cri, en disant : *Eli*, *Eli*, *lamma sabacthani* [4] ! c'est-à-dire :

[1] *Semaine Sainte.* Office du vendredi saint. — [2] Luc., XXIII, 39-43.

[3] Joan., XIX, 25-27.

[4] « Le mot *Éli* n'appartient point proprement à la langue syriaque, quoique l'expression suivante *Sabacthani*, appartienne au dialecte que l'on parlait

Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous délaissé? Ces paroles, prononcées en langue hébraïque, ne furent pas comprises par quelques juifs hellénistes qui les entendirent. Il invoque le prophète Élie! disaient-ils[1]. » Élie, le grand thaumaturge du Testament Ancien, avait été surnommé par les Juifs, l'Ange de l'alliance. Ils avaient recours à son intercession, dans les dangers pressants. Le Talmud raconte que ce Prophète, invoqué du fond des cachots par les Hébreux fidèles, apparut souvent au prisonnier sous une forme visible, et fit tomber ses chaînes. Encore aujourd'hui pendant la nuit de Pâque, les fils de Jacob attendent la venue d'Élie, qui doit délivrer son peuple du joug des *Goïm* (Gentils)[2]. Ces traditions hébraïques sont le commentaire exact de la parole des Juifs, au pied de la croix. « Il invoque Élie! » disaient-ils. Mais tel n'était point le sens de l'exclamation du Sauveur. Après que le Dieu, mourant entre deux scélérats, a légué le pardon à ses bourreaux, le ciel au repentir, et sa propre mère à tous les mortels, l'Adam nouveau, l'homme qui expie les fautes de l'humanité entière, se retrouve en face de l'éternelle justice. Alors Jésus fait entendre les premières paroles du psaume prophétique, où David a résumé d'avance les tortures du Golgotha. « Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous abandonné? Je ne suis plus un homme, mais un vermisseau qu'on foule aux pieds; je suis devenu l'opprobre des humains, l'objet de la risée de ce peuple. Tous, en me voyant, m'ont jeté l'outrage; ils ont secoué la tête, et vociféré des blasphèmes! Il a espéré au Seigneur, que le Seigneur l'arrache de nos mains; qu'il le sauve s'il lui plaît! Mon sang s'est écoulé comme l'eau; mes forces sont épuisées, et ma langue brûlante s'attache à mon palais. Ils ont déchiré mes pieds et mes mains; ils ont compté tous mes os; ils se sont partagé mes vêtements, et ont

alors en Palestine. Au lieu de ces mots : *Eli, Eli*, les Syriens disaient : *Mari, Mari*. C'est pour cela que l'exclamation du Sauveur fut mal comprise, et que les assistants crurent qu'il appelait le prophète Elie. » (Sepp, *La Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, tom. III, pag. 38.)

[1] Matth., XXVII, 44 47; Marc, XV, 33-35; Luc, XXIII, 44.

[2] Sepp, *La Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, tom. II, pag. 39.

jeté ma tunique au sort [1]. » Voilà ce que Jésus disait, dans son agonie divine, rattachant les prophéties d'Israël aux réalités du Calvaire, et récitant, le premier, le bréviaire de la croix, que les prêtres de l'Église catholique répéteront sans fin. Le rationalisme et le siècle qu'il a façonné à son image, savent-ils toutes ces choses, quand ils osent dire : « Jésus ne vit que l'ingratitude des hommes ; il se repentit peut-être de souffrir pour une race vile, et il s'écria . Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'as-tu abandonné [2] ? » C'est à ce point d'ignorance religieuse que la France en est venue aujourd'hui ! « Père, pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font ! » — « Jésus, continue l'Évangéliste, voyant que les prophéties étaient réalisées, en accomplit une dernière [3], et dit : J'ai soif ! — Or, il y avait, au pied de la croix, un vase plein de vinaigre. L'un des soldats accourut, y trempa une éponge qu'il attacha à une tige d'hysope, et l'approcha des lèvres de Jésus. » J'ai soif ! dit Jésus. Ils m'ont abreuvé de fiel et de vinaigre ! avait écrit David. « Cependant les Juifs dirent au soldat : Laissez, voyons si Élie viendra le délivrer. Or Jésus, ayant pris le vinaigre, ajouta : Tout est consommé ! — Et de nouveau, poussant un grand cri, il dit : Père, je remets mon esprit entre vos mains ! — En proférant ces paroles, il inclina la tête, et expira [4]. »

Prodiges arrivés à la mort de Jésus.

24. « Et voilà que le rideau du Temple se déchira par le milieu, depuis le haut jusqu'en bas; la terre trembla; les rochers se fendirent; les tombeaux furent ouverts; de saints personnages ressuscités, vinrent dans la Ville sainte, et apparurent à plusieurs. Or, le centurion, placé en face de la croix, en entendant le cri que poussa Jésus avant d'expirer, et en voyant ces prodiges,

[1] *Deus, Deus meus, quare me dereliquisti? Ego autem sum vermis et non homo, opprobrium hominum et abjectio plebis. Omnes videntes me deriserunt me; locuti sunt labiis et moverunt caput. Speravit in Domino, eripiat eum, salvum faciat eum, quoniam vult eum. Sicut aqua effusus sum. Aruit tanquam testa virtus mea, et lingua adhæsit faucibus meis. Foderunt manus meas et pedes meos : dinumeraverunt omnia ossa mea. Diviserunt sibi vestimenta mea; et super vestem meam miserunt sortem.* (Psalm., XXI, passim.)

[2] *Vie de Jésus*, pag. 424. — [3] *Psalm.*, LXVIII, 22.

[4] Matth., XXVII, 48-50; Marc, XV, 36-37; Luc, XXIII, 46; Joan., XIX, 28, 30.

rendit gloire au Seigneur. Ce juste, dit-il, était vraiment le Fils de Dieu ! — La multitude, réunie sur le Calvaire, retourna à Jérusalem, en se frappant la poitrine. Cependant tous les disciples, et les amis de Jésus, considéraient de loin ce qui se passait. Avec eux, se trouvaient les femmes qui l'avaient suivi depuis la Galilée : Marie-Magdeleine ; Marie, mère de Jacques le Mineur et de Joseph ; Salomé, la mère des fils de Zébédée [1]. — « Or, ajoute saint Pierre le Christ était mort suivant la chair ; mais, toujours vivant dans son âme, il alla porter la bonne nouvelle de la délivrance aux esprits captifs [2]. »

[illegible]mation du récit [illegible]lique [illegible]stoire [illegible]

25. La souveraineté divine, dans la mort sur une croix, tel est le pendant de la naissance du Verbe incarné, dans la crèche de Bethléem. Nul ne ravit son âme au Fils de l'homme ; la sueur de sang à Gethsémani ; un jeûne de près de vingt heures ; les fatigues d'une marche continuelle, du jardin des Oliviers à la maison de Caïphe, de la maison de Caïphe au prétoire de Pilate, du prétoire au palais d'Hérode ; le retour au prétoire pour la flagellation ; la voie douloureuse au Golgotha ; les torrents de sang qui s'écoulent des mains et des pieds percés par les clous, des blessures ouvertes sur la tête, par les épines de la couronne, sur la poitrine et les épaules, par les crochets de fer du fouet romain ; trois heures d'agonie sur la croix, n'ont pas épuisé les forces de la victime volontaire, qui choisit elle-même l'instant de sa mort, et qui l'annonce par un grand cri : « Tout est consommé ! » — Les deux larrons, crucifiés à côté du divin Maître, n'avaient point subi cette interminable série de tortures, à laquelle nulle constitution humaine n'aurait pu si longtemps résister. On les avait tirés de leur cachot, pour les conduire au Calvaire. C'est en présence de ces réalités évangéliques, que nos lettrés n'ont pas rougi d'écrire : « L'atrocité particulière du supplice de la croix était qu'on pouvait vivre trois ou quatre jours dans cet horrible état, sur l'escabeau de la douleur. L'organisation délicate de Jésus le préserva de cette lente agonie.

[1] Matth., XXVII, 51-57; Marc, XIV, 38-41; Luc., XXIII, 47-49.
[2] Petr., *Epist.* I, cap. III, 18-19.

Tout porte à croire que la rupture instantanée d'un vaisseau au cœur amena pour lui, au bout de trois heures, une mort subite[1] ! » Ainsi parlent nos rationalistes. Du reste, ils gardent un silence absolu sur les prodiges qui signalèrent la mort de l'Homme-Dieu ! C'est quelque chose, pourtant, qu'une obscurité soudaine, répandue, de midi à trois heures, sur la nature entière, un jour de pleine lune, où toute éclipse de soleil était inexplicable par les phénomènes naturels ! Des rochers, qui se fendent, doivent laisser une trace de leur fissure. Un tremblement de terre qui déchire le voile du Temple, écarte la pierre des tombeaux, et jette dans la consternation une foule comme celle qui remplissait alors Jérusalem, ne saurait être un fait inaperçu. En évaluant à cinq cent mille âmes la multitude réunie dans la Ville sainte, pour la solennité pascale, on resterait au-dessous de la vérité[2]. Mais cette masse de témoins vivait encore, quand les évangélistes ont écrit. Il a donc fallu que la notoriété des prodiges fût parfaitement avérée, pour que les évangélistes les aient signalés, en face d'une génération contemporaine, sans craindre un seul démenti. Enfin, si tous ces prodiges étaient des fables, saurait-on nous expliquer comment les apôtres auraient converti un seul habitant de Jérusalem à la divinité de leur Maître ? Dans quelques jours, les Juifs, au nombre de cinq mille à la fois, tomberont aux genoux de Pierre, et adoreront le crucifié du Golgotha. Sans les prodiges qui entourèrent la croix du Sauveur, est-ce que ces merveilles de transformation auraient pu être si instantanées et si générales. D'ailleurs, la réalité des faits miraculeux, qui accompagnèrent la mort de Jésus, défie tout l'effort du scepticisme le plus obstiné. « En la quatrième année de la deuxième olympiade (année de la mort de Jésus-Christ), dit l'écrivain païen Phlégon, eut lieu la plus grande éclipse de soleil dont les hommes aient gardé le souvenir. Les ténèbres furent telles

[1] *Vie de Jésus*, pag. 425. L'auteur ne dit pas un mot des phénomènes qui suivirent la mort du Sauveur, et qui sont attestés par les quatre Évangélistes. Le silence pourrait être ici une preuve d'habileté, mais non de bonne foi.

[2] Sepp, *La Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, chapitre intitulé : *Du nombre des témoins de la mort du Sauveur*, tom. II, pag. 39.

qu'on vit les étoiles au milieu du jour; l'horreur de cette longue obscurité fut redoublée par un tremblement de terre[1]. » — « Sous le règne de Tibère, dit Pline l'ancien, un tremblement de terre, tel qu'on n'en vit jamais de mémoire d'homme, renversa douze villes en Orient[2]. » Témoin oculaire d'une éclipse qui déconcertait toutes les règles de l'astronomie, Apollophane, observant ce phénomène, en Égypte, où il se trouvait alors, s'écriait : « Ce sont là des changements surnaturels et divins[3] ! » Aujourd'hui encore le rocher du Golgotha, qui se fendit, à la mort du Sauveur, présente à tous les géologues une preuve palpable de la vérité du récit évangélique. « Cette déchirure, que j'étudiai avec le plus grand soin, dit M. de Saulcy, est verticale. Elle forme une ligne ondulée, dans la direction de l'est à l'ouest. Ce qu'on peut en apercevoir, en longueur, a environ un mètre soixante centimètres. La plus grande largeur est de vingt-cinq centimètres. Il y a une preuve matérielle que cette déchirure n'est pas une veine naturelle, entre deux couches parallèles de rocher ; c'est que, selon la loi des corps divisés violemment dans la direction verticale, la largeur de la fente va en diminuant, depuis le haut jusqu'en bas. S'il était possible de rapprocher les deux parties séparées, elles se rejoindraient parfaitement, les angles saillants correspondant aux angles rentrants[4]. » Un géologue anglais disait à son tour : « J'ai fait une longue étude des lois physiques, et je suis assuré que les ruptures de ce rocher n'ont jamais été produites par un tremblement de terre ordinaire et naturel. Un ébranlement de ce genre eût séparé les divers lits, dont la masse est composée ; mais c'eût été en suivant les veines qui les distinguent, et en rompant leur liaison, par les endroits les

[1] Hieron, *In Chronicon Eusebii, Patrol. latin.*, tom. XXVII, col. 572.

[2] *Hist. nat.*, lib. II, cap. LXXXIV. On peut joindre au témoignage de Pline, celui de Tacite : *Sedisse immensos montes, visa in arduo que plana fuerint, effulsisse inter ruinam ignes memorant.* (*Annal.*, II, cap. XLVII.) Suétone s'exprime de même : *Asiæ, disjectis terræ motu duodecim civitatibus.* (Sueton., *Tiberius*, cap. XLVIII.) Les témoignages identiques de Thallus et de Philoponus ont été conservés par Georges le Syncelle. (African apud Syncel., pag. 322.)

[3] Dionys., *Ep.* VII, *ad Polycarpum*, *Patrol. græc.* tom. III, col. 1081. — [4] De Saulcy, *Dict. des Antiq. bibl.*, col. 772.

plus faibles. Ici, c'est tout autre chose; le roc est partagé transversalement; la rupture croise les veines, d'une façon étrange et surnaturelle. Il est démontré, pour moi, que c'est l'effet d'un miracle, que ni l'art ni la nature ne pouvaient produire. Je rends grâces à Dieu de m'avoir conduit ici, pour contempler ce monument de son merveilleux pouvoir, ce témoin lapidaire de la divinité de Jésus-Christ[1]. » Quel livre que l'Évangile! Les pages en sont gravées sur les rochers; les preuves en sont enregistrées par l'histoire du monde; les prodiges qu'il raconte ont pour témoin l'univers entier! Tertullien, pour convaincre l'incrédulité païenne de son temps, disait aux Romains : « Vous avez, dans vos archives publiques, le récit de la catastrophe qui marqua la passion de Jésus[2]! » Saint Cyrille de Jérusalem, un siècle plus tard, s'écriait : « Si l'on veut nier qu'un Dieu soit mort ici, qu'on regarde seulement les rochers déchirés du Calvaire[3]! » Nous comprenons maintenant pourquoi le rationalisme actuel ne parle point des prodiges qui accompagnèrent la mort du Sauveur!

§ VII. La Sépulture.

26. Aussitôt après la mort de Jésus, continue l'Évangéliste, « le décurion, Joseph d'Arimathie, homme riche et considéré pour sa piété et sa justice, celui des anciens qui n'avait pas voulu prendre part aux dernières délibérations du Sanhédrin, parce qu'il attendait le royaume de Dieu, vint courageusement trouver Pilate, et lui demanda le corps de Jésus. Pilate, étonné que Jésus fût déjà mort, manda le centurion. Jésus est-il mort? lui dit-il. — Sur la réponse affirmative de l'officier, Pilate fit donation du corps à Joseph[4]. » Il pouvait le lui vendre. Les préteurs et les proconsuls romains faisaient d'ordinaire payer aux parents ou aux amis des suppliciés la faveur que Pilate accorde ici gratuitement. D'un seul

Le *Crurifragium*. La plaie du cœur de Jésus.

[1] Addison, *De la religion chrétienne*, tom. II; Mgr Mislin, *Les Saints Lieux*, tom. II, pag. 264. — [2] Tertull., *Apologetic.*, cap. XXI; *Patrol. latin.*, tom. I, col. 401. — [3] S. Cyrill. Hierosol., *Cateches.* XVIII, *Patrol. græc.*, tom. XXXIII, col. 820. — [4] Matth., XXVII, 57-58; Marc, XV, 43-45; Luc, XXIII, 50-52.

mot : *Donavit*, « il en fit la donation, » l'Évangile nous retrace tout un système de jurisprudence et de tyrannie oubliées. Une autre expression de l'écrivain sacré n'est pas moins remarquable. Joseph d'Arimathie avait jusque-là, dit saint Jean, soigneusement dissimulé ses relations avec Jésus, de peur d'encourir la haine et la vengeance des Juifs : *Discipulus Jesu, occultus autem, propter metum Judæorum.* Maintenant il est plein de courage ; il s'avoue hautement disciple du crucifié, et se présente comme tel chez Pilate : *Audacter introivit ad Pilatum.* Les prodiges du Calvaire avaient relevé le cœur des amis de Jésus, en même temps qu'ils consternaient ses ennemis. « Comme on était au jour de la *Parasceve*, reprend l'Évangéliste, et que le lendemain était le grand sabbat, les Juifs ne voulurent point que les corps demeurassent suspendus à la croix, pendant la solennité. Ils demandèrent à Pilate de faire rompre les jambes aux condamnés, pour qu'on pût les enlever. Les soldats vinrent donc ; ils brisèrent d'abord les jambes des deux larrons, pour les achever. Mais, remarquant que Jésus était déjà mort, ils ne lui rompirent point les jambes. Toutefois, l'un d'eux lui ouvrit le côté d'un coup de lance : de l'eau et du sang jaillirent aussitôt de la blessure. Celui qui raconte ce fait l'a vu de ses yeux, et son témoignage est véritable. Ainsi furent accomplies les paroles de l'Écriture : « Vous ne briserez point les os de l'Agneau pascal [1], » et cette autre [2] : « Ils verront celui qu'ils ont transpercé [3]. »

Qu'est-ce que ce nouveau scrupule des pharisiens et des prêtres ? Pourquoi craignent-ils maintenant le cadavre de celui dont ils ont voulu la mort ? Il y a, dans leur précipitation, et dans leur dé-

[1] *Exod.*, XII, 46; *Numer.*, IX, 12. — [2] Zachar., XII, 10.

[3] Joan., XIX, 31-36. Une des chapelles de l'église du Saint-Sépulcre, à Jérusalem, porte le nom de chapelle de Saint-Longin. Le nom du soldat romain, dont la lance perça le cœur du divin Maître, était *Longinus.* On lit au Martyrologe romain, sous la rubrique du 15 mars : *Cæsareæ in Cappadocia, passio sancti Longini, militis, qui latus Domini lancea perforasse perhibetur.* (*Martyrol. rom.*, 25 martii ; Bolland., eodem die ; Valmer, tom. X, *Tract.* 48.) La lance, ou *hasta* romaine, qui perça le cœur de Jésus, est aujourd'hui conservée à Rome, dans la basilique de Sainte-Croix de Jérusalem.

marche auprès de Pilate, un aveu de terreur suprême. Les convulsions de la nature ; le voile du Temple déchiré par le milieu, en deux parts égales, à l'heure où le prêtre commençait le sacrifice du soir [1] ; les ténèbres de ce jour sanglant ; les tombeaux entr'ouverts ; tous ces prodiges ont jeté dans leur âme une consternation indicible ! Ils ont hâte de faire disparaître les traces de leur forfait. Naguère ils s'écriaient : « Que son sang retombe sur nous et sur nos enfants ! » Ils ne se faisaient aucun scrupule de violer la sainteté du *Jour de la Préparation !* Maintenant ils ont peur de la croix silencieuse et du sang qu'ils ont versé ! Pour abréger les tortures des condamnés, les Romains avaient coutume de leur rompre les jambes avec une barre de fer, ou de leur asséner sur la poitrine un coup de massue. Cela s'appelait le *coup de grâce*. Mais Jésus était mort. Le soldat, pour mieux s'en assurer, lui perce le cœur du fer large et recourbé de sa lance romaine. De l'eau et du sang jaillissent de la blessure. Au point de vue physiologique, c'était un signe infaillible de la mort, puisque le sang décomposé laisse échapper la partie séreuse. Mais la blessure du cœur de Jésus avait une signification divine pour le salut du monde. Le sang divin, et l'eau de la grâce qui s'en échappent, sont deux sources d'immortalité, ouvertes à jamais pour les générations fidèles !

27. « Vers le soir, dit l'Évangile, Joseph d'Arimathie vint pour **La sépulture**

[1] « Dans le premier Temple, bâti par Salomon, il n'y avait qu'un rideau, sur le mur qui séparait le sanctuaire du Saint des saints. Mais lorsque, après la captivité de Babylone, on rebâtit le Temple sous Esdras, comme on ne savait plus si le rideau était suspendu autrefois en dedans ou en dehors du mur, et si ce mur lui-même était posé sur le sol du sanctuaire, ou sur celui du Saint des saints, on plaça deux rideaux, l'un intérieur, l'autre extérieur, en laissant vide l'espace intermédiaire. Sous l'action électrique du tremblement de terre, le prêtre qui entrait dans le *hechal* (sanctuaire) pour le sacrifice du soir, au moment précis (trois heures) où Notre-Seigneur expirait sur la croix, dut voir les deux rideaux se partager du haut en bas, et le Saint des saints s'ouvrir ; ce qui, dans le premier Temple, n'aurait pu arriver sans que le mur tombât. L'évangéliste saint Marc désigne le rideau qui se déchira, sous le nom grec de Καταπέτασμα. Or, c'est précisément le nom du voile intérieur du Saint des saints, tandis que le rideau extérieur du sanctuaire s'appelait Κάλυμμα. » (Sepp, *La Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, tom. II, pag. 48.)

par Joseph d'Arimathie et Nicodème.

enlever le corps de Jésus. Il était accompagné de Nicodème, ce docteur qui avait eu, dès la première année du ministère public, un entretien nocturne avec Jésus. Nicodème apportait pour la sépulture, environ cent livres d'une composition de myrrhe et d'aloës. Joseph avait acheté un suaire neuf, dont il enveloppa le corps de Jésus, après l'avoir détaché de la croix. Joseph et Nicodème l'entourèrent ensuite de bandelettes, avec les aromates, selon le rit d'ensevelissement des Juifs. Or, au lieu même du Calvaire, Joseph s'était fait creuser, dans le roc, un sépulcre où personne n'avait encore été déposé. Comme l'heure où finissait la *Parasceve*, et où le lever des étoiles allait marquer le commencement de la Pâque, était proche, Joseph se hâta de porter le corps dans le sépulcre, à l'entrée duquel il roula une grande pierre, et se retira. Cependant les femmes galiléennes, assises en face du sépulcre, virent déposer le corps dans le tombeau. Elles se retirèrent ensuite, dans l'intention de préparer les aromates et les parfums pour la sépulture définitive. Mais, afin d'obéir aux préceptes de la loi, elles demeurèrent en repos durant toute la journée du sabbat[1]. »

Joseph d'Arimathie, un membre du Sanhédrin, Nicodème, un

[1] Matth., XXVII, 57-61; Marc, XV, 40-47; Luc, XXIII, 49 ad ultim.; Joan., XIX, 38 ad ultim. « On arrive aujourd'hui, dit Mgr Mislin, à l'emplacement de la croix par plusieurs escaliers, qui ont de douze à dix-huit marches. En descendant du Calvaire, on trouve immédiatement la *Pierre de l'onction*, sur laquelle Joseph d'Arimathie et Nicodème oignirent le corps de Jésus. Cette pierre, maintenant recouverte d'une table de marbre rougeâtre, n'a que quelques pouces d'épaisseur; elle est longue de huit pieds, et large de deux. Le saint sépulcre est à soixante-trois pieds de la Pierre de l'onction. En entrant dans le saint sépulcre, une petite porte conduit d'abord dans la *Chapelle de l'Ange;* une pierre qui est au centre indique le lieu où se tenait l'ange, quand les saintes femmes, portant des parfums, vinrent voir le sépulcre. Jusqu'à l'époque de Constantin, la *Chapelle de l'Ange* était une grotte naturelle, qui fut rasée pour faire place au monument qu'on y éleva. En avançant un peu, on se trouve dans une petite chapelle de deux mètres de largeur. La partie qui est à droite est occupée par le saint sépulcre, lequel est couvert d'une table de marbre, brisée par le milieu; quatre personnes peuvent se tenir agenouillées à côté. La voûte et les parois sont revêtues de marbre, ainsi que le tombeau. Une quantité de lampes d'or et d'argent brûlent constamment dans ce sanctuaire; et des fleurs toujours renouvelées y répandent leurs parfums. » (*Les Saints Lieux,* tom. II, pag. 260-270.)

docteur de la loi, ensevelissent de leurs mains le supplicié du Calvaire. Qu'était-ce donc que Jésus? Ces deux illustres personnages, qui s'étaient tenus cachés pendant la vie de Jésus, se montrent courageusement à sa mort. Les apôtres s'effacent au sépulcre. L'Évangile ne les mentionne même pas. Ils étaient là pourtant; puisque saint Luc, quelques lignes plus haut, nous a dit : « Les amis de Jésus se tenaient à quelque distance de la croix, avec les femmes de Galilée, et observaient de loin tout ce qui se passait [1]. » Mais les apôtres expient la lâcheté de leur fuite à Gethsémani; avec Pierre, ils se taisent et ils pleurent. Au milieu des femmes assises à l'entrée du sépulcre, était Marie, la mère de Jésus, devenue en ce jour la mère des douleurs. Elle reçut, dans ses bras défaillants, le corps ensanglanté qu'elle avait adoré à la crèche de Bethléem. Les sept paroles de son Fils sur la croix, comme sept glaives, avaient transpercé son cœur. Mais ses angoisses sont silencieuses, comme l'avaient été ses joies. Le fils adoptif, qui lui a été légué sur le Calvaire, ne soulève pas lui-même, dans son Évangile, le voile de douleur sous lequel s'enveloppe la compassion de Marie. La reine du ciel traverse l'océan d'amertume qui doit sauver le monde, sans qu'une parole révèle la sublimité de son sacrifice. Seuls, les prophètes ont décrit à l'avance ce martyre de l'amour maternel : « O vous qui passez sur le chemin, contemplez et voyez s'il est une douleur semblable à ma douleur [2]! » Le manteau d'humilité de la Vierge-Mère est aussi impénétrable que les ténèbres qui s'étendaient, en cette lugubre nuit, sur la cité déicide!

Le sceau des pontifes sur le tombeau de Jésus.

28. Le silence du tombeau de Jésus inquiétait encore la haine et la lâcheté des Juifs. Sans craindre de violer le repos légal, en ce jour où la Pâque coïncidait avec le sabbat, « les princes des prêtres et les pharisiens, continue l'Évangéliste, se réunirent le lendemain chez Pilate. Seigneur, lui dirent-ils, nous nous souvenons que ce séducteur, lorsqu'il vivait, a dit : « Je ressusciterai le troisième jour. » Veuillez donc faire garder son tombeau pendant les trois premiers jours; autrement ses disciples viendraient enlever secrè-

[1] Luc, XXIII, 48-49. — [2] Thren., I, 12.

tement le cadavre, et diraient au peuple : Il est ressuscité d'entre les morts! Ce serait une seconde erreur, pire que la première! — Pilate leur répondit : Vous avez une garde. Allez. Placez vos satellites comme vous l'entendrez! Ils allèrent donc au Golgotha, apposèrent leur sceau sur la pierre du monument, et y placèrent des gardes [1]. »

« Détruisez ce Temple, avait dit le Sauveur, et je le rétablirai en trois jours. » Telle fut la parole que le Sanhédrin avait recueillie comme un blasphème, et voulait faire passer pour une conspiration contre la souveraineté de Jéhovah. Aujourd'hui, les bourreaux reconnaissent eux-mêmes le véritable sens du prétendu blasphème. Mais Pilate s'indigne de leur mauvaise foi. « Allez, leur dit-il, placez vos gardes comme vous l'entendrez! » Ils espéraient que le gouverneur romain leur éviterait le scandale public qu'ils durent donner, en allant eux-mêmes, le jour du sabbat deux fois saint, enfreindre la loi du repos mosaïque, et contracter ostensiblement l'impureté rituelle, au contact du tombeau d'un supplicié. Mais Pilate se repent déjà d'avoir cédé une première fois à leurs suggestions perfides. Les prodigieux événements dont la mort de Jésus avait été le signal, troublent la conscience du préteur. La garde du Temple était à la disposition des princes des prêtres. Ils s'en étaient servis, sans autorisation, pour arrêter Jésus; ils peuvent l'employer, comme ils l'entendront, pour surveiller la tombe de leur victime. C'est le sens de la réponse de Pilate. Ils allèrent donc, ces scrupuleux pharisiens, qui défendaient à Jésus de guérir un paralytique ou un aveugle-né, le jour du sabbat; ils allèrent, en ce sabbat pascal, le plus auguste de tous, sceller du cachet authentique de leur haine déicide, le tombeau du Golgotha! Ils y postèrent des sentinelles, afin que la résurrection divine fût entourée de témoins plus irrécusables!

[1] Matth., XXVII, 62 ad ultim.

CHAPITRE XII.

RÉSURRECTION.

SOMMAIRE.

§ I. LE JOUR DE LA RÉSURRECTION.

1. L'ange de la résurrection. Le dernier conseil des prêtres. — 2. Pierre et Jean au tombeau. — 3. Première apparition de Jésus à Marie-Magdeleine. — 4. Les saintes femmes au tombeau. Seconde et troisième apparition de Jésus. — 5. Quatrième apparition de Jésus aux disciples d'Emmaüs. — 6. Cinquième apparition de Jésus aux apôtres réunis. — 7. L'incrédulité des apôtres fondement de la foi chrétienne.

§ II. L'OCTAVE DE LA RÉSURRECTION.

8. Le sacrement de pénitence. La confession auriculaire. — 9. Thomas, surnommé Didyme.

§ III. RETOUR EN GALILÉE.

10. L'apparition sur les bords du lac de Tibériade. Dernière pêche de saint Pierre. — 11. Dévouement de saint Pierre. — 12. Confirmation de la primauté donnée à saint Pierre. — 13. Le premier pape. — 14. Apparition de Jésus à cinq cents disciples, réunis sur le Thabor.

§ IV. ASCENSION.

15. L'autorité donnée aux apôtres sur tout l'univers. — 16. Promesse du Saint-Esprit. — 17. Ascension.

§ I. Le jour de la résurrection.

1. « Le soir du grand sabbat, quand le lever des étoiles eut annoncé la fin du jour, dit l'Évangile, Marie-Magdeleine, Marie mère de Jacques et Salomé, achetèrent des aromates, pour aller, à l'aurore, embaumer Jésus[1]. » Les saintes femmes s'étaient montrées

L'ange de la résurrection Le dernier conseil des prêtres.

[1] Matth., XXVIII, 1; Marc, XVI, 1.

plus fidèles que les pharisiens à observer la loi du repos sabbatique. Leur amour pour le divin Maître ne leur fait pas oublier le respect pour sa parole. Il avait dit : « Je ne suis pas venu détruire la loi, mais en compléter la perfection. » Il avait dit aussi : « Je ressusciterai le troisième jour. » Les prêtres et les scribes se souvenaient de cette prophétie, dont ni les saintes femmes, ni les apôtres eux-mêmes, n'osaient espérer l'accomplissement littéral. « Cependant, reprend l'Évangéliste, de fort grand matin, dans la nuit qui suivit le sabbat, le sol s'ébranla sur le Calvaire, l'ange du Seigneur descendit du ciel, s'arrêta sur le sépulcre, en repoussa la pierre, et s'y assit. Son visage rayonnait comme l'éclair, son vêtement étincelait comme la neige. Dans le saisissement de cette vision, les gardes, frappés d'épouvante, tombèrent comme morts[1]. » Jésus était ressuscité. Le sceau de Caïphe, les sentinelles des pharisiens, la lourde pierre roulée sur la tombe, rien ne saurait enchaîner ce mort triomphant, qui soulève aujourd'hui le rocher du Golgotha, comme il soulèvera bientôt le monde entier! Les gardes ont fait leur devoir; ils veillaient, l'arme au bras, comme il convenait à des soldats romains. Les Césars veilleront à leur tour; ils fermeront toutes les issues; ils voudront empêcher le Christ de passer. Il en sera du Capitole comme du rocher du Calvaire. Ce que les gardes de Pilate et du Sanhédrin n'ont pu contre un cadavre, toutes les forces de l'univers ne le pourront pas contre le Dieu vivant. Il est ressuscité! Dans son essor victorieux, il entraînera les Césars et les empires, les esclaves et les rois! « Revenus de leur stupeur, dit l'Évangéliste, les gardes coururent à la ville, et apprirent aux princes des prêtres ce qui venait d'arriver. A cette nouvelle, les anciens furent convoqués. Une délibération s'établit à ce sujet. Enfin les grands prêtres remirent aux soldats une somme considérable, et leur donnèrent ce mot d'ordre : Dites que les disciples de Jésus sont venus la nuit, pendant que vous dormiez, voler son cadavre. — Et ils ajoutèrent : Si ce bruit parvenait aux oreilles du gouverneur, nous aurons soin de le prévenir, et nous vous garantissons que vous ne serez point inquiétés. — Les gardes acceptèrent

[1] Matth., XXVIII, 2-4.

l'argent, et allèrent répéter leur leçon. Aujourd'hui encore, les Juifs redisent la version répandue par les soldats [1]. » Mais, dit saint Augustin, si les gardes dormaient, comment ont-ils pu voir les disciples enlever le corps de Jésus? S'ils ne dormaient pas, comment n'ont-ils pas empêché le rapt? Les Juifs n'ont jamais répondu ce dilemme, dont le rationalisme de notre époque cherche également la solution, sans plus de succès.

Pierre et Jean au tombeau.

2. Les disciples du Sauveur ignoraient encore l'événement. Loin de l'avoir préparé, par une indigne supercherie, ils refuseront longtemps d'en admettre la réalité. La première conquête de Jésus ressuscité devra être le cœur de ses apôtres. « Marie-Magdeleine, continue l'Évangile, se rendit la première au tombeau. Arrivée au sépulcre, avant que les ténèbres fussent dissipées, elle remarqua que la pierre en avait été écartée. Courant alors au Cénacle, où étaient Simon Pierre et l'autre disciple que Jésus aimait, elle leur dit : On a enlevé le Seigneur du sépulcre, et je ne sais où on l'a mis! — Pierre s'élança aussitôt, suivi de l'autre disciple. Ils coururent au Calvaire. Mais Jean (plus jeune et plus agile) arriva le premier. Il se pencha pour regarder dans l'intérieur du monument; il vit les linges posés à terre, mais n'entra point. Pierre, qui le suivait, arriva bientôt. Il pénétra dans l'intérieur du sépulcre, il vit les bandelettes posées à terre, et le suaire plié séparément et placé à l'écart. Alors Jean entra lui-même; il vit la même chose, et crut aussi à un enlèvement. Car ni l'un ni l'autre ne savaient encore que la prophétie dût s'accomplir, et qu'il fallait que Jésus ressuscitât d'entre les morts. Ils se retirèrent donc, et Pierre, dans le chemin, manifestait son étonnement [2]. » Voilà les hardis conspirateurs, qui, dans l'hypothèse de Caïphe et de nos lettrés, auraient eu le courage d'affronter la lance des soldats romains pour enlever leur Maître! Ils ne se hasardent même pas à demeurer près du tombeau vide et désert, protégés qu'ils sont encore par les ombres de la nuit. Les gardes pourraient revenir! Ils se retirent aussi précipitamment qu'ils sont venus, après toutefois s'être assurés que le

[1] Matth., XXVIII, 11-15.
[2] Matth., XXVIII, 1; Marc, XVI. 1; Luc, XXIV, 12; Joan., XX, 1-10.

sépulcre ne possède plus son hôte auguste. Ils croient à un enlèvement qui les consterne. L'idée ne leur vient pas de s'approprier les bandelettes, le linceul et le suaire, abandonnés dans la grotte sépulcrale. Eux qui n'auraient pas craint, dit-on, de venir disputer, de vive force, le corps de leur Maître aux soldats de Tibère, n'osent même pas emporter ces reliques sacrées! Elles pourraient les compromettre; car on recherchera sans doute le corps de Jésus!

Première apparition de Jésus à Marie-Magdeleine.

3. Des femmes eurent le courage qui manquait à ces hommes. « Marie-Magdeleine, dit l'Évangile, était revenue au tombeau, et se tenait à l'entrée, fondant en larmes. Dans sa douleur, elle se pencha pour regarder l'intérieur du sépulcre. Deux hommes, vêtus de blanc, étaient assis, l'un à la tête, l'autre aux pieds du lieu où le corps de Jésus avait été déposé. C'étaient deux anges, mais elle ne le savait point. Femme, lui dirent-ils, pourquoi pleurez-vous? — Hélas! répondit-elle, on a enlevé le Seigneur, mon Maître, et je ne sais où on l'a transporté! — Elle se rejeta donc en arrière, et se retirant, elle rencontra un homme, qui se tint debout devant elle. Femme, lui demanda l'inconnu, pourquoi pleurez-vous? Qui cherchez-vous ici? — Elle se persuada que c'était le jardinier, chargé d'entretenir et de garder le sépulcre. Seigneur, s'écria-t-elle, si c'est vous qui l'avez enlevé, dites-moi où vous l'avez mis, et je l'emporterai, pour lui donner la sépulture! — Jésus (car c'était lui), de sa voix si douce et si chère, prononça cette parole : Marie! — Le reconnaissant soudain, elle s'écria : Rabboni! (Mon bon Maître!) — Elle se précipita à ses pieds, pour les embrasser; mais Jésus lui dit : Ne reste pas ainsi attachée à mes pieds, je ne monte pas encore vers mon Père. Va trouver mes frères, et dis leur de ma part : Je monterai bientôt vers mon Père et votre Père, vers mon Dieu et votre Dieu! — Marie-Magdeleine revint donc trouver les disciples. Elle les trouva plongés dans le deuil et les larmes. J'ai vu le Seigneur! s'écria-t-elle. Voilà les paroles qu'il m'a adressées! — Mais, en l'entendant dire que Jésus était vivant, et qu'elle l'avait vu, les disciples refusèrent de la croire[1]. » Mal-

[1] Joan., XX, 11-18.

heur à qui aurait besoin de démonstration, pour sentir ce qu'il y a de divin dans cette page évangélique! Un lettré a cru atténuer la portée de cet admirable récit en disant : « La forte imagination de Marie de Magdala joua, dans cette circonstance, un rôle capital! Pouvoir divin de l'amour! Moments sacrés où la passion d'une hallucinée donne au monde un Dieu ressuscité [1]! » Il suffit, pour faire justice de ces outrages, de les mettre en regard du texte de l'Évangile. « L'imagination hallucinée » de Marie-Magdeleine, n'agit point sur les disciples. « Ils refusèrent de la croire. » — « Et ne nous plaignons pas, dit saint Grégoire-le-Grand, de leur incrédulité; car elle est l'inébranlable fondement de notre foi. Plus ils persistent, en ce moment, à nier la résurrection de Jésus-Christ, plus leur témoignage aura de force, quand, vaincus à leur tour par l'évidence, ils iront se faire tuer, sur tous les points du globe, en disant : « Il est ressuscité, le Christ, notre espérance! »

Les saintes femmes au tombeau. Seconde et troisième apparition de Jésus.

4. « Cependant, reprend l'Évangéliste, quand le soleil fut levé, Marie, mère de Jacques; Salomé; Jeanne, épouse de Chusaï, et les autres femmes de Galilée, qui avaient servi Jésus, se rendirent au sépulcre, portant les parfums dont elles avaient fait provision. Durant le chemin, elles se disaient l'une à l'autre : Qui nous écartera la pierre de l'entrée du monument? — Mais en arrivant elles virent la pierre roulée à l'écart; or cette pierre était énorme. Elles pénétrèrent dans le sépulcre, baissant les yeux pour voir le corps; il n'y était plus. Cette disparition les consterna. En ce moment, deux anges, aux vêtements resplendissants de lumière, leur apparurent; et elles furent glacées d'effroi. L'un d'eux, placé à la droite du monument, leur dit : Femmes, ne tremblez point ainsi! C'est Jésus de Nazareth, le crucifié, que vous cherchez. Pourquoi chercher un vivant parmi les morts? Il n'est plus ici. Il est ressuscité, selon sa promesse. Rappelez-vous la parole qu'il prononça en Galilée : « Il faut, disait-il, que le Fils de l'homme soit livré aux mains des pécheurs; il sera crucifié, mais il ressuscitera le troisième jour. » Venez et voyez le lieu où le Seigneur fut déposé! —

[1] *Vie de Jésus,* pag. 434.

L'ange ajouta : Allez dire à ses disciples et à Pierre : Il est ressuscité ! Il sera, avant vous, de retour en Galilée. Là vous le verrez tous ! — Les femmes se rappelaient en effet la prédiction de Jésus. Elles sortirent en hâte du sépulcre. La crainte et une joie immense se partageaient leur cœur. Sans dire une parole sur le chemin, elles se hâtaient d'aller trouver les apôtres. Et voilà que Jésus se présenta à leur rencontre, et leur dit : Je vous salue ! — Elles l'entourèrent aussitôt, tombèrent à ses pieds, en les embrassant, et l'adorèrent. Alors Jésus leur dit : Ne craignez plus ! Allez dire à mes frères de se rendre en Galilée, où ils me verront. — Elles vinrent donc avertir les onze, et tous les autres disciples. Leur témoignage confirmait celui de Marie-Magdeleine. Néanmoins, les apôtres persistèrent à voir, en tout cela, le rêve d'une imagination en délire, et ils ne crurent point[1]. »

Jésus ressuscité les appelait « ses frères. » Il avait acheté, au prix de tout son sang, le droit de fraternité divine, qui l'associe à toutes les misères des hommes. Dans ce titre, d'une douceur ineffable, Jésus prévient le remords et le repentir de ceux qui l'ont abandonné. Le pardon revêt ici la forme la plus miséricordieuse. C'est à Pierre que l'ange de la résurrection envoie les saintes femmes. Pierre cependant refuse encore de croire. Il faut que sa foi s'affermisse, après la plus rude des épreuves, pour acquérir le privilége de l'indéfectibilité. Il faut qu'il sache par expérience la difficulté de croire, et la difficulté de se faire croire. Aussi, vers la fin du jour, « Jésus lui apparut à lui-même. » Il crut alors. Mais quand il voulut faire partager sa foi aux dix autres, il ne put les convaincre : « Le Seigneur est vraiment ressuscité ; il s'est fait voir à Simon ! dit-il. Et on refusa de le croire. » *Surrexit Dominus vere et apparuit Simoni*[2] *! Nec crediderunt*[3]. Pierre se relève le premier, il commence aussitôt la mission qui lui a été donnée de « confirmer ses frères dans la foi. » Marie, seule, n'apparaît point en ce jour de joie. Son triomphe est muet, comme l'avaient été ses douleurs.

[1] Matth., XXVIII, 11 ; Marc, XVI, 1-11 ; Luc, XXIV, 1-11. — [2] Luc, XXIV, 34. — [3] Marc, XVI, 13.

La première apparition du Fils ressuscité avait été pour sa Mère. La tradition est unanime sur ce point, et l'Église catholique redira, jusqu'à la fin des siècles : « Reine du ciel, réjouissez-vous, *alleluia!* parce que celui dont vous avez mérité d'être mère, *alleluia!* est ressuscité, selon qu'il l'avait dit! *alleluia!* »

Quatrième apparition de Jésus aux disciples d'Emmaüs.

5. « Sur le déclin du jour, continue l'Évangéliste, deux d'entre les disciples se rendaient à la bourgade d'Emmaüs, à soixante stades [1] de Jérusalem. Chemin faisant, ils s'entretenaient de tout ce qui venait de se passer. Or, pendant leur colloque, Jésus s'approcha des deux voyageurs, marchant à leurs côtés, sans qu'ils le reconnussent. Quel est, leur dit-il, le sujet de votre conversation, et pourquoi êtes-vous si tristes? — L'un d'eux, nommé Cléophas, lui répondit : Est-il un seul étranger, sortant de Jérusalem, qui puisse ignorer les événements de ces derniers jours? — Quoi? demanda-t-il. — N'avez-vous donc pas entendu parler de Jésus de Nazareth, ce prophète puissant en œuvres et en paroles, devant Dieu et devant tout le peuple? Ne savez-vous pas que les grands prêtres et nos princes l'ont condamné à mort, et l'ont crucifié? Pour nous, nous avions cru qu'il serait le rédempteur d'Israël. C'est aujourd'hui le troisième jour, depuis que tout cela s'est passé. Cependant, quelques-unes des femmes qui sont avec nous, nous ont fait des récits effrayants. Elles se sont rendues, avant le jour, au sépulcre, et n'y trouvèrent plus son corps. Elles prétendent avoir vu des anges, qui leur auraient dit que Jésus était vivant. Quelques-uns des nôtres se sont alors rendus au tombeau; le corps n'y était plus, comme les femmes l'avaient dit; mais ils n'ont pas trouvé Jésus. — L'inconnu leur dit alors : Insensés! Cœurs lents à croire ce qu'ont annoncé les prophètes? Ne fallait-il pas que le Christ subît toutes ces souffrances, pour entrer ainsi dans sa gloire? — Commençant alors à Moïse, et passant successivement à chaque prophète, il leur expliquait tout ce que les Écritures ont dit du Christ. Ce fut ainsi qu'ils arrivèrent à Emmaüs. Là Jésus parut vouloir les

[1] Seize kilomètres. Josèphe (*De Bell. jud.*, VII, 36) donne également la distance de soixante stades indiquée par l'Évangile entre les deux localités.

quitter et continuer sa route. Mais les disciples le pressèrent de s'arrêter, en disant : Demeurez avec nous, la nuit approche, et déjà le jour est sur son déclin. — Il entra donc avec eux, et s'étant mis à table, il prit le pain, le bénit, le rompit, et le leur partagea. En ce moment, les yeux des disciples s'ouvrirent ; ils le reconnurent. Mais Jésus disparut aussitôt à leurs regards. Demeurés seuls, ils se disaient : Notre cœur n'était-il pas tout brûlant, au-dedans de nous, lorsqu'il nous parlait sur la route, et nous développait le sens des Écritures ? — A l'instant, ils se levèrent, et reprirent le chemin de Jérusalem [1]. »

Cinquième apparition de Jésus aux apôtres réunis.

6. « Les onze étaient rassemblés. Lorsque les deux disciples entrèrent, on disait dans la réunion : « Le Seigneur est vraiment ressuscité. Il est apparu à Simon ! » A leur tour, ceux-ci racontèrent ce qui venait de leur arriver sur la route d'Emmaüs, et comment ils avaient reconnu leur Maître, à la fraction du pain. Mais les disciples ne voulurent point les croire. Or, il était tard ; les apôtres, réunis à table, avaient soigneusement fermé les portes, de peur des Juifs. Tout à coup Jésus parut au milieu d'eux. Dans leur trouble et leur saisissement, ils croyaient voir un esprit. La paix soit avec vous ! leur dit Jésus. C'est moi. Ne craignez point ! — La frayeur les dominait encore. Il leur reprocha leur incrédulité et la dureté de leur cœur, parce qu'ils avaient refusé d'ajouter foi à ceux qui l'avaient vu ressuscité. Pourquoi vous troubler ainsi, leur dit-il, et donner accès aux pensées qui vous obsèdent ? Considérez mes mains et mes pieds. C'est bien moi ! Touchez et voyez ! Un fantôme n'a ni chair, ni os, comme vous voyez que j'en ai. — En parlant ainsi, il leur montrait ses mains, ses pieds, et la plaie qu'il avait au côté. La joie de revoir le Seigneur était pourtant encore mêlée d'un sentiment d'hésitation et d'incertitude. Jésus leur dit alors : Avez-vous quelque chose à manger ? — Ils lui offrirent du poisson grillé, et un rayon de miel. Il en mangea devant eux, et leur partagea ce qui restait. Ensuite il leur dit de nouveau : La paix soit avec vous ! Comme mon Père m'a envoyé, je vous envoie. — Après avoir pro-

[1] Marc, XVI, 12-13; Luc, XXIV, 13-33.

noncé ces paroles, il souffla sur eux, et leur dit : Recevez l'Esprit-Saint. Les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez ; ils seront retenus pour ceux à qui vous les retiendrez [1]. »

L'incrédulité des apôtres fondement de la foi chrétienne.

7. Cinq apparitions avaient marqué ce premier jour de la résurrection divine. Magdeleine et les saintes femmes eurent les premières, après Marie, l'ineffable joie de contempler le Sauveur dans sa gloire. L'œuvre de la rédemption se poursuit sur un plan parallèle à celui de la déchéance. Une femme causa la ruine du genre humain ; Marie et ses compagnes réparent la faute d'Ève. Les pieuses femmes de l'Évangile ont suivi le Dieu du Calvaire, dans sa voie douloureuse ; elles ne l'ont point abandonné, dans son agonie sur la croix. Elles ont fait le premier pèlerinage chrétien au saint sépulcre. Que les docteurs du protestantisme veuillent bien étudier ce fait, avant d'accuser d'idolâtrie les pèlerinages catholiques aux Lieux Saints. Il y a donc incontestablement, dans le rôle de la femme évangélique, réhabilitée par la foi et l'amour divin, un principe de grandeur, de noblesse et de dignité chrétiennes qui s'est développé partout où la croix rédemptrice a été arborée. En la personne de la Vierge Marie, la femme a repris possession des trésors de grâce, de pureté et d'innocence, que le serpent lui avait ravis. Cependant, si hautes que soient les destinées faites à la femme par l'Évangile, la merveilleuse harmonie de la création n'en est point troublée. La femme, rachetée par Jésus-Christ, s'élève jusqu'au ciel, par l'héroïsme de la vertu ; mais elle demeure, sur la terre, dans l'humilité et la modestie de sa condition. Rhéteur ! vous avez dit que « la passion d'une hallucinée donna au monde un Dieu ressuscité [2] ! » Vous avez cru énoncer un blasphème retentissant ; ce n'est qu'une grossière impiété. Marie-Magdeleine a vu la première son bon Maître ; elle vient en hâte annoncer l'heureuse nouvelle aux apôtres ; mais les apôtres ne la croient pas. Les saintes femmes, favorisées à leur tour d'une semblable apparition, apportent leur témoignage aux apôtres. Elles insistent et s'appuient de la déposition identique de Magdeleine. Les apôtres ne les croient

[1] Luc, XXIV, 33-43 ; Joan., XX, 19-23. — [2] *Vie de Jésus*, pag. 434.

pas davantage ; ils les traitent de visionnaires. Le plus soupçonneux des rationalistes aurait-il pu faire mieux ? Où donc avez-vous trouvé, dans l'Évangile, que Marie-Magdeleine ait « donné au monde un Dieu ressuscité ? » Le mot vous a paru piquant, et vous l'avez écrit. Qu'il retombe sur vos prétentions scientifiques, comme la plus lourde absurdité, dont se soit rendu coupable « un savant qui croit faire quelque honneur à son pays ! » Ni Marie-Magdeleine, ni les saintes femmes, ne peuvent triompher de l'incrédulité des apôtres. Simon-Pierre, leur chef, quand Jésus s'est manifesté à lui, ne réussit pas mieux à se faire croire. Les deux disciples d'Emmaüs se présentent à leur tour. Ils disent : Nous l'avons vu ; nous avons voyagé avec lui ; il nous a entretenus pendant tout le trajet ; nous l'avons reconnu à la fraction du pain ! — On répond à Cléophas et à son compagnon de voyage, comme on a répondu à Pierre, aux saintes femmes et à Marie-Magdeleine : Nous ne vous croyons pas ! *Nec illis crediderunt*. Ah ! je comprends le silence de la Vierge Marie, en ce jour où l'incrédulité des apôtres enfantait la foi immortelle de l'Église ! Elle eût dit : Mon Fils est ressuscité ! Il est venu consoler ma douleur ! Et on aurait répondu à la mère de Dieu : Nous ne vous croyons pas ! Ce sont là les illusions de votre cœur maternel ! Marie se tait parce que son Fils est Dieu, et que Dieu peut seul triompher de l'incrédulité humaine. Chacun des apôtres ne croira que quand il aura vu. S'il en eût été autrement, est-ce que le monde entier, qui n'a pas vu, aurait jamais voulu croire ? En ce moment, sur quoi repose la foi des adorateurs de Jésus ? Sur l'incrédulité obstinée, persévérante, opiniâtre des apôtres. O mon Dieu, mon Sauveur et mon Maître ! Pierre et chacun des apôtres, avant de mourir pour attester votre résurrection, ont refusé d'y croire, jusqu'à ce qu'ils vous aient vu. Voilà pourquoi je crois, moi qui n'ai point vu ; et l'on croira, jusqu'à la fin des siècles, des témoins qui scellent leur déposition de leur sang !

§ II. L'octave de la résurrection.

8. La solennité pascale durait huit jours. Les apôtres et les disciples ne devaient quitter Jérusalem, pour retourner en Galilée, qu'après la semaine de la fête. L'Ange de la résurrection leur avait annoncé que Jésus les précéderait dans leur patrie, et que, sur cette terre, où il avait vécu trois années avec eux, tous pourraient le contempler. Cependant le divin Maître n'avait pas voulu retarder jusque-là sa manifestation au collége apostolique. Dès le premier soir, il était apparu aux apôtres rassemblés. Il se prête en Dieu à la faiblesse de ces hommes. Il leur fait toucher ses mains, ses pieds, la plaie de son cœur. Il mange, devant eux, les modestes provisions qu'ils lui offrent. Les pêcheurs du lac de Tibériade, soigneusement enfermés, de peur des Juifs, n'ont autre chose que du poisson grillé et un rayon de miel. L'Église catholique, héritière de la tradition des apôtres, a retenu cette humble pratique de l'abstinence, qui révolte les délicatesses du rationalisme et le libre arbitre des protestants. Mais l'Église a été fondée par douze pêcheurs, pour lesquels le jeûne, l'abstinence et la mortification du corps étaient des pratiques familières. Ni Luther, ni le rationalisme, ne pourront rien changer à l'Évangile et à la tradition des apôtres. Quand le Sauveur eut terminé cet humble repas, tous les assistants croyaient enfin. L'incertitude, l'hésitation, le doute, avaient disparu. Il faut bien croire, lorsque l'on voit, lorsque l'on touche ! « Un esprit n'a ni chair, ni os, » avait dit Jésus. Un fantôme ne mange pas. La foi succède à toutes les précédentes dénégations. Alors le Sauveur institue solennellement le sacrement de pénitence. « Les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez ; ils seront retenus à ceux à qui vous les retiendrez. » Avant sa passion, durant les jours de sa vie publique, le divin Maître remettait lui-même les péchés. Il avait promis à Pierre en particulier [1], et aux apôtres en général [2], de leur conférer à eux-mêmes ce pouvoir. Le moment est venu, et l'investiture du ministère sacré leur est conférée, le jour même

Le sacrement de Pénitence. Confession auriculaire.

[1] Matth., XVI, 19. — [2] Matth., XVIII, 18.

où, triomphant du péché et de la mort qui en est le châtiment, Jésus sort vainqueur du tombeau. Mais, demande le protestantisme, où est le précepte de la confession auriculaire, dans ces paroles de Jésus-Christ? Que le sacrement de pénitence soit d'institution divine, on l'accordera peut-être; qu'il faille se confesser à un homme, l'Évangile ne le dit pas. Jésus, d'un seul mot remettait les fautes des prévaricateurs. Mon fils, ma fille, ayez confiance, disait-il, vos péchés vous sont remis. On ne s'était pas confessé préalablement. — C'est ainsi que, depuis trois siècles, raisonnent nos frères égarés. Or Jésus, le Verbe de Dieu, connaissait et les dispositions des âmes, et leurs égarements, et leurs misères. Quand il confessa la Samaritaine, sur le bord du puits de Jacob, ce fut lui qui révéla à la pécheresse le véritable état de son cœur. Mais en donnant aux apôtres et aux disciples le pouvoir de remettre les péchés, il ne leur communiqua point sa divine prescience. Pour retenir, ou pour remettre l'offense faite à Dieu, il faut la connaître. Quelle puissance inouïe conférée à des mortels! Remettre, ou retenir l'injure qui s'adresse à Dieu! Telle est pourtant la mission que Jésus-Christ donne à ses apôtres. Les philosophies humaines, avec tous leurs systèmes et tous leurs génies, ont-elles jamais songé à une pareille institution? Mais évidemment, puisque le ministre de Jésus-Christ ne connait les péchés qu'autant qu'on les lui révèle, il ne saurait, sans la confession préalable, exercer son privilége divin sur les âmes.

Thomas surnommé Didyme.

9. « Or, continue l'Évangéliste, Thomas, surnommé Didyme [1], l'un des douze, n'était point avec les autres, quand Jésus s'était manifesté. Les disciples lui dirent : Nous avons vu le Seigneur! — Thomas répondit : Si je ne vois, de mes yeux, les plaies de ses mains; si je ne mets le doigt dans la cicatrice qu'ont laissée les clous, la main dans son flanc entr'ouvert, je ne croirai point! — Huit jours après, les disciples étaient encore réunis dans la même maison, et Thomas avec eux. Les portes étaient fermées, Jésus vint. Debout, au milieu d'eux, il leur dit : La paix soit avec vous! —

[1] Jumeau.

Puis, s'adressant à Thomas : Place ici ton doigt, lui dit-il. Vois mes mains ! Avance la main, pose-la dans la plaie de mon côté, et ne sois plus incrédule, mais fidèle ! — Mon Seigneur, et mon Dieu ! s'écria l'apôtre. — Jésus reprit : Tu as cru, Thomas, parce que tu as vu ! Heureux ceux qui croient sans avoir vu [1] ! »

La foi est donc le complément humain de l'œuvre divine de la Rédemption. Le rationalisme s'étonne que chaque jour, à chaque heure, au moindre caprice d'une intelligence égarée, Jésus n'apparaisse point, dans la splendeur de son humanité vivante, pour éteindre tous les doutes et dissiper toutes les ignorances. Nous l'avons dit ; ce serait l'anéantissement de la liberté humaine, de la conscience, du mérite et du démérite individuels. La foi n'est méritoire que parce qu'elle est un effort ; et cependant la lumière est telle, dans cet épanouissement de la vérité évangélique, qu'il faut fermer volontairement les yeux pour se soustraire à tant de clarté. « Heureux ceux qui croiront sans avoir vu ! »

§ III. Retour en Galilée.

L'apparition sur les bords du lac de Tibériade. Dernière pêche de saint Pierre.

10. L'octave pascale était terminée ; les apôtres reprirent, en même temps que les autres pèlerins, la route de Galilée. Jésus les y avait précédés. « Il se manifesta de nouveau à ses disciples, sur les bords du lac de Tibériade, continue l'Évangéliste, et voici les circonstances de cette apparition. Simon Pierre, Thomas surnommé Didyme, Nathanaël de Cana, Jacques et Jean fils de Zébédée et deux autres disciples étaient ensemble. Simon Pierre leur dit : Je vais pêcher. — Nous y allons avec toi, répondirent-ils. — Ils sortirent donc, et montèrent dans la barque, mais, cette nuit-là, ils ne prirent rien. Alors Jésus parut sur le rivage, sans que les disciples le reconnussent. Il leur demanda de loin : Enfants, avez-vous quelque chose à manger ? — Non, lui répondirent-ils. — Il leur dit alors : Jetez le filet à droite de la barque, et vous trouverez ! — Ils jetèrent le filet ; mais ils ne pouvaient plus le retirer, tant il était chargé de

[1] Joan., XX, 24-29.

poissons. En ce moment, le disciple que Jésus aimait dit à Pierre : C'est le Seigneur ! — Simon Pierre, à cette parole, remit sa tunique, dont il s'était dépouillé, attacha sa ceinture et se jeta à la mer, pour gagner aussitôt le rivage. Cependant les autres disciples vinrent dans la barque, traînant derrière eux le filet chargé de poissons. Ils n'étaient qu'à environ deux cents coudées de la rive. En débarquant, ils virent un foyer disposé à terre, des charbons allumés, un poisson qui rôtissait, et du pain. Jésus leur dit : Apportez maintenant quelques-uns des poissons que vous venez de prendre. — Simon Pierre courut à la barque, traîna le filet à terre ; il contenait cent cinquante-trois gros poissons ; et pourtant il ne rompit point. Jésus leur dit alors : Venez et mangez ! — Ils s'assirent donc pour prendre leur repas, mais aucun des convives n'osait lui dire : Qui êtes-vous ? — Car tous savaient que c'était le Seigneur. Jésus prit le pain, et le leur distribua avec le poisson. C'était la troisième fois qu'il se manifestait aux disciples réunis, depuis qu'il était ressuscité d'entre les morts [1]. »

Dévouement de St Pierre.

11. Les catacombes de Rome nous ont conservé le *Poisson*, Ἰχθὺς, comme le symbole du Pêcheur divin des âmes. Quel souvenir, au cœur de Pierre, de Jean et des apôtres, que cette apparition de Jésus ressuscité, sur les bords du lac de Génésareth ! Une dernière fois, les bateliers galiléens retournent à leur barque et à leurs filets ; toute la nuit, ils travaillent, sans rien prendre. A l'aube du jour, un inconnu leur crie du rivage : « Enfants, avez-vous quelque chose à manger ? » Ils prennent leur interlocuteur pour un de ces marchands, qui parcourent les rives de la mer de Tibériade, et achètent les produits de la pêche. — « Non ! » répondent-ils, avec le laconisme du découragement et du labeur stérile. Mais l'inconnu reprend : « Jetez le filet à droite de la barque ! » Ils le jettent ; et quand ils veulent le retirer, leurs efforts sont impuissants. Il faudra le traîner, en ramant, jusqu'à terre. A cette nouvelle pêche miraculeuse, Jean a reconnu le divin Maître. Il le dit à Pierre, et ce dernier, sans plus s'inquiéter, ni du filet, ni des poissons, ni de la

[1] Joan., XXI, 1-14.

barque, remet sa tunique et s'élance à la mer, pour franchir à la nage les deux cents coudées qui le séparent de Jésus, et être le premier à lui baiser les pieds. Voilà ce qu'était Pierre, le chef de l'Église! Et ce n'est pas l'Évangile écrit par son disciple saint Marc qui raconte le fait. C'est saint Jean lui-même.

Confirmation de la primauté donnée à St Pierre.

12. « Après le repas, continue le même Évangéliste, Jésus dit à Simon Pierre : Simon, fils de Jean, m'aimes-tu plus que ceux-ci? — Oui, Seigneur, répondit Pierre : vous savez que je vous aime! — Jésus lui dit : Pais mes agneaux! — Une seconde fois il demanda : Simon, fils de Jean, m'aimes-tu? — Pierre répondit encore : Oui, Seigneur; vous savez que je vous aime! Et Jésus lui dit de même : Pais mes agneaux! — Pour la troisième fois il reprit : Simon, fils de Jean, m'aimes-tu? — Pierre, affligé d'entendre son Maître lui faire, pour la troisième fois, cette interrogation, répondit : Seigneur, tout vous est connu. Vous savez bien que je vous aime! — Jésus lui dit alors : Pais mes brebis [1]! — Ensuite il ajouta : En vérité, en vérité, je te le dis! Quand tu étais jeune, tu attachais toi-même ta ceinture, et tu allais où tu voulais; mais quand tu seras vieux, tu tendras les mains; un autre te ceindra et te conduira là où tu ne voudrais pas aller! — Ces paroles indiquaient le genre de mort par lequel Pierre devait glorifier Dieu. Le Seigneur lui dit alors, d'un ton absolu : Suis-moi! — Pierre, en ce moment, tourna la tête, et vit derrière lui le disciple que Jésus aimait, et qui, pendant la cène, s'était reposé sur son cœur. Il le montra à Jésus, en disant : Seigneur, qu'arrivera-t-il de celui-ci? — Jésus répondit : Je veux qu'il attende ainsi ma venue; que t'importe? Suis-moi. — Les frères conclurent de cette parole que Jean ne devait pas mourir. Cependant, Jésus n'avait point dit : Il ne mourra pas! mais : Je veux qu'il attende ainsi ma venue; que t'importe? — Or, c'est Jean lui-même qui rend ce témoignage, et qui le consigne dans cet écrit, où il expose la vérité [2]. »

[1] Jésus s'était appelé le bon Pasteur. En confiant à saint Pierre la direction des agneaux et des brebis, il le constitue donc son vicaire ici-bas. Voilà pourquoi fidèles à l'enseignement de l'Évangile, les catholiques donnent au successeur de saint Pierre le nom de vicaire de Jésus-Christ.

[2] Joan., XXI, 15-24.

Le premier pape.

13. La triple négation de Pierre est expiée par les trois protestations d'amour. Il ne fallait pas, dit saint Augustin, qu'il prononçât moins de paroles, pour attirer la vie, qu'il n'en avait proféré pour conjurer la mort. Trois fois il avait redit à la servante et aux valets de Caïphe : « Je ne connais pas cet homme ! » Trois fois il redira au Sauveur ressuscité : « Vous savez que je vous aime ! » Le souvenir de l'infidélité passée dut se représenter à l'esprit de l'Apôtre, quand le divin Maître lui répéta, pour la troisième fois, son interrogation souveraine. Il en fut affligé, dit l'Évangéliste : *Contristatus est Petrus.* Mais son humilité égale maintenant son amour. Il ne dit plus, comme au Cénacle : « Seigneur, quand tous les autres vous auraient abandonné, moi je ne vous quitterai jamais ! » Sa réponse est calme et émue, sans aucun élan de présomption : « Seigneur, tout vous est connu ; vous savez bien que je vous aime ! » L'âme de Simon est devenue réellement la *pierre* sur laquelle reposera l'Église ; c'est le roc inébranlable dans sa fermeté ; mais c'est le roc frappé par une verge plus puissante que celle de Moïse, et d'où l'eau vive de la charité et de la foi jaillira en flots immortels. « Pais mes agneaux ! Pais mes brebis ! » Sois le Pasteur suprême et du troupeau et de ses chefs. Voilà, dans sa divine simplicité, l'institution de la souveraineté pastorale de Pierre. Ce jour-là, le premier Pape fut sacré ; et le monde finira, avant de voir finir le dernier des Papes ! Cependant le sang de Pierre rougira sa blanche tunique de pasteur. Jésus le lui annonce. « Tu tendras aux chaînes tes bras vieillis, et un autre te garrottera, pour te conduire où tu ne voudrais pas aller. » Le reflet du martyre, qui doit sanctifier la Rome des Papes, illumine les rivages paisibles du lac de Génésareth : Pierre accepte en silence, pour lui et pour ses successeurs, la royauté, avec ses charges terribles. Que de papes on a garrottés depuis, « les conduisant où ils ne voulaient point aller ! » Et pourtant la papauté demeure invincible. Jean, le disciple de l'amour, n'aura point à consommer sa longue carrière par le martyre. Soixante ans plus tard, il écrivait à Éphèse ce touchant récit. Les chrétiens se flattaient de l'espérance de le conserver toujours. « Mais, ajoute l'auguste vieillard : Jésus

n'avait point dit : Jean ne mourra pas ! » Il avait dit seulement : Je veux que celui-ci attende, en paix, le jour de ma venue et de sa délivrance ; que t'importe ? Toi, tu me suivras au Calvaire !

Apparition de Jésus à cinq cents disciples sur le Thabor

14. Le Thabor avait vu le Christ transfiguré ; le Thabor devait le voir, dans la splendeur nouvelle de sa résurrection. « Les onze, dit l'Évangile, reçurent de Jésus l'ordre de se transporter sur cette montagne [1]. » Là, dit saint Paul [2], plus de cinq cents disciples réunis le virent, tombèrent à ses pieds et l'adorèrent. Cependant, quelques-uns doutaient encore [3]. Les rationalistes qui nous parlent de la crédulité des disciples et des hallucinations de Magdeleine, ont-ils lu l'Évangile ? Chacun des apôtres, chacun des disciples ne croit qu'après avoir vû et touché. Les cinq cents témoins, dont un grand nombre vivaient encore, vingt-sept ans plus tard, lorsque saint Paul écrivit sa première Épître aux Corinthiens, ne croient que parce qu'ils ont vu. Les autres doutaient toujours. Cependant la fête de la Pentecôte approchait. Aux termes de la loi juive, les apôtres devaient se rendre à Jérusalem pour cette solennité. Ce fut là que le divin Maître leur donna son dernier rendez-vous sur la terre. Jérusalem avait crucifié son Sauveur et son Roi ; la cité déicide devait voir le Fils de Dieu monter au ciel. Après cette manifestation suprême, la foi à la résurrection aura triomphé de toutes les résistances.

§ IV. Ascension.

L'autorité donnée aux apôtres sur tout l'univers.

15. « Les onze étaient réunis à Jérusalem, dit l'Évangile. Jésus s'approchant, leur parla en ces termes : Toute puissance m'a été donnée, au ciel et sur la terre. Allez donc dans le monde entier ; prêchez l'Évangile à toute créature. Enseignez toutes les nations.

[1] Une tradition fort ancienne prétend que la montagne de Galilée, que l'Évangéliste ne désigne pas, était le Thabor. On y montre encore aujourd'hui le lieu où le Sauveur se manifesta à la foule des disciples.

[2] Cor., XV, 6. Saint Paul ajoute que Jésus se manifesta, une fois encore, en particulier, à Jacques-le-Mineur.

[3] Matth., XXVIII, 16, 17.

Baptisez-les, au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Apprenez-leur à observer tout ce que j'ai commandé. Celui qui croira et aura reçu le baptême, sera sauvé ; mais celui qui ne croira point sera condamné. Des miracles accompagneront ceux qui auront la foi. En mon nom, ils chasseront les démons ; ils parleront des langues nouvelles ; ils prendront les serpents ; et s'ils boivent quelque breuvage mortel, il ne leur nuira pas ; ils imposeront les mains sur les malades, et les malades seront guéris [1]. — Pendant le repas, Jésus leur ordonna de ne point quitter Jérusalem, avant d'avoir vu s'accomplir la promesse du Père. « Vous l'avez entendue de ma bouche, cette promesse, leur dit-il. Jean baptisait dans l'eau ; mais vous, d'ici à quelques jours, vous serez baptisés dans l'Esprit-Saint [2]. »

Le rationalisme nous dit : Jésus fut un docteur juif, qui ne songea nullement à étendre, au delà de la Palestine, le cercle de sa parole et de son enseignement. Si le christianisme a rompu les barrières que son fondateur lui avait posées, c'est à l'action individuelle de saint Paul qu'il le doit. Il suffit pour renverser cette théorie, de la rapprocher même des paroles du Sauveur : « Toute puissance m'a été donnée, au ciel et sur la terre. Allez donc *dans le monde entier* ; prêchez l'Évangile *à toute créature ;* baptisez *toutes les nations.* » Le protestantisme nous dit : Lire la Bible, l'interpréter selon ses propres lumières, et croire à la rédemption en Christ, telle est la voie du salut tracée par le Sauveur. Or, Jésus a dit aux apôtres et à Pierre leur chef : « Enseignez toutes les nations, apprenez-leur à observer tout ce que je vous ai commandé. » Il ne s'agit là ni de lecture individuelle, ni de foi sans les œuvres, ni de libre examen. Les apôtres doivent enseigner, ils ont la tradition de la doctrine. Les fidèles doivent observer les préceptes et croire la doctrine. Ces conclusions ressortent directement du texte de l'Évangile. Elles sont d'une simplicité élémentaire ; un enfant les comprendrait. Pourquoi donc tant d'obstination dans l'erreur ?

16. « Jésus, reprend l'historien sacré, continua à instruire ses

[1] Matth., XXVIII, 18 ad ultim. ; Marc, XVI, 15-18. — [2] *Act.*, I, 4-8.

apôtres. Quand j'étais avec vous, ajouta-t-il, je vous disais : Il faut que tout ce qui est écrit de moi, dans la loi de Moïse, les prophètes et les psaumes, reçoive son accomplissement.— Alors il leur ouvrit l'intelligence, pour comprendre les Écritures, et il dit en terminant : Voilà ce qui fut écrit. Ainsi il fallait que le Christ souffrît, et que, le troisième jour, il ressuscitât d'entre les morts. Maintenant, il faut que la pénitence et la rémission des péchés soient prêchées en son nom, à tous les peuples, en commençant par Jérusalem. Or, c'est vous qui devez être mes témoins. Pour moi, je vais vous envoyer Celui que vous a promis mon Père. Demeurez donc dans cette ville, jusqu'à ce que vous soyez revêtus de la force d'en haut. — Seigneur, demandèrent les disciples, sera-ce alors que vous rétablirez le royaume d'Israël? Il leur répondit : Ce n'est point à vous de connaître les temps et les heures que le Père a marqués dans sa puissance. Mais vous recevrez la vertu de l'Esprit-Saint qui surviendra en vous, et vous serez mes témoins à Jérusalem, dans toute la Judée, à Samarie, et jusqu'aux extrémités de la terre[1]. » du Saint-Esprit.

Le Père a donné son Fils pour le salut du monde; le Fils a fait connaître aux hommes le Père, avant de remonter dans son sein. Une troisième personne divine, l'Esprit-Saint, va descendre, pour s'unir à l'Église, et contracter avec elle l'alliance féconde qui régénérera la terre. Nos lettrés ont feuilleté toutes les pages de l'Évangile, sans y rencontrer, disent-ils, « ni théologie, ni symbole, ni rien qui ressemble à un dogme tant soit peu défini[2]. » Cet aveu ne fait pas honneur à l'intelligence de nos lettrés!

17. « Après leur avoir parlé ainsi, dit l'historien sacré, Jésus les conduisit hors de la ville, sur le chemin de Béthanie. Levant les mains, il les bénit; et pendant qu'il leur donnait cette bénédiction suprême, ils le virent s'élever au-dessus de leur tête et monter au ciel, où il est assis maintenant à la droite de Dieu. Une nuée vint le dérober à leurs yeux. Comme ils le suivaient du regard, pendant qu'il allait au ciel, voici que deux hommes, aux vêtements Ascension.

[1] Luc, XXIV, 44-49. — [2] *Vie de Jésus*, pag. 297.

blancs, parurent à leurs côtés, et dirent : Galiléens, pourquoi rester ainsi debout à regarder le ciel? Jésus, qui vient d'y monter devant, vous en descendra de même un jour! — A ces mots, ils se prosternèrent pour adorer. Ensuite ils quittèrent le mont des Oliviers, éloigné de Jérusalem de l'espace de chemin qu'il est permis de faire un jour de sabbat; et, pleins de joie, ils rentrèrent à la ville. On les voyait chaque jour au Temple, louant Dieu et le bénissant [1]. »

Sur cette montagne des Oliviers, à l'endroit même où le Fils de Dieu monta au ciel, l'impératrice Hélène fit construire la basilique de l'Ascension. Heureux le pèlerin dont les lèvres ont pu baiser, après dix-huit siècles, la dernière empreinte que le pied de Jésus laissa sur notre terre! Plus heureux celui qui a gardé la foi des apôtres, et qui n'a pas trouvé, dans l'Évangile même, « un sujet de scandale et de chute! » Le voilà, dans son incomparable majesté et dans sa simplicité divine, ce Livre, qui a donné et donnera au monde une vie immortelle! Dans un monastère du Sinaï, au berceau même du Pentateuque, on vient de découvrir le plus ancien exemplaire connu de l'Évangile. C'est un manuscrit grec qui remonte au IVe siècle. Ce parchemin, si longtemps oublié, reproduit mot pour mot notre texte actuel; il semble que la Providence l'ait tenu en réserve, pour confondre les dernières arguties du rationalisme expirant. Il est donc authentique, ce Livre! Nous espérons l'avoir démontré. Mais on n'épuisera jamais les sources de joie ineffable qui jaillissent de chacune de ses pages. Au moment de les quitter, ces pages arrosées de tant de larmes, au moment de nous séparer du Jésus de l'étable, du Jésus de la croix, du Jésus de l'Ascension, notre cœur et nos yeux restent fixés vers le ciel, où il vient de disparaître. Puisse-t-il envoyer à ceux qui le méconnaissent encore, l'ange de la vérité, qui leur dira, comme aux apôtres : « Jésus, qui vient de monter aux cieux, en descendra de même un jour! »

[1] Marc, XVI, 19; Luc, XXIV, 50-53; *Act.*, I, 9-12.

PREMIÈRE ÉPOQUE.

DEPUIS JESUS-CHRIST JUSQU'A LA CONVERSION

DE CONSTANTIN LE GRAND (AN 1-312).

ÈRE APOSTOLIQUE.

PONTIFICAT DE SAINT PIERRE

CHAPITRE I.

JÉRUSALEM, ANTIOCHE.

SOMMAIRE.

§ I. LE CÉNACLE.

1. L'Évangile du Saint-Esprit. — 2. La tradition, base du Testament Nouveau. — 3. Immanence du Saint-Esprit dans l'Église. — 4. Retraite des onze au Cénacle. — 5. Première allocution pontificale. Election de Matthias. — 6. Primauté de Pierre dans le gouvernement de l'Eglise. Son autorité doctrinale.

§ II. LA PENTECÔTE.

7. Les dix jours de silence au Cénacle. — 8. Descente du Saint-Esprit. — 9. Le rationalisme en face du miracle de la Pentecôte. — 10. Discours de saint Pierre aux Juifs. — 11. Magnificence du discours de saint Pierre. — 12. Discipline de l'Église naissante. La prière et la fraction du pain.

§ III. SAINT PIERRE A LA PORTA SPECIOSA.

13. Le perclus mendiant à la *Porta speciosa*. — 14. Discours de saint Pierre aux Juifs sous le portique de Salomon. — 15. Pierre et Jean emprisonnés par le

Sanhédrin. — 16. Discours de saint Pierre au Sanhédrin. *Non possumus.* Mise en liberté des deux apôtres. — 17. Actions de grâces rendues au Seigneur dans l'assemblée des fidèles.

§ IV. ANANIAS ET SAPHIRA.

18. Mort d'Ananias et de Saphira. — 19. Miracle de détachement opéré par l'Évangile au sein du peuple de Jérusalem. — 20. Origine des ordres religieux. — 21. Prétendu communisme de l'Église primitive. Le protestantisme en face des théories du moderne communisme. — 22. L'Église catholique et le communisme. — 23. Portée réelle de l'attentat d'Ananias et de Saphira.

§ V. FLAGELLATION DES APÔTRES.

24. Miracles opérés par saint Pierre à Jérusalem. — 25. Flagellation des apôtres par ordre du Sanhédrin. Gamaliel. — 26. Théodas. — 27. Judas le Gaulanite.

§ VI. INSTITUTION DU DIACONAT.

28. Élection et ordination des sept premiers diacres. — 29. Les Juifs dits *Hellénistes*, ou Grécisants. Rôle des veuves dans la primitive Église. — 30. Diaconesses. — 31. Offices des diaconesses. Leur institution n'offre aucun caractère sacramentel. — 32. Caractère essentiellement transitoire de l'institution des diaconesses. — 33. Sens réel des plaintes formulées par les fidèles hellénistes au sujet de leurs veuves. — 34. Le protestantisme moderne en face de l'institution sacramentelle et hiérarchique des diacres. — 35. Saint Jacques le Mineur, premier évêque de Jérusalem.

§ VII. SAINT ÉTIENNE, PREMIER MARTYR.

36. Émeute à Jérusalem contre saint Étienne. — 37. Interrogatoire et discours de saint Étienne. — 38. Sens profond et opportunité du discours de saint Étienne au Sanhédrin. — 39. Martyre de saint Étienne. Saul le persécuteur. Funérailles et reliques de saint Étienne.

§ VIII. DISPERSION DES DISCIPLES.

40. Persécution à Jérusalem. Le diacre saint Philippe à Samarie. Saint Pierre et Simon le mage. — 41. La hiérarchie apostolique. — 42. Antécédents de Simon le mage. — 43. La magie de Simon. — 44. Saint Philippe et l'eunuque de Candace, reine d'Éthiopie, sur le chemin de Gaza. — 45. Géographie du livre des *Actes*. Monuments d'authenticité.

§ IX. CONVERSION DE SAINT PAUL.

46. Vision de Saul sur le chemin de Damas. Les lettres du grand prêtre aux synagogues juives. — 47. Le disciple Ananias. Baptême de Saul. Changement de nom. — 48. Roman rationaliste au sujet de la conversion de saint Paul. Calomnies juives. — 49. Saint Paul raconte lui-même ses voyages en Arabie, à Damas, à Jérusalem, en Cilicie. — 50. Caractère providentiel des premières épreuves ménagées à saint Paul.

§ X. SAINT PIERRE ET LES ÉGLISES DE PALESTINE.

51. Tibère et les *Actes de Pilate.* Récit d'Eusèbe. — 52. Véracité du récit d'Eusèbe. — 53. La paix rendue à l'Église. Fin tragique d'Anne, Caïphe et Pilate. — 54. Saint Pierre visite les églises de Palestine. Énée, le paralytique de Lydda. Résurrection de Tabith à Joppé. — 55. Les miracles au siècle apostolique.

§ XI. VOCATION DES GENTILS.

56. La maison de Simon le corroyeur à Joppé. — 57. Cornélius, centurion de la légion italique à Césarée. — Vision de saint Pierre à Joppé. — 58. Attitude du protestantisme moderne dans la question de la vocation des Gentils. — 59. Voyage de saint Pierre à Césarée. Baptême de Cornélius.—60. Réhabilitation de la dignité humaine par l'Évangile de Jésus-Christ. — 61. Opposition des judaïsants de Jérusalem à saint Pierre. Cérinthe.

§ XII. CHAIRE DE SAINT PIERRE A ANTIOCHE.

62. L'Évangile porté à Antioche. — 63. La chaire de saint Pierre à Antioche. Objections du protestantisme moderne. — 64. La fête de la Chaire de saint Pierre à Antioche. Autorité en histoire de la tradition catholique. — 65. Saint Paul et saint Barnabé à Antioche. Le nom chrétien. — 66. Famine universelle prédite par le prophète Agab. La reine d'Adiabène à Jérusalem. Charité des chrétiens d'Antioche envers leurs frères de Judée.

§ I. Le Cénacle.

L'Évangile du Saint-Esprit.

1. L'Évangile de Jésus-Christ, écrit par une main inspirée, se transforme après l'ascension du Sauveur et devient l'Évangile de l'Esprit-Saint [1]. L'incarnation du Verbe, sa vie de trente-trois années pendant laquelle, « conversant avec les hommes, il se laissa voir sur la terre, » furent sans doute le fait capital de l'histoire du monde. Cependant, circonscrit par l'espace et le temps, limité à la période de sa durée, restreint au pays qui en fut l'heureux témoin, cet événement ne pouvait changer l'univers et régénérer l'humanité qu'à la condition de se fixer pour jamais dans les entrailles du monde. L'immanence de l'Esprit-Saint dans l'Église de Jésus-Christ pouvait seule réaliser cette merveille. Les œuvres du Père, exécutées par son Verbe, se perpétuent par l'Esprit de Dieu. Au jour de

[1] C'est l'expression de saint Jean Chrysostôme qui dit, en parlant des *Actes des Apôtres* : Τοῦ Πνεύματος ἐστι πολιτεία τὸ βιβλίον τοῦτο. (Joan. Chrys., *In Acta; Patrol. græc.*, tom. LX, col. 34).

la création, cet Esprit fécond « était porté sur les eaux. » Au jour de la chute, l'Esprit divin se retira de l'homme et l'empire des intelligences fut abandonné à l'Esprit du mal. L'œuvre de la rédemption avait pour but de réintégrer l'Esprit de Dieu dans les âmes. L'histoire de l'Église nous apparaîtra désormais comme l'histoire de l'Esprit-Saint dans le monde. Les premières pages de cette divine histoire ont été écrites par la même main qui avait tracé l'Évangile de Jésus-Christ. Les dernières le seront par la main des anges, au livre du jugement final ; elles s'ouvriront à nos regards épouvantés entre les splendeurs de l'éternité triomphante et les tortures de l'éternité maudite. Sans l'effusion de l'Esprit-Saint sur les apôtres, le Cénacle de Jérusalem fût resté muet, l'Église n'eût pas été fondée, le nom de Jésus-Christ serait à peine arrivé jusqu'à nous à travers la vague obscurité des âges. Par une autre loi de la Providence rédemptrice, l'œuvre de l'Esprit-Saint dans l'Église ne sera close que par le second avénement du Verbe incarné, qui viendra dans sa gloire juger les mortels, et leur faire rendre compte des grâces reçues et des grâces méprisées.

La tradition base du Testament Nouveau.

2. Saint Luc adresse l'Évangile de l'Esprit-Saint qu'il a commencé sous le nom d'*Actes des Apôtres*, au même personnage qui avait déjà reçu de sa main l'Évangile de Jésus-Christ[1]. « Dans un précédent livre, ô Théophile, dit saint Luc, j'ai parlé de tout ce que Jésus, dès l'origine, a fait et enseigné jusqu'au jour où ayant donné ses préceptes, selon l'Esprit-Saint, aux apôtres qu'il avait choisis, il s'éleva dans les cieux. Après sa passion, il s'était manifesté vivant à leurs regards par de nombreux prodiges[2]; leur apparaissant durant quarante jours et les entretenant du royaume de

[1] *Visum est et mihi assecuto omnia a principio diligenter, ex ordine tibi describere, optime Theophile.* (Luc, *Évangel.*, I, 3.) Théophile auquel saint Luc donne le titre d'*Excellence* (*Optime*), titre que nous verrons plus tard appliqué dans les *Actes des Apôtres* au gouverneur de Judée, Félix, était vraisemblablement un magistrat considérable d'Antioche. Son nom indique une origine grecque (Θεῷ φίλος, ami de Dieu). Quoi qu'il en soit, sous le nom de Théophile, les deux écrits apostoliques de saint Luc s'adressent à tous les fidèles rachetés par le sang de Jésus-Christ.

[2] Nous traduisons ainsi d'après le texte grec : Ἐν πολλοῖς τεκμηρίοις.

Dieu. Rompant le pain avec eux, il leur avait prescrit de ne point quitter Jérusalem, mais d'y attendre la réalisation de la promesse du Père. Vous l'avez entendue de ma bouche, cette promesse, dit-il. Jean baptisait dans l'eau, mais, avant peu de jours, vous serez baptisés dans l'Esprit-Saint. — Ceux qui l'entouraient l'interrogèrent alors en ces termes : Seigneur, sera-ce en ce temps que vous rétablirez le royaume d'Israël ? — Il leur répondit : Il ne vous appartient pas de connaître les temps ni les heures que le Père s'est réservés dans sa puissance. Mais vous serez investis de la vertu de l'Esprit-Saint et vous serez mes témoins [1] à Jérusalem, dans toute la Judée, dans la Samarie et jusqu'aux extrémités de la terre [2]. »

Telles avaient été les dernières recommandations de Jésus-Christ avant son Ascension glorieuse. La divine économie du gouvernement de l'Église y est résumée tout entière. Le principe générateur qui mettra en circulation dans le monde la vie surnaturelle apportée par le Verbe, ne sera ni un prosélytisme humain, ni l'enseignement ou la méditation exclusive d'un texte sacré. Le Testament Nouveau diffère complétement, sous ce rapport, du Testament Ancien. La révélation du Sinaï, fixée par Moïse d'une manière irrévocable, avait scellé le judaïsme dans une doctrine écrite et fait de la nation hébraïque le peuple d'un livre. Jésus monte au ciel sans avoir rien écrit de sa loi, ni sur des tables de pierre ni sur les parchemins des scribes. Il a confié cette loi substantielle et vivante au souvenir de ses apôtres, il l'a inscrite « sur les tablettes de chair de leur cœur [3], » comme dit saint Paul. Il leur a communiqué ses préceptes par un enseignement oral : *præcipiens apostolis, loquens* [4]. A leur tour les apôtres les transmettront au monde par la prédication. *Vos eritis mihi testes.* La tradition, non le livre, est donc réellement la base du Testament Nouveau. Pour n'avoir pas compris cette doctrine fondamentale du Sauveur, le protestantisme a fait rétrograder l'enseignement évangélique jusqu'aux limbes du ju-

[1] Ἔσεσθέ μοι μάρτυρες. — [2] *Act. apost.*, I, 1-8. — [3] II *Cor.*, III, 3. — [4] *Act.*, I, 2-3.

daïsme et emprisonné les âmes dans les réseaux d'une lettre morte. Saint Paul, au contraire, disait à ses chers Corinthiens, et, en leur personne, aux fidèles de tous les âges : « Notre épître c'est vous, » épître gravée dans nos cœurs, mais connue et lue par tous les » hommes. Manifestement vous êtes l'épître du Christ, fournie » par nous, et écrite non à l'encre, mais par l'Esprit du Dieu » vivant, non sur des tables de pierre, mais sur les tablettes de » chair du cœur[1]. »

...manence ...n Saint-...prit dans ...Eglise.

3. Mais comment maintenir l'unité de foi, de gouvernement, de morale et de culte, dans un enseignement livré ainsi à l'action individuelle des apôtres, dispersés sur toute la face de la terre? Il semble que le divin fondateur de l'Eglise ait voulu multiplier les difficultés autour de son œuvre, pour mieux la distinguer des institutions humaines. Douze Galiléens, sans lettres; douze pêcheurs dont l'un vient de trahir son maître et de mourir ignominieusement, pendant que les autres se sont enfui devant la fureur des Juifs et la croix du Golgotha, sont chargés de faire connaître le Christ « jusqu'aux extrémités du monde ! » Ils doivent fonder le royaume immortel de la vérité catholique sur les ruines du paganisme, résister aux attaques de toutes les philosophies et triompher de la puissance des Césars. Leur Maître les abandonne, sans même leur avoir dicté une formule dogmatique, sans avoir écrit pour eux un code, sans avoir gravé sur la pierre ou le marbre ne fût-ce qu'un article de sa loi. Humainement parlant, prétendre changer la face du monde avec des instruments aussi faibles, et fonder une doctrine immuable sur des éléments si peu compactes, serait une folie. Telle fut pourtant « la folie de la Croix[2]. » Dieu pouvait seul choisir de préférence et appeler « les ignorants de ce monde pour con- » fondre les sages; les faibles de ce monde pour renverser les » puissants; le vulgaire, méprisé du monde, véritable néant, pour » détruire l'orgueilleux édifice des sociétés païennes[3]. » La chair,

[1] *Epistola nostra vos estis, scripta in cordibus nostris, quæ scitur et legitur ab omnibus hominibus. Manifestati quod epistola estis Christi, ministrata a nobis, et scripta non atramento, sed Spiritu Dei vivi, non in tabulis lapideis, sed in tabulis cordis carnalibus.* (II *Cor.*, III, 2, 3.) — [2] I *Cor.*, I, 18-23. — [3] I *Cor.*, I, 27, 28

l'élément humain, ne saurait revendiquer la gloire d'un tel résultat. L'Esprit-Saint descendra sur le berceau de l'Église naissante, comme il était descendu dans l'humble maison de Nazareth, berceau du Verbe fait chair; comme il était descendu sur les flots de l'abîme primordial, berceau de l'univers. « Vous recevrez la » vertu de l'Esprit-Saint qui surviendra en vous. » Une nouvelle invasion du surnaturel dans le monde est donc prédite avec une divine assurance. Les apôtres attendent leur transformation. « L'Esprit-Saint leur enseignera toutes choses. » Jusque-là, ils ne peuvent rien, ils ne tentent rien pour propager leur foi. Ainsi le prosélytisme humain est muet, la bouche des disciples de Jésus-Christ ne s'ouvrira qu'au souffle de l'Esprit de Dieu. Si les rationalistes répudient théoriquement l'intervention surnaturelle de l'Esprit divin, ils se trouveront en face de l'unité et de la perpétuité de l'Église, obtenues par des moyens évidemment sans proportion avec le but. Le miracle qu'ils prétendent repousser d'un côté les envahira de l'autre. Après avoir nié l'incarnation du Verbe, il leur faudra nier l'action permanente de l'Esprit-Saint. Mais la foi à Jésus-Christ Dieu, et l'existence de l'Église catholique, inspirée, gouvernée et enseignée par l'Esprit de Dieu, sont des faits contre lesquels la négation la plus obstinée demeure absolument impuissante.

Retraite des onze au Cénacle.

4. « Au retour du mont des Oliviers, après l'Ascension de leur maître, les apôtres montèrent au Cénacle où demeuraient Pierre et Jean, Jacques et André, Philippe et Thomas, Barthélemi et Matthieu, Jacques, fils d'Alphée, Simon le Zélote et Jude, frère de Jacques. Tous unanimement persévéraient dans la prière, avec les femmes, Marie mère de Jésus et ses frères[1]. » Le Cénacle, déjà consacré par l'institution de l'Eucharistie, était au sud de Jérusalem[2]. Le palais de Caïphe le séparait seul du Temple. Adossée

[1] *Act. apost.*, I, 13, 14.

[2] « Le Cénacle, dit Mgr Mislin, est aujourd'hui converti en mosquée. On y » trouve plusieurs habitations. En le visitant, nous étions suivi de huit à dix » Turcs, qui nous laissèrent faire tranquillement nos prières aux lieux qu'on » nous désignait comme ayant été consacrés par quelque événement reli» gieux. »

au mur d'enceinte, loin du centre de la ville, cette habitation écartée et silencieuse convenait à la retraite et à la vie de prière que les apôtres voulaient mener. Du haut du rempart qui y était contigu, la vue s'étendait au midi sur le champ de *Hakeldama,* payé au prix du sang de Jésus ; à l'est sur le torrent du Cédron, la grotte de Gethsémani et la montagne des Oliviers. C'était là que Pierre, toujours désigné le premier, avait fixé son séjour avec ses dix compagnons, Marie, mère du Sauveur et les parents de Jésus. L'unanimité des cœurs dans la même espérance et dans la persévérance de la prière, tel est le caractère de cette première retraite apostolique, qui préparait l'avénement de l'Esprit-Saint et la conversion du monde. « Chaque jour, dit ailleurs saint Luc, ils montaient au Temple, louant et bénissant Dieu [1]. » Jésus-Christ, durant les jours de sa vie mortelle, avait honoré le Temple de Jérusalem, comme la maison de son Père. Si le judaïsme, ouvrant enfin les yeux à la lumière des prophéties, eût reconnu le Messie dans le crucifié du Golgotha, le Temple de Salomon et de Zorobabel fût devenu le trait d'union monumental entre le Testament Ancien et le Testament Nouveau. Le Saint des Saints resté vide, attendait, depuis les jours de la captivité, son Arche d'alliance, les tables de la loi, la manne du désert, la verge fleurie d'Aaron, disparues avec Jérémie. L'Arche eucharistique de l'alliance nouvelle ; la loi vivante de l'Évangile, le pain des anges, la chaire de saint Pierre, centre d'un sacerdoce immortel, auraient substitué leurs réalités divines aux figures de la loi mosaïque. La table des Pains de Proposition, le vin des libations répandu sur l'autel de Jéhovah fussent devenus, dans le banquet de Jésus-Christ, le pain qui donne la vie aux âmes et le vin qui fait germer les vierges ; au sang des victimes, qui ruisselait depuis deux mille ans sur la montagne de Sion, eût succédé le sacrifice non sanglant de l'agneau qui rachète les péchés du monde. Telle devait être l'harmonieuse transformation de la Jérusalem de David, si l'ingrate cité n'avait volontairement répudié ses magnifiques destinées. Voilà pourquoi les apôtres, à l'exemple

[1] Luc, XXIV, 53.

du Sauveur, allaient prier dans le Temple. L'Évangile de Jésus-Christ, olivier céleste, comme dit saint Paul, devait se greffer, sur le sauvageon du judaïsme; ainsi la loi mosaïque, que le Verbe était venu « non pas briser, mais accomplir, » eût reçu la plénitude de sa perfection. Il est donc certain que le Temple de Jérusalem fut en quelque sorte le berceau de l'Église naissante. C'est un point de vue que nous aurons l'occasion de mettre davantage en lumière quand nous étudierons en détail les rites de la liturgie catholique.

Première allocution pontificale. Élection de Matthias.

5. « En ces jours-là Pierre, se levant, prit la parole au milieu des disciples [1]. Or le nombre des assistants était d'environ cent-vingt. Hommes frères, dit-il, il faut que la prophétie dictée à David par l'Esprit-Saint reçoive son accomplissement. Judas s'est fait le guide de ceux qui saisirent Jésus; il avait vu son rang marqué parmi nous, il avait été élu pour partager notre ministère. Et maintenant il est en possession [2] du champ acheté au prix de l'iniquité : il s'est pendu [3]; son corps s'ouvrit par le milieu et ses entrailles se répandirent sur le sol. Le fait est connu de tous les habitants de Jérusalem, qui ont donné le nom de Haceldama au champ de sépulture. Cependant il est écrit au livre des Psaumes : « Que sa maison demeure abandonnée; que nul ne vienne l'habiter, et que son

[1] Nous traduisons le texte original : Ἐν μέσῳ τῶν μαθητῶν. (*Act.*, I, 15.)

[2] Οὗτος μὲν οὖν ἐκτήσατο χωρίον ἐκ μισθοῦ τῆς ἀδικίας. (*Act.*, I, 28.) La Vulgate a très-littéralement traduit ce passage : *Et hic quidem possedit agrum de mercede iniquitatis.* On sait que l'aoriste grec ἐκτήσατο emporte simplement l'idée de possession. C'est que Judas avait pris réellement possession du champ de *Haceldama*, où il fut enterré le premier, inaugurant ainsi la sépulture, achetée de l'argent de son crime, pour inhumer les pèlerins qui mouraient à Jérusalem. Ces notions élémentaires d'exégèse et de philologie ébraïques sont universellement connues; ce qui n'a pas empêché un récent rivain de tracer ces lignes : « Quant au malheureux Judas de Kérioth, des légendes terribles coururent sur sa mort. On prétendit que, du prix de sa perfidie, il avait acheté un champ aux environs de Jérusalem. Il y avait justement, au sud du mont Sion, un endroit nommé *Hakeldama* (le champ du sang). On supposa que c'était la propriété acquise par le traître. » (*Vie de Jésus*, pag. 437, 438.)

[3] Du Cénacle où Pierre parlait, la vue s'étendait, à l'est, sur la vallée des Oliviers, où l'on montre encore aujourd'hui, près du village de Siloan (*Kefr-Silwân*), le lieu où Judas se pendit. Au sud, les apôtres avaient sous les yeux le champ de Hakeldama et la tombe du traître.

épiscopat soit confié à un autre [1]. » Ainsi il faut constituer un de ces hommes qui nous ont accompagnés pendant toute la durée de la vie publique du Seigneur Jésus, depuis le baptême de Jean jusqu'au jour de l'Ascension, afin qu'il soit avec nous témoin de la résurrection. — Ils en présentèrent deux : Joseph-Barsabas, surnommé le Juste ; et Matthias. Priant ensuite, ils dirent : Seigneur, vous qui connaissez le cœur de tous, montrez celui des deux que vous aurez choisi pour lui donner, dans ce ministère et dans cet apostolat, la place qu'après sa prévarication Judas a laissée pour aller en son lieu. — Ils jetèrent le sort, et le sort tomba sur Matthias qui fut ainsi associé aux onze apôtres [2]. »

Telle fut cette première allocution pontificale, dont les Consistoires romains ont retenu la forme solennelle, et dont les papes conserveront jusqu'à la fin des siècles le fraternel langage. Pierre se lève au sein du collége apostolique. Chargé par Jésus-Christ lui-même du gouvernement de l'Église, il exerce son ministère. Ni Jean, le disciple que Jésus aimait, ni Jacques surnommé « le fils du Tonnerre » ne songent à lui disputer la prééminence. Pierre se lève, Pierre parle aux cent-vingt personnes qui formaient alors le noyau de l'Église universelle : aussitôt sans objection, sans réserve, sans récrimination, sans réticence, les cent-vingt croyants obéissent à la voix de Pierre. On nous demande pourquoi les catholiques qui peuplent aujourd'hui le monde inclinent leur conscience et leur foi devant une parole du successeur de saint Pierre. Le texte de saint Luc répond pour nous aux esprits superbes qui voudraient faire de l'Église une démocratie sans chef, sans gouvernement, sans hiérarchie, sans autorité visible. D'autres, moins absolus dans leurs prétentions, reconnaissent volontiers au successeur de Pierre le droit de parler dans l'Église, mais à la condition de répéter comme un écho fidèle la pensée préalablement consultée de tout le corps enseignant. Le texte de saint Luc ne se prête pas davantage à ces distinctions subtiles. « En ces jours-là, Pierre se levant, au milie des disciples, prit la parole et dit : Il faut. » Pierre ne consulte pas

[1] Psalm., LXVIII, 26 ; CVIII, 8. — [2] *Act.*, I, 15 ad ultim.

il n'interroge pas ; il se lève ; il ouvre la bouche, et sa première parole est à la fois une affirmation et un commandement : « Il faut. »

Primauté de Pierre dans le gouvernement de l'Eglise. Son autorité doctrinale.

6. La question tranchée au Cénacle, par le prince des apôtres, était pourtant aussi complexe, aussi délicate, aussi réellement épineuse qu'aucune de celles qui furent, dans la suite des âges, résolues par le jugement des souverains pontifes. L'un des douze apôtres choisis par le Sauveur venait de léguer au monde le scandale d'une chute sans repentir et d'une mort désespérée. Fallait-il le remplacer par un autre? Si, comme le disent les protestants, il n'y avait pas de hiérarchie au Cénacle, il eût été fort inutile d'élever l'un des cent-vingt fidèles de cette assemblée primitive à l'honneur chimérique d'un ministère qui appartenait à tous comme à chacun, à la dignité d'un apostolat spécial qui n'existait pas. Pierre renverse d'un mot l'hypothèse protestante. Judas Iscariote avait été investi, par l'élection divine, d'un épiscopat réel ; il avait été appelé à la cléricature [1] par le Sauveur. Cette vocation privilégiée l'avait élevé au dessus des soixante-douze disciples. Pour quiconque sait lire, cela résulte clairement du discours de Pierre. Mais où était la nécessité de donner un successeur à Judas Iscariote ? L'Évangile ne dit nulle part que le Sauveur en eût fait la recommandation. Sans doute le nombre des apôtres rappelait celui des douze patriarches et des douze tribus d'Israël. Mais ce nombre symbolique avait été représenté une première fois, pendant la vie publique de Jésus-Christ. Les onze du Cénacle eussent-ils été impuissants à convertir le monde, après la descente du Saint-Esprit; et l'adjonction d'un douzième était-elle indispensable ? Ces diverses considérations étaient de nature à tenir les esprits en suspens. Pourquoi d'ailleurs ouvrir la porte à des rivalités entre les frères ? Etait-il opportun de pro-

[1] Nous ne saurions trop insister sur ces expressions d'*épiscopat :* Τὴν ἐπισκοπὴν αὐτοῦ λάβοι ἕτερος; de *cléricature*, Ἔλαχε τὸν κλῆρον τῆς διακονίας ταύτης; d'*apostolat :* Ἀποστολῆς, qui remplissent le premier discours de saint Pierre, et la première page des *Actes*. L'Église catholique parle aujourd'hui comme on parlait au Cénacle. Elle a conservé son apostolat, ses évêques, sa cléricature. Les siècles ont passé, la langue de l'Église, sa hiérarchie, sa constitution sont restées immuables.

céder en ce moment à une élection qui pouvait froisser certaines vanités personnelles? S'il s'était trouvé un traître parmi les douze, ne pouvait-il se trouver un ambitieux parmi les cent-vingt du Cénacle [1] ? Pierre se détermine pourtant. Il supplée au silence de Jésus-Christ et de l'Évangile. Parmi les difficultés et les périls de la situation, le pilote imprime la direction d'une main ferme. On sent qu'il a tout entières la responsabilité du vaisseau de l'Église, et l'autorité du gouvernement. Quoi encore? La première parole de Pierre est un acte de solennelle et doctrinale interprétation des Écritures. En recevant les clefs du royaume céleste, il a reçu le dépôt des Livres saints, et la mission d'en ouvrir le sens mystérieux. A la première page des Actes, les fils du libre examen et de l'interprétation individuelle, peuvent se convaincre que Pierre exerce souverainement sa prérogative dogmatique. « Il faut que Judas soit remplacé, parce que David l'a prédit » Mais David nomme-t-il quelque part et désigne-t-il expressément, par son titre et ses fonctions, Judas Iscariote? Non; cependant le regard prophétique de David a vu la trahison du Golgotha. Saint Pierre l'affirme. Jésus-Christ avait, dans ce même Cénacle, la veille de sa mort, fait une déclaration analogue; il avait dit : « La parole de l'Écriture doit être accomplie : Celui qui mange le pain avec moi a levé contre moi le talon [2]. » Cette interprétation divine d'un passage des psaumes, en fixait à jamais le sens réel. Or ce que Jésus-Christ avait fait pour un texte du prophète-roi, Pierre le fait aujourd'hui pour d'autres versets du psalmiste. David avait dit : « Que la maison du méchant demeure abandonnée et que nul ne vienne l'habiter. Que son épiscopat soit donné à un autre [3]. » Pierre affirme que le prophète parlait ici de Judas Iscariote, et le collége apostolique accepte la parole de Pierre, comme il avait accepté quelques semaines auparavant

[1] Une antique tradition rapporte que, parmi les cent vingt disciples, quatorze se firent plus tard chefs de sectes, et donnèrent naissance aux hérésies du premier siècle (Cornel. a Lapide, tom. XVII, pag. 66). On sait, d'ailleurs, qu'en parlant de ces hérésiarques, saint Jean écrivait ces mots significatifs *Ex nobis prodierunt, sed ex nobis non erant.* (I Joan., II, 19.)

[2] Joan., XIII, 18; Psalm., XL, 10.

[3] Psalm., LXVIII, 23; CVIII, 8.

la parole de Jésus. Prééminence de saint Pierre, direction suprême de l'Église, autorité doctrinale, interprétation souveraine de l'Écriture, telles sont les grandes choses qui nous apparaissent au berceau de l'Église. Pierre commande, et les cent-vingt disciples exécutent son ordre. *Viri Fratres, oportet. Et statuerunt duos.* Les suffrages de l'illustre assemblée se partagent sur deux hommes qui avaient fait partie des soixante-douze disciples [1]: Joseph-Barsabas, surnommé le Juste, et Matthias. L'Esprit-Saint n'était pas encore descendu du ciel pour prendre le gouvernement de l'Église. « Le jugement humain en a choisi deux, dit saint Augustin. Le jugement divin doit choisir entre les deux [2]. » Voilà pourquoi le sort est jeté, pour cette première fois, à propos d'une ordination catholique. « On agite les bulletins dans le pan du manteau, avait dit l'auteur des Proverbes, mais le Seigneur les dispose [3]. » Telle était la loi de la Synagogue. L'Esprit de Dieu toujours vivant, toujours agissant au sein de l'Église, en bannira pour jamais la loi du sort [4]. Il appellera lui-même, il choisira; et malheur, dit saint Chrysostôme, à l'ambitieux qui voudra substituer l'élément humain à la vocation libre de l'Esprit de Dieu [5] !

§ II. La Pentecôte.

7. Après l'élection de Matthias, le silence de la prière règne au Cénacle; les douze attendent, dans la retraite, l'accomplissement des promesses d'en haut. Leur attitude n'est pas une expectative

Les dix jours de silence au Cénacle.

[1] Euseb. Cæsar., *Histor. eccles.*, lib. I, cap. XII; *Patrol. græc.*, tom. XX, col. 117; Nicephor. Callist, *Histor. eccles.*, lib. II, cap. I. Les ménologes grecs prétendent que Joseph-Barsabas devint plus tard évêque d'Éleuthéropolis en Palestine. (Le Quien, *Oriens christianus*, tom. III, pag. 633.) Le *Martyrologe romain* fait mémoire de saint Joseph le Juste, à la date du 20 juillet.

[2] *Electi sunt duo judicio humano. De duobus electus est unus, judicio divino.* (Augustin., *Enarr. in Psalm.* XXX; *Patrol. lat.*, tom. XXXVI, col. 246.)

[3] *Proverb.*, XVI, 33.

[4] *Sortis usum in electionibus ad dignitates ecclesiasticas perpetuâ prohibitione damnamus.* (*Corpus juris canonici*, *Decretal.*, lib. V, titul. XXI; *De sortilegiis*, cap. III.) Cf. *Decreti*, IIa pars, causa XXVI, quæst. I, II et seq.

[5] Joan. Chrysost., *In Act. homil.* III; *Patrol. græc.*, tom. LX, col. 39-42.

de doute et de défiance. Ils viennent de se préparer, d'un cœur unanime, à l'avénement de l'Esprit-Saint. Ils ont comblé le déficit de leurs rangs, comme des guerriers qui attendent un général pour s'élancer au combat. Jamais on n'expliquera, par des motifs humains, le silence et la retraite apostolique de dix jours, après le miracle de l'Ascension. Pour se taire, en descendant de la montagne des Oliviers; pour se renfermer dans l'ombre du Cénacle, après les glorieuses splendeurs dont les disciples avaient été témoins, il leur avait fallu un ordre positif du divin Maître. Leur silence actuel confirme donc l'authenticité de la prophétie relative à l'Esprit-Saint, précédemment faite par le Sauveur; de même que l'effusion d'ardeur et de zèle qui débordera bientôt de leur poitrine embrasée, sera la preuve irrésistible de la réalisation des promesses et de l'invasion du Saint-Esprit dans leurs cœurs.

cente Saint-prit.

8. « Quand les jours de la Pentecôte furent accomplis, les disciples étaient tous unanimement [1] en ce même Cénacle [2]. Il se fit soudain, du haut du ciel, un bruit pareil à celui d'un vent violent, et la maison où ils étaient assis en retentit tout entière. En ce moment ils virent paraître comme des langues de feu qui, se partageant, vinrent se reposer sur chacun d'eux. Alors tous furent remplis de l'Esprit-Saint, et ils commencèrent à parler diverses langues, selon que l'Esprit-Saint les inspirait. Or, il se trouvait à Jérusalem, avec

[1] Ὁμοθυμαδὸν.

[2] *In eodem loco* Cette expression prise isolément pourrait s'entendre d'un lieu indéterminé où les apôtres eussent été réunis. Mais, rapprochée du contexte, elle désigne évidemment le Cénacle, que les fidèles n'avaient cessé d'habiter depuis l'Ascension. Aussi saint Cyrille de Jérusalem dira plus tard : « L'Esprit-Saint, qui avait fait entendre ses oracles par la bouche des pro» phètes. descendit sur les apôtres, le jour de la Pentecôte, sous la forme de » langues de feu. Le fait eut lieu, en cette ville de Jérusalem, dans la basilique » majeure des Apôtres. » (Cyrill. Hieros., *Catech.* XVI, *De Spiritu sancto*, § IV; *Patrol. græc.*, tom. XXXIII, col. 924.) Or, la basilique majeure des Apôtres à Jérusalem, située au sud du mont Sion, n'était autre que le Cénacle lui-même. Elle fut le siége métropolitain de saint Jacques, premier évêque de Jérusalem, et le prêtre Lucien nous apprend que le premier diacre, saint Étienne, y reçut l'ordination, des mains des apôtres. (Lucian Presbyt., *Epistol. de revelatione corporis Stephani martyris primi*, cap. VIII; *Patrol. lat.*, tom. XLI, col. 815.)

les habitants, des Juifs et des prosélytes craignant Dieu, de tous les peuples qui sont sous le ciel. A la nouvelle du prodige, la foule s'assembla, plongée dans l'étonnement, car chacun entendait les disciples parler dans sa propre langue. Surpris, épouvantés, ils disaient : Tous ces hommes qui nous parlent ne sont-ils pas des Galiléens? Comment donc pouvons-nous les entendre chacun dans la langue du pays qui nous a vu naître? Parthes et Mèdes, fils d'Élam [1], habitant la Mésopotamie, la Judée et la Cappadoce, le Pont et l'Asie [2], la Phrygie et la Pamphylie, l'Égypte et les plages de la Lybie Cyrénaïque, étrangers romains [3], juifs [4] et prosélytes [5],

[1] Perses. — [2] La Propontide, province voisine de la mer de ce nom, est appelée *Asie*, par les géographes anciens. (Ptolem., lib. V, tab. I. *Asia.*) Elle est ainsi désignée dans la première Épître de saint Pierre : *Petrus apostolus Jesu Christi electis advenis dispersionis Ponti, Galatiæ, Cappadociæ, Asiæ.* (I *Petr.* I. 1.)

[3] Ἐπιδημοῦντες Ῥωμαῖοι. Nous avons parlé précédemment des Romains appelés à Jérusalem par leurs fonctions, leur négoce, par les intérêts d'affaire ou de simple curiosité. Les gouverneurs romains avec leur suite, leurs secrétaires, leurs hôtes, leur garde et leurs esclaves; la garnison romaine avec ses soldats recrutés dans les diverses contrées du monde, et parmi lesquels se trouvait, depuis le règne d'Hérode l'Ascalonite, un corps de Gaulois; les changeurs et les marchands attirés de toutes les provinces de l'univers par l'appât du lucre; les colonies romaines établies en Palestine, depuis la conquête, et ces diverses catégories d'étrangers, sont toutes comprises sous le terme générique : *Advenæ romani.* Avec le système d'esclavage, qui régnait alors sur le monde, et le cosmopolitisme de la tyrannie romaine, on conçoit qu'une telle agglomération put représenter, en réalité et d'une manière absolue, toutes les races de l'univers connu. Ainsi se justifie l'expression de saint Luc : « Il se trouvait, à Jérusalem, des hommes de toutes les nations qui sont sous le ciel. » Il nous semble donc que Cornelius a Lapide s'est trop avancé en disant : *Est hyperbole; non enim erant absolute ex omni natione, quia non legimus hic adfuisse Indos, Japones, Sinas, imo nec Gallos, Germanos, Hispanos, Sarmatas.* (Cornel. a Lapide, *In Act.*, II, 5.)

[4] L'écrivain sacré avait parlé plus haut des Hébreux « qui habitaient la Judée; » *qui habitant Judæam;* il mentionne ici les Juifs dispersés en Asie, en Afrique, en Europe. Nous retrouverons cette distinction en usage dans tous les écrits apostoliques.

[5] Les Juifs avaient deux sortes de *prosélytes* ou convertis : les prosélytes *de justice*, c'est-à-dire les étrangers convertis au judaïsme, qui s'étaient soumis à la circoncision et à tous les rites de la loi mosaïque. Ils entraient en participation de toutes les prérogatives du peuple de Dieu; leur nom même indique qu'ils avaient accompli toute justice aux yeux des fidèles Hébreux.

Crétois et Arabes, tous, nous les entendons parler en notre idiome des grandes œuvres de Dieu! — La surprise et l'admiration étaient générales; on se demandait à l'envi : Que peut être cette merveille? — D'autres cependant éclataient en railleries, disant : Ces hommes sont ivres [1]! »

[Le rationalisme en face du miracle de la Pentecôte.]

9. La Pentecôte, ainsi nommée du mot grec Πεντεκόστη (Cinquantaine), était l'anniversaire de la promulgation de la loi sur le Sinaï [2], cinquante jours après la fameuse Pâque mosaïque, célébrée par les Hébreux sur le sol égyptien. En cette fête solennelle, les Juifs offraient au Temple de Jéhovah deux pains de blé nouveau, prémices de la moisson qui commençait à cette époque de l'année [3]. Le parallélisme entre l'ancienne et la nouvelle Alliance est ici frappant. Les langues de feu du Cénacle, symbole visible des dons de l'Esprit-Saint, sont substituées aux foudres et aux éclairs du Sinaï. Les prémices de la moisson spirituelle de Jésus-Christ vont tomber aux pieds du prince des Apôtres. L'unité du monde, rompue dans les plaines de la Babylonie par la confusion des langues, se reconstitue au Cénacle par le don des langues. L'Église, polyglotte à son berceau, continuera jusqu'à la fin des

Les prosélytes d'*habitation* étaient des étrangers qui, renonçant aux superstitions idolâtriques, et reconnaissant Jéhovah pour le vrai Dieu, ne s'étaient cependant pas soumis à la circoncision ni aux autres pratiques de la loi juive. Leur contact ne communiquait point l'impureté légale, et de là leur nom. Le Syrien Naaman, l'eunuque de la reine Candace étaient des prosélytes d'*habitation.*

[1] *Act.*, II, 1-13. Ὅτι γλεύκους μεμεστωμένοι εἰσι. *Quia musto pleni sunt isti.* « Les anciens, dit Bullet, avaient trois sortes de vin doux : le premier qui se faisait avec des raisins à demi-séchés au soleil et que l'on mettait sous le pressoir pour en exprimer la liqueur (*passum*); le second qui était du moût, et qu'on cuisait jusqu'à ce qu'il fût réduit de moitié (*defrutum*); enfin le troisième qui était mêlé de miel (*mulsum*). » Ce détail nous fait très-bien comprendre le sens qu'on doit attacher à l'expression grecque γλεύκους, traduite par le *musto* de la Vulgate. Les critiques du XVIII[e] siècle disaient : Les *Actes* nous parlent de vin doux à la Pentecôte. Or, les raisins n'étaient pas encore mûrs en Palestine, à cette époque de l'année. Donc, le récit des *Actes* est légendaire. Nous n'insistons point davantage sur ce prétentieux syllogisme, abandonné aujourd'hui, avec tant d'autres arguments voltairiens, par le rationalisme moderne. (Cf. Glaire, *Les Livres saints vengés*, tom. II, pag. 457, 458.) — [2] *Exod.*, XIX. 1. — [3] *Levit.*, XXIII, 15.

siècles à discipliner tous les idiomes, et à les transformer à l'usage de ses dogmes, de son culte et de sa liturgie. Rien n'est plus surnaturel que cette invasion du Saint-Esprit dans le cœur des Galiléens. Tous les efforts du rationalisme, pour l'expliquer par des procédés de convention ou de frivoles subterfuges, ont échoué contre la simplicité divine du récit de saint Luc. Il faut l'admettre avec son caractère évidemment miraculeux, ou le rejeter absolument. Il n'y a pas de moyen terme. Dira-t-on que, dans leur retraite de dix jours, les apôtres avaient péniblement étudié les principales langues du monde? Le prodige dont les rationalistes voudraient se débarrasser ainsi retomberait sur les grammairiens, et ne serait pas moins flagrant. Reste l'exclamation ironique des pharisiens et des scribes, qui trahissent leur présence au milieu de la foule émerveillée : « Ces hommes sont ivres! » L'ivresse du vin paraît trop grossière à nos scribes modernes; ils la remplacent par celle du fanatisme. Le mot est plus élastique et se prête mieux aux idées progressives de notre siècle. Qu'importe? L'injure nouvelle est aussi impuissante que la raillerie de la Synagogue, devant les calmes réalités de l'histoire. Si l'Esprit-Saint n'est pas descendu sur les apôtres, réunis dans le Cénacle, pourquoi les apôtres rompent-ils leur silence de dix jours? pourquoi la multitude accourt-elle en tumulte autour de leur retraite écartée? pourquoi chaque étranger s'étonne-t-il d'entendre, sur les lèvres de Galiléens ignorants, les accents de sa langue maternelle? pourquoi le double miracle d'une seule émission de voix, perçue comme autant d'idiomes particuliers par des milliers d'auditeurs d'origine diverse? Et si rien de tout cela n'est vrai, si la foule réunie à Jérusalem au matin de la Pentecôte, se rendant au Temple pour y offrir les prémices de la récolte prochaine, n'a rien entendu; si elle ne s'est point assemblée autour de l'humble maison; si les langues de feu ne se sont point reposées sur les disciples; si la tempête décrite par saint Luc n'a point ébranlé les fondements du Cénacle, comme jadis le tonnerre ébranlait les cimes de l'Horeb, pourquoi le monde romain, l'univers entier verra-t-il tout à l'heure passer, semblables à l'éclair, les messagers du Christ, parlant toutes les langues, con-

vertissant toutes les races et évangélisant toutes les nations? Est-il aujourd'hui une langue, si inconnue et si barbare, que l'Esprit-Saint n'ait assouplie, pour lui faire adorer Jésus-Christ? Un fait actuel et incontestable, c'est que l'univers est chrétien. A ce grand résultat, croit-on donner une cause sérieuse quand on parle d'ivresse, de légende ou de fanatisme?

Discours de saint Pierre aux Juifs.

10. « Pierre debout, entouré des onze, éleva la voix : Juifs, et vous tous, habitants de Jérusalem, dit-il, apprenez la vérité, prêtez l'oreille à ma parole. Ces hommes ne sont point ivres, comme vous l'imaginez, puisqu'il n'est encore que la troisième heure du jour [1]. Mais tout ceci est l'accomplissement de la prophétie de Joël. « Aux derniers jours, dit le Seigneur, je répandrai l'effusion de mon Esprit sur toute chair. Vos fils et vos filles prophétiseront; vos adolescents auront des visions divines, et vos vieillards des songes révélateurs. En ces jours-là, je verserai l'effusion de mon Esprit sur mes serviteurs et mes servantes, et leur bouche s'ouvrira aux paroles inspirées. Alors je manifesterai des prodiges au ciel et des signes sur la terre, le sang, le feu et des vapeurs fumantes. L'éclat du soleil sera converti en ténèbres, la lune se couvrira d'un voile de sang aux approches de la grande manifestation du jour du Seigneur. Ainsi il sera, et quiconque aura invoqué le nom du Seigneur sera sauvé [2]. » Hommes d'Israël, entendez cette parole : Jésus de Nazareth, vous le savez, a paru au milieu de vous comme un homme investi de l'autorité de Dieu, multipliant sous vos yeux les miracles, les prodiges et les signes que Dieu opérait par lui. Livré en votre pouvoir, par une disposition expresse de la prescience divine, vous l'avez mis à mort, le faisant attacher à la croix par des mains étrangères et impies [3]. Or Dieu l'a ressuscité, brisant les

[1] Neuf heures du matin. C'était le moment où le sacrifice allait co mencer au Temple. Nous avons dit précédemment que les Juifs ne mangeaie que vers la quatrième heure du jour (midi). Cet usage était rigoureuseme observé les jours de fête, où le premier repas n'avait lieu qu'après les prièr ou le sacrifice du matin. (Voir dans ce volume, chap. x, n° 9. Cf. Joseph *Autobiographia.*)

[2] Joel, II, 28-32. — [3] Χειρῶν ἀνόμων. « Des mains étrangères à la loi juive. » On se rappelle tous les efforts du Sanhédrin pour faire exécuter, par la cohorte romaine, la sentence de mort prononcée contre Jésus-Christ.

liens du tombeau, impuissant à retenir un tel captif. Car c'est lui dont parlait David en ces termes : « Je contemplais le Seigneur; sans cesse mes yeux demeuraient fixés sur lui : il se tient à ma droite de peur que je ne sois ébranlé. Voilà pourquoi mon cœur a tressailli, ma langue a éclaté en chants de triomphe, et ma chair reposera en espérance. Car vous ne laisserez point mon âme dans les limbes, et vous n'abandonnerez pas votre Saint à la corruption du tombeau. O Dieu, vous m'avez révélé les voies de la vie, et vous me remplirez d'allégresse dans la manifestation de vos splendeurs [1]. » Hommes frères, vous me permettrez de vous dire hardiment que le patriarche David, qui tenait ce langage, est mort. Il fut enseveli, et son sépulcre reste encore aujourd'hui au milieu de nous. C'est donc comme prophète, et appuyé sur le serment de Dieu qui lui promettait un fils illustre, destiné à s'asseoir pour jamais sur son trône [2], c'est dans la prescience de l'avenir que David parlait ainsi de la résurrection du Christ. Le Christ, en effet, « ne fut pas abandonné dans la tombe, et sa chair n'a pas connu la corruption [3]. » Ce Jésus, Dieu l'a ressuscité, et tous nous en sommes les témoins. Transporté dans la gloire par le bras du Dieu tout-puissant, il nous avait transmis la promesse faite par le Père d'envoyer l'Esprit-Saint. Telle est l'effusion de cet Esprit que vous voyez et que vous entendez en ce moment. David n'est pas monté au ciel, cependant David s'exprimait ainsi : « Le Seigneur a dit à mon Seigneur : Asseyez-vous à ma droite, jusqu'à ce que je donne pour marchepied à votre trône la tête de vos ennemis [4]. » Or ce Seigneur, ce Christ dont parlait David, Dieu l'a manifesté : c'est Jésus que vous avez crucifié. Il faut que tout Israël sache aujourd'hui cette vérité incontestable. — En entendant ces paroles, la foule ouvrait son cœur au repentir. S'adressant à Pierre et aux apôtres : Hommes frères, que ferons-nous? demandèrent-ils. — Pierre leur dit : Faites pénitence. Que chacun de vous soit baptisé au nom de Jésus-Christ; ainsi il obtiendra la rémission de ses fautes, et vous recevrez le don du Saint-Esprit; car la promesse

[1] Psalm., XV, 8-10. — [2] Psalm., CXXXI, 11. — [3] Psalm., XV, 10. — [4] Psalm., CIX, 1.

en a été faite pour vous et pour vos enfants, de même que pour tous les peuples lointains que le Seigneur notre Dieu voudra appeler. — Pierre acheva de les instruire par beaucoup d'autres discours. Il les exhortait en disant : Sauvez-vous du milieu de cette génération perverse. — Or ceux qui reçurent sa parole, dans l'allégresse d'une foi sincère [1], furent baptisés, et trois mille âmes furent déposées en ce jour aux pieds de l'apôtre [2]. »

Magnificence du discours de S. Pierre.

11. Voilà le premier coup de filet du batelier devenu pêcheur d'hommes. La voix qui tremblait devant une servante, dans l'atrium de Caïphe, s'est trempée au feu de la Pentecôte et « confirme ses frères dans la foi. » Au Cénacle, avant l'effusion de l'Esprit-Saint, Pierre était le chef du collége apostolique. Après la merveille de la Pentecôte, Pierre est toujours le prince des apôtres, le héraut de Jésus-Christ, le chef spirituel des âmes. Les onze, debout autour de lui, l'entourent en silence, prêts à sceller sa parole et son témoignage de leur sang. Il nous revient à la mémoire une trivialité, formulée pour la première fois en Allemagne, et répétée chez nous avec une docilité plus où moins consciente d'elle-même. Un rhéteur quelconque, peu importe son nom, a osé dire : « Le discours de Pierre aux Juifs est un chef-d'œuvre d'inanité, dont rougirait un écolier en théologie. » Demain peut-être, ce jugement de la critique moderne trouvera un écho dans quelque ouvrage populaire, et des milliers de dupes prendront en pitié l'éloquence apostolique. C'est par trop abuser de l'ignorance de ce siècle. Les apôtres n'ont pas besoin de l'indulgence des rhéteurs germains ou gaulois, mais nos rhéteurs ont besoin d'être initiés au langage des apôtres. Le vieux Testament était la racine de l'Évangile. Les sophistes actuels ne connaissent ni la loi de Moïse, ni celle de Jésus-Christ. Ils ressemblent à ce proconsul romain Festus, rencontrant un jour saint Paul sur son chemin, et priant Agrippa II, un roi Juif, de lui donner la clef d'une controverse inintelligible pour des oreilles étrangères, et de lui dicter son rapport à César [3]. Où est, de nos

[1] Ἀσμένως. La Vulgate n'a pas traduit cette expression du texte original. — [2] *Act.*, II, 14-41. — [3] *Act.*, XXV, 14 ad ultim.; XXVI integr.

jours, le lecteur que Fleury supposait « suffisamment instruit des prophéties [1] » et tellement versé dans la lecture des Évangiles et des *Actes des Apôtres*, qu'il jugeait inutile « de les transcrire tout » au long, n'en prenant, dit-il, que la substance pour avoir occasion » d'y prendre les faits que nous savons d'ailleurs [2]? » Nous transcrivons aujourd'hui dans leur intégrité toutes les paroles de l'Évangile et des *Actes*, et nous déclarons que pour les comprendre, il ne suffit ni de la dose ordinaire du sens commun, ni du grain de philologie que donne la science officielle. Il faut de plus et surtout la connaissance sérieuse de la loi juive, et des prophéties hébraïques. Les fils d'Abraham réunis à Jérusalem, au jour de la Pentecôte, avaient une loi et une espérance parfaitement distinctes de ce que nous avons nommé depuis la loi naturelle, ou de ce que nous appelons la raison philosophique. La loi datait de Moïse, et avait une formule claire, définie, officielle. L'espérance remontant jusqu'à l'Eden s'était spécifiée dans les oracles des voyants d'Israël. Espérance et loi se confondaient dans l'avénement du Christ, du Messie, de l'Emmanuel, Dieu avec nous. Voilà pourquoi saint Pierre redit à la foule assemblée autour du Cénacle, les paroles prophétiques de Joël et de David. L'Esprit-Saint a révélé au pêcheur de Tibériade le sens de la loi et les oracles des prophètes. Le batelier Galiléen pose un pied vainqueur dans l'enseignement traditionnel, dont les docteurs et les scribes s'étaient réservé le monopole. Il parle aux Hébreux le seul langage que les Hébreux pussent comprendre. Joël avait annoncé l'effusion de l'Esprit-Saint qui éclatait en ce moment au sein de Jérusalem. David avait prédit la résurrection de Jésus-Christ dont les douze se proclamaient les témoins. Le rationalisme moderne n'admet ni la prophétie, ni sa réalisation. Qu'importe? Trois mille âmes, purifiées par la pénitence et lavées dans l'eau baptismale, s'inclinent sous la houlette du prince des apôtres. Par ces trois mille voix, Jérusalem constate en ce jour l'authenticité de la prophétie et la réalité de son accomplissement. Il conviendrait peut-être au

[1] Fleury, *Hist. eccles.*, édit. in-12, 1720, tom. I, Préface, pag. I. — [2] Idem, *ibid.*; Levit., I, pag. 2.

rationalisme d'entendre, de la bouche de saint Pierre, une dissertation philosophique, à la manière de Platon ou de Sénèque. Mais l'Évangile n'est pas le rêve d'un philosophe ni l'élucubration d'un rhéteur. Il est la Bonne Nouvelle d'un avénement promis dès le premier jour du monde et préparé par quinze siècles d'une loi figurative et prophétique. Il est la fleur éclose sur l'arbre d'Israël. Voilà pourquoi le rationalisme, sans rien comprendre au discours du premier des papes, ne cesse de reprocher à ses successeurs leur fidélité à imiter le langage de Pierre et à redire toujours les paroles inspirées par Dieu même aux prophètes d'Israël. Le catholicisme est la vérité traditionnelle du monde. Sa parole est l'écho des âges, elle s'appuie sur tout le passé pour diriger l'avenir.

Discipline de l'Église naissante. La prière et la fraction du pain.

12. « Or les fidèles assidus à la prédication des apôtres [1], persévéraient dans la communion de la fraction du pain [2] et dans la prière. Cependant la crainte envahissait toutes les âmes. Des prodiges et des signes nombreux s'opéraient à Jérusalem par les apôtres, et la terreur était grande dans les esprits. Tous ceux qui avaient reçu la foi se réunissaient, et avaient toutes choses en commun. Ils vendaient leurs domaines et leurs autres biens, pour en distribuer le prix à tous, selon que chacun en avait besoin. Chaque jour, ils se rendaient unanimement au Temple; ils rompaient le pain dans les maisons et prenaient leur nourriture dans l'allégresse et la simplicité du cœur, louant Dieu et trouvant grâce aux yeux de tout le peuple. Chaque jour aussi, le Seigneur amenait de nouveaux élus au sein de l'Église [3]. »

La prédication apostolique, la fraction du pain et la prière, tels sont les trois actes constitutifs de la société nouvelle. La doctrine est transmise par l'Apôtre; les fidèles n'en sont pas les juges. Ils

[1] C'est le sens exact du grec : Ἦσαν δὲ προσκαρτεροῦντες τῇ διδαχῇ τῶν αποστολων. — [2] La version syriaque traduit les mots grecs : τοῦ ἄρτου, par l'expression liturgique : *Eucharistie.*

[3] *Act.*, II, 42 ad ultim. Ὁ δὲ Κύριος προσετίθει τοὺς σωζομένους καθ' ἡμέραν τῇ Ἐκκλησίᾳ. La Vulgate a traduit ainsi ce verset : *Dominus autem augebat qui salvi fierent quotidie in idipsum.* Nous rétablissons la mention expresse de l'Église faite par le texte original.

l'acceptent comme le fondement de leur foi. Ils ne la soumettent pas au critérium de leur libre examen, ils ne demandent pas une parole écrite, qu'ils puissent méditer et comprendre à leur guise. Rien, dans cette discipline primitive, ne ressemble aux sociétés bibliques du protestantisme. Les apôtres enseignent et les fidèles croient. « Tous persévèrent unanimement dans la communion de la fraction du pain. » Ainsi parle saint Luc, et saint Paul, son maître, nous explique nettement ce langage. « Le pain que nous rompons, dit-il, n'est-il pas la participation au corps du Seigneur? Le calice de bénédiction n'est-il pas la communion au sang du Christ [1]? Le Seigneur Jésus, la nuit où il fut livré, prit du pain, et accomplissant l'action de grâces eucharistique [2], le rompit, en disant: Prenez et mangez, ceci est mon corps qui sera livré pour vous. Faites ceci en mémoire de moi. Semblablement il prit le calice, après la cène, en disant: Ce calice est l'alliance nouvelle dans mon sang. Faites cela chaque fois que vous boirez ce calice en mémoire de moi. Toutes les fois donc que vous mangerez ce pain et que vous boirez ce calice, vous annoncerez la mort du Seigneur jusqu'à son avénement suprême. Ainsi quiconque en état d'indignité mangera ce pain et boira ce calice, sera coupable du corps et du sang du Seigneur. Que l'homme donc éprouve sa conscience, et qu'ainsi il mange de ce pain et boive de ce calice, car celui qui le mange et le boit indignement, boit et mange sa condamnation, puisqu'il ne discerne pas le corps du Seigneur [3]. » Ainsi la communion eucharistique au corps et au sang de Jésus-Christ, précédée de l'instruction des apôtres et suivie de la prière, telle est l'institution féconde qui commence au Cénacle, et que l'Église catholique perpétue dans sa liturgie immortelle. Les expressions ici sont nouvelles, comme les actes eux-mêmes. C'est saint Luc qui nous parle de la *communion*, Κοινωνία. C'est saint Paul, qui caractérise le mystère divin du corps et du sang de Jésus-Christ, par le terme évangélique *d'eucharistie* [4]. Aujourd'hui, après dix-

[1] I *Cor.*, x, 16. — [2] Εὐχαριστήσας. — [3] I *Cor.*, xi, 23-29.

[4] Dans le récit de la dernière cène, saint Matthieu, saint Marc et saint Lue emploient la même expression que saint Paul. Λάβων τὸ ποτήριον, καὶ εὐχαριστήσας.

neuf siècles écoulés, l'Église catholique conserve et le sacrement et les noms transmis par les apôtres. Elle « discerne le corps du Seigneur Jésus, qui fut livré pour nous; le sang de la nouvelle alliance, répandu pour le salut du monde. » Par l'eucharistie nous devenons, disait saint Cyrille d'Alexandrie, « concorporels et consanguins avec le Christ [1]. » L'Église catholique parle comme saint Cyrille d'Alexandrie. La communion à l'enseignement oral des apôtres, au corps et au sang de Jésus-Christ, à l'espérance des biens éternels, se traduisait, au sein de l'Église naissante, par l'abandon des biens terrestres, versés dans le trésor de l'Église, et dispensés à chacun selon ses besoins. Le Temple de Jérusalem, la maison du Père, est toujours le rendez-vous des adorateurs du Fils de Dieu. Il n'en pouvait être autrement. La loi de Jésus-Christ était le complément de la loi mosaïque. Il fallut l'obstination du sacerdoce juif à repousser l'héritier divin d'Abraham, la fleur de Jessé, l'Emmanuel annoncé par Isaïe, pour que le Temple de Zorobabel, illustré par la présence du Christ, disparût, avec la nationalité hébraïque, dans une catastrophe suprême. Tel était le motif des terreurs répandues en ce moment sur Jérusalem. Les convertis, qui embrassaient la doctrine de saint Pierre, apprenaient de lui que la ruine de Jérusalem était proche. Le Sauveur l'avait formellement annoncé. Le prince des apôtres venait de faire retentir le glas funèbre sur la cité tout entière, en rappelant les terribles paroles de la prophétie de Joël. « Les derniers jours » de Sion et du Temple étaient proches. L'effusion de l'Esprit-Saint qui devait précéder les horreurs de la destruction définitive, les miracles opérés par les apôtres, cette réalisation manifeste de l'antique prophétie tenait tous les esprits en suspens. Les Juifs, rebelles à l'action apostolique, sentaient passer sur leurs têtes comme le souffle des vengeances divines. Cependant les élus de la grâce et de

(Matth., XXVI, 27.) Καὶ λαβὼν τὸ ποτήριον, εὐχαριστήσας. (Marc, XVI, 23.) Δεξάμενος ποτήριον, εὐχαριστήσας εἶπε. (Luc, XXII, 17.)

[1] Ὁ τὴν σάρκα δεχόμενος τοῦ Σωτῆρος ἡμῶν Χριστοῦ, καὶ πίνων αὐτοῦ τὸ τίμιον αἷμα πρὸς αὐτὸν εὑρίσκεται συνανακιρνάμενος ὥσπερ καὶ ἀναμιγνύμενος αὐτῷ. (Cyrill. Alex., *In Joan. Ev.*, lib. IV, cap. II; *Patrol. græc.*, LXXIII, 584.) Qu'est devenue l'Eucharistie au sein du protestantisme?

la foi, dans l'allégresse et la simplicité du cœur, « vendaient leurs domaines et autres biens. » — « Les apôtres savaient, dit un auteur du IVe siècle, que l'Église allait envahir les nations. Voilà pourquoi ils ne voulurent point acquérir de biens-fonds en Judée, et n'en retinrent que le prix pour secourir les pauvres[1]. »

§ III. Saint Pierre à la Porta Speciosa.

Le perclus mendiant à la *Porta speciosa.*

13. « Or, Pierre et Jean montaient au Temple, pour la prière de la neuvième heure[2]. En ce moment, on portait un homme perclus dès sa naissance. On avait coutume de le déposer chaque jour à la porte de l'édifice sacré, nommée *Speciosa*, « la Belle[3], » afin qu'il pût demander l'aumône à tous ceux qui entraient. L'infirme voyant Pierre et Jean prêts à franchir le seuil les pria de lui faire l'aumône. Pierre le fixant des yeux, lui dit : Regarde-nous. — Le mendiant les considérait donc, espérant en obtenir une offrande.

[1] *Futuram ecclesiam in gentibus apostoli prævidebant : idcirco prædia in Judæa minime sunt adepti, sed pretia tantummodo ad fovendos egenos.* (Corp. jur. canon., *Decreti* IIa pars, caus. XII, quæst. I, cap. XV.) Nous examinerons en détail les bases de la communauté primitive de l'Église de Jérusalem, à l'occasion du fait historique d'Ananie et de Saphire.

[2] *Ad horam orationis nonam*, trois heures après midi. Les Juifs s'assemblaient alors au Temple pour la prière qui précédait le sacrifice du soir, *Sacrificium vespertinum*, auquel correspondent nos *Vêpres. Prime*, *Tierce*, *Sexte*, *None*, *Vêpres*, sont donc autant d'heures de prière retenues du cérémonial juif par les Apôtres, et conservées par l'Église catholique. *Apostolica institutio qua Dominum Jesum Christum ad hoc venisse in hunc mundum noverat ut legem non solveret, ita Veteris Testamenti decreta distinxit ut quædam ex eis sicut erant condita Evangelicæ eruditioni profutura decerperet, et quæ dudum fuerant consuetudinis Judaicæ fierent observantiæ christianæ.* (S. Leon. Magn., *Sermo VII de Jejunio sept. mens.*; *Patrol. lat.*, LIV, 453.) Saint Cyprien affirme positivement que toutes ces heures de prière furent conservées par les apôtres, en souvenir de la pratique des justes de l'ancienne loi. *Quæ horarum spatia jampridem spiritualiter determinantes adoratores Dei, statis et legitimis ad precem temporibus servabant, et manifestata postmodum res est sacramenta olim fuisse quod ante sic justi precabantur.* (S. Cyprian. *De oration. Dominic.*, cap. XXXIV; *Patrol. latin.*, IV, 541.)

[3] Nous avons parlé de cette porte, dont la matière, pur airain de Corinthe, et le merveilleux travail justifiaient le titre de *Belle*, qui lui avait été donné par le peuple. (Tom. IV de cette *Histoire*, pag. 149, 150.)

Pierre lui dit : Je ne possède ni or ni argent; mais ce que j'ai je te le donne. Au nom de Jésus-Christ de Nazareth, lève-toi et marche ! — Lui prenant alors la main droite, il le souleva. A l'instant, les jambes et les pieds de l'infirme se consolidèrent. Bondissant, il se redressa et se mit à marcher. Il entra avec eux dans le Temple, s'élançant plein d'allégresse et louant Dieu. Le peuple le voyait marcher et entendait ses actions de grâces. Or tous le reconnaissaient pour l'infirme qui mendiait assis à la Belle-Porte. La stupéfaction et l'étonnement, causés par le miracle, étaient au comble. Le mendiant s'attachait aux pas de Pierre et de Jean. La multitude tout entière les suivit au Portique de Salomon [1]. »

...scours de ...int Pierre ...ux Juifs ...ns le portique de Salomon.

14. « S'adressant au peuple, Pierre parla ainsi : Hommes d'Israël, pourquoi vous étonner ? Pourquoi tous vos regards se fixent-ils sur nous, comme si c'était par notre sainteté, ou par notre puissance, que nous ayons fait marcher cet infirme ? Le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, le Dieu de nos pères, a glorifié son Fils Jésus, celui que vous avez livré à Pilate, et que vous avez renié, quand le gouverneur romain, proclamant son innocence, voulait le mettre en liberté. Vous avez renié le Saint et le Juste, et vous avez demandé la grâce d'un assassin ! L'auteur de la vie a été mis par vous à mort, mais Dieu l'a ressuscité, et nous en sommes témoins. C'est en son nom que ce perclus, connu de vous tous, a été guéri comme vous le voyez. La foi en Jésus-Christ vient d'opérer, sous vos yeux, cette merveille. Et maintenant, frères, je sais que vos princes et vous, vous avez agi par ignorance. Par la bouche de tous les prophètes, Dieu avait annoncé les souffrances et la passion de son Christ [2]; les prophéties ont été ainsi réalisées. Faites donc pénitence et convertissez-vous, afin que vos péchés soient effacés, quand viendront les jours de repos et de paix, que le Seigneur donnera au second avénement de Jésus-Christ. Jusqu'à cette époque de restauration universelle, prédite de siècle en siècle par tous les saints prophètes, le Christ doit rester aux cieux. Moïse avait dit : « Jéhovah, votre Dieu, vous suscitera, du milieu de vos frères,



[1] *Act.*, III, 1-11. — [2] Cf. Psalm. XXI, XL, LXVIII, etc.; Isai., cap. LIII, etc.

un prophète comme moi. Écoutez-le, et faites tout ce qu'il vous dira. Toute âme qui refusera d'écouter ce prophète, sera exterminée du milieu du peuple [1]. » Ainsi parlait Moïse. Les autres voyants, depuis Samuel, ont prédit de même ce qui arrive en ces jours. Or vous êtes les fils des prophètes, les enfants de l'alliance conclue par Dieu avec nos pères, et jurée par le Seigneur à Abraham, en ces termes : « Toutes les familles de la terre seront bénies en ta race [2]. » C'est donc pour vous racheter les premiers que Dieu a ressuscité son Fils ; c'est pour vous bénir les premiers qu'il l'a envoyé, afin que chacun de vous se convertisse et abjure son iniquité [3]. »

Pierre allait soulever l'humanité sur sa couche de douleurs, comme il redressait le perclus de la Porta Speciosa. « Lève-toi et marche, » dira l'Église catholique à l'humanité tout entière. Le miracle du temple de Jérusalem ne fut qu'un épisode transitoire ; le miracle de l'humanité ressuscitée par la puissance du nom de Jésus-Christ est un fait permanent, immortel. « Vous avez mis à mort l'auteur de la vie, dit Pierre aux Juifs consternés. Vous avez livré à Pilate le fils de Jéhovah, votre Dieu. » Quelle affirmation plus nette, plus véhémente, plus précise de la divinité de Jésus-Christ pourrait nous demander encore le rationalisme? Où trouver, entre l'Ascension et le discours du prince des apôtres, sous le portique de Salomon, le temps « d'élaborer dans l'ombre la légende populaire qui attribua la divinité au fils du charpentier Joseph ? » Tout se tient, dans le faisceau des Livres sacrés, par des nœuds que le sophisme ne brisera jamais. Les apôtres parlent comme l'Évangile ; l'Évangile s'appuie sur le Testament Ancien. De Moïse à Jésus-Christ, ou plutôt, comme le dit saint Pierre, depuis l'origine du monde jusqu'à la consommation des siècles, l'histoire humaine se concentre dans la divine personnalité du Rédempteur.

15. « Pendant que l'apôtre parlait encore, survinrent les prêtres, le capitaine du Temple et des docteurs sadducéens. Ceux-ci étaient surtout irrités d'entendre proclamer, en la personne de Jésus, le

Pierre et Je[an] emprisonnés par le Sanhédrin

[1] *Deuteron.*, XVIII, 15-19. — [2] *Genes.*, XII, 3. — [3] *Act.*, III, 12 ad ultim.

dogme de la résurrection des morts; tous s'alarmaient de l'influence exercée sur la multitude par la prédication des apôtres On arrêta Pierre et Jean, et on les fit garder en prison jusqu'au lendemain, car le soir était venu. Cependant, parmi les auditeurs, un grand nombre crurent, et on compta environ cinq mille hommes qu en ce jour embrassèrent la foi [1]. »

Tel fut le premier pas des témoins de Jésus-Christ sur la route du martyre. La prison où furent jetés les deux apôtres, avec le mendiant miraculeusement guéri par eux [2], devait être une dépendance du palais Antonia. « Il était tard, » et le capitaine du Temple dut se hâter d'incarcérer les trois captifs dans le cachot le plus voisin. On se souvient que la nuit n'avait pas été un obstacle au jugement du divin Maître. Cette fois les prêtres et les docteurs se montrent moins pressés dans leurs projets de vengeance. Ils respectent le règlement national, qui interdisait un acte quelconque de procédure, après le coucher du soleil ; mais ils violent toutes les lois divines et humaines, en chargeant de chaînes trois hommes dont ils vont bientôt proclamer eux-mêmes l'innocence.

ours de t Pierre Sanhé- n. *Non sumus.* e en li- té des **apôtres.**

16. « Le lendemain, les chefs, les anciens et les scribes de Jérusalem se réunirent. Anne, le prince des prêtres, Caïphe, Jean, Alexandre et tous les membres de la race sacerdotale assistèrent à cette assemblée. Ils firent comparaître les deux apôtres au milieu du Sanhédrin et procédant à l'interrogatoire leur demandèrent : Par quelle puissance et en quel nom avez-vous agi ? — Alors Pierre, rempli de l'Esprit-Saint, répondit : Princes du peuple, prêtres d'Israël, écoutez. On nous traduit en jugement pour la guérison opérée sur un infirme ; on nous demande au nom de qui il a recouvré la santé. Sachez donc, vous et le peuple d'Israël tout entier, que ce miracle a été fait au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ, le Nazaréen, que vous avez crucifié, mais que Dieu a ressuscité d'entre les morts. C'est par lui que ce perclus, maintenant debout sous vos

[1] *Act.*, IV, 1-3.

[2] Le mendiant guéri par saint Pierre fut arrêté conjointement avec les deux apôtres. Cela résulte clairement des versets 7, 9, 10 et 14 que nous traduisons plus loin. Cf. Cornelius a Lapide, *In Act.*, IV, 3.

yeux, a été guéri. Jésus-Christ est « la pierre rejetée de votre édifice et devenue le sommet de l'angle [1]. » En aucun autre ne se trouve le salut; parce que Dieu n'a donné nul autre que lui dont le nom puisse nous sauver. — L'intrépidité des apôtres déconcerta les juges; ils savaient que Pierre et Jean étaient des hommes illettrés, d'origine vulgaire; ils les reconnaissaient pour avoir fait partie des disciples de Jésus. Cependant ils voyaient debout, près des apôtres, l'infirme miraculeusement guéri; ils ne pouvaient le contester. Enfin ayant donné l'ordre de les faire sortir de la salle du Sanhédrin, ils délibéraient entre eux. Que ferons-nous de ces gens? dirent-ils. Le prodige accompli par eux est connu de tous les habitants de Jérusalem; il est manifeste, et nous ne pouvons le nier. Cependant, de peur de le divulguer davantage, intimidons ces hommes par des menaces, et défendons-leur de parler à qui que ce soit au nom de Jésus. — Rappelant donc les apôtres ils leur intimèrent la défense absolue de parler ou d'enseigner au nom de Jésus. Mais Pierre et Jean répondirent : Est-il juste de vous obéir plutôt qu'à Dieu? Jugez-en vous-mêmes, sous le regard du Seigneur. Pour nous, ne pas dire ce que nous avons vu et entendu, nous ne le pouvons! — Les juges redoublèrent alors de menaces, et finirent par les mettre en liberté. La crainte de soulever le peuple ne leur permettait pas de sévir, car la foule exaltait unanimement le miracle qui venait d'être opéré sur cet infirme, âgé de quarante ans, et perclus dès le sein de sa mère [2]. »

Le *Non possumus* apostolique, qui retentit pour la première fois aux oreilles d'Anne et de Caïphe, sera répété à toutes les puissances hostiles par les successeurs de saint Pierre. Ce n'est point une déclaration d'impuissance, une formule d'inertie ou de stérile immobilité. Dites à l'astre radieux de voiler sa lumière et de suspendre sa marche triomphante dans les régions du ciel! Il répondra comme l'Église catholique : *Non possumus ;* et il inondera de clarté et de vie ses frêles contradicteurs. L'Esprit-Saint, envoyé par Jésus-Christ pour gouverner l'Église, est le soleil des intelligences, le principe

[1] Psalm., II, 1, 2. — [2] *Act.,* IV, 5-23.

de toute vie spirituelle, la force divine qui agit dans les âmes. Pierre et Jean ne peuvent résister à son énergie, l'étouffer dans le silence, l'éteindre dans la lâcheté d'un compromis avec les princes, les docteurs et les scribes. Chose remarquable! On a toujours demandé à l'Église, au nom de la politique humaine, de se taire, de voiler son enseignement, de couvrir de son silence les projets coupables ou les faits accomplis. L'Église a invariablement et partout répondu par la même déclaration : *Non possumus*. Or, depuis dix-neuf siècles, cette réponse a suffi pour assurer le triomphe de l'Église et la ruine de ses ennemis. Le Sanhédrin d'Anne et de Caïphe a fait le tour du monde, il ne réussira jamais à enchaîner la libre action et la divine indépendance du catholicisme.

Actions de grâces rendues au Seigneur dans l'assemblée des fidèles.

17. « Les deux apôtres revinrent trouver les frères, et leur dirent toutes les paroles du prince des prêtres et des anciens. En entendant ce récit ils élevèrent à Dieu leurs voix, dans une prière unanime. Seigneur, dirent-ils, c'est vous qui avez créé les cieux et la terre et les mers et tout ce qu'ils renferment! Vous avez dit, par l'Esprit-Saint et par la bouche de David notre aïeul et votre serviteur : « Pourquoi les nations ont-elles frémi? pourquoi les peuples ont-ils médité de vains complots? Les rois de la terre se sont levés, les princes se sont réunis contre le Seigneur et contre son Christ. » Voici qu'en effet, dans cette cité, Hérode et Ponce-Pilate, de concert avec les Gentils et le peuple d'Israël, se sont unis contre Jésus, votre Fils, votre Christ. C'est ainsi qu'ils ont accompli les décrets de votre Providence. Et maintenant, Seigneur, entendez leurs menaces, et accordez à vos serviteurs la grâce d'annoncer, sans faiblir, votre parole. Étendez la main, pour que des guérisons, des signes et des prodiges s'opèrent au nom de votre Fils, le Saint, Jésus! — Comme ils priaient ainsi, la terre trembla au lieu où ils étaient assemblés; tous furent remplis de l'Esprit-Saint; et ils annonçaient la parole de Dieu avec un courage invincible [1]. »

La prière, telle est l'arme léguée à l'Église par les apôtres. Contre toutes les menaces, contre tous les envahissements, contre

[1] *Act.*, IV, 23-31.

toutes les persécutions, les apôtres et leurs successeurs n'ont que la prière. C'est là un glaive que le rationalisme moderne dédaigne profondément. Toutefois, le sol tremble sous l'action de la prière catholique; l'Esprit-Saint descend du ciel, et donne, avec la force du martyre, l'assurance de la victoire aux opprimés. La grâce, fille de la prière, est l'auxiliaire céleste qui transforme la faiblesse humaine et enfante les héros de la foi.

§ IV. Ananias et Saphira.

Mort d'Ananias et de Saphira.

18. « Or la multitude des croyants n'avait qu'un cœur et qu'une âme. Aucun d'eux n'appelait sien ce qu'il possédait, mais tout était commun entre eux. Avec une vigueur héroïque, les apôtres rendaient témoignage[1] de la résurrection de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et la grâce était grande parmi tous les fidèles. Nul, dans leur sein, n'était indigent; car tous ceux qui possédaient des champs ou des maisons les vendaient, en apportaient le prix et le déposaient aux pieds des apôtres. Il était ensuite réparti entre les frères, selon les besoins de chacun. Un lévite, originaire de l'île de Chypre, Joseph, surnommé par les apôtres Barnabé (c'est-à-dire : Fils de Consolation) avait un champ; il le vendit, en apporta le prix et le déposa aux pieds des apôtres[2]. Or un Juif, nommé Ananias, de concert avec Saphira, sa femme, vendit un champ et, fraudant sur le prix, avec sa complice, il en apporta seulement une partie, qu'il déposa aux pieds des apôtres. Mais Pierre lui dit : Ananias, pourquoi Satan s'est-il emparé de ton cœur, te portant à mentir à l'Esprit-Saint et à détourner une portion du prix de la vente? Ce champ, demeuré entre tes mains, n'était-il pas à toi, et, vendu, son prix ne t'appartenait-il pas tout entier? Comment donc as-tu pu concevoir un pareil artifice? Ce n'est point aux hommes, c'est à

[1] Ἀπεδίδουν τὸ μαρτύριον. Le témoignage apostolique s'appelle martyre. C'était le nom que Jésus-Christ lui avait donné. Nous faisons cette remarque une dernière fois pour que le lecteur puisse parfaitement se rendre compte de la langue nouvelle introduite dans le monde et perpétuée par l'Église catholique. — [2] *Act.*, IV, 32 ad ultim.

Dieu que tu as menti ! — En entendant ces paroles, Ananias tomba à la renverse et expira. Tous les assistants furent saisis d'effroi. Or quelques jeunes gens prirent le cadavre, et l'emportèrent au lieu de la sépulture. Un intervalle d'environ trois heures s'écoula. L'épouse d'Ananias, ignorant l'événement, entra à son tour. Pierre lui adressa la parole : Femme, dis-moi, est-ce tant que vous avez vendu votre domaine ? — Oui, répondit-elle, tant. — Pierre reprit : Comment vous êtes-vous concertés tous deux, pour tenter l'Esprit du Seigneur ? Voilà que le pied des jeunes gens qui ont enterré ton époux heurte le seuil ; ils vont te porter toi-même au tombeau. — Subitement Saphira tomba aux pieds de l'Apôtre, et rendit l'âme. En cet instant, les jeunes gens rentraient ; la voyant morte, ils l'emportèrent et l'ensevelirent près de son époux. La terreur fut grande dans l'assemblée, et parmi tous ceux qui apprirent cet événement. »

Miracle de détachement opéré par l'Évangile au sein du peuple de Jérusalem.

19. « L'Église de Jérusalem, dit saint Chrysostôme, nous offre, à son berceau, le spectacle de la république des anges. » Le tien et le mien disparaissent de la langue chrétienne, et les apôtres, qui ont renoncé à tout pour Jésus-Christ, voient affluer à leurs pieds les trésors qu'ils apprennent à dédaigner. Le trait le plus saillant du caractère juif est l'attachement aux richesses. La race qui sacrifia jadis au veau d'or a pu abjurer depuis les autels idolâtriques, mais elle a obstinément gardé le culte de l'or. La transformation absolue et instantanée des Juifs convertis est donc un miracle dans l'ordre moral, qui suffirait seul à prouver la réalité des autres prodiges opérés par les apôtres. Quelle n'eût pas été la destinée d'Israël, comme nationalité, si tout l'ensemble du peuple, imitant les huit mille chrétiens, fût venu se prosterner aux pieds de saint Pierre ! D'un premier élan, les fils d'Abraham, les héritiers directs de la promesse, atteignent les sommets de la perfection évangélique. Un an n'était pas encore écoulé depuis qu'un jeune Israélite, de famille princière, aspirant à une fortune plus haute que celle de ses aïeux, à une félicité que la richesse et les honneurs de la terre ne donnent pas, avait consulté le Sauveur. « Si vous voulez être parfait, lui avait dit Jésus, allez, vendez tous vos biens, donnez-en le prix aux

pauvres; vous aurez ainsi un trésor dans le ciel. Venez alors et suivez-moi. » Découragé par l'austérité de cette parole, le jeune homme s éloigna triste et ne revint plus. Toute une vie à briser, pour en faire le sacrifice absolu à Dieu et au prochain, avait épouvanté sa faiblesse. Et voilà que huit mille Hébreux, à la voix du chef des apôtres, accomplissent maintenant, dans l'allégresse et la simplicité du cœur, cet acte de vertu héroïque. Tant il y avait de ressort dans ces âmes trempées par la discipline mosaïque, et préparées par les merveilles du Testament Ancien aux prodiges de l'Alliance nouvelle! Si le mouvement de conversion, en se généralisant, eût pu entraîner la nation entière, Jérusalem fût restée la capitale religieuse du monde. Mais le déicide avait marqué du sceau de la réprobation la descendance de Juda. « Sauvez-vous de cette génération perdue, » disait saint Pierre, et ceux qui entendirent sa parole vendirent tout et suivirent Jésus. Ce fut le petit nombre. Comme les passagers, menacés par la tempête, jettent leurs trésors à la mer, ainsi firent les premiers chrétiens de Jérusalem. Nous verrons bientôt leurs frères d'Asie et d'Europe multiplier les collectes, pour venir au secours de cette pauvreté volontaire.

20. Quoi qu'il en soit, la vie commune, dans le renoncement et l'obéissance, nous apparaît comme le premier fruit de la doctrine évangélique et de l'effusion de l'Esprit-Saint sur la terre. Telle est l'origine sacrée des ordres religieux, du cénobitisme, des couvents, des congrégations, des maisons de mortification, de retraite et de prière. Le rationalisme les injurie en les craignant; le protestantisme leur porte envie en les repoussant; la politique humaine les craint parfois, les combat presque toujours, et recherche particulièrement l'occasion de les dépouiller. Au nom de la liberté, car dans cette guerre les contradictions ne manquent pas, au nom de la liberté donc on refuse à des chrétiens le droit de disposer comme ils l'entendent de leurs biens, de leur vie tout entière, pour le service de Jésus-Christ et des pauvres. Au nom de la propriété, on dénie à un riche le droit d'user de sa fortune en faveur des indigents ses frères. Au nom de la société, on proscrit les associations de prières, de jeûne et de charité. Au nom de l'autorité, on interdit

Origine des ordres religieux.

le vœu d'obéissance ; au nom de la morale, celui de chasteté ; et pendant que le paupérisme ronge à la racine nos modernes civilisations, on croit tout sauver en persécutant la pauvreté volontaire ! Il faut en vérité l'aveuglement d'une haine irréfléchie, et qui depuis longtemps ne se raisonne plus, pour ne pas voir que si les ordres religieux n'entraient pas essentiellement dans le plan de la constitution évangélique, ils eussent succombé sous l'effort d'une conspiration aussi persévérante et d'une réunion si étrange d'ennemis. Que dis-je ? N'aurait-elle jamais eu d'autres adversaires que les faiblesses de la nature et les penchants mauvais du cœur, cette avant-garde du catholicisme, qui a maintenu jusqu'à nous l'étendard de la perfection évangélique, noblement arboré par l'Église primitive de Jérusalem, se fût affaissée depuis longtemps sous ses propres ruines ! Mais la parole de Jésus-Christ est aussi efficace aujourd'hui qu'elle l'était du temps de saint Pierre. Il y a maintenant et il y aura jusqu'à la consommation des siècles « des propriétaires de maisons et de champs qui les vendront, et en apporteront le prix aux pieds des apôtres. » — « A leurs pieds, dit encore saint Chrysostôme, non pas entre leurs mains. Aux pieds ! C'est ainsi qu'ils entendent manifester leur foi, leur amour, leur respect pour la majesté apostolique ; estimant mille fois plus l'honneur d'être reçus par elle qu'ils n'estiment la valeur de ce qu'ils lui offrent. Allez donc vous prosterner aux pieds des saints ! Toucher leurs pieds est plus honorable que de baiser les autres hommes à la joue. Quoi ! un coupable se réfugie aux pieds de la statue impériale, pour obtenir sa grâce, et vous n'irez pas, pour obtenir le salut, embrasser les pieds de celui qui porte en soi le Christ ! » Ainsi deux mots du livre des *Actes* suffisent à condenser tous les sentiments généraux qui ont perpétué dans l'Église, avec l'héroïsme du renoncement absolu, l'institution vraiment catholique du respect. Un religieux de nos jours se prosterne aux pieds de son supérieur, comme les fidèles de Jérusalem se prosternaient aux pieds des apôtres. De tous les points du monde, le successeur de saint Pierre voit accourir des multitudes qui s'honorent en baisant les pieds du vicaire de Jésus-Christ. Luther et Calvin ont beau crier à l'idolâtrie papiste ;

leurs clameurs ne sauraient effacer la page immortelle où saint Luc a retracé les actes de foi et de piété viriles des premiers chrétiens.

Prétendu communisme de l'Église primitive. Le protestantisme en face des théories du moderne communisme.

21. La notion de l'autorité apostolique, si clairement exprimée dans le récit des Actes, échappe au protestantisme [1]. Elle n'est pas mieux comprise par notre école rationaliste : mais par delà ces deux courants, quasi fraternels, qui s'unissent pour renverser l'œuvre de Jésus-Christ, un bruit s'élève, pareil à celui des grandes eaux, le jour des inondations. Le communisme social, cette traduction, à l'usage des masses, de la doctrine de la raison pure et de l'examen individuel, domine de sa voix formidable les arguties scolastiques de Luther et les théories des libres penseurs. Le communisme, voilà le grand ennemi de nos civilisations actuelles. Il épouvante aujourd'hui les mains qui ont libéralement nourri son enfance. Le lion populaire fait peur à ses premiers maîtres. Et ce n'est pas sans motif. Que répondrait toute la dialectique des universités protestantes à un raisonnement comme celui-ci : Vous m'avez appris que la parole biblique est la seule règle de notre conduite; vous m'avez enseigné que ma conscience individuelle est l'unique interprète de cette parole. Or je lis, au livre des Actes des Apôtres : « La multitude des croyants n'avait qu'un cœur et qu'une âme. Nul n'appelait sien ce qu'il possédait : tout était commun entre eux. Plus de pauvres dans leur sein; car tous les propriétaires vendaient leurs champs et leurs maisons, ils en apportaient le prix et le déposaient aux pieds des apôtres. On partageait ensuite, selon les besoins de chacun. » Voilà la règle de conduite que j'adopte : elle est claire. Je la traduis par le système du communisme universel, du partage absolu et immédiat de toutes les fortunes; et ma conscience n'est pas seule à interpréter ce texte biblique, d'ailleurs si lumineux. Je m'appelle légion ! — « Cette

[1] « Écartons d'abord, dit M. de Pressensé, toute notion sacerdotale... Le » christianisme ne reconnaît d'autre prêtrise que celle du Christ, communiquée » par la foi au chrétien. » (E. de Pressensé, *Histoire des trois premiers siècles de l'Église chrétienne*, 1860, ouvrage couronné par l'Académie française, tom. I, pag. 375.)

communauté des biens, répondrait timidement quelque ministre, n'avait rien d'absolu, ni d'obligatoire : elle était basée sur un libre consentement. Les paroles de Pierre à Ananias montrent que tout ici était libre. Et cette communauté des biens n'était pas absolue, car nous voyons l'Église réunie dans la maison de Marie, mère de Marc[1]. » (Act., XII, 12.) Il vous plaît, dirait le communiste, selon l'instinct naturel à tout propriétaire conservateur, de mitiger une doctrine qui vous effraie. Mais pour juger que cette communauté des biens n'avait pas le caractère obligatoire, où est votre critérium? Il vous semble que cela résulte de la réponse de Pierre à Ananias. Pierre, en effet, s'exprime ainsi : « N'étais-tu pas libre de garder ton champ? Et même, après que tu en eus fait la vente, n'étais-tu pas libre d'en retenir tout le prix? » Mais il me semble, à moi, que cette réponse n'a nullement le sens que vous lui prêtez. Pierre ne forçait personne à se faire chrétien, Ananias pas plus que les autres. Ananias pouvait donc garder son champ, ou le vendre à son gré, pour en placer le prix comme il l'entendrait. Mais Ananias ne pouvait entrer dans la société nouvelle, dont Pierre était le chef, sans vendre tout son bien, ni sans en apporter intégralement le prix à la communauté. La preuve, c'est que Pierre punit de mort la soustraction frauduleuse faite par Ananias. Vous ajoutez que la communauté des biens n'était pas absolue parmi les chrétiens de Jérusalem. Il vous semble que cela résulte d'un verset des Actes (XII, 12) où je lis : « Pierre se rendit à la maison de Marie, mère de Jean surnommé Marc. Là il trouva un grand nombre de frères réunis et priant. » Il me semble à moi que ce verset ne détruit en aucune façon la thèse du communisme obligatoire et absolu. Pierre ne prétendait pas, sans doute, que les chrétiens vécussent en plein air : le fonds commun fournissait aux fidèles le logement comme la nourriture. Nous prétendons bien un jour faire de même. Que signifie donc votre exégèse? Avez-vous, pour me l'imposer, un droit supérieur à celui qui

[1] Ces paroles sont textuellement extraites de l'ouvrage précité. (E. de Pressensé, *Hist. des trois premiers siècles*, tom. I, pag. 379.)

m'appartient de ne la pas recevoir? Vous interprétez en faveur de la fortune privée; j'interprète en faveur de la fortune publique et de l'humanité tout entière. Votre examen individuel n'a pas plus de valeur théologique que le mien. Qui donc décidera entre nous? La force? Ah! celle-ci est à moi!

22. En nous rejetant de quelques années en arrière, nous retrouverions debout et armé le communisme, qui se proclamait le fruit légitime de l'Évangile. Tant il est vrai qu'en effaçant du cœur des peuples la notion catholique de l'autorité, on creuse des abîmes où les sociétés viennent s'engloutir. La donnée protestante du libre examen en matière de foi et d'interprétation individuelle des Écritures, est donc aussi fausse que désastreuse. « Non, disait Tertullien, ce n'est point aux seules Écritures qu'il faut en appeler, mais à l'autorité de ceux qui ont reçu la mission d'interpréter les Écritures et de garder le dépôt des traditions chrétiennes. » Saint Augustin formulait plus énergiquement encore la même pensée. « Je ne croirais pas à l'Évangile, si l'autorité de l'Église ne déterminait ma foi! » Luther et Calvin ont effacé de leur symbole les deux noms de tradition et d'autorité. Ils ont livré les divines Écritures, comme une proie vulgaire, au sens individuel et à la dérision des plus ignorantes exégèses. Qu'on ne s'étonne donc point si le protestantisme est impuissant à défendre la majesté de la parole sainte contre l'invasion d'un communisme sauvage. En fait, l'interprétation du passage des Actes, que donnait tout à l'heure un ministre du culte réformé, est l'interprétation traditionnelle de l'Église catholique. Mais si l'on ne reconnaît pas d'autre juge que la conscience de chacun dans l'appréciation des Écritures, une interprétation n'a pas plus de force qu'une autre. En dehors de l'autorité, en dehors de la tradition, rien ne saurait se tenir debout, pas plus dans le domaine religieux que dans celui de la politique, de la morale ou des législations humaines. Si les révoltés du socialisme osaient s'adresser à l'Église catholique et revendiquer l'honneur d'être les interprètes de l'Évangile, l'Église leur répondrait : Je vous connais bien avant votre naissance. Au premier siècle, vous vous appeliez Ébion; et les apôtres, dont vous travestissiez la doc-

L'Église catholique et le communisme.

trine, vous ont jeté l'anathème. Au deuxième siècle, vous avez poussé l'arrogance jusqu'à vous donner le nom d'*Apostoliques ;* vous proclamiez que la propriété est un crime social. En disant aujourd'hui que la propriété c'est le vol, vous pillez, sans le savoir, des sectaires oubliés. Les successeurs immédiats des apôtres ont secoué la poussière de leurs pieds sur les prétendus *Apostoliques.* La même réprobation frappa successivement les Cathares, les Patarins, les Vaudois vos ancêtres. Le droit de propriété remonte à l'investiture que Dieu fit à l'homme, en l'établissant « pour régner sur toute la terre. » Ce droit fut maintenu et consacré après la chute, par la grande loi du travail. Il fut inscrit au Décalogue, constitution immortelle qui ne sera jamais abrogée. Jésus-Christ, le Verbe incarné, descendu des cieux pour accomplir toute la loi, ordonna « de rendre à César ce qui est à César, — de payer sa dette jusqu'à la dernière obole. » En même temps qu'il sanctionnait, par ses préceptes et son exemple, le droit absolu de la propriété, il promulguait le devoir parallèle de la charité. « Il recommandait de placer les richesses de ce monde à intérêt pour le ciel. » Il prescrivait de donner à manger à ceux qui ont faim, à boire à ceux qui ont soif, de couvrir la nudité de l'indigent et d'abriter la misère sans asile. Ce n'est pas tout. Il y a des âmes qui ont faim et soif de sacrifice, de renoncement, de mortification et de pauvreté. Jésus leur ouvrit une voie jusque-là inconnue. « Si tu veux être parfait, leur dit-il, vends tout ce que tu possèdes, donne le prix aux pauvres, puis reviens et suis-moi. » Par ce chemin tracé sur les sommets évangéliques s'élancèrent les prémices de l'Église naissante, les fidèles de Jérusalem, si véritablement pauvres que les autres Églises, fondées par les apôtres en Europe et en Asie, durent les nourrir. Sur cette voie royale s'engagèrent plus tard les familles religieuses des cénobites en Orient et en Occident ; car à cette perfection absolue, Jésus-Christ n'appelle pas l'universalité des hommes. S'il en était autrement, à qui donc vendre son héritage, dans une société exclusivement chrétienne ? Qui le voudrait acheter, et quel pauvre daignerait en recevoir le prix ? Socialiste, est-ce la soif du renoncement, de la

mortification, de l'obéissance et de la pauvreté qui brûle ton âme ? La vie commune, instituée par Jésus-Christ, existe toujours dans mon sein. Frappe à la porte de l'une de ces maisons où l'on prie, où l'on espère, où l'on souffre, où l'on obéit, où l'on est pauvre en commun. Mais non : entre la communauté des frères dans la paix de Jésus-Christ et les rêves du communisme social, il y a la distance du ciel à l'enfer. La communauté évangélique, c'est l'abnégation de la volonté propre, la soumission complète, absolue, sans réserve à l'autorité, l'immolation continuelle de la chair, de l'orgueil et du sang. Le communisme est l'exaltation jusqu'au délire de tous les appétits matériels, de toutes les convoitises conjurées dans la haine implacable de l'autorité.

Portée réelle de l'attentat d'Ananias et de Saphira

23. Ainsi parle l'Église catholique, ou plutôt l'Esprit-Saint, qui l'anime, la vivifie et l'inspire. Tel était son langage à Jérusalem, lorsque Pierre disait à Ananias : « Ton argent t'appartenait. Tu étais libre de le retenir en entier. » Plus tard le centurion Cornelius, l'intendant de la reine Candace, seront admis au sein de l'Église et on ne leur imposera pas le sacrifice de leur fortune. Pourquoi donc Ananias et Saphira furent-ils foudroyés aux pieds de l'apôtre ? Pourquoi cette première excommunication, portée par le premier des papes, fut-elle miraculeusement ratifiée sous le coup de l'Ange de la mort ? Le texte sacré nous l'apprend. Ananias et Saphira voulaient tromper, par une libéralité hypocrite, le regard de l'Esprit-Saint. La vente ostensible de leurs biens, dont ils affectaient d'apporter le prix aux pieds des apôtres, n'était qu'une spéculation. Riches de ce qu'ils retenaient par devers eux, ils le devenaient bien davantage en acquérant le droit de partage au trésor commun. Tel fut le premier attentat contre les biens de l'Église, qui sont les biens des pauvres. Sauf la violence, on y retrouve tous les autres caractères des attentats de ce genre : l'habileté cauteleuse, la complicité et l'obstination dans le mensonge, la prétention d'enrichir l'Église en la spoliant. Que sont toutes ces industries de la cupidité humaine, en face de l'Esprit-Saint ? Est-ce que l'homme peut mentir à Dieu ? On comprend toute la portée de ce grand fait, placé comme une divine sauvegarde au berceau de l'Église naissante, quand on songe

à l'innombrable génération des Ananias et des Saphira qui doivent se succéder dans l'histoire.

§ V. Flagellation des Apôtres.

Miracles opérés par saint Pierre à Jérusalem.

24. « Cependant, continue le texte sacré, les prodiges et les signes opérés par la main des apôtres, au milieu du peuple, étaient nombreux. Les fidèles, animés d'un même esprit, s'assemblaient sous le portique de Salomon ; aucun autre n'osait se mêler à leur compagnie, mais le peuple les exaltait par mille louanges. Chaque jour voyait croître la multitude des hommes et des femmes qui embrassaient la foi au Seigneur. On apportait les malades dans les rues, on les posait sur des lits ou des nattes, là où Pierre devait passer, afin qu'au moins son ombre, en tombant sur eux, les guérît. Des villes voisines de Jérusalem, les multitudes accouraient, apportant les malades et les possédés du démon : tous étaient guéris. »

Partout éclate la divine primauté de Pierre : dans le gouvernement, lors de l'élection de Matthias; dans l'apostolat, le jour de la Pentecôte ; dans la persécution, devant le Sanhédrin ; dans la magistrature suprême, lors de l'excommunication des deux spoliateurs. Pierre est le premier, comme chef, comme docteur, comme juge et comme pasteur. Il est encore le premier comme thaumaturge. Sans doute quand l'ombre du pêcheur de Bethsaïda multipliait les guérisons à Jérusalem, Pierre dut se rappeler la prophétie de son divin Maître : « En vérité, en vérité, disait Jésus, celui qui croit en moi opérera les merveilles que j'accomplis moi-même, et il en fera de plus grandes encore, après que je serai remonté vers mon Père [1]. » La cité de David voyait maintenant se réaliser la prédiction. Mais les disciples avaient aussi présentes à la mémoire les promesses solennelles dont Pierre avait été l'objet : « Tu es Pierre et sur cette pierre je bâtirai mon Église. Je te donnerai les clefs du royaume des cieux ; tout ce que tu délieras sur la terre sera délié au ciel et tout ce que tu lieras

[1] Joan., XIV, 12.

sur la terre sera lié dans le ciel [1]. J'ai prié pour toi, afin que ta foi ne défaille point. Il t'appartiendra de confirmer tes frères [2]. » Le récit de saint Luc n'est que le commentaire en action des paroles de Jésus-Christ [3]. A côté des triomphes annoncés par le divin Maître, les persécutions avaient été également prédites. Elles ne tardèrent point.

Flagellation des apôtres par ordre du Sanhédrin. Gamaliel.

25. « Le grand prêtre et toute la secte des sadducéens dont il partageait l'hérésie, se levèrent dans une fureur jalouse. Ils mirent la main sur les apôtres et les firent jeter dans la prison publique. Mais la nuit suivante, l'Ange du Seigneur ouvrit les portes du cachot, fit sortir les apôtres et leur dit : Allez au Temple, et prêchez hardiment au peuple toutes les paroles de vie. — Fidèles à cet ordre, ils entrèrent au Temple, dès le point du jour, et enseignaient le peuple. Cependant le grand prêtre, ignorant ce qui s'était passé, avait convoqué le Sanhédrin et tous les anciens d'Israël. On envoya chercher les prisonniers. Mais les soldats ayant ouvert le cachot, n'y rencontrèrent point les captifs; ils revinrent en disant : Nous avons trouvé la prison soigneusement fermée, et les gardes debout devant la porte. Cependant, après avoir ouvert, il ne s'est trouvé personne à l'intérieur. — Le capitaine du Temple et les

[1] Matth., XVI, 18, 19. — [2] Luc, XXII, 32.

[3] L'attitude du protestantisme est ici pleine d'embarras et de contradictions. « Pendant tous ces premiers temps, dit M. de Pressensé, l'apôtre Pierre exerce » une influence prépondérante. On a vu, dans le rôle qu'il joue alors, une » preuve de sa primauté. Mais, à y regarder de près, on reconnaît qu'il n'a » fait que déployer ses dons naturels, purifiés et agrandis par l'Esprit divin. » M. de Pressensé n'est pas, on le voit, de la moderne école qui refuse à saint Pierre toute espèce de valeur personnelle. Nous l'en félicitons. Mais, après avoir constaté que « pendant tous ces premiers temps l'apôtre Pierre exerce une influence prépondérante, » comment peut-il ajouter sans autre explication : « Du reste le récit de saint Luc ne justifie en rien les idées hié» rarchiques. Tout est naturel et spontané dans la conduite de saint Pierre. » Il n'est pas président d'office d'une espèce de collége apostolique. Il n'agit » qu'avec le concours de ses frères, soit pour le choix d'un nouvel apôtre, » soit à la Pentecôte, soit devant le peuple, soit devant le Sanhédrin. Pierre » avait été le plus humilié des premiers chrétiens, voilà pourquoi il fut » le plus promptement élevé. » (Pressensé, *Histoire des trois premiers siècles*, tom. I, pag. 358, 359 et 360.) Que de subterfuges pour affirmer simultanément que Pierre était prépondérant, et qu'il ne l'était pas !

princes des prêtres, à ce récit, tombèrent dans une étrange perplexité, ne sachant ce qu'étaient devenus les captifs. En ce moment on vint leur dire : Les hommes, que vous aviez incarcérés hier, sont dans le Temple, et enseignent la multitude. — Le capitaine s'y rendit aussitôt avec ses gardes, et amena les apôtres, sans user de violence, car il craignait d'être lapidé par le peuple. Introduits au milieu du Sanhédrin, les apôtres furent interrogés par le grand prêtre. Nous vous avions expressément défendu, dit-il, d'enseigner en ce nom maudit, et voilà que vous avez inondé Jérusalem de votre doctrine ; vous prétendez faire retomber sur nous le sang de cet homme ! — Pierre prenant la parole, répondit au nom de tous : C'est à Dieu qu'il faut obéir plutôt qu'aux hommes. Le Dieu de nos pères a ressuscité Jésus, que vous avez cloué à une croix et mis à mort. Le bras de Dieu a exalté ce prince, ce Sauveur, pour accorder par lui aux enfants d'Israël le bienfait de la pénitence et la rémission de leurs fautes. Nous en sommes témoins, nous et l'Esprit-Saint que Dieu donne à ceux qui lui obéissent. — A ces mots, frémissant de rage, les juges songeaient à rendre une sentence de mort. Mais un pharisien, nommé Gamaliel, docteur de la loi et vénéré de tout le peuple, se levant, donna l'ordre de faire sortir les accusés, et prit la parole en ces termes : Hommes d'Israël, prenez garde à la sentence que vous allez porter. Précédemment nous avons vu surgir Théodas, qui se proclamait une puissance. Il réunit environ quatre cents adhérents; mais il fut tué et tous ceux qui avaient cru en lui s'évanouirent sans laisser de traces. Plus tard, à l'époque du dénombrement, le galiléen Judas, se mit à la tête d'une faction et séduisit le peuple. Il périt à son tour, et ses adhérents se dispersèrent. Maintenant donc je vous dis : Ne vous occupez point de ces gens ; laissez-les. Si leur œuvre vient des hommes, elle se dissoudra d'elle-même; si elle vient de Dieu, vous ne la ruinerez point. Ne vous exposez pas au danger de lutter contre Dieu même. — Ce conseil prévalut. Les apôtres furent de nouveau introduits; le Sanhédrin les fit flageller; on leur défendit ensuite de prêcher au nom de Jésus, et on les renvoya. Ils sortirent donc du Conseil, manifestant leur joie, parce qu'ils avaient été trouvés dignes de

souffrir pour le nom de Jésus. Chaque jour ils continuaient à monter au Temple et à parcourir les maisons, prêchant l'Évangile de Jésus-Christ [1]. »

26. Les deux partis rivaux, qui se disputaient depuis si longtemps l'influence dans la nation juive, le sadducéisme et le pharisaïsme étaient représentés au Sanhédrin, le premier par les grands prêtres Anne et Caïphe, le second par un petit-fils d'Hillel, l'illustre rabbi Gamaliel. « Ce docteur de la loi, dit saint Luc, était vénéré de tout le peuple. » Les traditions talmudiques nous fournissent une confirmation du texte sacré qui ne saurait être suspecte. « Gamaliel, dit la Mischna, emporta au tombeau l'honneur de la loi. Avec lui, la pureté et la sainteté moururent [2]. » Au moment où il tenait, devant le grand conseil national, le langage d'une noble indépendance et d'une foi digne des plus beaux jours d'Israël, Gamaliel comptait près de mille disciples dans son école. A leur tête un jeune Cilicien, nommé Saul, se distinguait par son zèle, sa science et la pureté de sa vie. On le voyait chaque jour au Temple, avec le jeune Abibas, le fils bien aimé du Rabbi. Déjà Gamaliel avait fourni à l'Église naissante deux de ses plus illustres néophytes; une antique tradition lui donne en effet pour disciples Barnabé [3], le lévite Cypriote qui venait de vendre ses domaines, pour en déposer le prix aux pieds des apôtres, et Étienne [4], dont nous raconterons bientôt le glorieux martyre. Quoi qu'il en soit, Gamaliel, dont l'intervention arracha les apôtres à la fureur des sadducéens, n'était pas encore chrétien lui-même, à cette époque de sa vie. Il le deviendra plus tard, ainsi que nous aurons l'occasion de l'établir. Mais, en ce moment, il parle comme un docteur pharisien pouvait le faire, avec l'espèce de fatalisme théocratique qui était le caractère propre de sa secte. Le Théodas, dont il cite l'exemple, était l'un de ces pseudo-messies qui parurent

Théodas.

[1] *Act.*, V, 17 ad ultim.

[2] *Mortuo Rabbi Gamalieli sene evanuit honor legis, simulque mundities et sanctimonia intermortuæ.* (Mischna, *Tractatus de uxore adulterii suspecta*, num. 15, pars III, pag. 308. Surenh.)

[3] Tillemont, *Mémoires pour servir à l'Hist. ecclés. des six premiers siècles*, tom. I, pag. 434. — [4] Cornelius a Lapide, *Comment. in Act.*, V, 34.

en si grand nombre, depuis le règne d'Hérode jusqu'à la ruine de Jérusalem. L'historien Josèphe a enregistré la tentative d'un aventurier du même nom, qui reprit, sous le règne de Claude, le rôle du Théodas de Gamaliel. « Il se fit passer, dit Josèphe, pour le prophète attendu. Il assurait qu'à sa voix, le Jourdain se diviserait, comme au temps de Moïse, pour livrer passage à son armée victorieuse. Séduite par ses discours, une troupe de rebelles se rangea sous ses drapeaux. Mais une cohorte romaine, envoyée par Cuspius Fadus, gouverneur de Judée, sous l'empereur Claude, surprit et dispersa l'insurrection naissante. Théodas eut la tête tranchée, et ceux de ses adhérents qui survécurent au combat ne durent la vie qu'à une prompte fuite [1]. » Évidemment le Théodas, contemporain de Josèphe, dont la fin tragique eut lieu l'an 45 de l'ère chrétienne, ne saurait être celui dont parlait Gamaliel au Sanhédrin, en l'an 34. C'est donc à tort que Baronius [2] a cru devoir les confondre en un seul et même personnage. Henri de Valois [3] suppose soit une erreur involontaire, soit un mensonge calculé de l'historien juif, soit même une interversion de saint Luc qui, écrivant dix années plus tard, aurait prêté à Gamaliel un anachronisme aussi flagrant. La critique moderne a fait justice de cette exégèse forcée. Josèphe, qui vivait sous l'empereur Claude, ne pouvait se tromper sur la date d'événements contemporains. Un mensonge calculé, dans le but de contredire la chronologie des *Actes des Apôtres*, est par trop invraisemblable, sous la plume d'un auteur qui nous a laissé de saint Jean-Baptiste et de Notre-Seigneur Jésus-Christ lui-même des témoignages d'une sincérité irréprochable. Enfin l'anticipation oratoire prêtée à saint Luc est presque un outrage à la majestueuse intégrité de la parole divine. Le Théodas de Josèphe était donc un successeur du Théodas de Gamaliel. Le sens étymologique de ce nom (*Dieudonné*) nous fait très-bien comprendre l'intérêt qui poussait les pseudo-messies à se revêtir d'un titre aussi solennel.

[1] Joseph., *Antiq. jud.*, lib. XX, cap. II. — [2] Baron., *Annal. eccles.*, tom. I ad ann. 34. — [3] Euseb., *Hist. eccles.*, lib. II, cap. XI; *Patrol. græc.*, tom. XX, col. 163, 164. Nota Henrici Valesii.

Judas le Gaulanite.

27. Quant à Judas, le chef galiléen, qui voulut à son tour organiser une insurrection populaire contre l'autorité romaine, Josèphe nous en a conservé l'histoire. « Après la destitution d'Archélaüs, dit cet auteur, Coponius, avec le titre de gouverneur de Judée, et Quirinus, avec celui de préfet de Syrie, procédèrent au dénombrement de tous les citoyens de ces contrées. Ce fut alors que Judas le Gaulanite, originaire du bourg de Gamala [1], s'adjoignit le docteur pharisien Saddoc, et appela le peuple aux armes. Le recensement, disait-il, est le stigmate de la servitude. Que toute la nation se lève pour défendre sa liberté! Le succès ne saurait manquer de couronner nos efforts. Alors il nous sera permis de jouir en paix de nos biens, et nous laisserons à nos fils un nom glorieux et respecté. Le secours divin ne nous manquerait qu'autant que nous nous manquerions à nous-mêmes! — Ces déclamations enthousiasmaient la multitude. Le soulèvement fut prompt. Il serait impossible d'énumérer les désastres et les calamités que ces factieux attirèrent sur leur patrie. Ce ne fut partout que meurtres et brigandages; amis et ennemis, tous virent leurs biens pillés; les plus illustres d'entre les Juifs tombaient sous le poignard des assassins. Sous prétexte de défendre la liberté publique, chaque sectaire songeait à faire sa fortune [2]. » On sait quelle fut l'issue de la lutte. Judas le Gaulanite y perdit la vie; le fisc romain s'établit triomphant en Judée. Mais le germe de la révolte, pour être comprimé, n'était pas détruit. Il survécut, dit encore Josèphe, « comme la semence de nos derniers malheurs, » et ne devait mourir que sous les débris fumants de Jérusalem. Ainsi, selon la judicieuse observation de Lardner [3], il y eut une différence profonde entre l'entreprise de Théodas et celle de Judas, le chef galiléen. La première, exclusivement personnelle, ne reposait que sur l'ambition d'un pseudo-messie. Quand Théodas eut disparu, il ne resta rien après lui de son œuvre. C'est

[1] *Gamala in Galilæa sita, urbs Equitum dicta, ad montem Carmelum.* (Reland, *Palæst. illustrat*, tom. II, pag. 784.)

[2] Joseph., *Antiq. jud.*, lib. XVIII, cap. I. — [3] Lardner, *Credibility of the Gospel history*, tom. I; *Objections against Luke* II, pag. 309. Édit. William Ball. London, 1838.

ce que Gamaliel fait admirablement ressortir en disant : « Ses adhérents s'évanouirent sans laisser de traces. » Mais il n'en fut pas de même de l'insurrection de Judas le Gaulanite. La mort du chef fut impuissante à l'anéantir. Elle avait des racines dans les entrailles mêmes du peuple juif. L'asservissement à l'étranger pouvait être subi en fait, jamais en droit. « Jéhovah ton Dieu est ton unique maître. » Telle était la charte mosaïque, la plus libérale de toute l'antiquité. Aussi Gamaliel, le Rabbi pharisien, qui partageait encore tous les préjugés juifs, établit nettement ce caractère de l'insurrection galiléenne. « Ceux qui avaient donné leur foi à Judas le Galiléen, dit-il, se dispersèrent. » Les soldats avaient jeté leurs armes, mais le principe restait debout. Certes, rien n'est plus noble et généreux, au point de vue hébraïque, que cette protestation des vaincus contre la victoire de l'étranger. Elle nous initie à tout ce que renfermait de haines cachées et d'hostilités sourdes la démarche des docteurs pharisiens demandant à Jésus-Christ : « Est-il permis, ou non, de payer le cens à César? » Elle nous transporte au cœur même de la question, et nous ouvre dans le vif la conscience des juges du Sanhédrin, que la parole de Gamaliel ébranla si profondément. Ce serait faire trop d'honneur à un sénat présidé par Anne et Caïphe, de le croire tellement accessible à un sentiment exclusivement théocratique, qu'il renonce à ses projets de vengeance par le simple considérant que Dieu suffira seul à maintenir sa cause. Dans l'indulgence du grand conseil, vis-à-vis des apôtres, il y a une pensée politique. Peut-être Pierre, et les autres disciples de Jésus, seront-ils les vengeurs à main armée du droit juif. Peut-être sont-ils prédestinés à briser le joug de Rome. Laissons-les donc vivre. Telle est l'éventualité que le Sanhédrin ménage, tout en sauvegardant contre les échecs probables sa responsabilité morale à l'égard de Rome. On met les apôtres en liberté, mais on les flagelle auparavant. Ainsi César victorieux a son gage; et de quelque côté que le triomphe advienne, il tournera à l'honneur du Sanhédrin. Vaines pensées de la politique des hommes! Le Christ détrônera les Césars, après que les Césars auront dispersé le Sanhédrin.

§ VI. Institution du Diaconat.

28. « En ces jours-là, comme le nombre des disciples allait croissant, des murmures s'élevèrent, de la part des Hellénistes, contre les fidèles de race hébraïque. Les Grecs se plaignaient que leurs veuves fussent méprisées dans le ministère quotidien. Les douze convoquèrent l'assemblée des fidèles, et dirent : Nous ne saurions négliger la prédication de la parole divine, pour vaquer au ministère des tables. Choisissez donc parmi vous, frères, sept hommes d'une réputation irréprochable, remplis de l'Esprit-Saint et de sagesse. Nous les constituerons dans cette charge. Pour nous, nous serons tout entiers à la prière et au ministère de la parole. — Cette proposition fut unanimement agréée. Les disciples élurent Étienne, homme plein de foi et de l'Esprit-Saint, Philippe [1], Prochorus [2], Nicanor [3], Timon [4]

Election et ordination des sept premiers diacres.

[1] Le diacre Philippe, différent de l'apôtre du même nom, est honoré le 6 juin. Voici la légende du martyrologe qui lui est consacrée : « A Césarée, » en Palestine, fête du B. Philippe, l'un des sept premiers diacres. Illustre » par les signes et les miracles qu'il opéra, il convertit à la foi de Jésus-» Christ la ville de Samarie, baptisa l'eunuque de Candace, reine d'Éthiopie, » et mourut à Césarée. Trois de ses filles, vierges et prophétesses, reçurent » la sépulture dans son tombeau. La quatrième, également remplie de l'Es-» prit-Saint, mourut à Éphèse. » (*Martyr. rom.* cum notis Baron., pag. 250.) Au temps de saint Jérôme, on montrait encore à Césarée le tombeau du diacre Philippe et de ses trois filles. Sainte Paule, en se rendant à Jérusalem, y fit un pèlerinage. (Hieron., *Epistol. ad Eustochium; Patrol. lat.*, XXII, 882.)

[2] « A Antioche, fête de saint Prochorus, l'un des sept premiers diacres. » Célèbre par sa foi et ses miracles, il reçut la couronne du martyre. » (*Martyrol. rom.*, 9 april., pag. 158.) On croit que saint Prochorus fut le premier évêque de Nicomédie. (Cf. Bolland, *Acta sanct.*, tom. I April., pag. 818.)

[3] « Dans l'île de Chypre, fête du B. Nicanor, l'un des sept premiers diacres ; » admirable par sa foi et ses vertus, il remporta glorieusement la couronne. » (*Martyrol. rom.*, 10 Januar., pag. 21.) L'époque du martyre de saint Nicanor est fixée au règne de Vespasien. (Cf. Bolland, *Act. sanct.*, tom. I Jan., pag. 601.)

[4] « Fête de saint Timon, l'un des sept premiers diacres. Il vint d'abord » prêcher l'Évangile à Bérée. Plus tard il passa à Corinthe. Là, il fut jeté par » les Juifs et les Grecs dans les flammes d'un bûcher, d'où il sortit miraculeusement sain et sauf. Enfin il fut crucifié et termina ainsi son martyre. » (*Martyr.*, 19 April., pag. 171 ; Bo[illegible], tom. II April., pag. 619.)

Parménas [1] et Nicolas [2], prosélyte d'Antioche. On les présenta aux apôtres, et ceux-ci, après avoir prié, leur imposèrent les mains [3]. »

La communauté des biens, réalisée par la foi héroïque des fidèles de Jérusalem, entraînait directement, pour les apôtres, une administration temporelle d'autant plus étendue que le nombre des croyants s'augmentait davantage. Ainsi se réalisait la prophétie faite par le Sauveur à saint Pierre : « Quiconque abandonnera pour moi maison, frères ou sœurs, père ou mère, épouse, enfants, champs et domaines, recevra tout cela au centuple [4]. » La propriété ecclésiastique se trouve donc constituée, au berceau même de l'Église. Elle prend sa source dans la charité libre et spontanée des fidèles. Il en est de même aujourd'hui. Elle est le patrimoine des pauvres, et relève de l'autorité immédiate des apôtres. On ne saurait trop insister de nos jours sur de tels faits, que les passions modernes ont tout intérêt à laisser dans l'ombre, et à couvrir d'un silence calculé.

Les Juifs ...ts *Hellénistes* ou ...récisants. ...ôle des ...uves dans ...primitive Église.

29. Dans un autre ordre d'idées, l'institution du diaconat, l'élection des sept premiers diacres, leur présentation aux apôtres par toute l'assemblée, la prière solennelle qui précède l'imposition des mains, ont une importance capitale [5]. Ces actes hiérarchiques et

[1] « A Philippe, en Macédoine, fête de saint Parménas, l'un des sept premiers » diacres. Fidèle à la grâce de Dieu, il remplit, avec une foi entière, l'office » de la prédication qui lui avait été confié par ses frères, et obtint, sous » Trajan, la gloire du martyre. » (*Martyr.*, 23 Jan., pag. 45; Cf. Bolland, *Act. sanct.*, tom. II Jan., pag. 453.)

[2] Saint Irénée (*Adv. hæres.*, lib. I, cap. XXVI; *Patrol. græc.*, VII, 687), saint Épiphane (*Hæres.*, XXV; *Patrol. græc.*, XLI, 320), et Tertullien (*De præscript.*, cap. XLVI; *Patrol. lat.*, II, 53) affirment que le diacre Nicolas se fit sciemment hérésiarque, et qu'il fut bien réellement le chef de la secte ignominieuse dite des *Nicolaïtes*. Cependant Clément d'Alexandrie (*Strom.*, lib. III, cap. IV; *Patrol. græc.*, VIII, 1129), Eusèbe de Césarée (*Histor. eccles.*, lib. III, cap. XXIX; *Patrol. græc.*, XX, 276) et saint Augustin (*De hæresibus*, cap. V; *Patrol. lat.*, XLII, 26), prétendent que les Nicolaïtes abusèrent indignement du nom de ce diacre, et travestirent une de ses paroles pour étayer leur hérésie. Quoi qu'il en soit, le nom de Nicolas ne figure dans aucun martyrologe grec ou latin. Ce silence absolu laisse craindre que le sentiment de saint Irénée et de saint Épiphane ne soit trop fondé.

[3] *Act.*, V, 1-6. — [4] Matth., XIX, 27-30.

[5] On nous pardonnera d'insister particulièrement sur ce fait, de même que

sacramentels résistent à toutes les prétentions du système protestant. « Des murmures s'élevèrent, dit le texte sacré, de la part des Hellénistes, contre les Hébreux. Les Grecs se plaignaient que leurs veuves fussent méprisées dans le ministère quotidien. » Les fidèles désignés ici sous le nom d'Hellénistes étaient des Juifs de la dispersion, parlant la langue grecque, usitée dans les diverses provinces de l'Asie où ils étaient nés. La plupart, issus de famille depuis longtemps fixées à l'étranger, n'auraient pu prouver, comme saint Paul, leur descendance directe d'Abraham, sans aucun mélange de race. Ils n'auraient pu se dire Hébreux, fils d'Hébreux, ni faire remonter leur arbre généalogique à l'un des patriarches, pères des douze tribus d'Israël. Un grand nombre étaient d'ailleurs soit des prosélytes récemment convertis au judaïsme, comme le diacre Nicolas, que saint Luc appelle « prosélyte d'Antioche [1], » soit les descendants d'anciens prosélytes. Le pharisaïsme juif professait officiellement son mépris pour ces Grécisants, qui vivaient parmi les nations étrangeres, sans cesse en contact avec les impurs *Goïm*. La différence de langage constituait aux yeux du peuple une véritable barrière. Le Talmud attribue à Gamaliel la première réaction contre cet exclusivisme étroit. L'illustre Rabbi aurait, dit-on, permis aux Juifs d'écrire la Bible et de l'étudier en langue grecque. Quoi qu'il en soit, l'antagonisme de race, si profond chez les Hébreux, se manifeste au sein de l'Église naissante. Le nombre des fidèles, en s'accroissant, développera plus tard ce germe de division. « Les veuves des Grecs sont méprisées dans le ministère quotidien [2], »

sur tous les actes de la primitive Église. Si quelque chose pouvait étonner le lecteur, ce serait l'absence presque complète de renseignements sur cette période historique, qui se remarque dans les histoires de l'Église, publiées jusqu'ici en France.

[1] Προσήλυτον Ἀντιοχέα. La Vulgate traduit cette expression par : *Advenam Antiochenum*. En s'en tenant à la version latine, on pourrait confondre l'épithète d'*Advenam*, donnée ici au diacre Nicolas, avec les *Advenæ Romani* mentionnés plus haut. (*Act.*, II, 10; cf. nº 8 de ce présent chapitre.) Mais le texte original établit clairement la différence des deux termes : Ἐπιδημοῦντες Ῥωμαῖοι, dit saint Luc, en parlant des *Advenæ Romani*, témoins du miracle de la Pentecôte : Προσήλυτον Ἀντιοχέα, dit l'écrivain sacré, en parlant du diacre Nicolas.

[2] Nous traduisons ici littéralement le texte original : Ἐν τῇ διακονίᾳ τῇ

tel est le murmure des Hellénistes. Le sens de cette plainte est complexe. Pour le saisir dans son ensemble il faut se faire une idée exact de l'état des veuves, de leurs attributions, de leurs droits et de leur ministère, dans l'Église primitive. Saint Paul, dans sa première Epître à Timothée, nous donne à ce sujet des renseignements dont l'autorité est incontestable. « Honore les veuves, qui restent dans l'isolement complet de la viduité, dit le grand apôtre à son disciple. Si quelqu'une d'entre elles a des enfants ou des petits enfants, son devoir est de leur apprendre à régir leur maison, et à prendre soin de leur famille. Telle est la volonté de Dieu. Mais celle qui est complétement veuve et délaissée, doit placer en Dieu son espérance, et persévérer jour et nuit dans les supplications et les prières [1]. Pour celle qui prétendrait s'entourer de délices, vivante, elle est morte. Tels sont les ordres à leur donner, pour qu'elles soient irréprochables. La veuve qui sera choisie pour le ministère [2] ne doit pas avoir moins de soixante ans. Il faut qu'elle n'ait été mariée qu'une fois, qu'on puisse rendre publiquement témoignage de ses bonnes œuvres, qu'elle ait bien élevé ses enfants, pratiqué l'hospitalité, lavé les pieds des saints, servi les frères souffrants, et qu'elle se soit dévouée à toute bonne œuvre. Mais écarte les jeunes veuves, car celles-ci, trahissant le Christ, veulent bientôt se remarier; elles attirent sur elles-mêmes la condamnation, en violant leur foi première. Oisives, elles s'habituent à courir de maison en maison; non pas seulement oisives, mais curieuses, loquaces, et imprudentes dans leurs discours. Je veux

καθημερινῇ. La Vulgate est aussi précise : *In ministerio quotidiano.* On peu remarquer que l'expression : διακονία, *ministerium,* est la même dont se servent les Douze, aux versets suivants, pour désigner l'office de la prédication : Ἡμεῖς δὲ τῇ διακονίᾳ τοῦ λόγου προσκαρτερήσομεν. La plupart des traducteurs français ont négligé cette observation et rendent fort imparfaitement le sens de la phrase, en disant : « Leurs veuves étaient négligées dans la distribution de chaque jour. »

[1] Ταῖς δεήσεσι καὶ ταῖς προσευχαῖς. *Obsecrationibus et orationibus.* L'expression de saint Paul n'est point ici un pléonasme. L'Apôtre distingue entre les obsécrations ou prières publiques, auxquelles la veuve chrétienne doit prendre part, et l'oraison particulière et personnelle.

[2] Καταλεγέσθω.

donc que les jeunes veuves se puissent remarier, et devenir mères de famille, sans prêter jamais un prétexte à la médisance de nos adversaires. Car déjà quelques-unes sont ainsi retournées à Satan. Du reste, si quelque fidèle a des veuves dans sa famille, qu'il les assiste selon son pouvoir, et que l'Église ne soit point surchargée[1]. »

30. Toute l'organisation relative aux veuves de la primitive Église nous est révélée dans ce passage. Rendues à la liberté par la mort de leur époux, les veuves chrétiennes aspiraient à l'honneur de se consacrer uniquement à Jésus-Christ et à l'Église, dans la chasteté et la pratique des bonnes œuvres. Cela résulte clairement des paroles de l'Apôtre : « Écarte les jeunes, qui trahissent bientôt le Christ, veulent se remarier, et scellent leur damnation en violant leur foi première. Je veux que les jeunes veuves puissent contracter une nouvelle alliance, car déjà quelques-unes sont ainsi retournées à Satan. » L'Église adoptait toutes les veuves qui étaient dénuées de ressources. « Celles-là doivent placer en Dieu leur espérance, » c'est-à-dire compter qu'elles trouveront dans l'Église de Jésus-Christ une véritable mère ; à la condition, toutefois, que jour et nuit elles persévéreront dans les supplications et la prière[2]. » Cette loi apostolique, qu'on pourrait appeler la grande charte de la charité chrétienne, n'a jamais cessé d'être en vigueur dans l'Église. En l'an 250, le pape saint Corneille, dans le dénombrement du clergé romain qui vivait sous sa direction, inscrit quinze cents veuves, « que Dieu, dans sa grâce et son amour pour les hommes, dit-il, nourrit toutes au sein de l'Église[3]. » En 385, l'Église d'Antioche, dont cependant les revenus étaient assez modiques, alimentait chaque jour trois mille veuves et vierges[4]. Quelques années plus tard (398), lorsque saint Jean-Chrysostôme Diaconesses.

[1] I Timoth., v, 3-16.

[2] Un décret du quatrième concile de Carthage (398) s'exprime ainsi : *Viduæ quæ stipendio Ecclesiæ sustentantur, tam assiduæ in Dei opere esse debent, ut et meritis et orationibus suis Ecclesiam adjuvent.* (Labbe, *Concil.*, tom. II, pag. 1196.) Ce décret est passé dans le corps du *Droit canonique.* (*Viduæ*, 34, *fin.*, dist. 81.)

[3] Euseb., *Hist. eccles.*, lib. VI, cap. XLIII ; *Patrol. græc.*, XX, 621. — [4] Joan. Chrysost., *Homil. LXVII in Matth.; Patrol. græc.*, LVIII, 629.

fut appelé au siége patriarcal de Constantinople, il comptait au nombre des responsabilités formidables qui effrayaient sa modestie, le devoir épiscopal de nourrir les veuves [1]. Qui pourrait énumérer aujourd'hui les institutions que la charité catholique a créées, et maintient sur tous les points du monde, pour l'entretien des veuves indigentes? Parallèlement à leurs droits, l'Église imposait aux veuves des devoirs, des charges et un véritable ministère. Le texte de saint Paul nous les indique non moins formellement. Sous prétexte de servir le Christ « les jeunes veuves, dit-il, s'habituent à courir les maisons. » Il y avait donc pour les veuves prudentes et éprouvées, un ministère qui les obligeait, pour des motifs légitimes, à visiter les maisons des frères. En effet nous trouvons, dans les *Constitutions apostoliques*, l'indication précise de ces motifs. «Il arrive parfois qu'il est impossible d'envoyer un diacre, dans les maisons habitées par des femmes. Les infidèles y trouveraient une occasion de scandale. Vous destinerez donc des diaconesses pour ce ministère. Car nous avons besoin de leur concours en plusieurs circonstances, et surtout pour le baptême des femmes, où la décence doit être respectée [2]. Aux diaconesses incombe la charge de pourvoir aux femmes, de leur annoncer les assemblées, ou de les contremander, de leur prêter tous les secours de leur ministère. Qu'elles ne rougissent donc pas de servir leurs sœurs indigentes, comme les diacres le font pour les hommes [3]. » Ainsi il est incontestable qu'outre leurs droits à la charité de l'Église, les veuves avaient des fonctions spéciales et un ministère défini et caractérisé, qu'elles exerçaient sous la direction des apôtres et des évêques. Tel est le sens des conditions déterminées par saint Paul

[1] Joan. Chrysost., *De sacerdotio*, lib. III, cap. XVII; *Patrol. græc.*, XLVIII, 658. — [2] *Constit. apostol.*, lib. III, cap. XV ; *Patrol. græc* , tom. I, 794, 795.

[3] Idem, *ibid.*, cap. XIX ; *Patrol. græc.*, I, 802. On prétendrait vainement rejeter ce témoignage des *Constitutions apostoliques*, sous le prétexte que ce monument, cité par toute l'antiquité chrétienne, et primitivement rédigé par saint Clément et saint Hippolyte, fut depuis interpolé par l'hérétique Paul de Samosate. Les textes que nous en extrayons sont confirmés par saint Épiphane (*Hæres.*, LXXIX) et par tous les Pères de l'Église. (Cf. Cornelius a Lapide. *Comm. in I Ep. ad Timoth.*, cap. V, 9.)

pour l'élection de la veuve, qui devait remplir les fonctions de diaconesse : « Choisis, dit-il à Timothée, une veuve d'au moins soixante ans, qui n'ait été mariée qu'une fois, dont on rende publiquement un bon témoignage, qui ait bien élevé ses enfants, pratiqué l'hospitalité, lavé les pieds des saints, servi les frères souffrants et se soit dévouée à toute bonne œuvre. » Évidemment saint Paul n'entendait point exiger la réunion de toutes ces qualités, simplement pour l'admission d'une veuve indigente aux secours de l'Église. C'est donc très-réellement un ministère spécial, qu'il destine à la veuve choisie par l'évêque d'Éphèse ; et s'il pouvait rester un doute sur ce point, il suffirait d'en appeler à un témoignage péremptoire, celui de Pline le Jeune. Dans la consultation qu'il adresse à l'empereur Trajan, au sujet de la conduite à tenir vis-à-vis des chrétiens, Pline s'exprime ainsi : « J'ai cru nécessaire pour obtenir la vérité sur le caractère de leurs assemblées, de faire mettre à la torture deux de leurs servantes, qu'ils nomment diaconesses. Mais je n'ai découvert dans leurs révélations, que l'existence d'une superstition étrange et fanatique [1]. »

Offices des diaconesses. Leur institution n'offre aucun caractère sacramentel.

31. L'on comprend maintenant que le rôle des veuves, dans l'Église primitive, n'était pas seulement passif, comme celui des indigentes qui reçoivent les aumônes de la charité publique. Quelques-unes d'entre elles, choisies parmi les plus recommandables, avaient un ministère actif, et véritablement officiel, qui constituait dans la hiérarchie, un degré distinct de celui du peuple, ou des laïques [2], selon l'expression grecque. Voilà pourquoi, chaque année, à l'Office du Vendredi saint, la liturgie romaine, dans sa prière pour tous les ordres de l'Église, s'exprime ainsi : « Prions pour notre bienheureux Pape, prions aussi pour tous les évêques, prêtres, diacres, sous-diacres, acolythes, exorcistes, lecteurs, portiers, confesseurs, veuves, et pour tout le peuple saint de Dieu [3]. »

[1] *Quo magis necessarium credidi ex duabus ancillis, quæ ministræ dicebantur, quid esse veri et per tormenta quærere. Sed nihil aliud inveni, quam superstitionem pravam et immodicam.* (Plin., *Epist.*, lib. X ; *Epist.* XCVII.) L'expression *Ministræ* est la traduction littérale du mot grec Διακόνα.

[2] Λαος, peuple.

[3] *Oremus et pro beatissimo Papa nostro* N., etc. *Oremus et pro omnibus epis-*

Cependant ce degré hiérarchique de dignité, d'honneur et de service spécial n'avait rien du caractère sacramentel de l'Ordre. Nulle part on ne trouve pour les veuves investies des fonctions de diaconesses, ni l'élection par l'assemblée, ni la présentation aux apôtres ou aux évêques, ni la prière solennelle, c'est-à-dire l'oblation du sacrifique eucharistique, ni l'imposition des mains. Ces trois éléments constitutifs du sacrement de l'Ordre, dont les sept premiers diacres reçurent la participation au Cénacle, et que saint Luc note avec une précision admirable, ne se retrouvent point dans l'institution des diaconesses, décrite par saint Paul. Celles-ci sont choisies directement par l'évêque, seul juge de leurs qualités essentielles; elles relèvent de lui; il les prend ou les écarte, selon qu'il lui paraît convenable; il les dirige, leur dicte des règles de conduite, les surveille; mais ne leur confère, par aucune cérémonie, le sacrement de l'Ordre. Citons encore un texte des *Constitutions apostoliques* qui résume parfaitement toute cette doctrine. « Il n'est point permis aux femmes d'enseigner dans l'Église. Qu'elles prient seulement et qu'elles écoutent les docteurs. Car Notre-Seigneur et notre Maître Jésus-Christ, en nous envoyant nous, les Douze, pour enseigner les peuples, n'a destiné aucune femme à la prédication. Cependant il en trouvait plusieurs à ses côtés, car nous avions avec nous, outre la Mère de Jésus et ses sœurs, Marie-Magdeleine, Marie mère de Jacques, Marthe, Salomé et quelques autres. S'il appartenait aux femmes d'enseigner, nul doute que Notre-Seigneur lui-même ne leur en eût donné l'ordre, ainsi qu'il l'a fait pour nous-mêmes. Mais l'homme est appelé la tête de la femme; or la partie inférieure du corps ne doit point commander à la tête [1]. » Ainsi, d'après les *Constitutions apostoliques*, les diaco-

copis, presbyteris, diaconibus, subdiaconibus, acolythis, exorcistis, lectoribus, confessoribus, viduis, et pro omni populo sancto Dei. (*Collectæ* 1ª et 2ª *in Parasceven.*)

[1] *Const. apost.*, lib. III, cap. VI; *Patrol. lat.*, I, 770-775. On peut lire un magnifique commentaire de ce passage, dans le livre contre les hérésies de saint Épiphane. L'illustre évêque de Salamine s'appuie de cette doctrine pour combattre les tentatives efféminées des Collyridiens, qui voulaient ériger un sacerdoce et un doctorat de femmes. (Saint Épiph.. *Hæres.*, LXXIX, *adversus Collyridianos; Patrol. græc.*, XLII, 740-756.)

nesses de la primitive Église succédaient immédiatement aux saintes femmes de l'Évangile, qui « suivaient Jésus, et le servaient. » Διακονοῦσαι αὐτῷ [1], dit saint Matthieu, employant l'expression même de *Diaconesses*, officiellement maintenue par les apôtres; car, dans l'Église fondée par le Verbe Incarné, la tradition conserve les mots eux-mêmes, pour mieux sauvegarder l'essence des choses.

Caractère essentiellement transitoire de l'institution des diaconesses.

32. Mais si l'Église conserve la tradition disciplinaire, elle ne s'y emprisonne pas. L'Esprit-Saint, toujours vivant, domine la tradition. L'institution des diacres en est une preuve que le protestantisme ne saurait récuser. Si, comme le disent Luther et Calvin, l'unique autorité dans l'Église est la parole divine, qu'on nous explique comment un des premiers actes des Apôtres fut de substituer les diacres aux femmes de l'Évangile, « qui suivaient et servaient Jésus. » Le divin Maître n'avait jamais parlé de cette substitution. Vainement chercherait-on à incidenter sur le fait que l'Évangile, comme rédaction biblique, n'était point alors écrit. L'Évangile était gravé dans le cœur de saint Pierre, puisque ce fut saint Pierre qui le dicta à Marc. Il était gravé dans le cœur de saint Matthieu et de saint Jean, qui le formulèrent depuis en un texte biblique. Il était gravé dans le cœur des neuf autres, puisque ce fut sur leurs récits que saint Luc écrivit plus tard son Évangile [2]. Or saint Pierre, saint Jean, saint Matthieu et les neuf autres membres du Collége apostolique, sont précisément les douze qui instituent au Cénacle le diaconat. Donc il y a, dans l'Église de Jésus-Christ, une autorité vivante, complétement distincte et de l'Écriture et de la tradition, interprétant la première et suppléant à son silence, dirigeant la seconde et l'appliquant, avec une souveraine indépendance, selon les besoins des temps. Les apôtres exercèrent cette autorité, en vertu de la double promesse de Jésus-Christ, « Voici que je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècles [3]. L'Esprit-Saint, que le Père vous enverra en mon nom, vous enseignera toutes choses, et vous suggérera le véritable sens de tout ce que je vous ai enseigné [4]. »

[1] Matth., XXVII, 55. L'Évangile selon saint Luc reproduit la même formule διηκόνουν αὐτῷ. (Luc, VII, 3.) — [2] Luc, I, 2. — [3] Matth., XXVIII, 20. — [4] Joan. XIV, 26; XVI, 13.

Mais la promesse du Sauveur s'étend à toute la durée des âges. Par conséquent, si les apôtres modifièrent au Cénacle l'institution des diaconesses, les successeurs des apôtres eurent également le droit de modifier la modification elle-même. En fait, quand la foi chrétienne eut pénétré au cœur des sociétés, le catéchuménat et le baptême des femmes adultes, qui rendaient auparavant indispensable le ministère des diaconesses, disparurent. Dès lors l'institution ne répondait plus à aucun besoin. Elle fut supprimée, sous sa forme et son nom antiques [1]. Cependant l'éducation des jeunes filles, le soin des vierges, les offices extérieurs de miséricorde et de charité envers les veuves ne furent point pour cela abandonnés. L'Église vit se multiplier dans son sein les ordres religieux de femmes, qui héritèrent du dévouement et de la maternelle sollicitude des diaconesses primitives, et continuèrent à servir Jésus-Christ, dans la personne des pauvres de l'un et de l'autre sexe.

Sens réel des plaintes formulées par les fidèles hellénistes au sujet de leurs veuves.

33. Ces notions préliminaires nous aident à pénétrer le sens des plaintes élevées par les fidèles hellénistes, au sujet de leurs veuves, « méprisées, disaient-ils, dans le ministère quotidien. » Il ne s'agissait pas uniquement d'une injuste répartition de secours, dont les veuves d'origine grecque eussent été exclues. Le texte sacré implique une seconde signification, correspondante au ministère actif des veuves. On conçoit que des étrangères, parlant la langue grecque, et ne pouvant que difficilement comprendre les Hébreux de race ou en être comprises, durent être exposées à ce mépris. Il semblait assez naturel de leur préférer les veuves juives, plus aptes à se faire entendre des habitants de Jérusalem. « Nous ne pouvons, disent les apôtres, servir nous-mêmes aux tables. » Cette première observation, adressée aux murmurateurs, indique bien qu'il s'agissait de régulariser un ministère actif. « Le service des tables » désigne ici d'abord la distribution de l'eucharistie, et ensuite l'ordonnance des agapes, ou repas ordinaires, pris en commun par les

[1] En 533, le deuxième concile d'Orléans formulait un décret ainsi conçu : *Placuit ut nulli postmodum feminæ diaconalis benedictio, pro conditionis hujus fragilitate, credatur.* (Labbe, *Concil.*, tom. IV, col. 1782.) Toute l'Église latine cessa, vers la même époque, d'instituer des diaconesses.

fidèles, après la célébration des saints mystères et la participation au sacrifice eucharistique [1]. Or, dans la distribution des espèces eucharistiques, comme dans celle des aliments destinés aux agapes, on tenait compte des absents, des malades, des voyageurs, qui ne pouvaient assister à l'assemblée, et auxquels on portait la part mise en réserve. Les apôtres ne pouvaient négliger, pour ces soins purement matériels, les devoirs éminents de leur charge, la prière ou oblation du sacrifice, et la prédication évangélique. Tel est donc le double ministère qu'ils confient à l'institution du diaconat. Dans la plénitude de l'autorité qu'ils tiennent de Jésus-Christ, ils établissent un degré nouveau de l'ordre sacerdotal. « Sept hommes, d'une réputation irréprochable, remplis de foi et de l'Esprit-Saint, sont choisis par l'assemblée. » C'est ainsi qu'aujourd'hui encore, l'Église catholique exige, pour les jeunes lévites qu'elle destine aux ordres sacrés, le témoignage public d'une conduite sans reproche et d'une vie pleine de piété et de foi. Les sept élus « sont présentés aux apôtres; » c'est ainsi que les ordinands sont encore aujourd'hui présentés aux pontifes [2]. La prière solennelle commence au Cénacle; c'est-à-dire, ainsi que l'entendent tous les Pères, le sacrifice eucharistique, la prière par excellence. L'imposition des mains, confère ensuite aux sept diacres le caractère sacramentel de l'Ordre.

Le protestantisme moderne en face de l'institution sacrée.

34. En présence de ce grand acte hiérarchique, le protestantisme essaie timidement quelques réserves. « Si cette première charge, dit-il, émane de l'apostolat et s'en détache comme un rameau du

[1] Cf. I *Cor.*, 18-22. C'est en souvenir des agapes de la primitive Église qu'on offre et distribue le pain bénit, dans l'assemblée des fidèles, aux messes paroissiales. Cornelius a Lapide établit très-nettement la double signification du texte des *Actes : Ministrare mensis.* Voici ses paroles : *Nota mensas has partim fuisse sacras, partim profanas et communes. Primo enim hi primi fideles celebrabant Eucharistiam. deinde agapen, id est convivium commune omnium fidelium in signum charitatis, et ad utrumque ministerium deputati, imo ordinati sunt diaconi.* (Cornel. a Lap., *Comment. in Act.*, VI, 2.)

[2] On peut remarquer dans la collation des divers degrés du sacerdoce, la formule invariable : *Postulat sancta mater Ecclesia ut hunc præsentem* (acolythum, subdiaconum, diaconum, presbyterum) *ad onus* (subdiaconatus, diaconatus, presbyteratus, episcopatus) *sublevetis. — Scis illos esse dignos? — Quantum humana fragilitas nosse sinit, et scio, et testificor illos esse dignos.* (*Manuale Ordinandorum.*)

mentelle et hiérarchique des diacres.

tronc qui l'a porté, elle n'est pas imposée par les apôtres à l'Église, ni conférée par voie de transmission sacraméntelle. Les sept diacres n'ont pas été désignés par les apôtres, mais ils ont été élus par l'assemblée entière. L'imposition des mains qui leur est donnée ne ressemble en rien à une consécration sacerdotale. C'est le signe de leur entrée en charge, après une prière solennelle [1]. » Ainsi parlent les disciples de Luther et de Calvin. Mais le texte de saint Luc est précis, et l'on ne saurait en altérer la force divine par une équivoque aussi simple que celle de confondre l'institution du diaconat avec la forme d'élection employée pour le choix des sept premiers diacres. « Il n'est pas juste, disent les apôtres, que nous négligions la prière et le ministère de la parole, pour servir aux tables. » *Non est æquum*. Ce qui n'était pas juste au temps des apôtres, ne saurait l'être devenu parmi nous. Par conséquent « l'institution du diaconat est très-réellement imposée à l'Église par les apôtres. » Ceux-ci, en effet, ne consultent pas l'assemblée sur l'opportunité, la convenance, la possibilité de l'institution en elle-même. Ils affirment que cette création est juste. L'élection seule est confiée à l'assemblée. De même que Pierre avait précédemment ordonné aux fidèles de choisir parmi les disciples un douzième apôtre, ainsi on ordonne à l'assemblée de choisir les futurs diacres. Quant à « la transmission sacramentelle, » dont le protestantisme ne trouve ici nulle trace, il n'est pas facile de concevoir comment saint Luc aurait pu l'exprimer plus énergiquement. « On les présenta aux apôtres qui, après la prière solennelle, leur imposèrent les mains. » Tel est le texte sacré. Or l'imposition des mains était le signe sacramentel par lequel Jésus-Christ avait conféré la plénitude du sacerdoce aux Douze. L'imposition des mains était le signe sacramentel employé par les apôtres pour la confirmation. Si donc saint Luc avait voulu nous faire entendre qu'il n'y eut pas de transmission sacramentelle pour les diacres, les expressions qu'il emploie seraient en opposition absolue avec sa pensée. Mais ce que les protestants du XIX[e] siècle

[1] Pressensé, *Histoire des trois premiers siècles*, tom. I, pag. 384.

ne trouvent pas, dans les paroles de saint Luc, saint Ignace d'Antioche, le disciple des apôtres, l'y voyait clairement : « Les diacres, dit-il, sont les dispensateurs des mystères de Jésus-Christ, non pas les distributeurs d'un aliment et d'un breuvage vulgaires, mais les ministres de l'Église de Dieu [1]. » « Ils sont, disent les *Constitutions apostoliques*, les yeux et le bras de l'évêque [2], » et cette parole a été insérée dans le *Corps du droit canonique*.

Saint Jacques le Mineur, premier évêque de Jérusalem.

35. « Parmi les diacres, dit saint Augustin, Étienne est nommé le premier, comme Pierre parmi les apôtres [3]. » Ce titre d'honneur, que tous les Pères grecs et latins exprimèrent par le titre d'archidiacre, maintenu jusqu'à nos jours au sein de l'Église catholique, répondait à une primauté réelle. Aussi nous lisons, dans un monument fort ancien, ces paroles remarquables : « A l'image des puissances angéliques, les diacres assistent l'évêque et lui prêtent un ministère pur et sans tache, pendant la célébration de la liturgie. Tels furent Étienne pour le bienheureux Jacques, Timothée et Lin près de Paul, Anaclet et Clément pour Pierre [4]. » Le ministère que remplit saint Étienne vis-à-vis du bienheureux Jacques suppose que, dès l'année qui suivit l'Ascension de Notre-Seigneur Jésus-Christ, saint Jacques fut établi par les apôtres évêque de Jérusalem. Le livre des Actes garde le silence sur ce fait important, mais la tradition, appuyée sur des témoignages authentiques, le confirme d'une manière incontestable. « Immédiatement après l'élection des sept diacres, dit Eusèbe de Césarée, la tradition nous apprend que les apôtres choisirent pour premier évêque de Jérusalem, Jacques, celui qui est appelé dans l'Évan-

[1] Voici ce texte important. Nous l'empruntons à l'une des Épîtres de saint Ignace universellement reconnue pour authentique, et que nul soupçon d'interpolation ne saurait atteindre : Δεῖ δὲ καὶ τούς διακόνους οντας μυστηρίων Ἰησοῦ Χριστοῦ κατὰ πάντα τρόπον πᾶσιν ἀρεσκειν. Οὐ γὰρ βρωμάτων καὶ ποτῶν είσι διάκονοι, ἀλλ' Εκκλησίας Θεοῦ ὑπηρέται. (S. Ignat., *Epistolæ Genuinæ. Ad Trallianos*, cap. II; *Patrol. græc.*, V, 676.) Voir pour les fonctions des diacres : Dyonis. Areopag., *De hierarch. eccles.*, cap. III; *Patrol. græc.*, III, 425 et seq.

[2] *Constit. apostol.*, lib. II, cap. LVII et lib. IV, cap. XIX; *Patrol. græc.*, 724 et 02. *Corpus juris, Decreti Dist.* 93.

[3] S. Augustin., Serm. CCCXVI; *Patrol. lat.*, tom. XXXVIII, 1432.

[4] S. Ignat., *Epistol. interpolatæ. Ad Trallianos*; *Patrol. græc.*, tom. V, 787.

gile le frère du Seigneur, et que l'antiquité a surnommé le Juste, à cause de l'excellence de ses vertus. Clément d'Alexandrie, au VI[e] livre de ses *Hypotyposes*, s'exprime ainsi : « Après l'Ascension du Sauveur, Pierre, Jacques et Jean, que le Seigneur avait honorés d'un amour de préférence, loin de disputer entre eux sur le premier rang, élurent Jacques, surnommé le Juste, pour évêque de Jérusalem [1]. » — Au V[e] livre de ses Commentaires, dit encore Eusebe, Hégésippe, auteur presque contemporain du siècle apostolique, nous a transmis à ce sujet d'intéressants détails. Voici ses paroles : « Jacques reçut la charge d'administrer conjointement avec les apôtres l'Église de Jérusalem. C'est celui qui est appelé le frère du Seigneur, et qui, depuis l'époque du Christ jusqu'à nos jours, a été constamment surnommé le Juste. On le distingue ainsi de plusieurs autres qui portèrent le même nom [2]. Celui-ci avait été consacré à Dieu, dès le sein de sa mère. Il ne but jamais ni vin ni boisson fermentée [3], et s'abstint toute sa vie de l'usage de la viande. Jamais le ciseau ne toucha sa chevelure ; on ne le vit jamais se parfumer le corps, ni entrer aux bains publics, comme le faisaient les Juifs. Seul, de tout le peuple [4], il avait le privilége de pénétrer dans le Temple, car il avait toujours des vêtements de lin, comme les prêtres. Là il avait coutume de prier à genoux, pour les péchés du peuple. Son éminente sainteté l'avait fait surnommer le Juste, et les Hébreux l'appelaient *Oblias :* Rempart du peuple [5]. » Ainsi fut érigée la chaire de Jérusalem, et saint Jacques le Mineur s'y assit le premier. C'est pour cela que, plus tard, Paul converti, en même temps qu'il « viendra voir

[1] Euseb., *Hist. eccles.*, lib. II, cap. I; *Patrol. græc.*, XX, 176; Clem. Alex., *Fragment. Hypotypos.; Patrol. græc.*, tom. IX, 745.

[2] Saint Jacques le Majeur, frère de saint Jean et fils de Zébédée, saint Jacques, fils d'Alphée, tous deux du nombre des Douze. (Cf. Boll., *Act. sanct. Maii*, tom. I. De S. Jacobo.)

[3] Ainsi saint Jacques le Mineur était, comme saint Jean-Baptiste, Nazaréen.

[4] Les expressions d'Hégésippe font parfaitement comprendre que l'exception dont saint Jacques était l'objet n'avait d'autre motif que sa vertu éminente, et non son caractère sacerdotal, comme plusieurs écrivains l'ont avancé par erreur.

[5] Euseb., *Histor. eccles.*, lib. VI, cap. XXIII; *Patrol. græc.*, XX, 197.

Pierre » comme le chef de l'Église universelle, verra « Jacques, le frère du Seigneur, » comme le pontife de la cité sainte. Une chaire épiscopale au premier siècle de l'Église ! s'écrie le protestantisme. Oui, malgré les récriminations de Luther et de Calvin, c'est bien une chaire d'honneur, un trône véritable dont il s'agit ici. « Nos frères de l'Église de Jérusalem, dit encore Eusèbe, ont conservé et entourent du plus grand respect, à l'exemple des anciens, le trône de Jacques, frère du Seigneur, établi premier évêque de cette ville par les apôtres. C'était ainsi que les fidèles de la primitive Église, avaient en vénération les saints, et leur rendaient le culte qui leur est dû, en raison de l'amour qu'ils ont eu pour Dieu [1]. » Ainsi parlait Eusèbe, et le Catholicisme tient le même langage. Ce n'est pas tout. Le premier pontife chrétien de Jérusalem, dont le trône apostolique s'élevait en face de la chaire du grand prêtre Caïphe ; le véritable successeur du sacerdoce d'Aaron, dont le judaïsme déchu ne retenait plus que l'ombre, Jacques le Juste, dont la vie était si austère, « portait, dans ses fonctions sacrées, une lame d'or sur la tête. » C'est saint Épiphane [2] qui nous l'enseigne. Il suivait en ce point l'usage apostolique de saint Jean et de saint Marc [3]. Voilà pourquoi aujourd'hui les évêques catholiques ont un trône, portent des vêtements de lin, et une mitre sur la tête.

§ VII. Saint Étienne, premier martyr.

Émeute à Jérusalem contre saint Étienne.

36. « Cependant, continue saint Luc, la parole de Dieu progressait ; le nombre des disciples augmentait merveilleusement à Jérusalem, et une multitude de prêtres embrassaient la foi. Étienne, plein de grâce et de puissance, opérait des prodiges et de grands miracles parmi le peuple. Alors quelques membres de la synagogue dite des Affranchis, d'autres appartenant à celles des Cyrénéens, des Alexandrins, des Juifs de Cilicie et d'Asie [4], se levèrent

[1] Euseb., *Histor. eccles.*, lib. VII, cap. XIX; *Patrol. græc.*, XX, 681.
[2] Epiph., *Hæres.*, 29 et 78; *Patrol. græc.*, tom. XLI, 395; XLII, 722.
[3] Euseb., *Hist. eccles.*, lib. V, cap. XXIV; *Patrol. græc.*, XX, col. 493.
[4] Voir, plus haut, n° 8, la note explicative de ce terme géographique.

pour discuter avec Étienne; mais ils ne pouvaient résister à la sagesse et à l'Esprit divin qui parlait par sa bouche[1]. Ils subornèrent donc des affidés qui déclarèrent avoir entendu Étienne proférer des paroles de blasphème contre Moïse et contre Jéhovah Ainsi ils soulevèrent à la fois le peuple, les anciens et les scribes qui accoururent en tumulte, se saisirent d'Étienne et l'amenèrent au Sanhédrin. De faux témoins se présentèrent et dirent : Cet homme ne cesse de blasphémer contre le lieu saint et contre la loi. Nous l'avons entendu dire que Jésus de Nazareth détruirait le Temple, et changerait les traditions que nous a laissées Moïse! — En ce moment les juges, assis dans le conseil, fixèrent leurs regards sur Étienne, et virent son visage resplendissant comme celui d'un ange[2]. »

Étienne, avant d'embrasser la foi de Jésus-Christ, avait été disciple de Gamaliel. La science hébraïque, qu'il avait puisée aux pieds du Rabbi, donnait à sa conversion une importance qui la signalait à l'attention des Juifs. Voilà pourquoi les synagogues diverses s'émeuvent, quand, au sortir de l'imposition des mains, le nouveau diacre, investi par l'Esprit-Saint d'une puissance divine, sème les miracles sur ses pas. Les Affranchis, les Cyrénéens, les Ciliciens, les Asiatiques[3] avaient à Jérusalem des associations permanentes, ou

[1] Les affranchis, dont saint Luc mentionne ici la synagogue, étaient des Juifs dont les ancêtres, emmenés comme esclaves en Italie, sous Pompée (Cf. tom. IV de cette *Histoire*, pag. 82, 83), avaient ensuite été affranchis par leurs maîtres et s'étaient établis en grande partie à Rome. Leur nombre s'était tellement accru que plus de huit mille d'entre eux purent se joindre aux députés venus de Judée, après la mort d'Hérode le Grand, pour demander qu'Archélaus fût exclu du trône. (*Ibid.*, pag. 354.) — Les Cyrénéens étaient les descendants des Juifs transportés en Egypte et en Lybie par le premier des Ptolémée (Cf. tom. III de cette *Hist.*, pag. 504). Les Alexandrins remontaient à la colonie juive qu'Alexandre le Grand avait fixée dans la ville égyptienne à laquelle il donna son nom (Cf. tom. III de cette *Hist.*, pag. 588, 589).

[2] *Act.*, VI, 7 ad ultim.

[3] Le Talmud fait monter à quatre cent quatre-vingts le nombre de ces synagogues. Ce chiffre nous semble exagéré à plaisir par l'orgueil rabbinique. Quoi qu'il en soit, ces institutions avaient quelque analogie avec les colléges des différentes nations ou provinces que l'antique Université de Paris comp-

synagogues, chargées d'accueillir leurs nationaux venus dans la ville sainte, soit pour les pèlerinages annuels, soit pour des affaires de famille ou d'intérêt, soit pour y achever leurs études. C'est ainsi que Paul de Tarse, dont le nom va bientôt s'inscrire avec tant d'éclat dans l'histoire de l'Église, avait dû trouver, dans la synagogue des Ciliciens établie à Jérusalem, un centre de relations et un protectorat précieux, pendant qu'il suivait les leçons de Gamaliel[1]. Peut-être prit-il une part active aux discussions de la synagogue cilicienne contre le saint diacre qu'il avait eu pour condisciple. Son attitude, lors du supplice du premier martyr, permet cette conjecture. Quoi qu'il en soit, l'institution du diaconat nous apparaît ici comme le prolongement extérieur du ministère apostolique. Il est impossible de ne le pas reconnaître. Le premier acte du diacre Étienne, après son ordination, est l'exercice de la prédication parmi les Juifs hellénistes. Donc le ministère des diacres n'était pas restreint à des fonctions purement matérielles. Voilà pourquoi l'Église catholique, aujourd'hui encore, leur confère le pouvoir de prêcher la parole de Dieu, sous la direction et avec l'autorisation des évêques.

Intérrogatoire et discours de saint Etienne

37. Les deux chefs d'accusation, relatifs à la destruction du Temple et à l'extinction de la loi mosaïque, portés contre Étienne devant le Sanhédrin, avaient déjà été formulés contre Notre-Seigneur Jésus-Christ lui-même. Il fallait que la prophétie du Sauveur, annonçant la ruine de Jérusalem, fût bien notoire, pour qu'elle ait ainsi fourni un texte à l'arrêt de mort du premier des

tait dans son sein. « Aujourd'hui encore, dit le docteur Sepp, à Rome, » métropole de la chrétienté, chaque nation a son collége, son église ou sa » chapelle particulière. » (Sepp, *Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, tom. III, pag. 154.)

[1] Il est à peine besoin de faire remarquer ici que les écoles rabbiniques ne ressemblaient nullement à ce que nous appelons aujourd'hui colléges, où les disciples sont renfermés sous le même toit, dans la discipline d'une règle et d'une vie communes. Les écoliers suivaient les leçons de tel ou tel maître, mais leur logement, leur nourriture, etc., étaient indépendants. C'est à peu près ce qui a lieu maintenant, pour les cours supérieurs de nos différentes facultés.

martyrs [1]. « Le prince des prêtres demanda à Étienne : Les choses sont-elles ainsi? — Il répondit : Hommes, mes pères et mes frères, écoutez. Le Dieu de gloire apparut à Abraham, notre aïeul, lorsqu'il habitait encore la Mésopotamie, avant qu'il vînt se fixer à Charres. Quitte ta patrie et ta famille, lui dit-il, et viens dans la terre que je te désignerai [2]. Abraham quitta la Chaldée, vint à Charres, et, après la mort de son père, Dieu le transféra en ce pays que vous habitez maintenant, sans lui donner toutefois en cette terre le moindre héritage, pas même de quoi poser le pied. Mais il lui promit d'en assurer la possession à sa descendance. Or à cette époque, Abraham n'avait pas de fils. Dieu lui dit encore : Ta postérité habitera une contrée étrangère, où elle sera réduite en esclavage et opprimée durant quatre cents ans [3]. Mais je jugerai moi-même les oppresseurs, ajouta Jéhovah. Tes fils sortiront de la captivité et viendront me servir en ce pays. — Ainsi parla le Seigneur. Il lui donna ensuite le testament de la circoncision, et quand Abraham fut devenu père, il circoncit Isaac; Isaac circoncit Jacob, et Jacob les douze patriarches [4]. Ceux-ci, guidés par un sentiment de haine jalouse, vendirent leur frère Joseph, qui fut emmené en Égypte [5]. Mais Dieu était avec lui. Dieu l'arracha à tous les périls et lui fit trouver grâce devant le Pharaon, qui lui confia l'administration de l'Égypte et de toute sa maison royale [6]. Or une famine survint, qui désola les autres provinces de Mesraïm et le pays de Chanaan. La détresse était grande, et nos pères ne pouvaient trouver de quoi se nourrir. En apprenant qu'il y avait du blé dans le royaume du Pharaon, Jacob y envoya une première fois les patriarches ses fils [7]. A un second voyage, Joseph fut re-

[1] On sait que le rationalisme moderne nie l'authenticité de la prophétie évangélique, dont il attribue la rédaction à un légendaire postérieur à la ruine de Jérusalem. (Cf. dans ce volume, chap. X, intitulé : *La semaine sainte*, § 2, nos 19 et 20.)

[2] *Genes.*, XII, 1. Cf. tom. I de cette *Hist.*, pag. 362. — [3] *Genes.*, XV, 13; tom. I, p. 372. — [4] *Genes.*, XXI, 2-4; XXV, 25; XXIX, 32; XXXV, 22. Tom. I, 391-439.

[5] *Genes.*, XXXVII, 28; tom. I, pag. 412. — [6] *Genes.*, XLI, 37; tom. I, pag. 454.

[7] *Genes.*, XLII, 2; tom. I, pag. 456.

connu par ses frères, et son origine découverte au Pharaon [1]. Joseph manda près de lui Jacob, son père, et toute sa famille, qui se composait alors de soixante-quinze personnes. Jacob descendit alors en Égypte, où il mourut, lui et ses enfants [2]. Leurs corps, transportés au pays des Sichimites, furent déposés dans le sépulcre acheté par Abraham aux descendants d'Hémor, le fils de Sichem [3]. Cependant l'époque où devait se réaliser la promesse faite par le Seigneur était proche; la population d'Israël, multipliée en Égypte, avait pris un développement considérable [4]. Un roi, qui n'avait pas connu Joseph, occupait le trône. Celui-ci, circonvenant notre nation par ses cruels artifices, accabla nos pères de mauvais traitements, et voulut les contraindre à exposer tous leurs enfants mâles, pour exterminer notre race. Dans ces circonstances naquit Moïse [5], ce serviteur si cher à Dieu. Il fut nourri trois mois dans la maison de son père. On dut enfin l'exposer aux flots du Nil; mais la fille du Pharaon le recueillit et l'adopta. Ainsi Moïse fut instruit dans toute la sagesse des Égyptiens; il était puissant en paroles et en œuvres. Quand il eut atteint l'âge de quarante ans, la pensée de visiter ses frères, les enfants d'Israël, lui monta au cœur. Il en vit un qu'on maltraitait injustement, il prit sa défense, et le vengea, en tuant l'Égyptien [6]. Il espérait faire comprendre à ses frères que Dieu les sauverait par sa main. Mais ils ne le comprirent pas. Rencontrant le lendemain deux Israélites qui se querellaient entre eux, il voulut les réconcilier : Vous êtes

[1] *Genes.*, XLV, 3; tom. I, pag. 461-464. — [2] *Genes.*, XLVI, 5; tom. I, pag. 465; *Genes.*, XLIX, 32; tom. I, pag. 472.

[3] *Genes.*, XXIII, 16; tom. I, pag. 398. Cf. Cornel. a Lapide, *In Act.*, VII, 16. On sait que la grotte sépulcrale achetée par Abraham était située à Hébron, dans la vallée de Mambré. Jacob acquit plus tard et laissa à son fils Joseph le campement de Socoth où il avait établi ses tentes, sur le territoire des Sichimites. (*Genes.*, XXXIII, 19.) On a cru trouver une inexactitude historique et une confusion de noms, dans la rapide indication de ces faits par saint Étienne. Nous croyons, avec saint Augustin, que le bienheureux diacre, rappelant des événements connus de tous ses auditeurs, n'avait nullement à se préoccuper d'entrer ici dans un plus long détail. Il lui suffisait en quelques mots de résumer les grands traits de l'histoire.

[4] *Exod.*, I, 7; tom. I, pag. 523. — [5] *Exod.*, II, 2; tom. I, pag. 526. — [6] *Exod.*, II, 12; tom. I, pag. 529.

frères, leur dit-il, pourquoi vous injurier [1]? — Mais celui des deux qui était l'agresseur le repoussa en disant : Qui t'a établi prince et juge au-dessus de nous? Veux-tu me tuer aussi, comme hier cet Égyptien? — Moïse s'enfuit à cette parole; il habita, comme étranger, la terre de Madian, où il eut deux fils [2]. Quarante ans après un ange lui apparut dans les flammes du buisson ardent, au désert du mont Sina [3]. Moïse contemplait avec admiration le prodige. Il se rapprochait de la flamme merveilleuse, quand le Seigneur fit entendre sa voix : Je suis, dit-il, le Dieu de tes pères, le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac, le Dieu de Jacob.—Tremblant d'effroi, Moïse n'osait plus lever les yeux. Détache la chaussure de tes pieds, reprit le Seigneur, car le sol que tu foules est une terre sainte. J'ai vu l'affliction de mon peuple esclave en Égypte, j'ai entendu ses gémissements, je vais le délivrer. Et maintenant viens, je t'enverrai en Égypte. — Ainsi ce Moïse qu'ils avaient renié, à qui ils demandaient ironiquement : Qui t'a constitué prince et juge? ce fut lui que Dieu leur envoya comme prince et comme rédempteur, par la main de l'Ange, dans la vision du buisson ardent. Ce fut lui qui les délivra, en multipliant les prodiges et les signes, sur la terre d'Égypte, sur les flots de la mer Rouge, et au désert pendant quarante années [4]. Ce fut Moïse qui dit aux enfants d'Israël : « Jéhovah vous suscitera, du milieu de vos frères, un prophète comme moi. Écoutez-le [5]. » Pendant que le peuple campait au désert, Moïse, dans les solitudes du Sinaï, s'entretenait avec un Ange. Il reçut, pour nous les transmettre, les paroles de vie [6]. Cependant nos aïeux révoltés le repoussèrent; leur cœur se retournait vers l'Égypte. « Fais-nous, dirent-ils à Aaron, des dieux qui marchent à notre tête. Aussi bien ce Moïse, qui nous a fait sortir d'Égypte, nous ne savons même pas ce qu'il est devenu [7]. » Ils érigèrent en ces tristes jours un veau d'or, offrirent des sacrifices à l'idole, et ils se

[1] *Exod.*, II, 13; tom. I, pag. 529. — [2] *Exod.*, II, 21, 22; tom. I, pag. 530. — [3] *Exod.*, III, 2; tom. I, pag. 532.

[4] *Exod.*, VII, XIV; tom. I, pag. 538 ad ultim. — [5] *Deuteron.*, XVIII, 15; tom. I, pag. 725. — [6] *Exod.*, XIX, 3; tom. I, pag. 594. — [7] *Exod.*, XXXII, 1; tom. I, pag. 656.

réjouissaient dans l'œuvre de leurs mains. Jéhovah détourna son regard de ces sacriléges, il les laissa se prostituer à la milice du ciel, selon qu'il est écrit au Livre des prophètes : « Maison d'Israël, m'avez-vous immolé des victimes et des hosties, durant les quarante années passées au désert? Non, vous portiez alors le tabernacle de Moloch et l'astre de votre dieu Rempham, formes idolâtriques que vous aviez fabriquées pour les adorer. Voilà pourquoi je vous exilerai par delà les fleuves de Babylone [1]. » Cependant, au désert, le tabernacle du témoignage fut dressé par nos aïeux, selon que Jéhovah le disposa lui-même, ordonnant à Moïse de le construire sur le modèle qu'il lui en avait montré [2]. Sous la conduite de Josué, nos pères introduisirent le tabernacle en ce pays, prenant possession de cette terre, et chassant devant eux les nations que le Seigneur avait condamnées [3]. Il en fut ainsi jusqu'aux jours de David. Ce roi trouva grâce devant Jéhovah, il sollicita l'honneur d'ériger un temple au Dieu de Jacob [4]. La gloire en était réservée à Salomon, qui éleva cet édifice [5]. Mais le Très-Haut n'habite pas les constructions des hommes. Le Prophète le dit : « Le ciel est mon trône, et la terre l'escabeau de mes pieds. Quelle demeure pourriez-vous m'édifier, dit Jéhovah, quel lieu me sauriez-vous assigner pour que j'y repose? Est-ce que ma main n'a pas créé tout l'univers [6]? » Cervelles endurcies, incirconcis de cœur et

[1] Amos, v, 25-26. Nous avons dans ce passage une indication précieuse de l'influence exercée alors par la version des Septante sur les Juifs hellénistes. Le nom de *Rempham* est représenté dans le texte hébreu d'Amos par celui de כיון. Ce sont les Septante qui traduisirent le *Chion* hébreu par *Raiphan*, nom égyptien donné à l'étoile de Vénus. Voici le texte grec des Septante, qui nous a été conservé par Origène dans ses Hexaples : Καὶ ἀνελάβετε τὴν σκηνὴν τοῦ Μολὸχ, καὶ τό ἄστρον τοῦ Θεοῦ ὑμῶν 'Ραιφὰν, τοὺς τύπους αὐτῶν. (Origen., *Hexapl.*; Amos, v, 26) En comparant la citation d'Amos faite par saint Étienne, avec le verset correspondant de ce prophète, dans la Vulgate : *Portatis tabernaculum Moloch vestro, et imaginem idolorum vestrorum. sidus Dei vestri, quæ fecistis vobis*, une exégèse ignorante avait cru trouver une inexactitude dans le discours du saint diacre. Le texte des Septante fait justice de ces témérités sacriléges. (Cf. *Patrol. græc.*, tom. XVI ter, 2963.)

[2] *Exod.*, xxv, 40; tom. I, pag. 625. — [3] Jos., III, 14; tom. II, pag. 28.

[4] I Reg., XVI, 13; Psalm. CXXXI, 5; tom. II, pag. 367. — [5] III Reg., VI, 1; I *Paralip.*, XVII, 12; tom. II, pag. 454. — [6] Isa., LXVI, 1.

d'oreilles, vous résistez toujours à l'Esprit-Saint! Tels furent vos pères, tels vous êtes. Quel est le prophète que vos aïeux n'aient persécuté? Ils ont mis à mort ceux qui prédisaient l'avénement du Juste, et vous venez de trahir le Juste lui-même, et de vous constituer ses meurtriers, vous qui aviez reçu par le ministère des anges, une loi que vous n'avez pas gardée! — A ces mots, la rage qui dévorait le cœur des juges éclata, et des grincements de dents interrompirent Étienne. Lui cependant, rempli de l'Esprit-Saint, leva les yeux au ciel, il vit la gloire de Dieu et Jésus assis à la droite du Père : Je vois, dit-il, les cieux ouverts, et le Fils de l'homme assis à la droite du Très-Haut! — Alors, se bouchant les oreilles, ils poussèrent des vociférations d'horreur, et tous unanimement se ruèrent sur lui[1]. »

[illegible] de saint [illegible] nhédrin.

38. La merveilleuse unité de l'Église, plongeant ses racines dans le Testament Ancien pour s'épanouir à la fleur du Testament Nouveau annoncée par Moïse et prédite par tous les prophètes, éclate dans le vigoureux tableau d'histoire tracé par saint Étienne. On avait trop oublié parmi nous cette vérité fondamentale, quand on prétendait isoler l'histoire chrétienne des quatre mille ans qui lui servent de berceau[2]. « Au premier abord, dit un auteur protestant, l'apologie d'Étienne semble prise de trop haut et de trop loin. On ne comprend pas immédiatement quel motif le pousse à retracer avec tant de détails l'histoire du peuple juif. Tout s'explique dès que l'on a reconnu qu'Étienne, dans cette circonstance, comme dans toutes les autres, s'oublie lui-même et ne

[1] Act., VI, 1-56.

[2] On conçoit d'autant moins cette tendance qui prévalait dans nos écoles, depuis deux cents ans, que toute l'antiquité chrétienne est unanime à proclamer avec saint Étienne, saint Paul (*Epist. ad Hebr.*), saint Clément (*Epist. ad Corinth. et decret.; Patrol. græc.*, tom. I), saint Ignace, Eusèbe de Césarée (*Præpar. evangel.; Patrol. græc.*), saint Augustin (*De civitate Dei*), l'indissoluble alliance des deux Testaments; à tel point qu'il serait impossible de lire une page des auteurs apostoliques ou des saints Pères, sans y rencontrer une citation ou un commentaire du Testament Ancien. Notre divin Maître est venu « non pas détruire la loi, mais la porter à la plénitude de sa perfection. » (Matth., V, 17.) Il faut donc, si l'on veut comprendre l'œuvre de Jésus-Christ, commencer par étudier la loi mosaïque.

pense qu'à la vérité dont il est l'organe. Il ne s'agit pas pour lui d'être acquitté, mais uniquement de bien défendre ses principes. Il ne se soucie pas de lui-même; la cause de Jésus-Christ le préoccupe seule. A ce point de vue, rien n'est plus admirable que son discours. On l'a accusé de blasphémer contre Moïse et contre les institutions et les révélations de l'ancienne alliance. Il prouve que le blasphème et l'impiété ne sont pas de son côté, mais du côté de ses adversaires, dignes héritiers du peuple rebelle, qui dans toutes les époques de son histoire a opposé un cœur dur et opiniâtre à l'infatigable amour de Dieu [1]. » C'est là une noble protestation contre l'ignorance vulgaire, qui pourrait ne voir qu'un hors-d'œuvre dans le magnifique discours de saint Étienne. Ajoutons, cependant, que parmi les membres du Sanhédrin de Jérusalem, nul ne fut tenté de trouver l'apologie du saint diacre « prise de trop haut ou de trop loin. » Ils comprirent tous, « et immédiatement, le motif qui le poussait à retracer avec tant de détail l'histoire du peuple juif. » Saint Étienne, depuis le premier mot jusqu'au dernier, restait au cœur même de la question, non seulement sous le rapport des principes fondamentaux de la religion chrétienne, mais au point de vue spécial de l'accusation formulée contre l'héroïque prédicateur. « Cet homme, avaient dit les faux témoins, ne cesse de blasphémer contre le Temple et contre la Loi. » Ces deux griefs ne pouvaient se concilier avec la profession du judaïsme. Blasphémer contre Moïse, l'envoyé de Jéhovah; blasphémer contre le Temple, la demeure de Jéhovah, c'étaient deux crimes de lèse-majesté nationale. Des étrangers seuls pouvaient s'en rendre coupables; un fils d'Abraham jamais. Voilà pourquoi saint Étienne expose avec tant de détail, en présence du Sanhédrin, sa profession de foi hébraïque. « Jéhovah, le Dieu de gloire qui apparut à Abraham, » est aussi le Dieu d'Étienne et des chrétiens. Cette solennelle déclaration, tant de fois répétée aux Juifs par Notre-Seigneur lui-même, trouvait, dans les préjugés de la Synagogue, une résistance telle qu'aujourd'hui même les fils de

[1] Pressensé, *Histoire des trois premiers siècles,* tom. I, pag. 386, 387.

Jacob refusent encore de l'admettre. Les patriarches, dont les Hébreux aimaient à se dire les fils, sont aussi les ancêtres d'Étienne. Toutes leurs prérogatives, tous leurs titres de gloire, toutes les promesses dont ils furent l'objet, Étienne les revendique. Moïse est pour lui, comme pour le Sanhédrin, l'envoyé de Jéhovah ; c'est avec bonheur qu'il le nomme : « Le serviteur si cher à Dieu. » Seulement le saint diacre note avec précision la prophétie du Rédempteur, faite par Moïse. Les pharisiens et les sadducéens du grand conseil trouvaient, dans les institutions mosaïques, telles qu'elles étaient alors, la satisfaction de tous leurs intérêts de fortune, de politique et d'ambition. Ils eussent voulu immobiliser la nation juive dans un état où ils rencontraient, pour eux-mêmes, honneur et profit. Mais la prophétie de Moïse, relative au Rédempteur, était formelle. Étienne, en la citant, réveillait toutes les espérances nationales. Les nombreuses conversions qui venaient de s'opérer parmi les lévites et les prêtres du Temple, avaient sans nul doute été puissamment secondées par ce texte si clair et si précis de l'antique législateur. En l'entendant, de la bouche du saint diacre, Gamaliel dut tressaillir sur sa chaire de docteur. La question du Temple est traitée avec une égale supériorité par l'illustre martyr. Il rappelle que le Temple était relativement une institution récente. Depuis Abraham jusqu'à Moïse, et depuis Moïse jusqu'à Salomon, c'est-à-dire durant une période de quinze cents ans, les Hébreux n'avaient point eu de Temple. Donc cet édifice national avait un caractère essentiellement conventionnel et transitoire. Les prophètes l'avaient déclaré, et la parole d'Isaïe que saint Étienne invoque à ce sujet, n'admettait pas de réplique. Le silence de ses juges est ici la meilleure preuve que son argumentation, au point de vue judaïque, était irréfutable. Mais quand il fait apparaître à leurs yeux la divine figure du Messie qu'ils ont crucifié, quand, en cette même salle du conseil, où, quelques mois auparavant, Jésus n'avait rencontré que des traîtres et des bourreaux, Étienne proclame l'avénement du Juste par excellence, annoncé par Moïse, figuré par la loi et prédit par tous les prophètes, quand il imprime sur la face de ces hypocrites de légalité

les stigmates d'une flétrissure immortelle, en leur disant : « Vous avez trahi le Juste, et vous vous êtes constitués ses meurtriers, » alors des clameurs unanimes s'élèvent, et l'on se rue sur le martyr, comme on s'était précipité sur son divin Maître.

39. Dans le tumultueux emportement d'une rage inexprimable, il ne saurait plus être question ni des atermoiements conseillés naguère par la prudence de Gamaliel, ni même des mesures de précaution politique à concerter avec le gouverneur romain Pilate. D'ailleurs ce fonctionnaire avait, dans une occasion solennelle, reconnu au Sanhédrin le droit d'appliquer, en matière de religion, les pénalités de la loi mosaïque [1]. « Dans leur fureur, dit le texte sacré, ils entraînèrent Étienne, hors des murs de la ville, pour le lapider [2]. Les témoins déposèrent leurs manteaux [3], aux pieds d'un homme jeune encore [4], dont le nom était Saul. Ils lapidèrent

Martyre de saint Étienne. Saul le persécuteur. Funérailles et reliques de saint Étienne.

[1] Pilate avait dit aux princes des prêtres qui déféraient Jésus à son tribunal : *Accipite eum vos, et secundum legem vestram judicate eum.* (Joan., XVIII, 31. Cf. dans ce volume, chap. XI, nº 14.)

[2] Le texte de la loi mosaïque ne permettait pas de procéder au supplice de la lapidation dans l'intérieur du camp. *Educ blasphemum extra castra, et ponant omnes qui audierunt manus super caput ejus, et lapidet eum populus universus.* (*Levit.* XXIV, 14.) La même prohibition fut maintenue par le législateur, pour l'intérieur des villes.

[3] D'après une autre disposition de la loi, que nous avons eu précédemment l'occasion de rappeler, les témoins accusateurs devaient procéder les premiers à la lapidation. *Educes virum ac mulierem, qui rem sceleratissimam perpetrarunt, ad portam civitatis tuæ, et lapidibus obruentur. Manus testium prima interficiet eum, et manus reliqui populi extrema mittetur.* (*Deuter.*, XVII, 5-7.) C'est donc pour accomplir leur horrible ministère que les faux témoins, subornés par les synagogues hellénistes contre saint Étienne, se débarrassent de leurs manteaux, et les confient à la garde de Saul. « Quand on sort de Jérusalem pour venir dans la vallée du Cédron, » dit Mgr Mislin, on passe par la *porte de saint Étienne.* C'est en ce lieu que » les Juifs le lapidèrent. On montre le rocher sur lequel Étienne tomba, en » priant pour ses persécuteurs, et le lieu où ceux-ci mirent leurs vêtements » aux pieds de Saul. » (*Saints Lieux*, tom. II, pag. 459.)

[4] Νεανίου, *Adolescentis.* Nous savons très-exactement l'âge que Saul avait alors. En effet, les monuments de la tradition chrétienne nous apprennent que saint Paul consomma son martyre, âgé de soixante-huit ans, l'an 66 de notre ère. Or, le martyre de saint Étienne ayant eu lieu le 26 décembre de l'an 33, Saul était par conséquent alors dans sa trente-quatrième année. (Cf. *De Principibus apostolorum, Oratio Encom.*, *Inter opera* S. Chrysostom.,

Étienne. Celui-ci priait en disant : Seigneur Jésus, recevez mon esprit! ensuite il s'agenouilla, et s'écria d'une voix forte : Seigneur, ne leur imputez point ce péché! — Et après avoir prononcé ces paroles, il s'endormit dans le Seigneur. Or Saul était là, donnant son assentiment à cette mort [1]. Une grande persécution sévit alors contre l'Église réunie à Jérusalem, et tous, à l'exception des apôtres, se dispersèrent dans les régions de la Judée et de la Samarie. Or les hommes craignant Dieu prirent soin d'ensevelir Étienne, et lui rendirent les honneurs du grand deuil. Cependant Saul dévastait le champ de l'Église, il entrait à force armée dans les maisons des fidèles, saisissait hommes et femmes et les traînait en prison [2]. »

Quels furent les hommes « craignant Dieu » qui prirent soin d'ensevelir Étienne, pendant que la persécution, dont son martyre fut le signal, dispersait tous les fidèles de Jérusalem? Le sang du généreux diacre ne fut pas le seul à couler sous la main des bourreaux. Saul s'était fait l'exécuteur des sentences capitales prononcées contre les disciples par le Sanhédrin. « Je portais, dira-t-il » après sa conversion, les ordres en vertu desquels on mettait les » fidèles à mort [3]. » Aussi une tradition enregistrée au IVe siècle, dans la *Synopsis* attribuée à saint Dorothée [4], fait monter à deux mille le nombre des victimes de « la grande persécution » de Jérusalem. Le corps du premier martyr, abandonné sous le monceau de pierres dont la rage des Juifs l'avait accablé, gisait au lieu même du supplice, au bord du torrent de Cédron, sur la route fréquentée

Patrol. græc., tom. LIX, 494, 495.) L'expression de νεανίας doit donc s'entendre dans le sens que lui donne toute l'antiquité hébraïque, grecque et latine. Brutus fut fait préteur à quarante ans, et Cornelius Nepos lui donne encore l'épithète d'*adolescens*. Dans son commentaire sur les lettres de Cicéron, Paul Manuce fait observer que les Grecs appelaient νεανίαι des hommes de trente ans et plus. Quand Joseph fut présenté au Pharaon, qui le choisit pour premier ministre, le texte hébreu le nomme : *enfant*, et spécifie immédiatement après son âge réel : *Triginta autem annorum erat*. On comprend donc que Saul, disciple de Gamaliel, et qui siégeait vraisemblablement parmi les jeunes assesseurs du grand conseil, soit appelé *Adolescens*.

[1] *Act.*, VII, 57 ad ultim. — [2] *Act.*, VIII, 1-3. — [3] *Act.*, XXVI, 10. — [4] Cornel. a Lapid., *In Act.*, VII, 60; VIII, 1.

alors de Jérusalem à Jéricho. Comment dissimuler aux Juifs les soins pieux rendus aux restes vénérés du martyr? Où trouver d'ailleurs, dans une Église décimée par la persécution et éparse loin de Jérusalem, ces hommes craignant Dieu qui ensevelirent Étienne? Cependant le texte des Actes est formel sur ce point. « Un grand deuil fut mené sur Étienne, écrit M. de Pressensé. Les hommes pieux qui l'ensevelirent avec un tendre respect, obéissaient à l'un des sentiments les plus légitimes du cœur humain. Ils ne savaient pas que ce sentiment, exagéré plus tard dans son expression, devait donner naissance à de déplorables superstitions, et se traduire en définitive par l'adoration du corps des martyrs [1]. » Nous ne savons si le protestantisme « adore le corps des martyrs, » mais nous savons que l'Église catholique ne les a jamais adorés et ne les adorera jamais. Il faut certes ignorer profondément ce dont l'on parle, pour se permettre une insinuation de ce genre. Cependant la doctrine catholique n'est ni si obscure, ni si secrète qu'on ne puisse, dans le premier venu de ses catéchismes, apprendre que l'Église vénère les reliques des saints mais ne les adore pas. Elle reste donc fidèle « aux sentiments légitimes et au tendre respect des hommes pieux qui ensevelirent Étienne. » Leur nom, voilé dans le récit des Actes, se manifestera plus tard avec gloire, et les ossements bénis du premier martyr sortiront avec éclat du tombeau. Les miracles accomplis par Étienne pendant sa vie se renouvelleront après sa mort. Nous ne voulons pas anticiper sur les temps que le Seigneur avait fixés lui-même. Qu'il nous suffise de constater que les apôtres, réunis en secret sur la tombe du premier martyr, commencèrent dès lors à inscrire son nom dans les prières du sacrifice eucharistique. Ce fait mérite l'attention du protestantisme. Toutes les liturgies orientales et occidentales [2], depuis celle qu'on attribue à saint Pierre

[1] Pressensé, *Hist. des trois premiers siècles*, tom. I, pag. 390.

[2] *Dignare etiam, Domine, meminisse sanctæ et præclaræ semper virginis beatæ Mariæ, et beati Joannis præcursoris et Baptistæ, et sancti præclari Stephani primi diaconorum et protomartyris atque omnium sanctorum.* (*Liturgia sancti Petri principis apostolorum.* Renaudot, *Liturgiar. orient.*, tom. I, pag. 150.) *Me-*

jusqu'à celles qui portent le nom de saint Basile et de saint Jean Chrysostôme, contiennent une invocation au premier martyr, saint Étienne, et disent avec l'Église de Rome : « Daignez Seigneur, nous donner une part dans votre royaume avec vos saints apôtres et martyrs, Jean le Précurseur, Étienne, etc. [1]. »

§ VIII. Dispersion des disciples.

Persécution à Jérusalem. Le diacre saint Philippe à Samarie. Saint Pierre et Simon le mage.

40. « Cependant, continue l'historien sacré, les fidèles dispersés par la persécution, passaient d'une contrée à l'autre, évangélisant la parole de Dieu. Philippe [2] étant descendu dans la ville de Samarie, prêchait le Christ aux habitants. Les multitudes prêtaient une oreille attentive à ses discours; tous venaient l'entendre et admirer les prodiges qu'il opérait. Car, à la voix de Philippe, les esprits impurs sortaient en hurlant du corps des possédés; un grand nombre de boiteux et de paralytiques étaient guéris. La joie était donc grande dans la ville. Or il s'y trouvait un mage, nommé Simon, qui avait auparavant séduit le peuple de Samarie et se faisait passer pour un prophète. Depuis le plus petit jusqu'au plus grand, tous l'écoutaient en disant : Celui-ci est la grande vertu de Dieu. — Depuis longtemps il les trompait ainsi par les prestiges

moriam agimus et beati Joannis Baptistæ præcursoris gloriosi, S. Stephani primi martyris, ac primi diaconi. (*Liturg. S. Jacobi apostoli fratris Domini.* Id., *ibid.*, pag. 36.) Pour ne pas multiplier inutilement des citations toutes identiques, il nous suffira de noter seulement les pages où le lecteur les pourra vérifier lui-même dans le savant ouvrage de Renaudot, tom. I, pag. 129, 173, 195, 221, 249, 266, 281, 292, 304, 316, 363, 376, 404, 415, 464, 482, 500, 518; tom. II, pag. 18, 34, 126, 514. Cet ensemble de monuments embrasse toutes les liturgies, depuis le canon éthiopien jusqu'aux missels de Bysance. Partout le nom du premier martyr saint Étienne est invoqué avec ceux de la bienheureuse Vierge Marie, et du précurseur saint Jean-Baptiste. Nous sommes donc fondé à dire qu'une tradition aussi unanime, dans toutes les Églises du monde, est nécessairement d'origine apostolique.

[1] *Nobis quoque peccatoribus famulis tuis partem aliquam et societatem donare digneris cum tuis sanctis apostolis et martyribus : cum Joanne,* Stephano. (*Missal. Roman., can. miss.*)

[2] Philippe est nommé immédiatement après saint Étienne, dans la liste des sept premiers diacres. (*Act.*, VI, 5.)

de son art magique. Mais quand ils eurent embrassé la foi à l'Évangile du royaume de Dieu que leur prêchait Philippe, tous, hommes et femmes, furent baptisés au nom de Jésus-Christ. Simon lui-même crut, et, après qu'il eut reçu le baptême, il s'attacha à Philippe. Les prodiges et les signes extraordinaires dont il était témoin le frappaient d'étonnement. Cependant les apôtres, restés à Jérusalem, ayant appris que Samarie avait reçu la parole de Dieu, y envoyèrent Pierre et Jean. A leur arrivée, ceux-ci firent la prière solennelle sur les nouveaux disciples, afin qu'ils reçussent l'Esprit-Saint, lequel n'était encore descendu sur aucun d'eux; ils avaient seulement été baptisés au nom du Seigneur Jésus. Les apôtres imposaient donc les mains sur eux, et ils recevaient le Saint-Esprit. Or Simon voyant que, par l'imposition de la main des apôtres l'Esprit-Saint était conféré, leur offrit de l'argent et leur dit : Donnez-moi aussi ce pouvoir, et que celui à qui j'imposerai les mains reçoive l'Esprit. — Que ton argent périsse avec toi, lui dit Pierre, puisque tu as estimé le don de Dieu comme une chose vénale! Il n'est pour toi ni partage ni rang dans ce ministère, car ton cœur n'est pas droit devant Dieu. Fais donc pénitence de ton iniquité et prie le Seigneur afin qu'il daigne te pardonner ce criminel dessein, car je te vois plongé dans un fiel d'amertume, et enchaîné dans les liens du mal. — Simon répondit alors : Invoquez vous-mêmes la miséricorde divine pour moi, afin que je puisse échapper aux malheurs dont vous me parlez! — Les apôtres continuèrent à prêcher la parole du Seigneur aux habitants; ils retournèrent ensuite à Jérusalem, en évangélisant sur leur route plusieurs bourgades samaritaines [1]. »

46. La hiérarchie ecclésiastique, la distinction des sacrements, la différence entre le ministère épiscopal et les fonctions spirituelles des diacres, la forme sacramentelle de la confirmation, le pouvoir réservé aux évêques de conférer le sacrement de l'Ordre, ces points importants du dogme catholique se montrent en action dans le récit de saint Luc [2]. Philippe a évangélisé les Samaritains, il les a

La hiérarchie apostolique

[1] *Act.*, VIII, 4-25.

[2] Voici comment le protestantisme moderne cherche à se débarrasser de

baptisés au nom du Seigneur Jésus. « Mais, dit saint Épiphane, comme simple diacre il n'avait pas le pouvoir d'imposer les mains et de communiquer le Saint-Esprit [1]. » Pour constituer dans la plénitude de la vie spirituelle les néophytes de Samarie, pour appeler sur eux l'Esprit-Saint, pour les faire participer au sacrifice eucharistique [2], pour leur assurer la perpétuité de ces

ces importantes conséquences. « Les partisans de la hiérarchie, dit-il, triom» phent de ce fait; mais, pour l'élever à la hauteur d'un principe et d'une » règle générale, il faudrait prouver que jamais, dans l'époque apostolique, » le Saint-Esprit n'a choisi d'autre organe que les apôtres ou leurs délégués » immédiats. Or, il est certain que le Saint-Esprit a été souvent accordé sans » leur concours aux nouveaux convertis. N'est-il pas évident que l'eunuque » éthiopien, baptisé par Philippe, a reçu le Saint-Esprit dans le désert? La » conversion de saint Paul fut complétement achevée à Damas, et ce fut » Ananias qui lui conféra le baptême en lui imposant les mains, après que » les écailles furent tombées de ses yeux, en signe de son illumination inté» rieure, très-certainement produite par le Saint-Esprit. Le vent céleste » souffle où il veut, et la grâce de Dieu n'est pas liée à une charge spéciale. » Si le Saint-Esprit ne fut accordé aux Samaritains qu'après l'arrivée de » Pierre et de Jean, nous dirons avec Néander que cela tient à une cause » toute morale. (Neander, *Pflanz.*, pag. 104.) La prédication apostolique hâta » le développement encore imparfait des néophytes de Sichem, qui n'avaient » jusqu'alors reçu le christianisme que d'une manière extérieure. Ce n'est » pas mépriser les apôtres que d'accorder plus d'influence à leur vivante pa» role qu'à un acte extérieur et matériel, et que de se refuser à leur attribuer » je ne sais quel fluide magnétique qui les rabaisserait au rang de ces ma» giciens dont ils venaient détruire le pouvoir. » (Pressensé, *Histoire des trois premiers siècles*, tom. I, pag. 399, 400.) Le « magnétisme, le vent céleste qui » souffle où il veut, la cause toute morale de Néander, » quelle accumulation hétérogène! Le protestantisme trouvera encore sur son chemin bien des déconvenues de ce genre. Ainsi, le texte sacré ne dit nulle part que « l'eu» nuque éthiopien baptisé par Philippe ait reçu le Saint-Esprit au désert. » (*Act.*, VIII, 26-40.) Quant à l'imposition des mains faite par Ananias, sur la tête de Saul, elle précéda le baptême de ce dernier, et eut précisément pour effet de lui rendre, par un prodige nouveau, la vue qu'il avait miraculeusement perdue. (*Act.*, IX, 17, 18.) Cette imposition des mains n'avait donc aucun rapport avec le sacrement de Confirmation, que saint Paul ne put recevoir qu'après son baptême. Si, comme le suppose nettement le texte des *Actes*, le sacrement de Confirmation fut plus tard administré à saint Paul par Ananias, il ne faut pas oublier qu'Ananias fut le premier évêque de Damas, et qu'à ce titre il avait le pouvoir de conférer le Saint-Esprit par l'imposition des mains. (Lequien, *Oriens Christ.*)

[1] Epiph., *Advers. hæres.*, XXI; *Patrol græc.*, tom. XLI, 285.

[2] Voici un passage de saint Justin, qui fera comprendre notre assertion.

grâces par l'ordination d'un évêque, Pierre et Jean viennent de Jérusalem. Eux seuls font la prière solennelle qui précède la confirmation, eux seuls imposent les mains et confèrent le Saint-Esprit. C'est à eux, non à Philippe, auquel il s'était précédemment attaché, que le néophyte déjà apostat, Simon, adresse ses offres vénales. Il veut être institué évêque de Samarie. Il veut acheter le pouvoir de conférer l'Esprit-Saint à quiconque il lui plaira d'imposer les mains. La démarche du père des simoniaques prouve jusqu'à l'évidence que la communauté des biens n'avait pas été établie par saint Philippe, dans la nouvelle Église de Samarie, et que par conséquent elle n'était pas obligatoire au siècle apostolique. Que d'argent et d'âmes tombés depuis sous l'anathème prononcé par saint Pierre! Chacun des actes, chacune des paroles du prince des apôtres deviennent comme la forme et la règle de l'avenir. Le schisme samaritain fournit la seconde communauté chrétienne de la Palestine. C'est Pierre qui lui ouvre, comme à celle de Jérusalem, les portes de l'Église. La première ambition simoniaque apparaît à Samarie, c'est Pierre qui l'anathématise pour jamais. Sous les dehors hypocrites du magicien baptisé, se dissimulent encore les prétentions du sectaire. C'est Pierre qui les dénonce. Il suspend sur la tête du premier des hérésiarques la menace de l'excommunication, et lui donne le premier monitoire canonique : « Fais pénitence. »

« Après que celui qui préside a terminé les prières, et que l'acclamation de » tout le peuple lui a répondu, ceux que nous appelons les diacres distribuent » à chacun des assistants le pain et le vin consacrés, et les portent aux ab» sents. Or, cet aliment est appelé par nous Eucharistie. Nul ne peut y par» ticiper sinon celui qui professe tous les articles de notre foi, qui a été » lavé dans le bain de la régénération instituée pour la rémission des péchés, » et qui vit selon la loi du Christ. Car nous ne prenons pas cet aliment » comme un pain ou un breuvage vulgaires. De même que le Verbe de Dieu » incarné, Jésus-Christ notre Sauveur a revêtu la chair et le sang de la na» ture humaine pour notre salut, ainsi le pain et le vin sur lesquels a été » prononcée la prière eucharistique formée des paroles mêmes de Jésus, et » dont notre sang et notre chair sont nourris, sont la chair et le sang de » Jésus incarné. Telle est la foi qui nous est enseignée. » Justin., *Apol.* 1ª, § 66; *Patrol. græc.*, tom. VI, col. 428.) La foi de saint Justin est-elle réellement celle du protestantisme ?

Antécédents de Simon le mage.

42. Simon le mage, que le prince des apôtres rencontre pour la première fois à Samarie, et qu'il retrouvera plus tard à Rome, était né à Gitta [1], ville ancienne du territoire samaritain, déchue au siècle évangélique de son antique splendeur et réduite au rang d'une pauvre bourgade. Jusqu'ici le défaut de renseignements suffisamment complets [2] avait égaré le jugement des historiens sur le rôle de Simon ; on considérait ordinairement cet hérésiarque comme un imposteur vulgaire, comme un empirique de bas étage, sans portée dans l'esprit, sans relations avec le mouvement intellectuel du passé, sans influence sur l'avenir. La récente découverte du manuscrit des *Philosophumena*, nous a mis sur la trace du vaste système gnostique organisé par Simon le mage. Des fragments considérables textuellement extraits de l'Évangile de ce pseudomessie, par l'auteur inconnu des *Philosophumena*, nous permettront d'apprécier dans son ensemble la doctrine du patriarche de l'hérésie. Sous le titre de *Révélation*, *Apophasis*, Simon le mage avait fondu en une ambitieuse synthèse, les principales erreurs du zend persan,

[1] *Philosophumena*, lib. VI, § 7 ; *Patr. græc.*, XVI *ter*, col. 3206. Cette édition est la reproduction de l'édition *princeps*, publiée à Oxford, par notre savant compatriote M. Miller. Une autre édition fut publiée, en 1860, à l'imprimerie impériale, avec quelques corrections importantes, par M. l'abbé Cruice, aujourd'hui évêque de Marseille. Du reste, l'auteur des *Philosophumena* nous demeure encore inconnu. Très-certainement, cet ouvrage n'est pas d'Origène comme M. Miller l'avait cru.

[2] Cf. *Const. apost.*, lib. VI, cap. VII ; *Patrol. græc.*, I, 924 ; Justin., *Apolog. Tryph.* ; *Patrol. græc.*, VI, col. 367, 412, 467 ; Irénée, *Adv. hæres.*, lib. I, cap. XXIII ; *Patrol. græc.*, VII, 670 ; Epiphan., *Hæres.*, XXI ; *Patrol. græc.*, XLI, 285 ; Euseb., *Hist. eccles.*, lib. I, cap. XIII ; *Patrol. græc.*, tom. XX ; Gregor. Nazianzeni, *Orat.* XXV, cap. VIII ; *Patrol. græc.*, XXXV, 1208 ; Theodoret, *Hæres. fabul.*, lib. I, cap. I ; *Patrol. græc.*, LXXXIII, 362 ; Joan. Damascen., *de Hæresibus*, 21 ; *Patrol. græc.*, XCIV, 690 ; Tertull., *Præscript.*, XLVI ; *Patrol. lat.*, II, 61 ; Augustin., *de Hæres.*, I ; *Patrol. lat.*, XLII, 25. Telle est la liste à peu près complète des docteurs et des pères qui ont parlé de Simon le mage. Mais ils s'étaient préoccupés surtout de la flagrante immoralité du sectaire et des pratiques occultes de sa magie qui offrent plus d'un trait de ressemblance avec le spiritisme actuel. Le système philosophico-théurgique de l'hérésiarque restait ainsi pour nous dans l'ombre. Les *Philosophumena* sont venus combler cette lacune et donner la clef de certaines expressions qui paraissaient obscures dans les analyses de son système qui nous avaient été précédemment transmises.

du bouddhisme indien, de l'ésoterisme d'Égypte, de la cabale juive, du platonisme alexandrin et des mythologies polythéistes. Au moment où Philippe vint prêcher à Samarie, le mage se hâta de se faire initier à la prédication évangélique, comme il s'était fait initier précédemment à la doctrine des hiérogrammates de l'Orient. Nul doute qu'en offrant à Pierre une somme d'argent, il ne continuât son procédé habituel vis-à-vis des autres chefs d'écoles. Quoi qu'il en soit, Simon conçut de prime abord l'influence qu'allait exercer la prédication évangélique sur le monde; il se flatta de pouvoir la confisquer à son profit, et de la présenter, en la dénaturant, comme le couronnement de son œuvre. L'audace de sa pensée aura lieu de nous surprendre, quand nous l'analyserons en détail, et que nous la verrons précéder, à la distance de tant de siècles, les témérités de la philosophie transcendantale de Schelling et de Hégel. Le mage de Gitta était loin de la pénitence et du repentir que lui prêchait saint Pierre. Après le départ des apôtres, il concentra toutes les facultés de son intelligence dans le champ nouveau pour lui de la révélation chrétienne. A mesure que les textes de l'Évangile et les Épîtres des apôtres furent publiés, Simon s'en empara pour les adapter à sa gnose. Les *Philosophumena* nous fourniront ainsi une nouvelle preuve de l'authenticité des Évangiles et de l'intégrité de leur publication sous leur forme actuelle, dans le cours du Ier siècle.

43. La rencontre des apôtres à Samarie fut donc pour Simon le point de départ d'une nouvelle évolution théosophique. Jusque-là, exploitant l'attente universelle d'un Messie qui tenait toute la Palestine en suspens, il se proclamait « la grande puissance de Dieu. » En lui s'incarnait le Rédempteur d'Israël, promis par les prophètes. Le schisme samaritain trouvait une satisfaction nationale à voir surgir de son sein le Désiré des nations. Mais il fallait soutenir ces hautes prétentions par des opérations extraordinaires, et tenir en éveil la crédulité publique. Ce fut à la pratique des sciences occultes et aux traditions mystérieuses du spiritisme ancien, renouvelées de nos jours avec des procédés analogues, que Simon demanda cet élément de succès. Le texte sacré est formel sur ce point : « Il avait

La magie de Simon.

séduit les Samaritains par les prestiges de son art magique, » dit saint Luc. Les *Philosophumena* nous apportent le commentaire le plus explicite de cette parole du texte sacré. « Simon, disent-ils, était profondément versé dans la connaissance des arts magiques, et dans les formules de Thrasymède, que nous avons précédemment exposées. Ces secrets l'aidèrent à séduire les multitudes. Il recourut aussi aux interventions démoniaques, et les résultats qu'il obtint de la sorte aidèrent puissamment, dans ses tentatives d'apothéose personnelle, cet imposteur orgueilleux et pervers [1]. Ses disciples ont appris de lui les procédés de la magie et des incantations. Ils savent troubler l'esprit de ceux qu'ils veulent séduire, en les livrant aux démons des songes, ainsi qu'ils les nomment, et en faisant apparaître une autre sorte d'esprits qu'ils appellent démons familiers [2]. » Il est donc évident que l'hérésiarque samaritain employait un double moyen de séduction, le premier, spécialement destiné aux masses et emprunté aux ressources de la physique telle qu'elle était connue alors, le second, réservé plus particulièrement à un auditoire d'élite, et pris dans les systèmes d'incantation, dont les castes sacerdotales de l'Égypte et de la Perse avaient le secret. L'auteur des *Philosophumena* nous apporte sur ce point les révélations les plus curieuses. On comprendra, sans nul doute, l'importance qui s'attache à un sujet actualisé chez nous par l'invasion du spiritisme dans nos vieilles sociétés. « Le mage, dit cet auteur, faisait écrire sur une feuille de parchemin la demande qu'on voulait adresser au démon. La feuille pliée en quatre était jetée dans un brasier ardent, pour que la fumée allât révéler au démon ce qu'on lui demandait. L'encens était jeté à pleines mains sur les charbons, le mage y ajoutait sur des morceaux de papyrus les noms, écrits en caractères hébraïques, des démons auxquels il s'adressait, et la flamme dévorait le tout. Bientôt l'Esprit divin semblait envahir le mage, qui poussait des cris inintelligibles, invoquant les génies supérieurs. Un sacrifice commençait où tous les assistants apportaient leur oblation, et le mage répon-

[1] *Philosophumena*, lib. VI, § 7. — [2] *Ibid.*, lib. VI, § 20.

dait à la question posée [1]. Des apparitions fantastiques surgissaient parfois du milieu du brasier ardent [2]. A l'approche de l'antre magique, on voyait les brebis amenées pour l'immolation se précipiter d'elles-mêmes sous le couteau du sacrificateur et se donner la mort [3]. Le feu paraissait descendre du ciel sur les objets que le mage avait désignés [4]. A sa voix, le bruit de la foudre se faisait entendre [5]. Dans un bassin rempli d'eau, il évoquait les fantômes des dieux, et le spectateur saisi d'effroi distinguait clairement l'image enflammée d'Hercule ou celle de Diane, chassant avec sa meute, dans les forêts sacrées [6]. Souvent le mage se faisait remettre, soigneusement cachetées, les demandes qu'on voulait adresser aux dieux. Il y répondait et remettait la lettre sans que l'empreinte du sceau eût été violée [7]. D'autres fois, la divinité évoquée traversait l'appartement, traçant des orbes de feu dans son vol [8]. Le disque de la lune apparaissait soudain, au milieu d'un appartement clos, et dans une nuit obscure [9]. La terre tremblait sous les pieds des assistants; et un crâne humain posé sur le sol, rendait des oracles, d'une voix qui semblait venir des enfers [10] ». L'auteur des *Philosophumena* décrit longuement les procédés physiques à l'aide desquels on obtenait alors ces diverses illusions, qui ne seraient qu'un jeu pour la science moderne. Mais il distingue nettement ces opérations naturelles des relations démoniaques. Encore aujourd'hui, les évocateurs par le magnétisme, le spiritisme et les tables tournantes, ne se font pas scrupule d'emprunter aux ressources de la physique quelques-uns de leurs effets. Le double caractère de Simon le mage se retrouve ainsi dans ses successeurs. Comme lui, ils plongent dans un sommeil factice; ils font apparaître sous le nom d'âme des morts, ceux que le mage de Gitta nommait les dé-

[1] *Philosophumena Magici*, lib. IV, cap. IV, § 1. — [2] Id., *ibid.*, vers. fin. — [3] Id., *ibid.*, § 3. — [4] Id., *ibid.*, § 4. — [5] Id., *ibid.*, § 5.

[6] Id., *ibid.*, § 8. — [7] Id., *ibid.*, § 7. — [8] Id., *ibid.*, § 9. — [9] Id., *ibid.*, § 10.

[10] Id., *ibid.*, § 12. Ce chapitre des *Philosophumena* est, on le voit, extrêmement précieux pour la connaissance des arts magiques dans l'antiquité. Malheureusement il ne nous en reste qu'un fragment incomplet. La partie qui devait traiter des relations démoniaques proprement dites, manque dans l'unique manuscrit que nous possédions de cet ouvrage.

mons familiers. Le XIXe siècle reproduit jusque dans leurs moindres détails les ténébreuses évocations que saint Pierre frappait d'anathème à Samarie, et notre civilisation, si fière d'elle-même, se « replonge dans le fiel d'amertume et les lacs d'iniquité » du magicien Simon. A tel point qu'on croirait écrites d'hier ces lignes de Tertullien : « Les mages évoquent les fantômes, ils souillent par leurs infamies les esprits des morts ; ils font rendre des oracles par la bouche des jeunes enfants ; ils produisent des effets prodigieux en faisant tourner les objets; ils plongent dans le sommeil; et les tables deviennent sous leurs mains [1]. »

Saint Philippe et l'eunuque de Candace, reine d'Éthiopie, sur le chemin de Gaza.

44. « Or, continue le texte sacré, l'Ange du Seigneur parla à Philippe et lui dit : Lève-toi, et vas du côté du midi, sur la route qui descend de Jérusalem à Gaza, à travers le désert. — Philippe se leva et se mit en marche. Or, un Éthiopien [2], chambellan de la reine Candace [3], et préposé à l'administration de ses finances, sortait de Jérusalem où il était venu pour adorer, et retournait en son pays. Assis sur un char, il lisait Isaïe le prophète. L'Esprit dit à Philippe : Avance et approche de ce char. — En approchant, Philippe entendit la lecture et dit à l'Éthiopien : Croyez-vous avoir l'intelligence de ce que vous lisez? — Celui-ci répondit : Comment le pourrai-je, si quelqu'un ne me sert d'interprète? — Et il pria Philippe de monter près de lui et de s'asseoir à ses côtés. Or le passage de l'Écriture qu'il venait de lire était celui-ci : « Il a été traité comme la brebis qu'on mène à la mort. Semblable à l'agneau qui se tait sous le fer, quand on le dépouille de sa toison, ainsi il a gardé le silence. Dans l'humiliation d'un arrêt injuste, il a souffert le supplice. Qui racontera les merveilles de sa géné-

[1] Tertull., *Apolog.*, XXIII; *Patrol. lat.*, I, col. 410.

[2] Εὐνοῦχος, *proprie* εὐνὴν ἔχων, *lectum vel cubiculum custodiens.* (Cf. Cornel. a Lapide, *In Act.*, VIII, édit. Vivès; nota ad pag. 204.)

[3] Saint Grégoire de Nazianze (*Orat.* XL; *Patrol. græc.*, tom. XXXVI, col. 396), et d'autres docteurs après lui (Euthym., *In Psalm.* CXLVII, etc.) ont cru que Candace était le nom de l'*eunuque* éthiopien. Le texte grec de saint Luc supporte en effet cette interprétation. Néanmoins on s'accorde universellement à reconnaître dans ce nom, celui de la reine d'Éthiopie. Nous en disons plus loin les raisons.

ration, lui dont la vie a été retranchée de la terre [1]? » L'Éthiopien s'adressant à Philippe : Je vous prie, lui demanda-t-il, de qui le Prophète parle-t-il ainsi? de lui-même ou d'un autre personnage? — Philippe, prenant la parole, commença par ce texte de l'Écriture à lui prêcher l'Évangile de Jésus-Christ. Chemin faisant, ils arrivèrent près d'une fontaine. Voici de l'eau, dit l'étranger. Qu empêche que je reçoive le baptême? — Rien, reprit Philippe, si vous croyez de tout votre cœur. — L'Éthiopien répondit : Je crois que Jésus-Christ est le Fils de Dieu. — En même temps, il fit arrêter son char. Tous deux descendirent près de la source, et Philippe le baptisa. Étant sortis de l'eau, l'Esprit du Seigneur enleva Philippe; et l'étranger ne le revit plus. Il continua sa route, le cœur plein de joie. Pour Philippe, il se trouva transporté dans la cité d'Azoth. Passant de ville en ville, il continuait à évangéliser ce pays, jusqu'à ce qu'il vint à Césarée [2]. »

Géographie du livre des *Actes*. Monuments d'authenticité.

45. Gaza [3], l'antique capitale des Philistins, sur la côte phénicienne, était située au midi de Samarie et de Jérusalem, à l'extrémité occidentale de la Palestine. Le pèlerinage du chambellan éthiopien, venu des sources du Nil pour adorer Jéhovah dans son Temple, nous donne l'idée des longs voyages qu'un motif religieux faisait alors entreprendre aux Juifs. Pour retourner dans sa lointaine patrie, celui-ci allait vraisemblablement s'embarquer à Gaza, longer les rivages de la Méditerranée jusqu'à Alexandrie et remonter le Nil par delà les contrées alors soumises à la domination romaine. Peut-être était-il un de ces Hébreux de la dispersion, jetés depuis la captivité de Babylone sur tous les points de l'univers connu. Il est du moins certain, d'après le texte même de saint Luc,

[1] Isa., LIII, 7, 8. Voir, pour l'explication de ce verset, et la différence entre le texte hébreu et la version des Septante suivie par saint Luc, Cornelius a Lapide, *in Isa.*, LIII, 8. Cf. tom. III de cette *Histoire*, pag. 17.

[2] *Act.*, VIII, 26 ad ultim.

[3] « Après avoir été pillée sous Nabuchodonosor, Gaza avait été prise de nou» veau et détruite quatre-vingt quatorze ans avant Jésus-Christ, par Alexandre » Jannée, après un siége d'un an. (Cf. tom. IV de cette *Histoire*, pag. 48.) » Rebâtie et fortifiée par le général romain Gabinius et par le roi Hérode, elle » fut de nouveau réduite en cendres par les Juifs, l'an 65 après Jésus-Christ. » (Sepp, *La Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, tom. III, pag. 167.)

qu'il professait la religion judaïque, et qu'après avoir accompli son pèlerinage, il s'entretenait, par la lecture des prophètes, des grandes espérances qui faisaient tressaillir le cœur des enfants d'Israël. C'est donc à tort qu'Eusèbe, dans son *Histoire ecclésiastique* [1], voit dans la conversion de l'intendant éthiopien, « les prémisses de la gentilité conquises par le Verbe de Dieu. » L'étranger baptisé par saint Philippe n'était pas un païen. Le récit des Actes nous laisse ignorer son origine, mais il nous le présente comme un prosélyte, fidèle à toutes les pratiques du culte hébreu. Il lit les prophètes, mais il ne se croit pas, ainsi que les lecteurs des sociétés bibliques, le droit de libre examen et d'interprétation individuelle. Il reconnaît une autorité doctrinale, dont la mission était de maintenir le véritable sens des Écritures. Cette autorité, au sein du judaïsme, était exercée par les Rabbi ou docteurs de la synagogue. Tel est le sens des paroles de l'Éthiopien à saint Philippe : « Comment comprendrais-je les Écritures, lui dit-il, si quelqu'un ne me les explique ? » Il prend son interlocuteur pour un Rabbi hébreu; il l'invite à prendre place à ses côtés, et l'Évangéliste ouvre au lecteur docile les mystères de rédemption et de grâce cachés sous la lettre morte des Écritures. On montre encore, non loin de Bethléem, sur le chemin du désert de saint Jean, vis-à-vis de Beit-Djalla, dans un étroit défilé qui porte aujourd'hui le nom de *Wadi-Ahmed*, le lieu où saint Philippe, conduit par l'Esprit du Seigneur, rencontra le char de l'Éthiopien. « Après une heure de marche, dit Mgr Mislin, on arrive à la *Fontaine de saint Philippe Ain-Hanieh;* elle est à la gauche du chemin, sortant du pied de la colline. Elle a dû être fort ornée autrefois; on remarque encore quelques ciselures et des débris assez considérables. Dans un champ voisin, il y avait une église, deux colonnes sont encore debout. Tout près on voit plusieurs tombeaux taillés dans le roc [2]. » L'histoire monumentale des Livres saints confirme ainsi chacun des détails bibliques. Les fidèles des premiers âges sont venus prier au lieu où l'Esprit-Saint avait miraculeusement transporté le diacre Philippe. Ils voulaient

[1] Euseb., *Hist. eccles.*, lib. II, cap. I; *Patrol. græc.*, XX, col. 137.
[2] Mgr Mislin, *Les Saints Lieux*, tom. III, pag. 103-109.

après la mort reposer non loin de la fontaine consacrée par l'attouchement d'un saint. La foi catholique s'échappe de toutes les traditions et de tous les souvenirs du passé. Portée par le néophyte éthiopien, elle franchit les déserts de la Nubie, et la première chrétienté fut fondée en ce pays par le chambellan de la reine Candace [1]. Strabon nous apprend que la ville éthiopienne de Méroé, en souvenir sans doute de la fameuse reine de Saba, était depuis un temps immémorial gouvernée par des femmes, auxquelles on donnait le nom générique de Candace [2].

§ IX. Conversion de saint Paul.

Vision de Saul sur le chemin de Damas. Les lettres du grand prêtre aux synagogues juives.

46. « Cependant, continue l'historien sacré, Saul ne respirant encore que menaces et carnage contre les disciples du Seigneur, vint trouver le prince des prêtres. Il lui demanda des lettres pour les synagogues de Damas, afin que s'il y trouvait quelques membres de cette secte, hommes ou femmes, il fût autorisé à les amener chargés de chaînes à Jérusalem. Il se mit donc en route, et déjà il approchait de Damas [3], lorsqu'il fut soudain environné d'une lumière du ciel. Tombant à terre, il entendit une voix qui lui disait : Saul, Saul, pourquoi me persécutes-tu ! — Qui êtes-vous, Seigneur? demanda-t-il. — Et la voix répondit : Je suis Jésus, que tu persécutes. Il est dur pour toi de regimber contre l'aiguillon. — Tremblant, saisi d'effroi, Saul dit : Seigneur, que voulez-vous que je fasse? —

[1] Bolland., *Act. sanct.*, Octobr., tom. X, pag. 670. — [2] Strab., *Hist. heb.*, XVII.

[3] « Le lieu où saint Paul fut renversé par la voix céleste, dit Mgr Mislin, est » à dix minutes de la porte du Midi. C'est maintenant le cimetière des chrétiens » de Damas. Autrefois on y avait construit une église. Il n'en reste plus qu'une » douzaine de tronçons de colonnes, qui sont tous couchés dans le même sens. » Ce lieu, qui est tout à côté du chemin, est un peu élevé; il paraît être un » monticule de décombres. Les chrétiens s'y rendent chaque année processionnellement le jour de la conversion de saint Paul. De là saint Paul entra dans » la ville, et alla dans la rue qu'on appelle *Droite*, dans la maison de Jude. La » porte de saint Paul (Bab-Douma) est appelée porte Orientale par les habitants. » L'ancienne porte est encore très-reconnaissable. Elle avait trois arcs qui reposaient sur des piliers très-forts. Au-dessus s'élevait une tour. » (*Les Saints Lieux*, tom. I, pag. 479.)

Le Seigneur reprit : Lève-toi, entre à Damas, là on te dira ce qu'il te faut faire. — Or les compagnons de Saul restaient debout, plongés dans la stupeur. Ils entendaient la voix, sans apercevoir personne. Saul se releva, et ouvrit les yeux, mais il ne voyait plus. Ses compagnons le prirent par la main et le firent entrer à Damas. Il y demeura trois jours, dans une cécité complète, et sans pouvoir prendre ni aliment ni breuvage [1]. »

L'histoire de Saul terrassé, sur le chemin de Damas, par une lumière céleste et par la voix formidable du Jésus qu'il persécutait, nous transporte au milieu même du surnaturel que le rationalisme moderne s'est épuisé à bannir des fastes de notre terre. Depuis Abraham, le père des Hébreux, que les visions divines illuminèrent sur le même chemin, jusqu'aux élus du peuple d'Israël, qui, en plein XIX[e] siècle, ont vu la gloire du Christ et entendu sa voix souveraine, c'est toujours le même surnaturel, triomphant des résistances humaines, des négations de la science, des hostilités du doctorat officiel. Il était donc sorti de Jérusalem, la bouche pleine de menaces, et le cœur avide de sang chrétien, ce Saul, l'exécuteur des vengeances de la synagogue, l'assesseur complaisant qui présidait au martyre de son condisciple Étienne [2]. « Mais, dit saint Augustin, Étienne avait prié, et l'Église devait avoir saint Paul [3]. »

[1] *Act.*, IX, 1-9. Le récit de la conversion de saint Paul a été reproduit à deux reprises différentes par saint Paul lui-même, dans le livre des *Actes* (XXII, 3-17; XXVI, 9-19). L'apôtre y fait en outre de fréquentes allusions (*Galat.*, I, 13; I *Cor.*, XV. 9; I *Tim.*, I, 12, 13) dans ses Épîtres. La vision divine, avec ses caractères surnaturels, est partout la même.

[2] Notons en passant une erreur devenue classique parmi les peintres, dans leurs tableaux de la conversion de saint Paul. Ils le représentent avec le costume d'un soldat romain, monté sur un magnifique cheval, pareil à celui que pouvait avoir Paul-Émile, vainqueur de Persée et recevant les honneurs du triomphe. Or, les Juifs zélés, et surtout les pharisiens, avaient horreur du cheval, et ne s'en servaient presque jamais. C'est donc une mule ou un âne qu'il faut donner pour monture à saint Paul. Son costume était celui d'un pharisien rigide, avec les phylactères au poignet et les textes mosaïques écrits sur les franges de son manteau. Ses compagnons, vêtus de même, n'étaient pas, ainsi qu'on les représente d'ordinaire, des légionnaires romains escortant un préteur.

[3] *Si Stephanus non orasset, Paulum ecclesia non haberet.* (S. August., *Serm.* I *de Sanctis*).

Les prières d'un saint sont plus puissantes que toute la rage des persécuteurs. La mission que Saul avait instamment sollicitée du grand prêtre Caïphe n'était pas sans péril. Damas, capitale de la Calé-Syrie, était alors soumise au sceptre d'Arétas, prince arabe, allié du roi d'Édesse Agbar, et comme lui, ennemi déclaré de Jérusalem [1]. Arétas était représenté dans cette ville par un gouverneur ou vice-roi, qui secondait la politique de son maître. Les fidèles de Jérusalem, poursuivis par la haine du Sanhédrin et violemment dispersés, avaient trouvé à Damas un abri protecteur. Pour les atteindre, malgré l'autorité du gouverneur, Saul comptait sur les synagogues établies en cette ville, où le nombre des Juifs était si considérable que, dans une émeute populaire, dix mille d'entre eux, surpris et désarmés au milieu des Thermes, furent tués par les habitants [2]. On sait d'ailleurs que le Sanhédrin exerçait une autorité suprême sur les synagogues de la dispersion. Il jouissait, sous les Romains eux-mêmes, du droit d'arrestation et d'emprisonnement dans les causes religieuses; Josèphe et Philon nous apprennent que ses décrets et ses statuts portés aux Juifs d'Alexandrie et des autres provinces de l'empire romain, y avaient force de loi pour les Juifs. Nous avons eu fréquemment l'occasion de signaler le maintien de l'autonomie hébraïque à travers toutes les vicissitudes de l'histoire juive, et au sein même de la grande captivité. Mais il était évident que dans l'état présent des relations entre Damas et Jérusalem, la mission dont Saul avait revendiqué l'honneur trouverait une résistance énergique de la part du vice-roi. Voilà pourquoi sans doute, Saul trouvait digne de lui d'affronter ce danger. Saint Justin, dans son dialogue avec Tryphon, nous apprend qu'à la même époque le grand conseil de Jérusalem, adressa des délégués à toutes les synagogues du monde, avec une sorte de circulaire conçue en ces termes : « Une secte professant l'athéisme et le mépris de la loi a surgi parmi nous, sous la direction d'un imposteur galiléen, nommé Jésus. Nous avons fait périr sur la croix ce chef impie; mais ses disciples sont venus enlever

[1] Joseph., *Antiq.*, XVIII, 7. — [2] Joseph, *De Bell. jud.*, lib. IV, cap. XXV.

son corps du tombeau où il avait été enseveli après le supplice. Et maintenant ils vont partout, séduisant les multitudes, disant que leur maître est ressuscité d'entre les morts, et qu'il est monté aux cieux [1]. » Saint Justin nous a ainsi conservé la substance, sinon la formule textuelle, des lettres que Saul devait remettre aux Juifs de Damas. Mais la miséricorde divine a des coups de foudre aussi rapides que ceux de sa justice; le lion rugissant est soudain changé en agneau docile, le persécuteur renversé aux portes de Damas va se relever apôtre.

Le disiciple Ananias. Baptême de Paul. Changement de nom.

47. « Or il y avait en cette ville un disciple nommé Ananias [2]. Le Seigneur l'interpella dans une vision. Ananias! lui dit-il. — Me voici, Seigneur! répondit celui-ci. — Lève-toi, dit le Seigneur; va dans la rue Droite [3], à la maison de Judas, et demande un Cilicien né à Tarse, nommé Saul. Il est en prières. — (Or en ce moment même, Saul avait une vision où lui apparaissait un homme du nom d'Ananias, qui entrait dans la maison et lui imposait les mains pour lui rendre la vue.) Cependant Ananias, répondant au Seigneur, lui dit : J'ai appris, par de nombreux témoins, tout le mal que cet homme a fait à vos saints [4] de Jérusalem. Il vient ici avec

[1] Voici le texte de saint Justin : Ἄνδρας χοιροτονήσαντες ἐκλεκτούς, εἰς πᾶσαν τὴν οἰκουμένην ἐπέμψατε, κηρύσσοντας, ὅτι αἱρεσίς τις ἄθεος καὶ ἄνομος ἐγήγερται ἀπὸ Ἰησου τινος Γαλιλαίου πλάνου · ὃν σταυρωσάντων ἡμῶν, οἱ μαθηταὶ αὐτοῦ κλεψαντες αὐτὸν ἀπὸ τοῦ μνήματος νυκτὸς, ὁπόθεν κατετέθη ἀφηλωθεὶς ἀπὸ τοῦ σταυροῦ, πλανῶσι τοὺς ἀνθρώπους λεγόντες ἐγηγέρθαι αὐτὸν ἐκ νεκρῶν καὶ εἰς οὐρανὸν ἀνενηλυθέναι. (Justin., *Dialog. cum Tryphone judæo*, cap. CVIII; *Patrol. græc*,, VI, 728.)

[2] « La maison de saint Ananie, qui a instruit et baptisé saint Paul, a été con» vertie en chapelle. Maintenant on y descend par un escalier qui a seize ou » dix-huit marches. J'ai eu, ajoute l'illustre pèlerin, le bonheur d'y célébrer la » sainte messe; quoique ce fût de grand matin, la chapelle, l'escalier et une » partie de la rue étaient pleins de monde. »(Mgr Mislin, *Les Saints Lieux*, pag. 479.)

[3] « A l'occasion de l'alliance que le roi Achab fit avec Benadad, dit encore » Mgr Mislin, nous voyons qu'il fut cédé aux Juifs un quartier dans la ville de » Damas (III *Reg.*, xx, 34), sans doute pour y établir une colonie commerciale : » c'était le *Ghetto* de cette époque. La rue *Droite*, où demeura saint Paul, était » dans le quartier des Juifs. Elle porte encore le même nom aujourd'hui.» (*Les Saints Lieux*, tom. I, pag. 465, 466.)

[4] Tel est le premier titre que portèrent les disciples de Jésus-Christ. L'Église catholique s'appelle encore aujourd'hui l'Église *sainte*. Pourquoi le protestantisme a-t-il en horreur le nom même de *Saint*, et se refuse-t-il à le donner

un mandat des princes des prêtres, pour arrêter et charger de chaînes tous ceux qui invoquent votre nom. — Le Seigneur lui dit alors : Va sans crainte, car cet homme est le vase d'élection qui portera mon nom devant les Gentils, les rois de la terre et les enfants d'Israël. Je lui révélerai tout ce qu'il lui faut souffrir pour mon nom. — Ananias alla donc et vint à la maison indiquée. Saul, mon frère, dit-il en lui imposant les mains, le Seigneur Jésus qui vous est apparu sur la route, à votre arrivée, m'a envoyé pour vous rendre la vue et vous communiquer la plénitude de l'Esprit-Saint. — Aussitôt on vit comme des écailles tomber des yeux de Saul; il recouvra la vue, et se levant, il reçut le baptême. Ensuite il prit de la nourriture et recouvra ses forces. Il demeura quelques jours, avec les disciples, à Damas, entrant dans les synagogues et proclamant que Jésus était le Fils de Dieu. Or tous les Juifs, stupéfaits en l'écoutant, disaient : N'est-ce pas cet homme qui persécutait à Jérusalem ceux qui invoquent ce nom? N'est-il pas venu ici dans l'intention de les arrêter, et de les conduire, chargés de chaînes, aux princes des prêtres? — Mais Saul redoublait d'énergie et de courage, et il affirmait à tous les Hébreux fixés à Damas que Jésus était le Christ [1]. »

Roman rationaliste au sujet de la conversion de saint Paul. Calomnies juives.

48. Le rationalisme a voulu transformer le récit de la conversion de saint Paul en un roman psychologique, dont il nous faut reproduire ici quelques traits. « L'imagination de Saul, dit-il, déjà surexcitée par le mouvement et la fatigue du voyage, s'exaltait encore aux approches de Damas, sous l'influence de sa haine contre les chrétiens, passée à l'état d'idée fixe. Les rayons du soleil, à l'heure de midi, dardant sur sa tête, achevèrent de le plonger dans un de ses inexplicables accès de mélancolie, qui prédisposent à l'hallucination. L'image des victimes déjà tombées sous sa vengeance à Jérusalem se dressa devant lui. Qu'avaient fait tant d'innocents

aux apôtres, aux pères et aux docteurs? Il affecte de dire : Pierre, Paul, Augustin, Chrysostome. C'est avec la même logique qu'il interprète la marque de l'unité, imposée à l'Église par les fameuses paroles : *Unum ovile et unus pastor*, dans le sens qu'il n'y a point de pasteurs et que chaque brebis forme à elle seule un troupeau. — [1] *Act.*, IX, 10-22.

massacrés par ses ordres? Ils interprétaient autrement que lui le texte des Écritures. Cela méritait-il la mort? En ce moment, la prière d'Étienne, son ancien condisciple, l'ami de sa jeunesse, retentit dans son cœur, comme un testament d'amour suprême. Il se rappela le discours du premier martyr. Attentif alors au sens spirituel qu'Étienne avait donné à la loi de Moïse, Saul éprouva une impression vive, qui fut, pour un esprit aussi élevé que le sien, un trait de lumière. Ce nouveau point de vue élargissant devant lui l'horizon étroit dans lequel il s'était renfermé, par l'étude de la lettre seule et les interprétations matérielles du pharisaïsme, il conçut des doutes poignants sur la légitimité de sa conduite. Ces perplexités de conscience finirent par le jeter dans un état extatique; il lui sembla voir Jésus, dans l'azur embrasé du ciel; il crut l'entendre dire : « Saul, Saul, pourquoi me persécutes-tu? » Le cri intérieur du remords trouvait ainsi un écho extérieur et se formulait dans les accents d'une voix imaginaire. La pitié succéda au fanatisme de la haine, dans l'âme de Saul; l'idée de réparer le mal commis le jeta dans le parti des persécutés; il apporta à ce nouveau rôle le même enthousiasme qu'il avait déployé pour la vengeance. » Voilà les fables que la crédulité du rationalisme substitue aux grandes réalités de la foi. Les Juifs connaissaient mieux le caractère de Saul; ils ne le prirent jamais pour un halluciné. Cependant comme il leur fallait trouver un motif quelconque à sa conversion instantanée, voici celui qu'ils inventèrent; s'il n'est pas plus vrai que celui de nos rationalistes, il est du moins beaucoup plus habilement imaginé : « Paul, disent-ils, né à Tarse d'une famille païenne, était païen lui-même. Venu jeune à Jérusalem, il y passa plusieurs années, rencontra la fille du grand prêtre et se berça de l'ambitieux espoir d'en obtenir la main. Pour y parvenir, il n'hésita pas à se faire prosélyte et à recevoir la circoncision. Malgré ces avances, le pontife lui refusa sa fille et dès lors Paul, dans sa rage, ne cessa d'écrire contre la circoncision, le sabbat et la loi de Moïse[1]. »

[1] C'est saint Épiphane qui nous a transmis cette calomnie judaïque, dont Ebion et ses disciples s'emparèrent plus tard. Nous croyons utile de reproduire ici ce texte peu connu : Φασκούσιν αὐτὸν εἶναι Ἕλληνα, καὶ Ἑλληνίδος

Il y avait certainement de l'habileté à lancer une telle calomnie contre l'apôtre de la virginité. Mais qu'importent les hallucinations du rationalisme et les outrages de la perfidie judaïque? La transformation de Saul le persécuteur en saint Paul l'apôtre demeure un miracle de premier ordre, qui défie toutes les explications de la haine et de l'incrédulité. Après sa conversion sur le chemin de Damas, l'envoyé du grand prêtre ne conserve plus rien de son ancienne vie. Le nom royal de Saul, que lui a donné l'orgueil hébraïque, disparaîtra sous le nom grec et romain de Paul (*le Pacifique*). Soit qu'il ait pris ce nom nouveau immédiatement après son baptême, ainsi que l'ont cru saint Ambroise et saint Augustin, soit qu'il ait commencé seulement à le porter après la conversion du proconsul Sergius Paulus, comme l'enseigne saint Jérôme [1], le seul titre qu'il inscrira désormais en tête de ses immortelles épîtres sera celui-ci : « Paul, serviteur de Jésus-Christ, appelé à l'apostolat non par les hommes, ni par un homme en particulier, mais par Jésus-Christ [2]. »

Saint Paul raconte lui-même ses voyages en Arabie, à Damas, à Jérusalem, en Cilicie.

49. C'est ainsi qu'il se nomme dans une lettre adressée vingt ans plus tard aux Églises qu'il avait fondées en Galatie. « Vous savez tous, dit-il, comment j'ai vécu autrefois au sein du judaïsme. Je persécutais à outrance l'Église de Dieu et je la ravageais. Plus exalté dans les croyances juives qu'aucun de mes compatriotes et de mes contemporains, je déployais un zèle excessif pour les traditions de mes aïeux. Mais quand il plut à Celui qui m'a choisi dès le sein de ma mère, et m'a appelé par sa grâce, de révéler en moi son Fils, et de me faire porter son Évangile aux nations, alors je brisai soudain avec la chair et le sang. Je ne me rendis point à Jérusalem, près de ceux qui m'avaient précédé dans l'apostolat, mais j'allai en Arabie, d'où je revins à Damas. Enfin, après trois ans, je vins à Jérusalem voir Pierre, et je restai quinze

μητρὸς καὶ Ἕλληνος πατρὸς παῖδα. Ἀναβεβηκέναι δὲ εἰς Ἱεροσόλυμα, καὶ χρόνον ἐκεῖ μεμενηκέναι · ἐπιτεθυμηκέναι δὲ θυγατέρα τοῦ ἱερέως πρὸς γάμον ἀγαγέσθαι, καὶ τούτου ἕνεκα προσήλυτον γενέσθαι, καὶ περιτμηθῆναι. Εἶτα μὴ λαβόντα τὴν κόρην ὠργίσθαι, καὶ κατὰ ἐπιτομῆς γεγραφέναι, καὶ κατὰ Σαββάτου, καὶ νομοθεσίας. (Epiph., *Hæres.*, tom. XXX, cap. XVI; *Patr. græc.*, tom. XLI, col. 433.)

[1] Voir sur ce point les détails donnés par Baronius. (*Annal. eccles.*, tom. I, pag. 188, 189.) — [2] *Gal.*, I, 1.

jours près de lui, sans rencontrer aucun des autres apôtres, sinon Jacques, le frère du Seigneur. Je passai ensuite en Syrie et en Cilicie. Or mon visage même était inconnu aux Églises de Judée, fondées dans le Christ. Elles avaient seulement ouï dire : Cet homme qui nous persécutait naguère, évangélise maintenant la foi qu'il combattait alors. Et tous rendaient gloire à Dieu de ma conversion[1]. » Dans la seconde épître aux Corinthiens, l'apôtre fait encore une allusion à sa sortie de Damas. « Le gouverneur préposé à ce pays, par le roi Arétas, dit-il, avait fait garder les portes, dans l'espoir de m'arrêter. Mais on suspendit une corbeille à une fenêtre, et l'on me descendit le long des murailles du rempart. C'est ainsi que j'échappai de ses mains[2]. » Ces fragments autobiographiques, d'autant plus précieux que saint Paul est d'ordinaire plus sobre de détails purement personnels, fixent la chronologie des Actes, et en complètent le récit. « Après de longs jours, dit saint Luc, les Juifs de Damas se concertèrent dans une assemblée, pour faire mourir Saul. Les embûches qu'ils lui tendirent vinrent à sa connaissance. Ils avaient aposté, aux portes de la ville, des gardes qui veillaient jour et nuit, avec ordre de le tuer. Cependant les disciples le descendirent durant la nuit, dans une corbeille, du haut des remparts. Il se rendit alors à Jérusalem et cherchait à se joindre aux frères, mais tous le redoutaient, ne pouvant croire qu'il eût embrassé la foi. Alors Barnabé l'ayant pris avec lui, le présenta aux apôtres et leur raconta comment Saul avait vu le Seigneur sur le chemin, les paroles qu'il en avait entendues et le courage avec lequel il avait prêché à Damas le nom de Jésus. Dès lors Saul fut admis dans la société des frères, il entrait et sortait librement pour leurs assemblées à Jérusalem ; continuant à agir avec assurance, au nom du Seigneur. Il prêchait les Gentils et discutait avec les Hellénistes. Ces derniers songèrent alors à le tuer ; mais les frères, informés de leur dessein, le conduisirent à Césarée et de là le firent partir pour Tarse[3]. »

[Ca]ractère 50. Nous avons ainsi la série d'épreuves que saint Paul dut tra-

[1] *Gal.*, I, 13 ad ultim. — [2] II *Cor.*, XI, 32, 33. — [3] *Act.*, IX, 23-29.

verser, avant de commencer sa mission. Trois ans de solitude dans les déserts de l'Arabie, sur les rochers de l'Horeb, où il retrouvait les traces de Moïse et d'Élie, le préparèrent à l'apostolat du monde. Sa vocation ne venait « ni d'un homme, ni des hommes, » ainsi qu'il le dit lui-même. Mais dans sa retraite, le Dieu qui l'avait renversé sur le chemin de Damas parlait à son cœur, et lui révélait la science profonde de l'Évangile, les mystères de la loi nouvelle et leurs rapports avec le Testament Ancien, qu'il développera plus tard en un langage dont la sublimité ne sera jamais égalée. C'est encore par le silence et les méditations d'une laborieuse solitude que l'Église catholique forme aujourd'hui ses ministres pour les luttes de l'apostolat. Saul, de retour à Damas, n'y trouve que la persécution, dont jadis il avait donné le signal. Le gouverneur cède aux instances des Juifs, et commande lui-même les mesures dirigées contre l'apôtre. Peut-être la synagogue de Damas avait-elle eu la perfidie de dénoncer Paul à son tribunal, comme un délégué du Sanhédrin. Tout au moins elle dut le présenter au vice-roi comme un séditieux, qui troublait les consciences et la tranquillité publique. L'or juif, cet appoint de toute trahison, compensa sans doute le défaut de preuves. Les disciples durent suspendre, dans une corbeille d'osier, cet homme qui allait conquérir le monde et le descendre ainsi en dehors du rempart[1]. « Il se rendit à Jérusalem *pour voir Pierre*, dit Bossuet, et le voir, selon la force de l'original, comme on vient voir une chose pleine de merveilles et digne d'être recherchée ; le contempler, l'étudier, dit saint Jean-Chry-

Providentiel des premières épreuves ménagées à saint Paul.

[1] « Non loin de la porte orientale, dit Mgr Mislin, on montre l'endroit des » remparts où les disciples descendirent saint Paul, durant la nuit, par la mu- » raille, dans une corbeille, pour le soustraire à la fureur des Juifs. Comme il y » a une inscription arabe assez moderne en ce même lieu, et que les pierres » de la muraille ne sont probablement plus dans le même ordre que du temps » de saint Paul, des auteurs protestants trouvent qu'il est raisonnable de se » moquer de cette tradition. On reconnaît à la vérité, dans les murailles de » Damas, des restaurations peu anciennes, mais il s'y trouve des blocs de pierre » si énormes, superposés sans ciment les uns sur les autres et taillés comme » ceux des monuments de la plus haute antiquité, que les habitants de Damas » attribuent la fondation de ces murs à Abraham, et les connaisseurs aux Phé- » niciens. » (*Les Saints Lieux*, tom. I. pag. 480.)

sostôme, et le voir comme plus grand aussi bien que plus ancien que lui, dit le même Père; le voir néanmoins, non pour être instruit, lui que Jésus-Christ instruisait lui-même par une révélation si expresse, mais afin de donner la forme aux siècles futurs, et qu'il demeurât établi à jamais que quelque docte, quelque saint qu'on soit, fût-on un autre saint Paul, il faut voir Pierre[1] ! » Cette entrevue de Pierre et de Paul, « la forme des siècles futurs, » est un des moments les plus solennels de l'histoire de l'Église. Entre le premier baiser des deux apôtres et leur dernier adieu sur la voie d'Ostie, quand ils se séparèrent pour aller au martyre, les deux frères auront fondé Rome chrétienne et fait adorer le nom de Jésus par tout l'univers. Cependant l'Église de Jérusalem avait ignoré jusque-là la conversion miraculeuse accomplie à Damas. Si quelques rumeurs lointaines en avaient été apportées par de rares voyageurs, l'absence prolongée de Paul avait dû les faire considérer comme un bruit sans consistance. Les disciples continuent donc à fuir l'ancien persécuteur; toutes leurs maisons, toutes leurs assemblées lui restent interdites, jusqu'à ce que Barnabé, comme lui ancien disciple de Gamaliel et ami de saint Étienne, lui ouvre sa demeure, entende de sa bouche le récit de tant de merveilles, et présente le nouvel élu du Seigneur à Pierre, le chef de l'Église, et à Jacques, l'évêque de Jérusalem. L'apôtre des Gentils commence aussitôt l'exercice de sa mission dans la ville sainte. *Loquebatur Gentibus, et disputabat cum Græcis.* Mais les menaces de mort qu'il venait d'affronter à Damas, il les rencontre en Palestine. Les Juifs hellénistes, auxquels il avait jadis prêté son concours pour lapider le premier martyr, retournent maintenant leur rage contre lui-même. Il semble que, dans la vocation extraordinaire de saint Paul, Dieu ait rassemblé tous les contrastes, et que l'apôtre dût retrouver, dirigée contre sa poitrine, chacune des armes que le persécuteur avait aiguisées. Ainsi s'accomplissait la révélation faite à Ananias : « Je lui apprendrai tout ce qu'il lui faudra souffrir pour mon nom. » Mais parmi cette tempête des passions soulevées, Paul avait deux ap-

[1] Bossuet, *Discours sur l'unité de l'Église.*

puis : Jésus au ciel et saint Pierre ici-bas. « Après mon retour à Jérusalem, nous dit-il, un jour que je priais dans le Temple, mon esprit fut ravi dans une extase. Je vis le Seigneur, et il me dit : Hâte-toi, sors de cette ville, car ils ne recevront point le témoignage que tu portes de moi. — Seigneur, répondis-je, ils savent que j'emprisonnais autrefois et que je traînais devant leurs synagogues ceux qui croyaient en vous. Pendant qu'on versait le sang d'Étienne, votre martyr, ce fut moi qui assistai au supplice, m'y associant de cœur, et gardant les manteaux des meurtriers. — Jésus me dit alors : Vas, parce que je veux t'envoyer aux nations lointaines [1]. » Les disciples de Jérusalem dont saint Pierre était le chef, conduisirent donc Paul à Césarée, d'où il s'embarqua pour la Cilicie. Tarse avait envoyé un disciple à l'école pharisienne de Gamaliel : c'était un apôtre que Jésus et saint Pierre lui renvoyaient.

§ X. Saint Pierre et les Églises de Palestine.

51. La suite du récit des Actes relatif à saint Paul nous a fait anticiper de quatre années sur les événements. La persécution avait cessé dans l'intervalle contre les fidèles de la Palestine. « L'Église, dit saint Luc, jouissait d'une paix profonde, dans toute la Judée, la Galilée et la Samarie. Elle continuait à s'édifier, marchant dans la crainte du Seigneur, et elle était comblée de consolations du Saint-Esprit [2]. » Comment la violence des passions judaïques, soulevées contre les disciples depuis la mort de saint Étienne, avait-elle été si promptement comprimée? Le texte sacré ne nous le dit pas, mais l'*Histoire ecclésiastique* d'Eusèbe supplée à

Tibère et les *Actes de Pilate*. Récit d'Eusèbe.

[1] *Act.*, XXII, 17-21.

[2] *Act.*, IX, 31. Entre le fait de la cessation de la persécution générale en Judée et la tentative isolée des Juifs hellénistes qui voulaient tuer saint Paul, on comprend facilement qu'il ne saurait y avoir de contradiction. Sur le théâtre de ses anciennes fureurs, saint Paul rencontrait ceux-mêmes qu'il avait eus pour agents, des amis qui avaient partagé ses passions haineuses. Sa présence réveillait des animosités implacables, et les provoquait à un assassinat. Tel fut réellement le sens de ces projets homicides, dépourvus de tout caractère juridique et légal. *Quærebant occidere eum.* (*Act.*, IX, 29.)

ce silence. « L'usage ancien et général, pour les préteurs de chaque province, dit Eusèbe, était de mander à l'empereur toutes les nouvelles de leur gouvernement, en sorte que rien n'échappât à la connaissance du prince. Quand le bruit de la résurrection de Notre-Seigneur se fut répandu dans toute la Judée, Pilate en informa le César Tibère. Il joignit à sa relation le récit de nombreux miracles qu'il avait appris par la voix publique, et il ajoutait que des multitudes, convaincues de la résurrection de Jésus, l'adoraient comme un Dieu. Tibère communiqua les lettres de Pilate au sénat, qui les accueillit, dit-on, avec le plus profond mépris, insistant d'ailleurs sur l'antique loi, qui défendait aux Romains de reconnaître aucune nouvelle divinité, avant le suffrage des pères conscrits ou un sénatus-consulte émané d'eux. Dieu permit cette attitude du sénat romain pour établir plus solennellement que la doctrine du salut n'avait nul besoin des votes favorables d'une assemblée humaine. La relation concernant Notre-Seigneur fut donc rejetée par le sénat, mais Tibère, inclinant à un avis opposé, ne voulut prendre aucune mesure de rigueur contre la doctrine du Christ. Ces faits sont attestés par Tertullien, ce juriste si versé dans la science du droit romain, et d'ailleurs si illustre parmi les plus éminents écrivains de Rome [1]. Voici comment il s'exprime à ce sujet dans sa célèbre *Apologétique* : « Si nous voulons remonter à l'origine des lois sur l'apothéose, nous rencontrons l'antique

[1] Τέρτυλλιανὸς, τοὺς Ῥωμαίων νόμους ἠκριβωκὼς ἀνὴρ, τά τε ἄλλα ἔνδοξος, καὶ τῶν μάλιστα ἐπὶ Ῥώμης λαμπρῶν. On sait que dans l'*Index* des Pandectes, Tertullien est cité parmi les autres jurisconsultes dont les travaux sont entrés dans cette collection, comme l'auteur de huit *Livres de décisions*, et d'un traité spécial sur les *Caisses militaires*. L'identité du prêtre de Carthage, avec le jurisconsulte désigné par les Pandectes, a donné lieu à de volumineuses controverses. Les paroles si explicites d'Eusèbe tranchent pour nous la question dans le sens affirmatif. Que signifierait l'insistance de l'évêque de Césarée à présenter Tertullien comme un auteur « ayant éclairci à fond les lois romaines, » ἠκριβωκὼς, « s'étant illustré par d'autres travaux, » τά τε ἄλλα, c'est-à-dire évidemment par des ouvrages différents de ceux qu'il écrivit comme chrétien, enfin « éminent » parmi les lumières de Rome, » si Tertullien n'avait pas été le fameux jurisconsulte, dont les ouvrages sur le droit romain jouissaient alors d'une réputation universelle, et entrèrent plus tard (533) dans la rédaction du *Digeste*, sous Justinien ?

décret : Qu'aucun dieu ne soit consacré par l'*imperator*, s'il n'a été approuvé par le sénat. Marcus Æmilius se conforma à cette règle, à propos de son dieu Alburnus. C'est un triomphe pour notre cause de vous voir soumettre la divinité à un suffrage humain. Si le dieu ne plaît pas à l'homme, il ne sera pas dieu ! C'est l'homme qui devra tendre au dieu une main compatissante ! Tibère donc, au temps où le nom chrétien fit sa première apparition dans le monde, reçut de Palestine une relation qui l'informait de la véritable Divinité, celle du Christ. Il en déféra l'examen au sénat, et, pour sa part, il se déclarait prêt à accorder un suffrage favorable. Le sénat ne fut point de l'avis impérial, et repoussa la motion. Le César n'en persévéra pas moins dans son premier sentiment, et menaça de la peine capitale quiconque accuserait les chrétiens [1]. » Ainsi parle Tertullien. La Providence divine inclina en ce sens l'âme du césar Tibère, afin que l'Évangile qui commençait à naître pût se répandre sans obstacle dans toutes les parties de l'univers [2]. »

Véracité du récit d'Eusèbe.

52. On ne conçoit rien de plus circonstancié, de plus positif, de plus net que ce récit d'Eusèbe, attesté en l'an 180 par Tertullien et confirmé vers l'an 98 par saint Justin, qui renvoie les Romains incrédules au texte officiel des *Actes* de Pilate, conservés dans les archives du règne de Tibère [3]. Cependant l'école critique, issue au XVII[e] siècle du double courant protestant et janséniste qui entraînait alors les esprits, rejeta ces précieux témoignages, comme des légendes fabuleuses. « Est-il vraisemblable, disait Élie Dupin, que Pilate ait écrit de pareilles choses à Tibère, au sujet d'un homme qu'il avait lui-même condamné à mort ? et quand il les eût écrites, est-il probable que Tibère eût proposé au sénat de mettre cet

[1] Le passage de Tertullien, cité par Eusèbe, se trouve en effet textuellement reproduit au chapitre IV de l'*Apologétique*. (*Patrol. lat.*, I, 290.)

[2] Euseb., *Hist. eccles.*, lib. II, cap. II; *Patrol. græc.*, XX, 140, 141. Nous appelons l'attention du lecteur sur cette dernière expression d'Eusèbe : Πανταχόσε γῆς, dont la portée nous apparaîtra plus loin, dans la discussion relative à la propagation de l'Évangile, au siècle apostolique.

[3] Voici les paroles de saint Justin : Καὶ ταῦτα ὅτι γέγονε, δύνασθε μαθεῖν ἐκ τῶν ἐπὶ Ποντίου Πιλάτου γενομένων ἄκτων. (S. Just., *Apol. I pro Christianis*, § 35. Ὅτι τε ταῦτα ἐποίησεν, ἐκ τῶν ἐπὶ Ποντίου Πιλάτου γενομένων ἄκτων μαθεῖν δύνασθε. (*Ibid.*, 72 ; *Patrol. græc.*, VI, col. 384-399.)

homme au nombre des dieux, sur l'absurde relation d'un gouverneur de province? et si Tibère eût fait cette proposition, comment mettre en doute que le sénat ne l'ait immédiatement acceptée? Donc, si tout ce récit n'est pas absolument faux, il faut du moins reconnaître qu'il est fort suspect [1]. » Est-il vraisemblable, dirons-nous, que Pilate, gouverneur de la Judée, n'ait pas informé la cour impériale du mouvement d'opinion qui se produisait alors en Palestine et qui constituait un événement si remarquable dans sa province? « Il est certain, dit Lardner, que l'usage de tous les préteurs était de dresser des relations, actes ou mémoires de chacun des faits un peu importants qui se produisaient dans leur gouvernement [2]. » En vérité, quand nous n'aurions pas la preuve de cet usage dans tous les historiens romains, le simple bon sens suffirait seul à en démontrer l'existence, à moins peut-être que l'infatuation de notre époque n'allât jusqu'au point d'imaginer que la centralisation romaine aurait eu besoin d'apprendre de la nôtre un mécanisme que celle-ci lui a emprunté. Ce qu'on exige aujourd'hui en France d'un préfet, on l'exigeait d'un préteur, au temps de Tibère. Qu'on veuille bien remarquer que l'irruption de la doctrine évangélique en Judée ne nous est pas seulement attestée par les Livres Saints. Voici le témoignage de Josèphe. Il a maintenant d'autant plus de force que le moderne rationalisme s'est vu contraint d'en reconnaître l'authenticité : « Sous l'administration de Pilate, dit Josèphe, parut un homme sage nommé Jésus, si toutefois on le doit appeler homme. Car il accomplissait des œuvres prodigieuses, et se fit le Maître de ceux qui embrassent avec joie la vérité. Il eut de nombreux adhérents, non-seulement parmi les juifs, mais parmi les païens. C'était le Christ, que, sur l'accusation des princes de notre nation, Pilate fit mettre en croix. Ses disciples qui s'étaient attachés à lui dès le commencement, ne cessèrent point pour cela de l'aimer. Il leur apparut vivant le troisième jour après son supplice, selon les prophéties qui avaient prédit de lui cette particularité et beaucoup d'autres merveilles. Sous le nom

[1] El. Dupin, *Bib. des auteurs ecclésiast.*, tom. I, pag. 24. — [2] Lardner, *Credibility of the Gospel*, tom. VI, pag. 608.

de chrétiens, ils se sont perpétués jusqu'à ce jour [1]. » Et l'on voudrait que Pilate n'eût pas informé l'empereur d'un fait de cette importance! mais l'empereur était Tibère, et Pilate en agissant ainsi eût joué sa tête. La justification du préteur qui avait condamné Jésus à mort était du reste bien facile. C'étaient les princes des prêtres et tout le peuple juif qui avaient séditieusement traîné le Christ à son tribunal, qui avaient résisté par trois fois, à ses remontrances, qui avaient couvert sa voix de leurs clameurs et exigé la mort de Jésus. Quand Pilate se lava les mains, et déclara à la populace qu'il voulait rester innocent du sang de cet homme, est-ce que Pilate ne préparait pas, à tout événement, sa justification à Rome, si la cause y était jamais portée? On s'étonne que Tibère ait communiqué au sénat la relation de Pilate; mais toutes les relations de ce genre étaient communiquées au sénat. «Comment croire, dit-on, que Tibère ait eu la ferme volonté de faire inscrire Jésus au rang des dieux, et s'il l'avait eue réellement, quelle apparence que le sénat lui eût résisté? » Mais ni Eusèbe, ni Tertullien ne parlent de cette détermination absolue de l'empereur. Le César transmet au sénat un rapport curieux, en ajoutant, soit avec l'indifférence qui lui était habituelle et dont nous parle Suétone, soit même avec un accent d'ronie qui ne lui était pas moins familier: Si vous voulez mettre cet homme au rang des dieux, je lui donne mon suffrage. Il n'y eut donc ni parti pris sérieux du côté de Tibère, ni l'ombre d'une résistance, de la part du sénat. Aussi, avec Pearson, Mosheim, Havercamp et Lardner, qui eurent l'honneur de réagir les premiers, au sein du protestantisme, contre les lamentables tendances de l'école de Launoy et de Dupin, nous maintenons comme absolument vrai

[1] Γίνεται καὶ κατὰ τοῦτον χρόνον Ἰησους σοφὸς ἀνὴρ, εἴγε ἄνδρα αὐτὸν λεγειν χρή. Ἦν γὰρ παραδόξων ἔργων ποιητὴς, διδάσκαλος ἀνθρώπων τῶν ἡδοῇ τἀληθῆ δεχομένον, καὶ πολλοὺς μὲν Ἰουδαίους, πολλὸυς δὲ καὶ Ἑλληνικοὺς ἐπηγάγετο. Ὁ Χριστὸς οὗτος ἦν · καὶ αὐτον ἐνδείξει τῶν πρώτων ἀνδρῶν παρ' ἡμῖν, σταυρῷ επιτετιμηκότος Πιλάτου, οὐκ ἐπαύσαντο οἵγε πρώτον ἀγαπήσαντες. Ἐφάνη γὰρ αὐτοῖς τρίτην ἔχων ἡμέραν πάλιν ζῶν, τῶν θείων προφητῶν ταῦτα καὶ ἄλλα μύρια θαυμάσια περὶ ἀυτοῦ εἰρηκότων. (Joseph., *Antiq. jud.*, lib. XVIII, cap. IV, n° 6.) L'auteur de la *Vie de Jésus*, dans l'*Introduction* de cet ouvrage, confesse que les paroles de Josèphe lui semblent authentiques. Un tel aveu nous dispense de toute autre démonstration. 3 3

le récit d'Eusèbe. Il y eut très-réellement des actes officiels, concernant Notre-Seigneur Jésus-Christ, envoyés de Jérusalem à Rome par Pilate. Leur existence était un fait tellement connu au IIIe siècle, que l'empereur Maximin en ordonna une contrefaçon, où Jésus-Christ et ses disciples étaient dépeints sous les traits les plus odieux, et fit afficher ce pamphlet par tout l'empire. Nous verrons au IIe siècle les quartodécimans fabriquer aussi de faux *Actes de Pilate*, pour appuyer leur chronologie erronée. D'autres hérétiques les imitèrent. Aujourd'hui, le texte authentique de la relation envoyée à Tibère par le gouverneur de Jérusalem ne nous est plus connu. Les divers *Actes de Pilate*, qu'on peut lire dans la collection d'apocryphes de Fabricius et de Thilo, sont tous de fabrique relativement récente, ou d'origine fort suspecte. Mais ces pastiches sont autant de preuves de l'existence, à une époque antérieure, du monument primitif.

La paix rendue à l'Église. Fin tragique d'Anne, Caïphe et Pilate.

53. La paix inopinément rendue à l'Église naissante coïncida avec la fin de la préture de Pilate en Judée. Un incident inattendu vint brusquement renverser le pouvoir de ce juge prévaricateur, qui a pu laver ses mains devant les Juifs et même devant Tibère, mais dont la mémoire reste éternellement chargée d'un déicide. « Une émeute éclata sur le territoire samaritain, dit Josèphe. Un imposteur, auquel les mensonges ne coûtaient rien, et qui savait à tout prix se ménager la faveur populaire, fit prendre les armes à une foule crédule, et lui donna rendez-vous sur la montagne sainte du Garizim, où il promettait de retrouver les vases sacrés, que Moïse, disait-il, y avait enfouis autrefois. Cette multitude égarée s'établit en armes au bourg de Tirabatha, attendant dans cette position les renforts qui lui arrivaient de toutes parts, afin d'opérer en masse l'ascension sur le mont sacré. Cependant Pilate s'était empressé de faire occuper le versant du Garizim par sa cavalerie et ses légionnaires qui fondirent sur les Samaritains réunis à Tirabatha, en firent un effroyable carnage et les mirent en fuite. Le nombre des prisonniers fut considérable ; on les amena à Pilate. Celui-ci choisit dans cette foule les plus importants par leur naissance, ou leurs richesses, et les livra au dernier supplice. L'indignation

éclata de toutes parts. Une députation composée des principaux Samaritains se rendit en Syrie, près du proconsul Vitellius [1], et déposa entre ses mains une accusation officielle contre Pilate, coupable, dirent-ils, d'un brigandage gratuit. Suivant eux, l'assemblée de Tirabatha n'avait nullement eu le caractère d'une révolte contre le pouvoir impérial, elle était seulement une protestation contre les fureurs sanguinaires de Pilate. Vitellius accueillit ces plaintes, et chargea Marcellus, son ami, de les porter à Rome. En même temps, il donnait l'ordre à Pilate de partir sur-le-champ, pour répondre en personne, au tribunal de César, des inculpations qui pesaient sur lui. Pilate, après dix ans de préture, fut contraint de quitter la Judée; il s'embarqua pour Rome où il n'arriva qu'après la mort de Tibère. Cependant Vitellius accourut en Palestine et se rendit à Jérusalem pour y pacifier les esprits. Il y arriva à l'époque de notre grande solennité que nous appelons la Pâque, et fut accueilli avec les plus grands honneurs. Voulant répondre par des bienfaits à l'allégresse causée par sa présence, il fit au peuple la remise de la taxe qu'on percevait sur les fruits vendus au marché de Jérusalem, et rendit aux prêtres la permission de conserver dans le Temple, l'étole sacrée et les autres ornements du grand prêtre, déposés, depuis Hérode, dans le palais Antonia, sous la garde du pouvoir civil. Le proconsul ne mit à cette faveur qu'une restriction, celle de prévenir le gouverneur du lieu où ce dépôt national serait placé dans le Temple, et de l'avertir chaque fois qu'on l'en sortirait pour l'usage des cérémonies religieuses. Cette mesure fut l'objet de la reconnaissance générale du peuple. Après avoir déposé Caïphe du souverain pontificat, et investi de cette charge Jonathas, fils d'Ananus, Vitellius, à la nouvelle de la mort de Tibère, reprit le chemin de la Syrie [2]. « La main de Dieu frappait tous les déicides. Pilate trouva, au tribunal de Caligula, successeur de Ti-

[1] Lucius Vitellius, trois fois consul, mourut à Rome, sous l'empereur Claude. Le sénat lui érigea une statue, devant la tribune aux harangues, avec cette inscription : « Modèle d'une piété invariable envers César. » Son fils Aulus Vitellius succéda à Othon sur le trône impérial qu'il souilla, dit Suétone, « par » deux vices monstrueux, la cruauté et la gourmandise. »

[1] Joseph., *Antiq., Jud.*, lib. XVIII, cap. V et VI.

bère, un juge digne de lui. L'ancien gouverneur de Judée fut exilé à Vienne, capitale des Allobroges, et se donna lui-même la mort[1]. Caïphe, qui avait déchiré sa robe de grand prêtre, en s'écriant : « Jésus a blasphémé! » se vit dépouillé par un proconsul romain de la pourpre pontificale, et dans son désespoir, il mit fin à sa vie[2]. Anne son père termina de même ses jours par le suicide[3]. Ces trois noms, s'inscrivent successivement, après celui de Judas Iscariote, au tragique nécrologe des persécuteurs.

...int Pierre ...isite les Églises de ...alestine. ...ée, le paralytique de Lydda. ...surrection Tabith à Joppé.

54. Profitant de la paix rendue à l'Église, « Pierre parcourut, dit saint Luc, toutes les communautés des fidèles. Dans ce voyage, il arriva chez les saints qui habitaient la ville de Lydda. Il y trouva un homme appelé Énée, qu'une paralysie retenait depuis sept ans sur son grabat. Pierre lui dit : Énée, le Seigneur Jésus-Christ te rend la santé. Lève-toi et fais toi-même ton lit. — Sur-le-champ, le paralytique se leva. Tous les habitants de Lydda et de Saron connaissaient ce malade. Témoins de sa guérison miraculeuse, ils se convertirent au Seigneur. Or, parmi les disciples de Joppé, on remarquait une femme appelée en hébreu Tabith, nom que les Grecs traduisent par Dorcas[4]. Sa vie était pleine de saintes œuvres et d'abondantes aumônes. Il arriva qu'en ces jours elle tomba malade et mourut. Après avoir lavé son corps, selon la coutume usitée pour les funérailles, on déposa la morte dans la salle haute de la maison. Cependant les disciples avaient appris l'arrivée de Pierre à Lydda, dont Joppé est voisine; ils envoyèrent à l'apôtre deux hommes chargés de lui transmettre cette prière : Veuillez vous hâter de venir à nous. — Pierre, se levant, revint avec les messagers. Quand il fut arrivé, les frères le conduisirent à la salle haute, et les veuves réunies autour du corps entourèrent l'apôtre en pleurant, et lui montraient les tuniques et les vêtements

[1] Voir dans ce volume, chapitre XI. — [2] Clément, *Constit. apostol.*, lib. VIII, cap. II; *Patrol. græc.*, tom. I, col. 1057. — [3] Niceph. Cail., *Hist. eccles.*, lib. II, cap. X.

[4] *Tabith*, en hébreu; *Dorcas*, en grec, avaient la même signification, et représentaient le mot d'origine arabe : *Gazelle*. Ce nom, donné à des femmes, était commun chez les Juifs. Le Talmud nous apprend que toutes les servantes de Gamaliel portaient le nom de Tabith.

que Dorcas leur avait faits de ses mains. Pierre fit sortir tous les assistants, se mit à genoux et pria. Se tournant ensuite vers le corps, il dit : Tabith, levez-vous. — A ces mots, la morte ouvrit les yeux, les fixa sur Pierre et se redressa sur son séant. Pierre lui tendit la main et la fit lever. Appelant ensuite les saints et les veuves, il la leur rendit vivante. Or ce prodige fut bientôt connu de toute la ville de Joppé, et une multitude d'habitants crurent au Seigneur. Ainsi Pierre demeura assez longtemps en cette ville, logé dans la maison d'un corroyeur nommé Simon [1]. »

« Comme un général inspecte son armée, dit saint Jean Chrysostôme, ainsi Pierre parcourait les Églises, observant leur ordre, leur discipline, attentif à tout ce qui réclamait sa présence. Voyez-le se montrer partout, et partout occuper le premier rang [2]. » Lorsqu'aujourd'hui les pèlerins d'Europe mettent le pied sur le sol de la terre sainte, c'est à Joppé, le port actuel de Jaffa, qu'ils débarquent, rencontrant ainsi, aux avant-postes de la Palestine, les traces de l'apostolat et de la primauté de saint Pierre. Les jardins de cette ville justifient encore, malgré l'incurie du gouvernement turc et la paresse non moins désastreuse des habitants, les éloges que l'Écriture sainte prodigue à la fertilité de la plaine de Saron, où ils sont situés. « Qu'on se figure, dit Mgr Mislin, une enceinte d'une étendue de deux milles, toute plantée des plus beaux arbres. C'est une forêt, verte et odorante, d'orangers chargés de fleurs et de fruits, de grenadiers dont les pommes le disputent en éclat aux fleurs qui les ont produites, de bananiers au feuillage large et satiné, de figuiers de toute espèce, d'amandiers, de pêchers, d'abricotiers, de pruniers et de palmiers s'élevant au-dessus de cet Éden, enfermé dans des haies de nopals, et arrosé par de nombreuses fontaines. Depuis quelques années le mûrier a été planté sur une grande échelle, et l'on espère pour l'avenir de belles récoltes de soie. Ces jardins sont en grande partie cultivés par des Maronites qui viennent du Liban [3]. » Lydda n'est qu'à deux heures et demie de marche de Joppé, et à quarante-cinq

[1] *Act.*, IX, 32 ad ultim. — [2] Joan. Chrysost., *In Act.*, *homil.* XXI, 2; *Patrol. græc.*, tom. LX, col. 166. — [3] *Les Saints Lieux*, tom. II, pag. 139.

minutes de Ramleh, la cité de Joseph d'Arimathie. Saint Pierre donna pour évêque à Lydda, le bienheureux Zeno, l'un des soixante-douze disciples de Notre-Seigneur [1].

Les miracles au siècle apostolique.

55. Ici nous rencontrons à propos de la constitution hiérarchique de l'Eglise, au siècle des apôtres, les dénégations ironiques du protestantisme. « Quant aux qualités de prêtre ou d'évêque, dit-il, on sait ce que l'on en doit penser à cette époque [2]! » D'un autre point du monde intellectuel nous arrivent les réclamations de certains rationalistes, au sujet des miracles si fréquents sous la main des apôtres et des premiers disciples. « La sève thaumaturgique, disent-ils, déborde au sein de l'Église naissante? Pourquoi s'est-elle tarie dans le cours des siècles. Le même Esprit tout-puissant ne circule donc plus au sein du catholicisme décrépit? Ou il n'y eut pas de miracles du temps de saint Pierre, ou il doit y en avoir encore au siècle de Pie IX. » Nous trouvons dans un des monuments les plus anciens de la littérature chrétienne, une réponse péremptoire à cette double objection. « Les signes opérés par ceux qui croiront en moi, dit Notre-Seigneur, seront tels : Ils chasseront les démons; ils parleront des langues nouvelles; ils toucheront impunément des serpents venimeux; ils boiront des breuvages empoisonnés, sans en éprouver aucun mal; ils imposeront les mains aux infirmes et les guériront [3]. Ces grâces ou dons nous furent d'abord accordés à nous apôtres, qui devions prêcher l'Évangile à toute créature [4]. Ensuite ils durent être concédés à ceux qui reçurent de nous la foi, non point pour l'utilité personnelle des thaumaturges, mais pour déterminer la conversion des infidèles, en sorte que la puissance du miracle courbât les esprits superbes qui résistaient à la persuasion de la parole. Les signes en effet ne sont point produits directement pour nous autres fidèles, mais en vue des incrédules juifs ou gentils. En réalité, ce n'est point à nous que profite l'expulsion des démons, mais aux malheureux qui en sont délivrés par l'opération du Seigneur. Et c'est

[1] Lequien, *Oriens christ.*, tom. III, pag. 582. — [2] M. de Pressensé, *Hist. des trois premiers siècles*, tom. I, pag. 441, note 2. — [3] Marc, XVI, 17, 18. — [4] Id., *ibid.*, 15.

ce que notre Sauveur, quand il nous donnait ses instructions, nous faisait entendre par ces paroles : Ne vous réjouissez pas de ce que les esprits vous obéissent, mais réjouissez-vous de ce que vos noms sont inscrits dans le ciel [1]. En effet si les démons nous obéissent, c'est le pouvoir de Jésus-Christ qui obtient ce miracle; mais si nos noms sont inscrits au ciel, c'est le fruit de notre zèle et de notre amour aidés par Jésus-Christ. Il n'est donc pas nécessaire que chaque fidèle chasse les démons, ressuscite les morts ou parle des langues nouvelles. Il suffit de celui qui a été jugé digne de posséder ces dons divins, pour une cause utile, pour le salut des infidèles qui sont appelés à la foi et qui résistent souvent à toutes les démonstrations, tandis qu'ils s'inclinent à la vue des miracles. Les prodiges d'ailleurs ne convertissent pas tous les impies. Les Égyptiens, témoins des signes opérés par Moïse, ne crurent point en Dieu; la multitude des Juifs refuse de croire au Christ. Nous rappelons ces principes, afin que ceux qui ont reçu le don des miracles n'en prennent point occasion de mépriser ceux qui ne l'ont pas reçu. Ainsi que nul d'entre vous, quoique prophète, quoique thaumaturge, ne s'élève en son esprit au-dessus de ses frères. Car le jour où il n'y aura plus d'infidèles, le pouvoir d'opérer des miracles deviendra superflu. Être pieux dépend de la volonté de chacun; faire des miracles est l'œuvre de la puissance divine; l'un nous regarde tous; l'autre appartient à Dieu seul qui opère les prodiges pour les motifs exposés plus haut. Donc que le chef ne méprise pas les officiers placés sous ses ordres, ni les officiers les soldats. Car s'il n'y a personne à qui commander, les chefs deviennent inutiles; et si une armée n'a pas de chefs, l'empire ne pourra subsister. Ainsi que l'évêque ne s'enorgueillisse point de son pouvoir sur les diacres ou les prêtres; que les prêtres ne s'enorgueillissent pas de leur pouvoir sur les laïques. C'est de la réunion de tous ces ordres que se compose l'assemblée des fidèles. Car évêques et prêtres sont constitués pour un certain nombre de laïques, et les laïques sont les ouailles

[1] Luc, x, 20.

de prêtres et d'évêques déterminés. Or il dépend de nous d'être chrétien; mais d'être apôtre, évêque ou prêtre, cela n'est point le fait de notre volonté, mais de la vocation de Dieu, l'auteur et le distributeur de tous les dons[1]. » Dans cette page d'où s'exhale un parfum irrésistible d'authenticité, et le protestantisme et le rationalisme modernes trouvent leur réfutation.

§ XI. Vocation des Gentils.

La maison de Simon le corroyeur à Joppé.

56. Saint Pierre était demeuré à Joppé, « dans la maison de Simon le corroyeur. » Cette profession était alors fort commune dans les villes du littoral phénicien, où elle avait été inventée, dit le docteur Sepp. Les souliers de Lydda avaient une véritable renommée. Cependant il est remarquable que les métiers de corroyeur et de fondeur en métaux étaient considérés comme peu honorables par les Juifs. Le Talmud permettait à la femme de demander le divorce, si, avant le mariage, on lui avait dissimulé que l'une ou l'autre de ces professions fût celle de son futur époux. Vraisemblablement le discrédit qui tombait sur les fondeurs en métaux tenait à l'horreur pharisaïque pour toutes les représentations d'hommes ou d'animaux, qu'on croyait absolument interdites par le premier article du Décalogue. Les corroyeurs, exposés à travailler la peau des victimes immolées sur les autels idolâtriques, devaient partager cette défaveur. Quoi qu'il en soit, le séjour du prince des apôtres dans la maison d'un corroyeur de Joppé était une protestation accusée contre les préjugés juifs, et l'on peut y apercevoir un certain rapport avec la vision des animaux purs et impurs, qui préluda miraculeusement à la vocation des Gentils. Jusque-là la parole évangélique s'était circonscrite dans l'enceinte des synagogues, et n'avait été adressée qu'aux Hébreux d'origine, ou aux prosélytes juifs. Non pas que les apôtres aient cru un seul instant que cette sphère d'action ne dût jamais être dépassée; Jésus-Christ leur avait commandé « d'enseigner toutes les nations,

[1] *Constitut. apostol.*, lib. VIII, cap. I; *Patrol. græc.*, tom. I, col. 1062 et seq.

et de prêcher l'Évangile à toute créature ; » mais il leur avait en même temps indiqué l'ordre de cette prédication, qui devait commencer « par la Judée et la Samarie, » avant d'être portée, comme il le dit lui-même, « jusqu'aux extrémités de la terre. » C'est donc visiblement une erreur du moderne rationalisme, de prétendre que l'idée catholique, consistant à appeler tout l'univers à la foi, n'appartient point à Jésus-Christ, ni à l'Évangile, et qu'elle est le produit de l'ambition tout humaine des apôtres. Le protestantisme n'est pas mieux fondé à présenter saint Paul comme l'auteur et le propagateur exclusif de l'idée catholique, en ce qui concerne la vocation des Gentils. Le texte des *Actes* fait justice de ces vains systèmes.

Cornelius, centurion de la légion

57. « Il y avait à Césarée [1], dit saint Luc, un officier nommé Cornelius, centurion dans la cohorte dite Italique [2]. C'était un

[1] Césarée, à 31 milles au nord de Joppé, avait été, comme nous l'avons dit plus haut, construite par Hérode le Grand, sur l'emplacement de la forteresse appelée *Tour de Straton*. Le nom de Straton paraît avoir été celui du général qui y commandait les troupes de Darius, lorsqu'Alexandre l'attaqua et s'en rendit maître. Hérode avait donné au port de Césarée la forme et les dimensions de celui du Pirée. La nouvelle cité devint bientôt l'une des plus importantes de la Judée. On l'appelait Césarée de Palestine, pour la distinguer de la Césarée de Philippe, bâtie par le tétrarque de ce nom, près du lac de Tibériade. Elle eut pour premier évêque Zachée, le publicain converti par Notre-Seigneur Jésus-Christ. Le centurion Cornelius lui succéda sur ce siége, qui fut plus tard occupé par Eusèbe, le père de l'Histoire ecclésiastique. Il n'y a plus aujourd'hui un seul habitant à Césarée. Les caravanes fixent leurs tentes sur son emplacement désert, et réveillent seules l'écho de ses solitudes. L'espace occupé par ses ruines forme un parallélogramme de 540 pas de long, sur 350 de large. Mais, à l'exception d'une porte assez bien conservée et de quelques pans de murailles encore debout, tous les monuments de Césarée ont été détruits. En ces dernières années, on a achevé la démolition pour en transporter les débris à Saint-Jean d'Acre et à Jaffa. (Mgr Mislin, *Les Saints Lieux*, tom. II, pag. 93-107.)

[2] Le nom de cette cohorte lui venait de ce qu'elle était exclusivement composée de soldats italiens. (Cf. Baron., *Annal. eccles.*, tom. I, pag. 103.) Le centurion Cornelius devait, selon toutes les vraisemblances historiques, appartenir, soit par son origine directe, soit par les liens de la *Clientela* romaine, à l'illustre famille de ce nom, dont les diverses branches étaient représentées par les Scipions, les Lentulus, les Cenna, les Balbus, les Merula, les Cethegus, les Dolabella, les Severus, etc. (Cf. Anton. Augustin., *De familiis Romanorum*, ut Cornel. a Lapid., *Comment. in Act.*, x, 1.)

Italique à Césarée. Vision de saint Pierre à Joppé.

homme plein de religion, et donnant avec toute sa famille l'exemple de la crainte de Dieu. Il faisait d'abondantes aumônes au peuple, et priait Dieu sans cesse. Vers la neuvième heure du jour[1], il eut une vision, dans laquelle un ange du Seigneur lui apparut distinctement et l'appela par son nom : Cornelius! — Saisi de frayeur à la vue de l'ange, il répondit : Qu'y a-t-il, Seigneur? — Tes prières et tes aumônes, reprit l'ange, sont montées au trône de Dieu, comme un mémorial de tes bonnes œuvres. Envoie maintenant des hommes à Joppé, et fais venir près de toi Simon, surnommé Pierre. Il est en ce moment l'hôte de Simon le corroyeur, dont la maison est située sur le port de Joppé. Pierre te dira ce qu'il te faut faire. — Ayant ainsi parlé, l'ange disparut. Cornelius appela aussitôt deux de ses serviteurs et un soldat craignant Dieu, qui faisait partie de sa cohorte. Il leur raconta sa vision et les envoya à Joppé. Or le lendemain, comme ils poursuivaient leur voyage et qu'ils approchaient de la ville, Pierre était monté sur la terrasse de la maison, pour la prière de la sixième heure[2]. Ensuite il éprouva le sentiment de la faim, et voulut prendre quelque nourriture[3]. Pendant qu'on lui apprêtait à manger, son esprit fut ravi dans une extase. Il vit le ciel ouvert, et comme une grande draperie de lin, rattachée aux quatre extrémités, s'abaisser du ciel sur la terre.

Dans cette nappe immense étaient réunis des quadrupèdes, des reptiles et des oiseaux de toutes sortes. Une voix se fit alors entendre, et lui dit : Lève-toi, Pierre. Tue et mange.— Non, Seigneur, répondit-il, jamais je n'ai mangé d'aliments impurs et flétris par l'interdiction de la loi. — La voix reprit : N'appelle point impur ce que Dieu a purifié. — Or cette vision se reproduisit trois fois de suite, avec les mêmes détails, et la draperie de lin disparut dans le ciel. Pierre demeura plongé dans ses réflexions, cherchant quel pouvait être le sens de la vision divine, lorsque les envoyés de

[1] Trois heures de l'après-midi. — [2] Littéralement : *La prière de Sexte,* répondant à notre heure de midi.

[3] Pour éprouver si impérieusement le sentiment de la faim, à l'heure de Sexte, il fallait que saint Pierre fût à jeun depuis le matin. Nous trouvons donc ici en action la pratique du jeûne si odieuse au protestantisme.

Cornelius, arrivés à Joppé, s'enquéraient de la maison du corroyeur. Ils arrivèrent à la porte, et, s'adressant aux personnes de la famille : N'est-ce point ici, dirent-ils, que Simon surnommé Pierre, a reçu l'hospitalité? — En même temps l'Esprit-Saint dit à Pierre : Voici trois hommes qui te demandent. Lève-toi, descends, et suis-les sans crainte, car c'est moi qui les ai envoyés. — Pierre descendit, et s'adressant aux étrangers : Je suis, leur dit-il, celui que vous cherchez. Quel motif vous amène? — Ils répondirent : Le centurion Cornelius, homme juste et craignant Dieu, estimé de toute la nation juive, a reçu d'un ange l'ordre de vous appeler dans sa maison, et d'entendre de votre bouche les instructions que vous devez lui donner. — Pierre fit entrer ces hommes et leur offrit l'hospitalité. Le lendemain, il partit avec eux pour Césarée, et six d'entre les frères de Joppé [1] l'accompagnèrent [2]. »

Attitude du protestantisme moderne dans la question de la vocation des Gentils

58. La révélation faite à saint Pierre, dit fort judicieusement M. de Pressensé, « semble au premier abord se rapporter uniquement à la distinction des animaux purs et impurs. Mais tout, dans les institutions judaïques, était étroitement lié. La distinction entre les animaux reposait sur le même principe que celle entre les jours, entre les lieux et entre les hommes. Le peuple juif se considérait comme la seule fraction de l'humanité qui ne fût pas profane. La distinction entre les animaux purs et impurs symbolisait donc une distance plus importante : celle entre les hommes. La réponse de l'ange substitue l'alliance nouvelle à l'exclusion de l'ancienne loi. Dieu, par le sang de la rédemption, a purifié tout ce qui était souillé. La distinction entre un peuple saint et une humanité profane est abrogée comme celle entre les animaux purs et impurs, et Pierre a le droit et le devoir d'aller prêcher l'Évangile au païen Corneille [3]. » Il y a lieu de s'étonner qu'après avoir si nettement reconnu le sens de la vision de saint Pierre, M. de Pressensé, quelques pages plus loin, insiste pour reporter à saint Paul

[1] Le nombre des frères qui voulurent escorter le prince des apôtres dans ce voyage est déterminé par saint Luc. (*Act.*, XI, 12.)

[2] *Act.*, X, 1-23.

[3] M. de Pressensé, *Hist. des trois premiers siècles*, tom. I, pag. 408, 409.

l'honneur exclusif de la vocation des Gentils. « Toute grande vérité, dit-il, doit pour triompher s'incarner dans un homme, et puiser dans un cœur ardent cette vie puissante et cette passion qui entraînent et subjuguent. Les vérités de l'ordre religieux n'échappent pas à cette loi. Aussi Dieu avait-il préparé l'homme qui était chargé de représenter dans l'Église primitive la grande cause de l'émancipation du christianisme, et qui avait pour mission de l'affranchir complétement des liens de la Synagogue. Cet homme fut saint Paul [1]. » L'ampleur oratoire de la forme ne fait ici que rendre la contradiction plus saillante. Laissons les modernes protestants essayer, en haine du siége de saint Pierre, un paulinisme exagéré. C'est en vain qu'on tentera de séparer les deux colonnes de l'Église et les deux frères dans l'apostolat. Qu'on nous permette seulement une observation : Vous rejetez, dirons-nous, la primauté de saint Pierre dans l'Église primitive, pour l'attribuer à saint Paul. Si nous admettons votre principe, saint Paul avait dès lors une autorité hiérarchique supérieure à celle des autres disciples. Pourquoi donc rejetez-vous absolument toute autorité hiérarchique, comme incompatible avec la constitution de l'Église?

...yage de ...nt Pierre ... Césarée. ...aptême ... Cornelius

59. « Après deux jours de marche, continue l'historien sacré, Pierre, avec ses compagnons, entrait à Césarée. Cornelius les attendait, et avait réuni sa famille et ses amis les plus intimes. Aussitôt que Pierre fut arrivé dans sa demeure, Cornelius vint à sa rencontre, et se prosternant à ses pieds, il l'adora. — Pierre, en le relevant, lui dit : Levez-vous, moi aussi je ne suis qu'un homme [2]. — Et s'entretenant avec lui, il pénétra dans la maison et y trouva

[1] Id., *ibid.*, pag. 425.

[2] *Adoravit.* Il ne faut point entendre cette parole dans le sens d'un acte idolâtrique, par lequel Cornelius eût adoré saint Pierre comme une divinité. Le texte sacré nous prévient contre cette interprétation erronée en répétant, à deux reprises, que Cornelius était « un homme craignant Dieu. » Par cette prostration encore aujourd'hui usitée dans tout l'Orient, le centurion voulait seulement rendre hommage à l'envoyé du roi, au chef des apôtres. La touchante scène de Césarée se renouvellera jusqu'à la fin des siècles pour les successeurs de saint Pierre, dont les vrais fidèles baiseront toujours les pieds avec un filial amour, sans commettre en cela l'ombre d'une idolâtrie.

tous ceux que Cornelius avait convoqués. Vous n'ignorez pas, leur dit-il, que c'est une abomination, aux yeux d'un Juif, de communiquer avec un étranger, ou d'entrer dans sa demeure. Mais Dieu m'a révélé que nul homme ne doit être considéré comme profane ni impur. Voilà pourquoi, quand vous m'avez mandé, je suis venu, sans hésitation. Je vous demande maintenant de me dire pourquoi vous m'avez appelé. — Cornelius lui répondit en ces termes : Il y a quatre jours, je jeûnais [1], et j'étais en prière dans ma maison, à l'heure de none. Soudain un homme aux vêtements éclatants de blancheur m'apparut debout en face de moi et me dit : Cornelius, tes prières ont été exaucées et Dieu s'est souvenu de tes aumônes. Envoie donc à Joppé, et fais venir Simon, surnommé Pierre. Il est en ce moment dans la maison de Simon le corroyeur, sur le bord de la mer. C'est lui qui t'instruira de mes volontés [2]. Aussitôt j'ai envoyé près de vous un message, et vous m'avez fait la grâce de venir. Nous voici donc réunis devant Dieu [3] et devant vous, pour entendre tout ce que le Seigneur vous a ordonné. Alors Pierre, ouvrant la bouche, parla ainsi : En vérité, je vois maintenant qu'il n'y a point en Dieu acception de personnes [4]. Quiconque le craint et accomplit les œuvres de la justice [5], à quelque nation qu'il appartienne, celui-là est agréable au Seigneur. Dieu a envoyé son Verbe aux enfants d'Israël pour évangéliser la paix, en la personne de Jésus-Christ le souverain Seigneur. Vous savez l'histoire de son

[1] Ἤμην νηστεύων. *Jejunus eram.* Encore la pratique du jeûne au siècle apostolique. La Vulgate n'a point reproduit dans sa traduction le mot νηστεύων, que saint Chrysostôme lisait cependant dans son exemplaire et qu'il reproduit dans l'homélie XXIII. (*Comment. in Act.; Patrol. græc.*, tom. LX, col. 178.) Il est probable que cette expression ne se trouvait pas dans les exemplaires que saint Jérôme avait sous les yeux, comme elle manque en effet dans le manuscrit sinaïtique du Nouveau-Testament.

[2] Ὃς παραγενόμενος λαλήσει σοι. Ces mots ne se trouvent ni dans la Vulgate, ni dans le manuscrit sinaïtique.

[3] Le texte grec porte expressément : Ἐνώπιον τοῦ Θεοῦ. Cette leçon est également celle du manuscrit sinaïtique. La Vulgate porte ces mots : *In conspectu tuo adsumus.*

[4] *Deuter.*, X, 17; II *Paral.*, XIX, 7; *Job*, XXXIV, 19; *Sap.*, VI, 8; *Eccli.*, XXXV, 15.

[5] *Quicumque timet Deum et operatur justitiam.* Est-ce là la doctrine luthérienne de la justification *sans* les œuvres ?

avénement, qui commença au territoire galiléen, et se manifesta par toute la Judée, à dater de la prédication de Jean-Baptiste. Vous savez comment Jésus de Nazareth, le Christ, sacré par l'onction de l'Esprit-Saint et la puissance de Dieu, passa en faisant le bien, guérissant toutes les victimes de Satan, car Dieu était avec lui. Or, nous autres, nous sommes les témoins de toutes les merveilles opérées par lui, au pays des Juifs et à Jérusalem. Ils l'ont suspendu à un bois infâme, et l'ont tué. Mais Dieu l'a ressuscité le troisième jour; il s'est manifesté vivant, non pas à tout le peuple, mais aux témoins préordonnés par la Providence, à nous qui avons mangé et bu avec lui, depuis sa résurrection d'entre les morts. C'est à nous qu'il a prescrit de l'annoncer au peuple, et d'affirmer par notre témoignage qu'il a été constitué, par Dieu même, juge souverain des vivants et des morts. Il est le Christ prédit par tous les prophètes, pour la rémission des péchés de ceux qui croiront en lui. — Pierre parlait encore, lorsque l'Esprit-Saint descendit sur tous ceux qui écoutaient la parole de l'apôtre[1]. Les fidèles de la circoncision, venus avec Pierre, demeurèrent stupéfaits, en voyant l'effusion des dons du Saint-Esprit sur les païens. Car ils les entendaient parler diverses langues et rendre gloire à Dieu. Pierre, s'adressant aux fidèles, leur dit : Qui donc refuserait l'eau du baptême à ceux qui ont reçu comme nous le Saint-Esprit? — Et il ordonna de les baptiser au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Tous ensuite le prièrent de rester quelques jours avec eux[2]. »

Réhabilitation de la dignité humaine par l'Évangile de Jésus-Christ.

60. Pierre ordonne; il avait donc une autorité hiérarchique : il ordonne de baptiser; il avait donc une juridiction sur les autres ministres des sacrements. On s'étonne, autour de lui, on se scandalise peut-être, comme on le fera bientôt à Jérusalem : Pierre tranche les controverses; met fin aux hésitations; réprime les scandales; définit, il juge, il ordonne. L'Esprit-Saint, par l'organe de Pierr

[1] Ici, comme à la Pentecôte, le Saint-Esprit descend sur les néophytes de Césarée, sans aucun ministère humain. De même, pour l'eunuque de la reine Candace et pour saint Paul, nul ministère humain n'est mentionné pour la collation du Saint-Esprit. Ces faits incontestables renversent toute la théorie protestante. — [2] *Act.*, x, 24 ad ultim.

dilate l'Église naissante, fait irruption dans le monde idolâtrique Sa première conquête est une famille romaine ; les Scipions, qui ont leurs tombeaux païens aux portes de la ville éternelle, ont leurs premiers chrétiens dans la maison de Cornelius, à Césarée. De cette main à qui le Sauveur a remis les clefs du royaume des cieux [1], Pierre ouvre la porte de la vocation des Gentils. Elle ne sera plus fermée. C'est par là qu'entreront, jusqu'à la fin du monde, toutes les races humaines. Ils y sont venus les Césars, dont Tertullien disait de son temps qu'un César ne saurait être chrétien. Ils y sont venus les essaims nomades des forêts de la Germanie et des Gaules, des steppes de la Scythie, des glaces du pôle, des brûlants déserts de l'Afrique et des extrémités de l'Asie. A l'heure où nous écrivons ces lignes, l'empire d'Annam, la Chine, l'Inde et depuis longtemps les deux Amériques ont vu s'ouvrir sous leurs pas la porte de la vocation des Gentils. « Dieu m'a révélé que nul homme ne doit être considéré comme profane ou impur. » Telle est la formule que l'ancien pêcheur de Tibériade oppose à tous les exclusivismes de nation, de parti, de pédantisme philosophique et lettré. Car ce n'était pas seulement le préjugé juif que cette large doctrine de l'Évangile heurtait de front. Le monde grec et romain, on l'oublie trop, était mille fois plus dédaigneux que la civilisation mosaïque, pour le reste de l'humanité. Aux yeux de Platon, quiconque n'était pas Grec était un barbare. Il faut lire, dans les auteurs classiques, tous les outrages que la plume des philosophes et des poètes déverse sur tout ce qui n'avait pas l'honneur de remonter par son origine à la poignée de brigands latins, réunie par Romulus. L'humanité cessait, pour Rome, aux frontières de l'Italie. Par delà croupissait la barbarie, le *servum pecus* [2]. Il en fut ainsi jusqu'aux jours où

[1] *Tibi dabo claves regni cœlorum.* (Matth., XVI, 19.)

[2] Citons ici quelques chiffres, qui établiront la statistique morale de l'humanité aux beaux jours de la Grèce et de Rome païennes. On ne saurait trop insister sur les faits de ce genre. Au temps de Démétrius de Phalère, il y avait dans l'Attique 20,000 hommes libres et 400,000 esclaves. Pour 36,000 citoyens, la glorieuse république de Sparte comptait 250,000 ilotes. A Corinthe, les esclaves étaient au nombre de 460,000. A Rome, on ne permettait pas de les compter, de peur qu'il ne leur vînt à la fantaisie d'écraser sous leur talon l'imperceptible

Pierre proclama la grande charte de la rédemption de l'humanité. L'Évangile de Jésus-Christ, prêché par les apôtres, a rétabli la dignité de l'homme. A mesure que la lumière évangélique s'éteint, parmi les individus ou les nations, le respect de l'homme diminue; le savant méprise l'ignorant; le riche méprise le pauvre; le puissant opprime; le fort tyrannise; la haine se fait le lien social. Où trouve-t-on, ailleurs qu'au sein du catholicisme, les maternelles tendresses qui se dévouent au service des misères humaines, les génies de l'humilité qui s'épuisent dans un amour infini, pour relever les ignorances humaines? Ces miracles de charité universelle prirent naissance sous l'impulsion de saint Pierre et de ses successeurs.

pposition judaïsants Jérusalem aint Pierre. érité.

61. « Les apôtres et les frères, demeurés à Jérusalem, apprirent que les païens eux-mêmes avaient reçu la parole de Dieu. Quand Pierre fut de retour, ceux qui maintenaient l'observance légale de la circoncision, murmurèrent contre lui. Pourquoi, lui dirent-ils, êtes-vous entré sous le toit des incirconcis, mangeant avec eux? — Pierre leur exposa tout l'ordre de sa conduite. J'étais en prières, dit-il, dans la ville de Joppé, lorsque j'eus une vision céleste. Je voyais comme une immense draperie de lin, rattachée aux quatre extrémités, descendre du ciel et s'abaisser jusqu'à moi. Mes regards étaient fixés sur cette nappe mystérieuse; elle était remplie de quadrupèdes, d'animaux, de reptiles et d'oiseaux de toute espèce. Une voix se fit entendre et me dit : Lève-toi, Pierre. Tue et mange. — Non, Seigneur, répondis-je; rien de profane ou d'impur n'est jamais entré dans ma bouche! — Et la voix reprit du haut du ciel : N'appelle point impur ce que Dieu a purifié! — Trois fois cette vision se reproduisit ainsi à mes regards, et elle disparut dans le ciel. Or, en ce moment même, trois étrangers arrivaient à la maison où je recevais l'hospitalité. Ils m'étaient envoyés de la ville de Césarée. L'Esprit-Saint me dit de les suivre sans crainte. Les six frères qui sont ici vinrent avec moi, et ensemble nous sommes entrés dans la demeure de Cornelius. Il nous raconta comment un

minorité de leurs maîtres. Le mot de Juvénal achève le tableau de ces sociétés antiques, véritables types du bagne : « Est-ce qu'un esclave est un homme ? » *O demens! ita servus homo est?* (Juvenal., *Satyr.* VI, vers. 221.)

ange lui était apparu et lui avait dit : Envoie chercher à Joppé Simon, surnommé Pierre. Il te dira les paroles qui doivent te donner le salut, à toi et à toute ta maison. Je commençais à leur parler, quand l'Esprit-Saint descendit sur eux, de la même manière qu'il descendit sur nous à la Pentecôte. Je me souvins alors de la parole que le Seigneur nous a dite : « Jean baptisait dans l'eau, mais vous serez baptisés dans l'Esprit-Saint[1]. » Si donc, ajouta Pierre, Dieu accorde aux païens les mêmes grâces qu'il nous a faites à nous-mêmes qui avons embrassé la foi de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui suis-je moi pour résister à Dieu? — En l'entendant parler ainsi, les murmurateurs gardèrent le silence; et les frères glorifiaient Dieu en disant : Le Seigneur a daigné aussi appeler les païens à la pénitence et à la vie[2]. »

Il fallait que les apôtres et les disciples eussent une bien grande idée de l'autorité de leur chef, pour que Pierre employât vis-à-vis d'eux l'éloquente apostrophe par laquelle il conclut son discours! Quoi qu'il en soit, saint Épiphane nous a conservé un détail précieux sur ce premier consistoire, où Pierre entouré de ses frères dans l'apostolat, expose la situation de l'Église, et trace des règles de conduite aux pasteurs. « Au retour de Pierre à Jérusalem, après son voyage de Césarée, dit saint Épiphane, l'un des disciples nommé Cérinthe, souleva tout le troupeau des Judaïsants contre l'Apôtre. Il est entré chez des incirconcis! s'écriait-il avec horreur. Ainsi Cérinthe préludait au rôle qu'il devait jouer plus tard, alors qu'il inonda l'Asie du poison de ses erreurs, et qu'il fut tombé dans le gouffre de l'hérésie. Circoncis lui-même, il éprouvait un sentiment de haine et de vengeance contre les fidèles que Dieu affranchissait de cette loi cérémonielle. Mais le Seigneur dans son amour pour les hommes, maintient et garde en son intégrité l'inviolable dépôt de la foi. Le saint apôtre Pierre confondit l'audace de Cérinthe. La vocation de Cornelius à la foi fut l'œuvre exclusive, et comme le fruit mystérieux de la miséricorde divine. Il en fut ainsi pour que Pierre et les apôtres com-

[1] Matth., III, 11; Marc, I, 8; Luc, III, 16; Joan., I, 26. — [2] *Act.*, XI, 1-18.

prissent que le salut accordé aux nations ne venait point des hommes, mais de Dieu. Voilà pourquoi Cornelius reçoit les dons de l'Esprit-Saint, après avoir été favorisé d'une vision angélique par laquelle Dieu déclare qu'il a pour agréables ses prières, ses jeûnes et ses autres bonnes œuvres. Ainsi les apôtres, et au-dessus d'eux Pierre à qui il appartenait d'ouvrir les portes de l'Église, ne pouvaient repousser celui que Dieu même appelait manifestement [1]. »

§ XII. Chaire de saint Pierre à Antioche.

L'Evangile porté à Antioche.

62. « Or, dit saint Luc, ceux des frères qui avaient été dispersés par la violente persécution soulevée à Jérusalem, lors du martyre d'Étienne, étaient allés en Phénicie, dans l'île de Chypre et jusqu'à Antioche, observant toutefois de ne prêcher l'Évangile qu'aux Juifs seuls [2]. »

C'est à cette période de l'histoire ecclésiastique qu'appartient la fondation de la chaire de saint Pierre à Antioche. Cette métropole de la Syrie, la troisième ville de l'univers, et l'abrégé des merveilles du monde [3], comme on disait alors, rivalisait de splendeur avec Alexandrie et Rome même. Cicéron nous apprend qu'elle était le centre intellectuel de l'Orient, et que l'éclat des lettres et des sciences, dont elle s'était faite le sanctuaire [4], répondait à la magnificence de ses palais, de ses temples, de son cirque et de ses bazars où s'étalaient toutes les richesses de l'Asie. Sa situation sur l'Oronte, en face de l'île de Chypre, non loin de la Méditerranée, la mettait en rapport avec les principales provinces de l'empire. D'une main elle touchait à l'Égypte par le littoral phénicien, de l'autre à l'Asie-Mineure par les côtes de la Pamphilie et de la mer Égée. Adossée aux plaines de la Mésopotamie, l'Euphrate et le

[1] S. Epiph., *Hæres.*, XXVIII, cap. II; *Patrol. græc.*, XLI, 580, 581. On voit que saint Epiphane, comme saint Chrysostôme, lisait le texte grec des *Actes*, tel que nous l'avons maintenant, et qu'il rappelle le jeûne du centurion Cornelius.

[2] *Act.*, XI, 20. — [3] *Totius orbis compendium.* — [4] Cicer., *Pro Archiâ*, III.

Tigre étaient ses tributaires. Ses flottes sillonnaient la mer Égée et les rivages de l'Hellade; elles entretenaient avec les ports de la Sicile et de l'Italie un échange régulier de communications. L'empire que Jésus-Christ était venu fonder sur la terre, adopta, selon la judicieuse remarque de Baronius, les capitales du monde païen, pour en faire les boulevards de la foi. Ce fut une date solennelle, dans l'histoire du genre humain, que celle de l'arrivée de Pierre à Antioche. Après tant de siècles écoulés, ce jour mémorable est célébré chaque année par les catholiques de tout l'univers. Antioche, déchue aujourd'hui de son rang de métropole, a vu s'amonceler autour d'elle les ruines de ses palais et de ses temples. La population qui l'habite en ce moment suffit à peine à réveiller les échos de son immense enceinte; sous son nom turc, il semble qu'elle ait rompu avec tous les souvenirs de sa gloire. Et pourtant le monde entier saura jusqu'à la fin des siècles que l'an 36 de notre ère, le 22 février, Antioche eut l'honneur de recevoir dans ses murs un pêcheur galiléen, qui s'appelait Simon et que Jésus-Christ avait surnommé Pierre.

La chaire de saint Pierre à Antioche. Objections du protestantisme moderne.

63. « Dans la quatrième année qui suivit l'Ascension de Notre-Seigneur au ciel, dit la Chronique d'Alexandrie, Pierre l'Apôtre, étant parti de Jérusalem, vint à Antioche la Grande, et y prêcha la parole de Dieu. Il prit lui-même en main l'administration de cet épiscopat, et s'assit sur la chaire de cette Église, se rendant ainsi aux prières des frères convertis du judaïsme à la foi; car Pierre, en ce voyage, ne communiqua point avec ceux du paganisme qui s'étaient faits chrétiens. Laissant les choses en cet état, il quitta Antioche [1]. » Les témoignages de toute l'antiquité chrétienne confirment le fait. Les protestants modernes conviennent de l'authenticité de ces témoignages. « La tradition qui attribue à Pierre la fondation et le gouvernement de l'Église d'Antioche, dit l'un d'eux, est très-ancienne; Eusèbe la rapporte [2]; saint Jérôme

[1] *Chronicon Pascale seu Alexandrinum.* Olymp. 203; *Patrol. græc.*, tom. XCII, col. 558.

[2] *Hist. eccles.*, III, 36. (Note de M. de Pressensé, *Hist. des trois premiers siècles*, tom. I, pag. 405.)

également [1], et Origène l'a confirmée en ces termes: *Ignatium dico episcopum Antiochiæ post Petrum secundum* [2]. Le *Liber pontificalis* ne fait que copier les Pères, de même que Baronius [3] et avec lui tous les écrivains catholiques. » On ne saurait plus explicitement rendre hommage au double caractère d'antiquité et d'universalité de la tradition. « Mais, ajoute le même écrivain, le silence de l'auteur des *Actes* infirme tous ces témoignages. Nous prouverons plus tard que l'épiscopat n'existait pas à cette époque. On s'explique très-bien l'origine de la légende. Les idées épiscopales rendirent bientôt nécessaire la régularisation rétrospective de l'Église d'Antioche au point de vue hiérarchique; on ne pouvait s'en tenir au récit des *Actes*, qui en attribuaient la fondation à de simples évangélistes. On savait que Pierre avait à la même époque, voyagé dans les contrées voisines. Quoi de plus naturel que d'en faire le premier évêque d'Antioche [4]? » Voilà comment le parti pris et les préjugés de secte peuvent égarer des esprits sérieux. Quand Théophile d'Antioche se déclare le sixième évêque de cette ville après saint Pierre [5], il débite une légende! Quand Eusèbe de Césarée, l'historien le plus exact de l'antiquité chrétienne, et qui avait l'avantage de vivre sur les lieux mêmes, affirme que saint Ignace fut le troisième évêque d'Antioche après saint Pierre [6], il raconte une fable! C'est encore une fable qu'il insère dans sa *Chronique universelle*, à la date de l'an 43, par cette note aussi simple dans son exposé que significative dans sa concision: « Pierre le chef ayant d'abord fondé l'Église d'Antioche, vint à Rome prêcher l'Évangile. Après avoir été le premier évêque d'Antioche, il fut le premier de Rome, et garda ce dernier siége jusqu'à sa mort! » Origène, qui passa de longues années en Syrie, répète une légende lorsqu'il nous dit qu'entre saint Pierre et saint Ignace il n'y eut qu'un seul évêque, à Antioche, saint

[1] *De Viris illustr.*, I. (It.)

[2] *In Luc. hom.* VI; tom. III, édit. Delarue, pag. 738. (It.) — [3] *Annal.*, I, 245. (It.)

[4] Pressensé, *ibid.* — [5] Euseb., *Hist. eccles.*, lib. IV, cap. XXIV; *Patrol. græc.*, XX, 389. — [6] Euseb., *Chronic*; *Patrol. græc.*, XIX, 539.

Jérôme redit la même fable en ces termes : « Ignace, le troisième évêque d'Antioche depuis Pierre l'apôtre, fut condamné aux bêtes et fut envoyé enchaîné à Rome, où il fut martyrisé sous Trajan [1]. » Enfin, saint Jean Chrysostôme, ce puissant génie, aussi grand par l'érudition que par l'éloquence, qui vit le jour à Antioche, qui fut élevé dans cette Église, qui en devint prêtre et qui en est resté l'une des plus brillantes lumières, savait si peu l'histoire de sa patrie qu'il se fait l'écho d'une légende! La population d'Antioche à laquelle il s'adresse, du haut de la chaire de vérité, ne proteste pas contre une telle fable, en entendant l'illustre orateur s'écrier, dans son panégyrique de saint Ignace : « Quelle est la quatrième couronne qui brille au front de cet évêque? Je le dirai; c'est d'avoir eu à gouverner notre patrie. S'il est difficile de commander à cinquante, à cent hommes, quelle sagesse, quelle vertu ne faut-il pas pour diriger cette cité illustre, pour commander une population de deux cent mille âmes? Dans les armées impériales, les légions prétoriennes, les plus nombreuses de toutes, ont pour chefs des officiers d'élite; de même dans l'administration civile, les villes les plus considérables sont régies par les fonctionnaires du mérite le plus éprouvé. C'est ainsi que Dieu a voulu traiter Antioche. Il y fixa longtemps l'Apôtre à qui il avait confié le gouvernement du monde entier, Pierre, aux mains de qui il avait remis les clefs du ciel; au pouvoir et au jugement duquel il avait soumis tout le reste; en sorte qu'on pourrait dire que notre cité soutient à elle seule le parallèle avec l'univers! Et puisque j'ai cité Pierre, je touche à la cinquième couronne de saint Ignace, celle que Pierre lui a tressée de ses mains, en l'appelant à l'honneur de lui succéder en cette chaire épiscopale. Quand un architecte a extrait de la carrière la pierre qu'il veut placer au fondement d'un vaste édifice, il en cherche une autre qui ne lui soit pas trop inférieure, pour élever la seconde assise, et assurer la base de la construction. Ainsi Pierre, éloigné d'Antioche, choisit pour cette Église, avec la grâce de l'Esprit-

[1] Hieron., *De Viris illustr.*, cap. XVI; *Patrol. lat.*, XXIII, 633.

Saint, un docteur digne de lui-même, afin que l'édifice naissant ne périclitât point par la défaillance du successeur [1]. » Prétendre que Théophile d'Antioche, en l'an 168 de notre ère, Origène en 230, Eusèbe en 315, saint Jérôme et saint Jean Chrysostôme (344-407) sont des légendaires, qui se sont trompés sur un fait aussi facile à contrôler à l'époque où ils vivaient, constitue réellement un outrage à la bonne foi historique. Nous demandons si l'existence d'Alexandre ou de Cyrus pourrait nous être prouvée plus péremptoirement. En vérité qui êtes-vous donc pour traiter de légendaires des témoins qui se nomment Eusèbe, Origène, Chrysostôme? Mais, dites-vous, l'auteur des *Actes* garde le silence sur la fondation de l'Église d'Antioche par saint Pierre. L'auteur des *Actes*, répondrais-je, garde aussi le silence sur le martyre de saint Pierre, et cependant vous croyez que saint Pierre fut martyrisé. Nous prouverons, dites-vous, que l'épiscopat n'existait point à cette époque. Permettez-nous, en attendant votre démonstration, d'en croire le mot de saint Paul : « L'Esprit-Saint a posé les évêques pour régir l'Église de Dieu [2]. »

La fête de la chaire de saint Pierre à Antioche. Autorité en histoire de la tradition catholique.

64. Mais ce ne serait point assez d'avoir fait justice de ces incroyables prétentions. Il importe, en un temps où l'on a tout nié sans pudeur, d'insister plus que jamais sur les caractères historiques du catholicisme. A force de parler légendes, on en était venu, vers la fin du dernier siècle, à renverser en France l'édifice de la foi. Disons-le donc : La solennité annuelle de la chaire de saint Pierre à Antioche, célébrée de temps immémorial au sein de l'Église, serait seule, et à défaut de tout autre monument, une démonstration incontestable du fait lui-même. La tradition catholique n'est pas chose aussi frivole que le protestantisme affecte de le croire. Nous ne connaissons rien, dans les annales du monde, qui soit plus sérieux, plus grave et plus solennel. Notre-Seigneur n'avait laissé, en quittant la terre, aucun document écrit. « Allez, avait-il dit à ses apôtres, enseignez toutes les nations, apprenez-leur à observer

[1] Joan. Chrysost., *In S. Ignat. martyr.*; *Patrol. græc.*, L, 591.
[2] Discours de saint Paul aux fidèles de Milet, *Act.*, xx, 28.

tout ce que je vous ai prescrit, et voici que je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècles [1]. » La tradition est donc la loi essentielle, la base divine de l'Église. Or, pour le fait qui nous occupe, la tradition était si fidèlement maintenue que chaque chrétienté conservait, dès les premiers siècles, les tables sacrées, les dyptiques, où l'on inscrivait par ordre le nom de chaque évêque. Ces listes étaient récitées dans les offices publics, et l'on en faisait publiquement mémoire pendant la célébration des saints mystères. Ce n'est pas tout; le jour anniversaire d'une intronisation épiscopale était un jour de fête célébré par les fidèles tout un diocèse. Il en était ainsi à l'époque de saint Augustin, de saint Jean Chrysostôme, de saint Léon le Grand. Nous avons encore les discours qu'ils adressaient à leurs peuples en cette circonstance. Aujourd'hui même, les dyptiques, dressés annuellement pour régler les offices dans chaque diocèse, inscrivent le jour de la prise de possession de l'évêque, et indiquent des prières spéciales pour cet anniversaire. Or la fête de la chaire de saint Pierre à Antioche se célébrait dans l'Église universelle, dès l'an 354. Un calendrier dressé à cette époque, sous le pape Libère, place cette solennité à la date du 22 février. Trois homélies prononcées par saint Léon le Grand, à l'occasion de cette fête, nous prouvent que les fidèles étaient habitués à la célébrer avec un concours et une pompe extraordinaires. Et l'on s'imagine qu'au sein de l'Église catholique, où la tradition est sacrée, de tels faits n'ont d'autre valeur que ceux d'une légende! « On savait, dites-vous, que Pierre avait voyagé dans les contrées voisines, quoi de plus naturel que d'en faire le premier évêque d'Antioche? » Mais l'on savait aussi, par le témoignage des *Actes*, que Pierre avait réellement porté le premier la foi à Césarée, et cependant on ne l'indique nulle part comme le premier évêque de Césarée. Le séjour de Pierre à Joppé avait assez de célébrité, et cependant Pierre n'est indiqué nulle part comme le premier évêque de Joppé. « On s'explique très-bien, dites-vous, l'origine de la légende. Les idées épiscopales ren-

[1] Matth., XXVIII, 19, 20.

dirent bientôt nécessaire la régularisation rétrospective de l'Église d'Antioche, au point de vue hiérarchique. » Mais cette nécessité dont vous parlez se fût également fait sentir pour l'Église de Césarée, la seconde ville de Syrie, la métropole romaine de la Palestine. Or Eusèbe, évêque de Césarée, et très-certainement imbu des idées épiscopales, selon votre expression, ne profite pas du voyage de saint Pierre, mentionné par les *Actes*, pour s'attribuer le titre glorieux de successeur de saint Pierre. Direz-vous qu'on ne pouvait donner à Pierre un siége même aussi considérable que celui de Césarée, ville de plus de cent mille âmes, parce qu'en somme il était relativement inférieur à celui d'Antioche? Mais ce serait avouer la primauté de saint Pierre, que tout le luthéranisme répudie. Il n'est donc pas aussi facile qu'on le croit de se débarrasser de la tradition catholique, en lui jetant l'injurieuse épithète de légende!

[Sa]int Paul et [sai]nt Barnabé [à] Antioche. Le nom [c]hrétien.

65. On ne doit cependant point entendre l'épiscopat de saint Pierre à Antioche d'une résidence fixe et permanente, pendant les sept années que le prince des apôtres y maintint sa chaire sacrée. Saint Luc nous donne sur ce point la mesure exacte de ce qui se passa dans cette vie apostolique. « Pierre, dit-il, parcourait en les visitant toutes les Églises nouvelles de ce pays [1]. » La Chronique d'Alexandrie nous apprend en effet « qu'après avoir pris possession de la chaire d'Antioche, il poursuivit son voyage. » Elle ajoute que Pierre ne communiqua point alors « avec ceux des païens qui avaient embrassé la foi. » Cette particularité prouve que la fondation du siége patriarcal d'Antioche précéda la conversion du centurion Cornelius. « Or, continue l'historien sacré, quelques fidèles originaires de Chypre et de la Cyrénaïque étant venus ensuite à Antioche, se mirent en rapport avec les païens de cette ville, et leur annoncèrent l'Évangile du Seigneur Jésus. La main de Dieu était avec ces prédicateurs, et le nombre de ceux qui crurent et se convertirent fut grand. Cette nouvelle parvint à l'Église de Jérusalem, qui envoya Barnabé à Antioche. Témoin des merveilles que la grâce de Dieu y opérait, Barnabé fut comblé de joie, et il exhor

[1] *Act.*, IX, 32.

tait tous les fidèles à persévérer, d'un cœur ferme, dans la voie du Seigneur; car Barnabé était bon, et son cœur était rempli de foi et des dons de l'Esprit-Saint. Il partit pour Tarse, afin d'y aller chercher Saul, qu'il ramena avec lui à Antioche. Pendant un an, ils demeurèrent dans cette Église, et y convertirent par leurs prédications une multitude d'habitants. Ce fut à Antioche que les disciples reçurent pour la première fois le surnom de chrétiens[1]. »

Que de mystères de charité apostolique, d'humble abnégation, de dévouement silencieux et d'amour fraternel, cachés sous la simple formule de ce récit! Barnabé est envoyé par l'Église de Jérusalem, c'est à dire par Pierre et les autres apôtres, pour évangéliser les païens de la grande cité d'Antioche. Il est témoin des merveilles que la grâce y opère. Les gerbes d'âmes remplissent la main des moissonneurs évangéliques. Barnabé n'a pas un seul instant la pensée de retenir pour lui ce champ fertile. L'année précédente, il a connu Paul, il a entendu les accents inspirés de cet apôtre; il songe dès lors à appeler un auxiliaire dont la coopération l'éclipsera bientôt lui-même. Si l'on observe que Barnabé n'était lui-même qu'un envoyé des apôtres de Jérusalem, on comprendra facilement qu'il ne dut point prendre seul l'initiative de la mesure qu'il méditait. Il la soumit certainement à ceux dont il tenait sa mission, et par conséquent à Pierre, le chef des apôtres. Quand l'humble Barnabé va chercher Saul à Tarse, il obéit donc à Pierre qui l'envoie. Pierre et Paul commencent à Antioche cette communauté de l'apostolat qu'ils scelleront à Rome par le martyre. Barnabé est le trait d'union entre ces deux grandes âmes. Voilà une partie des sous-entendus que l'historien sacré laisse entrevoir quand il dit : « Barnabé était vraiment bon, son cœur était rempli de foi et des dons de l'Esprit-Saint. » Dieu bénit cette alliance sublime de l'autorité, du génie et de l'humilité. Les progrès de l'Église d'Antioche furent merveilleux. Le gouverneur de Syrie, Vitellius, qui faisait sa résidence dans cette ville, ne paraît pas avoir cherché à les entraver. Occupé d'ailleurs à cette époque dans

[1] *Act.*, XI, 20-27.

une guerre contre les Parthes, qu'il termina par de brillants succès, il ne songeait guère que l'étendard de Jésus-Christ, porté par des Juifs obscurs, et élevé au-dessus d'une légion de chrétiens, pût être destiné à voir s'incliner devant lui l'aigle des Césars. Ce fut d'Antioche que le nom chrétien prit son essor pour voler à la conquête du monde. Ce nom arrivait défiguré aux oreilles des Romains, qui devaient apprendre plus tard à le mieux connaître, et Suétone l'écrivait encore avec un barbarisme : *Impulsore* CHRESTO [1]. Le Christ allait pourtant poser sur la langue romaine le sceau de l'immortalité. « Jusque-là, dit saint Athanase, les fidèles qui avaient embrassé la doctrine de Notre-Seigneur Jésus-Christ s'étaient simplement appelés disciples. Mais déjà surgissaient un grand nombre d'hérésiarques, cherchant à faire prévaloir leurs erreurs sur l'enseignement apostolique. Ils donnaient aussi à leurs adhérents le nom de disciples, en sorte qu'il n'y avait nulle distinction entre les vrais fidèles de Jésus-Christ et les faux disciples qui suivaient les errements d'un Dosithée, d'un Judas ou d'un sectaire nommé Jean. Ce fut alors que les apôtres, réunis à Antioche, prirent la décision mentionnée au livre des *Actes*. Ils convinrent que désormais les vrais disciples porteraient le nom de chrétiens, pour les distinguer de la foule des faux disciples. Ainsi s'accomplissait la parole d'Isaïe [2] : « Sion, tu porteras un nom nouveau que le Seigneur te donnera [3] ! »

Famine universelle prédite par le prophète Agab. La reine d'Adcabène à Jérusalem. Charité des chrétiens d'Antioche

66. « En ces jours-là, reprend saint Luc, des prophètes de Jérusalem vinrent à Antioche. L'un d'eux, nommé Agab [4], inspiré par l'Esprit-Saint, se leva, et prédit qu'une grande famine désolerait bientôt l'univers. Elle arriva en effet, sous le règne de l'empereur Claude. Tous les disciples proposèrent alors d'envoyer, chacun selon son pouvoir, des secours aux frères de la Judée. Ils le firent

[1] Sueton., *Claudius*, XXV. — [2] *Is.*, LXII, 2. — [3] S. Athan. cité par Vigile de Tapse, *Contra arianos Dialog.* I, cap. XX; *Patrol. lat.*, LXII, 194.

[4] *Agab* est un nom hébreu. Il désigne en cette langue l'insecte que nous appelons *sauterelle* : *locusta*. Le texte grec des *Actes* a ajouté à ce nom la terminaison hellénique Ἄγαβος, de même que la Vulgate lui a donné la désinence latine, *Agabus*. Nous lui conservons ici sa forme hébraïque.

et envoyèrent leur collecte aux anciens de Jérusalem, par les mains de Saul et Barnabé [1]. » envers leurs frères de Judée

L'historien sacré, pour ne point couper son récit, raconte à la fois la prophétie et sa réalisation. Elles furent séparées l'une de l'autre par un intervalle d'environ sept années, qui furent remplies par le règne de Caligula, et les quatre premières années de celui de Claude. Dion et Suétone nous parlent de l'horrible détresse où la ville de Rome se trouva alors réduite. L'empereur fut assailli un jour, au milieu du Forum, par la populace affamée. Il se vit en un instant accablé d'injures et poursuivi par la foule qui lui lançait, en guise de projectiles, les croûtes de pain dur dont elle était obligée de se nourrir. Une porte dérobée du palais se trouva heureusement ouverte, et Claude en profita pour se soustraire à l'émeute. Le danger qu'il venait de courir lui fit prendre des mesures efficaces, pour ramener l'abondance au sein de son immense capitale. Obligée de faire venir de toutes les provinces de l'empire, et principalement de l'Égypte, ses approvisionnements de blé, Rome n'avait qu'un port insuffisant, où les vaisseaux ne pouvaient aborder l'hiver. Claude fit alors exécuter à Ostie des travaux gigantesques et changea sa rade incommode et étroite en un bassin qui pouvait contenir toutes les flottes de l'univers [2]. Si la famine était grande à Rome, on peut facilement imaginer ce qu'elle fut à Jérusalem. L'historien Josèphe nous a décrit ses ravages. Les collectes envoyées de Syrie aux anciens de Jérusalem suppléèrent à la détresse d'une Église qui avait embrassé la pauvreté volontaire. Nous avons ici une preuve de fait contre les modernes socialistes, qui prétendent que le communisme était obligatoire pour les chrétiens de la primitive Église. Évidemment si les disciples de Paul et de Barnabé à Antioche eussent renoncé à leurs biens, ils n'auraient pas eu de quoi subvenir aux besoins de leurs frères de Palestine. En dehors de ces subsides de la charité catholique, Jérusalem trouva en cette circonstance un secours inattendu. On vit un jour arriver au Temple une princesse de l'Adiabénie, nommée

[1] Sueton., *Claud.*, XVIII, XIX. — [2] Dio Cass., *Claud.*; *Annal.*, v; lib. LX; *Histor. roman.*

Hélène, convertie au culte mosaïque par un marchand juif, appelé Ananias. Déterminée à passer le reste de ses jours dans la Ville sainte, elle avait remis à son fils Izate le gouvernement de ses États, et venait avec une suite nombreuse se fixer à Jérusalem. A la vue des souffrances du peuple et des nombreuses victimes que la famine faisait chaque jour, Hélène envoya acheter, dans l'île de Chypre, d'énormes quantités de figues sèches. Elle fit venir d'Alexandrie des navires chargés de blé. Izate son fils mit à sa disposition des sommes considérables; le fléau fut ainsi conjuré [1]. L'historien Paul Orose prétend que la reine d'Adiabénie embrassa plus tard la foi de Jésus-Christ [2]. Mais Eusèbe ne parle point de cette conversion, qu'il eût très-certainement signalée si elle eût été réelle. Josèphe n'en dit rien non plus : il est vrai que son silence sur ce point eût été trop intéressé pour avoir une grande valeur. Mais comme la princesse Hélène fut ensevelie, avec son fils Izate, dans le tombeau qu'elle s'était fait construire à Jérusalem, et que les princes des prêtres et tout le peuple assistèrent à ses funérailles, on peut conjecturer que la royale étrangère n'était point chrétienne, ou qu'elle avait du moins soigneusement dissimulé sa croyance aux yeux des Juifs. Quoi qu'il en soit, le tombeau d'Hélène, dont on montre encore les ruines aux pèlerins, est un monument qui atteste la vérité de la prédiction d'Agab. Nous retrouverons encore une fois, dans le récit des *Actes*, le nom de ce disciple de Jésus-Christ, qui avait reçu le don de prophétie [3]. L'Esprit-Saint communiquait ainsi visiblement ses grâces aux fidèles de l'Église naissante, « accordant aux uns, dit saint Paul, le don de l'éloquence; à d'autres, celui de l'interprétation des Écritures; à l'un le pouvoir des miracles; à l'autre le discernement des esprits, ou le don des langues [4]. »

[1] Joseph., *Antiq. jud.*, lib. XX, cap. II.

[2] Oros., *Histor.*, lib. VII, cap. VI; *Patrol. lat.*, XXXI, 1075. On montre encore aujourd'hui, au nord de Jérusalem, les ruines du tombeau d'Hélène. Cette princesse s'était fait construire un palais sur le mont Acra. Il n'en reste que des décombres. Hélène survécut au roi Izate. La mort de ce prince la rappela en Adiabénie, où elle mourut elle-même. Son second fils, Monobeze, fit porter à Jérusalem le corps de sa mère et de son frère.

[3] *Act.*, XXI, 10. — [4] I *Cor.*, XII, 8-10.

CHAPITRE II.

ROME (42-66)

SOMMAIRE.

§ I. SYNCHRONISME.

1. L'empereur Caligula. — 2. Fortune inespérée d'Hérode Agrippa. — 3. Premier voyage d'Hérode Agrippa dans son royaume d'Iturée. Son accueil à Alexandrie. — 4. Destitution et exil d'Antipas, l'Hérode de la Passion et le meurtrier de saint Jean-Baptiste. Sa mort misérable. — 5. Massacre des Juifs à Alexandrie. — 6. Ambassade d'Alexandrie à Rome. Philon et Caligula. — 7. Mort de Caligula. Avénement de Claude, Hérode Agrippa roi de Jérusalem.

§ II. SAINT PIERRE ÈS LIENS.

8. Politique d'Hérode Agrippa. — 9. Martyre de saint Jacques le Majeur. — 10. Incarcération de saint Pierre, sa délivrance miraculeuse. — 11. Monuments. — 12. Double controverse à propos des *Actes*. — 13. Mort d'Hérode Agrippa racontée par saint Luc. Les princes persécuteurs. — 14. Mort d'Hérode Agrippa racontée par Josèphe.

§ III. DISPERSION DES APOTRES.

5. Composition du Symbole des apôtres. — 16. Texte du Symbole. — 17. Liturgie apostolique. — 18. La liturgie apostolique ne fut point écrite. — 19. Témoignages des saints Pères relatifs à la liturgie. — 20. Une assemblée chrétienne au siècle apostolique. — 21. Témoignage de saint Justin. — 22. Evangile selon saint Matthieu. — 23. Dispersion des apôtres. Rapidité et universalité de la prédication évangélique. — 24. Situation des Gaules par rapport à l'action apostolique. Question préjudicielle.

§ IV. CHAIRE DE SAINT PIERRE A ROME (44).

25. Saint Pierre en Asie-Mineure. Départ pour Rome. — 26. Authenticité du voyage de saint Pierre à Rome sous l'empereur Claude. — 27. Objections du protestantisme français. — 28. Système allemand de Baur. — 29. Réfutation. — 30. Evangile selon saint Marc. — 31. L'autorité apostolique et les livres. —

§ I. Synchronisme (37-42).

1. L'empire de Jésus-Christ représenté par douze pêcheurs galiléens, prêchant la parole d'un crucifié au sein des synagogues de la Judée et de la Syrie, saisissait les âmes avec une telle force que les plus grands événements de la politique humaine, n'obtiennent pas même une mention de l'historien sacré. Tibère étouffé à Caprée par « l'intrépide Macron [1] » (37), n'est pas nommé une seule fois dans les *Actes des Apôtres*. Caïus César Caligula, l'indigne fils de Germanicus, dont le vieux Tibère disait avec une joie féroce : « C'est un serpent que je nourris pour le genre humain, » Caligula, pendant les quatre ans de sa folie sanglante et couronnée (37-41), n'obtient pas l'honneur d'être cité dans les annales officielles de l'empire du Christ. Toutes les provinces du monde romain adorèrent pourtant ce monstre, qui faisait garder l'entrée de son palais par Castor et Pollux, délogés de l'Olympe pour servir de portiers à Caligula. L'Apollon du temple de Milan, le Jupiter du Capitole, l'Hercule gaulois, virent remplacer leurs impuissantes statues par celles de Caïus Apollon, de Caïus Jupiter, de Caïus Hercule. Les patriciens se disputaient l'honneur d'offrir l'encens au nouveau dieu; ils achetaient à prix d'or le titre de prêtres de Caligula. De ses lèvres toutes puissantes Caligula avait laissé tomber un jour cette

L'empereur Caligula.

[1] *Macro intrepidus opprimi senem injectu multæ vestis jubet.* (Tacit., *Annal.*, lib. VI, sub fin.)

formule sacramentelle : « Les pâtres qui conduisent les troupeaux de bœufs, de moutons ou de chèvres ne sont ni boucs, ni béliers, ni taureaux. Ce sont des êtres d'une nature supérieure ; ils sont hommes. De même ceux qui gouvernent toutes les nations et tous les peuples ne sauraient être des hommes. Ils sont dieux [1] ! » Nous avons peine à croire à la possibilité d'une pareille théologie. Elle fut cependant adoptée par le monde entier. L'abaissement du genre humain alla jusqu'à ces dernières limites de l'absurde : telles sont les hauteurs intellectuelles et morales où la philosophie païenne, tant admirée par la foi naïve des lettrés, sut élever le monde !

Fortune inespérée d'Hérode Agrippa.

2. La Judée était directement intéressée à ces révolutions de palais, qui faisaient passer la couronne impériale de la tête d'un tyran vieilli dans le crime à celle d'un jeune insensé. Les trônes sur lesquels s'étaient assis les trois fils d'Hérode l'Ascalonite s'étaient tour à tour écroulés. Nous avons raconté plus haut la destitution et l'exil d'Archelaüs, qui mirent fin à la monarchie de Jérusalem [2]. Le tétrarque de l'Iturée, Philippe, dont la douceur et la modération contrastaient avec les instincts héréditaires de sa famille, était mort en paix, trois ans avant Tibère. Mais comme il n'avait point d'enfants, sa principauté fut annexée à la province romaine de Syrie. Hérode Antipas, tétrarque de Galilée, le meurtrier de saint Jean-Baptiste, le roi qui avait insulté avec sa cour à la majesté du Fils de l'homme, conserva plus longtemps son pouvoir. Mais la justice de Dieu l'attendait. On se souvient de l'infortunée Mariamne qui paya de sa vie le malheur d'avoir été l'épouse d'Hérode Ier. Les deux fils qu'elle en avait eus, Alexandre et Aristobule, avaient été immolés, comme leur mère, par le tyran ascalonite. Mais Aristobule avait laissé plusieurs enfants, entre autres la cruelle Hérodiade, mariée comme nous l'avons vu à Antipas son oncle, et deux fils, dont l'aîné nommé Hérode comme son aïeul devint roi de Chalcide, et fut le premier époux de la fameuse Bérénice [3]. Le second reçut le surnom d'Agrippa en

[1] M. de Champagny, *Les Césars*, tom. I. — [2] Tom. IV de cette *Histoire*.
[3] Bérénice était fille d'Hérode-Agrippa dont nous allons raconter l'histoire.

l'honneur du favori d'Auguste. Il devait être l'instrument de la vengeance céleste contre son oncle et beau-frère le tétrarque de Galilée. Élevé à Rome dans la familiarité des fils et des neveux de Tibère, Hérode-Agrippa se lia plus particulièrement avec Caïus, celui qui devait un jour gouverner le monde sous le nom de Caligula. Née dans la familiarité d'une commune enfance, l'amitié grandit entre les deux jeunes gens. Le prince juif nourrissait l'ambition de relever à son profit le trône de Jérusalem. Caïus pouvait l'y servir; Agrippa s'attacha à sa fortune. Six mois avant la mort de Tibère, Caligula et son ami se promenaient en char, dans les jardins du palais. Ils s'entretenaient de la maladie du vieil empereur et Agrippa exprimait toutes ses espérances. L'affranchi qui conduisait le char entendit la conversation, et bientôt un ordre venu de Caprée fit enfermer Hérode-Agrippa dans un cachot. Tous ses rêves d'ambition pouvaient finir sous la hache d'un licteur. Absorbé dans ces tristes réflexions, le prince leva la tête et aperçut à travers les barreaux de sa prison, un hibou qui voltigeait en liberté. Un Germain, qu'on lui avait donné pour compagnon de chaîne, lui dit : Prince, consolez-vous. J'ai étudié la science des augures. Celui-ci m'apprend que vous régnerez. Mais quand vous reverrez un oiseau de cette espèce, rappelez-vous que vous n'aurez plus que cinq jours à vivre. Six mois s'écoulèrent dans les angoisses de cette situation. Enfin, un affranchi d'Agrippa pénétra dans son cachot, et lui dit en langue hébraïque : « Le lion est mort. » Le lendemain, Hérode-Agrippa recevait du nouvel empereur Caligula, son ami, une chaîne d'or du même poids et de la même dimension que celle de fer qu'il avait portée dans sa prison. César lui décernait en même temps le titre de roi. On lui fit une principauté composée des deux anciennes tétrarchies d'Iturée et d'Abylène ; ce n'était pas encore tout ce qu'il avait rêvé. Marcellus venait d'être envoyé à Jérusalem avec le titre de procurateur de Judée. Antipas conservait toujours sa tétrarchie, Agrippa ne se pressa donc point d'aller prendre possession de son petit royaume, et se contenta durant deux années, d'en toucher exactement les revenus.

3. Il est probable qu'il employait son temps et son or à se créer Premier

Voyage d'Hérode Agrippa dans son royaume d'Iturée. Son accueil à Alexandrie.

parmi les patriciens d'utiles auxiliaires pour l'avenir. Cependant le gouverneur de Syrie Vitellius se plaignait, dans ses rapports officiels à la cour impériale, de l'attitude d'Antipas, vis à vis des Parthes. Le tétrarque de Galilée avait ostensiblement fourni un corps de troupes juives, qui s'était joint aux légions romaines, dans la guerre contre Arsace XIX. Mais Vitellius l'accusait d'entretenir en secret des intelligences avec ce roi ennemi. Agrippa fomentait ces germes de mécontentement, au delà desquels il entrevoyait la possibilité d'une destruction pour son oncle. Quand il eut ainsi ménagé ses intérêts à Rome, il se détermina enfin à partir pour l'Orient, afin d'y préparer les voies à sa future grandeur. Dans ce dessein, au lieu de faire voile directement pour Césarée, et de gagner de là sa nouvelle principauté, il vint débarquer à Alexandrie et montrer aux Juifs de cette capitale Égyptienne, le prétendant à la monarchie de Jérusalem. Un honteux échec l'y attendait. Alexandrie était divisée en cinq grands quartiers, désignés par les cinq premières lettres de l'alphabet grec. La population juive en occupait deux à elle seule. Les trois autres étaient habités par des Égyptiens ou des Hellènes qui avaient les Hébreux en horreur. A la nouvelle qu'un roi des Juifs venait d'aborder à Alexandrie, les Égyptiens et les Grecs improvisèrent une mascarade qui faillit dégénérer en émeute. Ils s'emparèrent d'un fou nommé Carabas, et connu de toute la ville, l'amenèrent au gymnase en grande pompe et le firent asseoir sur l'estrade la plus élevée. Là, ils le coiffèrent d'une feuille de papyrus en guise de diadème ; lui mirent sur les épaules une natte de jonc comme manteau royal, et un roseau à la main pour sceptre. Des jeunes gens armés de longues perches vinrent se ranger autour de ce roi de théâtre, pour lui servir de gardes du corps, et des milliers de spectateurs répétèrent l'acclamation syriaque *Mari! Mari!* « Vive le roi [1] ! » On promena l'insensé à travers les deux quartiers habités par les Juifs, en redoublant de vociférations et d'outrages. Hérode-Agrippa se hâta de fuir cette ovation significative. Il quitta Alexandrie ; mais il y laissait un ferment de discorde qui éclata

[1] Phil., *In Flacco*, edit. Mangey, tom. II, pag. 522.

bientôt en d'horribles massacres. L'ère des châtiments commençait pour la race déicide.

Destitution et exil d'Antipas, l'Hérode de la Passion et le meurtrier de saint Jean-Baptiste. Sa mort misérable.

4. En traversant la Judée, Hérode-Agrippa ne vit point se renouveler les odieuses scènes d'Alexandrie ; mais, dit Josèphe, son apparition causa un étonnement général. On se rappelait les aventures de sa vie, et l'époque où son dénûment était notoire. A la vue d'une élévation si inopinée, et qui contrastait étrangement avec sa première fortune, les uns disaient qu'il devait son bonheur présent à la tenacité de son caractère et à l'énergie avec laquelle il avait constamment poursuivi le but de son ambition. D'autres pouvaient à peine croire à une si haute prospérité. Hérodiade, l'ambitieuse épouse d'Antipas, ne put supporter le spectacle de la nouvelle grandeur de son frère. Il avait le titre de roi, tandis qu'elle n'était elle-même que l'épouse d'un tétrarque. « Jamais je ne consentirai à vivre sous le poids d'une telle humiliation [1], disait-elle à son mari. Agrippa, le fils d'un supplicié qui ne porta jamais de couronne [2], un proscrit qui fut contraint de fuir la Judée pour échapper aux poursuites de ses créanciers, et ne pas mourir de faim, le voilà roi ! Et vous, fils d'un monarque, vous que le vœu de toute la Judée appelait à la succession du trône de votre père, votre insouciance vous fait languir dans une condition inférieure à votre rang et à votre nom ! Vous vous en êtes contenté jusqu'ici ; mais l'heure est venue de relever l'honneur de la famille. Consentirez-vous à vous effacer devant un aventurier [3], qui n'eut jadis d'autres ressources pour vivre que vos propres largesses ? Sera-t-il dit qu'il aura trouvé dans sa pauvreté le secret d'acheter un trône, et qu'avec vos immenses richesses vous n'en puissiez faire autant ? Allons à Rome, ne craignons ni fatigues ni dépenses : à quoi pourions-nous mieux employer nos trésors qu'à les échanger contre ne couronne ? » Hérode-Antipas, ce « renard [4], » comme l'avait

[1] Nous traduisons tout ce passage de Josèphe. (*Antiq. jud.*, lib. XVIII, cap. IX.) Il éclaire merveilleusement les profondeurs sataniques de l'âme d'Hérodiade.

[2] Ce supplicié était Aristobule, père d'Hérodiade aussi bien que d'Agrippa.

[3] Cet aventurier était le frère d'Hérodiade. — [4] Luc, XIII, 32.

appelé le divin Maître, se défiait des Romains; il suspectait les dispositions de la cour impériale à son égard; il aimait par-dessus tout deux choses, le repos et l'argent. Ce fut à regret qu'il céda aux instances de sa femme. Il fit avec une parcimonie méticuleuse les préparatifs d'un voyage qu'il voulait cependant accomplir avec un appareil somptueux, et partit pour l'Italie, suivi d'Hérodiade. A peine y furent-ils arrivés qu'Hérode-Agrippa y rentrait lui-même. Arsace, le roi des Parthes, dont le nom seul faisait trembler le sénat, venait de reprendre l'offensive et de venger les anciennes défaites que lui avait infligées Vitellius. Agrippa accusa solennellement son oncle, Antipas, d'avoir fourni des subsides à ce prince. Il offrait de prouver que le tétrarque de Galilée avait, à cette intention, accumulé dans ses forteresses des armes suffisantes pour soixante mille guerriers. L'empereur était en ce moment à Baïa, dans la Campanie. Ce fut là qu'il admit les deux époux à son audience. Est-il vrai, demanda Caligula, que vous tenez en réserve l'équipement militaire de soixante mille hommes? — Antipas déconcerté avoua le fait. Sans rien entendre de plus, l'empereur le déclara déchu de sa tétrarchie, l'exila à Lugdunum dans les Gaules, et joignit la Galilée au royaume d'Hérode-Agrippa Par la même sentence, toute la fortune personnelle d'Antipas était confisquée ; et César en faisait don au nouveau roi. Cependant on fit observer à l'empereur qu'Hérodiade était sœur d'Agrippa son favori et que ces mesures rigoureuses allaient la réduire à la dernière misère. Caligula offrit alors à cette femme de lui rendre toute sa fortune particulière, à la condition qu'elle laisserait son époux partir seul pour l'exil. Hérodiade retrouva en ce moment une inspiration qui l'honore : « Vous êtes César, répondit-elle, et cette proposition est digne de Votre Éternité, mais je sais les obligations que m'impose mon devoir d'épouse. J'ai partagé la bonne fortune de mon mari; je ne l'abandonnerai pas dans la mauvaise. » — Le lendemain Antipas et Hérodiade, dépouillés de tous leurs titres et de tous leurs biens, partaient pour les Gaules [1]. Le chemin de la patrie leur

[1] Joseph., *Antiq. jud.*, lib. XVIII, cap. IX.

demeura fermé pour jamais. Hérodiade entraîna plus tard son faible époux dans une nouvelle aventure. Ils s'échappèrent de Lugdunum, et traversèrent les Pyrénées, dans l'espoir de trouver une occasion pour rentrer en Palestine. Mais ils périrent tous deux misérablement en Espagne. Ainsi, la justice divine s'accomplissait sur les derniers survivants qui avaient pris une part de responsabilité dans le déicide.

Massacre des Juifs à Alexandrie.

5. Tout succédait au gré de l'ambitieux Agrippa. Il n'avait plus qu'une dernière faveur à obtenir, pour se trouver en possession de l'intégrité du royaume de Judée, dont le premier Hérode avait été investi. Il fallait déterminer l'empereur à lui céder la province romaine dont Jérusalem était le centre. Les événements ne se prêtèrent point d'abord à la réalisation de ce vœu, caressé depuis si longtemps; il lui fallut attendre quatre années et traverser encore une révolution, avant de l'atteindre. Caligula, qui distribuait si libéralement des royaumes, voulait obtenir, en retour, les honneurs de la divinité. Après avoir fait couper la tête à toutes les statues de Jupiter, de Mars et d'Hercule, dans les temples de Rome, de Grèce et d'Asie, pour y faire substituer la sienne, il avait donné des ordres semblables à Pétrone, successeur de Vitellius dans le gouvernement de Syrie, et l'avait expressément chargé de faire ériger la statue du dieu Caligula au milieu du Temple de Jérusalem. Le gouverneur d'Égypte, Avillius Flaccus, devait prescrire les mêmes mesures à Alexandrie et dans le reste de sa province. Dès que la teneur du décret impérial fut connue en Palestine, les habitants abandonnèrent leurs travaux et vinrent en masse se prosterner aux pieds du gouverneur romain, à Ptolémaïs, pour le supplier de ne pas exécuter un tel ordre. « Si vous persistez à inaugurer l'image du nouveau dieu, dans le Temple de Jérusalem, disaient-ils, vous n'y réussirez qu'après nous avoir massacré tous; et la statue de César passera à travers des flots de sang! » Pétrone eut le bon esprit de ne point pousser à bout une population exaspérée. Il gagna du temps et trouva moyen de faire prendre patience au dieu son maître. Avillius Flaccus fut moins prudent, ou moins heureux, à Alexandrie. La population égyptienne et grecque de cette ville tenait fort peu à une divinité de plus ou

de moins, elle accueillit d'autant plus volontiers le caprice impérial qu'elle y trouvait une excellente occasion d'assouvir sa haine contre les Juifs. On comptait alors, dans la province d'Alexandrie, un million d'Hébreux [1]. Ceux-ci refusèrent unanimement de laisser élever la statue du dieu Caligula dans leurs synagogues. Les Égyptiens et les Grecs envahirent alors les deux quartiers habités par les Juifs, égorgeant sans pitié tous ceux qu'ils rencontrèrent. Le carnage fut horrible. La rage populaire cherchait des supplices plus cruels que la mort, contre cette race abhorrée. On jetait les uns dans des bûchers; d'autres étaient flagellés, jusqu'à ce que toute leur chair fût éparpillée en lambeaux. Après ces scènes de barbarie, on mit le feu à toutes les synagogues, et, sur leurs cendres fumantes, on dressa les statues impériales. Les Juifs qui survécurent au massacre furent chassés de leurs anciens quartiers, et entassés dans le coin le plus infect de la ville, avec défense d'en sortir.

Ambassade d'Alexandrie à Rome. Philon et Caligula.

6. Au moment où ces nouvelles parvenaient à Rome, Caligula rentrait triomphant d'une expédition militaire en Germanie, dans les Gaules et la Grande-Bretagne. Il avait cherché partout des ennemis et n'avait rencontré que des populations empressées à reconnaître l'autorité des aigles romaines. La colère du dieu empereur fut à son comble, quand il apprit que les Juifs refusaient d'adorer ses images. Hérode-Agrippa eut besoin de toutes les ressources de son imagination, pour calmer les premiers transports de cette divinité outragée, et l'empêcher de signer une sentence de proscription universelle contre la race juive. Cependant une enquête fut ouverte sur les événements d'Alexandrie. Les Hébreux de cette ville envoyèrent à Rome cinq députés, chargés de fléchir la colère de César et d'obtenir justice de l'inaction du gouverneur d'Égypte, qu'on rendait responsable de tout le sang versé. Le chef de cette ambassade fut le célèbre philosophe juif, Philon. De leur côté, les habitants d'Alexandrie, de concert avec le gouverneur romain, faisaient partir, sous la conduite d'Appion, des députés qui devaient rejeter tout l'odieux des derniers événements

[1] Philo, *In Flacco*, tom. II, pag. 523.

sur les Juifs, et disculper la population égyptienne. Cette double légation fut admise en présence de Caligula. « Au premier abord, dit Philon, nous pûmes nous convaincre, en observant le visage et l'attitude de l'empereur, que nous avions en lui un ennemi déclaré, non un juge. Pour examiner une cause dont les griefs, remontant à quarante années d'oppression silencieuse, allaient enfin pouvoir se produire; quand il s'agissait du sort de tant de milliers de Juifs, fixés à Alexandrie, un juge aurait pris place sur son tribunal, il se fût entouré d'un conseil de ministres. Les deux parties, citées à son tribunal, auraient eu successivement la parole; la clepsydre officielle eût mesuré leurs discours. Après les avoir entendues, le juge en aurait conféré avec ses assesseurs, et la sentence, publiquement rendue, aurait porté les caractères et les formes de l'équité légale. Mais Caligula, le sourcil froncé, nous apparut comme un odieux tyran. Aucun appareil de tribunal, dans son audience. Il s'entretenait avec deux intendants des jardins de Mécène et de Lamia, voisins de Rome. Il y était en villégiature, depuis trois ou quatre jours, et voulait passer l'inspection des bâtiments. On venait de les ouvrir tous, et il commençait cette promenade d'architecte, quand nous fûmes introduits. Tomber à ses pieds, l'adorer humblement, et le saluer des noms d'Auguste et d'Imperator, fut notre premier devoir. Sa réponse nous fit trembler, non plus pour la cause elle-même, mais pour notre vie. Il nous dit, avec un ton d'effroyable sarcasme : N'êtes-vous pas ces mortels, exécrés des dieux, qui outragez ma divinité, reconnue par tout l'univers, et me préférez je ne sais quel être, dont vous ignorez même le nom? — Levant ensuite les mains au ciel, il éclata en blasphèmes. J'ai dû les entendre, mais je ne pourrais les transcrire, sans me rendre coupable de sacrilége. Nos adversaires triomphants comprirent que leur cause était gagnée. La joie rayonnait sur leurs visages; ils s'approchèrent à leur tour et acclamèrent l'empereur, en lui prodiguant tous les titres et tous les surnoms qu'on donne aux dieux. Ces hommages, qui excédaient sans mesure la portée d'une nature humaine, furent agréés. Le vil sycophante Isidore [1], encouragé par

[1] C'était un des membres de la légation opposée.

ce bon accueil, prit la parole : Seigneur, dit-il en nous montrant, vous détesteriez bien davantage encore ces hommes et toute leur race, si vous connaissiez leur impiété et leur haine contre vous! Pendant que les Alexandrins offraient des victimes, pour le rétablissement de votre santé, seuls, ces hommes ne firent point de sacrifices. Quand je dis ces hommes, je parle de tous les Juifs. — Une protestation unanime contre ce mensonge s'échappa de nos lèvres. Seigneur Caïus, dîmes-nous, c'est là une horrible calomnie! Nous avons immolé pour vous des hécatombes; leur sang a coulé sur nos autels; nous n'en avons point rapporté la chair dans nos maisons, pour nous livrer à de joyeux festins, comme d'autres l'ont fait; mais nos victimes furent tout entières consumées par le feu. Trois fois nous avons renouvelé ces sacrifices : la première, lors de votre avénement à l'empire; la seconde, à l'époque où vous avez échappé à cette grave maladie qui consterna l'univers; la troisième, lors de votre triomphe sur les Germains. — Soit, dit l'empereur. Vous avez offert des sacrifices, mais à un autre, non à moi. Quel honneur m'en est-il revenu? Ce n'est pas à moi que vous avez sacrifié! — A cette interpellation foudroyante, le sang se glaça dans nos veines. Cependant l'empereur continuait son inspection, parcourant les galeries, les salles, les appartements les plus secrets, notant les défauts qu'il rencontrait sur son passage et indiquant les améliorations qu'il voulait faire. Nous le suivions, montant ou descendant les escaliers, serrés de près par nos adversaires, qui ne nous épargnaient ni les railleries ni les outrages. C'était une scène d'histrions. Tout-à-coup, s'interrompant au milieu des ordres qu'il donnait, l'empereur se retourna vers nous et nous demanda gravement : Pourquoi ne mangez-vous pas de chair de porc? — Cette question provoqua de bruyants éclats de rire au milieu de nos adversaires, moins encore pour ce qu'elle avait de plaisant que par l'occasion qu'elle leur offrait d'applaudir aux facéties du jovial despote. Quoi qu'il en soit, leur hilarité choqua même les courtisans du prince, qui savaient qu'un sourire devant César pouvait coûter la vie, et que Caligula le permettait à peine à ses familiers les plus intimes. Nous essayâmes de répondre : Chaque peuple, disions-

nous, a ses coutumes diverses. Nos adversaires ont eux-mêmes des aliments qui leur sont interdits. Il y a des nations qui regardent comme un sacrilége de manger la chair des agneaux. — César nous interrompit, en riant, et nous dit : Vous faites bien de ne pas manger de porc ; cette viande est détestable ! — Ainsi il se jouait de nos terreurs. Quelques instants après, il reprit, d'un ton de colère : Je voudrais savoir à quel titre vous réclamez un droit de cité dans Alexandrie ! — Nous commençâmes aussitôt une réponse catégorique. Il s'aperçut que nous alléguions des raisons péremptoires et que nous entamions une discussion sérieuse. Sans vouloir davantage nous entendre, il se précipita tout-à-coup dans la galerie principale, et, la parcourant à grands pas, de droite et de gauche, il ordonnait à ses intendants de remplacer les pierres translucides, qui étaient à chaque fenêtre, par des vitres blanches. Puis revenant lentement vers nous : Que dites-vous ? demanda-t-il. — Nous essayâmes encore de résumer les observations que nous avions à faire valoir, mais il courut à une pièce voisine, où il fit mettre en place des tableaux anciens. Il nous fallut renoncer à achever un discours entrecoupé de la sorte. Harassés, sans espoir, n'attendant plus que la mort, et dans une inquiétude qui nous laissait à peine notre présence d'esprit, nous nous remîmes simplement entre les bras du Dieu véritable, le suppliant de nous délivrer des fureurs de ce faux dieu. Le Seigneur eut pitié de nous. Caïus sembla un instant oublier sa colère : Ces hommes, dit-il, me semblent plus malheureux que coupables. Insensés, qui ne veulent pas croire à ma nature divine ! — Ce fut ainsi qu'il nous congédia [1]. »

Mort de Caligula. Avénement de Claude. Hérode Agrippa, roi de Jérusalem.

7. Cette curieuse page en dit plus que tous les discours sur l'ignominie du monde romain, qui supportait de tels maîtres. Il faut avouer aussi que Philon n'avait pas un grand courage, et que la force d'âme n'était pas, chez ce rhéteur, au niveau de l'éloquence. Quoi qu'il en soit, les terreurs des Juifs ne tardèrent pas à être dissipées. Un idiot allait succéder à un fou, sur le trône des Césars. Le 24 janvier de l'an 41, Rome apprit que Caligula venait

[1] Philo, *De legat. ad Caium*, tom. II, pag. 599.

d'être frappé de trente coups de poignard, par les prétoriens auxquels il avait confié sa garde. Le tribun Chéréas avait dirigé ce complot. Pendant le meurtre, il avait eu soin de disposer des soldats dans le palais, pour écarter tous les témoins. Un des prétoriens, chargé de faire exécuter cette consigne, aperçut les pieds d'un homme, blotti derrière les rideaux de la grande galerie. Le soldat voulut connaître celui qui se tenait ainsi caché. Écartant les draperies, il vit tomber à ses genoux un malheureux, qui le suppliait en tremblant d'épargner sa vie. C'était Claude, le frère de Germanicus et l'oncle de Caligula. Le soldat, ne sachant qu'en faire, le conduisit à Chéréas et aux autres conjurés. A la vue de ce prince, Chéréas conçut l'idée de l'improviser empereur. Les prétoriens le chargèrent sur leurs épaules, et le transportèrent ainsi, plus mort que vif, dans l'intérieur de leur camp. Tel fut l'avénement du quatrième empereur romain. Claude avait cinquante ans ; son imbécillité était tellement notoire que sa mère, Antonia, avait coutume de dire, en parlant d'un homme dénué d'intelligence : « Celui-là est encore plus bête que mon fils Claude ! » Ce ne fut pourtant point par ce motif que le sénat refusa d'abord de ratifier l'élection du nouveau César. A la nouvelle du meurtre de Caligula, les consuls et les patriciens s'étaient réunis au Capitole, et avaient signifié à Claude de renoncer à toutes prétentions impériales. Ils parlaient d'abolir la monarchie et de rétablir l'antique forme du gouvernement républicain. La discussion fut orageuse, et se prolongea tout le jour, sans aboutir à aucun résultat. Cependant, Hérode-Agrippa songeait que cette révolution pouvait lui procurer enfin la couronne de Jérusalem. Après avoir en secret fait donner la sépulture à son ancien ami Caligula, il se rendit au camp des prétoriens, trompant la vigilance des gardes consulaires, et jouant réellement sa tête. Il trouva Claude consterné, ne sachant quel parti prendre, entre les soldats qui le forçaient à être empereur, et les consuls qui le lui défendaient. Hérode passa la nuit à calmer les anxiétés du timide César, le suppliant de conserver un empire qui lui tombait inopinément sous la main. Le prince juif revint ensuite à son palais, se fit parfumer la chevelure et la barbe, et se

rendit au Sénat. Là, il affecta de ne rien savoir des événements, et s'informa hypocritement de ce qu'était devenu Claude. Les patriciens le lui apprirent et lui demandèrent son avis. L'historien Josèphe nous a conservé le discours qu'il fit alors; c'est un chef-d'œuvre d'astucieuse habileté. « Pères conscrits, dit-il, le Sénat ne saurait trouver personne plus dévoué que moi à ses intérêts; je suis prêt à sacrifier ma vie pour votre cause. Mais, en ce moment, l'utilité de la république doit l'emporter sur toutes les autres considérations. L'empire sera disputé les armes à la main; la victoire restera aux meilleurs soldats. Vous avez sans doute des troupes sous vos ordres; l'argent ne vous manquera pas, et, au besoin, vous pourriez armer les esclaves. Plaise aux dieux que tout prospère au gré de vos espérances! Je ne puis cependant vous dissimuler la vérité. Les prétoriens qui entourent Claude sont tous des vétérans, blanchis dans le métier des armes. Que pouvez-vous opposer à cette troupe aguerrie? Une poignée d'affranchis, quelques esclaves, fidèles peut-être, mais en tout cas sachant à peine tenir une épée! Je crois qu'il vous faudrait députer, près de Claude, un homme sûr, qui lui poserait des conditions acceptables; et moi-même, si le parti vous agrée, je m'offre à remplir cette mission[1]. » — Le Sénat fut heureux de voir s'ouvrir une porte de salut. Hérode servit d'intermédiaire entre les républicains du Capitole et le camp impérial des prétoriens. La négociation aboutit au couronnement de Claude. Le premier décret, signé par le nouvel empereur, rétablissait le royaume de Judée en faveur d'Agrippa. Jérusalem reprenait son rang de capitale. L'antique monarchie de David, depuis les montagnes du Liban jusqu'au torrent d'Égypte, ou, selon l'expression consacrée par l'Écriture, de Dan à Bersabée, fut encore une fois reconstituée, sous le sceptre du petit-fils d'Hérode Ier. En même temps, Claude investissait de la souveraineté de Chalcide le prince Hérode, frère aîné d'Agrippa. Ce dernier se hâta de faire épouser sa fille Bérénice au nouveau roi : le mariage de l'oncle et de la nièce fut célébré à Rome avec magnificence, et les deux frères

[1] Joseph., *Antiq. jud.*, lib. XIX, cap. III.

quittèrent la cour impériale, pour aller régner, l'un dans la cité de David, l'autre à Chalcis, sur l'Oronte [1].

§ II. Saint Pierre ès Liens.

Politique d'Hérode Agrippa.

8. Arrivé à Jérusalem, le nouveau roi, jaloux de conquérir les sympathies du peuple, affecta le plus grand zèle pour le culte national. Il ordonna, dit Josèphe, des sacrifices votifs, où l'on observa strictement tout le cérémonial prescrit par la loi. C'est ainsi qu'il eut soin de faire paraître, en son nom, un certain nombre de Nazaréens, dont les prêtres coupèrent les cheveux, selon le rite mosaïque. Hérode lui-même vint solennellement déposer au-dessus du *Gazophylacium* les chaînes d'or dont l'avait gratifié Caligula, après la mort de Tibère. Ce monument de ses vicissitudes passées demeura exposé à la vue du peuple, pour attester à tous les yeux l'instabilité des grandeurs humaines et la puissance du Dieu qui les abaisse ou les relève à son gré. Le souverain pontificat, resté, sous les gouverneurs romains, dans la famille d'Anne et de Caïphe, était alors exercé par Théophile, fils d'Ananus. Hérode le destitua, et rendit cette dignité à un descendant de Boëthus, nommé Simon Canthara. Cette mesure, qui semblait effacer jusqu'au dernier souvenir de la domination étrangère, fut accueillie avec enthousiasme par les Juifs. La joie fut au comble, quand on apprit que le roi venait de supprimer l'impôt qui se payait chaque année pour les maisons. Cependant Hérode interposait son autorité près de Pétrone, gouverneur de Syrie, pour protéger les Hébreux fixés dans cette province. La synagogue établie à Dora, cité phénicienne, au pied du mont Carmel, avait été le théâtre d'une violence sacrilége. On y avait placé, de vive force, une statue de César. Hérode réclama énergiquement contre cet attentat. Invoquant un récent décret de l'empereur Claude, qui avait reconnu les immunités religieuses des Juifs, il obtint le châtiment des coupables et le

[1] La Chalcide, située à l'est d'Antioche, prit son nom de la ville de Chalcis sur le bas Oronte, qui en était la capitale.

retrait de l'image odieuse. Ces mesures, d'une habile politique, furent couronnées de succès. Les Juifs, oubliant peu à peu l'origine étrangère et l'éducation païenne de leur monarque, lui témoignaient une affection et une reconnaissance plus marquées. Un jour, pendant un voyage d'Hérode à Césarée, un docteur de la loi, nommé Simon, convoqua une assemblée sous les portiques du Temple, et, dans un discours plein d'exagération et de violence, exhorta le peuple à bannir du lieu saint un roi souillé de toutes les impuretés légales, par son commerce avec les étrangers. Une telle démonstration pouvait coûter la vie à son auteur. Hérode préféra se venger par un acte de clémence. A son retour, ayant aperçu le docteur qui assistait à des jeux, dans l'amphithéâtre, il le manda dans la loge royale, le fit asseoir à ses côtés, et lui dit, du ton le plus calme et le plus doux : Qu'avez-vous donc à reprocher à mon administration? — Simon, interdit, ne sut que répondre : il tomba aux genoux du roi, implorant sa miséricorde. Hérode l'embrassa, aux applaudissements de tout le peuple, et le renvoya comblé de faveurs [1]. Quelques mois après, commençait l'année sabbatique, pendant laquelle on devait lire, dans l'assemblée des Juifs, tout le texte de la loi de Moïse. — Au jour d'une de ces lectures solennelles, le Livre sacré fut remis entre les mains d'Agrippa. Le passage qu'il devait lire contenait précisément le verset fameux du Deutéronome : « Tu ne pourras choisir pour roi un étranger, qui ne serait point ton frère. » En lisant ces mots, Agrippa se souvint du triple reproche adressé à son origine iduméenne, à son éducation dans le palais des Césars, et à l'investiture royale qu'il tenait de Rome. Il laissa tomber le rouleau de parchemin, et versa d'abondantes larmes. L'assemblée, saisie elle-même d'une émotion profonde, se leva comme un seul homme, en criant : « Roi Agrippa, ne crains rien; cesse de t'affliger : tu es bien notre frère, et tous nos cœurs sont à toi [2] ! »

Martyre de saint Jacques le Majeur.

9. Ces détails, empruntés aux historiens juifs, forment le commentaire naturel du texte sacré. « En ce temps-là, dit saint Luc,

[1] Joseph., *Antiq. jud.*, lib. XIX, cap. V-VII. — [2] Mischna, *Tractat. Sothah.*, cap. VII, § 8.

le roi Hérode porta les mains sur quelques-uns des membres de l'Église de Jésus-Christ, pour les persécuter. Il fit mourir par le glaive Jacques, frère de Jean; et, voyant que cette conduite plaisait aux Juifs, il ordonna l'arrestation de Pierre [1]. »

Eusèbe nous a conservé le récit du martyre de saint Jacques le Majeur. Le Juif qui déféra l'apôtre au tribunal d'Hérode, se nommait Josias. « Témoin de l'héroïsme avec lequel saint Jacques confessait la foi de Jésus-Christ, dit Eusèbe, cet homme se sentit ému par la grâce, et se déclara lui-même chrétien. Condamné avec l'apôtre, ils furent conduits ensemble au supplice. Durant le trajet, le Juif converti supplia saint Jacques de lui donner un gage de pardon. L'apôtre s'arrêta un instant : La paix soit avec toi! lui dit-il, et il l'embrassa. Reprenant ensuite leur route, ils arrivèrent au lieu du supplice, et leur tête tomba sous le glaive du soldat [2]. » La tradition immémoriale de l'Espagne catholique a toujours été que saint Jacques le Majeur avait visité ce pays, après la mort de saint Étienne, lors de la première dispersion des fidèles de Jérusalem. La Chronique de L. Dexter fait une mention expresse de ce voyage. Ce qui est certain, c'est que les reliques de saint Jacques furent plus tard transportées à Iria-Flavia, aujourd'hui Compostelle, ainsi nommé de la réunion des deux mots espagnols : *Giacomo apostolo*.

Incarcération de saint Pierre, sa délivrance miraculeuse.

10. « Cependant, continue l'écrivain sacré, on était aux jours des azymes. Pierre fut arrêté et conduit en prison. Hérode le remit à seize soldats, qui se relayaient, deux à deux, pour le garder. Le roi se proposait, après la fête de Pâques, de procéder en présence de tout le peuple au jugement de l'apôtre. Pierre demeura ainsi dans son cachot. Or, la prière de l'Église montait sans interruption au trône de Dieu, pour sa délivrance. La nuit qui devait précéder sa comparution au tribunal d'Hérode, Pierre était endormi, entre les deux soldats de garde, attaché à chacun d'eux par une chaîne; et les sentinelles juives veillaient à la porte de la prison. Soudain l'Ange du Seigneur lui apparut, et une lumière céleste inonda la

[1] *Act. Ap.*, XII, 1-3. — Euseb., *Hist. eccles.* lib. II, cap. IX.

cellule. L'Ange étendant la main, toucha Pierre à l'épaule, et le réveilla, en disant : Lève-toi. — A l'instant les chaînes se détachèrent des mains du captif. Ceins-toi les reins et boucle tes sandales, dit l'Ange. — Pierre obéit, et l'Ange ajouta : Mets ton manteau et suis-moi. — Pierre sortit, en suivant son guide ; il ne savait point encore que tout ce qui se faisait par l'intervention de l'Ange fût véritable, et il se croyait dans l'illusion d'un songe. Or, ils traversèrent librement le premier et le second poste des sentinelles, et vinrent à la porte de Fer, qui donne accès dans la ville. La porte s'ouvrit d'elle-même, sous leurs pas. Continuant à marcher, ils s'engagèrent dans une rue, à l'intérieur, et, en ce moment, l'Ange disparut. Pierre, reprenant alors ses esprits, s'écria : Je comprends maintenant la réalité. Le Seigneur a véritablement envoyé son Ange, pour m'arracher aux mains d'Hérode et à l'attente universelle du peuple juif ! — Songeant alors au chemin qu'il devait prendre, il se dirigea vers la maison de Marie, mère de Jean surnommé Marc. Un grand nombre de fidèles y étaient rassemblés, et priaient. Pierre frappa à la porte, une jeune fille, nommée Rhodia, vint, pour savoir qui heurtait ainsi. Elle reconnut la voix de Pierre, et, dans le transport de sa joie, oubliant d'ouvrir la porte, elle courut dire aux frères assemblés que Pierre était dehors. — Avez-vous perdu l'esprit ? lui dirent-ils. — Mais elle protesta qu'elle ne se trompait point. Alors, c'est son Ange ! reprirent-ils. — Cependant Pierre continuait de frapper ; ils vinrent lui ouvrir, et, à sa vue, ils demeurèrent tous frappés de stupeur. Pierre éleva la main, leur faisant signe de garder le silence ; il leur raconta comment le Seigneur l'avait tiré de la prison et ajouta : Allez porter cette nouvelle à Jacques (le Mineur) et à tous les frères. Ayant ainsi parlé, il sortit de la maison, et se retira dans un autre lieu. Or, le jour étant venu, l'anxiété des soldats, du milieu desquels Pierre avait disparu, fut extrême. Hérode le fit chercher partout, sans le découvrir. Il fit mettre les gardes à la question, et finit par les condamner au supplice [1]. »

[1] *Act. Apost.*, XII, 3-19.

Monuments. 11. « Tout près du saint sépulcre, dit Mgr Mislin, se trouve la prison de saint Pierre. Une église y fut érigée plus tard; on en voit encore quelques traces, mais c'est aujourd'hui un des lieux les plus immondes de Jérusalem. Les ruines de cette église sont une nouvelle preuve que la montagne du Calvaire, où elle était située, se trouvait, à l'époque évangélique, en dehors de l'enceinte de la cité. Le texte des Actes est formel : « Après qu'ils eurent traversé la première et la seconde ligne des gardes, ils vinrent à la porte de Fer, qui conduit à la ville. » La prison de saint Pierre et l'emplacement du saint sépulcre, qui en est à quelques pas, étaient donc alors en dehors de Jérusalem. Suivant Adrichomius, l'église dite des Syriens occupe aujourd'hui la maison de Marie, mère de Marc, dans laquelle saint Pierre se rendit, en sortant de prison. La porte de Fer aurait été, en ce cas, la même que la porte Gennath. On trouve les traces de deux autres portes, plus rapprochées de la prison de saint Pierre, mais non dans la direction de la maison de Marie[1]. » Vers l'an 439, l'impératrice Eudoxie, femme de Théodose le Jeune, durant un séjour qu'elle fit à Jérusalem, reçut de l'évêque de cette ville les deux chaînes miraculeusement brisées par l'Ange du Seigneur. Elle en rapporta une à Constantinople et envoya l'autre à Rome. Cette dernière s'y trouve encore. Les pèlerins catholiques la vénèrent aujourd'hui, avec la même foi qui faisait dire à saint Chrysostôme : « Bienheureuses chaînes, vous n'ouvrez pas seulement la porte du ciel, mais vous êtes les insignes du maître du ciel! O fer, plus précieux que toutes les couronnes! Je voudrais coller mes lèvres à ces liens, et puisque cette joie m'est refusée, je veux y attacher ma pensée, mon cœur et mon âme[2]! » De tels sentiments, perpétués au sein de l'Église, ont reçu une éclatante confirmation par la fête célébrée chaque année, le 1er août, sous le titre de saint Pierre ès Liens. La date choisie pour cette solennité

[1] *Les Saints Lieux*, tom. II, pag. 429.

[2] Τοῦ στεφάνου λαμπρότερος ὁ δέσμος... Οὐ διὰ τοῦτο μακαρίζω τοὺς δέσμους, ὅτι εἰς τὸν οὐρανὸν παραπέμπουσιν, ἀλλ' ὅτι διὰ τὸν Δεσπότην τοῦ ουρανοῦ γίνονται... Ἐβουλόμην ἔχεσθαι τῆς ἁλύσεως · ἐβουλομην, εἰ καὶ τῷ πράγματι ἀπεστέρημαι, ἀλλα τῷ λόγῳ περιθεῖναι τὴν ἅλυσιν τῇ ψυχῇ διὰ τῆς διαθέσεως. (Chrysost., *In epist. ad Ephes., homil.* VIII; *Patrol., græc.* LXII, 58).

n'est pas celle du jour où eut lieu la miraculeuse délivrance, que le texte sacré place immédiatement après la Pâque des Juifs. Elle fut déterminée par la dédicace d'une église élevée à Rome, au IVe siècle, sous le titre, devenu depuis cardinalice, de saint Pierre ès Liens.

Double controverse à propos du récit des Actes.

12. Le martyre de saint Jacques et l'emprisonnement de saint Pierre, par l'ordre d'Agrippa, ont fourni, à un double point de vue, un sujet de controverse aux Juifs et aux protestants. Les premiers insistent sur le caractère de mansuétude et de clémence d'Agrippa, et ne parlent qu'avec un souverain mépris de la légende chrétienne, qui voudrait le transformer en tyran [1]. Les seconds se montrent surtout embarrassés de l'importance attachée par Hérode à l'arrestation de saint Pierre, qu'on ne veut pas condamner immédiatement à mort, comme saint Jacques, mais dont on retarde l'exécution après les fêtes de Pâque, pour « le produire devant tout le peuple, » comme le chef avoué de la nouvelle doctrine. Le prisonnier est d'ailleurs entouré dans son cachot d'un luxe inusité de précautions et de surveillance, sa garde est confiée à seize soldats d'élite, qui se relaient nuit et jour, deux à deux, pour rester constamment rivés à ses côtés par une chaîne de fer, dans l'intérieur même de la prison. La prétendue contradiction signalée par les Juifs entre le portrait d'Hérode, tracé par Josèphe, et la conduite de ce prince envers les apôtres, n'est

[1] « Il paraîtrait, dit M. Munk, que pour plaire au peuple, Hérode se mon- » trait sévère à l'égard de la secte chrétienne ; on dit qu'il fit mourir Jacques, » frère de Jean l'évangéliste, et emprisonner l'apôtre Pierre. » (*Palestine*, pag. 570.) M. Salvador ne croit même pas qu'il vaille la peine de mentionner, comme faits historiques, le supplice de saint Jacques et l'emprisonnement de saint Pierre. Il se borne à exalter l'affabilité et la douceur d'Hérode, dont la fin prématurée lui inspire les réflexions suivantes : « Les *Actes des Apôtres* » et Josèphe, dit-il, s'accordent à attribuer la mort du roi de Judée à une » cause qui n'était pas naturelle, à une punition directe du ciel. Mais, si l'on » eût été fondé à admettre que sa fin était restée entièrement étrangère au » cours habituel des destinées humaines, il aurait été inutile de recourir à » des influences miraculeuses. On trouve d'autres explications dans les ja- » lousies, les craintes, les haines que l'élévation d'Agrippa à la royauté lui » avaient attirées, et dans les transports extraordinaires de joie qu'une partie » des Grecs de Césarée et de Sébaste fit éclater, au premier bruit de sa ma- » ladie et de sa mort. » (*Dominat. Rom. en Judée*, tom. I, pag. 480.)

qu'apparente. La politique qui inspirait au roi de Judée une clémence d'ostentation, vis-à-vis de ses nouveaux sujets, lui dictait des mesures de rigueur contre les chrétiens, voués à l'exécration par les docteurs de la Synagogue. Le prince qui n'avait pas même respecté les liens du sang et les droits de la reconnaissance, à l'égard d'Antipas son oncle; le commensal et le favori de Caligula, avait appris de bonne heure à se jouer de la vie des hommes. Que lui importait, à cet élève de la philosophie et de la cruauté romaines, une tête de plus ou de moins? La mort d'un pêcheur galiléen, nommé Jacques, lui avait valu les félicitations des scribes et des anciens d'Israël. Un autre galiléen lui est signalé, comme le chef suprême de la secte chrétienne. Hérode compte sur un nouveau succès de popularité. On emprisonne saint Pierre, et, après la Pâque, en présence de la multitude des Hébreux, accourus de tous les points du monde au Temple de Jérusalem, le roi livrera cette nouvelle victime aux fureurs juives, en témoignage de respect et d'attachement au culte national. Mais pourquoi saint Pierre a-t-il ici encore la primauté de la persécution, et les honneurs d'un supplice plus solennel? Le protestantisme s'en alarme. « Hérode, dit M. de Pressensé, désirait frapper l'apôtre qui avait surtout attiré sur lui l'attention du peuple, et par là même réveillé le plus de haine [1]. » Mais pourquoi, demanderons-nous, Pierre avait-il ce privilége de fixer ainsi tous les regards, amis ou ennemis, si Pierre n'eût été investi, dans la communauté naissante, d'une dignité plus élevée? A tout effet il faut une cause. L'incarcération de saint Pierre est environnée de tous les caractères qui supposent en lui un chef de secte. La pompe qu'on veut donner à son jugement et à son supplice excite « l'attente universelle du peuple juif; » de même qu'elle fait monter « sans interruption la prière de toute l'Église au pied du trône de Dieu. » Les disciples, réunis durant la nuit dans une maison hospitalière, donnent un libre cours à leurs supplications et à leurs larmes. Une servante se précipite dans l'appartement où ils sont agenouillés : « Pierre est à la porte! » dit-elle.

[1] *Hist. des trois premiers siècles*, tom. I, pag. 417.

Nul ne veut la croire ; on sait trop bien que Pierre est enchaîné entre deux soldats, dans son cachot. La jeune fille insiste ; elle affirme avec précision ; elle a réellement entendu la voix connue de Pierre ; elle n'est le jouet ni d'une illusion des sens ni d'une hallucination d'esprit. Alors les disciples se disent : « C'est l'Ange de Pierre, qui vient nous visiter ! » Qu'était donc pour eux saint Pierre ? Quelle vénération, quel respect vraiment surnaturels ne se révèlent pas dans ces paroles : « C'est son Ange, qui vient nous visiter ! » Enfin Pierre paraît lui-même ; il impose silence à tous les sentiments que sa présence va faire éclater ; il parle, et chacune de ses paroles est recueillie avec amour ; il commande ensuite d'aller informer l'évêque de Jérusalem et les autres frères, on obéit. Si tout cela ne montre pas en action la primauté de saint Pierre, il faut renoncer à lire l'histoire et à la comprendre jamais.

Mort d'Hérode Agrippa racontée par saint Luc. Les princes persécuteurs.

13. « Or, continue l'écrivain sacré, Hérode descendit de Jérusalem à Césarée, où il séjourna. Il avait à se plaindre des habitants de Sidon et de Tyr, dont la conduite l'avait irrité. Ceux-ci vinrent le trouver, d'un commun accord, et s'étant ménagé la faveur de Blastus, chambellan du roi, ils sollicitaient, par son intermédiaire, une paix dont ils avaient d'autant plus besoin que leur patrie tirait toutes ses subsistances des terres soumises à la domination d'Hérode. Au jour fixé pour leur audience solennelle, Hérode, revêtu des insignes royaux, s'assit sur son trône, et prononça une harangue. Le peuple éclata en acclamations enthousiastes : Ce n'est point un homme, c'est un Dieu qui parle ! disait la foule. Soudain l'Ange du Seigneur frappa le roi, qui n'avait pas rendu gloire à Dieu. Hérode sentit ses entrailles rongées par les vers, et il expira [1]. »

Ainsi le meurtrier de saint Jacques le Majeur, le bourreau de saint Pierre, laissait son nom au nécrologe tragique des persécuteurs de l'Église. Trois ans s'étaient à peine écoulés, depuis son avénement au trône de Jérusalem, et la justice divine se précipitait pour le frapper. Le développement de cette histoire nous offrira d'autres exemples, où le châtiment ne suivra pas d'aussi près la faute. Mais,

[1] *Act.*, XII, 19-23.

pour être plus lente, la répression n'en sera pas moins terrible, et d'avance nous proclamons, comme une loi inviolable du gouvernement divin, cette formule qui n'a pas reçu un seul démenti depuis dix-neuf siècles : Tout persécuteur dont la main s'est levée contre le vicaire du Christ, Pierre ou ses successeurs, tombera visiblement frappé, dans sa personne ou dans son pouvoir, par la justice céleste. A Dieu ne plaise qu'en énonçant cet axiome d'histoire ecclésiastique, nous appelions, par l'allusion la plus indirecte, la pensée du lecteur sur des phénomènes contemporains! Le présent s'efface et disparaît, pour qui s'est habitué à vivre exclusivement dans le passé. Les situations contingentes d'une époque peuvent être plus ou moins compliquées, plus ou moins périlleuses, plus ou moins dramatiques; jamais elles ne sauraient offrir au regard de l'observateur impartial rien d'absolument nouveau. C'est à tort qu'on s'imaginerait trouver, dans l'histoire de l'Église, une période complétement pacifique, où l'on eût aimé de préférence à vivre. De telles illusions n'appartiennent qu'au jeune âge et à l'inexpérience des hommes et des choses. La lutte est la condition essentielle de l'Église, toujours militante ici-bas; la faiblesse des moyens humains dont elle dispose demeure toujours la même; et pourtant, en définitive, le triomphe reste irrévocablement à l'Église. Les passions ont toujours intérêt à enchaîner Pierre; elles y réussissent quelquefois; mais les chaînes du prince de apôtres se brisent d'elles-mêmes, et se retournent contre les oppresseurs. Cela constitue, dans le monde chrétien, un fait qui n'a pas d'analogue; dont la persistance est inexplicable pour le rationalisme; et dont l'évidence historique est aussi facile à constater que l'est, dans l'ordre de la nature, l'existence du soleil [1].

[1] Au contraire de l'erreur, laquelle trouve des complices dans toutes les passions, la vérité a cette singulière fortune de heurter toujours quelque intérêt, ou de froisser quelque amour-propre. Quand, au commencement de ce siècle, M. de Maistre remit en honneur cette loi de l'histoire ecclésiastique, on ne manqua pas de le traiter d'esprit paradoxal, et on s'obstina à lui attribuer exclusivement l'honneur d'une découverte qu'on taxait de folie. Il est vrai que l'opinion publique, dans notre patrie. n'avait alors d'autre guide, en matière d'histoire religieuse, que Fleury. Or Fleury, tout entier au culte

14. Si la mort foudroyante d'Hérode n'eût été racontée que dans la narration fort brève du livre des Actes, l'incrédulité moderne ne manquerait pas de se rejeter sur le caractère apocryphe de ce qu'on nomme dédaigneusement la légende chrétienne. Mais Josèphe nous a transmis, avec les détails les plus circonstanciés, le récit de cet événement tragique, dont il aurait pu être témoin oculaire; car Josèphe, né l'an 37 de Jésus-Christ, avait sept ans, à la mort d'Agrippa. Voici comment il s'exprime : « Pétrone avait eu pour successeur, dans le gouvernement de Syrie, un homme d'un caractère ombrageux et rude. Agrippa, uniquement préoccupé de la splendeur et de la prospérité de la Judée, avait élevé autour de Jérusalem les murs de la nouvelle enceinte; il se proposait d'y adjoindre des forteresses qui eussent mis cette capitale en état de résister à toutes les armées du monde. Marsus se hâta d'en informer l'empereur Claude, qui donna immédiatement l'ordre de suspendre les travaux[1]. » On eût dit que le conseil impérial prévoyait déjà les difficultés du siége de Jérusalem, et qu'il ménageait d'avance le sang des légions de Titus. Agrippa reporta sur la cité phénicienne de Béryte (Beyrouth) son goût naturel pour la magnificence des constructions et des édifices. « Il y éleva, à grands frais, dit Josèphe, un théâtre qui passait pour une merveille, un cirque, des bains publics et des colonnades somptueuses. Quand il eut achevé ces grands travaux, il donna, à

de la puissance de Louis XIV, a laissé dans une ombre complaisamment ménagée tous les faits qui eussent blessé, de près ou de loin, la chatouilleuse susceptibilité d'un monarque absolu. Mais les réticences calculées de Fleury n'auraient pas dû faire oublier le titre du célèbre ouvrage de Lactance : *De mortibus persecutorum*. Lactance, précepteur du fils de Constantin le Grand, avait, dès l'an 318, formulé l'axiome dont on prétendait rejeter la responsabilité sur M. de Maistre. Ajoutons, pour qu'aucune ambiguité ne reste sur notre pensée, que la loi signalée ici n'est pas inverse; c'est-à-dire que s'il a toujours été vrai, depuis dix-neuf siècles, que les princes persécuteurs des Papes ont eu une fin lamentable, les princes protecteurs de la Papauté n'ont point cependant tous obtenu ici-bas la récompense de leur dévouement et de leur fidélité. C'est par une exception spéciale et providentielle que Dieu punit, dès ce monde, les oppresseurs de l'Église. Mais afin de laisser au libre arbitre tout le mérite d'une initiative désintéressée, Dieu n'a pas voulu que la loi des récompenses fût parallèle à celle des châtiments.

[1] Joseph., *Antiq. jud.*, lib. XIX, cap. VII.

l'occasion de leur dédicace, une fête qui rappelait la fastueuse prodigalité des pompes romaines. Deux troupes de gladiateurs, de sept cents hommes chacune, s'égorgèrent jusqu'au dernier, dans le nouveau cirque. Agrippa les avait composées de tous les malfaiteurs et de tous les criminels du royaume, changeant ainsi en un joyeux spectacle les horreurs de la peine capitale [1]. » Josèphe admire de bonne foi cette ingénieuse combinaison. Tant le mépris de l'humanité et la soif du sang avaient envahi le monde romain! L'accroissement et l'importance de Béryte devaient cependant alarmer les antiques villes de Sidon et de Tyr, qui se voyaient éclipsées par cette création, due à un caprice royal. Nous pouvons dès lors saisir le sens du mécontentement d'Hérode contre les Tyriens et les Sidoniens, sommairement indiqué par le texte des Actes. « Après les fêtes de Béryte, continue Josèphe, Agrippa se transporta sur les frontières orientales de son royaume, et vint présider, à Tibériade, une assemblée de souverains. Antiochus, roi de Comagène; Sampsiger, roi d'Émèse; Cotys, roi d'Arménie; Polémon, prince de Pont, et Hérode, roi de Chalcide, s'étaient réunis en ce lieu pour rendre leurs hommages au monarque de Judée. Tout-à-coup, on annonça l'arrivée du gouverneur de Syrie, Marsus. Agrippa, pour faire honneur au représentant de Rome, se porta à sa rencontre, avec ses hôtes couronnés, à une distance de sept milles. Le Romain, peu touché de cette marque de déférence, et persuadé qu'une telle réunion cachait des projets hostiles à l'empire, signifia brutalement à tous ces souverains d'avoir à quitter le territoire juif. Agrippa ressentit vivement l'outrage. Il revint, le cœur ulcéré, à Jérusalem [2]. » Quelques auteurs ont placé à cette époque le martyre de saint Jacques et l'incarcération de saint Pierre. Nous croyons que ces deux faits remontent à une date antérieure, dans l'histoire d'Agrippa. « On était à la troisième année du règne de ce prince, poursuit Josèphe. Il destitua le grand prêtre Matthias, successeur de Simon Canthara, et le remplaça par Élion, fils de Cith [3]. Hérode, continue l'historien juif, quitta Jérusalem, pour se rendre à Césarée,

[1] Joseph., *Antiq. jud.*, lib. XIX, cap. VII. — [2] Id., *ibid.*, cap. VIII. — [3] Id., *ibid.*

où il devait célébrer des jeux solennels, en l'honneur du César Claude. De toute la province, une multitude de nobles et de magistrats s'étaient rendus à cette fête. Le second jour des jeux, le roi vint au théâtre et prit place sur son trône. Il portait un manteau de drap d'argent, d'un tissu merveilleux. Les rayons du soleil levant, réfléchis sur l'éclatante broderie, formaient autour de sa personne comme une auréole divine. De vils flatteurs s'écrièrent : Vive le dieu Hérode! La foule répéta leurs acclamations, et les suppliants vinrent s'agenouiller au pied du trône de cette divinité mortelle, implorant sa grâce et sa miséricorde, lui demandant pardon d'avoir jusqu'alors méconnu l'excellence surhumaine de sa nature. Hérode, au lieu de flétrir ces adulations impies, sembla les accepter avec complaisance. Tout-à-coup, levant les yeux, il aperçut un hibou, perché au-dessus de sa tête, sur une des guirlandes qui décoraient le trône royal. Ce présage qui lui avait jadis annoncé la fortune, et qui lui apportait maintenant une nouvelle de mort, le fit frissonner. A l'instant même, il ressentit aux entrailles une douleur intolérable. S'adressant alors à ses courtisans : Voilà, dit-il, que votre dieu se meurt! Tout le monde ici me parle de mon immortalité, et je vais rendre le dernier soupir! On le transporta dans une des salles attenantes au théâtre. Les joyeuses acclamations de la foule s'étaient changées en lamentations et en cris funèbres. Autour du roi mourant, les officiers et les courtisans agenouillés adressaient leurs prières au ciel. A ce spectacle, Hérode ne put retenir ses larmes. Cependant les douleurs continuaient, avec une intensité toujours croissante. Ramené au palais, le roi reçut inutilement tous les secours de l'art. Les Juifs, fidèles à leurs coutumes nationales, se revêtirent du cilice et se couvrirent la tête de cendre. Leurs femmes et leurs enfants, implorant la clémence du Seigneur, remplissaient la cité de deuil et de gémissements. Après cinq jours de tortures atroces, Hérode expira. Il était âgé de cinquante-quatre ans, et avait eu sept ans de règne, quatre comme tétrarque, sous Caligula, et trois comme roi de Judée, sous l'empereur Claude. Outre Bérénice [1], reine de Chalcide, et deux autres filles, Mariamne.

[1] Βέρνικη, Bérénice, est exactement le même nom que celui de la pieuse

fiancée par son père à Julius Archélaüs, et Drusilla qui épousa depuis Épiphane, héritier du royaume de Comagène, Agrippa laissait un fils, nommé Hérode, âgé de dix-sept ans. Le conseil impérial, prétextant la jeunesse de ce prince, lui ôta la succession de son père, et réduisit de nouveau la Judée en province romaine [1]. » Cuspius Fadus fut envoyé à Jérusalem, en qualité de procurateur. La nationalité juive ne se releva point de cet échec. Plus tard, le jeune Agrippa réclama ses droits à l'héritage paternel; il obtint seulement de succéder à son oncle, le roi de Chalcide, mort sans enfants. Néron, par une faveur spéciale, ajouta à sa souveraineté la petite province de Galilée; mais Jérusalem demeura annexée à l'empire et perdit pour jamais son titre de capitale.

§ III. Dispersion des Apôtres.

Composition du Symbole des apôtres.

15. Pendant que la politique humaine, attentive aux révolutions qui changeaient la face des empires, essayait de pénétrer le sens mystérieux de ces phénomènes transitoires, le véritable royaume, qui ne devait jamais connaître de fin, s'édifiait silencieusement, à l'ombre des montagnes de Sion. Aujourd'hui encore, à l'est de Jérusalem [2], sur le flanc de la colline des Oliviers, non loin du lieu où Jésus montant au ciel laissa la dernière empreinte de ses pas sur le sol terrestre, on montre une grotte, taillée dans le rocher, où loin des Césars, et sans se préoccuper des agitations de Rome et de la Judée, douze pêcheurs se réunirent pour formuler, en un symbole immortel, la foi qui devait conquérir le monde. Par un merveilleux dessein de la Providence, qui voulait substituer, dans le Testament Nouveau, la tradition vivante de l'Esprit-Saint à la lettre morte de l'Ancienne Loi, ce symbole ne fut écrit nulle part, et pourtant, à l'heure présente, il se trouve sur toutes les lèvres. Ainsi que le fait

femme qui essuya la face de Notre-Seigneur Jésus-Christ, dans le trajet au Calvaire.

[1] Joseph., *Antiq. jud.*, lib. XIX, cap. VIII. — [2] Mgr Mislin, *Les Saints Lieux*, tom. II, pag. 477.

observer l'écrivain allemand Abele[1], le caractère de l'enseignement, confié par Jésus-Christ aux apôtres, était essentiellement indépendant de toute transmission scripturaire. « Allez, enseignez toutes les nations, » avait dit le divin Maître. Un tel précepte, au temps où les scribes dominaient le peuple d'Israël, où, sur tous les points de l'univers, les Juifs dispersés lisaient leurs Livres saints, formait avec l'institution mosaïque un contraste aussi tranché que l'est de nos jours le principe protestant de la lecture biblique mis en regard de la foi du catholicisme. Le monument le plus universel de l'action apostolique sur le monde ne fut donc point écrit. Son authenticité n'en est que mieux accusée. Moins on le trouve dans les livres, plus il est profondément gravé dans les cœurs. Trois siècles après la réunion des Apôtres dans la grotte des Oliviers, Rufin écrira les détails historiques qui se rattachent à l'origine du symbole ; jusque-là le symbole, affirmé par des milliers de martyrs, confessé devant tous les tribunaux du monde, n'avait eu d'autre sanctuaire que la poitrine des fidèles. « Nos pères nous ont appris, dit Rufin, qu'après l'Ascension du Seigneur, alors que le Saint-Esprit, descendu sur les apôtres, sous forme de langues de feu, leur eut communiqué le don des langues les plus diverses, en sorte qu'aucun peuple si lointain et si barbare qu'il fût, ne pouvait échapper à l'action de leur zèle, il leur fut ordonné, par Dieu lui-même, d'aller porter l'Évangile à toutes les nations de l'univers. Sur le point de se séparer, ils rédigèrent une règle de foi commune, pour que leur enseignement à tous les futurs disciples du Christ fût le même. Rassemblés dans l'Esprit-Saint, ils composèrent une courte formule dogmatique, qui devait servir de règle générale. C'est à juste titre qu'ils donnèrent à leur profession de foi le nom de Symbole. En effet ce mot grec a la double acception de « signe » et de « réunion. » Le nouveau signe, ou étendard, était devenu d'une nécessité absolue, en un temps où, comme l'attestent saint Paul[2] et les Actes[3], un grand nombre de pseudo-docteurs s'arrogeant le titre

[1] *Tüb. Q. Schrift Jahrg.* 1859, *S.* 571. (Cf. Hagemann, *Die Romische Kirche. Freiburg.* 1864. *Seit.* 650.) — [2] *Cor.*, II. — [3] *Act.*, XV.

d'apôtres, dans l'intérêt de leur fortune ou de passions plus honteuses encore [1], parcouraient la Judée, et prêchaient au nom du Christ une doctrine qui n'avait rien de commun avec la tradition véritable. Voilà pourquoi les apôtres érigèrent ce signe ou étendard, au moyen duquel on reconnaîtrait le véritable prédicateur de Jésus-Christ. C'est ainsi que, dans une guerre civile, comme chaque parti a la même langue et le même costume, il est obligé de se distinguer par son drapeau. Le même motif s'opposait à ce que le Symbole fût confié au parchemin, ou au papier. Les apôtres voulurent qu'il fût transmis de mémoire aux fidèles, parce qu'un écrit pouvait venir à la connaissance des païens eux-mêmes, et que, dès lors, la récitation du Symbole n'aurait plus immédiatement prouvé la tradition apostolique. Donc les apôtres, avant de partir pour leur mission lointaine, dressèrent cet étendard. Jadis les fils de Noë, avant de se partager le monde, avaient élevé un édifice de bitume et de briques, dont le sommet devait toucher le ciel : les apôtres érigent, en pierres vivantes et en perles divines, le monument d'une foi qui bravera tous les efforts ennemis, que les vents n'ébranleront point, que la foudre ne renversera jamais, que les orages, les tempêtes seront impuissants à ruiner. La tour de l'orgueil demeura inachevée par suite de la confusion des langues ; la tour de la foi se fonda sur la science de toutes les langues et la réunion en Jésus-Christ de tous les idiomes de l'univers. »

Texte du Symbole.

16. Voici, continue Rufin, la teneur du Symbole des apôtres : « Je crois en Dieu le Père tout-puissant, et en Jésus-Christ, son Fils » unique, Notre-Seigneur, qui est né du Saint-Esprit et de la Vierge » Marie, a été crucifié sous Ponce-Pilate, a été enseveli, est descendu aux enfers, le troisième jour est ressuscité d'entre les » morts, est monté aux cieux, où il est assis à la droite de son Père » et d'où il viendra juger les vivants et les morts. Je crois au Saint-» Esprit. Je crois la sainte Église, la rémission des péchés et la » résurrection de cette chair [2]. »

[1] *Vel lucri alicujus, vel ventris gratiâ.* (Ruf., loc. cit.)

[2] *Credo in Deo patre omnipotente, et in Christo Jesu unico filio ejus Domino nostro qui natus est de Spiritu sancto ex Maria Virgine, crucifixus sub Pontio*

Telle est la règle, ou, comme on s'exprimait alors, le Canon apostolique, qui ne cessera de commander la foi du monde. Saint Irénée, succédant en l'an 177 à saint Pothin sur le siége épiscopal de Lugdunum, rappelait cette règle aux hérétiques de son temps : « L'Église, répandue par tout l'univers et propagée jusqu'aux extrêmes limites du monde, dit-il, a reçu, des apôtres et de leurs disciples, la foi en Dieu le Père tout-puissant [1]. » Tertullien, vers l'an 200, la citait aux vierges de Carthage : « La règle de la foi, disait-il, est une, unique, immuable, irréformable. Elle consiste à croire en un seul Dieu tout-puissant, créateur du ciel et de la terre, et en Jésus-Christ son Fils, né de la Vierge Marie, crucifié sous Ponce-Pilate, ressuscité le troisième jour, monté aux cieux, où il est maintenant assis à la droite du Père, et d'où il viendra juger les vivants et les morts, après la résurrection de toute chair [2]. » Plus explicite encore, dans son livre immortel des Prescriptions, Tertullien disait aux hérétiques : « Pour que vous connaissiez exactement la doctrine des chrétiens, commençons par exposer la règle de notre foi. Nous croyons en un seul Dieu, créateur du monde, qui a tiré l'univers du néant, par son Verbe éternel. Le Verbe, son Fils, s'est manifesté, à diverses reprises, aux patriarches, et s'est fait entendre dans la suite des âges par les prophètes. En ces derniers temps, il descendit, par l'opération de l'Esprit-Saint, dans la Vierge Marie; s'incarna dans son sein; naquit d'elle, et parut en la personne de Jésus-Christ. Il prêcha la loi nouvelle et

Pilato, et sepultus descendit ad inferna. Tertiâ die resurrexit a mortuis, ascendit ad cœlos, sedet ad dexteram Patris. Inde venturus est judicare vivos et mortuos : et in Spiritu sancto. Sanctam Ecclesiam, remissionem peccatorum hujus carnis resurrectionem. (Rufin, *Comment. in symbol. Apostol.; Patrol. lat.*, tom. XXI, col. 338, 339.)

[1] Iren., *Adv. hæres.*, lib. I, cap. II.

[2] Voici le texte même de Tertullien : *Regula quidem fidei una omnino est, sola, immobilis et irreformabilis, credendi scilicet in unicum Deum omnipotentem mundi creatorem, et Filium ejus Jesum Christum, natum ex Virgine Mariâ, crucifixum sub Pontio Pilato, tertiâ die ressuscitatum a mortuis, receptum in cœlis, sedentem nunc ad dexteram Patris, venturum judicare vivos et mortuos, per carnis etiam resurrectionem.* (Tertull., *De virginibus velandis*, cap. I; *Patrol. lat.* tom. II, col. 889.)

la nouvelle promesse du royaume des cieux, opéra des prodiges, fut crucifié et ressuscita le troisième jour; monta au cieux où il est assis à la droite du Père. Il envoya ensuite l'Esprit-Saint, comme son vicaire ici-bas, pour diriger ceux qui croient en son nom. Il reviendra un jour dans la gloire, pour introduire les Saints dans les splendeurs de la vie éternelle, et précipiter les méchants dans les supplices d'un feu qui ne s'éteindra jamais [1]. — Telle est la règle de foi, qui nous vient de Jésus-Christ lui-même, par les apôtres. Oui, cette doctrine nous a été directement transmise par les apôtres, et la preuve immédiate de ce fait n'a besoin ni de longues explications, ni de savantes recherches. Toutes les Églises apostoliques, avec lesquelles nous sommes en communion, récitent ce même Symbole, sans aucune divergence. Donc elles l'ont reçu des apôtres leurs fondateurs [2]. » Que les protestants, qui rejettent la tradition, répondent à ce témoignage de Tertullien! Qu'ils expliquent pourquoi ils répudient le dogme de la virginité de Marie, si nettement formulé par Tertullien, dans les deux extraits du Symbole des apôtres, cités par ce docteur!

Liturgie apostolique.

17. Si les apôtres eurent à établir la tradition de la foi sur une règle universelle et immuable, ils avaient également à fonder l'ordre des cérémonies liturgiques, en leur qualité de « dispensateurs des mystères de Dieu [3]. » — « Aucune religion, vraie ou fausse, dit saint Augustin, ne saurait réunir les hommes pour un même culte, sans une association de sacrements et de signes visibles [4]. » L'étude de la tradition illumine merveilleusement cette vérité, formulée par le génie du grand évêque d'Hippone. Le culte chrétien, l'administration des sacrements de la loi nouvelle, la liturgie catholique

[1] Tertull., *De Præscript.*, XIII. (*Patrol. lat.*, II, 26.)

[2] Tertull., *De Præscript.*, XXI et XXII. (*Patrol. lat.*, II, 53-54.) Voir, pour le Symbole des apôtres, la dissertation de Natalis Alexander (*Hist. eccles.*, édit. in-4°, tom. V, pag. 313-324), et le savant ouvrage de Mgr Ginoulhiac, évêque de Grenoble : *Hist. du dogme catholique pendant les trois premiers siècles de l'Église*, Paris, Durand, 1852, 2 vol. in-8°.

[3] *Sic nos existimet homo ut ministros Christi et dispensatores mysteriorum Dei.* (I *Cor.*, IV, 1.)

[4] S. August., *Contr. Faustum*, lib. XII, cap. XI; *Patrol. lat.*, XLII, 355.

vinrent se substituer au culte, aux cérémonies et aux rites figuratifs de la loi de Moïse, non point par voie de rupture violente, ainsi qu'on le croit généralement et à tort, mais par voie de perfectionnement. La liturgie chrétienne couronne l'institution du culte mosaïque, comme le fruit s'épanouit sur le tronc qui l'a porté. Qu'on ne l'oublie jamais : la parole de Notre-Seigneur Jésus-Christ : « Je ne suis pas venu détruire la loi, mais la porter à sa perfection, » est vraie d'une vérité absolue. En sorte que la loi mosaïque, telle qu'elle fut révélée sur le Sinaï, et telle que son illustre fondateur la reçut de la révélation divine, supposait nécessairement à son sommet le Christ, qui devait lui imprimer un caractère d'immortelle universalité. Aujourd'hui donc, la liturgie chrétienne est réellement la prolongation divine, dans le monde, du cérémonial et du rituel juifs. L'autel eucharistique se rattache ainsi aux sacrifices d'Abel, de Noé, d'Abraham, de Melchisédech et de Moïse. Le temple de Salomon se dresse sur tous les points du globe. Nous comprenons dès lors l'antique origine des bénédictions mystiques, des cierges allumés, des encensements, des habits sacrés, des offrandes volontaires, de la dîme sainte, des pompes extérieures, des cérémonies et des rites, qui passèrent du temple de Jérusalem au sein de l'Église catholique. On se tromperait étrangement si l'on faisait abstraction du mosaïsme, en étudiant la liturgie chrétienne ; il n'est pas plus possible de les isoler l'une de l'autre qu'il ne l'est de détacher l'Ancien Testament du Nouveau. A ce point de vue, le protestantisme tombe dans une erreur capitale, quand il accuse de superstition les magnificences du culte catholique. Il ne voit pas que si la loi de Moïse déployait autour d'une religion purement figurative tant de splendeur et de majesté, la loi nouvelle de l'Évangile ne saurait moins faire pour la vérité, qui a succédé, sur nos autels, aux ombres et aux figures. Et, sous le rapport hiérarchique, si la loi de Moïse établissait un grand prêtre, dont la dignité suprême, sans égale parmi la nation juive, avait été établie pour maintenir l'unité de culte et de foi, comment ne pas voir que la religion universelle de Jésus-Christ suppose nécessairement une autorité parallèle, au sommet de l'Église?

Quand même nous n'aurions pas un seul texte positif pour établir la suprématie du chef de l'Église chrétienne, la seule comparaison de l'ancienne loi avec la nouvelle suffirait pour démontrer l'indispensable nécessité de cette institution.

La liturgie apostolique ne fut point écrite.

18. La liturgie apostolique ne fut pas écrite. Elle fut, comme le Symbole, confiée à l'enseignement oral et à la tradition. C'est encore Tertullien qui nous l'enseigne. « Aucune écriture ne l'a déterminée, dit-il, mais elle repose sur une coutume tellement universelle et permanente, qu'elle atteste incontestablement l'authenticité de la tradition. Comment en effet expliquer l'existence de la liturgie au sein de toutes les Églises, si l'on veut nier cette tradition? Pour commencer par le baptême, les cérémonies en sont fixées. Nous nous présentons au sein de l'assemblée, et nous jurons, entre les mains du pontife, de renoncer à Satan, à ses pompes et à ses anges. Ensuite on nous plonge par trois fois dans l'eau régénératrice, en prononçant une formule qui ne se trouve point en entier dans l'Évangile. Au sortir de l'eau sainte, on nous fait goûter un mélange de lait et de miel. A partir de ce jour, nous nous abstenons, pendant toute une semaine, de l'usage des bains ordinaires. Le sacrement de l'Eucharistie fut institué par Notre-Seigneur lui-même et distribué par lui aux apôtres, après le repas de la Cène. Cependant nous n'y participons qu'à jeun, dans une assemblée qui précède le lever de l'aurore, et nous recevons cette nourriture divine des mains des ministres, sans souffrir qu'elle soit touchée par d'autres. Nous faisons des oblations pour les défunts ; nous en faisons pour le jour anniversaire de notre naissance. Nous regardons comme interdit de jeûner un jour de dimanche, ou de nous agenouiller pour nos adorations, en ce jour. Il en est de même pour le temps qui s'écoule entre Pâques et la Pentecôte. Si quelques parcelles du calice ou du pain consacré viennent à tomber à terre, nous en souffrons comme d'une douloureuse profanation. Enfin, à chacune de nos démarches et de nos entreprises, en sortant ou en rentrant, en prenant nos habits et nos chaussures, au bain, à table, le soir quand on allume les lampes, quand nous entrons au lit, partout et toujours, nous formons sur le front le signe de

la croix. Cherchez dans les Écritures la loi de ces pratiques et de tant d'autres semblables : vous ne la trouverez nulle part. C'est la tradition qui nous les enseigne, la coutume qui les confirme, et la foi qui les observe[1]. »

Témoignages des saints Pères relatifs à la liturgie.

19. La tradition liturgique, remontant aux apôtres, est donc un fait incontestable. « Je ne saurais douter, dit Grotius, de cette institution apostolique, en voyant, dans tous les siècles et dans toutes les parties du monde, la concordance des liturgies, à reproduire uniformément les prières par lesquelles on demande à Dieu de sanctifier par son Esprit les dons offerts sur l'autel, et de les changer au corps et au sang du Christ ? » Un autre protestant, Grabe, est encore plus explicite. « Les actes qu'on rencontre dans toutes les liturgies, et qui furent partout usités, dès l'origine de l'Église, pour la célébration des saints mystères, sont évidemment, dit-il, d'institution apostolique. Quel homme de sens pourrait en effet se persuader que les Églises fondées par les apôtres ne reçurent point d'eux les formules et les rites pour l'oblation du sacrifice, si étroitement lié avec la religion elle-même, et l'essence de la foi ? Non cependant que je prétende adjuger toutes les liturgies dites apostoliques à ceux dont elles portent les noms ; il suffit que les apôtres aient été les premiers auteurs des anciennes liturgies, sans qu'ils les aient écrites[3]. » La loi du secret, qui empêcha les apôtres d'écrire le Symbole, s'opposait de même à la rédaction scripturaire de la liturgie. Saint Basile ne nous laisse aucun doute sur ce point. « Quel est, dit-il, l'écrivain sacré qui nous a légué dans ses ouvrages le précepte de marquer du signe de la croix les fidèles convertis à Jésus-Christ ? Quel est le passage de l'Écriture qui nous prescrit de nous tourner vers l'Orient pour la prière ? Les paroles de l'invocation, dont nous nous servons pour la consécration du pain eucharistique et du calice de bénédiction, ont-elles été écrites ? La liturgie ne se borne pas, en effet, à reproduire seulement la formule de l'Évangile et de l'apôtre saint Paul ; mais, avant et après la consécration, nous récitons des prières qui sont de la plus haute

[1] Tertull., *de Corona militis*, cap. III; *Patrol. lat.*, II, 79. — [2] Grot., *De pace Ecclesiæ*, pag. 670. — [3] Grabe, *In S. Irenæum*, lib. I, cap. III; *Annotat.*

importance pour l'intégrité du sacrifice, et cependant ces prières ne nous sont connues que par la tradition. Nous avons une formule de consécration pour l'eau baptismale, pour l'huile de l'onction, pour la personne de celui qui se présente au baptême : d'où nous viennent ces formules? De l'Écriture? Non. Mais de la tradition, secrètement et persévéramment maintenue. L'onction de l'huile sainte elle-même fut-elle jamais prescrite par l'Écriture? La triple immersion dans l'eau baptismale, le renoncement à Satan et à ses anges, toutes les autres cérémonies du baptême, sont-elles mentionnées quelque part dans les Livres saints? Tous ces rites, nous les tenons de la transmission traditionnelle, qui remonte aux apôtres [1]. » Nous comprenons, à l'aide de ces témoignages, que les liturgies principales, dites : de saint Pierre, pour l'Église latine ; de saint Marc à Alexandrie ; de saint Jacques à Jérusalem et dans tout l'Orient ; de saint Matthieu, en Éthiopie, ne furent point écrites du vivant de leurs auteurs. Chacune d'elles, dans la rédaction que nous en possédons actuellement, renferme des additions qui constitueraient de véritables anachronismes, si l'on prétendait les attribuer aux apôtres eux-mêmes. Ainsi, le canon de la liturgie de saint Pierre mentionne les noms de Xiste, Cyprien, Laurent, Chrysogone, tous évidemment postérieurs de deux siècles au prince des apôtres. La liturgie de saint Marc présente, dans son symbole, le terme de consubstantiel, qui ne fut en usage qu'après la définition dogmatique du concile général de Constantinople. Celles de saint Jacques et de saint Matthieu renferment des expressions du même genre [2]. Il est donc certain que, dans leur forme actuelle, ces liturgies ont été successivement augmentées, durant la suite des âges; que leur rédaction écrite est postérieure à leur constitution apostolique. Mais ces additions ne tombent pas sur le fond même de l'œuvre liturgique, ni sur les lignes principales, déterminées par les apôtres [3]. « Il est dans toutes les liturgies, dit le cardinal Bona,

[1] S. Basil., *De Spiritu Sancto*, cap. XXVII.

[2] Cf. Renaudot, *Liturg. oriental.*, et Noel. Alexandri, *de Liturgiis SS. Petri, Jacobi, Matth. et Marci.* (*Hist. eccles.*, tom. V, pag. 75.)

[3] Voir D. Guéranger, *Institutions liturgiques*, tom. I, chap. I.

certaines choses sur lesquelles toutes les Églises conviennent, et qui sont telles que, sans elles, l'essence du sacrifice n'existerait pas; ainsi la préparation du pain et du vin, l'oblation, la consécration, la consommation, enfin la distribution du sacrement aux fidèles. Ensuite, il y a d'autres parties importantes qui, sans appartenir à l'intégrité du sacrifice, se retrouvent cependant dans toutes les liturgies, comme le chant des psaumes, la lecture de l'Écriture sainte, l'assistance des ministres, l'encensement de l'autel, l'exclusion des profanes et des catéchumènes, la fraction de l'hostie, le baiser de paix, les oraisons, l'action de grâces [1]. » Qu'on parcoure le texte de toutes les liturgies antiques, réunies par Renaudot, dans son savant ouvrage, et l'on retrouvera en chacune d'elles ces traits saillants, qui forment l'essence même de la liturgie catholique.

Une assemblée chrétienne au siècle apostolique.

20. Si maintenant l'on veut se faire une idée précise du sacrifice chrétien, au premier siècle de l'Église, qu'on lise cette page extraite des Constitutions apostoliques : « Évêque, soyez saint et irrépréhensible, n'aimez point à frapper, montrez-vous patient et miséricordieux, pour édifier, convertir, exhorter, instruire et consoler en esprit de longanimité, de douceur et de mansuétude, comme il convient à l'homme de Dieu. Quand vous voulez réunir l'Église de Jésus-Christ, ainsi que le pilote d'un grand navire rassemble ses matelots, disposez tout avec ordre et prudence. Prescrivez aux diacres, vos nautonniers, de préparer, avec soin et décence, les places que doivent occuper les frères, passagers de votre navire. Qu'on choisisse une salle oblongue, dirigée vers l'Orient, ayant de chaque côté des pastophores, disposés pour recevoir les oblations; que l'édifice rappelle la forme d'un navire. Au milieu sera placé le siége de l'évêque, de chaque côté duquel s'asseoiront les prêtres. Les diacres se tiendront debout, prêts à accomplir leur office, et vêtus d'habits qui ne gênent point leurs mouvements ni leur démarche. Ils sont les matelots qui parcourent les flancs du navire. A eux il appartient de faire ranger les laïques

[1] Bona, *Rerum liturgic.*, lib. I, cap. VI, § 1.

dans l'église, en ordre et en silence. Les femmes seront assises à part, sur un côté de la salle et ne prendront jamais la parole. Le lecteur, placé au milieu de l'assemblée, sur une estrade, lira un passage tiré des livres de Moïse, de Jésus fils de Navé, des Juges, des Rois, des Paralipomènes, d'Esdras, de Salomon, de Job ou des seize prophètes. Après les leçons, on chantera les psaumes de David, de telle manière qu'une voix seule dise la première moitié du verset, et que tout le peuple en chœur chante la seconde. Puis on lira un passage de nos Actes, et des Épîtres de Paul, notre coadjuteur, envoyé par l'Esprit-Saint pour l'apostolat des Églises. Ensuite un diacre, ou un prêtre, fera une lecture, parmi les Évangiles que moi Matthieu, et moi Jean, vous avons transmis, ou que les coadjuteurs de Pierre et Paul, Luc et Marc vous ont laissés. Pendant la récitation de l'Évangile, tous les prêtres et les diacres, le peuple entier, se tiendront debout dans le plus profond silence, car il est écrit : « Israël, tais-toi et écoute, » et encore : « Lève-toi, Israël, et tu entendras ma parole. » Ensuite les prêtres adresseront leurs exhortations au peuple, non pas tous simultanément, mais l'un d'eux, à tour de rôle, et l'évêque parlera le dernier. Cependant les portiers se tiendront à l'entrée réservée aux hommes, et les diaconesses à celle des femmes, comme les collecteurs se tiennent à l'entrée du navire, pour recevoir le prix de transport des passagers. Car, tels étaient l'ordre, les formes et la discipline observés pour le Tabernacle de l'Arche d'alliance et dans le Temple de Salomon. Si quelqu'un occupe une autre place que la sienne, le diacre a la charge de le reprendre ; l'office du diacre est précisément de venir en aide au berger. L'église, en effet, n'est pas seulement comparée à un navire, mais à un bercail. Or, de même qu'un berger divise et met à part les brebis, les chèvres et chaque troupeau, selon la diversité des races ou des âges, ainsi doit faire le pasteur d'une église. Les jeunes gens y ont une place à part, et s'asseoient, si le local le permet ; autrement ils se tiennent debout. Les vieillards sont assis, suivant leur rang. Les petits enfants restent avec leur père ou leur mère. Les jeunes filles occupent un lieu séparé, quand le local est suffisant. Autrement, elles sont placées immédiatement

à la suite des femmes. Il convient que celles qui sont mariées et qui amènent avec elles leurs petits enfants aient une place spéciale mais on fera mettre au premier rang les vierges et les veuves consacrées au Seigneur, puis les femmes âgées. Le diacre pourvoira à ce que chacun se dirige immédiatement vers la place qui lui est assignée, pour éviter l'encombrement de la foule stationnant aux portes. Il inspectera aussi l'assemblée, afin que nul ne cause, ne rie, ne sommeille, ou ne s'agite inutilement. Car les fidèles, réunis dans l'église, doivent écouter la parole du Seigneur avec respect, en silence et dans l'attitude du recueillement. Après l'exhortation qui suit l'Évangile, on fera retirer les catéchumènes et les pénitents. Toute l'assemblée se lèvera alors, et, les regards fixés vers l'Orient, adressera sa prière au Dieu « qui s'élève sur le ciel des cieux, à l'Orient; » se rappelant l'Eden antique, situé à l'Orient, d'où notre premier père fut expulsé, lorsque, séduit par le serpent, il eut transgressé le précepte divin. Après l'oraison, quelques diacres apporteront les offrandes destinées au sacrifice de l'Eucharistie, accomplissant avec révérence, et dans le sentiment d'une crainte religieuse, un ministère qui se rapporte au corps du Seigneur. Les autres cependant maintiendront dans l'assemblée un ordre silencieux. Alors le diacre, qui assiste le pontife à l'autel, dira au peuple : « Que nul ne conserve un germe d'inimitié contre son frère. Arrière tous les hypocrites ! » Puis les hommes s'embrasseront dans le baiser du Seigneur; les femmes feront de même entre elles. Mais que chacun le fasse du fond du cœur, et que nul ne renouvelle le baiser par lequel Judas trahit le Seigneur. Ensuite le diacre priera pour l'Église, pour l'univers entier et pour toutes ses provinces, pour les fruits de la terre, pour les prêtres et les princes, pour le pontife et pour le souverain, pour la paix universelle. En ce moment, l'évêque, appelant la paix sur le peuple, bénira l'assemblée, comme Moïse le prescrivit aux prêtres, par la formule légale : « Que le Seigneur vous bénisse et vous garde; qu'il tourne sur vous un regard favorable et vous donne la paix ! » L'évêque priera ensuite, en disant : « Seigneur, sauvez votre peuple et bénissez votre héritage, cet héritage dont vous avez conquis la possession par

le sang précieux de votre Christ; cet héritage que vous avez appelé le sacerdoce royal et la nation sainte! » Alors le sacrifice commencera; cependant le peuple, debout, priera en silence, et quand l'oblation sera consommée, chacun des ordres de fidèles recevra à son tour le corps du Seigneur et son sang précieux, s'approchant dans l'ordre réglé, avec crainte et révérence, comme on approche de la personne du roi. Les femmes auront la tête voilée, selon la prescription qui leur en a été faite. Cependant on gardera soigneusement les portes, pour en interdire l'accès à tous les infidèles et à quiconque n'a point encore été initié par le baptême [1]. »

Témoignage de St Justin.

21. Tel est le document le plus ancien que nous possédions sur la liturgie de la primitive Église. On peut y joindre, pour le compléter, ce passage de saint Justin: « Quand un prosélyte, qui veut embrasser notre croyance et nos dogmes, a été régénéré dans l'eau du baptême, il est conduit au milieu de l'assemblée des frères. Là, des prières sont faites en commun pour nous tous, et en particulier pour celui qui vient de recevoir l'illumination spirituelle, afin que tous, admis à la participation de la vérité, nous puissions persévérer dans les œuvres de la justice et la fidélité aux préceptes divins et qu'ainsi nous obtenions le salut éternel. Après la prière, nous nous donnons les uns aux autres le baiser de paix. Puis on apporte au pontife qui préside l'assemblée du pain, et une coupe dans laquelle on a versé du vin et de l'eau. Il les prend entre ses mains, et rend grâce au Père commun de toutes choses, par le nom du Fils et du Saint-Esprit. Il poursuit alors la longue prière eucharistique, ou d'actions de grâces, sur les dons reçus de la munificence divine. Lorsqu'il a terminé les oraisons et l'Eucharistie, tout le peuple lui répond, dans une acclamation unanime, par le mot hébreu : *Amen,* qui signifie : Ainsi soit-il. Ceux d'entre nous qui portent le nom de diacres distribuent alors le pain et le vin mêlé d'eau, sur lesquels ont été prononcées les paroles eucharistiques. Tous les fidèles présents prennent part à la distribution; et les diacres ont soin plus tard de porter aux absents leur portion

[1] *Constit. Apost.*, lib. II, cap. LVII; *Patrol. græc.*, I, 725-738.

du sacrifice, or, cet aliment, nous l'appelons Eucharistie. Il ne saurait être donné qu'à ceux qui ont embrassé notre foi, ont été régénérés par l'eau du baptême, purifiés de leurs fautes par la rémission des péchés, et qui vivent selon les lois de Jésus-Christ. En effet, l'Eucharistie n'est point un pain ordinaire, ni un breuvage commun. Elle est le corps et le sang de Jésus-Christ incarné [1]. »

Évangile selon saint Matthieu.

22. Armés du Symbole et de la liturgie, les apôtres allaient s'élancer à la conquête du monde. Rien d'écrit encore, ni comme formule dogmatique, ni comme formule de prière. L'Église n'avait aucun livre et ne reposait que sur la tradition vivante de l'Esprit-Saint. Cependant les Hébreux, convertis à la foi, demandaient à conserver, en un court et substantiel récit, l'histoire du Sauveur, telle qu'ils l'avaient apprise de la bouche des apôtres. « Ils s'adressèrent, dit Eusèbe, à saint Matthieu, qui, sur le point de quitter la Palestine, pour aller porter la parole sainte aux extrémités du monde, consentit à leur laisser par écrit, et dans son idiome maternel, l'Évangile qui porte son nom. Il suppléait, par ce livre sacré, au vide qu'allait causer son absence [2]. » — « Ce fut ainsi, dit saint Irénée, que Matthieu composa son Évangile, en langue hébraïque, au moment où Pierre et Paul allaient jeter les fondements de l'Église par toute la terre [3]. » L'écriture succède donc à la tradition, mais ne la prime pas, et surtout ne l'abroge pas. L'histoire de Jésus-Christ, inspirée au premier Évangéliste, forme un récit simple dans le style, court dans son étendue, et conservant exclusivement la forme de la narration, sans nulle prétention didactique, sans même l'addition du symbole de la foi, issu de l'Évangile lui-même. Et cependant chaque parole du livre divin est un trait de lumière et de flammes. L'Esprit-Saint est vivant, sous la lettre morte. Pas un iôta de ce texte sacré qui ne recèle des mystères d'enseignement de grâce et d'amour! Nous avons dit ailleurs que l'Évangile, même après qu'il eut été écrit, conserva son nom de *Parole divine* Λόγια Θεοῦ; tant le principe de l'Église, fondée ici-bas par le Verbe

[1] S. Justin, *Apol. I pro Christian.* (*Patrol. græc.*, VI, 428, 429.) — [2] Euseb. *Hist. eccles.*, b. III, cap. XXIV. — [3] Irenæ *Adv. hæres.*, lib. V, cap. I.

incarné, est essentiellement une parole vivante, une tradition orale, que l'Écriture ne pourra jamais suppléer. L'interprétation de ce livre est tellement le privilége d'une autorité constituée visiblement au sein de l'Église, que saint Paul dira plus tard : « Si un ange apparaissait, pour vous prêcher un autre évangile que le mien, qu'il soit anathème [1] ! »

Dispersion des apôtres. Rapidité et universalité de la prédication évangélique.

23. Comme les fils de Noë se dispersèrent, après la confusion des langues, ainsi les fils de la Pentecôte, après la réunion miraculeuse de tous les idiomes en Jésus-Christ, se partagèrent le globe, pour y dresser partout la croix rédemptrice. Saint Pierre prenait le chemin de Rome; le centre politique de l'univers appartenait au chef visible de l'Église. Paul allait commencer, à travers l'Asie, la Grèce et les îles de l'Archipel, ses courses victorieuses, qui devaient aboutir aussi à Rome, dernier terme de sa carrière apostolique. Matthias allait évangéliser la Colchide, Jude la Mésopotamie, Simon la Lybie, Matthieu l'Éthiopie. Saint Barthélemi passa en Arménie; saint Thomas chez les Parthes et les Indiens; saint Philippe dans la Phrygie; saint Jacques le Majeur en Espagne, et saint Jean à Éphèse. Déjà Lazare, le ressuscité de Béthanie, s'était rendu dans l'île de Chypre, avec ses sœurs Marthe et Marie. Il aborda plus tard avec elles sur les côtes de la Provence, et la terre des Gaules fut embaumée du parfum de leurs vertus. La prise de possession du monde par le Verbe divin eut le double caractère de l'instantanéité et de l'universalité. « Comme le rayon du soleil, dit Eusèbe, illumine tout-à-coup l'horizon, ainsi, par un effet de la puissance et de la protection célestes, la parole de Dieu, le Verbe du salut projeta simultanément sa splendeur dans l'univers entier. La prophétie des saintes Écritures s'est vérifiée, au pied de la lettre. La voix des évangélistes et des apôtres s'est fait entendre à tout le monde, et leur parole a retenti jusqu'aux extrémités de la terre. Semblable à l'aire du laboureur, qui se comble soudain, au temps de la moisson, des gerbes recueillies de toutes parts, l'Église se vit tout-à-coup remplie de la multitude innombrable et presque infinie de ceux qui, dans toutes

[1] Galat., I, 8.

es cités, dans toutes les bourgades, embrassaient la religion du Christ et la foi véritable [1]. » Cette précoce universalité, qui éclata dès le premier siècle et valut à l'Église son titre immortel de catholique, frappait tellement l'historien qu'il n'hésite pas à y reconnaître un phénomène surnaturel et miraculeux. « Je ne consentirai jamais, dit-il ailleurs, à ne voir qu'un fait humain dans la propagation universelle de l'Évangile par les Apôtres. Ils prêchent à toute créature le nom de Jésus; ils publient les miracles de sa vie dans les villes et les campagnes, envahissant l'Empire romain, et la cité reine de toutes les autres cités; parcourant les royaumes des Perses et des Arméniens, les contrées des Parthes, pénétrant chez les Scythes et jusqu'aux confins de l'univers, dans les régions de l'Inde; traversant l'Océan et abordant jusqu'à ces îles qu'on appelle Britanniques [2]. » Toute l'antiquité chrétienne nous fournirait au besoin des citations de ce genre. Justin nomme la Gaule, parmi les provinces déjà évangélisées de son temps. Eusèbe désigne formellement les îles Britanniques parmi les régions visitées par les apôtres. Tertullien y ajoute la Germanie, l'Espagne, les Sarmates et les Daces. Les traditions locales de ces peuples divers s'accordent avec les textes historiques pour faire remonter au premier siècle leurs origines chrétiennes. On ne conçoit donc pas l'espèce de réaction violente par laquelle l'école critique des XVI[e] et XVII[e] siècles a prétendu faire table rase du passé et répudier les faits les plus authentiques.

Situation des Gaules par rapport à l'action apostolique. Question préjudicielle.

24. En ce qui concerne plus spécialement notre patrie, le système qui recule ses origines chrétiennes à l'an 250 de notre ère, est, *a priori*, et indépendamment de toute étude des monuments primitifs, une thèse inadmissible, qui ne résiste pas à l'examen le plus superficiel. Les Gaulois en effet, depuis Hérode l'ancien, nous l'avons vu par le témoignage de Josèphe, formaient la garde d'honneur des rois de Jérusalem, absolument comme les Suisses devinrent chez nous les gardes du corps de l'ancienne monarchie française. Il y avait donc, entre la Gaule et la Palestine, des relations de vieille date.

[1] Euseb., *Hist. eccles.*, lib. II, cap. III; *Patrol. græc.*, XX, 141.
[2] Id., *Demonstrat. evang.*, lib. III, cap. V; *Patrol. græc.*, XXII, 204.

Les Gaules, à cette époque, étaient, de toutes les provinces annexées à l'Empire, celle que la civilisation romaine s'était le mieux assimilée. Les florissantes colonies de la Provence, de Narbonne, de Vienne, d'Arles, de Burdigala, de Lugdunum, les voies percées par les légions de César, et les villes qui s'étaient formées dans les lignes abandonnées de ses campements, en sont la preuve. Caligula venait de se promener dans toute la Gaule, depuis l'embouchure du Rhône jusqu'aux bords du Rhin, sans y trouver l'ombre d'une résistance qui pût au moins servir de prétexte aux honneurs du triomphe qu'il rêvait. Il lui avait fallu traverser le détroit de la Manche et toucher les côtes de la Grande-Bretagne, pour y cueillir un laurier vraisemblable. Pilate, destitué du gouvernement de Judée, était envoyé dans les Gaules. Le roi galiléen Hérode-Antipas et la cruelle Hérodiade, sa femme, prenaient le même chemin. Or, quand des rapports vraiment providentiels existaient entre la Palestine et la Gaule, depuis deux cents ans; quand la Gaule, célèbre par la conquête relativement récente de Jules-César, attirait particulièrement l'attention des Romains, qui la nommaient l'Italie transalpine; quand le gouverneur de Judée qui avait assumé sur sa mémoire la responsabilité du déicide; quand le tétrarque qui avait accordé à une épouse vindicative la tête de saint Jean-Baptiste, venaient mourir sur la terre des Gaules, prétendre que les apôtres de Jésus-Christ ne les auraient pas suivis dans cette contrée; que la province la plus voisine de l'Italie eût été précisément la dernière que la parole du Christ ait visitée en Europe; enfin qu'il aurait fallu deux cent cinquante ans aux prédicateurs de la foi, pour venir de Rome, à Lutèce, à Cologne ou à Trèves, c'est évidemment se jeter en dehors de toutes les vraisemblances historiques. Si l'on songe maintenant que la tradition écrite ou orale des deux Églises grecque et latine affirme que la Gaule fut évangélisée au premier siècle; que tous les monuments locaux, les diptyques sacrés, les liturgies et les martyrologes des principales Églises gallicanes attestent le même fait; si l'on considère que pendant seize cents ans cette croyance fut unanimement professée en France, on conviendra que le mouvement en sens contraire, produit sous la double influence de l'hérésie protes-

tante et du jansénisme, constitue l'outrage le plus inexplicable et le plus gratuit qui ait jamais été infligé à la tradition et à l'histoire.

§ IV. Chaire de saint Pierre à Rome (44).

Saint Pierre en Asie-Mineure. Départ pour Rome.

25. Pendant sept années, Pierre avait fixé à Antioche la chaire de son autorité apostolique. De ce point central, auquel aboutissait tout l'Orient, le prince des apôtres avait étendu le cercle de ses prédications dans les provinces de l'Asie-Mineure, le Pont, la Galatie, la Cappadoce et la Bithynie [1]. Les *Actes de saint Pierre*, reproduits par les Bollandistes, contiennent une énumération très-détaillée de tous les voyages du chef de l'Église, pendant la première période de son pontificat. « Après avoir constitué un évêque à Césarée, disent-ils, Pierre vint à Sidon; il y opéra un grand nombre de guérisons miraculeuses, y établit un évêque et gagna Béryte, où il laissa de même un de ses compagnons avec la charge épiscopale. Passant ensuite à Biblos, il vint à Tripoli et reçut l'hospitalité de Maron, personnage plein de sagesse, qu'il constitua évêque de cette cité phénicienne. Parcourant ensuite les côtes et les îles du littoral, Orthosie, Aradus, Balanée, Paltos et Gabala, il vint à Laodicée, où il guérit une infinité de malades et de possédés du démon. Il fonda une Église en cette ville et y établit un évêque; alors, pour la première fois, il mit le pied à Antioche. Simon le Mage venait d'en sortir, pour échapper aux poursuites dirigées contre lui. Pierre, l'apôtre du Seigneur, signala son entrée dans cette capitale par de nombreux miracles. De toutes parts on se réunissait pour entendre sa parole; il prêchait l'unité de Dieu en trois personnes [2]. Ce fut d'Antioche qu'il envoya des évêques à diverses Églises. Il visita ensuite Tyane et Ancyre, capitales de la Cappadoce et de la Galatie. A Ancyre, il ressuscita un mort par sa prière. Ce prodige

[1] Ce fait résulte du texte même de la première Épître de saint Pierre : *Petrus apostolus Jesu Christi electis advenis dispersionis Ponti, Galatiæ, Cappadociæ, Asiæ et Bythiniæ.* (1 *Petr.*, I, 1.)

[2] Ces mots avaient paru jusqu'ici une interpolation ajoutée au texte primitif des *Actes de saint Pierre*, par une main apocryphe et inintelligente. Voir, pour leur authenticité maintenant constatée, le nº 37 de ce chapitre.

détermina une multitude d'habitants à embrasser la foi et à recevoir le baptême. Une Église et un évêque furent donc constitués en ce pays, et Pierre, continuant son voyage, parcourut Sinope, ville du Pont; l'île d'Amasie dans l'Hellespont; Gangres en Paphlagonie; Claudiopolis; Nicomédie et Nicée. Cependant, pressé de retourner à Jérusalem pour la solennité pascale, il gagna Pessinonte, traversa de nouveau la Cappadoce, la Syrie, Antioche, et arriva à Jérusalem. Ce fut là que Paul, trois ans après sa conversion, vint voir Pierre. Dans les diverses provinces qu'il avait parcourues, Pierre avait trouvé partout à combattre les erreurs abominables de Simon le Mage. L'apôtre semait la parole de la foi, là où l'homme ennemi avait semé l'ivraie. Or, Simon venait enfin de tomber entre les mains des officiers impériaux, chargés de l'arrêter; et il avait été conduit à Rome, pour y subir son jugement. Mais ses prestiges et son éloquence furent tels que, non-seulement on l'acquitta, mais qu'une foule de gens, abusés et crédules, le vénérèrent comme un dieu. Or, une nuit le Seigneur apparut à Pierre et lui dit : Lève-toi, va prendre possession de l'Occident. Ce pays a besoin de ta lumière. Je serai avec toi. Pierre quitta donc Antioche, où il laissa Évodius pour évêque et se dirigea vers Rome [1]. »

Authenticité du voyage de saint Pierre à Rome sous l'empereur Claude.

26. Ce monument précieux de l'antiquité chrétienne est confirmé, quant au voyage de saint Pierre à Rome, par les autorités les plus précises. « Au commencement du règne de Claude, dit la Chronique d'Eusèbe, Pierre l'apôtre, après avoir fondé l'Église d'Antioche, fut envoyé à Rome; il y prêcha l'Évangile, pendant les vingt-cinq années qu'il en demeura l'évêque [2]. » — « Claude fut le quatrième César après Auguste, dit Orose. Il régna quatorze ans. Ce fut au commencement de son règne que Pierre, apôtre de Notre-Seigneur Jésus-Christ, vint à Rome, enseigna fidèlement, à tous ceux qui voulurent croire, la foi qui conduit au salut. C'est de cette

[1] Bolland, *Act. sanct.* Junii, tom. V, page 412, 413. Nous croyons utile de prévenir, une fois pour toutes, que nos citations des Bollandistes sont empruntées à la première édition de leur grand ouvrage; on en publie en ce moment une réimpression, trop peu avancée encore pour que nous puissions en profiter pour notre travail.

[2] Euseb., *Chronic.*, lib. II; *Patrol. græc.*, XIX, 539.

époque que date l'existence des chrétiens à Rome [1]. » — « Le grand apôtre Pierre, dit Théodoret, prêcha le premier aux Romains la doctrine de l'Évangile [2]. » — « L'histoire nous apprend, dit saint Jérôme, que Pierre fut le premier évêque d'Antioche et qu'il transféra son siége à Rome [3]. » — « Le coryphée Pierre, dit Georges le Syncelle, après avoir fondé la première Église d'Antioche, alla prêcher l'Évangile à Rome. Ainsi il fut le premier évêque d'Antioche et le premier évêque de Rome et il retint le gouvernement de cette seconde Église jusqu'à sa mort [4]. » Pour ne pas prolonger des citations que leur uniformité rendrait fastidieuses, il suffira de rétablir ici la double liste des pères grecs et latins, que Baronius signalait de son temps à l'étude des centuriateurs de Magdebourg. « La venue de saint Pierre à Rome, disait l'illustre cardinal, est attestée par l'unanimité des écrivains ecclésiastiques, dans les deux Églises grecque et latine. Leur témoignage forme une chaîne continue, qui remonte à l'origine même de l'Église, pour se prolonger jusqu'à nous. Parmi les auteurs grecs, Papias, Caïus, Denys de Corinthe, Pierre d'Alexandrie, Eusèbe, Origène, Jean Chrysostôme, Cyrille d'Alexandrie, Épiphane, Théodoret; chez les Latins : Irénée, Tertullien, Hippolyte, Cyprien, Arnobe, Lactance, Optat, Jérôme, Ambroise, Augustin, Sulpice Sévère, Prudence, Philastrius, Orose, Prosper de Turin. Ce n'est pas dire assez : tous les conciles œcuméniques, tous les souverains pontifes, tous les empereurs de Rome et de Byzance ont reconnu, attesté, proclamé ce fait. L'arrivée de saint Pierre à Rome a laissé dans le monde une telle mémoire que, durant toute la suite des âges, on ne rencontre pas un seul hérétique qui ait imaginé de la révoquer en doute. Il fallait l'audace dont les protestants nous donnent aujourd'hui le scandale, pour hasarder une négation pareille [5]. » Ainsi s'exprimait, en 1588, le

[1] Oros., *Histor.*, lib. VII, cap. VI; *Patrol. lat.*, XXXI, 1072. — [2] Theodoret, *In cap.* I *Epist. ad Rom.*; *Patrol. græc.* — [3] Hieron., *Comment. in Epist. ad Galat.*, cap. II; *Patrol. lat.*, XXVI, 341. — [4] *Patrol. græc.*, tom. XIX, 539, *adnotat.*

[5] Baron, *Annal. eccles.*, tom. I, page 229. Voici l'indication précise des témoignages mentionnés par le savant cardinal : Papias citat. ab Euseb., *Hist. eccles.*, lib. II, cap. XV; *Patrol. græc.*, XX, 172; Caïus, *Adversus Proclum*, citat.

célèbre historien. Trois siècles ont passé sur sa plainte éloquente, et les disciples de Luther n'ont rien changé à leur tactique.

Objections du protestantisme français.

27. « D'après la tradition, dit M. de Pressensé, saint Pierre aurait été à Rome aussitôt après sa délivrance, et l'agitation soulevée par sa prédication au sein de la colonie juive aurait provoqué les mesures prises par Claude contre les Juifs. Mais la présence de Pierre au concile de Jérusalem, qui eut lieu très-peu de temps après, dément cette assertion. Il continua probablement à enseigner l'Évangile dans les vastes contrées de l'Asie-Mineure, où son influence demeura si grande dans la période suivante[1]. » Telle est la formule timide et embarrassée du protestantisme français. Elle est loin d'atteindre les hardiesses germaniques dont nous nous occuperons tout à l'heure. Acceptons-la pourtant, dans sa simplicité naïve. La présence de Pierre au concile de Jérusalem, dément, dites-vous, l'assertion du voyage de saint Pierre à Rome. La proximité des deux événements constituerait, selon vous, une impossibilité véritable. Or l'arrivée de saint Pierre à Rome eut lieu vers l'an 42, et le concile de Jérusalem en 51. Neuf années séparèrent donc ces deux événements.

ab Euseb., *Hist. eccles.*, lib. II, cap. XXIV; *Patrol. græc.*, XX, 209; Dionys. Corinth. citat. ab Euseb., *Ibid.*; Petr. Alexandr., *Epistol. canonic*, canon IX; *Patrol. græc.*, XVIII, 484; Euseb. Cæsar., *Chronic*, loc. citat. et *Hist. eccles.*, loco mox citando; Joan. Chrysost., *Homil. II Epist. ad Rom.*; *Patrol. græc.*, LX, 401; Cyrill. Alexandr., *Epist. Xisti Papæ ad Cyrill.*; *Patrol. græc.*, tom. LXXVII, 279; Epiph., *Hæres.*, XXVII; *Patrol. græc.*, XLI, 371; Théodoret lib. I *Hæres.*, cap. I; *Patrol. græc.*, LXXXIII, 344; Irénée, *Contr. hæres.* lib. III, cap. I et III; *Patrol. græc.*, VII, 844 et 848; Tertull., *De Præscript.*, cap. XXXVI; *Patrol. lat.*, II, 49; *Scorptac.*, cap. XV; *Ibid.*, 151; Hippolyt., *Apud Prudentium in Peristephanon*, hymn. XI; *Patrol. lat.*, LX, 535; Cyprian., *Epistol. ad Cornelium Papam*, § 14; *Patrol. lat.*, III, 818; *Epistol. ad Antonian.*, § 8; *Ibid.*, 772; Arnob., *Advers. Gentes*, lib. II, cap. XII; *Patrol. lat.*, V, 828; Lactant., *Institut.*, lib. IV, cap. XXI; *Patrol. lat.*, VI, 518; *De mortib. persecut.*, cap. II, *Patrol. lat.*, VII, 195; Optat, *De schismate Donatist. advers. Parmenianum*, lib. II, cap. II; *Patrol. lat.*, XI, 947; Hieronym., loco jam citato; Ambros., *Sermo de Basilicis hæreticis non tradendis*; *Patrol. lat.*, XVI, 1010; Augustin, *Libr. de Hæres.*, cap. I; *Patrol. lat.*, XLII, 25; Sulpit. Sever., *Hist. sacr.*, lib. II, cap. XXVIII; *Patrol. lat.*, XX, 145; Prudent., *Peristephan.*, hymn. XII; *Patrol. lat.*, LX, 556; Philastr., *De hæres.*, cap. XXIX; *Patrol. lat.*, XII, 1141; Oros., loco jam citato; Prosper Aquit., *Chronic. integr.*; *Patrol. lat.*, LI, 553; Maxim. Taurin., *Sermo de Natal. Petri et Pauli ap.*; *Patrol. lat.*, LVII, 396.

[1] *Hist. des trois premiers siècles*, tom. I, pag. 418.

Que devient la prétendue impossibilité? Mais peut-être les dates sont-elles arbitrairement imaginées pour les besoins de la cause. Non, la Chronique d'Eusèbe les inscrit telles que nous les reproduisons. Cependant le protestantisme n'était pas né en 330, époque où l'évêque de Césarée écrivait son Histoire de l'Église. Et maintenant, ou M. de Pressensé ignorait absolument la chronologie des Actes des apôtres; ou il a voulu, de dessein prémédité, égarer l'attention de son lecteur. Ce n'est point à nous à le tirer de ce dilemme. « La tradition! » Vous la traitez avec autant de dédain que la chronologie. Il vous conviendrait pourtant d'être plus modeste car ce que vous appelez ici tradition, c'est de l'histoire [1]. On appelle tradition les souvenirs conservés par transmission orale, demeurés flottants durant des siècles dans la mémoire publique, et fixés par l'écriture longtemps après les événements. L'histoire, au contraire, remonte, par les témoignages écrits, jusqu'à l'époque contemporaine des faits. Or, c'est par des témoignages de ce genre que le fait historique de la fondation du siége de saint Pierre à Rome nous est connu. Papias, dont le nom ouvre la liste des écrivains cités par le cardinal Baronius, vivait dans la première moitié du IIe siècle; c'est-à-dire quarante ans seulement après la mort de saint Pierre. Le prêtre Caïus, saint Denys de Corinthe sont de la même époque. Ils affirment tous la fondation du siége de Rome par le prince des apôtres. Nous ne sommes donc point en face d'une légende orale, fugitive, insaisissable, qui ait pu se modifier, se corrompre, ou s'altérer, dans la suite des âges. Papias, « évêque d'Hierapolis, homme grave, homme de tradition, » ainsi que le désignait naguère un rationaliste peu suspect, conversa toute sa vie avec les disciples immédiats des apôtres. A moins donc de tout nier en histoire, il faut compter avec son affirmation. Toutefois, comme si la Providence eût spécialement réservé à notre époque le privilége des grandes découvertes historiques, il s'est produit, depuis Baronius,

[1] Voir pour la fondation du siége de saint Pierre à Rome : Foggini, *De Romano divi Petri itinere et episcopatu ejusque antiquissimis imaginibus exercitationes historico-criticæ*, in-4°, Florentiæ, 1741; De l'Hervilliers, *Preuves de la venue et de l'épiscopat de saint Pierre à Rome*, in-8°, 1859.

un autre témoignage, qui touche sans intermédiaire au siècle apostolique. Nous possédons aujourd'hui le texte authentique de la première Épître adressée aux Corinthiens par saint Clément, disciple de saint Pierre et son successeur sur le siége de Rome. Chose remarquable! c'est un docteur protestant de l'université d'Oxford qui le publia, pour la première fois, sur un manuscrit provenant de la fameuse bibliothèque d'Alexandrie. Réimprimé depuis à Cambridge (1718), ce monument de l'antiquité chrétienne fut enfin solennellement consacré par la nouvelle édition (1838) donnée à Oxford par Jacobson. La science moderne est unanime à en reconnaître l'authenticité. Or, Clément, « évêque de Rome, qui présida dans l'Esprit-Saint, sur le trône apostolique, après l'apôtre Pierre [1], » s'exprime ainsi dans sa lettre à l'Église de Dieu, « voyageuse [2] » à Corinthe : « Après les exemples du Testament Ancien, citons les héros qui vivaient naguère au milieu de nous, prenons nos modèles parmi les saints de notre génération. Plaçons sous nos yeux les illustres apôtres. Pierre eut à affronter, non pas une fois, mais mille fois, les haines et les injustes colères des hommes ; ce fut ainsi qu'il subit le martyre et alla prendre place sur le trône de gloire qui lui était réservé dans les cieux. Quels ne furent point les luttes et les combats dont saint Paul eut à triompher par la patience ? Sept fois jeté dans les fers, proscrit, lapidé, il traversa l'Orient et l'Occident, comme le héraut de l'Évangile, la lumière éclatante de la foi. Après avoir parcouru le monde et posé le pied jusqu'aux extrémités de l'Occident, il fut aussi martyrisé par nos princes à Rome, et quitta cette terre pour le lieu du saint repos, nous laissant un

[1] Κλήμεντος ἐπισκόπου Ῥωμης, μετὰ τὸν απόστολον Πέτρον τοῦ ἀποστολικοῦ θρόνου ἡγησαμένου, εἰς τὸ Ἅγιον Πνεῦμα. Nous reproduisons cette formule comme l'une des plus anciennes des suscriptions pontificales. (S. Clem., *Opera omnia; Patrol. græc.*, I, 1456.)

[2] Τῇ Ἐκκλησίᾳ τοῦ Θεοῦ τῇ παροικούσῃ Κόρινθον. Le παροικούσῃ, d'où est venu le nom de nos *paroisses*, exprime admirablement l'état des églises naissantes, au milieu des persécutions du monde païen. Le christianisme était un pèlerin sur la terre. Il pouvait dire, comme les patriarches : Je suis voyageur ici-bas. Παροίκος εἰμι παρὰ σοὶ καὶ παρεπίδημος. (Psalm., XXXVIII, 13) Cf. *Epist. I Clement. ad Corinthios*, cap. I; Fell., adnot., *Patrol. græc.*, I, 204

modèle sublime de patience. Ces grands instituteurs de la sainteté, qui ont réuni autour d'eux des multitudes d'élus, c'est ici, au milieu de nous, qu'ils ont héroïquement supporté les outrages des hommes et subi les tortures, nous laissant, comme un héritage sacré, l'exemple de leur courage[1]. » La date de cette Épître a été fixée par un savant professeur de Tubingue, M. Héfélé, à l'année 69 de notre ère, c'est-à-dire trois ans après le martyre de saint Pierre et de saint Paul[2]. Ainsi le fait de la fondation du siége de saint Pierre à Rome n'est point une légende traditionnelle, élaborée longtemps après l'événement, par des imaginations complaisantes. Il est fixé par une écriture authentique, à l'époque même où il s'est produit, et prend de la sorte le caractère immuable de l'histoire.

Système allemand de Baur

28. Notre protestantisme en France peut se donner désormais le facile triomphe de jeter aux monuments les plus précis et les plus augustes le nom injurieux de légende. L'Allemagne luthérienne n'a plus ce courage ; elle connaît les sources et se garderait bien de maintenir cette exégèse surannée. Baur a ouvert une voie nouvelle, pour la critique hostile au catholicisme. Il ne nie plus le fait historique de la venue de saint Pierre à Rome ; il admet tous les textes qui l'affirment; mais il les commente avec un lyrisme d'interprétation dont la Germanie seule est capable. Oui, il est vrai, dit-il, que le siècle apostolique, et ceux qui l'ont immédiatement suivi, admettent la fondation du siége de Rome par Pierre. Le fameux témoignage d'Irénée suffirait seul à établir l'incontestable authenticité du fait. Mais on a complétement méconnu, jusqu'à ce jour, le caractère intrinsèque des écrits apostoliques. Égarés par la tradition du catholicisme, les esprits se sont persuadés que l'Église apostolique était une, que Pierre en était le chef. C'est là une erreur capitale. Deux éléments distincts et inconciliables luttèrent, au sein de l'Église naissante; on peut les désigner sous les deux expressions de judéo-christianisme et de pagano-christia-

[1] Clem. Opera Genuina, *Epist. I ad Cor.*, cap. V et VI; *Patrol. græc.*, II, 217-219.

[2] Héfélé, *Patrum apostolicorum* Tubingæ *Opera*. 1842, in-8°; *Patrol. græc.*, I, 196.

nisme. Le premier avait pour représentant Pierre; le second, Paul. Entre les deux principes, comme entre les deux personnes, il y avait opposition radicale de croyances, d'enseignement et de foi. Le Pétrinisme et le Paulinisme sont aussi différents l'un de l'autre qu'ils le sont tous deux du dogme catholique. Le Pétrinisme se perpétua dans la doctrine des Ébionites, qui circonscrivaient l'empire du Christ dans les limites exclusives de la législation juive; le Paulinisme se prolongea dans la doctrine de Marcion, qui rejetait absolument toute la tradition hébraïque, brisait toutes les barrières légales, et ouvrait la parole de l'Évangile aux Gentils. Pour les partisans de Pierre, Paul représentait l'élément païen; il était le génie du mal. On le personnifia dans le mythe de Simon le magicien, que Pierre pourchasse à travers les terres et les mers, qu'il expulse de l'Asie, qu'il suit jusqu'à Rome, et qu'il renverse, sous les yeux de Néron, du haut du char où il s'envolait vers les cieux. Tel est le sens vrai du roman Pétrinien, intitulé : *Récognitions de Clément*. La lutte était donc ardente, irréconciliable entre les deux noms de Pierre et de Paul, qui nous paraissent maintenant si unis. Cependant, entre ces deux pôles extrêmes du monde chrétien, il se forma promptement un tiers-parti, celui de la conciliation intéressée : *Conciliatorische interesse*. Du vivant même des deux apôtres, ce parti existait, et exerçait sur chacun d'eux une pression dont on retrouve la trace dans le texte même des Actes et des Épîtres de Pierre et de Paul. Ce tiers-parti devait, un jour, par son triomphe définitif, donner naissance à ce qu'on appela depuis le catholicisme. Rome fut le point de jonction, où les deux tendances contradictoires fusionnèrent. Vainement les partisans outrés de Pierre et de Paul essayèrent, sous le nom d'Ébionites et de Marcionites, de prolonger la lutte, après la mort des deux apôtres. Les sommités intellectuelles, qui formaient le parti de la conciliation, avaient tout d'abord senti l'importance d'établir dans l'Église l'unité de hiérarchie, fondée sur l'unité doctrinale. L'institution d'un siége apostolique à Rome par Pierre répondait au besoin d'une hiérarchie; le martyre de Pierre et de Paul, subi à Rome pour la même cause, symbolisait parfaitement l'unité dogmatique. Les deux faits

furent donc établis, avec une persévérante énergie; tous les écrivains les attestèrent, et l'Église dite catholique sortit de cette réconciliation posthume [1]. »

29. Voilà du moins une exégèse complétement neuve, elle rentre dans la catégorie de ce qu'un Allemand, le docteur Héfélé, nomme les « hallucinations d'outre-Rhin. » L'histoire disparaîtrait bientôt comme science, si jamais il lui était permis de s'évaporer dans ces rêves hyperboliques. En face de telles hypothèses, il suffit d'exposer simplement les faits. Simon le magicien, dans lequel l'auteur allemand voudrait voir une personnification légendaire de saint Paul, nous apparaîtra bientôt, dans les *Philosophumena*, sous ses traits distincts, avec un rôle parfaitement individuel et une théorie qui lui appartient en propre. Le dualisme doctrinal, signalé comme le caractère de l'Église naissante, et dramatisé dans la lutte fabuleuse de Pierre contre l'apôtre des Gentils déguisé sous le pseudonyme du Magicien, s évanouit complétement, dès que la personnalité de Simon le magicien est réellement acquise à l'histoire. Le parti de la conciliation qui intervient entre les belligérants, et fonde le catholicisme sur la base de l'intérêt, par la fusion des éléments hostiles, rappelle, il est vrai, certaines combinaisons plus ou moins heureuses de la politique moderne; mais il constitue en histoire un anachronisme évident et une imagination gratuite. Les faits sont des réalités; ils ne se prêtent point, comme des vapeurs inconsistantes, aux illusions ou au mirage de la fantaisie et du caprice. La Chronique d'Eusèbe nous apprend que, vers l'année 42, sous le règne de l'empereur Claude, Pierre vint à Rome et y constitua son siége apostolique. C'est là un fait précis, déterminé, circonscrit dans des limites fixes, absolument comme cette assertion de Tite-Live : Scipion l'Africain vainquit Annibal à Zama. Jamais il n'est venu à personne l'idée de révoquer en doute la réalité du triomphe de Scipion l'Africain. Si pourtant on exigeait, pour l'admettre, la moitié seulement des preuves qu'on de- Réfutation.

[1] On peut lire une réfutation complète du système de Baur, dans le savant ouvrage de Hagemann : *Die Romische Kirche*, chapitre intitulé : *Die Grundung der romischen Kirche durche Petrus*, pag. 627-675.

mande pour croire à la venue de saint Pierre à Rome, sous l'empereur Claude, il serait impossible de les fournir. Peut-on citer un seul texte vraiment contemporain du vainqueur de Carthage? Supposé même l'existence de monuments de ce genre aussi nombreux qu'on voudra, pourrait-on démontrer qu'ils ne sont pas le fruit d'une conspiration intéressée, ourdie par la famille patricienne des Scipions, dans le but de grandir la mémoire de l'aïeul au profit de ses descendants? Tite-Live écrivait trois siècles après la mort de l'Africain; il a pu ne reproduire qu'une légende complaisante, et devenue populaire à force d'être répétée. Un tel raisonnement, appliqué à l'histoire de Scipion, passerait à juste titre pour une folie. Par quel miracle d'aveuglement ce paralogisme, qu'on flétrirait dans l'histoire profane, trouve-t-il si facilement crédit à propos d'un fait d'histoire ecclésiastique? Cependant nous sommes loin de nous plaindre de tant d'exigences. Si loin que la critique puisse pousser son exagération hostile, elle n'arrivera jamais à ébranler la vérité. On rejette donc tous les témoignages émanés des Pères de l'Église, depuis saint Clément jusqu'à nous, comme reproduisant un thème convenu du vivant même des apôtres, au bénéfice d'un tiers-parti qui fut depuis le catholicisme. Cette fin de non-recevoir est une immense absurdité. N'importe! Admettons-la pour un instant. Le païen Suétone est-il un écrivain suspect de catholicisme? Or, Suétone nous atteste spontanément que la neuvième année du règne de Claude, c'est-à-dire l'an 49 de notre ère, « cet empereur expulsa de Rome les Juifs, qui s'agitaient incessamment sous l'impulsion du nom de *Chrest*[1]. » Suétone appartenait-il au parti de la conciliation, qui voulait fonder la hiérarchie romaine et l'unité dogmatique sur les deux principes contradictoires, dont Pierre et Paul auraient été les représentants? Évidemment non. Nous sommes donc en possession d'un texte, dont l'origine ne saurait être l'objet de la moindre suspicion. Le texte émane d'un auteur tellement étranger à l'influence de Pierre ou de Paul que le nom même du Christ y est défiguré. Les Romains, en entendant pour la première

[1] *Judæos impulsore Chresto assidue tumultuantes Roma expulit.* (Suet., *Vit. Claud.*, cap. xxv.)

fois ce nom divin, le faisaient dériver de l'expression grecque : Χρήστος « utile, » et en altéraient ainsi la prononciation. Il est donc acquis à l'histoire que l'an 49 de notre ère, la neuvième année du règne de Claude, le christianisme s'était implanté parmi la colonie juive qui était à Rome. Toutes les exégèses d'outre-Rhin ne peuvent détruire ce fait. Or, qui avait porté à Rome le nom triomphant du Christ? L'histoire répond unanimement : Ce fut Pierre. Quel autre nom avez-vous à substituer à celui-là? La foi au Christ arrive, sous l'empereur Claude, à une telle notoriété, dans la ville des Césars, qu'elle provoque un édit d'expulsion. Qui l'y a apportée? Elle n'a pas surgi spontanément. Il faut un nom d'apôtre, puisque nous rencontrons la doctrine apostolique. Suétone ne dit pas ce nom; mais toute l'antiquité chrétienne désigne unanimement celui de Pierre. Vous croyez sérieusement que cette nuée de témoins, qui s'appellent saint Clément, saint Ignace, saint Justin, saint Chrysostôme, saint Augustin, va s'évanouir, parce qu'il vous plaît d'attribuer à ces martyrs, à ces héros de la foi, à ces génies, je ne sais quelle conspiration occulte contre la vérité, en faveur d'un tiers-parti composé d'intrigants et d'ambitieux subalternes ! Mais, si vous êtes protestant de bonne foi, vous croyez à la parole de Jésus-Christ. Or, Jésus-Christ a dit à son Eglise : « Voici que je suis avec vous, jusqu'à la consommation des siecles. » Où serait la promesse du Sauveur, si l'Église avait jamais offert le scandale d'une erreur volontairement propagée, maintenue et consacrée par les hommes les plus saints qui aient jamais illustré notre terre, et cela dans une période de dix-neuf cents ans?

Evangile selon saint Marc.

30. La vérité historique plane au-dessus des impuissantes audaces de la critique moderne. « L'ennemi de notre salut, dit Eusèbe, suscita, au siècle apostolique, un artisan de crimes et d'erreurs, dans la personne de Simon, afin d'opposer le génie du mal au zèle et à l'admirable puissance des apôtres. Mais la splendeur de la vérité effaça tous les prestiges de la science des ténèbres. Pierre fit briller le rayon de la lumière dans toute la Judée. Ébloui par cette vision divine, l'imposteur vit tous ses artifices découverts; il prit la fuite, traversa la Méditerranée, et vint chercher en Occi-

dent un triomphe que l'Orient lui refusait. Débarqué à Rome, il recruta dans cette ville des partisans que le démon l'aidait à séduire, et qui poussèrent la crédulité au point de lui élever une statue, comme à un dieu. Son succès fut de courte durée. Quelques mois après, sous le règne de Claude-Auguste, la miséricorde de Dieu envoyait à Rome l'héroïque, le grand apôtre Pierre, prince et chef de tous les autres, avec la mission de combattre cette peste publique et ce fléau du genre humain. Général des saintes phalanges, muni de l'armure céleste, Pierre apporta ainsi de l'Orient en Occident la lumière de l'Évangile, la doctrine du salut, la prédication du royaume des cieux. Son arrivée à Rome confondit les espérances de Simon. L'éclat de la vérité frappait tellement les âmes, dans les discours de Pierre, que ses auditeurs, voulant retenir un monument de sa prédication, supplièrent Marc, l'un de ses disciples, de rédiger par écrit ses instructions. Ils le conjurèrent avec tant d'instance qu'ils en obtinrent le livre connu maintenant sous le titre d' « Évangile selon Marc. » On dit que Pierre, demeuré étranger à cette négociation, l'apprit plus tard. Charmé du zèle ardent de ces néophytes, il approuva de son autorité le livre de Marc, pour qu'il pût désormais être lu dans les Églises. Le fait est rapporté par Clément, au sixième livre des *Hypotyposes*, et confirmé par le témoignage de Papias, évêque d'Hiérapolis. Ils nous apprennent de même que c'est à l'Évangéliste que se rapporte la mention faite dans la première Épître de saint Pierre, en ces termes : « L'Église de Dieu fondée à Babylone, et élue comme vous par le Seigneur, vous salue, ainsi que mon fils Marc. » Enfin ils ajoutent que, sous le nom de Babylone, l'apôtre désigne la ville de Rome, d'où il écrivit cette Épître aux fidèles d'Asie[1]. »

L'autorité apostolique et les livres.

31. Rien n'est plus limpide que cette page de l'historien. Toutes les dénégations intéressées du protestantisme n'en effaceront jamais une ligne. Entre plusieurs traits qu'on y pourrait noter, signalons une nouvelle preuve du caractère essentiellement oral de l'enseignement apostolique. Le passage des *Hypotyposes* de

[1] Euseb., *Hist. eccles.* lib. II cap. XIV et XV.

Clément d'Alexandrie, auquel Eusèbe fait allusion, met cette vérité dans tout son jour. Les néophytes romains ont un tel respect pour la parole de l'Apôtre, qu'ils ne se permettent point de la recueillir eux-mêmes; ils craindraient de la profaner. Ils s'adressent donc à Marc son disciple, qui l'avait suivi depuis Antioche et qui avait retenu fidèlement, dans sa mémoire, les instructions entendues chaque jour de la bouche de son maître. Cependant, c'est à l'insu du prince des apôtres que cette rédaction est sollicitée, et enfin obtenue. Quoi donc! Si l'écriture eût été la base de la foi chrétienne, aurait-il fallu tant de ménagements? Pierre n'eût-il pas été le premier à provoquer un mode de propagation simple autant que facile? Où étaient alors les sociétés bibliques? Ce n'est pas tout, quand l'Apôtre apprend, par la révélation de l Esprit-Saint, l'existence du livre qu'on lui avait soigneusement dissimulée jusque-là, il l'examine, en juge souverain, et le « confirme par son autorité. » Avant cette solennelle approbation, le livre n'a pas de caractère authentique; il n'aurait pu « être lu dans les églises. » Il faut en convenir. La réalité historique ne ressemble guère au système rationaliste, d'après lequel les Évangiles eussent été à l'origine « de petits livrets, » recueillis au hasard par les fidèles, et augmentés chaque jour de quelques maximes ou de quelques miracles, selon les prédilections particulières à chaque auditeur.

32. Le voyage de saint Pierre à Rome vers l'an 42 de notre ère, est donc un fait historique incontestable. Le prince des apôtres était parti d'Antioche; au nombre des disciples qui le suivaient, figurent, avec saint Marc, Rufus, plus tard évêque de Capoue, Pancratius de Taormina, Marcien de Syracuse, Apollinaire de Ravenne, Paulin de Lucques et Martial, l'apôtre des Lemovices dans les Gaules. Pierre s'arrêta quelque temps à Naples; après y avoir fondé une église, il se dirigea vers Rome. Le vaisseau qui le portait fut poussé par les vents sur les côtes de Toscane, et le messager évangélique dut faire un séjour à Pise, qui a religieusement conservé le souvenir de son passage. « A propos de l'arrivée de saint Pierre à Rome, dit Mgr Gerbet, un père de l'Église a fait ressortir, sous une forme dramatique, le caractère surhumain de l'entreprise qu'il venait accom-

Une page de Mgr Gerbet.

plir. Figurez-vous cet étranger, au visage pâle et à la barbe crépue, revêtu d'une robe et d'un manteau usés par le voyage, pieds nus ou avec de pauvres sandales, se reposant un moment, au milieu de ses compagnons, près de la Porte-Navale, par exemple ; tâchant d'obtenir des renseignements sur le chemin qu'il doit suivre, dans les détours de la grande ville, et se faisant nommer quelques-uns des principaux monuments qu'il découvre. De la borne où il est assis, il peut apercevoir, sur le sommet du Capitole, le temple de Jupiter qui domine Rome et le monde. Pendant qu'il médite sur ce qu'il voit, un de ces chercheurs de nouvelles, qui se plaisent à questionner les arrivants, s'approche de lui, et il s'établit entre eux le dialogue suivant : Étranger, pourrais-je savoir quelle affaire t'amène à Rome ? Je serais peut-être en état de te rendre quelque service. — Je viens y annoncer le Dieu inconnu, et substituer son culte à celui des démons. — Vraiment ! Mais voilà quelque chose de très-nouveau, et j'aurai grand plaisir, tout à l'heure, à raconter ceci à mes amis, en me promenant avec eux dans le Forum. Si tu veux bien, causons un peu ; dis-moi d'abord d'où tu viens ; quel est ton pays ? — J'appartiens à une race d'hommes que vous détestez, que vous méprisez, et qui ont été chassés de Rome [1] ; mais on leur a permis d'y revenir. Mes compatriotes, à ce qu'on m'a dit, ne demeurent pas loin d'ici, le long du Tibre. Je suis Juif. — Mais tu es peut-être un grand personnage dans ta nation ? — Regarde ces pauvres mariniers qui se tiennent là tout près de nous, sur le bord du fleuve : je suis de leur métier. J'ai passé une bonne partie de ma vie à prendre des poissons, dans un lac de mon pays, et à raccommoder mes filets pour gagner mon pain. Je n'ai ni or ni argent. — Et depuis que tu as quitté ce métier, tu t'es sans doute appliqué à l'étude de la sagesse, tu as fréquenté les écoles des philosophes et des rhéteurs, tu comptes sur ton éloquence ? — Je suis un homme sans lettres. — Jusqu'ici, je ne vois rien de bien rassurant pour ton entreprise : il faut donc que le culte de ce Dieu inconnu, dont tu

[1] Allusion au décret d'expulsion des Juifs par Tibère. Nous en avons parlé plus haut. (Cf. *Hist. évangél.*, chap. VII, § 3, n° 17.

parles, soit bien attrayant par lui-même, pour pouvoir se passer ainsi de toute recommandation ? — Le Dieu que je prêche est mort du dernier supplice, sur une croix, entre deux voleurs. — Eh ! que viens-tu donc nous annoncer, de la part d'un Dieu si étrange ? — Une doctrine qui semble une folie aux hommes superbes et charnels, et qui détruit tous les vices auxquels cette ville a élevé des temples. — Quoi ! tu prétends établir cette doctrine à Rome d'abord, et ensuite dans quels pays ? — Toute la terre. — Et pour longtemps ? — Tous les siècles. — Par Jupiter ! l'entreprise a quelque difficulté, et je crois que tu aurais besoin de commencer par te faire de puissants protecteurs, pour n'être point arrêté à ton début ; mais je n'imagine pas que tu comptes les Césars, les riches, les philosophes, parmi tes amis ? — Les riches, je viens leur dire de se détacher de leurs richesses ; les philosophes, je viens captiver leur entendement sous le joug de la foi ; les Césars, je viens les destituer du souverain pontificat ! — Tu prévois donc qu'au lieu de se déclarer pour toi, ils se tourneront contre toi et tes disciples, si tu en as. Que ferez-vous alors ? — Nous mourrons. — C'est en effet ce qu'il y a de plus vraisemblable dans tout ce que tu viens de m'annoncer. Étranger, je te remercie ; tu m'as fort diverti. Mais en voilà assez pour le moment. Je t'entendrai un autre jour. Adieu. — (*A part.*) Pauvre fou ! C'est pourtant dommage, car il m'a l'air d'un assez brave homme [1]. »

33. Les réalités que ce dialogue exprime resplendissent maintenant à tous les regards. Rome a cessé d'être la capitale des Césars pour devenir la cité des successeurs de saint Pierre. Elle est si exclusivement la ville des Papes, que nulle autre souveraineté ne peut y vivre. L'air en est mortel aux usurpateurs. La transformation de Rome, accomplie sous l'influence du pêcheur de Génésareth, s'est étendue jusqu'à la pierre même des monuments païens. En venant

Les voies romaines

[1] Mgr Gerbet, *Esquisse de Rome chrétienne*, tom. I, pag. 13-16. Au moment où l'on imprime ces lignes, la nouvelle trop née de la mort de l'illustre évêque de Perpignan retentit, comme un écho lugubre, dans tous les cœurs catholiques. Endormi dans la paix du Seigneur, il appartient désormais à la Jérusalem des cieux, et prie pour la Jérusalem terrestre, la Rome pontificale, qu'il a tant aimée ici-bas, et dont il a si noblement retracé les grandeurs.

demander l'hospitalité aux Juifs, établis sur l'autre rive du Tibre, dans la région Vaticane, où Néron créa quelques années plus tard ses jardins fameux, l'Apôtre put voir se dresser sous ses yeux l'obélisque de Cléopâtre, transporté récemment d'Égypte et consacré par Caligula à la divinité d'Auguste et de Tibère. Le pèlerin qui suit aujourd'hui cette route voit le même monument se dresser au milieu de la colonnade de saint Pierre. A la base, on peut lire d'un côté la dédicace païenne, gravée par ordre de Caligula ; mais sur les autres faces se détache en lettres d'or cette inscription triomphale : « Voici la croix du Seigneur. Fuyez, troupes ennemies. Victoire au Lion de la tribu de Juda [1] ! » Les voies fameuses que les pieds nus de l'Apôtre venaient de fouler pour aboutir au milliaire d'or du Capitole, centre du monde Romain : la *via Appia*, la reine des Voies, comme on disait alors, qui traversait Minturne, Capoue, Nole, Salerne, pour aboutir à Brindes, aux frontières maritimes de l'Italie orientale; la *via Latina,* qui se dirigeait sur les Abruzzes, et le mont Cassin; la *via Salaria,* qui conduisait Horace dans les franches vallées de la Sabine; la *via Æmilia*, qui portait à Bologne, à Milan, à Padoue les chars des proconsuls; la *via Flaminia*, qui conduisait les légions au port militaire d'Ariminium; la *via Aurelia*, qui traversait la Ligurie et arrivait jusqu'à Arles, d'où ses embranchements rayonnaient dans toutes les Gaules; la *via Ostiensis*, qui conduisait à Ostie, port commercial de Rome et entrepôt de l'univers [2], toutes ces artères du monde païen, devenues les grands chemins des Catacombes, sont plus célèbres aujourd'hui par le sang des

[1] *Ecce crux Domini. Fugite partes adversæ; vicit leo de tribu Juda.* Cette inscription, composée par Sixte Quint, fait face au voyageur. Sur le côté qui regarde la basilique on lit ces autres paroles : *Christus vincit, Christus regnat, Christus imperat; Christus ab omni malo populum suum defendat.*

[2] Voici la nomenclature exacte des voies romaines dont le nom reviendra fréquemment sous notre plume dans la suite de cette *Histoire : Via Trajana; Appia; Lavicana; Prenestina; Tiburtina; Nomentana; Salaria; Flaminia; Claudia; Valeria; Aurelia; Campana; Ostiensis; Portuensis; Janiculensis; Laurentina; Ardeatina; Setina; Quinetia; Cassia; Gallica; Cornelia; Triumphalis; Latina; Asinaria; Cimina; Tiberina.* Les principales voies intérieures, ou grandes rues de Rome, étaient au nombre de sept : *Via Sacra; Via Nova; Via Lata; Via Nova alia; Via Fornicata; Via Recta; Via Alta.* (Onuphr., lib. I, pag. 64; Cf. Mgr Gaume, *Les trois Rome,* tom. I, pag. 221 *ad not.*)

martyrs dont elles furent arrosées, que par les souvenirs de Marius, de Scipion ou de César.

34. Mais il est un monument qui symbolise mieux encore cette incroyable conquête de Rome païenne, arrachée toute vivante aux aigles de Jupiter, par un pêcheur galiléen. La Chaire de saint Pierre existe aujourd'hui. L'œil du pèlerin l'aperçoit, élevée dans des flots de lumière, sous la coupole de Michel Ange. « Parcourez les églises fondées par les apôtres, disait Tertullien, vous y trouverez les chaires sur lesquelles s'assit chacun d'eux, elles sont comme leur représentation toujours vivante [1]. » Le trône sur lequel Pierre établit la royauté immortelle de l'Église de Rome est le siége curule du sénateur Pudens, l'un des premiers et des plus illustres disciples de l'apôtre. C'est un siége de bois [2], de forme carrée, orné sur la face antérieure de dix-huit médaillons d'ivoire sculpté, représentant les travaux d'Hercule. Le dossier, figure un fronton triangulaire, soutenu primitivement par quatre colonnettes d'ordre ionique, dont deux ont été mutilées. Malgré une épaisseur de quatre pouces, ce dossier a moins résisté que tout le reste aux injures du temps. On a été obligé de le consolider avec des tenons de fer et des panneaux de chêne. Aux quatre angles du siége, on remarque la place des anneaux dans lesquels on passait des brancards pour transporter les sénateurs sur leurs chaises curules, dans les solennités publiques et les pompes triomphales. L'usage de la

Cathedra sancti Petri.

[1] Tertull., *De Præscript.*, cap. XXXVI; *Patrol. lat.*, II.

[2] Nous donnons ici la description du monument, d'après les Bollandistes, qui ont joint à leur texte une gravure très-exacte : *Lignea est; ornatur eburneis phrygiis, duos digitos latis, ad flores et homines et animalium capita elegantissime sculptis. Frons tota, quantum quadratum continet, pulchris operibus eburneis artificiose colatis et auro segmentatis pariter decoratur. Pars anterior inferiorque larga palmos quatuor, alta tres cum dimidio, ex lateribus duos cum medio palmos latitudinis habet. Posterior cum dorsali alta est palmos sex fulta columellis arcus parvos sustinentibus, quæ columellæ altæ sunt palmum unum, uncias duas; arcus vero procurrunt per spatium duorum palmorum ac semis; anterius sculptæ apparent in ebore et ære historiolæ octodecim, intra totidem tessellas operis anaglyphi exquisitissimi, cum multis figuris exiguis. Dorsale quatuor pollices crassum, qui tamen ætate fatiscit, vinculis ferreis cinctum, etiam lignis quibusdam fulcitur. Anaglypha cathedræ, herculeos labores exprimentia, græcanicum potius quam latinum sapiunt.* (Boll., Jun., tom. V, 457.)

Sedia gestatoria, conservé par les souverains pontifes, remonte ainsi directement à saint Pierre. Mais ce qui frappe surtout la pensée de l'observateur, en face de ce monument vénérable, c'est la rapide transfiguration de Rome païenne, qui arrache au culte de ses dieux et au musée de ses familles patriciennes des chefs-d'œuvre d'art et des trophées de gloire héréditaire, pour les consacrer au vicaire de Jésus-Christ, sans prendre même le temps de faire disparaître les symboles mythologiques dont ils sont ornés! Le jour où, pour la première fois, Pierre s'assit sur le siége curule de Pudens, est une date dont tous les siècles garderont la mémoire; et, le 18 janvier de chaque année, le monde catholique célébrera la fête de la Chaire de saint Pierre à Rome.

§ V. Hérésie de Simon le Mage.

Notion de Dieu dans le système de Simon le Mage.

35. Nous avons dit que l'hérésie de Simon le Mage était l'un des plus vastes systèmes d'éclectisme, appliqué à la science de la philosophie et de la religion. Le premier anathème, prononcé du haut de la chaire apostolique par le premier des Papes, foudroyait, non pas comme on l'a mille fois répété, un sectaire obscur, un charlatan de bas étage, mais un hérésiarque digne d'être le précurseur de nos plus célèbres rationalistes. Les formidables problèmes qui agiteront sans fin toutes les intelligences rebelles à la lumière de la révélation, furent abordés par Simon le Mage. La solution qu'il prétendait en donner forme un ensemble de doctrine que Schelling et Hégel n'ont point dépassé. La création, ce dogme auquel les philosophes de l'antiquité échappaient, en admettant l'indépendance et l'éternité de la matière, et que nos modernes sophistes croient éviter, en se jetant dans les rêves du panthéisme, se posa tout d'abord à la pensée du Mage samaritain. Une matière éternelle, née d'elle-même, et constamment en progrès, par des évolutions contingentes, lui paraissait une absurdité. Les livres de Moïse lui avaient donné l'idée d'un Dieu personnel, unique, infini, spirituel, qu'il est impossible à une intelligence saine d'identifier avec

la matière, selon le monstrueux alliage du panthéisme. Mais, avec l'unité de Dieu, comment expliquer l'existence du mal? Avec la spiritualité de l'essence divine, comment aboutir à la matière? Avec l'infini divin, comment arriver à la contingence des êtres visibles? La sagesse de l'Égypte, de la Grèce et de Rome avait sombré sur ces écueils. Le Mage crut trouver la solution du problème dans les temples de la Perse et de l'Inde. « Le principe du monde, disait-il, est la puissance infinie. Mon livre est la Révélation (Ἀπόφασις) de cette voix, de ce nom, par l'intelligence de la grande puissance infinie. Scellé encore, enfoui, voilé sous les ténèbres de l'habitacle humain, il plonge pourtant jusqu'à la racine d'où sont sortis tous les êtres. La puissance infinie, comme l'a dit Moïse, c'est le feu : *Deus ignis est* : feu spirituel des intelligences qui n'a rien de commun avec la matière ignée; flamme divine qui embrasse la double sphère de l'intelligible et du sensible, selon le mot de Platon; de la puissance et de l'acte, comme dit Aristote. En elle toute chose est virtuellement comprise : le fini et l'infini, le visible et l'invisible, le corporel et le spirituel. Les abstractions de l'intellect pur, comme les réalités du monde des sens; l'infini des infinis, le nombre et l'innombrable; tout cela forme le trésor hypercéleste de la divinité. Tel était cet arbre immense du songe de Nabuchodonosor, qui nourrissait toute chair. La partie apparente de l'arbre, le tronc, les rameaux, le feuillage, l'écorce, c'est le fini, le visible, le corporel; mais la sève cachée qui donne la vie, c'est l'infini, l'invisible, l'incorporel. Voilà quel est le sens mystérieux des paroles de l'Écriture : « La vigne du Dieu de Sabaoth, c'est la maison d'Israël; l'homme de Juda est le germe chéri du Seigneur [1]. » Et ces autres : « Toute chair est pareille à l'herbe des champs; toute gloire charnelle ressemble à la fleur épanouie sur la tige. L'herbe s'est desséchée et sa fleur tombe à terre; mais la parole du Seigneur demeure éternellement [2]. » La parole du Seigneur c'est le principe divin, source de toute vie, et principe unique de génération [3]. »

36. Jusqu'ici la théorie du Magicien, dégagée de l'emphase du **Cosmos divin.**

[1] Isa., v, 7. — *It.*, XL, 6. — [3] *Philosoph.*, lib. VI, cap. I, § 9-11.

langage et du luxe d'érudition qui associe Aristote à Moïse, Platon à Isaïe, ne se dessine pas encore avec netteté. Sa notion d'un principe infini, éternel, omnipotent, serait irréprochable, s'il n'affectait d'y mêler une matérialité en puissance, qui va devenir sous sa plume une source intarissable d'erreurs. « Le cosmos engendré, ajoute-t-il, doit sa naissance au feu éternel[1]. Voici le mode et l'origine de sa formation. Six germes, ou racines de génération, issus du principe éternel, lui donnèrent naissance. Ces racines, conjuguées par syzygies, se nomment le concept et l'intelligence; la parole et le nom; le raisonnement et la pensée. Le pouvoir infini réside dans l'ensemble de ces racines intellectuelles, mais en puissance seulement, non en acte. Or, le pouvoir infini se nomme : Celui qui est, a été, sera. S'il se reflète dans les six Éons racines, et y empreint son image, il forme une seule et même chose avec le principe éternel, infini et immuable; il en a, réellement et sans aucune infériorité, la force, la grandeur et la perfection. Mais s'il n'y réside qu'en puissance et que son image ne s'y dessine pas, il disparaît et s'évanouit absolument, comme la faculté des mathématiques ou de la science philosophique dans l'âme humaine. A la puissance d'action joignez l'acte, à la faculté de savoir joignez la science et vous avez la lumière; sinon tout reste ténèbres dans l'âme, et la faculté, demeurée stérile, meurt elle-même avec l'homme. Les six Éons, réunis avec la vertu suprême, forment le divin septenaire, la puissance universelle, la plénitude de l'intelligence et de la vie[2]. »

Rapprochement de la théorie de Simon le Mage avec le système philosophique de Hégel.

37. Si l'on songe que cette métaphysique transcendantale appartient à Simon le Mage, on comprendra qu'un tel esprit avait quelque valeur. Dépouillée de sa terminologie empruntée aux sources Brahmaniques, la formule de l'hérésiarque est exactement la même que celle de Hégel : « L'être d'abord caché en lui-même, dans le silence

[1] Γέγονεν οὖν ὁ κόσμος ὁ γεννητὸς ἀπὸ τοῦ ἀγεννήτου πυρος. Nous ne comprenons pas pourquoi Mgr Cruice a traduit ces expressions par la phrase suivante : *Natus est igitur mundus æternus ab æterno igne.* C'est évidemment une inadvertance échappée par mégarde au savant et illustre éditeur. M. Miller avait très-bien rendu le sens du grec, dans la traduction ainsi conçue : *Extitit igitur mundus qui generatus est a non generato igni.*

[2] *Philosoph.*, lib. VI, cap. I, §§ 12, 13.

de son éternité, sort de son inaction par une loi fatale de sa nature; se déploie par une énergie intime; d'objectives ses forces deviennent subjectives; il se détermine, il se pose et arrive à prendre conscience de lui-même par la réflexion, le raisonnement, la pensée et la parole. » S'il y avait une supériorité quelconque entre ces rêves également insensés, on la trouverait sans nul doute dans le système du Magicien. Lui du moins ne pose pas de règle inflexible à son Dieu, éternel principe et fondement de toutes choses. Il n'admet pas que le pouvoir infini soit contraint, pour s'épanouir, de se répandre dans les six racines intellectuelles qu'il lui donne comme appendice. La liberté plénière de cet omnipotent est réservée en termes formels; il peut s'unir et s'identifier avec les puissances subalternes; il peut les délaisser, s'il lui plaît. En d'autres termes, le Magicien n'oublie pas que poser une loi à Dieu c'est l'anéantir. Sa logique est donc ici très-supérieure à celle du panthéiste allemand. Le cosmos divin de Simon n'est point fatalement nécessaire, comme l'évolution divine de Hégel. Il n'est pas non plus coéternel à la puissance infinie. Le grand principe, le feu immense, reste seul dans son incommunicable unité. Ses prolongements intellectuels, le concept et l'intelligence, la parole et le nom, le raisonnement et la pensée, engendrés librement, ne sont pas, comme dans la Trinité chrétienne, des personnes coéternelles, coinfinies, consubstantielles. On ne saurait douter un instant que les trois syzygies divines du Magicien n'aient eu dans sa pensée l'avantage de rappeler, en les dédoublant, les trois personnes augustes de la sainte Trinité. Il n'est pas moins évident que cette conjugaison des attributs divins, empruntée à la théogonie indienne, et procédant par l'union du principe masculin avec le principe féminin, avait pour but d'exprimer, comme on dirait maintenant, la simultanéité de l'objectif et du subjectif dans l'évolution divine. Simon posa le premier, en face de l'Église catholique, cette donnée, que le gnosticisme développa plus tard, et étendit jusqu'aux extrêmes limites de l'absurde. On comprend ainsi de quelle importance il était pour les apôtres d'établir nettement la notion de la Trinité chrétienne. Voilà pourquoi Pierre, entrant à Antioche après le départ du Magicien, prêcha tout d'abord le dogme de

« l'unité de Dieu en trois personnes. » Ce fait caractéristique, mentionné sans explication par le texte des Actes les plus anciens que nous possédions sur le prince des apôtres, semblait un anachronisme, avant que l'hérésie de Simon nous fût exactement connue. Aujourd'hui l'opportunité d'un tel enseignement est manifeste, et ce trait des anciens Actes devient une preuve merveilleuse de leur authenticité[1].

Fragment de l'*Apophasis* de Simon le Mage.

38. Écoutons ce passage de l'*Apophasis* de Simon, littéralement reproduit par l'auteur des *Philosophumena* : « A vous, Mortels, j'adresse ce verbe révélateur; pour vous j'écris les paroles de ce livre! L'Écriture sacrée, la voici : Il y a deux générateurs, sans commencement ni fin, de tous les éons. Ils sont sortis d'une seule racine, qui est la puissance, le silence invisible, inaccessible à l'intelligence. Le premier générateur illumine les sphères d'en haut; il est le grand pouvoir, l'âme de toute chose, l'administrateur souverain, principe mâle. Le second illumine les sphères inférieures, c'est la grande intelligence, principe femelle, engendrant tous les êtres. L'union des deux générateurs qui se correspondent ainsi aux deux pôles de l'éther inintelligible, sans commencement ni fin, est substantielle. Au milieu de l'éther, réside le Père, qui soutient et fait vivre tout ce qui a un commencement et une fin. Le Père est celui qui est, a été et sera. Il renferme en soi le double principe mâle et femelle, reproduisant de la sorte le type de la puissance préexistante et infinie, sans commencement ni fin, établie dans l'unité éternelle, dont la pensée, en se manifestant, donna naissance aux deux générateurs suprêmes. Or, le Père était un; ayant encore sa pensée repliée en soi, il était seul; sans qu'on puisse dire qu'il préexistât à sa pensée ni que sa pensée lui préexistât. Mais s'étant manifesté soi-même à soi-même, il devint double, et ne s'appela Père que lorsque sa propre pensée l'eut salué de ce nom. Il avait de soi, en se manifestant à soi-même, produit sa propre intelligence. L'intelligence, une fois manifestée, se replia sur son principe pour le considérer. Elle absorba ainsi,

[1] Voir plus haut le n° 25 de ce chapitre.

par cette incubation, le principe paternel, le pouvoir. A son tour donc, l'intelligence possède les deux éléments masculin et féminin. Le pouvoir ne saurait être séparé de l'intelligence : ils ne font qu'un. Dans les êtres des sphères supérieures, réside le pouvoir; en bas, l'intelligence. Voilà pourquoi, dans les œuvres produites par leur commune expansion, se retrouve le double élément. C'est ainsi que l'Esprit est dans l'intelligence, unité substantielle avec deux formes complétement distinctes [1]. »

Idée de la Rédemption d'après Simon le Mage. La captive divine.

39. Cette page authentique de l'hérésiarque samaritain nous donne la clef des syzygies d'Éons, dont la sèche nomenclature pourrait passer pour une énigme philosophique. Deux trinités sont superposées l'une à l'autre. Le feu éternel, le silence infini, dans la plénitude de l'être, produit le grand pouvoir et la grande intelligence. Cette trinité radicale, si l'on peut s'exprimer ainsi, ne s'est jamais révélée ; n'a eu aucun rapport direct et immédiat avec les êtres créés. C'est la base de la divinité, le fondement inaccessible des réalités intellectuelles. Elle s'est réflétée dans la trinité du second ordre, composée du Père (Νοῦς), celui qui est, a été et sera [2]; de l'intelligence (Ἐπίνοια); et d'un troisième élément, le pouvoir, acquis à l'intelligence par incubation. Le développement de la trinité secondaire par la parole et le nom (φωνή καὶ ὄνομα), le raisonnement et la pensée (λόγισμος καὶ ἐπιθυμησις), est le produit direct du principe fécondant, emprunté au Père par l'intelligence. Cette dernière, Ἐπίνοια, franchissant les limites du cosmos divin, a engendré les anges et les esprits surnaturels. Les anges, vivant dans une sphère inférieure, et ne connaissant pas leur père, jaloux d'être eux-mêmes créateurs, ont formé le monde que nous habitons, œuvre d'ignominie, de rébellion et de ténèbres. Dans la crainte que leur mère (Ἐπίνοια) l'intelligence, dont ils trahissaient ainsi les desseins, ne leur donnât plus tard des rivaux, dans sa fécondité divine, ils l'attirèrent un instant dans le monde créé par eux, et réussirent à l'enchaîner, sous une forme humaine, dans la sphère inférieure. Captive

[1] *Philosoph.*, lib. VI, cap. I, § 18. — [2] Cette définition du Père est évidemment calquée sur celle de l'Isis égyptienne.

et voyageuse, selon le mode emprunté aux métempsycoses de Pythagore, on a vu cette divine intelligence apparaître, à diverses époques de l'histoire, sous les traits d'une femme admirablement belle. La Grèce versa le sang de ses héros, autour des murs de Troie, pour cette beauté divine, qui se nommait alors Hélène. Ballottée sur tous les points du globe et toujours méconnue, Ἐπίνοια attendait sa délivrance. La rédemption du monde devait en être le prix. Enfin Νοῦς, le Père qui est, a été et sera, résolut de faire tomber les chaînes de sa malheureuse fille. Il ne s'est pas incarné (quelle union était possible entre Dieu radicalement bon et la chair radicalement mauvaise?) mais il s'est manifesté successivement dans toutes les sphères, descendant chaque anneau des syzygies divines, et chaque échelon des créatures; transfiguré en ange parmi les anges, en homme parmi les hommes. Aux Juifs, il apparut comme Fils; à Samarie comme Père; parmi les nations comme l'Esprit-Saint. Sous toutes ces formes diverses, il accomplissait la même mission, la délivrance de l'idée (Ἐπίνοια) des lieux charnels. Il cherchait partout sa brebis égarée, sa drachme perdue. Ἐπίνοια avait communiqué de ses principes à l'humanité tout entière et à chaque individu en particulier. Son libérateur devait donc se révéler à tous et à chacun, pour reconquérir les principes épars de la captive divine. On l'avait vu souffrir quoique impassible, mourir quoique immortel, ressusciter quoique n'ayant jamais cessé de vivre, sous les traits de Jésus de Nazareth. Mais Jésus n'était qu'une forme passagère; dans la réalité, Simon était lui-même le libérateur véritable, empruntant tour à tour les traits du Père, du Fils, de l'Esprit-Saint, jusqu'à ce qu'enfin il eût reconnu Ἐπίνοια, la prisonnière céleste, travestie sous les traits d'une autre Hélène, esclave impure, que l'avarice de ses maîtres vouait à la prostitution, aux abords du théâtre de Tyr. Les hommes la connaissaient sous le nom d'Hélène, mais elle était réellement et substantiellement l'intelligence divine, la fille substantielle du Père. Simon la délivra, et ce jour-là le monde fut racheté.

Conséquences du système.

40. Les conséquences d'un pareil système sont faciles à deviner. Des sphères de l'être inaccessible, le Magicien retombait lourde-

ment dans la fange des plus ignominieuses passions. L'immoralité des doctrines de Simon est flétrie, avec une éloquence indignée, par tous les Pères de l'Église. Les *Philosophumena* nous apprennent que la statue de Simon, sous les traits de Jupiter, et celle d'Hélène, sous la figure de Minerve, étaient exposées aux adorations des adeptes. Avant l'initiation, le païen auquel on montrait ces images ne manquait pas de les saluer du nom de *Jovis* et de *Minerva.* L'assemblée éclatait de rire, en entendant cette interprétation grossière. Bientôt on révélait à l'étranger les profonds mystères cachés sous les apparences matérielles. Le salut promis au monde est donné par le baptême, conféré au nom de Simon et d'Hélène. La puissance magique de Simon affranchit l'humanité de la servitude des mauvais anges, auteurs de l'univers. La connaissance de l'idée divine, Ἐπίνοια, élève l'âme dans les sphères supérieures. Les actes ne sont ni bons ni mauvais; les liens du mariage sont une superstition; la famille est une institution perverse; les lois sont toutes émanées des mauvais anges. Sous ses bandelettes sépulcrales, l'humanité était morte; Simon est venu la ressusciter, en lui apportant la liberté véritable, la vie spirituelle qui rompt toutes les chaînes du monde inférieur, tous les devoirs, toutes les entraves de la famille et de la société. Tel était, dans son ensemble, le système de Simon; prodigieux mélange de toutes les spéculations anciennes et modernes, écloses du cerveau des philosophes, panthéistes et socialistes de tous les âges.

Immoralité révoltante.

§ VI. Première Épitre de saint Pierre.

41. On aime à se reposer de tant d'erreurs, dans la contemplation calme et pure de la vérité. Ces « doctes fables, » comme les appelle saint Pierre, ne devaient pas prévaloir sur la divine simplicité de l'Évangile. Le prince des apôtres, luttant à Rome contre l'invasion des théogonies orientales, n'oubliait pas les Églises fondées par lui en Asie Mineure, et il leur adressa, en grec, une Épître, qui devait les affermir dans la foi véritable et dans la pratique des vertus chrétiennes. Quel contraste entre la parole prétentieuse du

Exposition du dogme catholique.

Mage et le limpide enseignement de la première lettre apostolique ! « Pierre, apôtre de Jésus-Christ, aux voyageurs[1] de la dispersion dans le Pont, la Galatie, la Cappadoce, l'Asie et la Bithynie, élus, suivant la prescience de Dieu le Père, pour être sanctifiés par l'Esprit, dans l'obéissance à Jésus-Christ et l'aspersion de son sang : Que la grâce et la paix se multiplient en vous ! Béni soit Dieu, Père de Notre-Seigneur Jésus-Christ, dont l'infinie miséricorde nous a régénérés par la résurrection de Jésus-Christ, dans la vive espérance en l'héritage incorruptible, immaculé, immarcescible, réservé pour vous au ciel ! Dans la vertu de Dieu, la foi vous garde pour le salut qui sera manifesté à la fin des temps. Voilà pourquoi vous tressaillerez d'allégresse, bien qu'il vous faille, à l'heure présente, et pour un peu de temps, subir la tristesse de tentations multiples. Il le faut, pour éprouver votre foi. On soumet l'or à l'épreuve du feu. Votre foi est plus précieuse que l'or. Contrôlée par une épreuve semblable, elle fait la gloire, l'honneur et l'éloge immortel de la révélation de Jésus-Christ, ce Dieu que vous n'avez pas vu et que vous aimez ; que vous croyez sans le voir ; et dont la foi inondera vos cœurs d'une joie inénarrable et triomphante, quand vous recevrez, en récompense de votre foi, le salut de vos âmes. Le salut ! Ils l'ont recherché, ils en ont scruté les mystères, ces Prophètes anciens qui prédisaient pour l'avenir les merveilles de grâces opérées en vous. Ils sondaient l'époque et les circonstances que l'Esprit leur signalait, annonçant d'avance la passion du Christ et les gloires qui devaient la suivre. Il leur fut révélé que ce n'était point pour eux, mais pour vous qu'ils dispensaient la prophétie des événements qui vous ont été annoncés par les messagers de l'Évangile, envoyés de l'Esprit descendu du ciel ; cet Esprit dont les anges voudraient contempler la face. Donc, ceignez les reins de votre âme, dans la sobriété la plus rigoureuse, et placez une entière espérance dans la grâce qui vous est offerte par la révélation de Jésus-Christ. Vrais fils d'obéissance, dépouillez la configuration des anciennes pensées de votre primitive ignorance.

[1] Παρεπιδήμοις, *peregrinis*. C'est le même sens que nous avons signalé plus haut dans le Παροίκοις de l'Épître de saint Clément aux Corinthiens.

Transformez-vous, à l'image du Saint qui vous a appelés, et soyez saints vous-mêmes dans toute votre conduite. N'est-il pas écrit : Soyez saints, parce que moi-même je suis le Saint? Que si vous invoquez comme votre Père le Dieu qui juge chacun selon ses œuvres et sans acception de personne, vivez donc dans une crainte salutaire, durant le temps de votre pèlerinage. Ce n'est point, vous le savez, au prix de l'or ou de l'argent, corruptibles matières, que vous avez acquis la rédemption des vaines erreurs de vos traditions paternelles; mais par le sang du Christ, Agneau sans tache et sans souillure, connu dès avant la création du monde, et en ces derniers temps manifesté pour vous. C'est par lui que vous croyez au Dieu qui l'a ressuscité d'entre les morts et l'a couronné de gloire, et ainsi votre foi et votre espérance sont en Dieu. Maintenez donc vos âmes chastes, sous le lien de la charité et de la tendresse fraternelle; aimez-vous de plus en plus respectueusement les uns les autres, dans la simplicité du cœur, régénérés que vous êtes, non d'une semence de corruption, mais d'un germe incorruptible, dans le Verbe du Dieu vivant et éternel. Toute chair est pareille à l'herbe des champs; toute gloire charnelle est semblable à la fleur épanouie. L'herbe se dessèche et la fleur tombe à terre; mais le Verbe de Dieu demeure éternellement. Or c'est ce Verbe qui vous a été évangélisé [1]. »

42. Il est impossible de nier la vigueur apostolique et l'énergie divine de cette page inspirée. A la sublimité de ce langage, pourrions-nous dire, avec saint Denis l'Aréopagite, reconnaissez « Pierre, la gloire sans rivale, l'ornement céleste, le chef suprême, la base, la colonne la plus forte et la plus antique de la divine théologie [2] ! » Aussi bien, les modernes sophistes, qui se plaignent de l'insuffisance doctrinale de Pierre, n'ont jamais lu ses Épîtres et ne les liront probablement jamais. Il serait donc superflu de nous arrêter devant leurs gratuites affectations de mépris. Mais il nous reste à exposer humblement, à propos de ce premier chapitre, une vue qui nous paraît juste, quoique nous ne puissions l'appuyer d'aucune autorité

Réfutation par l'Épître de saint Pierre des erreurs de Simon le Mage.

[1] *Epist.* Petr. I integr. — [2] Dionys. Areopag., *De Divinis Nom.*, cap. III,

antérieure, parce qu'elle est nouvelle. Il nous semble y lire clairement la réfutation complète des erreurs de Simon le Magicien. Le Père, dans sa prescience infinie; le Fils, dans la rédemption par son sang; l'Esprit, dans la sanctification dont il est la source, ont appelé les élus à la vie de la grâce. Voilà le dogme de la Trinité chrétienne, nettement formulé en face des deux trinités superposées et fantastiques de l'hérésiarque samaritain. « Notre espérance, fondée sur la résurrection de Jésus-Christ d'entre les morts, est une espérance vivante. » Jésus-Christ est donc réellement mort, réellement ressuscité; non point comme le prétendait le Magicien, en apparence et dans un corps fantastique. Sa résurrection est le type de la nôtre, et l'espérance que nous fondons sur ces réalités est une espérance vivante. « L'héritage qui nous est promis dans les cieux est incorruptible, immaculé, immarcescible. » Les sphères supérieures n'ont donc point été perverties par les anges mauvais, auxquels Simon attribuait la création de l'univers. « Béni soit Dieu, le Père de Notre-Seigneur Jésus-Christ! » dit l'apôtre. Ainsi, Dieu le Père n'est pas, comme le prétendait Simon, une divinité de second ordre, complétement distincte de la divinité éternelle et unique, habitant les profondes solitudes d'un silence sans fin. « Dans la puissance de Dieu, dit saint Pierre, vous êtes gardés par la foi. » Le mot grec Δύναμις est exactement le même dont abusait Simon, pour se nommer la grande puissance de Dieu. Mais l'apôtre ajoute: « Ce Dieu que vous n'avez pas vu, vous l'aimez; sans le voir, vous croyez en lui. » Or Simon se montrait à tous, comme le Dieu visible, palpable, et toujours libérateur. Les prophètes de l'Ancien Testament étaient, dans le système du Magicien, l'organe des anges mauvais; leur parole était une parole de déception et de mensonge. L'apôtre proclame la sainteté du ministère des prophètes. L'Esprit de Dieu, auquel Simon faisait traverser par des transfigurations successives tous les degrés du cosmos divin et toutes les sphères des anges créateurs, est pour saint Pierre, « l'Esprit-Saint, dont les anges désirent contempler la face. » Le dogme chrétien, sous la plume du prince des apôtres, se développe ainsi, dans sa majesté inaltérable, écrasant sur son passage tous les sophismes de l'hé-

résiarque. La morale vient ensuite : « Ceignez les reins de votre âme, » dit saint Pierre. « Abandonnez-vous à toutes les concupiscences, » disait le Mage. « Ce n'est point au prix de l'or et de l'argent, corruptibles matières, que vous avez été rachetés, » dit l'Apôtre. Ici l'allusion à la simonie du Magicien est visible. « Le Christ, ajoute-t-il, était connu dès avant la création du monde. » Ce mot répond merveilleusement à la distinction entre le cosmos engendré et l'éternité du principe divin, que voulait faire prévaloir Simon. Enfin on peut voir la citation d'Isaïe, que le Mage détournait au profit de ses erreurs, reproduite avec autorité par saint Pierre, et dans le sens véritable de l'éternité du Verbe de Dieu.

Second chapitre de l'Epître de saint Pierre.

43. « Déposez donc, continue le prince des Apôtres, tout esprit de malice, de fraude, de dissimulation, d'envie et de médisance. Comme l'enfant nouveau-né, ayez soif du lait spirituel et pur, qui vous fera croître pour le salut. N'avez-vous pas en effet déjà goûté combien le Seigneur est doux? Approchez de cette pierre vivante, rejetée des hommes, mais élue et glorifiée de Dieu; pour lui être vous-mêmes superposés, comme les autres pierres vives de l'édifice spirituel, du sacerdoce saint, où l'on offre les hosties spirituelles, agréables à Dieu par Jésus-Christ. C'est là ce que dit l'Écriture : « Voici que je pose sur la montagne de Sion, la pierre angulaire, élue et précieuse. Quiconque s'appuiera sur elle ne sera jamais ébranlé [1]. » Honneur donc à vous qui avez cru! Pour les incrédules, au contraire, la pierre rejetée par les architectes aveugles et devenue maintenant le sommet de l'angle, est une pierre d'achoppement et de scandale, où se brisent les contempteurs de la parole, méconnaissant la base même sur laquelle ils reposent. Mais vous êtes la race choisie, le royal sacerdoce, nation sainte, peuple de la divine acquisition, destinés à proclamer les grandeurs de Celui qui vous a appelés, du sein des ténèbres, à l'éclat de son admirable lumière! Autrefois vous n'étiez pas son peuple, maintenant vous êtes le peuple de Dieu; vous n'aviez point obtenu miséricorde, et maintenant la miséricorde vous a embrassés. Mes bien-aimés, je

[1] Isa., XXVIII, 16.

vous en conjure, voyageurs et pèlerins que vous êtes, dégagez-vous des convoitises charnelles qui luttent contre l'âme; établissez votre vie, parmi les nations, dans la route du bien. On vous traite de malfaiteurs; forcez la calomnie à reconnaître vos bonnes œuvres et à ouvrir les yeux à la gloire de Dieu, au jour de sa visite par sa grâce. Soyez soumis, en vue de Dieu, à toute autorité humaine : au prince, comme source du pouvoir; aux gouverneurs envoyés de lui, comme ses représentants, pour la répression des coupables et la récompense des hommes de bien. Telle est la volonté de Dieu. En faisant le bien, vous fermerez la bouche aux calomnies d'une téméraire ignorance. Vous êtes libres, non pour faire de votre liberté le voile d'une malice perverse, mais pour vous montrer les serviteurs de Dieu. Respectueux pour tous, aimez les hommes d'un amour fraternel; craignez Dieu; honorez le prince. Esclaves, soyez soumis en toute crainte à vos maîtres, non pas seulement à ceux qui se montrent bons et modérés, mais à ceux dont le caractère est le plus difficile. Car c'est le triomphe de la grâce de supporter patiemment, en vue de Dieu, des traitements injustes. Où serait votre gloire d'être battus, quand vous l'avez mérité? Mais faire le bien et souffrir patiemment les injures, voilà le vrai titre de gloire devant Dieu. C'est là le but de votre vocation, parce que Jésus-Christ a souffert ainsi pour nous; il vous a laissé son exemple et vous devez suivre ses traces. Il n'avait pas péché; le mensonge n'effleura jamais ses lèvres. On le maudissait, il gardait le silence; il souffrait les tortures de sa Passion, et pas une menace ne tombait de sa bouche sur ses bourreaux; il s'était livré lui-même à des juges iniques. C'est ainsi qu'il porta, sur la croix, dans son corps meurtri, le fardeau de nos crimes; afin que nous-mêmes, morts au péché, nous vivions de la justice; c'est ainsi que ses plaies nous ont guéris. Car vous étiez alors des brebis errantes, mais maintenant vous êtes convertis au pasteur et à l'évêque de vos âmes. »

Notion chrétienne de la liberté et de l'autorité. Loi chrétienne du mariage.

44. La divine économie de l'Église, fondée sur la pierre vivante de Jésus-Christ, se révèle, avec sa majestueuse grandeur, dans l'enseignement du chef visible de l'Église. Quel regard souverain jeté sur le monde par le premier des papes! Les puissances sociales

s'alarment de la liberté apportée aux hommes par Jésus-Christ. Elles tremblent à ce mot, dont les passions humaines ont fait, dans tous les temps, le drapeau de la révolte et de l'insurrection. Mais la notion chrétienne de la liberté ne ressemble point aux théories de l'émeute. Vous êtes libres, dit saint Pierre, parce que vous êtes les serviteurs de Dieu. Or, Dieu vous commande le respect pour tous, l'amour fraternel et la soumission d'honneur et de révérence aux princes. En obéissant à ces derniers, c'est à Dieu même que vous rendez hommage. Ils sont établis, en ce monde, pour la punition des coupables et la gloire des bons. L'obéissance à leurs ordres n'a d'autres limites que celles de la justice et de la vérité. S'ils commandent ce que Dieu défend, ils rencontrent le *Non possumus* de la conscience chrétienne. Ils peuvent alors emprisonner, meurtrir, souffleter, flageller et tuer des victimes; ils ne courberont pas une seule âme! Plus ils multiplieront les chaînes, les tortures et les supplices contre les affranchis de Dieu, plus ils augmenteront le mérite et la gloire des martyrs. Quoi qu'on en dise, cette doctrine politique dépasse en noblesse, en grandeur et en fécondité, tous les rêves des philosophes et des hommes d'État. Elle a créé un monde nouveau sur la terre, et elle suffira à l'expansion de toutes les âmes, jusqu'à la fin des siècles. Pendant que le Mage de Samarie brisait les liens et les devoirs sociaux, Pierre les constituait sur un fondement divin. C'est avec la même netteté qu'il formule la loi du mariage chrétien, base de la famille, élément d'ordre et de stabilité dans les empires. Au moment où le chef de l'Église proclamait ces grandes vérités, les Césars renonçaient à les rappeler, au milieu du débordement des mœurs païennes. Messaline était alors assise sur le trône du monde, à côté de Claude, son imbécile époux, et, chaque matin Rome, qui semblait avoir épuisé tous les étonnements de ce genre, apprenait avec stupeur des crimes nouveaux et des horreurs inconnues. « Femmes, dit saint Pierre, soyez soumises à vos maris; afin que s'ils ne croient pas encore au Verbe, la conduite de leurs épouses, sans autre parole, les convertisse, lorsqu'ils verront votre chasteté et votre respect. Ni l'édifice d'une élégante chevelure, ni les ornements précieux, ni le culte de la parure ne

doivent occuper vos cœurs. Il faut faire croître en vous l'esprit caché de Jésus-Christ, dans l'incorruptibilité d'une âme pure et modeste, voilà la véritable richesse devant Dieu. Telle était autrefois la parure des saintes femmes, qui plaçaient leur espérance dans le Seigneur, et qui se montraient soumises à leur époux. Ainsi Sara obéissait à Abraham, et le nommait son seigneur. Vous êtes leurs filles, faites donc le bien comme elles, sans agitation et sans trouble. Époux, vivez de même, selon la doctrine de la sagesse, honorant la faiblesse de la femme, votre co-héritière dans le royaume de la grâce et de la vie; et que la prière sanctifie et anime la concorde mutuelle. Enfin, tous, soyez unis d'un même cœur, compatissants, vous aimant dans une sainte fraternité, miséricordieux, modestes, humbles, ne rendant point le mal pour le mal, ni la malédiction pour la malédiction; mais au contraire bénissant tous et toujours; car vous avez été appelés à posséder l'héritage de la bénédiction [1]. »

Le dogme fondement de la morale.

45. Qu'on ait pu outrager, persécuter, noyer dans le sang une doctrine qui apportait tant de vertus, au milieu du siècle le plus dépravé que l'histoire ait connu, c'est là un aveuglement incompréhensible ! Le moderne rationalisme affecte de se montrer moins intolérant. Il fait assez bon accueil, dans ses livres, à la morale apostolique. Mais il repousse absolument, au nom de la raison, les dogmes dont elle émane. De l'Évangile il ferait deux parts : d'un côté, les maximes ou les sentences, qu'il placerait dans ses musées, à côté de celles de Socrate et de Platon; de l'autre, l'enseignement théologique, qu'il relègue parmi les mythologies incohérentes de Bouddha et de Vischnou. Éliminer la foi et produire une vertu, tel est le problème que se sont posé les nouveaux docteurs. Cependant l'Église catholique n'a cessé de produire la fleur céleste de la vertu; elle l'a acclimatée sur notre terre; elle en a parfumé tous les rivages et peuplé tous les champs de l'histoire. « Sanctifiez le Christ dans vos cœurs, dit saint Pierre. Soyez toujours prêts, quand on vous le demande, à rendre compte de l'espérance qui réside en

[1] I Petr., III, 1-9.

vous. Mais faites-le avec modestie et respect, gardant la paix d'une bonne conscience. Par là, vous confondrez la malveillance qui calomnie votre fidélité au Christ; car il vaut mieux pour vous, si telle est la volonté de Dieu, souffrir en faisant le bien, que de commettre jamais le mal. C'est ainsi que le Christ est mort pour nos péchés, le Juste pour les injustes, crucifié et mort dans la chair, vivant dans l'Esprit, cet Esprit dans lequel il visita les âmes captives, leur apportant la nouvelle de leur rédemption. Celles-là, autrefois, avaient été incrédules. Tels furent, aux jours de Noë, ces hommes que la patience de Dieu attendit en vain, pendant que l'arche s'édifiait, pour sauver des flots du déluge une famille de huit personnes. L'arche du salut, dont la première n'était que la figure, c'est le baptême qui vous a régénérés des souillures de la chair, non point par une ablution matérielle, mais par l'engagement d'une conscience sincère, contracté envers le Seigneur par la résurrection de Jésus-Christ, qui est maintenant assis à la droite de Dieu, triomphant de la mort pour nous donner l'héritage de l'éternelle vie, monté au ciel et régnant sur les Anges, les Puissances et les Vertus [1]. »

Exhortation de saint Pierre aux évêques. L'empire à Jésus-Christ.

46. La passion, la mort, la résurrection de Jésus-Christ sont les sources divines de toute vertu, de toute grâce, de toute charité. Le Prince des apôtres insiste sur ce point avec une infatigable énergie. On chercherait d'ailleurs vainement, dans ses Épîtres, le principe protestant de la foi justifiant sans les œuvres. Après avoir tracé à chaque condition sociale ses devoirs particuliers, Pierre s'adresse aux évêques. Quoi donc? Y avait-il une hiérarchie au siècle apostolique? que le lecteur en juge. « Anciens, dit-il, je vous en conjure, ancien moi-même, et témoin des souffrances du Christ, appelés un jour à entrer dans sa gloire, paissez le troupeau de Dieu confié à vos soins, remplissant les fonctions de l'épiscopat [2] non dans un esprit de rigueur, mais avec une tendre affection, non par l'appât d'un lucre honteux, mais dans le sentiment d'une charité désintéressée; non pour dominer tyranniquement parmi les clercs, mais

[1] I Petr., III, 15 ad ultim. — [2] Ἐπισκοποῦντες.

pour devenir vous-mêmes le modèle vivant du troupeau. Et lorsqu'apparaîtra le Prince des pasteurs, vous recevrez la couronne immarcescible de gloire [1]. » Si les paroles de saint Pierre signifient que tous les chrétiens étaient égaux en fonctions, en dignité, en titres dans la primitive Église; qu'il n'y avait que des troupeaux et point de pasteurs; qu'il n'y avait ni évêques, ni prêtres, vivant de l'autel; que l'autorité épiscopale n'était pas prééminente et que des esprits ambitieux ne pouvaient avoir la tentation d'en abuser, par un fol amour de domination personnelle, il faut renoncer à comprendre jamais un texte écrit. « Tous ensemble, ajoute l'Apôtre, humiliez-vous sous la puissante main de Dieu, afin que le Seigneur vous exalte, au jour de sa visite. Déposez dans son sein toutes vos inquiétudes, car il s'est réservé de prendre soin de vous. Soyez sobres et veillez, parce que votre adversaire, le démon, pareil au lion rugissant, circule autour de vous, cherchant une proie à dévorer. Résistez-lui, forts dans la foi, sachant que cette épreuve vous est commune avec tous vos frères, semés dans le monde. Mais le Dieu de toute grâce, qui nous a appelés à sa gloire éternelle par Jésus-Christ, vous perfectionnera lui-même, vous confirmera, vous consolidera parmi les souffrances passagères. A lui la gloire et l'empire dans les siècles des siècles. Amen [2]! » L'empire n'était-il donc pas alors aux mains de César? quel programme anarchique! « A Jésus-Christ l'empire! » Voilà pourtant ce qu'écrivait le premier des Papes, peut-être à la tremblante lueur d'une lampe, dans la catacombe du Vatican, à quelques pas des temples où l'on adorait la statue de Caligula, à quelques pas du palais où l'on se prosternait devant la divinité vivante de Claude. Aujourd'hui le successeur de saint Pierre est le seul roi de Rome, et l'empire du Christ, inauguré dans le monde, n'aura jamais de fin. Pour assurer son étonnante parole contre les incrédulités de l'avenir, et en garantir l'authenticité, Pierre ajoute : « Je vous envoie par Sylvanus, notre frère fidèle, cette lettre trop courte pour mon cœur, vous conjurant encore de demeurer dans la grâce de Dieu, et vous attestant que la

[1] I Petr., v, 1-4. — [2] I Petr., v, 6-11.

seule grâce véritable est celle qui vous a été annoncée. L'Église de Babylone, appelée à partager le bienfait de votre élection vous salue, ainsi que Marc, mon fils. Saluez-vous les uns les autres, dans le saint baiser. Que la grâce se répande sur vous tous, qui êtes dans le Christ Jésus! Amen [1]. »

Babylone ou la Rome païenne.

47. Nous avons déjà dit que Papias, contemporain des apôtres, Clément d'Alexandrie et Eusèbe affirmaient que, sous le vocable de Babylone, Pierre désignait la ville de Rome, à laquelle saint Jean, dans son *Apocalypse*, donne le même nom. « La première Épître de saint Pierre, dit saint Jérôme, fut datée de Babylone, expression figurée qui signifie Rome [2]. » L'héritier d'Agrippa, le jeune prince Hérode, futur roi de Galilée, était à Rome, terminant son éducation près de la cour impériale, au moment où fut écrite cette première Épître. On conçoit donc qu'échappé depuis quelques mois aux chaînes du père, l'Apôtre ne devait point, en révélant le lieu de sa retraite, s'exposer inutilement aux poursuites du fils. Cette réflexion de Baronius nous semble parfaitement juste. D'ailleurs l'étude des auteurs talmudiques nous apporte, sur ce point, une confirmation décisive. Les Juifs, dit le docteur Sepp, voyaient dans la ville de Rome, depuis qu'elle était devenue le centre du paganisme, une continuation de cette autre ville aux sept collines, où avait eu lieu la séparation des peuples et le commencement de l'idolâtrie. Il leur importait peu que les gentils eussent changé le siége de leur puissance, et que le paganisme passât avec eux d'une capitale à l'autre. C'était toujours le même esprit et les mêmes erreurs, la même haine du peuple de Dieu ; c'était toujours, en un mot, Babylone. Le langage usuel consacrait cette théorie. Aujourd'hui même, les fils de Jacob, dispersés sur tous les points du monde, sans sacrifices, ni grand prêtre, caractérisent leur situation abaissée par l'expression, vulgaire chez eux, de grande captivité de Babylone. Le *Sohar* nous en fournit un exemple. « Babylone et Rome, y est-il dit, sont les deux nuages qui ont voilé les deux prunelles : le premier le temple

[1] I Petr., v, 12 ad ultim.

[2] *Petrus in Epistola prima, sub nomine Babylonis figuraliter Romam significans.* (Hieron., *De Viris illustrib.*, cap. VIII ; *Patrol. lat.*, tom. XXIII, pag. 621.

de Salomon, et le second le temple de Zorobabel [1]. » Le rabbin Levi, dans son commentaire sur le Cantique des Cantiques, est plus explicite encore. Il nous apprend que Rome était appelée par les Juifs du nom de Babylone, parce que, dit-il, « lorsqu'on commença à bâtir la ville de Romulus, les murailles tombaient à mesure qu'on les élevait, et ses fondements ne devinrent inébranlables que lorsqu'on eut apporté de l'Euphrate le bitume nécessaire à les consolider [2]. » Ainsi il est incontestable que le nom de Babylone, comme formule hiéroglyphique de Rome, était usité chez les Juifs. « Les partisans de la primauté de Pierre, dit M. de Pressensé, veulent prouver à tout prix qu'il ait résidé à Rome, pendant la plus grande partie de sa carrière apostolique. Ils prétendent que lorsqu'il parle, dans sa lettre, de Babylone, il désigne la Babylone mystique de l'Apocalypse, ou la Rome païenne. Mais d'abord l'Épître de Pierre a été écrite avant l'Apocalypse et la persécution de Néron, c'est-à-dire avant l'époque où la Rome païenne fut pour l'Église ce que Babylone avait été pour l'ancien judaïsme. Jusqu'à ce moment, les chrétiens avaient eu beaucoup plus à souffrir des Juifs que des païens. Remarquons en outre que le style de Pierre, dans sa lettre, n'est pas monté sur le ton du lyrisme : rien n'est plus simple que sa conclusion. Il n'y a donc aucun motif pour chercher à grand'peine un sens symbolique à une désignation parfaitement claire par elle-même. Pierre avait réussi à fonder une église à Babylone. Cette église était devenue une foyer lumineux pour toute la colonie juive. » Les partisans de la primauté de Pierre n'ont ici aucune des prétentions dont on les accuse. Saint Papias, disciple des apôtres, nous apprend, à la fin du premier siècle, que le sens réel de la Babylone, dont la lettre de saint Pierre fut datée, est Rome. Toute l'antiquité chrétienne confirme ce témoignage. De bonne foi, qui devra-t-on croire de saint Papias, de Clément d'Alexandrie, d'Eusèbe de Cesarée, affirmant un fait d'histoire ecclésiastique dont ils étaient presque contemporains; ou du témoignage gratuit du protestantisme, éclos au XV[e] siècle? Qu'on

[1] Sohar III, f. 412.
[2] Sepp, *La Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, tom. III, pag. 275.

cesse donc de dissimuler la vérité historique sous des phrases toutes faites. Jamais l'idée ne serait venue à personne de prendre la Babylone de l'Épître de saint Pierre dans le sens de la Rome païenne, si toute la tradition n'était unanime en ce point. La tradition! vous la retrouverez immuable aujourd'hui, comme au temps de Papias ou de saint Jérôme. Sans doute, il serait commode de laisser croire au vulgaire que l'interprétation de Babylone par Rome est une invention des partisans de la primauté de saint Pierre. Mais c'est là un subterfuge de parti; ce n'est point la vérité. La vérité est que les Juifs, dans leur langage usuel, sans lyrisme prophétique, désignaient la Rome païenne sous le nom de Babylone. Enfin la vérité est qu'à l'époque où saint Pierre écrivit sa première Épître, l'antique cité de Babylone ne pouvait être le foyer lumineux d'aucune doctrine, parce qu'elle n'existait plus comme capitale. Il y a plus, Josèphe nous apprend, et son témoignage ne saurait être suspect, que sous Caligula, les Juifs vivant encore en Babylonie avaient été chassés de cette contrée par les rois Parthes. Il n'y avait donc plus de colonie juive à Babylone, à cette époque. Voilà pourquoi des protestants célèbres, tels que Grotius, Cave et Lardner, proclament, comme nous, l'authenticité et la vérité de l'interprétation traditionnelle.

§ VII. Chaire de saint Marc à Alexandrie.

Texte d'Eusèbe de Césarée. Saint Pierre et Philon.

48. « A cette époque, dit Eusèbe de Césarée, s'appuyant toujours sur le témoignage de saint Papias et de Clément d'Alexandrie, Marc, le disciple que Pierre nomme son fils, passa en Égypte, où il porta l'Évangile composé par lui. Il y annonça la foi, et établit des églises à Alexandrie. Or la multitude des fidèles convertis, par ses prédications, fut si nombreuse, l'austérité de leur vie, la discipline à laquelle ils se soumirent furent si admirables, que Philon crut devoir en faire honneur au judaïsme, et en conserva le souvenir dans un ouvrage spécial. On dit que Philon, dans un second voyage à Rome, sous l'empereur Claude, avait eu l'occasion de s'entretenir familièrement avec Pierre, qui prêchait alors dans la capitale du

monde. Le fait ne serait pas sans vraisemblance. Car le juif alexandrin, dans le traité dont je parle, retrace exactement toutes les règles ecclésiastiques encore en usage parmi nous. Sa description de la vie de nos ascètes, prouve que non-seulement il a vu, mais qu'il admirait ces illustres personnages, issus de la race hébraïque, qui conservaient vraisemblablement alors plusieurs rites et institutions empruntés au judaïsme. »

Ainsi parle le père de l'histoire ecclésiastique. Il distingue parfaitement entre les traditions orales et les faits positifs. La fondation de l'église d'Alexandrie est un fait, sorti du domaine de la tradition orale, et fixé historiquement, dès la fin du premier siècle, par les écrits de saint Papias. Eusèbe l'enregistre comme tel. Passant ensuite aux relations qui auraient pu s'établir à Rome entre le prince des apôtres et Philon, il expose que c'est là une tradition simple : *Fama est.* On peut discuter le renseignement, qui ne s'appuie que sur une transmission orale ; admettre ou rejeter son plus ou moins de vraisemblance. Le fait ne pourra jamais s'élever à la hauteur d'une certitude historique, parce qu'il n'a point laissé de traces dans les monuments contemporains. A coup sûr, la critique la plus malveillante ne saurait rien reprendre à un tel procédé. Voilà pourtant l'historien que le protestantisme affecte de contredire à chaque page, sous prétexte que ses récits sont de pures légendes ! Dans un autre ouvrage, Eusèbe revient encore sur cette tradition. Voici ses paroles : « On dit que Philon, après sa dangereuse ambassade près de Caligula, revint une seconde fois à Rome, sous le règne de Claude. Là il aurait rencontré l'apôtre Pierre, avec lequel il aurait entretenu des relations d'amitié. Tel serait le motif qui l'aurait déterminé plus tard à écrire l'éloge des fidèles d'Alexandrie, convertis par Marc, disciple de saint Pierre [1]. » Encore une fois ce n'est là qu'une tradition : *Aiunt.* Mais, dirons-nous, comment une tradition de ce genre aurait-elle pu naître dans les esprits, au IV[e] siècle de notre ère, s'il eût été de notoriété publique que Pierre n'était point venu à Rome sous le règne de Claude ; si

[1] Euseb., *De Viris illustr.;* S. Hieronym., *Interprète,* cap. XI; *Patrol. lat.,* XXIII, 628.

la date de Babylone, inscrite dans sa première Épître, avait été interprétée dans le sens que lui donne le protestantisme ?

Les *théra-peutes* ou ascètes d'a-près Philon.

49. Le passage de Philon, relatif aux ascètes égyptiens, est célèbre ; nous le reproduisons ici, sans toucher à la controverse qu'il a fait naître. Ce qu'Eusèbe ne pouvait que conjecturer, reste encore problématique pour nous. La récente découverte des catacombes d'Alexandrie, et l'étude des inscriptions qu'elles renferment, apporteront peut-être sur ce point des lumières inattendues. On saura vraisemblablement bientôt si les contemplatifs de Philon appartenaient au christianisme. « Le nom qu'ils se donnent entre eux, dit-il, est celui de Thérapeutes ; soit qu'ils y attachent la signification étymologique de médecins spirituels, travaillant à guérir l'âme de leurs disciples des passions et des vices ; soit qu'ils le prennent dans l'acception du culte chaste et sincère qu'ils font profession de rendre à la divinité. Quiconque veut embrasser leur genre de vie, se dépouille volontairement de ses biens et les abandonne à ses proches. Ainsi dégagés de tous les intérêts humains, ils quittent les cités, pour aller vivre dans des campagnes désertes ; car, suivant eux, le commerce des hommes et leur fréquentation sont des obstacles à l'étude de la sagesse. Les représentants de cette doctrine se sont répandus sur tous les points du monde. Nulle race, grecque ou barbare, ne devait être privée de cette bienfaisante institution. Cependant, c'est en Égypte, parmi les diverses préfectures de ce pays, et surtout aux environs d'Alexandrie, qu'ils se sont multipliés. Leur centre et comme leur patrie est située près du palus Maréotique, dans une délicieuse campagne, qui réunit à la fois les avantages d'un sol fertile, du calme le plus profond et d'un climat enchanteur. C'est là que viennent habiter, de tous les points du monde, les plus parfaits des Thérapeutes. Dans chacune de leurs demeures se trouve un sanctuaire, qu'ils nomment *Semnéon*, ou Monastère, et où seuls, sans témoins, ils se livrent aux mystérieux exercices d'une vie sainte. Dans cette solitude, ils n'emportent ni aliments, ni breuvage, ni rien de ce qui appartient aux soins du corps. Mais ils ont sans cesse avec eux le texte de la loi, les écrits des prophètes, des hymnes sacrés et d'autres livres, qui alimentent leur piété et perfec-

tionnent leur science. Durant tout le jour, depuis le lever jusqu'au coucher du soleil, ils méditent les oracles de la sagesse. Leur interprétation des saintes Écritures est surtout allégorique. Ils suivent en ce point les traditions nationales, et croient que la lettre est une sorte d'image, qui reflète le sens caché et profond des allégories. Ils possèdent des commentaires composés par leurs anciens fondateurs, qui leur ont laissé plusieurs monuments écrits de leur doctrine. A leur tour, en se servant des vieux exemplaires, ils les commentent eux-mêmes pour leurs successeurs. La contemplation n'est pas le seul exercice de leur intelligence ; ils composent aussi des cantiques et des hymnes, à la gloire de Dieu. Tous les rhythmes de la poésie sont employés par eux dans ces chants, cependant ils préfèrent les plus solennels et les plus graves. C'est sur le fondement de la tempérance, comme sur une base spirituelle, qu'ils asseoient l'édifice de leurs vertus. Nul ne mange, ou ne boit, avant le coucher du soleil. L'étude de la vérité, disent-ils, est une œuvre de lumière. Les ténèbres de la nuit conviennent seules aux préoccupations des besoins corporels. Voilà pourquoi ils consacrent tout le jour à la contemplation, et accordent quelques instants seulement de la soirée à réparer les forces physiques. Il en est qui, entraînés par un zèle plus ardent, passent trois jours sans prendre aucune nourriture. Quelques autres, dans l'extase de la contemplation, rassasiés par les délices célestes du banquet de la sagesse, prolongent le jeûne corporel jusqu'à six jours entiers, et seulement alors consentent à goûter quelques aliments. Un grand nombre de femmes embrassent ce genre de vie et persévèrent dans la virginité, jusqu'à une extrême vieillesse. L'amour de la sagesse les maintient dans cette chasteté volontaire, bien différente de la contrainte légale, que subissent certaines prêtresses du paganisme. Les vierges dont je parle, n'ambitionnent d'autre alliance que celle de la vérité, et lui consacrent toute leur vie. Dans leur mépris pour les voluptés de la terre, elles renoncent aux joies de la maternité, afin de produire des fruits immortels de vertu, dans l'union avec l'Esprit divin qui les anime et les vivifie [1]. »

[1] Phil. citat. ab Euseb., *Hist. eccles.*, lib. II, cap. XVII.

Cathedra de saint Marc. Saint Pierre d'Alexandrie.

50. La terre d'Égypte demeura longtemps féconde en ascètes chrétiens. Les déserts de Nitrie, de Scété et de la Thébaïde se couvrirent des fleurs embaumées de la virginité, à l'ombre de la chaire de saint Marc, fondée à Alexandrie. Cette expression de chaire apostolique déplaît particulièrement au protestantisme, qui la rejette comme une invention moderne des partisans de la hiérarchie. « Sur la chaire de Moïse se sont assis les docteurs et les scribes, » disait Notre-Seigneur. Dans toutes les synagogues juives, le monument qui se présente d'abord aux regards, c'est une chaire. Les rabbi du pharisaïsme se disputaient le privilége de s'asseoir sur cette chaire d'honneur. Ce sont là des faits que les sociétés bibliques, en vulgarisant la lecture de nos livres saints, auraient au moins dû remarquer. Le christianisme, qui venait apporter à la loi sa perfection souveraine, substitua la chaire des apôtres à celle des docteurs du mosaïsme. La liturgie chrétienne eut son autel sacré, c'est saint Paul qui le dit avec un sentiment de fierté tout apostolique : *altare habemus ;* l'assemblée des chrétiens eut sa chaire de vérité, où s'asseyait le représentant de Jésus-Christ. Tous les monuments de l'antiquité le proclament, et c'est ici le lieu de rappeler le principe liturgique de saint Clément, qui posait, comme type extérieur des assemblées chrétiennes, « l'ordre, les formes et la discipline observés au Temple de Jérusalem [1]. » Quant à la chaire de saint Marc, ce monument matériel d'une autorité prééminente, dans l'église d'Alexandrie, elle était conservée religieusement en l'an 299 de notre ère. A cette époque, lisons-nous dans les *Acta Sincera*, « Pierre fut élu par tout le clergé et le peuple chrétien, pour succéder à Theonas, évêque d'Alexandrie. Ordonné pontife, il fut le seizième, depuis Marc l'évangéliste, patriarche de cette ville. Or, le bienheureux Pierre, en célébrant les mystères divins, refusa souvent d'occuper le trône pontifical, selon la coutume des églises chrétiennes. Il se tenait assis sur l'escabeau qui sert de marchepied, sans vouloir prendre place sur le siége de la *cathedra*. Les fidèles le voyaient avec peine, et lui répétaient souvent, dans leurs plaintes res-

[1] Voir dans ce chapitre n° 20.

pectueuses : Père, il vous faut asseoir sur votre siége! Mais le ministre du Seigneur apaisait leurs murmures, d'une voix pleine de calme et de sérénité, et reprenait sa place sur le marchepied. On voyait, dans cette résolution, une preuve d'humilité et de modestie. Or, un jour de grande solennité, pendant la célébration de la messe, non-seulement le peuple, mais tous les clercs, dans une acclamation unanime, lui crièrent : Prenez place sur votre siége, ô Évêque! Sans se laisser toucher par leurs instances, il se leva, et de la main leur imposa silence à tous. Car nul n'aurait osé lui résister. On se tut, et il s'assit de nouveau sur le marchepied. La messe s'acheva, avec les cérémonies accoutumées, et les fidèles se retirèrent. L'homme de Dieu fit alors approcher les clercs, et, d'un ton de tranquillité souveraine, blâmant leur téméraire insistance : Pourquoi, dit-il, n'avez-vous pas rougi de mêler vos voix à celles des laïques, pour me faire violence? Je sais que vous avez agi de la sorte non par l'entraînement d'une vaine jactance, mais dans un sentiment d'affection sincère et pure. Je veux donc vous apprendre le mystère de ma conduite. Souvent il m'arrive, en approchant de ce trône, d'y voir un ange, assis au milieu d'une auréole lumineuse. Ce spectacle, qui me remplit à la fois d'une joie sainte et d'une religieuse terreur, me fait comprendre que je suis indigne d'occuper un tel siége ; et, si ce n'était par égard pour le peuple, nul doute que je n'oserais pas même m'asseoir sur le marchepied. Très-chers fils, tel est le motif qui m'a fait transgresser en ce point les règles pontificales. Cessez donc à l'avenir de joindre vos instances à celles du peuple. Or, quand le saint pontife eut subi le martyre, les fidèles recueillirent son corps sacré et vinrent pieusement le déposer sur le trône épiscopal, où vivant il n'avait pas voulu s'asseoir. Ce spectacle attendrit tous les cœurs; on eût dit que le grand évêque respirait encore, et animait, par le spectacle de sa piété, l'église d'Alexandrie [1]. » Tel était le culte respectueux dont l'antiquité chrétienne environnait la chaire de saint Marc.

[1] S. Petr. Alexandrin., *Acta sincera; Patrol. græc.*, XVIII, 465.

§ VIII. Première mission de saint Paul.

Mission de Paul et de Barnabé. Ordination. Sergius Paulus proconsul de Chypre. Cécité d'Elymas.

51. Nous reprenons maintenant le texte des Actes, où saint Luc retrace presque exclusivement les conquêtes de saint Paul, dont il était le disciple : « Il y avait, dans l'Église d'Antioche, dit l'écrivain sacré, des prophètes et des docteurs, entre lesquels on distinguait : Barnabé, Simon surnommé Niger [1], Lucius de Cyrène, Manahem, frère de lait d'Hérode le Tétrarque [2], et Saul. Pendant qu'ils accomplissaient les fonctions de la liturgie [3] devant le Seigneur, et qu'ils jeûnaient [4], l'Esprit-Saint leur dit : Séparez-moi Saul et Barnabé, pour l'œuvre à laquelle je les ai appelés. Alors, après un jeûne et des prières solennels, ils imposèrent les mains aux deux élus, et les abandonnèrent à la direction céleste. » La conversion miraculeuse de Saul, sur le chemin de Damas, ne l'avait pas exempté de l'obligation de recevoir le baptême des mains d'Ananie. Sa vocation divine à l'apostolat ne l'exempte pas de recevoir, par l'imposition des mains, l'ordination épiscopale. « Les deux envoyés de l'Esprit-Saint, reprend saint Luc, se rendirent à Séleucie, d'où ils s'embarquèrent pour Chypre. Après avoir parcouru toute cette île, ils arrivèrent à Paphos, où ils trouvèrent un faux prophète juif, nommé Bar-Jésu, qui prenait le titre d'Élymas (le Mage). Quand le proconsul Sergius Paulus, homme plein de sagesse, manda Barnabé et Saul, pour entendre de leur bouche la prédication de la parole de Dieu, Élymas était à ses côtés, cherchant à détourner le proconsul de la foi. Rempli de l'Esprit-Saint, Paul [5] fixa son regard sur le Mage, et lui dit : Esprit de mensonge et d'erreur, fils de Satan, ennemi de toute justice, tu persistes à corrompre les voies droites du Seigneur ! Et maintenant voilà que la main de Dieu te frappe : tu seras aveugle, et, pendant un certain temps, tu ne verras plus la lumière du jour. — A l'instant

[1] Vraisemblablement l'Africain de Cyrène qui avait aidé Jésus à porter sa croix. — [2] Antipas le meurtrier de saint Jean-Baptiste, l'Hérode de la Passion. — [3] Λειτουργούντων. — [4] Le jeûne n'est donc pas, comme le disent les protestants, une superstition papiste.

[5] C'est ici, pour la première fois, que les Actes donnent à l'Apôtre son nom nouveau de Paul. *Saulus autem qui et Paulus.* Act., XIII.

même, les yeux d'Élymas se voilèrent comme d'un épais nuage; les ténèbres l'enveloppèrent, et, se tournant de tous côtés, il cherchait une main qui le guidât. Témoin du miracle, le proconsul, dans son admiration pour la doctrine du Seigneur, embrassa la foi[1]. »

Chaque détail du récit inspiré touche à des questions de géographie et d'histoire, qui permettent d'en constater la rigoureuse exactitude. Séleucie, où se dirigent d'abord les voyageurs apostoliques, était située à l'embouchure de l'Oronte, sur le rivage de la Méditerranée, à l'ouest d'Antioche, dont elle était le port. Ils prennent place sur un navire qui les débarque en Chypre, et ce n'est qu'après avoir parcouru toute cette île qu'ils arrivent à Paphos. En effet, le point opposé à la Syrie, d'où ils sortaient, était Salamine, à l'orient de l'île, et ce fut là qu'ils durent prendre terre. Paphos, siége du proconsul romain, était située sur la côte occidentale, et, pour y arriver de Salamine, il fallait nécessairement traverser l'île dans toute sa largeur. Nous indiquons brièvement ces notions de géographie sacrée : elles sont indispensables, en un temps où la critique rationaliste nous force à descendre à ces éléments de la discussion. Il faut convenir pourtant que c'est là un lamentable abaissement de l'exégèse contemporaine. Tous ces détails ont été mille fois éclaircis. Ne vaudrait-il pas mieux s'arrêter au magnifique spectacle de la parole évangélique, parole immaculée et chaste, retentissant, comme un tonnerre, dans cette île de la volupté, ébranlant les portiques des temples de Vénus, et renversant les immondes divinités auxquelles la pudeur humaine était offerte en sacrifice depuis tant de siècles! Mais nos modernes sophistes ne nous laissent pas le temps de décrire ces grandes choses. Je les entends s'écrier que le texte des Actes vient d'être surpris par eux en un flagrant anachronisme. Sergius Paulus est désigné sous le titre de proconsul, disent-ils. Or, à cette époque, il n'y avait pas de proconsul en Chypre. D'après la division de l'Empire romain, établie par Auguste en 726, cette île avait été comprise dans les provinces présidiales de l'empereur. Elle ne pouvait donc être

[1] Act., XIII, 1-12.

administrée que par un *præses*, ou *proprætor*, fonctionnaire du même rang et du même titre que Pilate à Jérusalem. En vérité, l'objection est puérile. Quand même Sergius Paulus n'eût été que propréteur, était-ce une raison pour que la flatterie de ses administrés ne lui décernât point, dans le langage usuel, le titre plus envié de proconsul? Tous les jours, en France, un vice-amiral se laisse saluer, sans trop de résistance, du nom plus glorieux d'amiral. Mais enfin, quelqu'insignifiante que soit l'objection, l'histoire et la numismatique sont d'accord pour la réduire à néant. Dion Cassius, dans la *Vie d'Auguste*, nous apprend que cet empereur rendit au peuple romain, en retour de la Dalmatie, l'île de Chypre et la Gaule Narbonnaise, et qu'à partir de cette époque il donna à ces provinces des gouverneurs qui portaient le titre de proconsuls. On incidentait sur le texte de Dion Cassius, et l'on insinuait qu'il avait pu être interpolé par des écrivains ecclésiastiques. Cette dernière ressource échappa complétement aux adversaires de nos Livres saints, après la découverte en Chypre de quelques monnaies portant l'image et l'inscription de l'empereur Claude, et au revers le nom de Cominius Proclus, proconsul romain de cette île. Enfin une autre inscription, publiée par Gruter, désigne aussi P. Aquius Scaura comme proconsul de Chypre, sous Caligula.

52. On ne peut donc plus contester au récit de saint Luc l'exactitude d'une dénomination officielle. Bar-Jésu, sous son titre d'Élymas (le Mage), offusquait encore le regard méticuleux de la science. Le texte des *Philosophumena* est venu, à son heure, confirmer ici encore la rigoureuse véracité du Livre saint. Le judaïsme et le sabéisme, dans un amalgame dont la doctrine du magicien Simon nous a donné l'idée la plus précise, menaçait alors d'envahir toutes les intelligences, en substituant au pharisaïsme juif et au culte païen les rêves d'un cosmos imaginaire. Le faux prophète Bar-Jésu exploitait à son profit, comme l'hérésiarque de Samarie, et les espérances hébraïques et la lassitude du monde polythéiste. Jusqu'à un iôta, tout se justifie donc merveilleusement, au point de vue de la véracité historique, dans le texte des Actes. Reste le miracle. Élymas est frappé d'une cécité soudaine et complète.

Authenticité du [illegible] des Actes.

« Tournant sur lui-même, il cherche une main qui le guide. » Ici le surnaturel éclate, et nos rationalistes, ennemis nés du surnaturel, mais très-versés dans les sciences physiques, nous indiqueraient volontiers mille recettes fort simples, et très-peu miraculeuses, à l'aide desquelles on peut aveugler à volonté un homme. Il n'est guère de voleur de grand chemin, qui n'ait à sa disposition quelque moyen de ce genre. Eh bien, nos rationalistes sont eux-mêmes ou fort prétentieux, ou fort aveugles : prétentieux, s'ils croient surpasser en incrédulité un proconsul romain de Claude, un descendant de Paul-Emile, élevé à l'école philosophique et religieuse de Cicéron, d Horace et d'Ovide ; aveugles, s'ils peuvent imaginer que Sergius Paulus va sacrifier, sur la foi d'une imposture aussi grossière, son rang, sa fortune et ses titres, pour devenir l'adepte d une religion dédaignée, et le disciple d'un pauvre Juif ! C'est pourtant ce que le descendant des Scipions ne craignit pas de faire. Abandonnant la hache et les faisceaux des consuls, il prit le bâton de missionnaire, évangélisa une grande partie de l'Espagne, et mourut évêque de Narbonne. Sans un prodige manifeste et incontesté, ce miracle moral de conversion est inexplicable. Or, sans ces conversions miraculeuses, la doctrine évangélique ne serait pas aujourd'hui maîtresse du monde. Voilà pourquoi nier les miracles de l'Évangile et des Actes des apôtres, c'est tourner dans un cercle qui ramène fatalement au miracle.

Portrait traditionnel de saint Paul.

53. A partir de la conversion de Sergius Paulus, le nom de Saul disparaît entièrement de l'histoire, et le conquérant apostolique, orné de cette dépouille opime, échange le vocable juif, qu'il tenait de ses aïeux, pour celui de Paul, le proconsul qu'il a enfanté à Jésus-Christ. Avant de le suivre dans sa course triomphale, interrogeons les souvenirs du monde qu'il a transformé, et demandons-lui le portrait de son illustre vainqueur. L'enveloppe mortelle de l'Apôtre était grêle et maladive [1], sa taille médiocre; il avait trois coudées, dit saint Chrysostôme, et pourtant il touchait le ciel. Ramassé sur lui-même et fléchissant un peu, dit Nicéphore, sous le poids d'une vieillesse

[1] II *Cor.*, x.

prématurée, il avait la peau fine et blanche, la tête chauve, les yeux d'une douceur et d'une grâce inexprimables, les sourcils arqués, le nez fortement aquilin, la barbe épaisse et touffue, mêlée de poils blancs [1]. Ce Galiléen au crâne dénudé, dit le satirique auteur de Philopatris, avait escaladé les nues, pour monter au troisième ciel [2]. Tel était, dans sa physionomie extérieure, l'Apôtre des nations. « Il ira, s'écrie Bossuet, il ira, cet ignorant dans l'art de bien dire, avec cette locution rude, avec cette phrase qui sent l'étranger, il ira en cette Grèce polie, la mère des philosophes et des orateurs; et, malgré la résistance du monde, il y établira plus d'Églises que Platon n'y a gagné de disciples par cette éloquence qu'on a crue divine. Il prêchera Jésus dans Athènes, et le plus savant de ses sénateurs passera de l'Aréopage en l'école de ce barbare. Il poussera encore plus loin ses conquêtes, il abattra aux pieds du Sauveur la majesté des faisceaux romains en la personne d'un proconsul, et il fera trembler dans leurs tribunaux les juges devant lesquels on le cite. Rome même entendra sa voix; et un jour cette ville maîtresse se tiendra bien plus honorée d'une lettre du style de Paul, adressée à ses citoyens, que de tant de fameuses harangues qu'elle a entendues de son Cicéron. C'est que Paul a des moyens pour persuader, que la Grèce n'enseigne pas, et que Rome n'a pas appris. Une puissance surnaturelle, qui se plaît de relever ce que les superbes méprisent, s'est répandue et mêlée dans l'auguste simplicité de ses paroles [3]. »

Discours de saint Paul à la synagogue d'Antioche de Pisidie.

54. « Paul et ses compagnons, dit saint Luc, s'embarquèrent à Paphos et vinrent aborder à Perga [4], de Pamphylie. Là, Jean Marc, se séparant d'eux, retourna à Jérusalem. Les autres, poursuivant leur itinéraire, se rendirent à Antioche de Pisidie. Un jour de sabbat, ils entrèrent dans la synagogue, et s'assirent au milieu des Juifs. Après la lecture de la loi et des prophètes, les princes de l'assem-

[1] Niceph. Call., *Hist. eccles.*, lib. II, cap. XXXVII. — [2] Lucan. Oper., *Philopatris*. — [3] Bossuet, *Panégyrique de saint Paul*, 1er point.

[4] Perga, ville de Pamphylie, province de l'Asie-Mineure, était célèbre chez les païens par son temple de Diane, où, chaque année, de grandes fêtes, en l'honneur de la déesse, attiraient un concours immense.

blée leur envoyèrent dire : Hommes frères, si vous avez quelque exhortation à adresser au peuple, parlez. Paul se levant alors, étendit la main pour commander le silence et dit : Enfants d'Israël, et vous tous prosélytes, qui avez la crainte du Seigneur, écoutez! Le Dieu de Jacob fit élection de nos pères ; il exalta notre race, alors qu'elle habitait l'Égypte, et, à bras étendu, la fit sortir de captivité [1]. Durant quarante années, il supporta ses révoltes et disciplina ses mœurs au désert [2]. Puis anéantissant sept tribus de la race chananéenne, il leur en distribua le territoire [3]. Environ quatre cent cinquante années s'écoulèrent, sous la domination des Juges, jusqu'à Samuel [4]. Ils demandèrent un roi, Dieu leur donna Saul, fils de Cis, de la tribu de Benjamin, dont le règne dura quarante ans [5]. Rejeté pour ses prévarications, Dieu leur suscita, en la personne de David, un roi dont il rend lui-même ce témoignage : J'ai trouvé en la personne de David, fils de Jessé, un homme selon mon cœur, qui accomplira toutes mes volontés [6]. Or, c'est de la race de David que Dieu, selon sa promesse [7], a fait naître le Sauveur d'Israël, Jésus. Il lui donna pour précurseur Jean, qui marcha devant la face du Messie, prêchant à tout Israël le baptême de pénitence [8]. Sur le point de terminer sa carrière, Jean disait : Je ne suis pas Celui que vous croyez. Mais voici qu'il arrive, et je suis indigne de dénouer la chaussure de ses pieds [9]. Hommes frères, enfants de la race d'Abraham, prosélytes qui craignez le Seigneur, c'est à vous qu'est envoyée cette parole de salut. Car les habitants de Jérusalem et leurs princes méconnurent le Sauveur, et, sans comprendre les prophéties que nous lisons chaque sabbat, ils les accomplirent dans leur jugement contre lui. Ils ne purent le trouver coupable d'aucun crime, et cependant ils demandèrent sa mort au gouverneur Pilate [10]. Après avoir consommé en sa personne toutes les prédictions des prophètes, ils le déposèrent de la croix et le

[1] *Exod.*, I, 1; XIII, 21, 22. — [2] *Exod.*, XVI, 3. — [3] Jos., XIV, 2. — [4] Jud., III, 9. — [5] I Reg., VIII, 5; IX, 16; X, 1. — [6] I Reg., XIII, 14; XVI, 13; Psalm., LXXXVIII, 21. — [7] Isa., XI, 1. — [8] Matth., III, 1; Marc, I, 4; Luc, III, 3. — [9] Matth., III, 11; Marc, I, 7 Joan., I, 27. — [10] Matth., XXVII, 20-23; Marc, XV, 13; Luc, XXIII, 21-23; Joan., XIX, 15.

mirent au tombeau. Mais Dieu l'a ressuscité d'entre les morts, le troisième jour. Ressuscité, il s'est fait voir longtemps encore [1] à ceux qui l'avaient accompagné de Galilée à Jérusalem, et qui maintenant sont devenus ses témoins près du peuple. Nous mêmes, nous vous annonçons que la promesse faite à nos pères vient d'être accomplie par le Seigneur en faveur de leurs fils, dans la résurrection de Jésus. C'est Jésus dont le Seigneur parle en ces termes, dans le Psaume IIe : Vous êtes mon fils ; je vous ai engendré aujourd'hui [2]. Il avait prédit de même que Jésus, ressuscité d'entre les morts, ne devait plus retourner à la corruption du tombeau. Il disait : Je maintiendrai inviolables les promesses sacrées faites à David [3]. Or, parmi ces promesses, se trouve celle-ci : Vous ne souffrirez pas que votre Saint connaisse la corruption [4]. Il est constant que David, après avoir régné selon le cœur de Dieu, s'endormit dans la mort, fut déposé avec ses pères et connut la corruption du tombeau [5]. Mais Jésus, que Dieu a ressuscité d'entre les morts, ne connut point cette corruption. Sachez-le donc, hommes frères, la rémission des péchés par Jésus vous est annoncée en ce jour. Toutes les souillures dont vous n'avez pu être justifiés par la loi de Moïse, quiconque croit en Jésus en obtient la justification. Gardez-vous donc d'encourir l'anathème prononcé par les prophètes, quand ils disent [6] : Ouvrez les yeux, contempteurs de ma loi, admirez et soyez confondus, parce que j'opère, de vos jours, une œuvre que vous ne croirez pas, si on vous la raconte [7] ! »

Véritable caractère du discours de saint Paul

55. Antioche de Pisidie, moins illustre que la métropole syrienne du même nom, était située au sud du mont Taurus, sur les frontières de la Pamphilie. Les Juifs, disséminés sur tous les points du continent asiatique, y avaient une synagogue. Une *Cathedra*, ce monument qui blesse à un si haut point le puritanisme des disciples de Luther, se dressait au milieu de l'assemblée hébraïque d'Antioche, et les princes de la synagogue, apercevant des frères étrangers, les invitèrent à prendre la parole. Ces usages exclusive-

[1] Matth., XXVIII; Marc, XVI; Luc, XXIV; Joan., XX. — [2] Psalm., II, 7. — [3] Isa., LV, 3. — [4] Psalm., XV, 10. — [5] III Reg., II, 10. — [6] Habac., I, 5. — [7] *Act.*, XIII, 13-41.

ment juifs sont autant de preuves intrinsèques d'authenticité, qui environnent le récit de saint Luc. Peut-être ces inconnus étaient-ils des rabbi, envoyés par le Sanhédrin de Jérusalem pour visiter leurs frères de la dispersion. Après la lecture de la loi et des prophètes, on les prie d'adresser à l'assemblée un discours d'exhortation, une parole qui fasse connaître les espérances d'Israël et qui retrace les souvenirs de la patrie absente. Les lectures de chaque sabbat sont traditionnellement fixées dans le rituel judaïque, et l'on est fondé à croire que celle qui précéda le discours de saint Paul se fait encore aujourd'hui. Or, il en est une qui semble merveilleusement se prêter au thème développé par l'apôtre. Elle indique pour leçons : le premier chapitre du Deutéronome relatif au séjour des Hébreux au désert, alors que « Jéhovah, Dieu d'Israël, porta son peuple, comme un père qui prend dans ses bras son enfant nouveau-né ; » et le premier chapitre d'Isaïe, où le Prophète décrit, avec des accents inspirés, l'impuissance de la loi mosaïque à guérir « les blessures, la plaie gonflée, rebelle et désespérée, des fils de Jacob. » Quoi qu'il en soit, le discours de saint Paul à la synagogue d'Antioche reproduit exactement la doctrine, la disposition, les caractères du discours de saint Pierre à la Pentecôte. Pour apercevoir entre les deux apôtres l'antagonisme que l'école de Baur a rêvé, il faut véritablement substituer les fantaisies du caprice aux réalités de l'histoire. Ce n'est pas avec une moindre naïveté, que dans un autre ordre d'idées, nos modernes sophistes croient trouver ici l'éloquence apostolique en défaut. Supposez, disent-ils, un auditoire composé des plus belles intelligences de notre époque. Placez dans la bouche de l'orateur le discours de saint Paul, tel que nous le lisons au livre des Actes ; l'effet sera complétement nul. Donc, ou les triomphes de la prédication apostolique ont été exagérés par la légende ; ou saint Luc n'a pas exactement reproduit les paroles de l'apôtre. Que de fois n'avons-nous pas entendu poser ce dilemme? Et par contre, que de fois les défenseurs de nos Livres saints n'ont-ils pas répondu à cette objection par des éloges qui portaient à faux? Ils parlaient de divisions oratoires, de morceaux pathétiques, d'habileté, d'art, de rhétorique enfin, puisqu'il faut

dire le mot! Ni les uns ni les autres ne se placent au véritable point de vue, pour juger sainement. Il ne s'agit ici, ni d'un sermon d'après la méthode de Bossuet ou de Bourdaloue, ni d'un auditoire rationaliste, ni d'effets d'éloquence. Saint Paul parlait à des Juifs, qui scrutaient les Écritures, interrogeaient les prophètes et supputaient les temps, parce que l'heure du Messie était venue, et qu'ils attendaient le Messie. Ils l'attendaient, avec cette impatience et ce frémissement que des espérances séculaires produisent dans les cœurs, au moment où l'on touche à leur réalisation. En face d'un auditoire de ce genre, non-seulement il ne pouvait être question d'établir l'authenticité de la parole divine, sa véracité, son inspiration; mais l'expression seule d'un doute à ce sujet eût soulevé une clameur unanime de réprobation. Les faits eux-mêmes, l'histoire de la sortie d'Égypte, des quarante années au désert, les noms de Samuel ou de David, les promesses de Jéhovah au peuple de Jacob, sont certainement pour nous choses graves et solennelles. Mais, pour les Juifs, ils étaient la vie même, la racine de la nationalité, la gloire du passé et l'espérance de l'avenir. Le Messie a paru; il se nomme Jésus de Nazareth; les prêtres de Jérusalem l'ont mis en croix, mais il est ressuscité, comme l'avaient prédit les prophètes. Nous l'avons vu; nous en sommes témoins. Il est le Sauveur promis! Voilà la nouvelle, plus éloquente que tous les discours, qui faisait bondir les cœurs, quand les Juifs la recueillaient des lèvres des apôtres. Qu'on ne cherche donc ici ni rhétorique, ni agencement oratoire, ni subtilités littéraires. Qu'on se reporte par la pensée dans ce milieu frémissant; qu'on se place, avec les Juifs de Pisidie, au pied de la *cathedra* de la synagogue, et que, partageant leur foi, leurs aspirations et leurs ardents désirs, on écoute saint Paul; alors on comprendra ce qu'il y avait de saisissant dans son langage!

Persécution. Bannissement des deux apôtres.

36. « Quand les apôtres sortirent, continue saint Luc, tous les assistants les prièrent de revenir, au prochain sabbat, parler encore sur le même sujet. Après que l'assemblée eut été congédiée [1], une foule de Juifs et de prosélytes suivirent Paul et Barnabé. Par leurs discours,

[1] *Quumque dimissa esset synagoga.*

ceux-ci les exhortaient à demeurer fidèles à la grâce divine. La cité presque tout entière se réunit, le sabbat suivant, pour entendre la parole évangélique. A la vue de cette foule immense, les Juifs, dans leur fureur jalouse, éclatèrent en blasphèmes contre la doctrine de Paul. Les deux apôtres opposèrent à ces outrages une constance inébranlable. C'était à vous les premiers, dirent-ils, qu'il nous fallait porter la parole de Dieu. Mais puisque vous la repoussez, puisque vous vous jugez vous-mêmes indignes de la vie éternelle, voici que nous allons nous tourner vers les Gentils. Tel est le précepte du Seigneur : Je t'ai constitué, dit-il, pour être la lumière des nations, pour leur porter le salut jusqu'aux extrémités du monde. — Les païens, à cette parole, témoignèrent leur joie; ils glorifiaient l'Évangile du Seigneur, et, parmi eux, tous les prédestinés à l'éternelle vie embrassèrent la foi. Or, la parole du Seigneur se répandait, comme une semence féconde, dans tout le pays. Mais les Juifs réussirent à soulever les principaux de la ville, et des femmes de distinction, zélées pour la loi de Moïse. Ils firent éclater une persécution contre Saul et Barnabé, qui furent expulsés de la province. Secouant sur eux la poussière de leurs pieds, les apôtres vinrent à Iconium, et cependant les disciples étaient remplis de joie, dans l'effusion de l'Esprit-Saint [1]. »

Nous avons rigoureusement suivi, dans le cours de cette histoire, le texte des Actes, dont chaque chapitre a été reproduit, suivant l'ordre où l'a écrit saint Luc. On n'a pas oublié que saint Pierre ouvrit le premier aux Gentils la porte de l'Évangile. Le baptême du centurion Cornelius, les actions de grâces des fidèles de Jérusalem, « glorifiant Dieu de la vocation des Gentils, » précédèrent de six années la première mission de saint Paul, comme ils précèdent de trois chapitres, dans la narration de saint Luc, la prédication de l'Évangile à Antioche de Pisidie. Cela est un fait; pour le constater il suffit d'ouvrir le livre des Actes. Toutefois le protestantisme n'en tient aucun compte. « Paul et Barnabas, dit M. de Pressensé, sont remplis d'une sainte indignation; la résistance des Juifs leur arrache

[1] *Act.*, XIII, 42 ad ultim.

cette parole, dont la portée est incalculable : Voici, nous nous tournons vers les Gentils ! C'est une ère nouvelle qui s'ouvre pour l'Église [1]. » Que des rationalistes qui n'ont jamais ouvert une Bible puissent tenir un pareil langage, on le conçoit facilement; mais qu'un protestant, nourri de la lecture des Livres Saints, commette un pareil anachronisme, sans souci de se compromettre aussi légèrement vis à vis des milliers de lecteurs sollicités par les sociétés bibliques, cela est inconcevable. Il faudrait pourtant en finir avec ce système d'altération flagrante et de perversion de la parole de Dieu. Vous dites que le texte du Nouveau Testament est, à vos yeux, la règle unique, mais infaillible de la foi. Or, le texte des Actes nous apprend que saint Pierre ouvrit le premier la porte de l'Évangile aux Gentils. De quel droit osez-vous donc substituer au nom de saint Pierre, formellement inscrit par le Livre sacré, celui de saint Paul, et dire « qu'une ère nouvelle s'ouvre pour l'Église » en Pisidie, quand cette ère était ouverte depuis six ans à Césarée ?

57. « A Iconium, dit l'historien sacré, les deux apôtres entrèrent dans la synagogue, et parlèrent avec tant de succès qu'une grande multitude de Juifs et de Grecs embrassèrent la foi. Ceux de la race hébraïque qui avaient persisté dans l'incrédulité, travaillèrent à indisposer les païens contre les frères. Cependant Saul et Barnabé demeurèrent assez longtemps en cette ville, travaillant avec confiance à l'œuvre du Seigneur. La grâce divine confirmait leur témoignage ; les miracles et les prodiges se multipliaient sous leurs mains. Or, la division éclata parmi les habitants ; les uns tenaient le parti des Juifs, les autres se rangeaient du côté des apôtres. L'irritation des premiers allait croissant ; ils étaient sur le point de s'emparer des apôtres pour les lapider. Paul et Barnabé, instruits de leurs desseins, se réfugièrent dans les autres cités de la Lycaonie, à Lystres et à Derbe, parcourant toute cette contrée, qu'ils évangélisèrent [2]. »

Iconium. Sainte Théela, vierge et martyre.

Iconium, Εἰκων, « Image, » au pied du Taurus, sur les bords d'une rivière aujourd'hui nommée Marmara, devait son nom à une pierre

[1] *Hist. des trois premiers siècles*, tom. I, pag. 452. — [2] *Act.*, XIV, 1-6.

tombée du ciel, que la superstition païenne avait consacrée à la grande Diane, la divinité plus particulièrement honorée en ce pays. Les ruines d'Iconium, semées de colonnes frustes, d'autels mutilés et de fragments d'inscriptions grecques, témoignent seules aujourd'hui de la splendeur passée de cette ville, dont les Turcs ont conservé presque sans altération le nom antique, et qu'ils appellent Konieh. Mais l'immortalité que ses monuments n'ont pu donner à Iconium, elle la doit au séjour de Paul dans ses murailles maintenant renversées. L'hôte qui eut l'honneur d'abriter sous son toit le messager de l'Évangile s'appelait Onésiphore, et ce nom, inscrit dans les Épîtres de saint Paul, traversera les siècles, environné du respect de toutes les générations. Enfin, la gloire d'Iconium c'est d'avoir produit, dit saint Grégoire de Nysse, « ce bouquet de myrrhe, cette fleur de virginité, plus parfumée que les lys de Saron, qui porta sur la terre le nom de Thécla [1]. » Elle avait dix-huit ans, et déjà, dit saint Épiphane, elle était fiancée à l'héritier d'une des plus nobles familles de l'Asie, quand elle entendit la prédication de l'apôtre. Répudiant alors toutes les espérances de la terre, elle ne voulut d'autre époux que le Christ. On la vit, dit saint Chrysostôme, vendre ses pierreries et ses riches parures. Elle leur préférait désormais les chaînes du martyre; et quand l'apôtre fut emprisonné pour la foi, la noble vierge venait aux pieds du captif entendre la parole de Dieu, plus précieuse que l'or. Arrêtée à son tour, dit saint Ambroise, elle fut condamnée comme chrétienne, et jetée aux bêtes dans l'amphithéâtre. Les païens purent alors contempler un étonnant spectacle. Le lion, dont elle devait assouvir la rage, vint se coucher devant l'héroïne, lui léchant les pieds, comme s'il eût respecté ce corps virginal. En ce jour une bête farouche se montra moins cruelle que les hommes! Les bourreaux, dit saint Cyprien, espérèrent que les flammes du bûcher feraient ce que les bêtes avaient refusé. Mais la vertu de Jésus-Christ éteignit les ardeurs du brasier dévorant, et Thécla en sortit victorieuse. Qui donc, demande saint

[1] Tous les textes relatifs à l'histoire de sainte Thécla ont été réunis par le cardinal Baronius dans les notes du *Martyrologe romain*, 26 septembre. Nous ne les reproduisons pas ici pour ne pas multiplier inutilement les citations.

Grégoire de Nazianze, arrêtait la griffe formidable et la dent des bêtes farouches? La sainte virginité accomplit ce miracle. C'est elle qui endormit la fureur du lion et changea les feux du bûcher en une rosée céleste. Ainsi préservée par la protection divine, Thécla, dit saint Basile de Séleucie, consacra le reste de ses jours à la contemplation et à la solitude. On admirait, dit saint Methodius, le charme de son langage, la force et la grâce modeste de ses discours; en l'entendant, on retrouvait sur ses lèvres la sublime théologie qu'elle avait apprise de saint Paul. Elle mourut à Séleucie, dans un âge avancé. Les empereurs chrétiens firent élever une basilique somptueuse, sur le rocher qui servit de retraite et de tombeau à la noble vierge. Les saints Pères la nomment : *Protomartyre* parmi les femmes; comme saint Étienne fut le *Protomartyr* des hommes. « Venez admirer, en la personne de Thécla, dit saint Isidore de Damiette, la réunion de toutes les gloires et de tous les trophées qui peuvent illustrer la femme chrétienne; colonne inébranlable, elle proclame les grandeurs et les triomphes de la chasteté; phare lumineux, dressé sur l'océan des passions humaines, elle signale le port de l'éternelle quiétude! »

58. Nous avons, à dessein, écarté de l'histoire de Thécla tous les emprunts que nous aurions pu faire aux Actes de la sainte. L'authenticité de leur texte est controversée parmi les savants. Mais les témoignages de saint Grégoire de Nysse, de saint Epiphane, de saint Cyprien, de saint Ambroise, de saint Grégoire de Nazianze, sont positifs; ils suffisent pour attester la réalité de la conversion, du martyre et de la retraite de la vierge d'Iconium. Qu'importe que les hérétiques aient interpolé les Actes de sainte Thécla, pour y glisser des arguments favorables à leurs erreurs? La critique retrouve aujourd'hui, et note la trace de ces interpolations. Ce n'est point une grande découverte. Déjà saint Jérôme et le pape Gélase l'avaient fait. Mais ces interpolations sont elles-mêmes la preuve qu'à l'époque où elles se produisirent, sainte Thécla était l'objet d'un culte solennel et d'une vénération unanime. Le protestant Grabe en convient de bonne foi. « L'objection vulgaire contre la réalité du martyre de Thécla, dit Baronius, est celle-ci : Saint

Valeur de la tradition.

Luc n'en a point parlé. Mais a-t-il parlé davantage des tourments que Paul eut à subir à Iconium? Saint Luc ne les a point racontés, et pourtant le grand Apôtre, dans son Épître à Timothée, affirme qu'il souffrit personnellement à Iconium [1]. » Il faut donc le redire encore, les Actes de saint Luc ne sont point un récit complet de l'histoire des apôtres. Et comment s'en étonner? Apôtre lui-même, disciple et compagnon de Paul, saint Luc raconte brièvement; il écrit moins une histoire que des notes de voyages. Ce qui nous fait perpétuellement illusion, c'est le préjugé trop général, qui se représente les hommes apostoliques comme des écrivains de profession. Quoiqu'ils aient tous formellement dit le contraire, on a persisté dans cette erreur, sans réfléchir que l'Église de Jésus-Christ est l'Église de la parole, non du livre; qu'elle existait avant tout monument écrit, et que son essence est d'être traditionnelle. »

Lystres. L'impotent guéri. Apothéose. Lapidation.

59. « A Lystres, reprend l'écrivain sacré, un infirme, privé dès sa naissance de l'usage de ses jambes, était assis à l'entrée de la ville, et écoutait la prédication de Paul. L'Apôtre fixa sur lui son regard, et vit qu'il avait la foi et le désir d'être guéri. Lève-toi, lui dit-il; tiens-toi debout sur tes pieds [2]. L'impotent s'élança aussitôt; il marchait. La foule, témoin de ce prodige, éclata en cris d'enthousiasme. Des dieux sont descendus parmi nous, sous une forme humaine ! disaient-ils, dans leur idiome lycaonien. Barnabé était, pour eux, Jupiter, et Paul, Mercure, parce que c'était Paul qui avait porté la parole. Un prêtre de Jupiter, qui se trouvait là, apporta des couronnes, fit amener des taureaux, et voulait, avec le peuple, les offrir en sacrifice aux deux divinités. A ce spectacle, les apôtres, déchirant leur tunique, se jetèrent parmi la foule, en criant : Qu'allez-vous faire? Nous sommes des mortels, des hommes semblables à vous! Nous venons vous arracher à ces vaines superstitions et vous convertir au Dieu vivant, qui a créé les cieux, la terre et les mers, le monde entier! Dans les siècles passés, il a laissé les

[1] *Persecutiones, passiones, qualia mihi facta sunt Iconii.* (II Timoth., III, 11.)

[2] Le grec et le syriaque ajoutent à l'injonction de l'apôtre ces mots : « Au » nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ, je te le commande ! » Ces paroles manquent dans la Vulgate et dans le manuscrit sinaïtique.

nations suivre chacune sa voie. Cependant il n'est pas resté lui-même sans témoignage. Du haut du ciel, il répand ses bienfaits; dispense les pluies et les saisons fécondes; remplit nos cœurs d'allégresse, par l'abondance de ses dons! — Malgré ces exhortations, ils eurent beaucoup de peine à empêcher la foule d'accomplir un sacrifice en leur honneur [1]. » L'authenticité du récit apostolique s'affirme d'elle-même. Les sentiments du peuple de Lystres sont bien exactement ceux que devait avoir une contrée où la fable plaçait l'apparition de Jupiter et de Mercure aux deux vieillards Philémon et Baucis. Le sacrificateur païen, avec ses victimes couronnées de fleurs, se disposant à faire couler le sang des taureaux sur l'autel de Jupiter, est l'expression d'une réalité qui semble vivante. Un apocryphe n'eût jamais parlé ainsi. « Cependant, continue saint Luc, il survint quelques Juifs d'Antioche de Pisidie et d'Iconium, qui soulevèrent la multitude dans un sens opposé. Une émeute éclata, et Paul, traîné hors de la ville par la populace furieuse, fut accablé d'une grêle de pierres, et laissé pour mort sur la place. Les disciples vinrent chercher son corps; mais quand ils l'eurent entouré, Paul se leva plein de vie, rentra avec eux à Lystres, d'où il partit le lendemain, avec Barnabé, pour Derbe [2]. » Il y a, dans la narration de saint Luc, un sous-entendu qui se laisse d'ailleurs facilement deviner, mais qui prouve, une fois de plus, que l'écrivain sacré ne s'était nullement imposé la loi de tout dire. Un certain intervalle s'était écoulé, entre l'apothéose improvisée en l'honneur des deux apôtres et le supplice de la lapidation, auquel saint Paul survécut miraculeusement. Les disciples, qui viennent la nuit relever son corps sanglant, avaient été convertis durant cet intervalle. Pourquoi Barnabé fut-il épargné par la fureur populaire quels arguments les Juifs opposaient-ils à l'évidence d'un prodige aussi manifeste que la guérison subite d'un homme privé, dès sa naissance, de l'usage de ses jambes? Saint Luc ne nous l'apprend pas. Il est permis de conjecturer que la jalousie des Hébreux attribuait à des secrets de l'art magique, à des charmes imposteurs,

[1] *Act.*, XIV, 7-17. — [2] *Act.*, XIV, 18-20

peut-être à l'action démoniaque, le prodige qui avait si vivement impressionné la foule. On avait dit du Sauveur : « C'est par la vertu de Beelzébuth qu'il chasse les démons ! » On devait le dire des apôtres; et les persécutions dont saint Paul ne cessa d'être l'objet, durant sa glorieuse carrière, réalisaient la parole prophétique, prononcée au jour de sa conversion : « Je lui montrerai ce qu'il doit souffrir pour ma cause. »

Constitution iérarchique des églises de Lystres, Iconium et Antioche de Pisidie.

60. « Après avoir évangélisé la ville de Derbe, et converti un grand nombre de personnes, les deux apôtres revinrent à Lystres, à Iconium et à Antioche de Pisidie, affermissant le cœur des disciples, les exhortant à persévérer dans la foi, leur apprenant que le chemin des tribulations est celui qui nous donne accès au royaume de Dieu. Lorsqu'ils eurent, par l'imposition des mains, ordonné des prêtres dans chaque Église, après les prières et les jeûnes d'usage, ils les recommandèrent au Seigneur, dont ils avaient embrassé la foi. Traversant la Pisidie, ils revinrent en Pamphilie, prêchèrent encore l'Évangile de Jésus-Christ à Perga, descendirent à Attalie, où ils s'embarquèrent pour Antioche de Syrie, leur point de départ. Là, en présence de l'Église assemblée, ils racontèrent les grandes choses que Dieu avait opérées par leur ministère, et comment il avait ouvert aux Gentils la porte de la foi. Ils demeurèrent ensuite assez longtemps avec les disciples [1]. »

La constitution des Églises par l'ordination hiérarchique des *Presbyteri*, au milieu des prières et des jeûnes accoutumés, est ainsi présentée par le protestantisme : « Après avoir, dit M. de Pressensé, traversé rapidement les villes où ils avaient annoncé l'Évangile, et y avoir présidé à l'élection d'anciens, Paul et Barnabas s'embarquèrent à Attalie, pour retourner à Antioche [2]. » Nous plaignons sincèrement le sort d'une exégèse qui ne peut se maintenir qu'à force de déguiser le texte par des habiletés convenues. Les paroles de saint Luc sont ici tellement formelles qu'il suffit de les transcrire, pour renverser l'interprétation protestante. Χειροτονήσαντες δὲ αὐτοῖς πρεσβυτέρους κατ' Ἐκκλησίαν, προσευξάμενοι μετὰ νηστειῶν, παρέθεντο

[1] *Act.*, XIV, 20 ad ultim. — [2] Pressensé, *Histoire des trois premiers siècles*, tom. I, pag. 454.

αὐτοὺς τῷ Κυρίῳ. « Ayant établi sur eux, par l'imposition des mains, des prêtres pour chaque Église, au milieu des prières et des jeûnes, ils les abandonnèrent, en les confiant au Seigneur. » Voilà ce que le protestantisme a la prétention de traduire ou plutôt de faire oublier, en disant : « Ils présidèrent à l'élection d'anciens. » D'élection, saint Luc n'en dit pas un mot; mais il désigne l'ordination par l'imposition des mains Χειροτονήσαντες, dont en revanche M. de Pressensé ne parle pas. Dans le langage concis, mais substantiel, de saint Luc, les anciens (*Presbyteri*) ainsi ordonnés sont placés au-dessus des fidèles, dans chaque Église. Χειροτονήσαντες αὐτοῖς, κατ' Ἐκκλησίαν. Sous ce titre d'anciens, comme nous l'avons déjà vu dans la première Épître de saint Pierre, et comme nous le verrons encore dans l'Épître à Timothée, les auteurs apostoliques désignaient le sénat de chaque Église, composé de l'évêque, des prêtres et des diacres, ses ministres. L'horreur du protestantisme pour toute espèce de hiérarchie a beau dissimuler la vérité, sous des périphrases mensongères, il est évident que Paul et Barnabé constituèrent à Lystres, à Iconium, à Antioche de Pisidie, une autorité de gouvernement et de ministère. L'élection, gratuitement ajoutée au texte par une complaisante exégèse, ne change rien à la nature même des choses. A quoi bon élire des anciens, les constituer à la tête de chaque chrétienté, au milieu de prières publiques et de jeûnes solennels, si l'Église de Jésus-Christ eût été une démocratie égalitaire, où nul n'a ni fonctions, ni responsabilité, ni ministère spécial? Mais c'est trop insister sur des principes aussi lumineux que le rayon du soleil. Cent fois, notre divin Maître nomme son Église un royaume. Or, tout royaume suppose un roi. Il la compare à un bercail; or, tout bercail suppose un pasteur. Qu'on ne s'y trompe point; qu'on écarte un instant les préjugés de secte et de parti. Si la pensée pouvait venir à un homme raisonnable de fonder une société visible, permanente et immortelle, il commencerait par lui donner un chef, une hiérarchie, un gouvernement. En vérité, de quel droit un pasteur, un ministre protestant ose-t-il imposer sa direction, son apostolat, sa responsabilité personnelle, si chacune de ses ouailles est son égale en dignité, en fonctions et en charges?

Le protestantisme lui-même, pour se perpétuer, s'est donné une hiérarchie. Qu'il ait donc le courage de ses actes, et qu'il cesse de redire aux ignorants que Jésus-Christ a fondé son Église sur le libre arbitre de chacun! Comme si, malgré sa légèreté proverbiale, notre siècle pouvait oublier la parole adressée au premier des papes : « Tu es Pierre, et sur cette pierre j'édifierai mon Église! »

§ IX. Les Juifs et l'empereur Claude.

La Judée sous l'empereur Claude.

61. Saint Pierre continuait à évangéliser la ville de Rome. Grâce à ses prédications, le nom du Christ devenait un sujet d'ardentes controverses, dans les synagogues. La puissance impériale, dont Claude avait le titre, était alors réellement exercée par trois affranchis, Pallas, Narcisse et Calliste, portant encore, dit Tacite, les traces du fouet qui meurtrissait naguère leurs épaules, et se vengeant sur le monde entier du mépris dont ils étaient l'objet. La province de Judée, livrée comme une proie à leurs créatures, changea quatre fois de main, en dix ans. Cuspius Fadus, le premier de ces fonctionnaires, eut à réprimer la révolte de Theudas. Tibère-Alexandre, apostat juif, successeur de Fadus, fit crucifier à Jérusalem les chefs du parti des zélotes, Jacques et Simon. A l'arrivée de Ventidius Cumanus, successeur de Tibère-Alexandre, l'effervescence populaire était au comble. Un soldat romain, de garde à la porte du Temple, un jour de grande solennité, se permit en public un acte d'indécence révoltante. A l'instant, la foule éclata en excès de fureur. Ventidius fit avancer sa cohorte ; et les massacres d'Hérode l'Ascalonite se renouvelèrent, dans la malheureuse cité. A quelques jours de là, un esclave de l'empereur sortit de Jérusalem, emportant un riche butin, dérobé dans le désordre de l'émeute. On l'arrêta, dans la campagne voisine, et on le renvoya complétement dépouillé. Les troupes romaines, pour venger cette injure, reçurent l'ordre de piller tous les villages environnants. Dans cette expédition, un soldat livra publiquement aux flammes un exemplaire de la loi juive. A la nouvelle de cet attentat, la rage des Hébreux ne connut plus de bornes. Sur ces entrefaites, on ap-

prit qu'un Galiléen, se rendant à la Ville sainte, avait été mis à mort sur le territoire de Samarie. Ventidius, sommé de punir les meurtriers, s'y refusa ; et bientôt la Galilée se souleva tout entière, prit les armes, et, sous le commandement d'un chef nommé Éléazar, vint assiéger Samarie. Le procurateur romain accourut, avec une aile de cavalerie et quatre cohortes, surprit ces troupes indisciplinées, et noya la révolte dans le sang. Cependant une députation, composée du grand prêtre Ananias et du capitaine du Temple, se rendait à Rome, pour implorer la clémence ou la justice impériale. Pallas voulait donner à son frère Félix le gouvernement de la Judée. Cette circonstance fut favorable aux négociateurs juifs. Une sentence d'exil fut prononcée contre Ventidius, et le frère du favori alla prendre, à Jérusalem, la place devenue vacante par cette révocation. L'insurrection, comprimée pour quelques instants, n'y était pas éteinte. » Les hommes de tête et d'action, parmi les Juifs, selon la remarque de M. Salvador, avaient conçu leur révolution libératrice sur une base assez large. Quand la guerre de Judée éclata, dit Josèphe, les Romains étaient travaillés par leurs discordes intérieures. Les Gaules, qui confinent à l'Italie, s'agitaient ; les Celtes se montraient impatients du joug. Après la mort de Néron, les troubles, jusque-là partiels, prirent un caractère d'universalité. Dans ces conjonctures, les Juifs les plus distingués par leur courage et par leurs richesses voulurent arriver à un ordre de choses nouveau. Ils provoquèrent le soulèvement de toute notre nation. Dans la grandeur du tumulte, leur espoir était de se rendre maîtres de l'Orient. Les Romains, de leur côté, craignaient de perdre ce fleuron de la couronne impériale [1]. » L'histoire de l'Église doit noter ces incidents caractéristiques, qui préparaient la catastrophe solennellement annoncée par le Sauveur. Pendant que les Juifs se berçaient dans ces rêves d'indépendance, et se flattaient de ressaisir un jour le sceptre de l'Orient, des lettres, couronnées de lauriers, apprenaient au César Claude, que les aigles romaines venaient de triompher en Grande-Bretagne, et que Caractacus, le héros de la

[1] Salvador, *Domin. Rom. en Judée*, tom. I, pag. 491; Joseph., *De Bell. jud.*, præfat., pag. 48.

résistance, dans cette île lointaine, était prisonnier de guerre. Or, parmi les soldats de cette expédition, se trouvait un jeune guerrier qui faisait là ses premières armes. Son nom de Vespasien était encore obscur. Jérusalem devait le connaître plus tard.

Décret de bannissement.

62. L'attitude des Juifs de Jérusalem se reflétait nécessairement dans celle des Juifs de Rome. Nous comprenons donc que les dispositions du gouvernement impérial, à leur égard, ne devaient pas être fort bienveillantes. Ainsi s'explique l'édit de bannissement, porté contre eux par l'empereur Claude. « Il chassa de Rome, dit Suétone, les Juifs qui s'agitaient sans cesse, sous l'impulsion du *Chrest*[1]. » Cette brève indication d'un historien romain, ne prenant pas même la peine d'apprendre la vraie prononciation du nom du Christ[2], place l'empereur Claude au nombre des persécuteurs de l'Église. Eut-il conscience de l'acte que ses favoris lui firent accomplir? Connut-il, au moins de nom, Pierre, le chef d'un empire plus puissant que celui des Césars? Nous sommes réduits sur ce point à de simples conjectures. La race juive, vouée au mépris populaire, avait été plusieurs fois l'objet de mesures semblables, au sein de Rome. La police impériale ne se préoccupait vraisemblablement guère d'examiner à fond les doctrines controversées dans l'intérieur des synagogues. Les Juifs de Rome se soulevaient contre saint Pierre prêchant le Christ, de même que ceux d'Iconium et de Lystres se déchaînaient contre Paul et Barnabé. L'ordre public était troublé. Chrétiens et Juifs furent chassés, sans distinction, ni choix. Le prince des apôtres quitta donc, pour quelque temps, la future capitale du royaume de Jésus-Christ. Le premier, il entra dans cette route de l'exil, que tant de papes eurent à parcourir après lui. La dispersion de la chrétienté naissante eut pour résultat direct de jeter en Gaule une légion d'apôtres. « L'empereur, dit encore Suétone, venait d'abolir, dans cette contrée, l'exercice du culte barbare et sanguinaire des Druides, qu'Auguste n'avait interdit que pour les citoyens. A la même époque, il permit aux députés ger-

[1] Sueton., *Claud.*, XXV.
[2] Les païens persistèrent longtemps encore à prononcer *chrest*. Ils faisaient, ainsi que nous l'apprend Tertullien, dériver ce mot de Χρηστος, *Utile*.

mains de s'asseoir à l'orchestre, quand il vit avec quelle simplicité et quelle confiance ces envoyés, qu'on avait laissés confondus dans la foule, étaient allés d'eux-mêmes se placer à côté des ambassadeurs parthes et arméniens, assis au rang des sénateurs, disant qu'ils ne leur étaient inférieurs ni en noblesse ni en courage [1]. » Les Gaulois et les Germains, nos pères, fixaient donc l'attention de Rome, au moment où l'exil de saint Pierre et de ses disciples ouvrait une carrière nouvelle au zèle apostolique. Il y a lieu de s'étonner que ces rapprochements, fournis par l'histoire profane, n'aient jamais été relevés, dans la discussion relative à l'origine de nos Églises. Fortunat les connaissait sans doute, quand il disait, avec un sentiment de fierté chrétienne et nationale : « Terre des » Gaules, applaudis à ta propre gloire ! Rome t'envoie le salut. La » splendeur apostolique visite les Allobroges [2]. »

§ X. La foi dans les Gaules.

63. L'heure est venue de dire toute la vérité sur nos origines chrétiennes, et de réhabiliter la tradition, méconnue depuis trois siècles. En France, l'opinion qui fixe au règne de Dèce la mission de nos premiers apôtres, a prévalu. Son triomphe fut tel que l'enseignement classique, la croyance commune, aussi bien que le sentiment des juges plus éclairés et plus instruits, qui exercent en quelque sorte la magistrature de l'esprit public, et dont le devoir est de se tenir sur les hauteurs et comme aux avant-postes de la science, sont restés presque unanimes sur ce point. On ne semble même plus se douter que la tradition contraire a été celle de toute notre histoire ; que l'université de Paris, les parlements, les Églises particulières, les rois et les sujets, les docteurs et les légistes, la France entière l'avaient conservée, maintenue, promulguée et universellement professée jusqu'au XVIIe siècle. Ainsi s'est vérifiée la prophétie de Louis Servin, au parlement de Paris, quand cet

Etat de la question.

[1] Sueton, *loc. cit.*

[2] *Gallia, plaude libens, mittit tibi Roma salutem;*
Fulgor apostolicus visitat Allobrogas.

avocat général, poursuivant la condamnation du nouveau Bréviaire d'Angers, s'écriait, en 1603 : « Si nous endurons que les saincts de nos Gaules soient ôtés de notre calendrier, quelque preuve que nous puissions avoir de Michaël Syngelus, de l'eschole grecque, ordonnée par le saint apostre de la France [1] ; quoi qu'en disent les vieux livres, le privilége de saint Landeric, évêque de Paris, octroyé à la prière du roy Clovis, et les anciennes chartes; quoi qu'ait rapporté ce docte Hilduein des anciens écrits ; quoi qu'en ait écrit Hincmarus, archevesque de Reims; bref, quoi que nous lisions dans les histoires de nos rois, à la fin on nous en fera perdre la mémoire [2] ! » Cependant les travaux récents d'un écrivain, aussi érudit que modeste, sur l'apostolat de la Provence [3], accueillis par l'admiration générale, pour la science vraiment prodigieuse qu'ils révèlent dans leur auteur, sont venus, de nos jours, protester contre cet oubli trop complet du passé. Sous l'influence de la parole autorisée et grave du docte Sulpicien, une réaction s'est opérée dans les esprits, et un mouvement prononcé de retour aux traditions antiques de la France s'est produit au sein de la génération actuelle [4]. La prescription qui commençait, en faveur de l'école antitraditionnelle, a donc été interrompue ; et les historiens futurs en trouveront, dans les écrits de notre époque, de nombreux et éloquents

[1] Saint Denys l'Aréopagite.

[2] Servin, avocat général au parlement de Paris, et conseiller d'État sous Henri III, Henri IV et Louis XIII. Voir ses *Plaidoyers*, in-4°, 1631 ; Cf. Dussaussay, *De mysticis Galliæ scriptoribus*, pag. 793, in-4°, 1639.

[3] *Monuments inédits sur l'apostolat de sainte Marie-Magdeleine en Provence, et sur les autres apôtres de cette contrée*, par M. Faillon, de la société de Saint-Sulpice, 2 vol. in-4°, Migne.

[4] Voyez *Histoire de l'Eglise du Mans*, par D. Piolin ; *de l'Église de Metz*, par M. l'abbé Chaussier; *de Reims, Châlons* et *Soissons*, par M. Ravenetz ; *Saint Ursin, apôtre du Berry*, par M. l'abbé de Lutho ; *Documents inédits sur l'apostolat de saint Martial*, par M. l'abbé Arbellot ; *Vie de saint Paul-Serge, fondateur de l'Église de Narbonne*, par M. l'abbé Robitaille ; *Recherches sur l'ancienneté de l'Église d'Arras*, par le même ; *Origine et histoire abrégée de l'Église de Mende*, par M. l'abbé Charbonnel ; *Apostolat de saint Front au premier siècle*, par M. l'abbé Dion ; *Toull et Ahan. Le christianisme dans l'Aquitaine*, par M. Coudert de Lavillate ; *Étude historique et critique sur la mission, les actes et le culte de saint Bénigne, apôtre de la Bourgogne*, par M. l'abbé Bougaud, etc.

témoignages. Mais il y a loin de ces efforts isolés, de ces recherches individuelles, de ce réveil d'une opinion hésitante et émue, qui se cherche elle-même, à un ensemble de croyance compacte et universelle. La révolution opérée par la critique du XVIIe siècle est encore officiellement, si l'on peut parler ainsi, maintenue et protégée; et, par un singulier renversement d'idées, ceux qui l'attaquent passent pour des novateurs; tant une durée d'un siècle et demi a pu lui donner une apparence superficielle d'antiquité !

Texte de S. Grégoire de Tours.

64. Saint Grégoire de Tours, vers la fin du VIe siècle, au livre Ier de l'*Histoire des Francs*, chapitre XXVIII, s'exprime ainsi :

« Sous l'empereur Dèce[1] de nombreuses guerres s'élevèrent contre le nom des chrétiens; il y eut un tel massacre de fidèles qu'on ne saurait les compter. Babyllas, évêque d'Antioche, avec les trois enfants Urbain, Prilidanus et Epolonus; Sixte, évêque de l'Église romaine, Laurent, son archidiacre, et Hippolyte souffrirent le martyre pour la confession du nom de Jésus-Christ. Valentinien et Novatien, hérésiarques fameux, cédant aux suggestions de l'homme ennemi, propagent leurs erreurs contre notre foi. Sous le règne de ce prince, sept évêques furent envoyés pour prêcher la foi dans les Gaules, comme l'atteste l'histoire de la *Passion du saint martyr Saturnin*. Il y est dit en effet que : « Sous le consulat de Dèce et de Gratus[2], la ville de Toulouse reçut son premier évêque, saint Saturnin. » Voici donc ceux qui furent envoyés : à Tours, l'évêque Gatien; à Arles, l'évêque Trophime; à Narbonne, l'évêque Paul; à Toulouse, l'évêque Saturnin; à Paris, l'évêque Denys; aux Arvernes[3], l'évêque Austremoine; à Limoges, l'évêque Martial[4]. »

[1] Dèce monta sur le trône en 249 et mourut en 251.

[2] Ce consulat tombe à la date de 250.

[3] Clermont, capitale des Arvernes.

[4] *Historia Francorum*, S. Greg. Tur., lib. I, cap. XXVIII.

Sub Decio vero imperatore, multa bella adversum nomen Christianorum exoriuntur, et tanta strages de credentibus fuit, ut nec numerari queant. Babyllas episcopus Antiochenus, cum tribus parvulis, id est Urbano, Prilidano et Epolono; et Sixtus romanæ Ecclesiæ episcopus, et Laurentius archidiaconus, et Hippolytus, ob Dominici nominis confessionem, per martyrium consummati sunt. Valentinianus et Novatianus, maximi tunc hæreticorum principes, contra fidem inimico impellente grassantur. Hujus tempore, septem viri episcopi ordinati ad prædicandum in Gallias

Erreurs historiques renfermées dans le texte de saint Grégoire de Tours.

65. Ce texte, en y joignant celui de Sulpice-Sévère, que nou examinerons plus loin, a suffi, sous l'influence d'une école ouvertement hostile à la tradition romaine, pour faire adopter scientifiquement la date de 250, comme celle des origines chrétiennes de la Gaule. Saint Grégoire de Tours place au nombre des plus illustres victimes de la persécution de Dèce, en Occident, le pape saint Sixte, et son diacre saint Laurent. Or saint Sixte II ne fut élevé au souverain pontificat qu'en 257; il fut martyrisé, avec son diacre saint Laurent, pendant la huitième persécution générale, sous l'empereur Valérien. C'est un fait acquis à l'histoire, et contre lequel on ne pourrait élever le moindre doute, sans renverser toute la succession des papes, établie, comme on le sait, par l'érudition moderne, avec une précision mathématique.

Hippolyte est ensuite nommé, par l'évêque de Tours, comme une autre victime de la persécution de Dèce. L'antiquité chrétienne avait conservé un pieux souvenir de saint Hippolyte, évêque de Porto, l'un des docteurs les plus illustres de son temps. Théodoret place ses écrits au rang de ceux de saint Ignace et de saint Irénée, « ces fleuves des enseignements spirituels [1]. » Or, saint Hippolyte souffrit la mort pour la foi, le 22 août 269, sous l'empereur Claude-le-Gothique, vingt ans après la mort de l'empereur Dèce. Les actes authentiques de son martyre, imprimés en grec et en latin, par les soins de la Propagande, en 1795, ne laissent aucun doute sur ce point [2].

« Sous l'empereur Dèce, continue saint Grégoire de Tours, Valentinien et Novatien, cédant aux suggestions de l'homme ennemi,

missi sunt, sicut historia Passionis sancti martyris Saturnini denarrat. Ait enim : « Sub Decio et Grato consulibus, sicut fideli recordatione retinetur, primum ac » summum Tolosana civitas sanctum Saturninum habere cœperat sacerdotem. » Hi ergo missi sunt : Turonicis, Gatianus episcopus; Narbonæ, Paulus episcopus; Tolosæ, Saturninus episcopus; Parisiacis, Dionysius episcopus; Arvernis, Stremonius episcopus; Lemovicinis, Martialis est destinatus episcopus. (*Patrol. lat.*, LXXI, 175.)

[1] *Fac igitur pateant aures, et spiritualium fontium fluenta accipe. Sancti Ignati.... Irenæi, S. Hippolyti, episcopi et martyris.* (Theodoret, *Dialog.*, III, pag. 154, 155.)

[2] *Patrol. græc.*, tom. VII.

répandent leurs erreurs contre notre foi. » Cette assertion est encore démentie par la science chronologique [1]. Valentin, dont saint Grégoire de Tours veut parler ici (car il n'y a pas d'hérésiarque connu sous le nom de Valentinien), vivait non pas sous l'empereur Dèce, en 249, mais cent dix ans auparavant, sous celui d'Antonin-le-Pieux, en 141. Ce qu'il dit de Novatien n'est d'ailleurs pas plus exact. Novatien, prêtre romain, qui inaugura le premier un schisme, et eut le triste honneur d'ouvrir la liste des antipapes, ne donna pas ce scandale à l'Église sous le règne de l'empereur Dèce, mais sous celui de Gallus et Volusien, en résistant à la légitime autorité du pape saint Corneille.

Voici donc, dans les quatre premières lignes du fameux chapitre de saint Grégoire de Tours, cinq erreurs historiques parfaitement constatées ; nous ne revendiquons certes pas le mérite de les avoir relevées le premier; elles l'ont été bien avant nous. Si nous les indiquons, ce n'est point pour diminuer la gloire d'un de nos plus grands évêques, dont l'Église honore la mémoire par un culte public ; il nous faut ici dire toute notre pensée, pour mieux dégager le véritable mérite du père de notre histoire nationale, et le profond sentiment de vénération que nous croyons sincèrement professer pour son ouvrage, tout en y signalant des erreurs involontaires.

En quoi consiste la véritable valeur historique de saint Grégoire de Tours.

66. Saint Grégoire de Tours fait précéder l'histoire des Francs d'un abrégé très-succinct de l'histoire universelle, depuis la création du monde. Vingt-quatre chapitres fort courts lui suffisent pour résumer cet ensemble immense de faits, jusqu'au martyre de saint Pierre et saint Paul exclusivement. Dans les trois suivants, il expose les principaux événements de l'histoire ecclésiastique, depuis Trajan jusqu'à Dèce. Cet intervalle, qui embrasse une période de cent cinquante ans, ne lui demande que trois alinéas. Si l'on s'en tenait à son récit, la liste des empereurs romains serait fort restreinte. D'Antonin-le-Pieux (161), il passe immédiatement à Dèce (249), sans

[1] *Valentinus venit Romam sub Hygino, increvit vero sub Pio, et prorogavit tempus usque ad Anicetum.* (S. Iren., *Contra Valentinianos*, lib. I, cap. V et VI, et lib. II, cap. IV.) S. Hygin, 139-142; S. Pie I, 142-157; S. Anicet, 157-168.

indiquer même le règne de Marc-Aurèle, ni la persécution générale que ce prince suscita contre les chrétiens; sans dire un mot de Commode, de Caracalla, d'Héliogabale, d'Alexandre Sévère, ou de Philippe, noms cependant, à divers titres, gravés dans les souvenirs de la postérité. Le siècle que saint Grégoire de Tours laisse ainsi dans l'ombre est d'ailleurs celui où la foi vit grandir ses conquêtes, à la faveur même du rapide passage de tant d'empereurs faibles ou cruels, débauchés ou persécuteurs. Mais saint Grégoire de Tours ne s'était point proposé d'écrire l'histoire détaillée de cette époque. A mesure qu'il se rapproche des événements relatifs à l'invasion des barbares, à la fondation de la monarchie française, au règne des Mérovingiens, son récit s'étend, son cadre s'élargit, et sa Chronique devient un véritable monument. On sent qu'il parle de faits dont il a une connaissance intime; et, quand il aborde enfin son époque contemporaine, on peut se fier à sa parole. C'est celle d'un témoin illustre et d'un saint évêque. Il y a donc, à notre avis, une différence très-notable dans le degré d'autorité à accorder au témoignage de saint Grégoire de Tours, selon qu'il parle de faits contemporains, ce qui est le but particulier de son *Histoire des Francs*, ou selon qu'il note incidemment des événements antérieurs, dont la chronologie et l'ordre lui étaient moins connus.

Explication des nombreuses erreurs historiques reprochées au premier livre de *l'Histoire des Francs*, par saint Grégoire de Tours.

67. S'il pouvait rester un doute à cet égard, l'examen plus approfondi de son erreur, relative à la véritable date de l'hérésie de Valentin, suffirait à le dissiper. Nous venons de voir que saint Grégoire de Tours fait dogmatiser cet hérésiarque sous le règne de Dèce, en 250. Or, trente lignes plus haut, dans le chapitre XXVII, il avait écrit ces paroles : « Sous le règne d'Antonin-le-Pieux [1] (c'est-à-dire en 161) l'hérésie insensée de Valentin prend naissance. » Il est ici dans le vrai. Mais, comme sa chronologie était défectueuse, il donne l'empereur Dèce pour successeur immédiat à Antonin-le-Pieux, et il suppose que Valentin, commençant à dogmatiser sous Antonin, dut naturellement répandre ses fausses doctrines sous le

[1] *Sub Antonini imperio Valentiniana insana hæresis surrexit... Sub Decio vero imperatore Valentinianus et Novatianus maximi tunc hæreticorum principes, contra fidem nostram grassantur.*

règne de Dèce qu'il croit son successeur. « L'hérésie valentinienne prend naissance sous Antonin; et, sous l'empereur Dèce, Valentinien et Novatien, les hérésiarques de cette époque, propagent leurs erreurs. » La corrélation de ces deux passages est évidente. Elle prouve également l'erreur et la bonne foi de saint Grégoire de Tours ; son erreur : elle est suffisamment constatée par une lacune de près de cent ans, écoulés dans l'intervalle du règne d'Antonin-le-Pieux (161) à celui de Dèce (250), et par le plus complet silence gardé sur les noms de Marc-Aurèle, Commode, Pertinax, Didius Julianus, Sévère, Pescennius Niger, Caracalla, Macrin, Héliogabale, Alexandre Sévère, Maximin, Maxime, Puppien et Balbien, Gordien et Philippe, qui passent successivement, dans ce laps de temps, sur le trône du monde ; sa bonne foi : elle est avérée puisque saint Grégoire de Tours fait prospérer sous Dèce (250) un hérésiarque qui, d'après lui, avait commencé à dogmatiser sous Antonin (161). S'il eût soupçonné la distance qui sépara réellement ces deux règnes, il eût parfaitement compris l'impossibilité de son hérésiarque presque centenaire.

Nous avons ainsi, je crois, la clef des nombreuses erreurs qu'on s'est plu à signaler, dans le premier livre de l'*Histoire des Francs* de saint Grégoire de Tours, car elles l'ont été, avec une sévérité quelquefois cruelle, par tous les écrivains. On ne lui a fait grâce que pour celle, bien autrement grave à nos yeux, où il recule, au delà de toute vraisemblance, nos origines chrétiennes. C'est ainsi que, dans le chapitre XXVI, il affirme que « le philosophe Justin, illustre par ses ouvrages en faveur de l'Église catholique, souffrit le martyre, pour la foi du Christ, sous Antonin ; » quand tout le monde sait que saint Justin fut martyrisé à Rome sous Marc-Aurèle. Il place de même sous le règne d'Antonin le martyre de saint Polycarpe et de saint Pothin, qui eut lieu également sous Marc-Aurèle, en 179. Dans la pensée de saint Grégoire de Tours, c'est toujours le règne d'Antonin qui continue ; et voilà pourquoi il n'hésite pas à attribuer encore à cet empereur le martyre de saint Irénée, qui n'eut lieu qu'en 205, sous Septime Sévère, pendant la cinquième persécution générale. Le nom générique des Antonins, porté par Adrien, Anto-

nin-le-Pieux, Marc-Aurèle et Commode, ainsi qu'il l'avait été précédemment par Nerva et Trajan, peut expliquer, jusqu'à un certain point, la confusion que saint Grégoire de Tours a faite de ces divers princes, au VI[e] siècle, c'est-à-dire dans un temps où l'invasion des barbares avait dispersé les monuments historiques et recouvert le monde d'une épaisse couche de ténèbres. Avons-nous bien le droit, au nom de la science moderne, si lentement et si péniblement reconquise, de reprocher trop amèrement de pareilles erreurs à un illustre évêque, qui, dans la préface même de son *Histoire des Francs*, écrivait ces paroles empreintes de la tristesse la plus touchante : « Au moment où je trace ces lignes, la culture des lettres est en pleine décadence, ou plutôt elle a péri, au milieu des cités de la Gaule, dans le tumulte des événements bons ou mauvais, parmi les invasions des barbares et les fureurs des rois ! On ne trouverait plus, parmi nous, un seul écrivain capable de transmettre, en prose ou en vers, un récit à la postérité. La foule s'écrie en gémissant : Malheur à nos jours ! L'étude des lettres a péri parmi nous [1] ! »

Chronologie défectueuse de saint Grégoire de Tours. Sa liste des empereurs romains incomplète.

68. A Dieu ne plaise qu'une parole injurieuse tombe jamais de notre plume, à l'adresse d'une si auguste mémoire ! Mais, puisqu'on a voulu appuyer sur un seul passage de saint Grégoire de Tours, mal interprété et faussement suivi à la lettre, un système qui combat la tradition ecclésiastique tout entière, ruine tous les autres témoignages de l'apostolicité de nos Églises, et condamne la foi que l'Église de France a conservée pendant seize cents ans, force est bien à la critique la plus modérée d'élever la voix, de discuter les textes et de rétablir la vérité.

Qu'on veuille donc prendre acte de cette lacune de cent cinquante ans, dans la liste des empereurs romains fournie par saint Grégoire

[1] *Decedente atque immo potius pereunte ab urbibus Gallicanis liberalium cultura litterarum, cum nonnullæ res gererentur vel recte, vel improbe, ac feritas gentium desæviret, regum furor acueretur.... nec reperiri posset quisquam peritus in arte dialectica grammaticus, qui hæc aut stylo prosaico, aut metrico depingeret versu. Ingemiscebant sæpius plerique dicentes : Væ diebus nostris, quia periit studium litterarum a nobis !* (S. Greg. Turon., *Hist. Francor.*, præfatio; *Patrol. lat.*, tom. LXXI, pag. 159.)

de Tours. Quelque incroyable qu'elle puisse nous paraître, dans l'état actuel de la science, elle n'existe pas moins, et il est indispensable de la constater, pour l'intelligence de ce qui va suivre. Du règne de Claude Ier à celui de Dèce (54-251), saint Grégoire de Tours ne compte que six empereurs : Néron, Vespasien, Domitien, Trajan, Adrien et Antonin[1]. Dans la réalité, vingt-huit empereurs se succédèrent dans cet intervalle; et la preuve que saint Grégoire de Tours l'ignorait complétement, c'est qu'il affirme que Dioclétien était le trente-troisième empereur depuis Auguste, pendant que ce prince était le soixante-dix-huitième, qui s'asseyait sur le trône impérial[2]. Il est donc incontestable qu'aux yeux de saint Grégoire de Tours, Dèce n'était séparé de Claude Ier que par six empereurs[3]. Or, Claude Ier avait vu terminer son règne et sa vie par le poison d'Agrippine, l'an 54 de l'ère chrétienne. Les six empereurs que Grégoire de Tours lui donne pour successeurs régnèrent pendant cent ans, par conséquent, dans la pensée de saint Grégoire de Tours (en supposant qu'il sût exactement la durée de chacun de ces règnes), l'empire de Dèce se rapportait non pas à l'année 250 de notre ère, mais à l'année 155; en sorte que si le père de notre histoire nationale pouvait répondre lui-même à ceux qui abusent de son autorité pour reculer à l'an 250 l'époque de nos origines chrétiennes, il s'inscrirait en faux contre cette date, qui n'était pas plus dans sa pensée qu'elle ne ressort de son texte

[1] *Nero ille, luxuriosus* [1]*... Adveniente Vespasiano* [2]*... Domitianus autem secundus post Neronem* [3]*... Trajanus* [4]*... Post hunc alius Adrianus* [5]*... Sub Antonini imperio* [6]*... Sub Decio vero imperatore* [7]*...*

[2] *Sub Decio et Grato consulibus, sicut felici* (*alias fideli*) *recordatione retinetur, primum ac summum Tolosana civitas sanctum Saturninum habere cœperat sacerdotem.*

[3] Néron, 14 ans; Vespasien, 10 ans; Domitien, 15 ans; Trajan, 19 ans; Adrien, 20 ans; Antonin, 23 ans.

[1] Greg. Turon., *Hist. Francor.*, lib. I, cap. XXIV; *Patrol. lat.*, tom. LXXI, col. 173. — [2] Greg. Turon., *Hist. Francor.*, lib. I, cap. XXIV; *Patrol. lat.*, tom. LXXI, col. 173. — [3] Greg. Turon., *Hist. Francor.*, — [4] Greg. Turon., *Hist. Francor.*, lib. I, cap. XXV; *Patrol. lat.*, tom. LXXI, col. 174. — [5] Greg. Turon., *Hist. Francor.*, lib. I, cap. XXVI; *Patrol. lat.*, tom. LXXI, col. 174. — [6] Greg. Turon., *Hist. Francor.*, lib. I, cap. XXVI; *Patrol. lat.*, tom. LXXI, col. 174. — [7] Greg. Turon., *Hist. Francor.*, lib. I, cap. XXVIII; *Patrol. lat.*, tom. LXXI, col. 175.

même. Cette observation, que nous croyons décisive, et que nous avons environnée d'assez de preuves pour que le lecteur puisse contrôler lui-même sur les textes, avait jusqu'ici échappé aux critiques qui nous ont précédé. Elle est cependant d'une importance extrême, et peut seule expliquer les contradictions qu'on a signalées dans le récit de Grégoire de Tours

La Passion de saint Saturnin telle que l'ont connue saint Grégoire de Tours et D. Ruinart.

69. « La Passion de saint Saturnin, dit-il, nous atteste que, sous le règne de l'empereur Dèce, sept évêques furent envoyés dans les Gaules. » Or, les Actes de saint Saturnin, dont parle saint Grégoire de Tours, nous les avons encore. Ils ont été publiés par Dom Ruinart, dans les *Acta sincera martyrum*, page 109. Ils sont les mêmes que ceux dont parle Grégoire de Tours ; on y lit en effet mot pour mot les expressions que cet historien emploie à propos de saint Saturnin : « Sous le consulat de Dèce et de Gratus, la ville de Toulouse reçut son premier évêque, Saturnin. » C'est exactement la phrase employée par saint Grégoire de Tours, et cette identité prouve celle des Actes eux-mêmes. Cependant les Actes de saint Saturnin ne parlent en aucune sorte des six autres évêques envoyés dans les Gaules sous l'empereur Dèce ; ils n'y font pas la moindre allusion : « Les Actes de saint Saturnin, dit à ce sujet Dom Ruinart, ne parlent nullement des évêques nommés ici par saint Grégoire de Tours, et dont l'arrivée dans les Gaules est rapportée à des époques différentes, selon les divers historiens. Grégoire de Tours, croyant que la mission des sept évêques dans les Gaules avait été simultanée, aura pensé qu'il était en droit de conclure la date de cette mission générale, de la date particulière indiquée pour celle de saint Saturnin, dans ses Actes [1]. » Ce sentiment, exposé avec la concision et la netteté habituelles au savant bénédictin, n'en est plus maintenant à l'état de simple conjecture. Il a été de nos jours élevé

[1] *Acta S. Saturnini ejus in Gallias missionis tempus exhibent : sed nihil habent de cæteris hic recensitis, quorum in Gallias adventum alii aliis temporibus assignant. Gregorius tamen qui eos putavit simul in Gallias accessisse, ex certâ epochâ quæ in actis S. Saturnini habetur, cæterorum etiam tempora deduxit.* (D. Ruinart, édit. oper. S. Greg. Turon., lib. I, *Hist. Francor.*, notæ ad cap. XXVIII ; *Patrol. lat.*, tom. LXXI, col. 175, nota E.)

au rang des vérités historiques les mieux constatées, par le savant auteur des *Monuments inédits,* dont on peut lire à ce sujet la démonstration triomphante.

La date de 250 n'est point celle que Grégoire de Tours entendait : même d[ans] ce pass[age].

70. Si maintenant nous ajoutons que saint Grégoire de Tours ne voyait, dans l'empereur Dèce, que le sixième successeur de Néron, il nous sera facile de comprendre comment il pouvait, dans sa pensée, ajuster la date de ce règne avec celle d'une mission donnée par les *successeurs des apôtres* à saint Denys et à ses compagnons, et comment il est l'un des témoins de l'apostolicité de nos Églises, pendant que son texte, mal interprété, fournit, depuis deux cents ans, des armes aux adversaires les plus vigoureux de cette apostolicité. Telle est au fond, et réduite à sa plus simple expression, la valeur de ce fameux passage de saint Grégoire de Tours, sur la foi duquel l'école française du XVIIe siècle a abjuré la croyance de nos pères, et fixé à l'an 250 l'origine de nos principales Églises, sans plus tenir compte de la tradition, des monuments historiques antérieurs, des invraisemblances, des contradictions même, que le nouveau système entraînait après lui. Maintenant encore, une partie du monde savant se tient en suspicion devant les découvertes les plus incontestables de la critique moderne, qui viennent patiemment et énergiquement réagir contre le mouvement anti-national de Launoy et de ses partisans. De temps en temps, des paroles sévères tombent des régions officielles de la science, à l'adresse de ces courageux investigateurs du passé. Cependant la vérité, qui n'est d'aucun temps, ni d'aucune école; la vérité, qui n'est, en histoire, que la laborieuse et impartiale recherche des monuments, se fait jour, malgré les obstacles. La France tout entière a tressailli, au ressouvenir de ses antiques et chères traditions, en lisant l'histoire de l'apostolat de sainte Marie-Magdeleine en Provence [1], et en assistant à la solennité de réhabilitation de la sainte Baume. Le temps n'est pas éloigné où elle remerciera l'Église romaine, mère et maîtresse de toutes les Églises, d'avoir résisté à un mouvement

[1] *Monuments inédits sur l'apostolat de sainte Marie-Magdeleine en Provence,* par M. l'abbé Faillon; *Sainte Marie-Magdeleine,* par le R. P. Lacordaire.

qui dépouillait notre patrie de ses gloires chrétiennes les plus pures.

Texte de Sulpice Sévère.

71. Voici maintenant les paroles de Sulpice-Sévère, que les ennemis de la tradition joignent à celles de saint Grégoire de Tours, pour corroborer leur thèse. « Sous Marc-Aurèle, fils d'Antonin (177) éclata la cinquième persécution générale. Ce fut alors pour la première fois qu'on vit des martyres dans les Gaules, la religion du vrai Dieu n'ayant été embrassée qu'assez tard au delà des Alpes [1]. » Tel est ce texte, qui inspira au P. Sirmond une de ses plus vives hyperboles et une attaque qui paraissait triomphante. « Les défenseurs de l'apostolicité de nos Églises sentent bien, disait-il, que ces paroles sont le couteau qui coupe leur cause à la gorge. En effet, si la Gaule n'a eu aucun martyr avant Marc-Aurèle (177), comme tout le monde sait que Denys de Paris, par exemple, a souffert dans les Gaules, il est bien certain qu'il a dû être différent de l'Aréopagite et bien postérieur à lui [2]. » On aurait pu répondre au P. Sirmond : Les paroles de Sulpice-Sévère sont un glaive à deux tranchants, qui coupe aussi votre cause à la gorge; car, si les premiers martyrs qu'on vit dans les Gaules souffrirent sous Marc-Aurèle, en 177, il est de la plus claire évidence que les premiers apôtres des Gaules n'y vinrent pas en 250, sous l'empereur Dèce. — Mais rétorquer n'est pas répondre. Il s'agit de préciser exactement la valeur des paroles objectées.

Or, le sens de Sulpice-Sévère, dans le passage cité, n'est pas celui que lui prêtait le P. Sirmond, assez subrepticement pour qu'il soit besoin d'insister un peu, pour découvrir la fraude. Sulpice-Sévère ne dit pas « qu'on ne vit aucun martyr, dans les Gaules, avant

[1] *Sub Aurelio deinde Antonini filio persecutio quinta agitata. Ac tunc primum intra Gallias martyria visa, serius trans Alpes Dei religione susceptâ.* (Sulpic. Sever., *Histor. sacr.*, lib. II, cap. XXXII; *Patrol. lat.*, tom. XX, col. 147.)

[2] *Jugulum his verbis suæ causæ peti sentiunt Areopagitici. Nam si martyres Gallia nullos habuit, et Dionysium Parisiensem in Galliâ passum nemo nescit, liquet profectò diversum ac posteriorem Areopagita fuisse, cujus vitam qui longissime producunt ad Hadriani usque tempora pervenisse volunt, alii sub Trajano, qui optime, sub Domitiano perfunctum martyrio tradunt.* (Sirmond, *Dissertat. de duobus Dyonisiis*, pag. 3.)

Marc-Aurèle : » il dit que ce fut alors qu'on vit pour la première fois des martyres, *martyria;* c'est-à-dire des exécutions publiques, nombreuses, simultanées, de chrétiens dans l'amphithéâtre, telles qu'on les vit alors en effet à Lyon, et dont l'histoire ecclésiastique d'Eusèbe nous a conservé le touchant récit. Sulpice-Sévère, qui analyse succinctement l'*Histoire* d'Eusèbe, y trouvant pour la première fois le nom de la Gaule, à propos de la lettre des Églises de Lyon et de Vienne, adressée aux chrétientés d'Asie, constate le fait et le traduit pour son lecteur par ces paroles : *Tunc primum in Gallias martyria visa.* Si l'on conserve à ces expressions leur signification précise, et qu'on ne les détourne pas de leur sens naturel, elles sont très-exactes, historiquement parlant. Avant le règne de Marc-Aurèle (169), il n'y eut point en effet, dans les Gaules, de ces grandes et solennelles hécatombes : celle de Lyon fut la première. Mais, où le P. Sirmond prenait-il le droit de faire dire au texte de Sulpice-Sévère ce que le texte ne dit pas, et de traduire le mot *martyria*, par le substantif singulier : martyr? Les témoignages historiques ne sont pas élastiques. Ils ont leur valeur réelle, précise, renfermée dans leurs expressions, comme dans un sanctuaire; aller plus loin que leurs termes, c'est en violer l'intégrité.

Valeur réelle du texte de Sulpice Sévère.

72. Quand Sulpice-Sévère ajoute que « la religion du vrai Dieu ne fut embrassée, reçue qu'assez tard dans les Gaules : *Serius trans Alpes religione Dei susceptâ,* » le Père Sirmond traduit : « La religion du vrai Dieu ne fut prêchée que plus tard dans les Gaules. » C'est encore là une altération notable du texte, non moins qu'une erreur historique. Les progrès de la foi, dans notre pays, après la prédication apostolique, furent lents, et, pendant les trois premiers siècles, ne prirent pas un caractère d'universalité. Ce fait est constaté par un témoignage solennel de la tradition gallicane. Voici ce témoignage : « A la très-bienheureuse reine, fille de l'Église de Jésus-Christ, Radegonde, les évêques Euphrone (de Tours); Prétextat (de Rouen); Germain (de Paris); Félix (de Nantes); Domitien (d'Angers); Victorius (de Rennes); et Domnolus (du Mans)..... Quoique, dès la naissance du christianisme, la prédication de notre sainte foi ait commencé dans les Gaules, ce ne fut qu'un petit nombre de

fidèles qui embrassèrent la croyance de ses mystères ineffables. Mais, pour ne pas laisser notre pays inférieur sur ce point au reste de l'univers, où la prédication apostolique avait obtenu tant de succès, Dieu, dans sa miséricorde, suscita, d'une race étrangère, le bienheureux saint Martin, pour illuminer notre patrie [1]. » Ainsi parlaient, vers l'an 550, sept évêques français, qui devaient aussi bien connaître l'histoire ecclésiastique de leur pays qu'ils connaissaient le texte de Sulpice-Sévère lui-même. Leur interprétation du texte : *Serius trans Alpes Dei religione susceptâ*, est pleinement d'accord avec la nôtre; ils indiquent très-clairement que les germes de la foi chrétienne, semés sur notre sol par les apôtres, ne produisirent que plus tard tous leurs fruits. Ils constatent la prédication de la foi dans les Gaules, dès l'origine même du christianisme; *ipso catholicæ religionis exortu;* et ils affirment en même temps que la foi n'y fit alors qu'un petit nombre de prosélytes, *ad paucorum notitiam.* Il ne saurait y avoir une paraphrase plus nette et plus précise du texte de Sulpice-Sévère; par conséquent, nous sommes en droit de dire que le **fameux** argument du P. Sirmond n'a aucune espèce de valeur. Il repose sur une traduction manifestement fausse; Sulpice-Sévère dit que les martyres généraux de chrétiens, en Gaule, se virent pour la première fois en 177 : *Tunc primum intra Gallias martyria visa.* Sirmond lui fait dire qu'avant 177, il n'y avait eu aucun martyr dans les Gaules; Sulpice-Sévère dit que la religion chrétienne ne fut embrassée que tard au delà des Alpes : *serius trans Alpes Dei religione susceptâ;* Sirmond lui fait dire que la religion chrétienne ne fut prêchée que plus tard dans les Gaules. Aux yeux de tout homme de bonne foi, cette réponse doit suffire pour faire disparaître l'argument du P. Sirmond, et le réduire à une attaque

[1] *Dominæ beatissimæ et in Christo Ecclesiæ filiæ Radegundi, Eufronius, Prætextatus, Germanus, Felix, Domitianus, Victorius, et Domnolus episcopi... Itaque cum ipso catholicæ religionis exortu cœpissent Gallicanis in finibus venerandæ fidei primordia respirare, et adhuc ad paucorum notitiam tunc ineffabilia pervenissent Trinitatis dominicæ sacramenta; ne quid hic minus acquireret, quam in orbis circulo prædicantibus apostolis obtineret, beatum Martinum peregrinâ de stirpe ad illuminationem patriæ dignatus est dirigere, misericordiâ consulente.* (S. Gregor. Turon., *Histor. Franc.*, lib. IX.)

plus violente que fondée, dont l'esprit de parti peut se contenter, mais que la raison ne trouvera jamais satisfaisante. Nous nous associons donc pleinement à la conclusion de M. l'abbé Arbellot, qui résume en ces termes cette controverse : « Sulpice-Sévère, dit-il, fait allusion aux persécutions sanglantes des Églises de Lyon et de Vienne, qui eurent lieu sous Marc-Aurèle, l'an 177, lorsque, selon les expressions de Grégoire de Tours, une si grande multitude de fidèles fut égorgée, que des fleuves de sang chrétien ruisselaient dans les places publiques [1], ce qui se voyait en effet dans les Gaules pour la première fois. Mais cela n'empêche pas qu'avant cette époque, quelques hommes apostoliques, quelques pontifes, comme saint Denys, quelques vierges chrétiennes, comme sainte Valérie, n'aient été condamnés et mis à mort, par suite de la haine de quelques magistrats contre la religion chrétienne; et Sulpice-Sévère, qui n'écrivait qu'un très-court abrégé d'histoire ecclésiastique, n'a pu parler en détail de ces martyres particuliers. »

Le texte de Sulpice-Sévère en face de toute la tradition.

73. Que si l'on voulait insister et maintenir la traduction infidèle du texte de Sulpice-Sévère, nous n'hésiterions pas à comparer le témoignage isolé de cet auteur avec la masse compacte de témoignages plus anciens, plus complets, plus précis, que nous avons à mettre sous les yeux du lecteur; nous demanderions si le texte implicite et vague de Sulpice-Sévère pourrait détruire, à lui seul, l'autorité de saint Épiphane, de saint Jean Chrysostôme, de Théodoret, de saint Jérôme, de saint Grégoire-le-Grand, que nous allons citer? On sait que les martyrologes s'accordent à nommer Crescent, disciple de saint Paul, comme le fondateur de l'Église de Vienne. La tradition nous apprend, de plus, que Crescent reçut cette mission de saint Paul, lors du voyage de ce dernier en Espagne. Or, les adversaires de l'apostolicité de nos Églises ont tellement altéré les vérités historiques qui leur déplaisent, que c'est à peine s'il se trouverait aujourd'hui un savant qui ne rangeât sans hésiter parmi les légendes les moins justifiées le voyage de saint Paul en Espagne.

[1] *Tanta ibi multitudo christianorum ob confessionem dominici nominis est jugulata, ut per plateas flumina currerent de sanguine christiano.* (Greg. Tur., *Hist. Franc.*, lib. I, cap. XXVII.

Cependant, il n'est pas un fait historique qui repose sur des témoignages plus péremptoires et plus dignes de foi. « Voyez saint Paul courir de Jérusalem en Espagne [1]. » Ainsi parle saint Jean Chrysostôme. « Des navires étrangers le transportèrent en Espagne [2], » dit saint Jérôme. « Après avoir successivement parcouru la Judée, et visité Corinthe, Éphèse, Rome, saint Paul se rendit en Espagne [3] : » telles sont les paroles de saint Grégoire-le-Grand. « Il partit pour l'Espagne [4], » dit saint Épiphane; « il fit le voyage d'Espagne, » dit Théodoret [5]; et ces deux derniers parlent explicitement de l'apostolat de Crescent dans les Gaules. « Tout cela n'empêche pas, disait le P. Honoré de Sainte-Marie, M. Dupin d'écrire que le voyage de saint Paul en Espagne est fort incertain, le contraire même paraissant plus vraisemblable [6]. » Il semble que la science antitraditionnelle ait pris à tâche de renverser tout ce que les siècles avaient construit, et que la négation universelle se soit substituée à la foi de toutes les époques et de toute l'histoire. Mais ces sortes de triomphes, que l'esprit de parti ménage pour quelque temps à l'erreur, ne sont pas de longue durée. Tôt ou tard la vérité, qui ne passe pas, réclame à son tour sa part de lumière, et perce les nuages qu'on avait amoncelés sur elle.

Témoignages de saint Justin et de Tertullien.

74. Qu'on daigne remonter avec nous la chaîne de la tradition, et prêter l'oreille au concert unanime de l'antiquité chrétienne, qui a célébré l'apostolicité de nos Églises, en un temps où rien ne pouvait faire prévoir les magnifiques destinées de la France. Vers l'an 140, saint Justin, qui porta le premier le nom de philosophe

[1] Καὶ ὁρᾳς αὐτὸν ἀπὸ Ἱερουσαλὴμ εἰς Σπανίαν τρέχοντα. (S. Joan. Chrysost., *Hom.* LXXV, aliàs LXXVI, *in Matthæum; Patrol. græc.*, tom. LVIII, col. 689.)

[2] *In Hispaniam Paulus alienigenarum portatus est navibus.* (Hieron., in cap. II Isaïæ.)

[3] *Paulus, cum nunc Judæam, nunc Corinthum, nunc Ephesum, nunc Romam, nunc Hispaniam peteret.* (S. Greg. Magn., lib. III, *Moral.*, cap. XXII.)

[4] Ὁ μὲν γὰρ Παῦλος καὶ ἐπὶ τὴν Ἱσπανίαν ἀφικνεῖται. (S. Epiph., *Adv. hæres.*, XXVII, 6; *Patrol. græc.*, tom. XLI, col. 373.)

[5] Ὕστερον μέντοι καὶ τῆς Ἰταλίας ἐπέβη, καὶ εἰς τὰς Σπανίας ἀφίκετο. (Theodoret, In Psalm. CXVI, 1 : *Patrol. græc.*, tom. LXXX, col. 1805.)

[6] P. Honoré de Sainte-Marie, *Réflexions sur les règles de la critique*, dissertat. II, pag. 153, 154.

chrétien, titre qu'il illustra par son martyre, disait au Juif Tryphon : « La loi mosaïque est si loin de s'être étendue de l'Orient à l'Occident, qu'il y a maintenant encore des nations entières, parmi lesquelles jamais un homme de race juive n'a pénétré. Or, il n'est pas une seule race de mortels, grecs ou barbares, ou de quelque nom qu'on puisse les appeler, soit des peuplades scythes qui habitent leurs chars errants, soit des tribus nomades qui n'ont point de demeures fixes, soit des peuples pasteurs qui vivent sous la tente, il n'en est pas une, au sein de laquelle des prières et des actions de grâces ne soient adressés au Père et créateur de toutes choses, au nom du crucifié Jésus [1]. » Comment, l'an 140, saint Justin, à Rome, aurait-il osé se prévaloir de l'universalité de l'Église vis-à-vis de Tryphon ; comment se fût-il hasardé à le mettre au défi de citer une seule peuplade : *ne unum quidem,* où le nom de Jésus-Christ n'eût point été invoqué, si ce Juif, d'un mot, avait pu lui fermer la bouche en lui répondant : Les Gaules, qui sont à nos portes, les Gaules, la plus belle conquête de Jules César et l'une des plus riches provinces de l'empire, n'ont jamais entendu prononcer le nom du Jésus que vous prêchez ? Soixante ans plus tard, Tertullien s'exprime ainsi : « Les rameaux de la race des Gétules, les nombreux pays habités par les Maures, toutes les contrées des Espagnes, les diverses nations des Gaules : la Bretagne, inaccessible aux Romains, mais soumise au Christ, la multitude des Sarmates, des Daces, des Germains, des Scythes, les nations les plus reculées, les provinces et les îles dont le nom même nous est inconnu, adorent le crucifié [2]. » Ainsi parlait, vers l'an 200, ce grand homme. Et

[1] Πρῶτον μὲν οὐδὲ νῦν ἀπὸ ἀνατολῶν ἡλίου ἕως δυσμῶν τὸ γένος, ἀλλ' ἔστι τὰ ἔθνη ἐν οἷς οὐδέπω οὐδεὶς ὑμῶν τοῦ γένους ᾤκησεν. Οὐδὲ ἕν γὰρ ὅλως ἐστὶ τὸ γενος ἀνθρώπον, εἴτε βαρβάρων, εἴτε Ἑλληνών, εἴτε ἁπλῶς ῳτινιοῦν ὀνόματι προσαγορευομένων, ἤ ἁμαξοβίων, ἤ ἀοίκων καλουμένων, ἤ ἐν σκηναῖς κτηνοτρόφων οἰκούντων, ἐν οἷς μὴ διὰ τοῦ ὀνόματος τοῦ σταυρωθέντος Ἰησοῦ εὐχαὶ καὶ εὐχαριστίαι τῷ Πατρὶ καὶ Ποιητῇ τῶν ὅλων γίνονται. (S. Justini, *Dialogus cum Tryphone Judæo; Patrol. græc.*, tom. VI, col. 748, 749.)

[2] *Getulorum varietates, et Maurorum multi fines, Hispaniarum omnes termini, et* Galliarum diversæ nationes, *et Britannorum inaccessa Romanis loca Christo vero subdita, et Sarmatarum, et Dacorum, et Germanorum, et Scytharum, et abditarum multarum gentium, et provinciarum, et insularum multarum nobis igno-*

certes, on ne le soupçonnera pas d'avoir ignoré ce qui était alors de notoriété vulgaire, que la Gaule comprenait autre chose que la Province romaine (Provence) voisine de la Méditerranée; que la Gaule avait été divisée, sous Auguste, en quatre grandes régions administratives et politiques : la Narbonnaise, la Lyonnaise, la Belgique et l'Aquitaine. L'expression même dont il se sert : *Galliarum diversæ nationes*, enlève toute espèce de doute à ce sujet. S'il était possible de s'y méprendre, la mention qu'il fait, immédiatement après, de la Grande-Bretagne inaccessible aux Romains, et néanmoins ouverte aux messagers du Christ, détruirait toute illusion. Par quel chemin, en effet, sinon par le nord de la Gaule, les envoyés de la parole évangélique avaient-ils pu pénétrer jusque chez les Bretons, séparés du reste de l'univers [1]?

Texte de saint Irénée.

75. Trente ans avant Tertullien, vers 170, saint Irénée, successeur de saint Pothin sur le siége de Lyon, au milieu même de ces Gaules, dont l'origine chrétienne pour leurs autres Églises ne remonterait, dit-on, qu'à l'an 250 de notre ère, écrivait les paroles suivantes : « Au milieu de la diversité des idiomes qui se partagent le monde, la tradition chrétienne a conservé son unité. Les Églises qui ont été fondées en Germanie n'ont pas une croyance ni une tradition différentes de celles qui existent chez les Ibères, de celles qui existent chez les Celtes, de celles qui existent en Orient, de celles qui existent en Égypte, de celles qui existent en Lybie, de celles qui existent en Italie, le centre du monde [2]. » De bonne foi, ces paroles signifient-elles qu'au temps de saint Irénée, il n'existait chez les Celtes, ou Gaulois, qu'une seule Église, celle de Lyon; et que, des rives du Rhône à celles du Rhin, la foi, laissant dans l'ombre toutes les contrées comprises dans cet intervalle, se fût

tarum, et quæ enumerare non possumus. (Tertull., *Adv. Jud.*, cap. VII; *Patrol. græc.*, tom. II, col. 610.)

[1]... *penitus toto divisos orbe Britannos.*

[2] Καὶ γὰρ αἱ κατὰ τὸν κόσμον δίαλεκτοι ἀνόμοιοι, ἀλλ' ἡ δύναμις τῆς παραδόσεως μία καὶ ἡ αὐτή. Καὶ οὔτε αἱ εν Γερμανίαις ἱδρομέναι Εκκλησίαι ἄλλως πεπιστεύκασιν, ἢ ἄλλως παραδιδόασιν ὄυτε ἐν ταῖς Ἰβηρίαις, ὄυτε ἐν Κελτοῖς, ὄυτε κατὰ τὰς ἀνατολάς, ὄυτε ἐν Αἰγύπτῳ, ὄυτε ἐν Λιβύῃ, ὄυτε αἱ κατὰ μέσα τοῦ κόσμου ἱδρυμέναι. (S. Iren., *Contra hæres.*, lib. I, cap. XV; *Patrol. græc.*, tom. VII, col. 652. 553.)

établie chez les Germains, n'ayant fait qu'une seule conquête sur notre territoire, celle de Lyon sans plus? Voici d'ailleurs un fait positif, qui démontre invinciblement l'existence de plusieurs Églises dans les Gaules, à l'époque de saint Irénée. On sait que ce grand évêque prit une part active à la discussion soulevée, sous le pontificat du pape saint Victor Ier, relativement au jour où l'on devait célébrer la fête de Pâques. Eusèbe nous a transmis l'histoire de ce débat solennel, où la tradition du siége apostolique s'affirma avec tant de netteté, au milieu des divergences particulières, et finit par triompher des plus vives résistances. Dans toutes les provinces de l'empire romain, les conciles s'assemblèrent à ce sujet. Leurs lettres synodales, adressées au Souverain Pontife, existaient encore, au temps d'Eusèbe. Outre celles des évêques de Palestine présidés par Théophile de Césarée et Narcisse de Jérusalem; du synode romain, présidé par Victor, « nous avons encore, dit Eusèbe, les lettres des évêques du Pont, dont la présidence fut déférée à Palma, le plus âgé d'entre eux; et la lettre des Eglises de Gaule, présidées par Irénée [1]. » Et pour qu'il ne puisse rester même l'ombre d'un doute sur ce point, Eusèbe y revient encore quelques pages plus loin, et donne l'analyse et un extrait assez étendu de cette dernière lettre [2]. « Irénée, dit-il, dans la lettre qu'il écrit au nom de ses frères les évêques de Gaule, dont il présidait la réunion, convient qu'il faut célébrer la fête de Pâques le dimanche, mais il avertit respectueusement Victor que le fait d'une divergence sur ce point ne serait pas suffisant pour retrancher de la communion les Églises dissidentes, qui suivent la coutume traditionnelle de leurs pères dans la foi. » — « Je sais, dit le P. Sirmond, qu'il y eut dans les Gaules des

[1] Φέρεται δ' εἰσέτι νῦν τῶν κατὰ Πόντον ἐπισκόπων γραφὴ, ὧν Πάλμας ὡς ἀρχαιότατος προυτέτακτο, καὶ τῶν κατὰ Γαλλίαν δὲ παροικιῶν, ἃς Εἰρηναῖος ἐπεσκόπει. (Euseb., *Hist. eccles.*, lib. V, cap. XXIII; *Patrol. græc.*, tom. XX, col. 592, 493.)

[2] Ἐν οἷς καὶ ὁ Εἰρηναῖος ἐκ προσώπου ὧν ἡγεῖτο κατὰ τὴν Γαλλίαν ἀδελφῶν ἐπιστείλας, παρίσταται μὲν τὸ δεῖν ἐν μόνῃ τῇ τῆς Κυριακῆς ἡμέρᾳ τὸ τῆς τοῦ Κυρίου ἀναστάσεως ἐπιτελεῖσθαι μυστήριον. τῷ γε μὴν Βίκτορι προσηκόντως ὡς μὴ ἀποκόπτοι ὅλας Ἐκκλησίας Θεοῦ ἀρχαίου ἔθους παράδοσιν ἐπιτηρούσας. (Euseb., *Hist. eccles.*, lib. V, cap. XXIV; *Patrol. lat.*, tom. XX, col. 497, 500.

conciles antérieurs au siècle de Constantin. Deux, en particulier, se tinrent à Lyon, sous l'épiscopat de saint Irénée. Le premier, qui condamna les hérésies de Valentin et de Marcion, se composa, suivant la tradition, de douze évêques : treize assistèrent au second, qui décréta, contre les Quartodécimans, que la fête de Pâques devait être célébrée le dimanche [1]. »

Nous n'ajouterons rien à l'évidence que de pareils témoignages portent d'eux-mêmes dans les esprits les plus prévenus. La conclusion que nous pourrions en tirer se formule naturellement pour tous les lecteurs. Si saint Irénée a présidé à Lyon un concile de treize évêques des Gaules, il y avait donc, dans les Gaules, de son temps, au moins treize évêques, en supposant, ce qui n'est nullement vraisemblable, que tous les évêques des Gaules, sans exception, aient assisté à ce concile. Or, saint Irénée présidait cette illustre assemblée vers l'an 188. Nous sommes bien loin de l'an 250, auquel on veut reculer la prédication de la foi dans les Gaules !

Le concile d'Arles.

76. Un siècle avant la naissance de saint Grégoire de Tours, en l'an 450, quand le grand pape saint Léon inclinait, sous la majesté du successeur de saint Pierre, la formidable puissance d'Attila, dix-sept évêques de la province d'Arles, réunis en concile, adressaient au Souverain Pontife une lettre synodale, où ils exposaient les titres et les priviléges de leur métropole, attaqués par l'Église de Vienne. « C'est un fait de notoriété publique, dans toutes les provinces des Gaules, disent-ils, et qui n'est point ignoré par l'auguste et sainte Église romaine (*sacrosanctæ Ecclesiæ romanæ*) que, la première sur le sol Gaulois, la cité d'Arles a eu l'honneur de recevoir dans ses murs le prêtre saint Trophime, envoyé par le bienheureux apôtre Pierre ; et que, de là, le don de la foi et de la religion de Jésus-Christ s'est répandu peu à peu sur les autres contrées des Gaules [2]. »

[1] *Non eram nescius antiquiores alias Galliæ synodos memorari, atque in his Lugdunenses duas S. Irenæi episcopi; quarum in altera, quam episcoporum* XII *fuisse tradunt, Valentini, Marcionis et aliorum hæreses damnarit; in altera cum episcopis* XIII, *Pascha die dominico celebrandum adversus quartodecimanos decrevit.* (Sirmond, *Concilia antiqua Galliæ, Præfatio.*)

[2] *Omnibus etenim regionibus Gallicanis notum est, sed nec sacrosanctæ Ecclesiæ

Il y a lieu de s'étonner qu'un témoignage aussi solennel, exprimé par un concile des Gaules, antérieur de plus de cent ans aux paroles hésitantes et mal définies de saint Grégoire de Tours, n'ait pas obtenu plus de crédit, près des adversaires de la tradition. Dès l'an 417, le pape Zozime avait dit : « On ne doit, sous aucun prétexte, déroger à l'antique privilége de la ville métropolitaine d'Arles. C'est à elle la première que fut envoyé, de ce siége, le grand pontife Trophime, et, de cette source, les ruisseaux de la foi se répandirent pour arroser toutes les Gaules [1]. »

Témoignages d'Eusèbe de Césarée, de Sophrone et de la Chronique d'Alexandrie au sujet de Crescent, disciple de saint Paul, premier évêque de Vienne.

77. Saint Pierre envoie Trophime dans les Gaules. Saint Paul y fait passer plus tard un de ses disciples. « Crescent, l'un des disciples de saint Paul, écrit Eusèbe de Césarée, fut envoyé dans les Gaules, comme saint Paul l'atteste lui-même [2]. » Sophrone, dans son livre : *De Scriptoribus ecclesiasticis*, affirme le même fait. « Crescent, dit-il, prêcha l'Évangile dans les Gaules, et y eut son tombeau [3]. » La Chronique d'Alexandrie enregistre aussi cet événement : « Crescent, dit-elle, après avoir prêché l'Évangile dans les Gaules, mourut sous Néron, et reçut la sépulture en ce pays [4]. » Saint Épiphane enregistre le même fait : « Saint Paul, dit-il, dans la seconde Épître à Timothée, IV, 10, atteste que Crescent est passé

romanæ habetur incognitum, quod, prima inter Gallias, Arelatensis civitas missum a beatissimo Petro apostolo, sanctum Trophimum habere meruit sacerdotem, et exinde aliis paulatim regionibus Galliarum donum fidei et religionis infusum. (S. Leo, *Epist.* LXV; *Patrol. lat.*, tom. LIV, 880, 881.)

[1] *Sane quoniam metropolitanæ Arelatensium urbi vetus privilegium minime derogandum est, ad quam primum, ex hâc sede, Trophimus, summus antistes, ex cujus* fonte totæ Galliæ fidei rivulos acceperunt, *directus est.* (Sirmond, *Concil. antiq. Galliæ*, 1623, tom. I, pag. 42, 43.)

[2] Τῶν δὲ λοιπῶν ἀκολούθων τοῦ Παύλου, Κρίσκης μὲν ἐπὶ τὰς Γαλλίας στειλάμενος ὑπ' αὐτοῦ μαρτυρεῖται *. (Euseb., *Hist. eccles.*, lib. III, cap. IV; *Patrol. græc.*, tom. XX, col. 220.)

[3] *Crescens in Galliis Evangelium prædicavit, et ibi sepultus est.* (Sophron., lib. *de Scriptor. ecclesiast.*)

[4] Κρήσκης κηρύξας τὸ Εὐαγγέλιον τοῦ Κυρίου ἡμῶν Ἰησοῦ Χριστοῦ ἐν Γαλλίαις ἐπὶ Νέρωνος ἀποθνήσκει, καὶ ἐκεῖσε θάπτεται. (*Chronicon paschale, alias Alexandrinum*, Olympiade CCXX ; *Patrol. græc.*, tom. XCII, col. 609.)

* *Locus Pauli exstat in posteriore Epistolâ ad Timotheum* II, cap. IV, 10. (Nota Henrici Valesii.)

dans les Gaules, car ce n'est point la Galatie qu'il faut lire, en cet endroit, comme il a plu à quelques-uns de l'interpréter faussement, mais la Gaule [1]. » Théodoret, dans son Commentaire sur le même passage, nous enseigne aussi que Crescent est venu dans les Gaules. « Par la leçon vulgaire de Galatie, dit-il, il faut entendre la Gaule, ainsi nommée par l'antiquité, et même par les païens de nos jours [2] ? Et si l'on osait prétendre que l'interprétation de saint Épiphane est fausse; que l'interprétation de Théodoret est fausse; nous demanderions pourquoi Eusèbe, pourquoi saint Épiphane, pourquoi Théodoret ont songé à cette extension du texte de saint Paul, sinon parce que, de leur temps, il était de notoriété universelle que Crescent avait évangélisé les Gaules? Or, leur temps était, de deux et trois siècles, antérieur à celui de saint Grégoire de Tours? Nous demanderons, en outre, comment il put s'établir sur ce point une pareille unanimité entre Eusèbe de Césarée, Sophrone de Jérusalem, le chroniqueur d'Alexandrie, Épiphane de Salamine Théodoret de Cyr, écrivains d'époques, de patries, de préoccupations diverses? Ils n'avaient aucun intérêt à grandir l'origine catholique des Gaules. C'est un pays qu'ils ne virent jamais. Sous le ciel de l'Orient, où s'écoula leur vie, ils ne pouvaient connaître que de nom cette contrée lointaine. La langue grecque qu'ils parlaient les éloignait de la connaissance plus intime des races de l'Occident. Cependant ils désignent clairement cette terre étrangère; ils l'ont tellement présente à l'esprit que, pour éviter une confusion naturelle avec les Galates de l'Asie-Mineure, colonie orientale de Gaulois, ils avertissent que, sous le nom de Galatie, leçon ordinaire des éditions du Nouveau Testament, il faut entendre

[1] Κηρύττει πρῶτον εν Δαλματίᾳ, καὶ ἐν Ἰταλίᾳ, καὶ Μακεδονίᾳ. Ἀρχὴ δὲ ἐν τῇ Γαλλίᾳ · ὡς καὶ περί τίνον αὐτοῦ ἀκολούθων λέγει ἐν ταῖς αὐτοῦ Ἐπιστολαῖς ὁ αὐτος Παῦλος · « Κρίσκης, φήσιν ἐν τῇ Γαλλίᾳ. » Οὐ γὰρ ἐν τῇ Γαλατίᾳ, ὥς τίνες πλανηθέντες νομίζουσιν, ἀλλὰ ἐν τῇ Γαλλίᾳ. (S. Epiph. Salam., *Adv. hæres.*, lib. II, cap. XI; *Patrol. græc.*, tom. XLI, col. 909.)

[2] « Κρήσκης εἰς Γαλατίαν. » Τὰς Γαλλίας οὕτως ἐκαλεσεν · οὕτω γαρ ἐκαλοῦντο πάλαι · οὕτω δὲ καὶ νῦν αὐτὰς ὀνομαζουσιν οἱ τῆς ἔξω παιδείας μετειληχότες. (Theodoreti Cyr. interpret., *Epist. II ad Timoth.*, cap. IV, 10; *Patrol. græc.* tom. LXXXII, col. 853.)

la Gaule : *non in Galatiâ, sed in Galliâ.* On comprend maintenant pourquoi tous les martyrologes, tous les monuments de l'antiquité grecque et latine, d'accord avec nos traditions locales, établissent l'apostolicité des Églises des Gaules.

Pourquoi dans la controverse du XVIIe siècle la date fournie par saint Grégoire de Tours fut si facilement adoptée.

78. Cependant il doit sembler étrange qu'en présence d'un tel ensemble de témoignages authentiques, uniformes et imposants, l'autorité de saint Grégoire de Tours, quelque respectable qu'elle soit, ait pu si facilement prévaloir, dans la grande controverse du XVIIe siècle. Il n'est pas douteux que les savants, qui soutinrent alors la date de 250, ne fussent profondément versés dans la science ecclésiastique. D'un autre côté, il est certain que quelques-uns des témoignages que nous avons cités furent, dès cette époque, apportés au débat, discutés de part et d'autre, et exposés avec énergie [1]. La bonne foi était, je pense, égale dans les deux camps. A l'exception de certaines individualités, qui voulurent parfois introduire dans la question des animosités de secte ou de parti, la grande majorité des contendants cherchait la vérité pour elle-même, et sans arrière-pensée. C'étaient, en général, des hommes trop supérieurs, pour descendre à de pareilles faiblesses. Si l'on nous permet de dire notre sentiment sur ce point, il nous semble que la solution de la difficulté doit être cherchée ailleurs. Le temps s'est fait, dans l'intervalle qui nous sépare de cette lutte, l'auxiliaire des vaincus. Chacun de nous maintenant peut avoir sous la main l'ensemble des Pères et des docteurs de l'Église, et étudier ainsi, à ses sources, la tradition tout entière. Les textes ont été fixés, et, sauf les fragments encore inédits, qui attendent, dans les diverses bibliothèques de l'Europe, le zèle et la patience des érudits de l'avenir, les éditions

[1] Voir tous ces témoignages et un grand nombre d'autres que nous avons négligés pour ne pas surcharger ce travail, dans les ouvrages suivants : *Vindicata Ecclesiæ Gallicanæ de suo Areopagitâ Dionysio gloria,* par Dom Millet, Paris, 1638, in-8° ; *Histoire chronologique pour la vérité de saint Denys, aréopagite, apostre de France et premier evesque de Paris,* par J. Doublet, Paris, 1646, in-4°; *De mysticis Galliæ scriptoribus selectæ dissertationes,* par André du Soussay, plus tard évêque de Toul, Paris, 1639, in-4° ; *De unico S. Dyonisio Areopagitâ, Athenarum et Parisiorum episcopo, adversus Joannis de Launoy Constantiensis, Theologi Parisiensis discussionem Milletianæ responsionis diatribas* par Hugues Mesnard, Paris, 1643, in-8°.

des Pères sont de nos jours définitivement arrêtées. Il n'en était pas ainsi, aux XVI[e] et XVII[e] siècles. Les textes arrivaient lentement, un à un, suivant que les recueillait, d'après les manuscrits, chaque savant, dans ses recherches particulières, suivant que les apportaient successivement les éditions des bénédictins, dans l'ordre fortuit de leur publication. Bien des conclusions furent prises, dans la chaleur de la discussion, d'après ces renseignements isolés; bon nombre de témoignages furent annulés, parce qu'on ne les voyait pas dans leur corrélation avec d'autres témoignages contemporains et identiques, et qu'on ne pouvait tenir compte d'un ensemble qui n'existait pas encore. Voilà, selon nous, la véritable raison du triomphe complet obtenu alors par les adversaires de l'apostolicité de nos Églises.

Qu'eussent-ils répondu, par exemple, à ce dernier témoignage, que l'érudition moderne vient d'exhumer, et que nous voulons citer en terminant. Un manuscrit syriaque du VI[e] ou du VII[e] siècle, rapporté, en 1839, du monastère de Scété, à Londres, par deux savants Anglais, traduit et publié en 1846, renferme les paroles suivantes : « Rome et toute l'Italie, l'Espagne, la Grande-Bretagne et la Gaule, avec les autres contrées voisines, virent s'étendre sur elles la main sacerdotale des apôtres, sous la direction de Simon Céphas, qui, en quittant Antioche, alla instruire et diriger l'Église qu'il édifia à Rome et chez les peuples voisins [1]. » C'est ainsi que la science réparatrice de notre époque retrouve, sous la poussière d'un manuscrit oriental, les titres, oubliés ou méconnus, de nos gloires de l'Occident ! Le cardinal Maï, d'immortelle mémoire, avait déjà publié cet antique monument, d'après un manuscrit syriaque du XIII[e] siècle, conservé au Vatican. En apprenant que les déserts de Nitrie lui envoyaient une confirmation aussi inattendue qu'éclatante de ses nobles travaux, l'illustre cardinal s'écriait :

[1] *Accepit manum sacerdotalem Apostolorum Romæ civitas et tota Italia, atque Hispania, ac Britannia, et Gallia, cum reliquis aliis regionibus finitimis, ab ipso Simone Cepha, qui ascenderat ab Antiochiâ, et fuit præceptor ac rector in Ecclesiâ quam ibi ædificavit, et in finitimis.* (Angelo Mai, *Script. Vet.*, tom. X; *Canones seu doctrina Apostolorum,* pag. 7; *Patrol. græc.*, tom. XXIV, col 627, not. 47.)

« Ma joie est grande de voir un texte syriaque du VIe siècle prêter son appui au manuscrit du XIIIe. Son autorité s'augmente avec l'âge ! » N'avions-nous pas raison de dire que le temps et la science moderne conspirent pour la réhabilitation de nos origines ecclésiastiques ?

§ XI. Les sept envoyés de saint Pierre dans les Gaules.

79. Nous avons maintenant, non pas seulement le droit, mais le devoir, d'environner les monuments de nos origines chrétiennes d'un respect d'autant plus profond, d'une vénération d'autant plus marquée, qu'ils ont été plus longtemps l'objet d'une lamentable et opiniâtre hostilité. Voici un texte national, contemporain de Grégoire de Tours, et remis en lumière par M. Faillon[1], qui l'a découvert dans un manuscrit provenant de l'Église d'Arles, aujourd'hui déposé à la Bibliothèque impériale. « Sous Claude, l'apôtre Pierre envoya dans les Gaules, pour prêcher aux Gentils la foi de la Trinité, quelques disciples, auxquels il assigna des villes particulières. Ce furent Trophime, Paul, Martial, Austremoine, Gatien, Saturnin, Valère, et plusieurs autres, que le bienheureux apôtre

Monument de la tradition gallicane.

[1] « Le manuscrit où cette pièce importante est consignée appartenait autrefois à l'Église d'Arles. C'est un recueil de tous les titres relatifs à la primatie de ce siége fondé sur l'apostolat de saint Trophime, envoyé par saint Pierre. Il a servi à Saxi, pour la composition du *Pontificale Arelatense*, et au cardinal Baronius, pour ses *Annales*, comme l'assure Baluze, dans une note écrite de sa main sur le premier feuillet du même manuscrit. Des héritiers de Saxi, il passa, en 1682, dans la bibliothèque de Colbert, et il se trouve aujourd'hui dans celle du roi, où il est désigné sous le no 5537. Ce manuscrit, peint au onzième siècle, paraît avoir été transcrit sur un autre plus ancien, et il est à remarquer que le monument dont il est question s'y trouve placé entre les lettres du pape Pélage à Sapaudus, évêque d'Arles, et celles de saint Grégoire le Grand à Virgile, et que ces dernières ont été ajoutées au manuscrit par une autre main. On peut donc penser avec beaucoup de vraisemblance que celles-ci ne se trouvaient pas dans le manuscrit plus ancien, et qu'ainsi la pièce dont nous parlons aura été insérée dans ce recueil avant la réception des lettres de saint Grégoire, c'est-à-dire vers la fin du sixième siècle, puisque Sapaudus mourut en 586. » (*Monum. inéd.*, tom. II, pag. 373, 374.) M. Faillon a reproduit un *fac simile* exact de ce précieux monument.

leur avait désignés pour compagnons [1]. » Au XVII[e] siècle, si ce précieux monument de la véritable tradition gallicane eût été signalé, on n'eût pas manqué d'infirmer sa valeur historique, sous prétexte que la mention de la foi « à la Trinité » constituait un anachronisme. Nous avons rencontré la même fin de non-recevoir, qu'on opposait aux *Actes* les plus anciens de saint Pierre. Depuis la découverte des *Philosophumena*, l'objection s'est changée en une preuve incontestable d'authenticité.

Saint Trophime à Arles.

80. Trophime vint donc dans les Gaules, et fonda la première communauté chrétienne de la ville d'Arles. Tous les martyrologes en font foi. « Le IV des calendes de janvier (29 décembre), dit Adon de Vienne, fête de saint Trophime, dont parle saint Paul dans l'Épître à Timothée : J'ai laissé Trophime malade à Milet (II Timoth., IV, 20). Ordonné évêque à Rome, par les apôtres, il fut envoyé le premier à Arles, ville des Gaules, pour y prêcher l'Évangile du Christ. C'est de cette source, comme l'écrit le bienheureux pape Zozime, que les ruisseaux de la foi se répandirent pour arroser toutes les Gaules [2]. Il s'endormit en paix dans cette ville. » —

[1] *De septem viris a beato Petro apostolo in Galliis ad prædicandum missis, tempore Neronis. Sub Claudio igitur, Petrus apostolus quosdam discipulos misit in Gallias ad prædicandam gentibus fidem Trinitatis; quos discipulos singulis urbibus delegavit. Fuerunt hi : Trophimus, Paulus, Marcialis, Austremonius, Gracianus, Saturninus, Valerius et plures alii, qui comites a beato apostolo illis prædestinati fuerant.*

Le titre porte le nom de Néron, et le texte même de la pièce celui de Claude; soit que le copiste ait confondu ces deux empereurs, parce que Néron portait aussi le prénom de Claude (*Claudius Nero*), soit qu'il ait voulu faire entendre que les sept évêques envoyés dans les dernières années de l'empereur Claude I[er] (41-54), évangélisèrent la Gaule sous le règne de Néron, son successeur (54-68); on sait du reste que les titres des manuscrits étaient peints après coup, et n'étaient que des sommaires indépendants du corps même de l'ouvrage, dont la plus ou moins grande exactitude dépendait de l'érudition et du soin de chaque copiste.

[2] IV *Kalendas Januarii. Natalis sancti Trophimi de quo scribit apostolus ad Timotheum :* Trophimum autem reliqui infirmum Mileti. *Hic, ab apostolis ordinatus episcopus, primus ad Arelatem, urbem Galliæ, ob Christi Evangelium prædicandum, directus est.* Ex cujus fonte, *ut beatus papa Zozimus scribit,* totæ Galliæ fidei rivulos acceperunt; *qui apud eamdem urbem in pace quievit.* (Martyr. S. Adonis Vienn.; *Patrol. lat.*, tom. CXXIII, col. 194.)

« Parmi les disciples de Jésus-Christ que Pierre envoya dans les contrées de l'Occident où il ne pouvait se rendre lui-même, dit Raban-Maur, se trouvait saint Trophime, évêque d'Arles, alors métropole de la province de Vienne [1]. » On se rappelle les paroles du pape Zozime et la lettre du concile d'Arles à saint Léon le Grand. L'ancienne liturgie de cette Église [2], le sceau de ses archevêques [3], l'inscription gravée sur le socle de la statue de saint Trophime [4], au portail de la cathédrale, tiennent le même langage. Nous avons ainsi, dans le texte du pape Zozime, la tradition de l'Église romaine; dans celui du concile d'Arles, la tradition de nos Églises des Gaules; dans celui de Raban-Maur, la tradition des Églises de Germanie; dans les monuments locaux enfin, la tradition de la foi et de l'antique piété de la cité d'Arles elle-même. Comment a-t-on jamais eu la témérité de répudier de tels souvenirs, et de découronner notre patrie de ses plus belles gloires?

81. Le second disciple envoyé par saint Pierre dans les Gaules, était Sergius Paulus, l'ancien proconsul de l'île de Chypre. Voici comment le vénérable Bède s'exprime à ce sujet: « A Narbonne, dans les Gaules, fête de saint Paul, ordonné évêque par les apôtres, et envoyé par eux dans cette ville. La tradition nous enseigne qu'il est le même que le proconsul Sergius Paulus, homme d'une sagesse remarquable, et dont saint Paul prit lui-même le nom, après l'avoir converti à la foi du Christ. Le saint apôtre étant passé en Espagne, Saint Paul à Narbonne

[1].... *Trophimus Arelatem, tunc metropolim provinciæ Viennensis.* (Raban-Maur, *Vita sanctæ Magdelenæ*, cap. XXXVII; *Monum. inéd.*, tom. XI, pag. 537-539.)

[2] † *Sancti Trophimi* IHV XPI *discipuli.* (Sceau de plomb d'Imbert d'Aiguières, archev. d'Arles en 1191. Bibl. de Carpentras, *Manusc. de Peiresc.*, tom. I, nº 439; *Monum. inéd.*, tom. II, col. 348.)

[3]
Arelatensi populo
Petro jubente apostolo
Christi prædicat gratiam.

Officia propria Sanctorum S. Arelatensi Ecclesiæ, pag. 16. (*Monum. inéd.* tom. II, col. 348.)

[4]
Cernitur eximius
Vir Christi, discipulorum
De numero, Trophimus,
Septuaginta duorum.

pour y prêcher l'Évangile, laissa Paul à Narbonne. Cet évêque prêcha l'Évangile avec zèle, et, après une vie illustrée par des miracles, il reçut en ce lieu la couronne du ciel et la sépulture chrétienne [1]. » Le Martyrologe romain tient le même langage. De plus, nous possédons encore aujourd'hui les Actes de saint Paul de Narbonne. De l'aveu de tous les critiques, ils sont antérieurs, d'un siècle au moins, à saint Grégoire de Tours. Or, ces Actes attribuent formellement à saint Pierre la mission du premier évêque de Narbonne dans les Gaules. Et ce n'est pas seulement l'antique tradition de la ville de Narbonne, qui constate ici le fait : les villes d'Avignon et de Toulouse conservent à saint Paul un souvenir de vénération filiale. Une vie manuscrite du saint évêque, appartenant au couvent de la Daurade, à Toulouse, et lue par le bénédictin Eudes Mothé, dans les premières années du dix-septième siècle, portait les paroles suivantes, qu'il nous a conservées : « Saint Paul, évêque de Narbonne, connu d'abord sous le nom de Sergius, venait de l'île de Paphos. Vainqueur du démon, il érigea un grand nombre d'Églises, qu'il confia aux soins de son diacre Étienne. Puis, envoyant Rufus à Avignon, il vint lui-même jusqu'à Toulouse, où il bénit plusieurs Églises, au nom du Christ, mit à leur tête des prêtres et des diacres, et retourna à Narbonne. Plus tard, il évangélisa l'Espagne, et revint encore à Narbonne, où il mourut, plein de jours et de mérites, et fut enseveli par son diacre Étienne [2]. » Sur la tombe du saint évêque, lors de la translation de ses reliques, on lisait cette inscription : « Ici repose saint Paul, évêque de l'Église de Narbonne, disciple de l'apôtre Paul. » Ici encore nous sommes bien forcés de

[1] *In Galliis, civitate Narbonæ, natalis S. Pauli quem beati Apostoli ordinatum urbi Narbonæ episcopum miserunt. Quem tradunt eumdem fuisse Sergium Paulum, proconsulem, virum prudentem, a quo ipse Paulus sortitus est nomen, quia eum fidei subegerat; quique ab.....*

[2] *Sanctus Paulus Narbonensis episcopus, Sergius dictus, ex Papho insulâ, dæmoniorum curator et ecclesiarum structor, Stephano præcipuo diacono, viro sanctissimo, omnes ecclesias committens, Rufum Avenione præfixit, et Tolosam petiit, ubi verbum Domini prædicans, plurimas ecclesias benedixit titulo Christi, et presbyteris ac diaconis ibi ordinatis, Narbonam rediit, ac Hispanias prædicando peragravit, tandemque Narbonam repetens, plenus diebus et meritis, a Stephano diacono sepultus est.* (*De myst. Galliæ scriptoribus*, pag. 947.)

convenir que la tradition proteste unanimement contre le prétendu témoignage de saint Grégoire de Tours; et que toutes ses voix redisent, avec le monument de l'Église d'Arles : « Sous Claude, l'apôtre Pierre envoya dans les Gaules, pour prêcher aux Gentils la foi de la Trinité, Paul. »

Saint Martial à Limoges.

82. Le nom de Martial, le troisième envoyé de saint Pierre, n'est pas moins célèbre. « Vénérable père, s'écrie Fortunat, Rome et la Gaule vous honorent, au second rang, après Pierre, comme plus jeune que lui, et son inférieur en dignité, et simultanément avec Pierre, comme son égal dans la prérogative de l'apostolat. La tribu de Benjamin vous vit naître d'un sang illustre; la ville de Limoges conserve maintenant votre corps sacré [1]. » Les *Actes* authentiques de saint Martial nous apprennent, en effet, qu'il fut l'un des soixante-douze disciples du Sauveur, qu'il était Hébreu d'origine, fils de la tribu de Benjamin, qu'il vint d'Antioche à Rome avec saint Pierre, et fut envoyé par le Prince des apôtres, pour évangéliser les Gaules [2]. « Martial, dit le vénérable Bède, l'un des soixante-

[1] *Martialis resonant hic veracissima gesta.*
. . . .
Tellus te Romana.... te Gallica tellus
Post Petrum, recolunt juniorem, parte secundâ,
Cum Petro recolunt æqualem sorte priori.
Benjamita tribus te gessit sanguine claro;
Urbs te nunc retinet Lemovica corpore sancto.
(*Patrol. lat.*, tom. LXXXVIII, pag. 115.)

[2] Les *Actes* de saint Martial, connus sous le nom d'Aurélien, ne remontent pas au delà de la première période du sixième siècle. Ce sont ces *Actes* que Launoy, Sirmond et autres accusaient d'interpolations, d'anachronismes, d'invraisemblances de tout genre. M. l'abbé Arbellot a eu la bonne fortune de retrouver dans le manuscrit n° 3851 de la Bibliothèque impériale de Paris, une copie des *Actes* primitifs de saint Martial, « *Actes* que Benoît de Cluse, » au onzième siècle, croyait perdus depuis l'incendie du monastère de Saint-» Sauveur (858) et que Pierre le Scolastique (x[e] siècle), appelle *le petit livre » de la vie de saint Martial.* » Nous avons soigneusement étudié ces *Actes*, qui occupent les folios 30, 31 et 32 du manuscrit. Ils présentent tous les caractères d'authenticité désirables, et M. l'abbé Arbellot, qui se propose de les publier, a le droit de dire que « la critique la plus sévère ne trouvera » rien à reprendre dans ce texte précieux. » (Lettre de M. l'abbé Arbellot, publiée dans le *Courrier de Limoges*, 20 décembre 1855.)

douze disciples de Jésus-Christ, fut envoyé de Rome dans les Gaules par le bienheureux Pierre. Il commença ses prédications dans la ville de Limoges et ne termina sa vie qu'après avoir ruiné le culte des idoles, et rempli la cité du nom de Jésus-Christ [1]. » Deux fois confirmée par l'autorité des souverains pontifes, la première, en 1031, par le pape Jean XIX, la seconde, en 1854, par Pie IX, la tradition de l'apostolat de saint Martial resplendit désormais d'un éclat immortel. L'apôtre de Limoges protége toujours la noble cité qu'il enfanta à Jésus-Christ.

Récente découverte qui réhabilite la tradition et termine la controverse.

83. Austremoine (Stremonius) à Clermont, Gatien à Tours, Saturnin à Toulouse et Valère à Trèves, ont laissé les mêmes souvenirs. On s'étonnera peut-être que le nom de Saturnin soit rangé parmi les fondateurs apostoliques de nos Églises, quand saint Grégoire de Tours s'appuyait précisément du texte des *Actes de saint Saturnin* pour reculer à l'époque de Dèce l'évangélisation de la Gaule. Il est vrai que le même historien dans un autre ouvrage nous dit que « Saturnin avait été ordonné par les disciples des apôtres. » Cette contradiction aurait dû, seule, rendre plus circonspecte la critique du XVII[e] siècle. Mais il fallait que toutes les incohérences, toutes les témérités, disons le mot, toutes les audaces, conspirant contre la vérité, obtinssent d'abord les honneurs du triomphe. La science devait ainsi se flageller elle-même. Voilà, en effet, qu'après tant de discussions, la controverse se termine par une découverte inespérée, qui réduit à néant les lourds sophismes, échafaudés, depuis trois cents ans, contre une tradition immortelle. Un exemplaire des véritables *Actes de saint Saturnin* vient d'être retrouvé à Florence, dans un manuscrit du XI[e] siècle [2]. Le fameux

[1] *Lemovicas civitate depositio Martialis episcopi, qui fuit unus ex septuaginta duobus, qui a Romanâ urbe a B. Petro in Gallias missus, in urbe Lemovicinâ prædicare exorsus est; eversisque simulacrorum ritibus, repletâ jam urbe credulitatis migravit a sæculo.* (*Patrol.*, Martyrol. Vener. Bedæ, tom. XCXIV pag. 931.)

[2] *Passio sancti Saturnini episcopi.* Le manuscrit dont il est ici question se trouve à la bibliothèque Riccardi de Florence. Parmi les parchemins du XI[e] siècle, il porte le n° 223. Le texte en a été publié récemment à Toulouse, avec une traduction française : *Post Salvatoris nostri Domini ad cœlos ascensum,*

texte de Grégoire de Tours est une faute de copiste. La leçon authentique est celle-ci : *Claudio, qui Gaïo vita defuncto subrogatus imperium Romanæ reipublicæ obtinendo ministrabat, sicut fideli relatione retinetur, primum et summum Christi Tolosana civitas sanctum Saturninum habere cœperat sacerdotem*[1]. Ce qui signifie : « Sous Claude, successeur de Gaius (Caligula) dans le gouvernement de la république romaine, la ville de Toulouse eut pour premier pasteur saint Saturnin. » Tel est ce monument primitif, dont Grégoire de Tours ne lut qu'une copie défigurée, et que Ruinart n'eut pas l'occasion de connaître. « Après l'Ascension de Notre-Seigneur au ciel, ajoutent les *Actes*, au commencement de la prédication apostolique, Saturnin, profondément affermi dans la foi, devint le disciple et l'envoyé de l'apôtre saint Pierre. » La date des empereurs concorde ici avec la date apostolique. La contradiction entre le consulat de Dèce et de Gratus (250) avec le martyre d'un envoyé des apôtres disparaît. Ajoutons que tous les détails apocryphes que Grégoire de Tours lisait dans la Passion de saint Saturnin, telle qu'il l'a ait sous les yeux, manquent dans celle-ci[2]. Le débat est clos maintenant,

in primordio prædicationes evangelica Saturninus, sanctissimæ fidei certissime credulus, apostoli Petri exstitit discipulus.

[1] Pour comprendre comment la transformation des deux noms *Claudio* et *Gaïo* en ceux de *Decio* et *Grato* fut possible, sous la plume de copistes ignorants, il suffit de rappeler que, dans l'antiquité, les noms propres n'étaient jamais écrits qu'en abréviation. Un coup d'œil jeté sur le texte du manuscrit sinaïtique, par exemple, fera saisir de suite cette observation. Les caractères ainsi disposés : $\overline{\text{CDIO}}$; $\overline{\text{GO}}$, représentaient vraisemblablement, dans les manuscrits primitifs de la Passion de saint Saturnin les deux noms que le copiste devait rétablir dans leur intégrité. On conçoit dès lors facilement qu'un copiste inexpérimenté ait pris le C pour l'abréviation ordinaire du titre de *Consulibus*, et qu'il ait interprété $\overline{\text{DIO}}$ par *Decio*, $\overline{\text{GO}}$ par *Grato*.

[2] S. Grégoire de Tours dans ce fameux XXVIIIe chapitre de l'*Histoire des Francs* (livre II), dont nous avons cité la première moitié, continue ainsi : « Lorsque Saturnin fut pris et conduit au Capitole, ses prêtres s'enfuirent et le laissèrent emmener seul. Se voyant ainsi abandonné, on rapporte qu'il fit cette prière : Seigneur Jésus-Christ, exaucez-moi du haut du ciel ! Faites que jamais, dans toute la durée des siècles, cette Église ne voie élever un de ses enfants à l'épiscopat. » La *Passio* authentique de saint Saturnin ne dit pas un mot d'une prière aussi invraisemblable, et aussi indigne du cœur d'un apôtre et d'un martyr. Du reste, nous donnerons plus loin les détails historiques de la mort de saint Saturnin.

et la vérité historique se fait jour de toutes parts. Après une pareille déconvenue de la critique, commencera-t-on enfin à compter avec la tradition, avec la croyance immémoriale de toutes les Églises, avec le texte des martyrologes, avec les monuments de notre histoire nationale, avec les témoignages des Pères et des docteurs, avec l'enseignement de l'Église romaine, mère et maîtresse de toutes les autres? C'est à elle que nous devons le maintien complet, intégral, de nos gloires apostoliques. Pendant qu'on les obscurcissait à plaisir parmi nous, elle les faisait resplendir sur tout l'univers; et l'on vit la nation très-chrétienne se refuser seule aux hommages que le reste du monde catholique lui décernait!

CHAPITRE III.

SAINT PAUL EN GRÈCE.

SOMMAIRE.

§ I. CONCILE DE JERUSALEM.

1. Les judaïsants à Antioche. Saint Paul est délégué à Jérusalem. — 2. Objections protestantes de Baur. — 3. Récit par saint Paul de son voyage à Jérusalem. — 4. Discours de saint Pierre au concile de Jérusalem. — 5. Discours de saint Jacques. — 6. Lettre synodale. Les idolothythes. — 7. Abstention du sang et de la chair étouffée. — 8. Sens de la quatrième prohibition décrétée au concile de Jérusalem.

§ II. CÉPHAS A ANTIOCHE.

9. Céphas et saint Paul à Antioche. — 10. Céphas est-il le même que saint Pierre? —11. L'incident d'Antioche, par rapport à l'autorité doctrinale de saint Pierre.

§ III. SECONDE MISSION DE SAINT PAUL.

12. Séparation de Paul et de Barnabé. — 13. Saint Paul à Lystres. Timothée. — 14. Les Apôtres et l'Esprit de Dieu. — 15. Saint Paul à Philippes. — 16. La pythonisse de Philippes. — 17. Authenticité du récit des Actes. — 18. Saint Paul à Thessalonique. — 19. Saint Paul à Béroé. — 20. Athènes. Saint Paul à l'Aréopage. — 21. Sens du discours de saint Paul aux Athéniens. — 22. Départ d'Athènes pour Corinthe. Les Éleusinies.

§ IV. PREMIÈRE ÉPÎTRE AUX THESSALONICIENS.

23. Sujet de l'Épître. — 24. Premier chapitre. — 25. Second chapitre. — 26. Troisième chapitre. — 27. Quatrième chapitre. — 28. Cinquième et dernier chapitre. — 29. Saint Paul et les Juifs de Corinthe. — 30. Le proconsul Gallion, frère de Sénèque.

§ V. SECONDE ÉPÎTRE AUX THESSALONICIENS.

31. Objet de l'Épître. Premier chapitre. — 32. Second chapitre. — 33. Troisième et dernier chapitre. — 34. Doctrine de saint Paul sur l'Antechrist.

§ I. Concile de Jérusalem.

Les judaïsants à Antioche. Saint Paul est délégué à Jérusalem.

1. Pierre était revenu à Jérusalem, après la promulgation de l'édit impérial qui bannissait de Rome les Juifs et les chrétiens. Paul et Barnabé continuaient leur séjour à Antioche. Ce fut en ces circonstances que la controverse déjà soulevée par Cérinthe, lors du baptême de Cornelius à Césarée, reprit un nouveau caractère de violence. « Quelques judaïsants, descendus de Jérusalem, écrit saint Luc, vinrent à Antioche, et dirent aux frères : Si vous ne recevez la circoncision prescrite par Moïse, vous ne pouvez pas être sauvés. Cette doctrine jeta le trouble et la division parmi les frères, et fut combattue avec énergie par Paul et Barnabé. On décida de les envoyer tous deux, avec quelques disciples, près des apôtres et des prêtres de Jérusalem, pour conférer sur cette question. Ils se mirent en marche, accompagnés des vœux et des prières de l'Église, traversèrent la Phénicie et la Samarie, racontant sur leur passage la conversion des Gentils, et tous les frères, en apprenant ces nouvelles, étaient remplis de joie. Arrivés à Jérusalem, ils furent reçus par l'Église, les apôtres et les anciens, auxquels ils annoncèrent les grandes choses que Dieu avait opérées par leur ministère. Cependant, quelques-uns de l'hérésie pharisaïque qui avaient embrassé la foi, s'élevèrent contre eux en disant : Il faut soumettre ces hommes à la circoncision et leur imposer l'observation de la loi mosaïque ! — Les apôtres et les anciens s'assemblèrent donc, pour délibérer sur cette prétention. »

Tel est le récit des Actes. Il indique nettement la situation des esprits. Le sujet de la controverse est exactement précisé. Il s'agit de savoir si le baptême de Jésus-Christ abroge le baptême

sanglant de la circoncision. Saint Pierre, en ouvrant au centurion Cornelius, et en sa personne à tous les Gentils, la porte du salut par l'Évangile, n'a point maintenu la loi judaïque de la circoncision. Paul et Barnabé ont suivi l'exemple du prince des apôtres. Antioche, où Pierre a établi son siége, suit fidèlement la tradition du chef de l'Église. L'enseignement hérétique des judaïsants y soulève une véritable tempête : *Factâ seditione non minimâ.* Les Églises de Phénicie et du territoire samaritain, évangélisées primitivement par saint Pierre, accueillent avec enthousiasme Paul et Barnabé. A Jérusalem enfin les deux envoyés d'Antioche sont reçus, par les apôtres et les anciens de cette ville, dans le même sentiment d'approbation et de concorde fraternelles. Seuls, les judaïsants, convertis du pharisaïsme à la foi chrétienne, interrompent ce concert d'éloges, et font entendre le cri d'une haine jalouse et d'un exclusivisme intolérant. A Jérusalem comme à Antioche, ces esprits étroits, imbus des préjugés judaïques, maintiennent opiniâtrément les priviléges de la chair et du sang, la prérogative de race, la suprématie de la descendance d'Abraham. Saint Luc le dit, en termes formels, sans nommer toutefois les sectaires; mais saint Épiphane nous apprend que leurs chefs s'appelaient Cérinthe et Ébion, pharisiens convertis, les mêmes qui avaient précédemment élevé contre saint Pierre, après le baptême de Cornelius, le drapeau de la révolte, arboré aujourd'hui contre saint Paul. Il est donc impossible de caractériser d'une manière plus précise le sens réel de la controverse et la position respective des partis dans le débat.

Objections protestantes de Baur.

2. Cependant l'école germanique de Baur n'a pas craint de transposer les rôles et de présenter cette lutte, ainsi spécifiée et définie dans le texte des Actes, en un antagonisme imaginaire, où saint Paul, unique représentant du principe chrétien, aurait eu pour adversaires obstinés Pierre et les autres apôtres. Disons de suite, pour rendre justice au protestantisme français, qu'il a refusé de s'engager, avec les docteurs de Tubingue, dans une voie aussi manifestement erronée. « Cette hypothèse, écrit M. de Pressensé, a contre elle aussi bien les déclarations explicites de saint Paul que le récit de Luc. On ne peut attribuer à aucun des apôtres l'opposition soulevée

contre Paul à Jérusalem. Il nous apprend, dans sa lettre aux Galates, avec quelle promptitude ils lui tendirent la main d'association [1]. » Cette réflexion est complétement juste, et fait d'autant plus d'honneur à l'écrivain qu'elle suppose un certain courage. Le protestantisme, en effet, sans distinction de nuances ni d'écoles, s'est donné, en ces derniers temps, pour mot d'ordre, la proclamation d'une prétendue doctrine pauliniste, opposée à celle de saint Pierre, et triomphant, au premier siècle. de l'enseignement officiel et de l'autorité hiérarchique. M. de Pressensé, tout en s'affranchissant de l'hypothèse de Baur, tient à rester fidèle à la tactique protestante. « Les Eglises sorties du sein du paganisme, ajoute-t-il, avaient fait un grand pas dans la voie de l'émancipation, en abolissant la circoncision pour les païens convertis, et en les mettant ainsi sur le même rang que les Juifs de naissance. Cette innovation avait été introduite par Paul, et elle supposait de sa part une autorité égale à celle des autres apôtres [2]. » Les termes d'*émancipation*, d'*innovation*, employés ici, ne constituent pas seulement un anachronisme palpable ; ils sont de véritables non-sens. Le principe de la vocation des Gentils à la foi remonte à une source plus haute que celle de saint Pierre ou de saint Paul ; il procède directement, sans intermédiaire et sans ambiguité, de la parole même de Jésus-Christ. « Allez, enseignez toutes les nations, les baptisant au nom du Père, et du Fils et du Saint-Esprit. » *Ite, docete, omnes gentes, baptisantes eos.* A quoi donc servent, au sein du protestantisme, les milliers d'exemplaires de l'Évangile, jetés sur tous les rivages du globe, si vous n'y lisez pas la charte divine par laquelle notre Sauveur appelait l'universalité des nations au salut par le baptême ? En vérité, est-ce sérieusement qu'on peut soutenir des thèses de convention, des programmes de parti-pris, quand on se dit chrétien et qu'on est en face des paroles si lumineuses de Notre-Seigneur Jésus-Christ? Où est maintenant « le grand pas dans la voie d'émancipation, fait, comme vous le dites, par les Églises sorties du paganisme ? » Selon

[1] M. de Pressensé, *Hist. des trois premiers siècles*, tom. I, pag. 458, 459.
[2] M. de Pressensé, *Hist. des trois premiers siècles*, pag. 467.

l'ordre donné par le Sauveur, les païens convertis ont reçu le baptême; ils sont entrés dans le bercail du divin Pasteur; la parole de l'Évangile s'est réalisée pour eux au pied de la lettre; rien de plus, rien de moins. « Cette innovation, dites-vous, avait été introduite par Paul. » Il n'y avait pas d'autre innovation que celle de l'Évangile. Mais, en admettant l'existence de cette prétendue innovation, ce fut saint Pierre, non saint Paul, qui baptisa le premier païen converti; ce fut saint Pierre, non saint Paul, qui reçut, en la personne du centurion, les prémices de la gentilité; ce fut saint Pierre, non saint Paul, qui affranchit Cornelius de la loi mosaïque de la circoncision. Ces faits sont notoires, évidents, incontestables. Croit-on les anéantir, sous la conspiration impuissante d'un paulinisme de fraîche date?

Récit par saint Paul de son voyage à Jérusalem.

3. Écoutons, de la bouche de saint Paul lui-même, le récit de son voyage. « Quatorze ans après mon premier voyage à Jérusalem, dit-il, j'y retournai accompagné de Barnabé et de Tite. J'obéis, en m'y rendant, à une révélation de Dieu. Je rendis compte aux fidèles de cette Église, de l'Évangile que je prêche aux nations, et j'en conférai en particulier avec ceux qui représentaient l'autorité [1], de peur de m'être égaré déjà dans ma course, ou de m'exposer à le faire dans l'avenir. Or, Tite qui m'accompagnait, et qui était né dans le paganisme, ne fut point assujetti à la circoncision. Vainement quelques faux frères, furtivement introduits dans l'Église, et se donnant la mission de restreindre la liberté que nous avons reçue de Jésus-Christ, pour la changer en servitude, essayèrent de l'y contraindre. Sans écouter un seul instant leurs suggestions, nous sûmes garder inviolable pour vous la vérité de l'Évangile. Quant à ceux qui représentaient l'autorité (ceux-là, quels ils furent autrefois, il n'importe! Dieu ne fait point acception de la personne humaine), ceux donc qui représentaient l'autorité n'exigèrent rien de semblable. Au contraire, ils reconnurent que l'Évangile des incirconcis m'avait été confié, de même que l'Évangile de la circoncision le fut à Pierre. Car l'apostolat de Pierre parmi les cir-

[1] C'est le sens littéral du grec : Κατ' ἰδίαν δὲ τοῖς δοκοῦσι. (Gal., II, 1-10.)

concis est l'œuvre de Dieu, aussi bien que mon apostolat parmi les Gentils. Ainsi, reconnaissant la grâce qui m'a été donnée, Jacques, Céphas et Jean, ces colonnes visibles, tendirent la main à Barnabé et à moi, en signe d'association, nous destinant à la prédication des Gentils, pendant qu'eux-mêmes évangéliseraient les races de la circoncision. Ils ne nous firent point d'autre recommandation que celle de songer aux pauvres, et je l'ai toujours fidèlement observée. »

Ainsi parlait saint Paul aux Églises de Galatie, où les partisans de Cérinthe et d'Ébion essayaient de faire pénétrer leur judaïsme pharisaïque. Si ce témoignage est accablant contre la fabuleuse hypothèse de Baur, il ne l'est pas moins contre le système qui nie toute autorité hiérarchique et doctrinale, au sein de l'Église primitive. Pourquoi Paul, l'apôtre appelé par Jésus-Christ lui-même, reçoit-il, dans une révélation divine, l'ordre d'aller conférer avec Pierre, Jacques et Jean à Jérusalem? Pourquoi attache-t-il à cet entretien une importance telle qu'il le considère comme l'épreuve décisive, le contrôle sans appel, qui confirmera sa voie et autorisera son ministère? Que signifie cette expression de colonnes visibles, par laquelle il désigne Jacques, Céphas et Jean? Enfin, pourquoi note-t-il la circonstance des mains fraternellement serrées, comme le sceau irréfragable qui consacre sa mission et son apostolat? Si Jacques, Céphas et Jean n'avaient eu aucune autorité hiérarchique et doctrinale dans l'Église, il eût été fort inutile de les consulter. Leur approbation ou leur blâme eût été indifférent. L'idée ne fût venue à personne d'accepter leur contrôle, ni de solliciter leur assentiment. Paul, le grand apôtre, le novateur sublime, ainsi que l'appellent les protestants, aurait-il songé à prendre leur conseil, à se soumettre à leur sentence, à garder si fidèlement leurs recommandations? Mais, disent les protestants, Pierre et Paul sont du moins sur le pied d'égalité entre eux, le premier comme apôtre des circoncis, le second comme apôtre des nations. L'Église primitive se divise en deux départements, dont les chefs, indépendants l'un de l'autre, ont une autorité semblable. S'il en fut ainsi, répondrons-nous d'abord, l'Église primitive avait donc une hiérarchie

de gouvernement et de doctrine. Dès lors, comment peut-on nier le principe de la hiérarchie dans l'Église? Mais il convient de définir plus nettement et de bien comprendre cette fraternité de l'apostolat, dont saint Paul nous a retracé la glorieuse histoire. Paul vient à Pierre, et Pierre lui tend la main. Paul fut appelé miraculeusement, et séparé pour l'Évangile par Jésus-Christ lui-même. Il tient directement de Dieu sa mission; et pourtant c'est à Pierre qu'il s'adresse, pour constater que sa voie est légitime, que sa course n'est pas vaine, que son ministère est réellement fructueux. *Ne forte in vacuum currerem aut cucurrissem*. C'est Paul qui parle ainsi de Pierre. Et quand la main de Pierre a touché la sienne, Paul ajoute : « Voilà comment Barnabé et moi nous fûmes destinés à prêcher les nations, pendant que Jacques, Céphas et Jean évangéliseraient les circoncis. Nous ne reçûmes d'autre recommandation que celle de nous souvenir des pauvres, et je l'ai toujours soigneusement observée. » Ainsi Paul reçoit et garde la recommandation de Pierre. L'apôtre des Gentils, dans sa course à travers le monde païen, enverra aux pauvres volontaires du Christ, en Judée, les généreuses offrandes des convertis d'Athènes et de Corinthe. Il travaillera de ses mains, pour n'être point personnellement à charge à ses néophytes, mais il recueillera les dons de leur charité pour l'œuvre du denier de saint Pierre. Il n'oubliera jamais ce devoir; il l'accomplira avec la plus tendre sollicitude. *Quod etiam sollicitus fui hoc ipsum facere.* Il a reçu une recommandation, mais lui-même n'en a fait aucune à Pierre. Tels sont les grands exemples de soumission d'une part, et de charité fraternelle de l'autre, que Pierre et Paul ont donnés à l'Église naissante. Le protestantisme les comprend-il, quand il imagine, entre ces immortels héros de la foi, je ne sais quel antagonisme posthume? L'Église catholique dépose des couronnes sur ces deux fronts amis. « L'apôtre des nations, dit-elle [1], et le portier

[1] *Apostolorum quæ coronat principes.*
Mundi magister atque cœli janitor,
Romæ parentes, arbitrique gentium,
Per ensis ille, hic per Crucis victor necem,
Vitæ senatum laureati possident.

(*Brev. rom., De Fest. SS. apost. Petri et Pauli*, XXIX Jun., hymn.)

des cieux, voilà les deux pères de Rome, les arbitres du monde, les princes des apôtres! Triomphateurs en mourant, l'un par l'épée, l'autre par la croix, ils entrent, chargés de lauriers, au Sénat de la vie! »

Discours de saint Pierre au concile de Jérusalem.

4. La lutte, engagée par les hérétiques judaïsants contre la liberté chrétienne de l'Évangile, est certainement l'une des plus solennelles de l'histoire de l'Église. La circoncision, ce lien sacramentel du Testament antique, dont les Juifs, dans leur orgueil national, faisaient leur plus beau titre de gloire, devait-elle être abrogée? Le baptême devait-il désormais multiplier les enfants spirituels d'Abraham, sur tous les points du globe, et faire éclore, au sein des nations, une génération nouvelle, héritière des promesses patriarcales? Que devenait alors le privilége du peuple élu? A quoi bon se dire Hébreu, fils d'Hébreu, et compter tous les anneaux des générations passées, qui rattachaient le Juif de race aux douze fils de Jacob? Ainsi parlaient les néophytes du judaïsme, qui voulaient perpétuer au sein de l'Église chrétienne l'exclusivisme pharisaïque, dont ils avaient si longtemps partagé les mesquines jalousies. « Les apôtres et les prêtres s'assemblèrent, dit saint Luc, pour en délibérer. La discussion était grande; Pierre se levant, parla ainsi: Hommes frères, il y a déjà longtemps, vous le savez, que Dieu m'a choisi, entre nous tous, pour faire entendre aux nations, par ma bouche, la parole de l'Évangile et l'enseignement de la foi. Dieu qui connaît les cœurs a rendu témoignage en faveur des païens convertis à ma voix, en leur communiquant l'Esprit-Saint, de la même manière qu'il l'avait fait pour nous. Entre eux et nous, il n'a mis aucune différence, c'est par la foi (non par la circoncision) qu'il a purifié leurs cœurs. Maintenant donc, pourquoi tenter Dieu, en imposant sur la tête des disciples un joug que nos pères et nous-mêmes n'avons pu porter? C'est par la grâce de Jésus-Christ que nous croyons être sauvés, telle est aussi la foi des disciples. — Quand Pierre eut parlé, toute la multitude se tut [1]. » Le monde entier fait encore silence, lorsque le successeur de Pierre élève la voix, pour juger une doctrine, ou dicter des règles de conduite. La

[1] *Act.*, xv, 6-12.

parole de Pierre, au concile de Jérusalem, fait taire la discussion et met fin aux controverses. Quand les Papes adresseront plus tard leurs instructions aux conciles de l'avenir, les Pères s'écrieront : « Pierre a parlé par la bouche de son successeur. La cause est finie! » Que si l'on demande pourquoi à Jérusalem, comme à Trente, la parole de Pierre est souveraine, c'est que Dieu l'a choisi, « entre tous, pour faire entendre aux nations, par sa bouche, la parole de l'Évangile et l'enseignement de la foi. »

Discours de saint Jacques.

5. « Paul et Barnabé firent alors le récit des prodiges et des signes que Dieu avait opérés par leur ministère, au sein des Gentils. Quand ils eurent achevé leur narration, Jacques prit la parole, et dit : Hommes frères, écoutez-moi. Simon vous a rappelé comment, dès le principe, Dieu a visité les Gentils, pour s'y choisir un peuple qui porte son nom. Les paroles des prophètes sont conformes à l'enseignement de Pierre. Il est écrit : En ces jours-là je reviendrai, pour réédifier le tabernacle abattu de David ; je réparerai ses ruines et le relèverai, en sorte que tous les hommes, toutes les nations, sur lesquels mon nom aura été invoqué, puissent trouver le Seigneur. C'est moi Jéhovah qui annonce ces choses et qui les accomplirai. Le Seigneur donc connaît son œuvre, dès les jours de l'éternité. Voilà pourquoi je juge qu'il ne faut point inquiéter ceux d'entre les païens qui se convertissent à Dieu. Il suffit de leur mander d'avoir à s'abstenir de la souillure des idoles, de la fornication, de la chair étouffée et du sang. Pour ce qui regarde les circoncis, ces lois déjà promulguées par Moïse leur sont connues. Depuis les temps anciens, il y a, dans chaque ville, des docteurs qui les expliquent au sein des synagogues, et en font la lecture, chaque jour de sabbat [1]. »

Pierre a parlé le premier; Paul a élevé la voix; Jacques s'est fait entendre. Tel est l'ordre hiérarchique observé au concile de Jérusalem; il sera suivi, jusqu'à la fin du temps. Pierre a exposé le décret de Dieu; Paul a apporté le témoignage de son expérience; Jacques appuie les réalités chrétiennes sur les oracles des prophètes. Le monde qui s'édifie sous la main des apôtres a été annoncé,

[1] *Act.*, XV, 12-21.

figuré et prédit. S'il est nouveau, par rapport aux hommes, il est connu de Dieu, dès les jours de l'éternité. Les trois éléments, qui se retrouveront au sein de tous les conciles, dominent donc l'apostolique synode de Jérusalem : l'autorité de la parole divine ; l'autorité vivante, en la personne de Pierre et de ses successeurs, l'autorité de l'épiscopat, posé par l'Esprit-Saint pour régir l'Église de Dieu.

Lettre synodale. Les idolothytes.

6. « Les apôtres et les anciens, continue saint Luc, convinrent donc, d'accord avec toute l'assemblée, de choisir quelques délégués qui seraient envoyés à Antioche, avec Paul et Barnabé. Cette mission fut confiée à Jude, surnommé Barsabas, et à Silas, deux des principaux d'entre les frères. On leur remit une lettre, ainsi conçue : Les apôtres et les anciens à leurs frères d'Antioche, de Syrie et de Cilicie, convertis de la gentilité, salut. Nous avons été informés que des frères, sortis de Jérusalem, sans aucune mission de notre part, ont jeté le trouble au milieu de vous, par leurs discours, et ont bouleversé vos âmes. Nous étant donc assemblés dans un même esprit, il nous a plu de choisir des délégués, pour les envoyer près de vous, avec nos très-chers Barnabé et Paul, ces héros de la foi, qui ont exposé leur vie pour le nom de Jésus-Christ Notre-Seigneur. C'est à ce titre que nous vous adressons Jude et Barsabas, qui vous transmettront de vive voix la décision contenue en cette lettre. Car il a semblé bon à l'Esprit-Saint et à nous de ne vous imposer d'autres charges que les suivantes, qui sont nécessaires : Abstention de tout ce qui a été offert aux idoles ; abstention du sang, des chairs étouffées et de la fornication. En vous gardant de ces choses, vous agirez suivant la justice. Adieu [1]. »

Chaque mot de cette épître synodale a eu, dans l'histoire de l'Église et dans les fastes de l'humanité, un retentissement que les siècles succédant aux siècles n'affaibliront jamais. La formule *Placet*, par laquelle se terminent tous les conciles, est empruntée à la rédaction apostolique. Le Saint-Esprit plane toujours sur les grandes assemblées de l'Église, canoniquement réunies, et conserve toute sa vérité au mot saintement audacieux : *Visum est Spiritui sancto et nobis*. Mais ce qu'il importe le plus de mettre ici en relief, c'est le

[1] *Act.*, XV, 22-29.

sens profond des prescriptions du concile de Jérusalem. Combien de fois une ignorante exégèse n'a-t-elle pas demandé naïvement ce que signifiait une pareille discipline ! Elle signifiait la révolution la plus salutaire qui se soit pacifiquement accomplie dans le monde ; elle détrônait le paganisme pour faire régner, par l'Évangile, la civilisation chrétienne, dont nous sommes si fiers. L'idolâtrie avait envahi la nature, et pris possession de toute la vie sociale et individuelle. La chair des animaux, avant de devenir la nourriture de l'homme, était consacrée aux démons; le blé était offert sur les autels de Cérès ; le vin, sur ceux de Bacchus; les fleurs, les fruits avaient leur divinité protectrice ; la mer appartenait à Neptune ; la terre à Cybèle, l'air à Jovis. Toute cette mythologie, qui ne nous apparaît plus aujourd'hui que comme une poésie symbolique, se traduisait alors, dans la pratique quotidienne de la vie, par une succession non interrompue d'actes idolâtriques. Au foyer de la famille on invoquait les dieux Lares; la coupe hospitalière, avant d'être présentée aux convives, était consacrée aux dieux, par une libation préliminaire; le pain cuit sous la cendre, le gâteau de fleur de farine, avant d'être rompu et distribué, avait été présenté sur l'autel de quelque dieu, ou du moins lui avait été consacré par quelque invocation rituelle. Les sacrifices, les hécatombes, où des milliers d'animaux tombaient sous le couteau des prêtres, fournissaient à des festins qui nourrissaient des villes entières. Les temples étaient de véritables boucheries, où le paganisme s'approvisionnait de viandes. Au sein même de la famille, et en dehors de cette immolation officielle, pas un chevreau, pas une génisse n'étaient égorgés, sans la consécration préalable. A cet ensemble d'institutions idolâtriques, il faut joindre l'universelle coutume de dédier les champs, les jardins, les édifices publics, les maisons particulières, le seuil de la porte, chaque appartement, et de les mettre sous la protection d'une idole, dont la statue recevait chaque jour l'encens de ses adorateurs. On comprend maintenant quelle immense portée dut avoir la première prohibition du concile apostolique de Jérusalem : « Abstention de tout ce qui a été offert aux idoles. » La vie chrétienne se trouvait, par cette simple parole, par cette

unique prescription, séparée de toute la civilisation idolâtrique. Jamais lutte plus formidable ne fut engagée dans le monde. Il fallut trois siècles de martyres consécutifs, pour assurer la victoire au principe chrétien.

Abstention du sang et de la chair étouffée.

7. « L'abstention du sang et de la chair étouffée, » prescrite par les apôtres, touche de même aux plus hautes questions de l'ordre social. Nous avons, sous l'influence du christianisme, perdu jusqu'au souvenir des horreurs que l'Évangile eut à combattre, lors de son apparition sur la terre. Grâces immortelles en soient rendues à Jésus-Christ et à son Église ! On ne croirait pas aujourd'hui un écrivain qui tiendrait ce langage : « Des milliers d'hommes poussent la barbarie au point de lécher, comme les hyènes, le sang des animaux. » Telle est pourtant l'affirmation que saint Cyrille de Jérusalem ne craignait pas de faire, dans une homélie publique [1]. Salluste ne nous apprend-il pas que les Romains, au temps de Catilina, pour rendre un pacte inviolable, s'ouvraient la veine et se donnaient réciproquement à boire leur sang [2]? Ainsi ce n'était pas seulement le Sarmate [3], ou le Massagète, qui trouvent une volupté féroce à boire à longs traits le sang chaud tiré des veines de leurs coursiers. La soif du sang était la passion universelle du monde païen; et les coupes remplies de ce breuvage circulaient librement dans les mystères de Bacchus. De là, cette prohibition formulée au concile de Jérusalem. Il s'agissait de substituer la discipline chrétienne à un véritable état de barbarie, et d'assurer à l'humanité, selon l'expression de saint Justin, « son rang au-dessus des brutes. » Chose remarquable ! il fallut à l'Église plus de temps

[1] S. Cyrill. Hierosolymit., *Cateches.* IV.

[2] Sallust., *Catilina.*

[3] *Venit et epoto Sarmata partus equo.*
(Martial., *Amphitheatr.*)

Et qui cornipedes in pocula vulnerat audax
Massagetes......
(Claudian., *In Ruffinum.*)

Sarmatæ hac pulte aluntur, et crudu etiam farina equino lacte vel sanguine e cruris venis admixto. (Plinus, *Hist. nat.*, lib. XVIII, cap. X.)

pour éteindre la soif du sang, que pour détrôner les idoles. Au IXe siècle, l'empereur Léon le Sage inscrivait encore, dans ses Novelles, la prohibition apostolique du concile de Jérusalem. La défense de manger la chair des animaux étouffés était une conséquence de la précédente, et Origène nous en fait très-nettement saisir la portée. Dans la pensée des païens, dit-il, le sang était consacré aux dieux, et la chair étouffée, dont le sang n'avait pas été séparé, participait à cette consécration spéciale. En sorte que la soif du sang n'était pas seulement une volupté féroce, elle revêtait un caractère religieux. Voilà pourquoi il était nécessaire de poursuivre, jusque dans ses racines profondes, ce goût barbare, issu de la superstition idolâtrique. Les prosélytes païens, qui se convertissaient au judaïsme, sans se soumettre à la circoncision, étaient astreints à ces trois règles fondamentales, maintenues par les apôtres : l'abstention du sang, de la chair étouffée et des idolythes. Elles étaient comprises par les docteurs juifs au nombre des préceptes donnés par le Seigneur à Noë, après le déluge, et traditionnellement conservés dans la mémoire des hommes. Ce fait suffirait seul à établir la supériorité de la société hébraïque, sur toutes les autres civilisations de l'antiquité. Mais, renfermée dans le cercle étroit du mosaïsme, la race juive avait été impuissante à faire triompher, dans le reste du monde, les grands principes dont elle était dépositaire. Il fallait que l'Église de Jésus-Christ, dilatant ses entrailles, et conquérant de prime abord son titre de catholique, vînt arracher l'univers à la barbarie. Plus tard, quand les générations, adoucies par sa discipline maternelle, eurent abjuré les mœurs sauvages que les décrets du concile de Jérusalem avaient à combattre, l'usage du sang et de la chair étouffée, dans les conditions où nous en pouvons jouir maintenant, n'offrit plus aucun danger. Dès lors, l'interdiction cessa, avec le motif qui l'avait fait naître.

Sens de la quatrième prohibition décrétée au concile de Jérusalem.

8. Il en fut tout autrement, et on le concevra sans peine, de la loi qui prohibait la fornication. A propos de ce dernier article du règlement apostolique, l'exégèse rationaliste s'est donné libre carrière. Quoi ! disait-on, avant le concile de Jérusalem, les vices de

cette sorte étaient donc tolérés dans l'Église ! Jusque là, ni Pierre, ni Paul, ni les apôtres n'avaient-ils pas songé à réprimer de pareils désordres ? En vérité, la morale chrétienne n'était alors guère avancée! Ainsi l'on a dit, sans se douter de l'ineptie d'un tel langage. Proclamons-le donc, d'autant plus énergiquement qu'on semble prendre à tâche de le dissimuler davantage. La conscience païenne étai tellement pervertie que le vice flétri par les apôtres, dans l'assemblée de Jérusalem, passait pour une action, non seulement indifférente en elle-même, mais légitime et commandée par la religion. Qu'on le sache enfin, ce vice était déifié ; il avait des temples, des autels, des bois sacrés, des prêtres, dans toutes les villes du monde ! Et, comme s'il n'eût pas suffi de cette infamie organisée, pour assouvir toutes les passions, chaque année ramenait, jusqu'au sein des moindres bourgades, la célébration de mystères ignominieux, où le désordre devenait une obligation sociale et l'immoralité un culte public. Après cela, que faut-il penser de la naïveté des rationalistes ? On ne rencontre pas, sans étonnement, disent-ils, dans le décret du concile apostolique, la défense de la fornication ! Aujourd'hui, dans notre Europe civilisée, ce vice se cache ; aucune de nos sociétés ne lui permettrait de s'étaler au grand jour, et la pudeur est passée dans nos lois. Tels furent les résultats du concile de Jérusalem.

§ II. Céphas à Antioche.

Céphas et saint Paul à Antioche.

9. « Jude et Silas, dit saint Luc, partirent, avec Paul et Barnabé, pour Antioche. A leur arrivée, ils convoquèrent l'assemblée des chrétiens et leur remirent la lettre dont ils étaient chargés. A cette lecture, tous furent comblés de joie et de consolation. Jude et Silas, qui avaient eux-mêmes le don de prophétie, confirmèrent, par leurs exhortations et leurs discours, les sentiments des frères. Après quelque temps de séjour, Jude reprit la route de Jérusalem, mais Silas demeura à Antioche, avec Paul et Barnabé, qui continuaient à annoncer la parole de Dieu [1]. »

Le séjour de saint Paul à Antioche fut marqué par un incident

[1] *Act.*, XV, 30-35.

dont les Actes ne parlent point, mais que le grand Apôtre nous a retracé dans son Épître aux Galates. « Céphas, dit-il, étant venu à Antioche, je lui résistai en face, parce qu'il était répréhensible. A son arrivée il ne fit aucune difficulté de manger avec les fidèles convertis de la gentilité. Mais quelques frères étant venus de Jérusalem, il se retira de ces réunions, dans la crainte de scandaliser les fidèles circoncis. Les autres Juifs imitèrent cette réserve, et Barnabé s'y laissa entraîner lui-même. Voyant donc qu'ils ne marchaient point en droiture selon la vérité de l'Évangile, j'interpellai Céphas devant toute l'assemblée, et lui dis : « Vous, Juif, vous vivez néanmoins dans la liberté accordée aux Gentils, sans vous astreindre aux observances hébraïques. Comment donc contraignez-vous, par votre exemple, les Gentils à judaïser[1] ? »

Céphas est-il le même que saint Pierre.

10. Le Céphas, dont parle saint Paul, est-il le même que saint Pierre ? L'antiquité chrétienne est divisée sur cette question. Le manuscrit sinaïtique porte ici le nom de Céphas, auquel on a substitué celui de Pierre, dans le texte grec ordinaire. La Vulgate conserve de même ce nom de Céphas. Clément d'Alexandrie, Eusèbe de Césarée, saint Jérôme, Dorothée de Tyr croyaient que le Céphas d'Antioche était l'un des soixante-douze disciples. Mais une série beaucoup plus nombreuse de pères et de docteurs, depuis saint Chrysostôme jusqu'à saint Thomas d'Aquin, affirme que Céphas est le même que saint Pierre. Le texte sinaïtique, il faut en convenir, apporte un argument de plus en faveur des partisans de la non identité. Toutefois, il ne nous semble pas encore assez décisif pour trancher la controverse. On sait que le mot hébreu Céphas est le même que le grec traduit par Πέτρος, *Pierre*. Ce fut le surnom que notre Sauveur donna au prince des apôtres. Il était donc fort naturel que saint Paul l'employât dans ce sens. Si jamais on pouvait espérer de nouvelles lumières sur ce problème historique, on ne pourrait les attendre que de la découverte du texte des *Hypotyposes* de Clément d'Alexandrie, cité par Eusèbe, mais aujourd'hui perdu, ou de quelque autre monument authentique du Ier et du IIe siècle. En at-

[1] Galat., II, 11-14.

tendant, nous inclinons volontiers au sentiment le plus commun, qui voit, dans le Céphas d'Antioche, le chef du collége apostolique, saint Pierre. Cependant, depuis Porphyre jusqu'à Baur, toutes les écoles hostiles à la foi chrétienne et à l'autorité hiérarchique de l'Église se sont emparées de cet incident, pour établir, d'une part, que saint Paul avait cédé à un sentiment de personnalité présomptueuse et superbe, de l'autre, que les promesses de Jésus-Christ, faites à saint Pierre, avaient été illusoires. « Voilà donc, disait Porphyre et après lui Julien l'Apostat, voilà le docteur des nations, ce type héroïque des vertus chrétiennes, le sublime Paul, qui s'abandonne à la fougue de son tempérament, et qui, dans l'excès de son orgueil et de sa vanité, s'emporte jusqu'à oser reprendre publiquement son supérieur hiérarchique ! » Nous ne relevons cette parole de deux ennemis acharnés du christianisme que pour y noter un témoignage irrécusable de la primauté de saint Pierre et du siége apostolique, au temps de Porphyre, c'est-à-dire en l'an 260 de l'ère chrétienne. Quant à l'accusation dirigée contre le caractère de saint Paul, elle ne vaut pas la peine d'être discutée. Le zèle pour la vérité et pour le salut de ses frères inspira seul le grand apôtre; son récit le prouve suffisamment.

L'incident d'Antioche par rapport à l'autorité doctrinale de saint Pierre.

11. Mais, disent certains hérétiques, n'est-il pas évident que saint Pierre, en cette circonstance, erra sur un point de dogme, et professa l'erreur, lui pour lequel Jésus-Christ « avait prié, afin que sa foi ne défaillit point et qu'il eût la charge de confirmer ses frères? » Telle est l'objection qu'on rencontre le plus fréquemment dans la bouche des protestants. « Les défenseurs de la primauté de Pierre, dit M. de Pressensé, ne voient dans l'acte de cet apôtre à Antioche qu'une légère erreur de conduite, qui ne saurait porter atteinte à son infaillibilité doctrinale. Ils oublient que Pierre, en refusant de manger avec les païens convertis, donnait gain de cause à une doctrine fausse. En effet, une question doctrinale était en jeu dans cette question de pratique chrétienne; il niait par le fait l'égalité des chrétiens d'origine différente; or, c'était professer une erreur positive. Toutes les subtilités d'une habile discussion n'empêcheront pas de reconnaître que son infaillibilité prétendue a fait nau-

frage à Antioche. Paul lui résista ouvertement ; il fit remarquer tout ce que sa conduite avait d'illogique et de coupable, et il conquit ainsi, de haute lutte, l'une des plus importantes conséquences du décret de Jérusalem. Il préparait le moment où, comme un échafaudage destiné à disparaître, cet ordre de choses transitoire ferait place à l'abrogation complète de l'ancienne loi. » A Dieu ne plaise, répondrions-nous, qu'il nous arrive de recourir ici à la subtilité d'une discussion plus ou moins habile ! La vérité repose sur des faits, non sur des phrases. Pierre avait-il, oui ou non, mangé sans scrupule avec les païens convertis d'Antioche? Le fait ne saurait être douteux. « Céphas, à son arrivée, dit saint Paul, ne fit nulle difficulté de manger avec des païens convertis. » Pierre se croyait-il personnellement astreint à l'observance des rites mosaïques? Non. C'est encore saint Paul qui nous l'atteste. « Vous qui êtes Juif, lui dit-il, vous vous reconnaissez le droit de vivre comme les Gentils, sans vous astreindre aux pratiques juives. » Donc, au point de vue doctrinal, Pierre et Paul pensaient de même. Quel fut pourtant le sujet précis de la divergence? Saint Paul nous l'apprend. « Céphas, dit-il, craignait de scandaliser les Juifs convertis, récemment arrivés de Jérusalem. » Voilà pourquoi il s'abstint d'un commerce légitime en soi, mais qui pouvait avoir de fâcheuses conséquences pour la tranquillité intérieure de l'Église. Manifestement, la doctrine n'a rien à voir dans ce fait. Les observances mosaïques, dont le concile de Jérusalem venait de délier les païens convertis, n'étaient point choses mauvaises en elles-mêmes, et la preuve c'est que nous verrons bientôt saint Paul lui-même, par déférence pour les Juifs, astreindre son disciple Timothée à la circoncision. Pierre ne s'était-il pas déclaré l'apôtre des circoncis? Dès lors il était fort naturel qu'il évitât de compromettre son ministère, vis-à-vis de ceux qui en étaient plus particulièrement l'objet. Que l'opportunité de cette réserve ait été plus ou moins contestable, il n'importe ! Le débat ne saurait pour cela changer de nature, il était essentiellement disciplinaire ; le dogme n'y était nullement engagé. « Pierre ne manquait pas dans la foi, dit Bossuet, mais dans la conduite. Et, encore que cette faute lui fût commune avec

Jacques, Paul ne s'en prend pas à Jacques, mais à Pierre, qui était chargé du gouvernement. Et il écrit la faute de Pierre dans une Épître qu'on devait lire éternellement dans toutes les Églises, avec le respect qu'on doit à l'autorité divine; et Pierre qui le voit ne s'en fâche pas, et Paul qui l'écrit ne craint pas qu'on l'accuse d'être vain. Ames célestes, qui ne sont touchées que du bien commun, qui écrivent, qui laissent écrire, aux dépens de tout, ce qu'ils croient utile à la conversion des Gentils et à l'instruction de la postérité! Il fallait que, dans un pontife aussi éminent que saint Pierre, les pontifes ses successeurs apprissent à prêter l'oreille à leurs inférieurs, lorsque, beaucoup moindres que saint Paul et dans de moindres sujets, ils leur parleraient avec moins de force, mais toujours avec le même dessein de pacifier l'Église. Voilà ce que saint Cyprien, saint Augustin et les autres Pères ont remarqué, dans cet exemple de saint Pierre. Admirons, après ces grands hommes, dans l'humilité, l'ornement le plus nécessaire des grandes places, et quelque chose de plus vénérable dans la modestie que dans tous les autres dons, et le monde plus disposé à l'obéissance, quand celui à qui on la doit obéit le premier à la raison, et Pierre qui se corrige plus grand, s'il se peut, que Paul qui le reprend[1]. »

§ III. Seconde mission de saint Paul.

Séparation de Paul et de Barnabé.

12. A partir du concile de Jérusalem, le récit des Actes se concentre uniquement sur Paul, dont saint Luc devint à cette époque le compagnon fidèle. La narration prend, en quelque sorte, le caractère d'un journal de voyage. L'écrivain sacré, sans se nommer lui-même une seule fois, tant il effaçait sa personnalité devant celle du grand apôtre, emploie du moins la forme collective et dit: Nous étions, nous allâmes, nous vînmes. Le protestantisme a souvent essayé de tirer parti du silence que les Actes gardent sur les autres apôtres, pour étayer son système avorté de Paulinisme. La vérité est que saint Luc, s'étant, peu après le concile de Jérusalem, attaché à la suite de saint Paul, n'a pu nous transmettre que les détails dont

[1] Bossuet, *Sermon sur l'Unité*, 1er point.

il était témoin chaque jour. « Paul, dit-il, s'adressant à Barnabé, lui parla en ces termes : Retournons visiter les frères, dans toutes les villes de l'Asie où nous avons prêché la parole du Seigneur, et sachons ce qui se passe au milieu d'eux. — Or, Barnabé témoigna le désir d'emmener avec lui, dans ce voyage, Jean surnommé Marc. Mais Paul le priait de renoncer à ce dessein. Il ne convient pas, disait-il, de nous adjoindre un homme qui s'est séparé de nous en Pamphylie, et n'a pas eu la constance de persévérer dans l'œuvre de l'apostolat. — Cette divergence de sentiment fit qu'ils se séparèrent. Barnabé, avec Jean-Marc, s'embarqua pour l'île de Chypre. Paul fit choix de Silas et partit avec lui, recommandé à la grâce de Dieu par les frères. Il parcourut la Syrie et la Cilicie, confirmant les Églises, et prescrivant d'observer le décret des apôtres et des anciens [1]. »

Saint Paul à Lystres Timothée

La tradition nous apprend qu'un lien étroit de parenté unissait Barnabé à Jean-Marc. La fermeté apostolique de saint Paul, en cette occasion, servit à la fois les véritables intérêts de Jean-Marc, et les grands desseins de la Providence sur l'Église. Jean-Marc apprit à travailler avec plus de courage et de persévérance à l'œuvre de l'Évangile. Il profita de la leçon, et mérita plus tard d'être salué par saint Paul, dans son Épître aux Colossiens [2], et d'être associé de nouveau à son glorieux ministère. Barnabé, formé à l'apostolat par le Docteur des nations, déploya son activité et son zèle sur d'autres points du monde. Saint Paul, loin de conserver à son égard le moindre ressentiment, ne cessa, dans ses Épîtres [3], de relever le mérite de son ancien coopérateur et de témoigner la plus haute estime pour sa personne. Théodoret nous apprend que saint Barnabé prêcha l'Évangile à Milan [4], et fut le premier apôtre de cette ville. Le manuscrit sinaïtique nous a rendu naguère le texte authentique de l'Épître que saint Barnabé écrivit, après la destruction de Jérusalem. Nous en donnerons plus loin l'analyse.

13. « Paul, reprend l'écrivain sacré, après avoir visité les chré-

[1] *Act.*, XV, 36 ad ultim. — [2] Coloss., IV, 10. — [3] Galat., II, 19; I Corinth., IX. 6. — [4] Cf. Sormani, *Origine apostolica della chiesa Milanese*, Milano, 1754; Biraghi *Sulla fondazione della santa chiesa Milanese Ricerche historiche*, Milano, 1845

tiens de Derbe arriva à Lystres. Or, il y avait là un disciple nommé Timothée, fils d'une Juive fidèle, appelée Eunice [1], et d'un père païen. Les frères de Lystres et d'Iconium rendaient le témoignage le plus favorable de ce jeune disciple. Paul voulut l'emmener avec lui. Il le prit donc, et le soumit à la circoncision, par égard pour les Juifs de ces contrées, qui savaient tous que Timothée avait un païen pour père [2]. »

On se rend parfaitement compte du motif qui détermina saint Paul. Les Juifs n'auraient jamais laissé un incirconcis prendre la parole, au sein de leurs synagogues. Le ministère de Timothée eût été de la sorte frappé de stérilité en Asie, où les Hébreux de la dispersion étaient en nombre si considérable. Quoi qu'il en soit, cet acte est précisément la contre-partie de l'incident de Céphas à Antioche ; il prouve surabondamment que la controverse, précédemment agitée entre saint Pierre et saint Paul, était une simple question d'opportunité, de convenance, non de foi. Tous deux savaient également se faire « Juif avec les Juifs pour les gagner à Jésus-Christ [3]. » L'ordre fixé par le Sauveur pour l'évangélisation du monde obligeait les apôtres à s'adresser d'abord aux Juifs. *Judæo primum*. Saint Paul n'oublia jamais cette règle, qu'il inscrit à chaque page de ses Épîtres. Sa première prédication, dans les villes de l'Asie ou de l'Europe qu'il parcourut, eut toujours lieu dans une synagogue, s'il en existait une. Voilà pourquoi Timothée fut circoncis. Après cette cérémonie mosaïque, le jeune disciple reçut de l'Apôtre l'imposition des mains, en présence de toute l'assemblée [4]. Dès lors, entre l'âme de saint Paul et celle de son jeune coopérateur se formèrent ces nœuds d'une affection paternelle et sainte, dont les Épîtres nous ont conservé tant de traces. Paul l'appelle « son cher fils [5], » il écrit aux Philippiens : « Timothée forme avec moi une seule âme [6] ; » — « Je me souviens de tes larmes [7], » lui écrivait-il, en parlant de leur séparation. Timothée n'était pas moins attaché aux Églises qu'à Paul lui-même. Il unissait à l'énergie de

[1] II Timoth., I, 5. L'aïeule maternelle de Timothée s'appelait Loide. — [2] *Act.*, XVI, 1-3. — [3] I Cor., IX, 20. — [4] II Timoth., I, 6 ; I Timoth., IV, 14. — [5] I Timoth., I, 1-11 ; Timoth., I, 2. — [6] Philipp., II, 20. — [7] II Timoth., I, 4.

la jeunesse la maturité de l'expérience [1]. Les missions les plus graves et les plus délicates pouvaient lui être confiées. Saint Paul avait une entière confiance en lui et se déchargeait parfois sur lui de l'organisation d'Églises nouvelles. Les deux Épîtres qu'il lui adressa plus tard sont le monument immortel de cette union apostolique, qui reproduisit, au berceau de l'Église, l'exemple de David et de Jonathas.

Les apôtres et l'Esprit de Dieu.

14. « Paul et ses compagnons, dit saint Luc, continuaient à parcourir les cités, publiant partout le décret dogmatique [2] des apôtres et des anciens de Jérusalem. Les Églises étaient ainsi confirmées dans la foi, et croissaient chaque jour en nombre. Après qu'ils eurent traversé la Phrygie et la région des Galates, l'Esprit-Saint leur défendit de porter la parole de Dieu en Asie. Ils se dirigèrent donc sur la Mysie, dans l'intention de passer en Bithinie, mais l'Esprit de Jésus ne le leur permit point. Ils venaient d'arriver à Troade, lorsque Paul eut la nuit une vision. Un Macédonien lui apparut, se tint debout en face de lui, et lui adressa cette prière : Passez en Macédoine et secourez-nous. — Aussitôt après cette vision, nous cherchâmes les moyens de passer en Macédoine, certains que Dieu nous appelait à évangéliser ce pays [3]. »

L'Esprit-Saint dirige les apôtres, c'est lui qui ouvre ou ferme aux missionnaires la voie de l'Évangile. La Phrygie, l'une des importantes provinces de l'Asie-Mineure, avait Laodicée pour capitale. La Galatie, ainsi nommée des Gaulois, originaires de la tribu Senonaise, qui, trois siècles avant l'ère chrétienne, passèrent en Orient, sous la conduite de Brennus, et pillèrent le temple de Delphes, avait pour capitale Ancyre. L'Esprit de Jésus permit aux apôtres de parcourir ces provinces, mais il leur interdit d'évangéliser l'Asie proconsulaire, composée de l'Ionie, l'Éolie et la Lydie. Quel fut le motif de cette interdiction? Faut-il le chercher dans le caractère

[1] Philipp., II, 22.

[2] Δόγματα τὰ κεκριμμένα. Telle est l'origine apostolique du mot *Dogme*, passé dans la langue chrétienne. On peut s'étonner qu'en parlant du concile de Jérusalem, M. de Pressensé ose dire que la lettre synodale des apôtres ne fut point « la promulgation d'un décret. » (*Hist. des trois premiers siècles*, I, 469.)

[3] *Act.*, XVI, 4-10.

voluptueux et efféminé d'une contrée que les auteurs classiques appellent : la molle Ionie ? Il nous est impossible de le conjecturer. « L'Esprit divin souffle où il veut. » La Bithinie et la Mysie avaient déjà été visitées par saint Pierre. Telle est peut-être la raison pour laquelle Paul est destiné à porter la semence de la foi dans un champ nouveau. Troade, ville maritime de la petite Phrygie, où le conquérant apostolique eut la vision qui l'appelait en Macédoine, était située à trente stades des ruines de l'antique Ilion. Sur cette terre, illustrée par la mythologie païenne, l'Ange de Dieu donne saint Paul le signal de victoires nouvelles, et lui montre l'Europ comme le théâtre de ses futures conquêtes. Jadis, sur le rivage opposé, Alexandre le Grand avait vu en songe un prêtre juif, qui l'invitait à subjuguer l'Asie. Les rôles sont intervertis ; les armes sont différentes ; Paul n'a d'autre glaive que la « parole de Dieu vivante et efficace. » Il laissera pourtant, sur le sol européen, une empreinte plus durable et il fondera une civilisation plus forte que l'empire d'Alexandre.

Saint Paul à Philippes

15. « Ayant fait voile de Troade, continue saint Luc, nous nous dirigeâmes en droite ligne sur la Samothrace, et, le lendemain, nous débarquâmes à Néapolis. De là, nous vînmes à Philippes, colonie romaine et première ville de cette partie de la Macédoine. Après quelques jours, employés à nous créer des relations, le sabbat suivant, sortant de l'enceinte de la cité, nous nous rendîmes sur le bord du fleuve, où se tenait l'assemblée des Juifs pour la prière, et nous adressâmes la parole aux femmes qui étaient déjà réunies. Or, une marchande de pourpre, nommée Lydia, originaire de Thyatire, qui avait la crainte du Seigneur, nous écouta. Dieu ouvrit son cœur et lui inspira d'accueillir avec docilité les instructions de Paul. Elle fut baptisée, avec toute sa famille. Nous suppliant ensuite, elle dit : Si vous m'avez jugée fidèle au Seigneur, entrez dans ma maison et demeurez-y. Elle nous contraignit par ses instances [1]. »

La prière de l'humble Lydia fut exaucée. Sa demeure, convertie en église, devint le centre d'une chrétienté nombreuse et florissante,

[1] *Act.*, XVI, 11-15.

à laquelle saint Paul adressa plus tard une Épître remplie des témoignages de sa tendresse et de son dévouement apostoliques. Philippes était située sur les bords du Strymon, au nord de la Thrace. Elle devait son nom au père d'Alexandre-le-Grand, qui l'avait bâtie, et son importance, aux mines d'or qu'elle exploitait au pied du mont Pengée. Jules-César l'éleva à la dignité de colonie romaine, et, dans les médailles frappées sous l'empereur Claude, elle prend la qualification de *Colonia Augusta Julia Philippensis*. L'émigration hébraïque, fixée à Philippes, était trop peu considérable pour avoir une synagogue, ni même un simple oratoire, dans le genre de ceux que Philon nomme Προσεύχαι (« Proseuches, » maison de prière). Sur les rives du Strymon, comme autrefois leurs pères au bord des fleuves de Babylone, les enfants d'Israël venaient, chaque sabbat, invoquer le Dieu d'Abraham et chanter dans l'exil les cantiques de Sion. Quelques femmes juives, descendantes de Sara et de Rachel, assises près d'un fleuve étranger, sous le ciel de la Grèce, tel est l'auditoire auquel l'apôtre adresse la bonne nouvelle de l'Évangile. Une Lydienne de Thyatire est sa première conquête, et la marchande de pourpre entra ce jour-là dans les rangs « de la phalange empourprée des martyrs » de Jésus-Christ[1]. On sait que les étoffes et la pourpre de Lydie étaient sans rivales dans l'antiquité. Dans les ruines de Thyatire, on a récemment découvert un monument élevé à son président par la corporation des teinturiers. Lydia était sans doute venue se fixer à Philippes, pour échanger, contre l'or des mines du Pengée, la pourpre qu'on fabriquait dans sa patrie. Mais elle trouva, dans la parole de Dieu, une perle plus précieuse que tous les trésors.

16. « Un autre jour, dit saint Luc, en nous rendant à la prière, il se rencontra, sur notre chemin, une jeune esclave qui avait l'esprit de Python, et dont l'art divinatoire était une source de fortune pour ses maîtres. Cette jeune fille suivit Paul, et, s'attachant à nos pas, **La pythonisse de Philippes.**

[1] Le Martyrologe romain fait mention de sainte Lydia, sous la date du 3 août. «Philippes, en Macédoine, fête de sainte Lydia, marchande de pourpre, qui embrassa la première la foi à l'Évangile, par la prédication de l'apôtre saint Paul. »

elle criait : Ces hommes sont les serviteurs du Dieu très-haut ! Ils viennent vous annoncer le salut. — Cet incident se renouvela plusieurs jours de suite. Paul le souffrait avec peine. Se retournant donc, il commanda à l'esprit : Au nom de Jésus-Christ, dit-il, je te l'ordonne, sors de cette jeune fille. — A l'instant, la malheureuse fut délivrée. Cependant ses maîtres, ayant ainsi perdu toutes les ressources qu'ils en tiraient, s'emparèrent de Paul et de Silas, et les amenèrent à « l'Agora, » devant le tribunal des stratèges. Ces Juifs, dirent-ils, remplissent notre cité de trouble et de désordres ! Ils enseignent des pratiques qu'en notre qualité de Romains nous ne devons ni tolérer, ni suivre. — A ces mots, le peuple se précipita sur les apôtres ; on déchira leur tunique, et, par ordre des magistrats, ils furent flagellés. Après avoir essuyé tous les outrages de la multitude, Paul et Silas furent conduits à la prison, et les stratèges recommandèrent au geôlier de les garder avec le plus grand soin. Celui-ci, pour répondre à la mission qui lui était confiée, plaça les apôtres dans un cachot souterrain, et leur fit serrer les pieds dans des entraves. Or, vers le milieu de la nuit, Paul et Silas, priant à haute voix, louaient le Seigneur ; les gardes qui veillaient à la porte entendaient leur prière. Tout à coup, il se fit un tremblement de terre si violent que les fondements de la prison en étaient ébranlés. En un clin d'œil, toutes les portes furent ouvertes et les liens de tous les captifs brisés. Brusquement éveillé, et s'apercevant que les portes étaient ouvertes, le geôlier avait saisi son épée et voulait se tuer, car il croyait que les prisonniers avaient pris la fuite. Mais Paul lui cria : Ne vous faites point de mal ; nous sommes tous ici ! — Rassuré par cette voix, le geôlier demanda de la lumière, entra dans le cachot, et, dans son effroi, se précipita aux genoux de Paul et de Silas. Puis les faisant sortir : Seigneurs, dit-il, que me faut-il faire pour être sauvé ? — Crois au Seigneur Jésus, répondirent-ils, et tu seras sauvé, toi et toute ta maison. — Ils lui annoncèrent alors la parole divine, ainsi qu'à toute sa famille. Le geôlier lava leurs plaies, et fut baptisé, avec toute sa maison. Les conduisant ensuite dans sa demeure, il leur servit un repas, et fit éclater son allégresse, parce que Dieu lui avait accordé le don de la foi.

Quand le jour parut, les stratèges envoyèrent à la prison des licteurs, chargés de dire au gardien : Mets ces hommes en liberté. — Le geôlier transmit à Paul cette nouvelle. Les magistrats, dit-il, ont envoyé l'ordre de vous relâcher. Maintenant donc quittez cette prison et allez en paix. — Paul se tournant alors vers les licteurs : Les stratèges de Philippes, dit-il, nous ont fait flageller publiquement, sans jugement préalable, nous, citoyens romains ; et maintenant ils prétendent nous relâcher en secret ! Il n'en saurait être ainsi. Qu'ils viennent eux-mêmes, qu'ils nous mettent publiquement en liberté ! — Les licteurs s'empressèrent de porter cette réponse aux magistrats. A ce titre de citoyens romains, les stratèges furent saisis d'épouvante ; ils vinrent en personne, suppliant les apôtres de quitter la prison, les accompagnèrent jusqu'à la porte et leur demandèrent comme une grâce de sortir de la ville. Paul et Silas, ainsi délivrés, se rendirent dans la maison de Lydia ; et après avoir consolé les frères, ils sortirent de la cité [1]. »

Authenticité du récit des Actes.

17. Tout ce récit est empreint d'une chaleur et d'une vérité qui n'appartiennent qu'à un témoin oculaire. Apollon Pythien, le dieu des oracles, avait dans toute la Grèce des organes accrédités par la superstition publique. La pythonisse de Philippes, pauvre esclave qui enrichissait ses maîtres du produit de son art divinatoire, était possédée du démon. Le rationalisme moderne n'admet point les possessions, mais Platon, le prince des philosophes, Plutarque, l'historien le plus grave et le plus sérieux de l'antiquité, affirment tous deux la réalité des phénomènes démoniaques, dont la pythie de Delphes et les sybilles de la forêt de Dodone fournissaient le triste spectacle. On voyait, disent-ils, ces femmes fatidiques s'agiter sur leur trépied, dans des convulsions étranges. Leur bouche était écumante leurs lèvres demeuraient serrées, et cependant une voix, qui paraissait sortir du fond des entrailles, se faisait distinctement entendre. Leurs yeux hagards, leurs membres crispés et saisis d'un tremblement universel, offraient tous les symptômes d'une surexcitation diabolique. Elles articulaient ainsi des paroles que les auditeurs effrayés recueillaient comme autant d'oracles. Toute cette

[1] *Act.*, XVI. 16 ad ultim.

démonologie s'est révélée de nos jours, avec les mêmes caractères, et le spiritisme fait autant de ravages, dans notre moderne civilisation, que les pythonisses au sein de la Grèce. L'Église catholique a seule le pouvoir de réduire au silence ces voix infernales. Saint Paul le fit dans la cité macédonienne. Aujourd'hui encore il est des gens qui font métier de ce commerce avec les démons. L'Église catholique leur est odieuse, parce qu'elle leur enlève leur gagne-pain. Ce fut ainsi que Paul et Silas virent se soulever contre eux les instincts vindicatifs d'une cupidité sacrilége. Les colonies romaines étaient administrées par deux magistrats, que les Grecs nommaient « stratèges, » les latins « duumvirs. » Le texte des Douze Tables, qui réglait la légalité du culte public, défendait l'introduction d'une religion nouvelle, sans l'assentiment des magistrats [1]. C'est sur cette législation que s'appuient les accusateurs de Paul et de Silas. La multitude, sans attendre le jugement régulier, se précipite sur les apôtres. Les stratèges cèdent à la violence populaire, et, pour lui donner satisfaction, font flageller les accusés. On les jette ensuite dans un cachot, et on les soumet à l'horrible torture des entraves, ou ceps. L'instrument auquel on donnait ce nom était composé de deux pièces de bois, échancrées par des ouvertures correspondantes, étagées en forme de trous. En rejoignant l'un sur l'autre les deux madriers, chaque pied se trouvait comprimé dans un espace déjà trop étroit et resserré encore par des vis. Selon que les pieds étaient fixés au troisième, au quatrième, ou au cinquième trou, le patient, les jambes écartées dans une position intolérable, endurait d'affreuses souffrances. Couché sur le sol du cachot, il ne pouvait faire aucun mouvement. Telle était la situation des deux apôtres, lorsqu'ils faisaient retentir la prison de Philippes des louanges du Seigneur. Le Dieu qui brise toutes les chaînes et protége la liberté de l'Église, rompit subitement leurs entraves; le geôlier, qui répondait sur sa tête de la personne des captifs, se croit perdu. En Romain stoïque, il préfère le suicide à une accusation capitale. Saint Paul lui sauve la vie du corps et l'initie à

[1] *Separatim nemo habessit deos, neve novos, sedne advenas, nisi publice adscitos privatim colunto.* (Cicer., *De Legib.*, II.)

la vie immortelle de l'âme. Quelle majesté surnaturelle dans la scène nocturne de la prison! A la lueur d'une torche vacillante, le geôlier se prosterne aux pieds des deux captifs, lave les plaies ensanglantées que la flagellation avait laissées sur leurs corps. Ses yeux s'ouvrent à la lumière divine de la vérité; il reçoit le baptême, et, dans son allégresse, il veut servir de ses mains un repas aux apôtres. A l'aurore, les stratèges, effrayés sans doute par le tremblement de terre qui a consterné toute la ville, se hâtent d'envoyer un ordre de mise en liberté pour les deux étrangers. Dans les idées païennes, un tremblement de terre passait pour un signe de la vengeance des dieux. Mais les lois *Valeria*, *Porcia* et *Sempronia* garantissaient la liberté des citoyens romains; quiconque levait sur eux la verge dont on frappait les esclaves était puni de mort. Ce mot : Je suis citoyen romain! était comme une formule magique, qui assurait l'inviolabilité d'un homme jusqu'aux extrémités du monde. Dès que Paul a prononcé ce mot, les stratèges sont à ses pieds; ils le supplient d'oublier le passé, ils implorent sa miséricorde. Le captif devient le juge de ses bourreaux.

18. Paul et Silas, en quittant Philippes, y laissèrent vraisemblablement Luc et Timothée; c'est du moins ce qu'on peut conjecturer du texte des Actes, qui continue en ces termes : « Après avoir traversé Amphipolis et Apollonie, Paul et Silas arrivèrent à Thessalonique, où ils trouvèrent une synagogue juive. Selon sa coutume, Paul y entra, et, durant trois sabbats consécutifs, il entretint les Juifs du sens des Écritures, démontrant que, d'après les prophéties, il fallait que le Christ souffrît et ressuscitât d'entre les morts. Le Christ, disait-il, c'est Jésus, dont je viens vous annoncer l'Évangile. Quelques Hébreux embrassèrent la foi de Paul et de Silas. Mais les indigènes et les païens qui se convertirent formèrent une multitude considérable, parmi laquelle on remarquait en grand nombre de femmes de la plus haute distinction. Ce succès des apôtres exaspéra les Juifs. Ils soudoyèrent quelques gens sans aveu, se mirent à leur tête, et vinrent séditieusement assiéger la demeure de Jason, où Paul et Silas avaient reçu l'hospitalité. Les apôtres étaient absents; la foule s'empara de Jason et de quelques frères,

Saint Paul à Thessalonique.

et les traîna devant les magistrats, en criant : Ces hommes sont les perturbateurs du repos public. Jason les a reçus. Ce sont des rebelles qui foulent aux pieds les décrets de César. Ils proclament un autre roi, qu'ils nomment Jésus ! — Par ces clameurs, ils remplirent la ville de tumulte, et les stratèges eux-mêmes partageaient l'émotion générale. Cependant Jason et les autres disciples obtinrent d'être mis en liberté, sous caution. La nuit étant venue, les frères se hâtèrent de faire partir Paul et Silas [1]. »

Thessalonique, aujourd'hui Saloniki, devait son nom à une victoire remportée sur les Thessaliens par Philippe, fils d'Amyntas. Son heureuse situation sur le golfe Thermaïque donnait à son commerce une importance considérable, et lui valut à elle-même le titre de capitale de la seconde Macédoine. Nul doute que les Juifs de Thessalonique n'eussent reçu la missive expédiée à toutes les synagogues par le Sanhédrin de Jérusalem, et que Saul avait jadis sollicité l'honneur de porter lui-même à Damas. Les termes de l'accusation formulée contre l'apôtre sont exactement les mêmes que ceux de la circulaire du grand prêtre. Mais la fureur des Juifs est impuissante à arrêter l'essor des nations, qui se précipitent dans le sein de l'Église. Paul conserva de son séjour à Thessalonique des souvenirs d'affection et de tendresse qui déborderont plus tard dans les deux Épîtres adressées par lui à la chrétienté de cette ville.

Saint Paul à Béroé.

19. « Les deux apôtres, continue saint Luc, se rendirent à Béroé. A leur arrivée, ils entrèrent dans la synagogue. Les Juifs de cette ville étaient animés de sentiments plus nobles que ceux de Thessalique. Ils accueillirent avec une sainte avidité la parole de Dieu, scrutant chaque jour les Écritures, pour trouver dans les prophéties la confirmation du récit évangélique. Plusieurs embrassèrent la foi, et, parmi les païens, beaucoup de femmes de distinction, et des hommes, en assez grand nombre, se convertirent. Mais quand les Juifs de Thessalonique apprirent que Paul évangélisait la ville de

[1] *Act.*, XVII, 1-10. Le Martyrologe romain fait mémoire de Jason, sous la date du 12 juillet. On croit que saint Jason fut le premier évêque de Tarse, patrie de saint Paul. Il mourut en Chypre. (*Martyrol. rom., cum notis Baronii*, 12 jul.)

Béroé, ils s'y rendirent, dans le dessein de soulever la multitude contre lui. Aussitôt, les frères firent partir l'apôtre dans la direction de la mer, comme s'il avait l'intention de s'embarquer. Timothée et Silas demeurèrent cependant à Béroé, et Paul se fit conduire, par ses guides, à Athènes [1]. »

Béroé, au sud-ouest de Thessalonique, sur le littoral de la mer de Macédoine, avait vu naître, non loin de ses murs, et grandir dans ses fertiles campagnes, le César de la Grèce, Alexandre le Grand. Pella, patrie du héros, était à quelques stades de Béroé. Le philosophe qui partagea avec Platon la royauté de la sagesse antique, Aristote, avait reçu le jour au même lieu. Par un dessein providentiel du gouvernement de Dieu sur les empires, Aristote avait élevé Alexandre le Grand; la philosophie païenne avait eu cette fortune d'aiguiser elle-même l'épée qui allait subjuguer le monde et de s'incarner dans le conquérant de l'univers. Et pourtant, à quoi avait abouti cette alliance des deux forces les plus considérables de l'humanité? Des stratèges romains gouvernaient, au nom de l'empereur Claude, la patrie d'Alexandre, et l'héritage scientifique d'Aristote était passé à des sophistes qui, pour quelques drachmes, plaidaient le oui et le non sur le même sujet, avec une logique également invincible. Paul, un Juif, un proscrit, que la haine et la jalousie chassaient de ville en ville, sans autre glaive que la parole, sans autre force que la patience apostolique, fondait un empire immortel.

20. Athènes le vit à son tour, ce conquérant de la foi, pénétrer sous ses portiques, et traverser tout un peuple de divinités, taillées dans le marbre, l'ivoire, l'argent et l'or, par le ciseau de Phidias et de Praxitèle. L'Acropole, avec ses chefs-d'œuvre du siècle de Périclès; le Parthénon, dédié à Minerve; le temple de Thésée, tous ces monuments où l'art avait mis au service du polythéisme une perfection de formes qui ne sera jamais dépassée, ne suffisaient point à la superstition de la Grèce. Chaque rue, chaque carrefour, chaque porte était encombrée d'autels votifs, de simulacres païens, Athènes. Saint Paul l'Aréopage.

[1] *Act.*, XVII, 10-15.

de statues protectrices. « Paul, arrivé à Athènes, dit le texte sacré, renvoya ses guides à Béroé, et les chargea de mander à Silas et à Timothée de le rejoindre aussi promptement qu'ils le pourraient. En les attendant à Athènes, Paul éprouva dans son cœur une émotion profonde, au spectacle de cette cité, livrée tout entière à l'idolâtrie. Chaque sabbat, il discutait avec les Juifs et les prosélytes dans la synagogue, et tous les jours il parlait au peuple dans l'Agora. Des philosophes épicuriens et stoïciens entamèrent avec lui des dissertations publiques. Parmi la foule, les uns disaient : Que nous veut ce semeur de paroles? d'autres : Il paraît que cet étranger vient nous annoncer de nouveaux dieux! C'est ainsi qu'ils interprétaient l'Évangile de Jésus-Christ, que Paul leur prêchait. Ils le conduisirent devant l'Aréopage, et lui dirent : Pouvons-nous savoir quelle est cette nouvelle doctrine que tu publies? Tes paroles frappent nos oreilles comme une nouveauté que nous désirons connaître. — (Les Athéniens, en effet, et tous les étrangers fixés dans leur ville, faisaient leur unique affaire de dire du nouveau, ou d'en entendre.) Paul, debout au milieu de l'Aréopage, parla en ces termes : Athéniens, je vous considère comme le peuple de l'univers le plus profondément attaché au culte des dieux. En traversant votre ville, j'ai vu vos temples et vos statues. Sur un autel, j'ai lu cette inscription : « Au Dieu inconnu. » Or, ce Dieu, que vous adorez sans le connaître, c'est lui que je vous annonce. Ce Dieu, qui a créé le monde et toutes ses merveilles, lui, le souverain Seigneur de la terre et des cieux, n'habite point les temples élevés par la main des mortels. Dans sa plénitude, il ne saurait rien emprunter, comme un indigent, aux œuvres de l'homme, puisque c'est lui qui dispense à tous l'inspiration, l'existence et la vie. D'un seul père, il a fait sortir la race humaine, et l'a répartie sur toute la terre, déterminant la durée des nations, et fixant lui-même leur patrie. A tous il a imposé l'obligation de le connaître; et tous, comme à tâtons, se sont mis à sa recherche. Cependant, il se tient pres de chacun de nous, car en lui nous avons la vie, le mouvement et l'être. Et, comme le dit un de vos poètes, nous sommes sa race. Étant donc de la race de Dieu, nous ne devons point assi-

miler l'Être divin à l'or, à l'argent, au marbre sculpté par le génie et l'art de l'homme. Cependant le Seigneur, prenant en pitié notre époque d'ignorance, annonce maintenant à tous les hommes l'Évangile de la pénitence, parce qu'il a fixé le jour où ce monde doit être jugé, selon les règles de la justice éternelle, par celui qu'il a investi de ce pouvoir souverain, et qu'il a manifesté à tous, en le ressuscitant d'entre les morts. — A ce mot de résurrection, l'apôtre fut interrompu par la raillerie des uns, et par l'impatience des autres, qui lui disaient : Nous vous entendrons un autre jour sur ce sujet ! — Ce fut ainsi que Paul sortit de l'Aréopage. Cependant, quelques Athéniens s'attachèrent à l'apôtre et embrassèrent la foi. De ce nombre furent Denys l'Aréopagite, une femme nommée Damaris, et quelques autres [1]. »

Sens du discours de saint Paul aux Athéniens.

21. Pour se rendre exactement compte du discours de saint Paul à l'Aréopage, il faut se transporter, par la pensée, au milieu de cet auditoire athénien, dont les préjugés, les mœurs, la civilisation formaient un ensemble qui n'a pas d'analogue dans nos sociétés modernes. La frivolité proverbiale de ce peuple, amoureux de nouvelles, curieux comme un enfant, impressionnable comme un artiste, s'alliait à des terreurs religieuses d'autant plus étranges que le culte mythologique était plus gracieux et plus riant. Durant une peste qui désola Athènes, Épiménide, désirant apaiser les dieux et craignant d'en oublier un seul, fit lâcher un grand nombre de chèvres du haut de l'Aréopage, avec ordre d'immoler chacune d'elles, sur la place même où elle se serait arrêtée, en l'honneur de la divinité à laquelle ce lieu serait consacré. « Voilà pourquoi, ajoute Diogène de Laerce qui raconte ce fait, on trouve à Athènes des autels qui ne portent le nom d'aucune divinité. » Ce fut à cet instinct religieux que Paul s'adressa d'abord, pour annoncer aux Athéniens le Dieu véritable, dont les Juifs ne prononçaient jamais le nom. Du reste, l'apôtre précise son enseignement avec une netteté d'exposition telle que chacune des sectes philosophiques de la Grèce s'y trouve d'avance réfutée. Le Dieu de Paul est un Dieu

[1] *Act.*, XVII, 15 ad ultim.

personnel, qui a créé le ciel et la terre. Le panthéisme d'Epicure, le fatalisme des stoïciens avaient complétement perdu la notion d'un Dieu créateur. Les divers systèmes cosmogoniques de la mythologie supposent un arrangement de la matière par le principe divin; la révélation mosaïque avait seule nommé le père des mondes, et appris à l'homme que la matière fut, à l'origine, tirée du néant par le Verbe incréé. Les Grecs avaient la prétention de se croire autochtones; ils étaient nés du sol même de la patrie. Ce préjugé national s'était formulé, dans le langage vulgaire, par l'épithète de barbare, injurieusement jetée à la face du reste de l'humanité. Saint Paul établit dans l'Aréopage le dogme de l'unité des races humaines. Il profite de cette exposition pour renverser en passant les superstitieuses croyances du paganisme, qui attribuait à des divinités subalternes la conservation des limites de la patrie, des bornes mêmes du champ héréditaire. C'est le Dieu unique, personnel, infini, immuable qui préside seul, par sa providence, aux destinées des nations, des siècles et des empires. Le monde cherche ce Dieu, il le poursuit, comme à tâtons, au milieu des ténèbres du polythéisme. Et pourtant le Dieu véritable est à la portée de toutes les existences; nous l'avons en quelque sorte sous les yeux, puisqu'en lui nous avons l'être, le mouvement et la vie. Cette vie en Dieu n'est point celle du panthéisme, qui nous ferait dieux nous-mêmes. Nous sommes en Dieu, mais comme son œuvre, non comme partie de lui-même. Nous sommes de Dieu, non comme émanation, mais comme créatures. L'élévation de cette théologie frappait sans doute l'auditoire. Tout au moins, l'apôtre jusque-là ne fut point interrompu dans son discours. On le laissa même, par une conséquence nécessaire des principes qu'il venait d'exposer, flétrir l'anthropomorphisme du culte païen, et jeter, en passant, au peuple d'idoles et de statues qui encombraient la cité, une de ces paroles victorieuses, sous lesquelles devaient un jour s'écrouler les temples idolâtriques. Mais quand, abandonnant les préliminaires, il commençait à entrer dans l'exposition de l'Évangile, avant même qu'il eût prononcé le nom de Jésus, au moment où le mot de résurrection tombait de ses lèvres, tout cet auditoire, qui ne croyait pas même à

l'immortalité de l'âme, refusa de l'entendre. Dans les railleries des uns, on peut reconnaître la légèreté des enfants d'Épicure ; dans la gravité affectée de ceux qui lui disent : « Nous vous écouterons à ce sujet une autre fois, » on retrouve le caractère des stoïciens. Tous d'ailleurs éconduisent saint Paul, sans emportement, ni violence. Il n'y avait pas, chez les Athéniens, une foi quelconque assez forte pour armer un seul bras contre la doctrine apostolique. A ces habitués du sophisme et du persifflage, il était impossible de prendre une question au sérieux. Voilà pourquoi la mission de saint Paul eut si peu de succès à Athènes. Le nombre des fidèles fut restreint, mais la conversion de saint Denys l'Aréopagite promettait, pour l'avenir, des conquêtes nouvelles.

Départ d'Athènes pour Corinthe. Le Eleusinies.

22. Timothée et Silas vinrent rejoindre l'apôtre à Athènes. En même temps, Paul était informé que les Juifs persécutaient, avec un redoublement de rage, les Églises de Macédoine. Il eût voulu partir lui-même pour Thessalonique, et affermir ses chers néophytes, par sa présence et ses exhortations. « Mais, dit-il, Satan s'opposa à la réalisation de ce vœu [1]. » Quels furent la nature et le caractère des obstacles que l'ennemi du salut fit naître, en cette occasion, sous les pas de l'apôtre ? Nous n'avons à ce sujet aucun renseignement précis, mais il ne semble pas fort difficile de le conjecturer. Si les disciples étaient l'objet d'une persécution ardente, Paul lui-même devait y être mille fois plus encore exposé. Sa vie était constamment menacée, par une haine qui ne se lassait jamais. Quoi qu'il en soit, ne pouvant se rendre en personne à Thessalonique, il y envoya Timothée et Silas, et partit lui-même d'Athènes, avec saint Luc, son compagnon fidèle, pour se rendre à Corinthe. « Il y trouva, dit le texte des Actes, un Juif nommé Aquilas, originaire du Pont, qui était venu depuis peu d'Italie, avec Priscilla sa femme. Le décret d'expulsion, porté par l'empereur Claude contre les Juifs, les avait chassés de Rome. Aquilas et Priscilla gagnaient leur vie à fabriquer des tentes. Cette profession était aussi celle de Paul. Il se fixa donc chez eux et partageait leurs travaux. Cependant,

[1] I Thess., II, 18.

chaque sabbat, il discutait dans la synagogue, et prêchait le nom de Jésus aux Juifs et aux Grecs. Silas et Timothée, à leur retour de Macédoine, vinrent le rejoindre à Corinthe[1]. »

D'Athènes à Corinthe, la route que saint Paul eut à parcourir, traversait Éleusis et Mégare; elle coupait le Céphise, humble rivière, que la poésie a illustrée dans ses chants, à l'égal des plus grands fleuves du monde. A l'approche du temple de Cérès, le chemin prenait le nom de Voie sacrée. C'était là que passaient, en se rendant aux mystères d'Éleusis, les théories de jeunes filles grecques, portant sur leur tête les canéphores et les corbeilles symboliques, remplies des dons de Cérès. Les mysteres éleusiaques avaient, dit-on, quelque analogie avec les initiations hiératiques de la Perse. Le blé, semé par le laboureur, y était considéré, dans sa transformation successive, comme l'image non-seulement de la genèse du monde, mais encore de la palingénésie des âmes[2]. Notre-Seigneur avait employé une parabole de ce genre, quand il disait aux apôtres, la veille de la Passion : « Si le grain de froment, tombé terre, ne meurt, il reste seul. Mais s'il meurt, il multiplie ses fruits au centuple. » L'histoire ne nous dit pas si Paul s'arrêta à Éleusis, mais nous savons, et les Pères nous l'enseignent, que nouveau Triptolème, il apportait à la Grèce un froment divin, dont les gerbes se sont épanouies sur le monde en fruits de grâce et de vertu.

§ IV. Première Épître aux Thessaloniciens.

Sujet de l'Épître.

23. Timothée et Silas avaient trouvé les frères de Thessalonique fermes dans la foi, et portant, avec un courage invincible, le témoignage du martyre, en face de la persécution. En parlant des chrétiens de la primitive Église, un païen disait : « Je ne sais avec quelle confiance ils croient naturellement à leurs mensonges, mais on dirait qu'ils sont déjà ressuscités[4] ! » Cette parole nous fait comprendre l'énergie du sentiment qui dominait dans les chrétientés

[1] *Act.*, XVIII, 1-5. — [2] Sepp, *Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, tom. III, pag. 213. — [3] Joan., XII, 24, 25. — [4] Minutius Felix. (*Patr. lat.*, III, 259.)

nouvelles. Le mépris de la vie présente, la certitude de la bienheureuse immortalité, transformaient les âmes et préparaient au monde ce grand spectacle d'une foi désarmée, qui triomphe de toutes les armes humaines. Cependant, on se tromperait grandement si l'on se représentait ces Églises primitives dans une attitude complétement irréprochable. Au siècle apostolique, comme dans le nôtre, la perfection coudoyait l'indolence ; le bien était mélangé de mal ; l'erreur côtoyait la vérité. Parmi les fidèles de Thessalonique, il s'était trouvé des esprits inquiets, que l'enseignement de l'apôtre n'avait pas apaisés. Ceux-là insistaient sur l'imminence du jugement final ; ils annonçaient que le monde allait finir, que le second avénement du Fils de l'homme était proche. La prophétie de Notre-Seigneur, en face de Jérusalem, préoccupait ces imaginations exaltées. Sans tenir compte de la parole du divin Maître : « Le jour et l'heure sont restés dans les secrets du Père, » on supputait les temps. La persécution sévissait ; elle était, disait-on, le précurseur de la catastrophe suprême. Le Christ allait paraître dans sa gloire, venger sa cause et écraser ses ennemis, sous les foudres de la justice éternelle. Cette erreur a survécu aux néophytes Thessaloniciens. Qui n'a pas entendu, même de nos jours, des prophètes de ce genre ? Vainement l'Église catholique a frappé d'anathème ces chercheurs téméraires, qui prétendent connaître le secret de Dieu. Leur audace n'en a point été diminuée ; s'il fallait les en croire, les décrets éternels n'ont pour eux aucun mystère. Et cependant, que deviendrait le monde, à quel degré d'inertie et de stupeur ne descendrait point l'activité humaine, lorsque tous les esprits s'arrêteraient à l'approche d'une date fatidique, dans l'épouvante d'une destruction universelle et irrémédiable, annoncée à jour fixe ? Le danger n'était pas moins grand, à Thessalonique, qu'il pourrait l'être chez nous. Il inspira au cœur de saint Paul sa première Épître aux Thessaloniciens.

24. « Paul, Silas et Timothée à l'Église de Thessalonique, unie en Dieu le Père et Jésus-Christ Notre-Seigneur. Grâce et paix sur vous ! Pour vous tous, nous rendons à Dieu de continuelles actions de grâces, faisant de vous, sans interruption, mémoire dans nos

Premier chapitre.

prières. Il nous souvient, devant Dieu notre Père, des œuvres de votre foi, des labeurs de votre charité, de l'héroïsme de votre espérance en Jésus-Christ Notre-Seigneur. Frères chéris de Dieu, nous savons quelle fut votre élection; ce n'est point seulement par la prédication que l'Évangile s'est manifesté au milieu de vous; il a éclaté par des miracles, par l'effusion de l'Esprit-Saint, dans la plénitude des dons célestes. Vous ne l'ignorez pas vous-mêmes, et vous savez ce que nous fûmes parmi vous. Dès lors, devenus nos imitateurs, ou plutôt les imitateurs de Jésus-Christ, vous avez reçu la parole divine, malgré des tribulations sans nombre, vous l'avez accueillie dans l'allégresse de l'Esprit-Saint. En sorte qu'à votre tour vous êtes devenus les modèles de tous les croyants de la Macédoine et de l'Achaïe. Par vous, la parole du Seigneur s'est propagée, non pas seulement en Achaïe et en Macédoine, mais, dans tout l'univers, votre foi a pénétré, en telle façon qu'il nous devient comme inutile de parler. Chacun nous prévient, en racontant l'accueil que nous avons reçu de vous, votre conversion de l'idolâtrie au culte du Dieu vivant et véritable, votre foi en l'avénement de son Fils Jésus, ressuscité d'entre les morts, celui qui nous a délivrés de la colère à venir[1]. »

Deuxième chapitre.

25. « C'est qu'en effet vous n'avez pas oublié, frères, que notre séjour parmi vous ne fut pas vain. Outragés, couverts de plaies, à Philippes, nous eûmes en notre Dieu assez de confiance, pour nous rendre près de vous, et vous annoncer, avec une sollicitude incessante, la bonne nouvelle du Seigneur. Notre doctrine n'avait rien de commun avec les mystères d'erreur et d'infamie. Éprouvés par Dieu lui-même pour la prédication de son Évangile, nous vous avons parlé, sans aucun souci de plaire aux hommes, mais uniquement préoccupés de plaire au Dieu qui sonde les cœurs. Jamais le langage de l'adulation ne fut le nôtre, vous le savez; jamais un motif de cupidité n'a dirigé nos actes, Dieu en est témoin. Nous ne cherchons pas notre gloire des hommes, ni de vous, ni d'autres. Il nous était permis de faire peser sur vous la charge de notre entretien,

[1] I Thessal., I integr.

car nous sommes les apôtres du Christ : mais nous nous sommes faits petits, au milieu de vous. La nourrice réchauffe ses enfants dans son sein : ainsi il en fut de nous. Notre unique amour c'était vous. Notre ambition, ambition immense, était de vous donner, non-seulement le trésor de l'Évangile, mais notre vie tout entière, car vous étiez devenus nos bien-aimés. Vous vous rappelez, frères, notre travail et nos fatigues. Jour et nuit, pour n'être à charge à personne, nous prêchions l'Évangile de Dieu. Vous en fûtes témoins, et le Seigneur lui-même! Dans la sainteté, la justice, sans récrimination ni reproche, nous nous sommes prodigués, chez vous, à quiconque embrassait la foi. Un père ne se donne pas plus à ses fils. On nous vit de même vous exhorter, vous consoler, vous conjurer de vous montrer, par votre persévérance, dignes du Dieu qui vous a appelés à son royaume et à sa gloire. Mais aussi nous rendons à Dieu de continuelles actions de grâces, parce que la parole du Seigneur, que vous entendiez de notre bouche, vous ne l'avez point considérée comme un langage humain, mais comme le Verbe de Dieu, agissant en vous par la foi. Ainsi, vous avez marché sur la trace des Églises de Judée, unies dans le Christ Jésus! Vous avez souffert des persécutions, de la part de vos compatriotes, de même qu'elles en souffrent de la part des Juifs. Ceux qui ont mis Jésus-Christ à mort, ceux qui ont tué les prophètes, nous persécutent nous-mêmes; ils sont les ennemis de Dieu et des hommes. Ils voudraient nous interdire d'évangéliser les nations et de leur porter le salut; c'est ainsi qu'ils comblent la mesure de leurs crimes, car la colère de Dieu s'est appesantie et persévérera, jusqu'à la fin des temps, sur leur tête. Pour nous, frères, dans notre désolation d'être séparés de vous, non de cœur mais de corps, nous avons ardemment souhaité le bonheur de vous revoir. Nous voulions retourner près de vous (moi du moins, Paul, je l'ai tenté une première et une seconde fois), mais Satan a mis obstacle à la réalisation de ce vœu. Quelle est en effet notre espérance, notre allégresse, notre couronne de gloire? N'est-ce pas vous, vous notre joie et notre triomphe en face de Jésus-Christ Notre-Seigneur au jour de son avénement? »

[1] II Thessal., II integr.

Troisième chapitre.

26. « Voilà pourquoi, ne pouvant plus supporter la douleur de l'absence, nous avons préféré demeurer seuls à Athènes, et nous envoyâmes Timothée, notre frère et ministre de Dieu dans l'Évangile du Christ, afin de vous affermir et de vous encourager dans votre foi. De telle sorte que nul d'entre vous ne se laisse ébranler par la persécution présente. Vous savez, en effet, que nous avons été posés pour souffrir. Quand nous étions parmi vous, nous vous prédisions les tempêtes qu'il nous faudrait affronter. Elles sont venues, vous en avez fait l'expérience, et moi, à cette nouvelle, j'eus hâte de connaître quelle était votre foi, dans la crainte que le tentateur n'eût réussi à vous séduire et à rendre inutiles tous nos labeurs. Maintenant que Timothée est de retour, il nous a décrit votre foi et votre charité ; il nous apprend que vous conservez de nous un souvenir fidèle, que vous désirez nous revoir, avec la même ardeur que nous en avons nous-mêmes. Nous sommes donc consolés en vous, frères. Votre foi allége toutes nos peines et toutes nos tribulations. Nous vivons enfin, quand nous savons que vous êtes fermes dans la route du Seigneur. Et quelles actions de grâce pourrions-nous jamais assez rendre à Dieu, pour la joie dont il nous comble par vous? Nuit et jour, dans la surabondance de notre amour, nous le prions de nous accorder le bonheur de vous revoir, afin de compléter ce qui manque encore à votre foi. Qu'il daigne, ce Dieu notre Père et Jésus-Christ Notre-Seigneur, diriger lui-même nos pas vers vous! Qu'il daigne multiplier votre nombre, qu'il fasse surabonder votre charité les uns à l'égard des autres et envers tous les hommes, qu'il la rende telle que la nôtre est pour vous, confirmant ainsi vos cœurs dans une sainteté irréprochable, devant Dieu notre Père, pour l'avénement de Notre-Seigneur Jésus-Christ, avec tous ses saints, dans la gloire. Amen [1]. »

Quatrième chapitre.

27. « Quant au reste, frères, nous vous prions, nous vous supplions, dans le Seigneur Jésus, de marcher dans la voie que nous vous avons tracée par notre enseignement, afin de plaire à Dieu et de progresser dans sa grâce. Vous savez en effet quels préceptes je vous ai donnés, au nom de Jésus Notre-Seigneur. La volonté de

[1] I Thessal., III integr.

Dieu, c'est la sanctification de vos âmes. Il veut que vous renonciez à la fornication; que chacun de vous sache porter le vase fragile du corps, dans la sainteté et la pudeur, sans l'abandonner à l'ignominie des passions, comme font les païens qui ne connaissent pas Dieu. Le Seigneur veut que nul n'opprime, ne déshonore, ou ne trompe son frère, et le Seigneur, nous vous l'avons dit, nous vous l'avons enseigné, s'est constitué le vengeur de tous ces crimes. Ce n'est point aux jouissances impures, c'est à la sainteté qu'il nous appelle. Quiconque foule aux pieds ses préceptes s'attaque donc, non point à l'homme, mais au Dieu qui nous a donné son Esprit-Saint, pour gouverner nos âmes. Je ne crois pas nécessaire de vous parler de la charité fraternelle, car vous avez appris de Dieu lui-même à vous aimer les uns les autres, et vous pratiquez cette tendresse pour tous les frères de Macédoine. Nous vous supplions seulement, frères, de progresser toujours dans cette vertu, de maintenir parmi vous la concorde et la paix, de vous appliquer au soin de vos affaires, au travail des mains, selon que nous vous l'avons recommandé. Devenez des modèles de probité et d'honneur, pour ceux qui vivent en dehors de notre croyance, et ne convoitez jamais le bien d'autrui. »

« Nous ne voulons pas cependant, frères, vous laisser dans l'ignorance, au sujet de ceux d'entre vous qui se sont endormis dans la mort, de peur que votre deuil, comme celui des païens, ne soit sans espérance. De même que nous avons foi en la mort et en la résurrection de Jésus-Christ, ainsi nous sommes assurés que Dieu recevra dans son sein les morts, qui se sont endormis dans le nom de Jésus. Voici donc la parole que nous vous annonçons, de la part du Seigneur. Nous qui vivons encore, attendant l'avénement du Christ, nous ne devancerons point, au jour de cet avénement, ceux qui nous ont précédés dans le sommeil de la mort. Quand, au signal donné par le Seigneur, à la voix de l'archange, au son de la trompette divine, le Christ descendra du ciel, les morts ressusciteront les premiers. Ensuite nous, les vivants, réservés jusqu'à cette heure, nous serons, avec eux, transportés dans les nuées, au-devant du Christ, que nous escorterons dans

les cieux, pour y être éternellement avec le Seigneur. Consolez-vous donc les uns les autres, dans ces paroles d'espérance[1]. Quant au temps et à l'heure, frères, il n'est nul besoin de vous en rien écrire. Vous savez tous que le jour du Seigneur éclatera subitement, comme le voleur apparaît dans la nuit. Les hommes diront : Paix et tranquillité ! et soudain la ruine imprévue fondra sur eux, sans qu'ils puissent la conjurer. Telles les douleurs de l'enfantement prennent la femme qui va devenir mère. Pour vous, frères, vous ne marchez point dans les ténèbres, et ce jour ne peut vous surprendre, comme un voleur qui tombe sur sa victime. Tous, vous êtes les fils de lumière, les enfants du jour; nous ne sommes point enténébrés, comme les enfants de la nuit. Ne nous endormons donc point, ainsi que font les autres, mais veillons, dans notre sobriété. C'est la nuit qu'on dort, c'est la nuit qu'on destine à l'ivresse. Nous qui sommes de la génération du jour, maintenons-nous sobres, revêtus de la foi et de la charité, comme de notre cuirasse, portant notre espérance, comme le casque qui protége la tête des guerriers. Dieu ne nous a point réservés aux traits de sa colère ; il nous a établis pour conquérir le salut, par Jésus-Christ Notre-Seigneur, mort pour nous, afin que, vivants ou morts, nous possédions avec lui l'éternelle vie. Tels doivent être les motifs de votre consolation mutuelle; continuez, comme vous le faites, à vous édifier les uns les autres. »

Cinquième et dernier chapitre.

« 28. Et maintenant, frères, nous vous en supplions, sachez reconnaître les services des ouvriers évangéliques, qui travaillent, parmi vous, qui vous sont préposés dans le Seigneur, et vous prodiguent leurs exhortations; ayez pour eux une charité de plus en plus surabondante, en considération de leurs labeurs; conservez avec eux la paix. Frères, nous vous en conjurons, calmez les esprits inquiets, consolez les pusillanimes, soutenez les faibles, secourez les infirmes, soyez patients envers tous. Prenez garde que nul d'entre vous ne rende le mal pour le mal; partout et toujours, cherchez le bien les uns des autres, cherchez le bien de tous. Que

[1] Thessal., IV integr.

votre joie soit constante. Priez sans interruption; rendez grâces à Dieu de tout ce qui vous arrive. Telle est la volonté de Dieu, dans le Christ Jésus, par rapport à vous tous. N'éteignez point en vos cœurs la flamme de l'Esprit-Saint. Ne méprisez point les prophéties; éprouvez tout, et retenez ce qui est bon; abstenez-vous de toute apparence du mal. Que le Dieu de paix vous rende saints, dans toute votre conduite; qu'il maintienne dans une pureté intègre vos âmes et vos corps, pour l'avénement de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Il est fidèle, ce Dieu, qui a daigné vous appeler à lui! C'est sa puissance qui opérera en vous ces merveilles. Frères, priez pour nous. Je vous adjure, par le Seigneur, que cette lettre soit lue par tous les saints, nos frères. La grâce de Notre-Seigneur Jésus-Christ soit avec vous! Amen [1]. »

Saint Paul et les Juifs de Corinthe.

29. Le cœur de l'apôtre déborde, en élans de tendresse et de charité divine, dans cette lettre. Voilà les pages immortelles qu'un Juif, fabricant de tentes, dictait, de la voluptueuse Corinthe. Aujourd'hui la Grèce, comme le dit Bossuet, est plus fière d'avoir reçu les lettres de ce Juif que d'avoir donné le jour à Socrate, ou à Platon. « Cependant, continue l'écrivain sacré, Paul redoublait d'efforts pour évangéliser Corinthe, et pour faire connaître le Christ Jésus aux Juifs de cette ville. Mais ceux-ci ne répondaient à son zèle que par des contradictions et des blasphèmes. Un jour, secouant sur eux les pans de son manteau, il leur dit : Que votre sang retombe sur vos têtes! Désormais, je n'en suis plus responsable, et je vais m'adresser aux Gentils! — Dès lors il quitta la demeure d'Aquilas et de Priscilla, pour habiter chez Tite le Juste, converti du paganisme à la foi, dont la maison était attenante à la synagogue. Cependant, Crispus, l'archisynagogus de Corinthe, crut au Seigneur avec toute sa famille; et un grand nombre de Corinthiens, imitant son exemple, embrassèrent la foi et reçurent le baptême. Sosthène, successeur de Crispus, fut de ce nombre [2]. Le Seigneur fortifia encore le courage de son apôtre. Une nuit, il lui apparut, dans une vision, et lui dit : Ne crains rien; parle en

[1] Thessal., v integr. — [2] I Cor., I, 2; *Act.*, XVIII, 17.

toute liberté, car je suis avec toi; nul ne saurait te nuire. Le peuple que je me suis réservé est nombreux en cette ville. Paul demeura donc dix-huit mois à Corinthe, sans que sa prédication fût troublée. A cette époque, Gallion était proconsul d'Achaïe. Les Juifs, dans leur fureur contre l'apôtre, le traînèrent au tribunal de ce magistrat. Cet homme, disaient-ils, nous prêche un culte défendu par notre loi. — Paul ouvrait la bouche, pour répondre à cette accusation; mais le proconsul ne lui en laissa pas le temps. Juifs dit-il, s'il s'agissait ici de quelque injustice, ou de quelque attentat commis contre vous, j'écouterais volontiers votre plainte. Mais s'il n'est question que de points de doctrine, de disputes de mots, de commentaires de votre loi, pourvoyez-y vous-mêmes. Je ne veux pas me constituer juge de pareils différends. — Il les mit ainsi hors de cause. Dans leur exaspération, les Juifs se saisirent de Sosthène, prince de leur synagogue, qui venait de se convertir, et le flagellèrent sous les yeux de Gallion. Le proconsul les laissa faire, et ne voulut en rien intervenir dans cette querelle. Paul passa encore de longs jours à Corinthe, après ces événements [1]. »

Le proconsul Gallion, frère de Sénèque.

30. Gallion, proconsul d'Achaïe, était frère de Sénèque le philosophe, et lui devait sa fortune. Messaline, la première femme de l'empereur Claude, avait exilé Sénèque dans l'île de Corse. Le jour où Claude épousa, en secondes noces, Agrippine, mère Néron, Sénèque fut rappelé, et devint le précepteur du jeune prince. Il obtint pour Gallion le proconsulat d'Achaïe, et, s'il faut l'en croire, Gallion méritait cette faveur. « Aucun mortel, dit-il, n'est si cher à son meilleur ami, que Gallion l'est à tous. Personne ne saurait l'aimer à demi [2]. » La conduite de Gallion, vis-à-vis de Paul et de Sosthène, ne justifie qu'imparfaitement cet éloge. Les Juifs de Corinthe, en traduisant l'apôtre au tribunal du proconsul, s'appuyaient vraisemblablement sur un ancien décret de l'empereur Claude, accordé aux instances d'Hérode Agrippa, et qui leur reconnaissait le droit de s'administrer d'après leurs propres lois. Josèphe nous a transmis le texte de l'édit impérial. On y lit ces

[1] *Act.*, XVIII, 4-18. — [2] Senec., *Præfat. natur.*, quæst. I, IV.

paroles : « Nous voulons que les Juifs conservent, sans le moindre empêchement, les mœurs de leur patrie, dans toutes les provinces de notre empire ; les avertissant, néanmoins, de ne pas abuser de cette grâce, de se conduire avec modération, et de ne point afficher leur mépris pour les cultes des autres peuples [1]. » Les Juifs de Corinthe, sans tenir compte des réserves énoncées par l'édit, se croyaient le droit de réclamer la protection du magistrat romain contre un Juif, qu'ils accusaient de ruiner la religion mosaïque. Tel est, évidemment, le sens de leur plainte : « Celui-ci prêche un culte contraire à notre loi. » Il n'est pas douteux, non plus, que Gallion, en se récusant, fit personnellement preuve de modération. Que le motif réel de sa déclaration d'incompétence ait été une profonde indifférence religieuse, ou le mépris que les Romains professaient pour les Juifs, ainsi que l'ont cru la plupart des exégètes, le résultat est toujours le même. « Gallion était l'homme du fait, et non de l'idée, le juge des attentats, non des théories doctrinales [2]. » Sa conduite, en se récusant, fut donc irréprochable. Mais, que penser d'un proconsul qui laisse sous ses yeux, aux pieds de son tribunal, une populace furieuse, déchirer, à coups de verges, un homme qu'aucune condamnation n'a atteint? Où est ici la protection que toute justice doit à l'innocence? Toutes les phrases philanthropiques de Sénèque échouent devant cette attitude du magistrat romain, qui assiste gravement, entouré de ses licteurs et de sa garde proconsulaire, au supplice d'un innocent, sous prétexte qu'une querelle de Juifs ne le regarde pas !

§ V. Seconde Épître aux Thessaloniciens.

31. Les paroles si explicites de l'apôtre, au sujet du second avénement de Jésus-Christ, n'avaient pas suffi à calmer toutes les inquiétudes des novateurs, à Thessalonique. Ils prétendaient maintenant que Paul annonçait formellement, dans sa première Épître, qu'il vivrait personnellement jusqu'au jour de la catastrophe finale. Objet de l'Épître. Premier chapitre.

[1] Joseph., *Antiq. jud.*, XIV, 5. — [2] Vidal, *Vie de saint Paul*, tom. I, pag. 405.

C'était ainsi qu'ils interprétaient ces mots : « Les morts endormis dans le Christ ressusciteront les premiers; ensuite, nous, les vivants, nous, réservés jusqu'à cette heure, nous serons avec eux transportés dans les nuées, au devant du Christ. » Puisque Paul sera encore vivant, à l'époque du jugement dernier, disaient-ils, cette catastrophe est imminente, nous y touchons! à quoi bon travailler désormais? Les imaginations s'exaltaient ainsi dans ces rêves extravagants. Les novateurs parlaient de prétendues visions qui confirmaient leurs théories ; ils allaient jusqu'à supposer de fausses lettres de l'apôtre, dans le sens de leurs folles idées. La seconde Épître aux Thessaloniciens, écrite à Corinthe, un an après la première, avait pour but de rétablir enfin le calme et la tranquillité dans les esprits. « Paul, Sylvain, Timothée, à l'Église de Thessalonique, réunie en Dieu le Père et Jésus-Christ Notre-Seigneur, grâce et paix vous soient données par Dieu notre Pere et le Seigneur Jésus-Christ! Nous devons rendre sans cesse des actions de grâces à Dieu pour vous, frères, parce que votre foi s'accroît de plus en plus, et que votre charité mutuelle surabonde; en sorte que nous nous glorifions de vous, devant les autres Églises, pour votre patience et votre foi au milieu des persécutions et des souffrances que vous endurez dans la perspective du juste jugement de Dieu, vous rendant dignes du royaume céleste, pour la conquête duquel vous souffrez. Si le Seigneur doit à sa justice de punir ceux qui vous oppriment, il vous doit à vous-mêmes, comme à nous, le repos, au jour de la manifestation du Seigneur Jésus, quand il descendra du ciel avec les anges, dans sa gloire, pour livrer aux supplices d'une flamme ardente les impies qui l'auront méconnu et qui foulent aux pieds son Évangile. Ceux-là expieront leur crime, dans les tourments de la mort éternelle, sous le regard de Dieu et sous le poids de sa toute-puissance, alors qu'il sera venu glorifier ses saints, et déployer les merveilles de sa bonté, en faveur de ceux qui auront cru en lui. Tel est l'enseignement que nous vous avons transmis, au sujet de ce jour formidable. Voilà pourquoi, aussi, nous prions sans cesse pour vous, afin que le Seigneur vous rende dignes du bienfait de sa vocation, qu'il accom-

plisse en vous tous les desseins de sa miséricorde, et confirme, par sa puissance, l'œuvre de votre foi. Ainsi le nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ sera glorifié en vous, et vous-mêmes vous le serez en lui, par la grâce de notre Dieu [1]. »

Deuxième chapitre.

32. « Or, nous vous conjurons, Frères, par l'avénement de Notre-Seigneur Jésus-Christ et par l'espérance que nous avons d'y prendre part, ne vous laissez point si facilement ébranler dans vos sentiments, ni effrayer soit par des visions, soit par des discours, soit même par de fausses lettres qu'on vous présente comme émanées de nous, au point de vous faire croire que le jour du Seigneur est imminent ! Que personne ne puisse ainsi, d'aucune façon, vous séduire. L'avénement de Notre-Seigneur doit être précédé de la grande apostasie et de la manifestation de l'homme du péché, du fils de perdition, qui se posera en adversaire de tous les attributs divins, et s'exaltera au point de s'asseoir dans le Temple de Dieu, pour s'y faire adorer. Ne vous souvient-il plus que je vous disais ces choses, quand j'étais au milieu de vous? Vous savez donc ce qui retient maintenant cette manifestation impie, qui éclatera en son temps. Quant au mystère d'iniquité, il s'élabore déjà. Seulement, que celui qui tient maintenant continue à tenir, jusqu'à ce qu'il disparaisse. Alors viendra l'homme du mal, que le Seigneur Jésus foudroiera d'un souffle de sa bouche et qu'il anéantira dans la splendeur de son avénement. La manifestation de ce pervers sera l'œuvre de Satan; elle s'accomplira avec l'appareil d'une puissance formidable, au milieu de signes et de prodiges imposteurs, avec toutes les séductions de l'iniquité. Ainsi, il entraînera à leur perte les malheureux qui n'auront point fondé l'assurance de leur salut dans l'amour de la vérité. Dieu déchaînera sur eux l'esprit d'erreur; ils croiront au mensonge, et seront condamnés, avec tous ceux qui rejettent la vérité pour se complaire dans le crime. »

Troisième et dernier chapitre.

33. « Pour nous, Frères chéris de Dieu, nous devons de continuelles actions de grâces au Seigneur, qui vous a choisis, comme des prémices de salut, pour être sanctifiés par son Esprit, dans la

[1] II Thessal., I integr.

foi à la vérité. C'est par cette foi et par notre prédication qu'il vous a appelés à la conquête du glorieux royaume de Jésus-Christ Notre-Seigneur. Donc, Frères, demeurez fermes, et maintenez toutes les traditions que vous avez apprises, soit en notre bouche, soit par notre première Épitre. Que Jésus-Christ Notre-Seigneur, lui-même, que Dieu notre Père, qui nous a aimés, et nous a donné les consolations éternelles et la sainte espérance, daigne ranimer vos cœurs et les confirmer en toute œuvre de salut et en toute saine doctrine. — Pour tout le reste, Frères, priez pour nous, afin que la parole de Dieu parcoure l'univers, et soit en tout lieu glorifiée, comme elle l'est parmi vous. Priez, afin que nous soyons délivrés des persécuteurs et des méchants, car la foi n'est point le partage de tous. Le Dieu auquel vous croyez est fidèle, il vous affermira lui-même et vous gardera du mal. Nous avons, dans le Seigneur, la confiance que vous observez et que vous observerez toujours nos préceptes. Que le Seigneur donc dirige vos cœurs, dans l'amour de Dieu et la patience du Christ! Au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ, nous vous ordonnons de vous séparer de tout frère qui suit une voie déréglée, et contraire à la tradition reçue de nous. Vous savez, en effet, comment il faut nous imiter. On ne nous vit point donner l'exemple d'une turbulence inquiète; jamais nous n'avons mangé gratuitement le pain d'autrui; à la sueur de notre front, sans craindre nulle fatigue, nous travaillions jour et nuit, pour n'être à charge à aucun de vous. Ce n'est pas que nous n'eussions le droit de vous imposer cette charge, mais nous voulions vous tracer, par notre exemple, le modèle à suivre. Aussi, quand nous étions parmi vous, nous vous répétions cette maxime : Quiconque refuse de travailler ne doit pas manger. Or, nous avons appris qu'il en est parmi vous qui sèment l'inquiétude, passant leur vie dans l'oisiveté, préoccupés surtout de recherches d'une curiosité téméraire. A ceux-là, nous ordonnons, les suppliant par Jésus-Christ Notre-Seigneur, de rentrer dans le silence d'un travail utile et de gagner, par l'œuvre de leurs mains, le pain qu'ils mangent. Pour vous, Frères, ne cessez de faire le bien. Si quelqu'un refuse d'obéir à l'ordonnance que nous vous transmettons par cette Épître, notez-

le, et rompez avec lui tout commerce, pour le confondre ; ne le considérez point, cependant, comme un ennemi, mais reprenez-le, comme un frère. Que le Dieu de paix vous donne partout une paix inaltérable ! que le Seigneur soit avec vous ! Moi Paul, je signe cette salutation de ma main. Tel est le seing de toutes mes Épîtres, reconnaissez mon écriture. La grâce de Notre-Seigneur Jésus-Christ soit avec vous tous ! Amen [1]. »

34. Les chrétientés naissantes avaient une foi tellement vive et une espérance si assurée dans les réalités futures, que les prédictions du divin Maître, relatives à la fin des temps, à la destruction de ce monde périssable et au jugement dernier, faisaient l'objet de toutes leurs préoccupations. Saint Paul avait, de vive voix, expliqué aux Thessaloniciens ces mystères de l'avenir ; il en réfère dans son Épître à cet enseignement antérieur, dont le souvenir n'est point venu jusqu'à nous. Quelle est la puissance suprême qui retient et enchaîne l'homme ennemi, l'Antechrist, l'émissaire de Satan ? Un certain nombre d'interprètes ont pensé, que dans cette parole mystérieuse : « Que celui qui retient maintenant continue à retenir, » l'apôtre indiquait la puissance romaine. Ils rattachent à cette hypothèse d'autres expressions, non moins obscures, de l'Apocalypse, d'où il résulterait qu'à la fin des temps, Rome redeviendrait la Babylone maudite, serait le siége de l'Antechrist, et périrait avec lui. Nous avouons que ces diverses interprétations nous semblent par trop arbitraires ; il est plus simple à la fois et plus digne de la majesté de l'Écriture de respecter ce qu'elle a de mystérieux, laissant à la Providence le soin de nous révéler, à l'heure marquée par ses décrets, ce qui dépasse en ce moment notre intelligence. On remarquera d'ailleurs l'accord de l'enseignement apostolique avec celui de l'Évangile. Notre-Seigneur nous a dit que « l'heure et le moment » demeurent dans le secret de Dieu. Saint Paul ne lève pas le voile qui couvre cette heure mystérieuse. Seulement il dessine, à grands traits, l'invasion satanique, qui précédera la fin des temps ; il décrit le règne de l'Antechrist et la puissance d'erreur

[1] II Thessal., III integr.

avec laquelle il exercera sur le monde la grande séduction des derniers jours. Le jugement suprême, par le Christ vainqueur; la condamnation des impies aux flammes d'un feu éternel; l'exaltation des saints et des justes dans les joies du ciel, tels sont les dogmes que l'apôtre enseigne nettement aux fidèles de Thessalonique, et que l'Église ne cessera de prêcher aux hommes. Qu'on ne s'y méprenne point! Ces lueurs terribles, jetées sur l'avenir du monde, dont le reflet épouvantait les premiers chrétiens, et dont la perspective aperçue, de siècle en siècle, a peuplé les déserts d'anachorètes et les cités de martyrs, n'ont rien perdu pour nous de leur importance et de leur éclat formidable. Aujourd'hui, comme au siècle apostolique, il convient de parler de leurs fins dernières à nos générations oublieuses et indifférentes. Les vains ménagements qu'on voudrait garder sur ce point équivalent à une sacrilége mutilation de l'Évangile. La révélation de Dieu s'ouvre, avec l'aurore des temps, par la création du ciel et de la terre; elle se clôt, à la fin des temps, par la formidable sentence : « Allez, maudits, au feu éternel! »

§ VI. Retour à Jérusalem.

Départ de Corinthe. Éphèse. Césarée. Jérusalem.

35. Les deux Épîtres aux Thessaloniciens avaient été écrites de Corinthe, durant le séjour de dix-huit mois qu'y fit saint Paul. Les progrès de l'Évangile, dans cette cité, avaient répondu au zèle de l'apôtre. Aquilas et Priscilla, Crispus, Tite le Juste, Sosthènes, Gaïus et Stéphanas, seuls nommés dans les Actes et les Épitres, avaient vu un grand nombre de leurs compatriotes imiter leur conversion et embrasser la foi : *Multi Corinthiorum audientes credebant et baptizabantur*. Corinthe était pourtant l'une des cités les plus voluptueuses de la Grèce. On disait : « Vivre à la mode de Corinthe, » en parlant d'une vie de mollesse et de délicieuse oisiveté. Le proverbe : *Non licet omnibus ire Corinthum*, indique suffisamment le luxe dispendieux et exagéré de cette ville fameuse. Quel contraste pourtant! Paul arrive dans ses murs; il travaille des mains; il fabrique, avec les solides étoffes du pays, les tentes dont

on se servait alors, non pas seulement, comme aujourd'hui, dans les expéditions militaires, mais pour tous les voyages, à travers des pays où nos auberges modernes étaient inconnues. A la sueur de son front, l'apôtre gagne le pain de chaque jour, et, pendant qu'il mène cette existence obscure et laborieuse, il trouve le temps de conquérir des âmes et de fonder une Église, où les fidèles, convertis par ses soins, apprennent de lui à mépriser les richesses de ce monde, à fouler aux pieds les plaisirs et les voluptés, à vivre pour le ciel, dans le désintéressement et la mortification ! Le jour de la séparation arriva. « Paul dit adieu aux frères, continue saint Luc, et s'embarqua pour la Syrie, accompagné d'Aquilas et de Priscilla. A Cenchrée (port oriental de Corinthe), il se rasa la chevelure, pour accomplir un vœu qu'il avait fait au Seigneur. Débarqué à Éphèse, il y laissa Aquilas et Priscilla. Dans une synagogue où il entra, il annonça l'Évangile aux Juifs. Ceux-ci le prièrent de demeurer quelque temps parmi eux, mais il ne céda point à leurs instances. Avec la grâce de Dieu, leur dit-il, je reviendrai près de vous. D'Éphèse il se rendit à Césarée, et monta à Jérusalem, où il salua l'Église [1]. »

Saint Paul et le rationalisme modern

36. On était alors en l'an 53 de notre ère, vingt ans seulement s'étaient écoulés depuis l'Ascension du Sauveur, et l'Évangile avait déjà pris possession des principales cités du monde romain. Le rationalisme moderne, en face des travaux apostoliques de saint Paul, a pris une attitude qu'il convient de signaler. Ce courage indomptable qui affronte les résistances, qui triomphe sous le fouet des bourreaux, s'appelle, dans la langue des incrédules, du fanatisme. Les Juifs persécutaient l'apôtre, nos rhéteurs l'injurient. Mais ni les uns ni les autres ne sauraient détruire un fait, qui confond et leurs railleries et leurs outrages. Ce fait, c'est que le monde est chrétien. Il l'est, depuis dix-huit siècles, et il le sera jusqu'à la consommation des siècles. A un tel résultat, donner pour cause le fanatisme, c'est abuser de la raison, et se jouer de la crédulité publique ! Qu'on réfléchisse d'ailleurs au caractère du récit des Actes.

[1] *Act.*, XVIII, 18-22.

Où trouver le ton exalté du fanatisme, dans cette narration brève et simple? Paul et ses compagnons s'embarquent à Cenchrée. Paul a fait un vœu; avant de monter sur le navire, il se coupe la chevelure. Qu'était ce vœu? Quelle signification avait cette cérémonie? L'écrivain sacré ne le dit même pas. Il nous faut, pour le conjecturer, recourir à la connaissance des usages juifs. Pour appeler le secours de Dieu sur une entreprise, ou pour témoigner la reconnaissance d'un bienfait obtenu, la loi de Moïse avait institué le vœu du nazaréat, qui consistait à s'abstenir de vin, de toute boisson fermentée et même de raisins secs, pendant un temps déterminé, ce temps était ordinairement d'un mois. Celui qui le prononçait, se coupait les cheveux, le premier jour, et les laissait croître jusqu'à l'expiration du terme fixé. Vraisemblablement Paul, sur le point de quitter la Grèce, voulait rendre grâces à Dieu des succès de sa prédication. Mais l'historien sacré omet tous ces détails; il note le fait et passe outre. Si le fanatisme, dont parlent nos rhéteurs, avait guidé cette plume inspirée, l'acte de saint Paul nous eût été présenté de manière à relever la piété de l'apôtre, à exalter sa foi, et la proposer à l'admiration des siècles à venir. Ce n'est pas tout. Le texte sacré ajoute en deux mots que saint Paul vint débarquer à Éphèse. Or la traversée, dont saint Luc parle si brièvement, fut tellement orageuse qu'elle faillit coûter la vie aux passagers. Un naufrage les jeta dans l'île de Crète, où saint Paul fonda une Église et où il laissa pour évêque, Tite, son disciple. Croit-on que cette modestie d'un écrivain qui supprime, dans sa propre biographie, des traits de cette nature, soit le fait d'un fanatique? Et pourtant, si nous savons qu'en cette occasion Paul et ses compagnons apostoliques firent naufrage, c'est parce qu'une mention sommaire de l'Épître aux Corinthiens nous a permis de le deviner. « Trois fois, j'ai fait naufrage, » dit saint Paul, et loin d'insister sur tant de périls héroïquement affrontés, Paul ne permet pas à saint Luc de les inscrire dans son récit!

§ VII. Épître à Tite.

37. La fondation d'une Église en Crète, ne nous est également connue que par l'Épître de saint Paul au disciple qu'il y avait laissé pour évêque. On croit[1] que l'apôtre l'écrivit à Éphèse, avant son départ pour Jérusalem. Quoi qu'il en soit, elle est un monument irréfragable de la constitution hiérarchique de l'Église primitive, et, à ce titre, nous la reproduisons dans son intégrité : « Paul, serviteur de Dieu, apôtre de Jésus-Christ selon la foi des élus et la connaissance de la véritable piété, dans l'espérance de la vie éternelle promise avant tous les siècles par le Dieu qui ne trompe jamais, et manifestée en son temps par la parole de l'Évangile, dont la prédication m'a été confiée par le commandement de Dieu, notre Sauveur, à Tite, son fils chéri, dans la communauté de la même foi, grâce et paix de la part de Dieu le Père, et de Jésus-Christ, notre Sauveur. Je t'ai laissé en Crète, pour achever les établissements incomplets, et constituer des anciens en chaque ville, selon la forme que je t'ai prescrite. Choisis des hommes irréprochables, qui n'aient été mariés qu'une fois, dont les enfants soient fidèles, d'une conduite pure et soumise. L'évêque, en sa qualité de dispensateur de Dieu, doit être au dessus du soupçon; qu'il ne soit ni superbe, ni emporté, ni sensuel, ni violent, ni avide d'un lucre honteux; mais, au contraire, hospitalier, bienveillant, sobre, juste, saint, chaste, fortement attaché aux vérités de la foi, en sorte qu'il puisse annoncer la saine doctrine et confondre ceux qui la calomnient. Il est, en effet, beaucoup d'hommes rebelles, orgueilleux et d'une éloquence menteuse, surtout parmi les circoncis. Il faut leur fermer la bouche, car ils jettent le trouble dans les familles, et, pour l'appât d'un misérable gain, répandent l'impiété et l'erreur. L'un d'entre eux a fait leur portrait, quand il a dit : Crétois, peuple menteur, méchant et paresseux. Appliquée à ces hommes, la maxime est vraie; reprends-les donc énergiquement, afin qu'ils se maintiennent dans l'intégrité de la foi, sans s'arrêter aux fables

Premier chapitre.

[1] Tel est du moins le sentiment du Dr Sepp, auquel nous nous rangeons.

judaïques, ni aux prescriptions des docteurs d'imposture. Tout est pur pour les purs; tout est impur pour les impurs et les infidèles, dont l'esprit et la conscience sont souillés. De bouche, ils confessent l'existence de Dieu, ils la nient par leurs actes; se plongeant dans toutes les abominations, incapables d'une seule bonne œuvre [1]. »

Deuxième chapitre.

38. « Pour toi, prêche la vraie doctrine, apprends aux vieillards la sobriété, la pudeur, la gravité, la prudence, la pureté de foi, la charité, la patience. Les femmes âgées doivent se distinguer par un maintien qui respire la sainteté. Qu'elles ne soient ni médisantes, ni sensuelles; que les paroles de la sagesse soient sur leurs lèvres, et qu'elles apprennent la prudence aux jeunes filles; qu'elles aiment leurs maris, chérissent leurs enfants, qu'elles soient prudentes, chastes, sobres, attachées aux soins de leur intérieur, bienveillantes, soumises à leurs époux. Ainsi la parole de Dieu ne sera point blasphémée par les Gentils. Exhorte également les jeunes hommes à la tempérance. Toi-même, montre-toi, en toutes choses, un modèle de bonnes œuvres, dans la doctrine, dans l'intégrité, dans la gravité. Que ta parole soit saine et irrépréhensible, afin que nos ennemis confondus n'aient aucun mal à dire de nous. Apprends aux esclaves à être soumis à leurs maîtres, à leur complaire en tout, sans résistance, sans fraude, à montrer enfin une fidélité parfaite, qui soit l'ornement de la doctrine de Dieu notre Sauveur. En effet, la grâce du Dieu Sauveur est apparue à tous les hommes, pour nous apprendre le renoncement à l'impiété et aux convoitises du siècle, pour établir notre vie ici-bas dans la tempérance, la justice et la piété, dans l'attente de l'espérance bienheureuse, de l'avénement en sa gloire de notre grand Dieu et Sauveur Jésus-Christ, lui qui s'est livré pour nous, afin de nous racheter de tout péché et de se constituer un peuple saint, pur, agréable à ses yeux et pratiquant les bonnes œuvres. Proclame ces principes, exhorte et reprends, avec un souverain empire; que nul n'ose mépriser ton autorité [2]. »

·oisième

39. « Avertis les fidèles d'être soumis aux princes et aux puis-

[1] Tit., I integr. — [2] Tit., II integr.

sances, d'obéir à leur commandement, d'être toujours prêts pour le bien, de ne diffamer personne, de fuir les contestations, enfin de se montrer modestes et d'une mansuétude inaltérable envers tous. N'étions-nous pas autrefois ennemis de la sagesse, incrédules, égarés dans les routes de l'erreur, esclaves des passions et des voluptés, vivant d'iniquité et de malice, odieux aux autres et les haïssant nous-mêmes ? Mais lorsqu'apparut, dans sa mansuétude, l'humanité de notre Dieu Sauveur, il nous a sauvés, non par les œuvres de justice que nous avons pu faire, mais selon le dessein de sa miséricorde, par le baptême de régénération et de renouvellement dans l'Esprit-Saint. Il a versé abondamment sur nous l'effusion de cet Esprit par Jésus-Christ notre Sauveur, afin que, justifiés par sa grâce, nous devinssions, selon notre espérance, les héritiers de l'éternelle vie. Telle est la véritable doctrine. Je veux t'y affermir, afin que ceux qui ont embrassé la foi se distinguent par la pratique des bonnes œuvres. Voilà les principes bons par essence et utiles aux hommes. Évite donc les spéculations oiseuses, les généalogies [*d'Eons*], les controverses, les luttes à propos de la loi. Ce sont choses inutiles et vaines. Après une première et une seconde monition, romps tout commerce avec un hérétique; un tel homme est pervers, il s'enfonce dans son péché, et, par son propre jugement, il appelle sur lui-même la condamnation. Quand Artémas et Tychique que je t'envoie seront arrivés, hâte-toi de venir me joindre à Nicopolis, où j'ai l'intention de passer l'hiver. Fais partir à l'avance le jurisconsulte Zénas et Apollo, et que rien ne leur manque pour le voyage. Que nos frères apprennent à prendre la direction des bonnes œuvres, lorsque la nécessité le demande, et qu'ils ne demeurent point comme des arbres sans fruit. Tous ceux qui sont près de moi te saluent. Toi-même, de notre part, salue ceux qui nous aiment dans la foi. La grâce de Dieu soit avec vous tous ! Amen[1]. »

et dernier chapitre. Conclusion.

Instituer des évêques dans les cités, déterminer les qualités nécessaires pour être élevé à l'épiscopat, prescrire pour chaque

[1] Tit., III integr.

condition les œuvres de salut, prémunir les fidèles contre les systèmes accrédités par Simon le Mage et ses fauteurs, les mettre en garde contre le rigorisme des judaïsants, tracer à l'égard des hérétiques les règles de conduite que l'Église catholique ne cesse d'observer depuis, tel est le but de cette Épître. Par quelle obstination d'aveuglement, le protestantisme peut-il donc s'imaginer que l'Eglise primitive ne connaissait ni institutions hiérarchiques, ni autorité doctrinale, ni distinction de fonctions et de titres, et surtout par quel miracle d'exégèse a-t-il pu se persuader que le principe fondamental de la doctrine des apôtres était la justification par la foi sans les œuvres ?

FIN DU CINQUIÈME VOLUME.

TABLE

ET

SOMMAIRES DU CINQUIÈME VOLUME

PREMIÈRE ÉPOQUE.

DEPUIS JÉSUS-CHRIST JUSQU'A LA CONVERSION DE CONSTANTIN LE GRAND (AN 1-312).

ÈRE ÉVANGÉLIQUE (1-33).

CHAPITRE VIII. — JÉRUSALEM.

CHAPITRE IX. — DERNIERS MOIS DE MINISTÈRE PUBLIC.

CHAPITRE X. — LA SEMAINE SAINTE.

CHAPITRE XI. — PASSION.

CHAPITRE XII. — RÉSURRECTION.

ÈRE APOSTOLIQUE.

PONTIFICAT DE SAINT PIERRE

CHAPITRE I. — JÉRUSALEM, ANTIOCHE.

CHAPITRE III. — SAINT PAUL EN GRÈCE.

FIN DE LA TABLE DU CINQUIÈME VOLUME.

Coulommiers. — Typographie Paul BRODARD.



